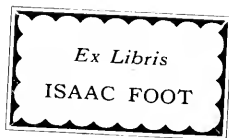




LIBRARY  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
RIVERSIDE



LIBRARY  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
RIVERSIDE



*Ex Libris*  
ISAAC FOOT





Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa







**MÉMOIRES**  
**D'OUTRE-TOMBE**

---

**TOME III**





Philippe de la Roche

Imp. V. de la Roche

ÉPISEDE MILITAIRE.



CHATEAUBRIAND

---

MÉMOIRES  
D'OUTRE-TOMBE

NOUVELLE ÉDITION

Avec une Introduction, des Notes et des Appendices

PAR

EDMOND BIRÉ

---

TOME III



PARIS  
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES  
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

L120  
24A3  
1710

# MÉMOIRES

---

## LIVRE V<sup>1</sup>

Années 1807, 1808, 1809 et 1810. — Article du *Mercure* du mois de juillet 1807. — J'achète la *Vallée-aux-Loups* et je m'y retire. — *Les Martyrs*. — Armand de Chateaubriand. — Années 1811, 1812, 1813, 1814. — Publication de l'*Itinéraire*. — Lettre du cardinal de Bausset. — Mort de Chénier. — Je suis reçu membre de l'Institut. — Affaire de mon discours. — Prix décennaux. — *L'Essai sur les Révolutions*. — *Les Natchez*.

Madame de Chateaubriand avait été très malade pendant mon voyage; plusieurs fois mes amis m'avaient cru perdu. Dans quelques notes que M. de Clausel a écrites pour ses enfants et qu'il a bien voulu me permettre de parcourir, je trouve ce passage :

« M. de Chateaubriand partit pour le voyage de Jérusalem au mois de juillet 1806 : pendant son absence j'allais tous les jours chez Madame de Chateaubriand. Notre voyageur me fit l'amitié de m'écrire une lettre en plusieurs pages, de Constantinople, que vous trouverez dans le tiroir de notre bibliothèque, à Coussergues. Pendant l'hiver de 1806 à 1807, nous savions que M. de Chateaubriand était en mer pour revenir en Europe; un jour, j'étais à

1. Ce livre a été composé à Paris en 1839 et revu en juin 1847.

« me promener dans le jardin des Tuileries avec M. de  
 « Fontanes par un vent d'ouest affreux ; nous étions à  
 « l'abri de la terrasse du bord de l'eau. M. de Fon-  
 « tanes me dit : — Peut-être, dans ce moment-ci, un  
 « coup de cette horrible tempête va le faire naufrager.  
 « Nous avons su depuis que ce pressentiment faillit  
 « se réaliser. Je note ceci pour exprimer la vive ami-  
 « tié, l'intérêt pour la gloire littéraire de M. de Cha-  
 « teaubriand, qui devait s'accroître par ce voyage ;  
 « les nobles, les profonds et rares sentiments qui ani-  
 « maient M. de Fontanes, homme excellent dont j'ai  
 « reçu aussi de grands services, et dont je vous recom-  
 « mande de vous souvenir devant Dieu. »

Si je devais vivre et si je pouvais faire vivre dans mes ouvrages les personnes qui me sont chères, avec quel plaisir j'emmènerais avec moi tous mes amis !

Plein d'espérance, je rapportai sous mon toit ma poignée de glanes ; mon repos ne fut pas de longue durée

Par une suite d'arrangements, j'étais devenu seul propriétaire du *Mercur*<sup>1</sup>. M. Alexandre de Laborde publia, vers la fin du mois de juin 1807, son voyage en Espagne ; au mois de juillet, je fis dans le *Mercur* l'article dont j'ai cité des passages en parlant de la mort du duc d'Enghien : *Lorsque dans le silence de l'abjection*, etc. Les prospérités de Bonaparte, loin de me soumettre, m'avaient révolté ; j'avais pris une énergie nouvelle dans mes sentiments et dans les tempêtes. Je ne portais pas en vain un visage brûlé par le

1. Chateaubriand l'avait acheté de M. de Fontanes pour une somme de 20,000 francs (Préface des *Mélanges littéraires*, tome XVI des *Œuvres complètes*).



soleil, et je ne m'étais pas livré au courroux du ciel pour trembler avec un front noirci devant la colère d'un homme. Si Napoléon en avait fini avec les rois, il n'en avait pas fini avec moi. Mon article, tombant au milieu de ses prospérités et de ses merveilles, remua la France : on en répandit d'innombrables copies à la main ; plusieurs abonnés du *Mercur*e détachèrent l'article et le firent relier à part ; on le lisait dans les salons, on le colportait de maison en maison. Il faut avoir vécu à cette époque pour se faire une idée de l'effet produit par une voix retentissant seule dans le silence du monde. Les nobles sentiments refoulés au fond des cœurs se réveillèrent. Napoléon s'emporta : on s'irrite moins en raison de l'offense reçue qu'en raison de l'idée que l'on s'est formée de soi. Comment ! mépriser jusqu'à sa gloire ; braver une seconde fois celui aux pieds duquel l'univers était prosterné ! « Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ! je le ferai sabrer sur les marches des Tuileries. » Il donna l'ordre de supprimer le *Mercur*e et de m'arrêter. Ma propriété périt ; ma personne échappa par miracle : Bonaparte eut à s'occuper du monde ; il m'oublia, mais je demeurai sous le poids de la menace<sup>1</sup>.

C'était une déplorable position que la mienne ; quand je croyais devoir agir par les inspirations de mon honneur, je me trouvais chargé de ma responsabilité personnelle et des chagrins que je causais à ma femme. Son courage était grand, mais elle n'en souffrait pas moins, et ces orages, appelés successivement sur ma tête, troublaient sa vie. Elle avait tant souffert pour

1. Voir l'Appendice n° 1 : *L'Article du Mercur*e.

moi pendant la Révolution ; il était naturel qu'elle désirât un peu de repos. D'autant plus que madame de Chateaubriand admirait Bonaparte sans restriction ; elle ne se faisait aucune illusion sur la légitimité : elle me prédisait sans cesse ce qui m'arriverait au retour des Bourbons.

Le premier livre de ces *Mémoires* est daté de la *Vallée-aux-Loups*, le 4 octobre 1811 : là se trouve la description de la petite retraite que j'achetai pour me cacher à cette époque <sup>1</sup>. Quittant notre appartement chez madame de Coislin, nous allâmes d'abord demeurer rue des Saints-Pères, hôtel de Lavalette, qui tirait son nom de la maîtresse et du maître de l'hôtel.

M. de Lavalette, trapu, vêtu d'un habit prune de Monsieur, et marchant avec une canne à pomme d'or, devint mon homme d'affaires, si j'ai jamais eu des affaires. Il avait été officier du gobelet chez le roi, et ce que je ne mangeais pas, il le buvait <sup>2</sup>.

1. L'acquisition de la *Vallée-aux-Loups* est du mois d'août 1807. Joubert écrivait à Chênedollé le 1<sup>er</sup> septembre : « Chateaubriand viendra tard à Villeneuve, car il a acheté au delà de Sceaux un enclos de quinze arpents de terre et une petite maison. Il va être occupé à rendre la maison logeable, ce qui lui coûtera un mois de temps au moins et sans doute aussi beaucoup d'argent. Le prix de cette acquisition, contrat en main, monte déjà à plus de 30,000 francs. Préparez-vous à passer quelques jours d'hiver dans cette solitude, qui porte un nom charmant pour la sauvagerie. On l'appelle dans le pays : *Maison de la Vallée-au-Loup*. J'ai vu cette *Vallée-au-Loup* : cela forme un creux de taillis assez breton et même assez périgourdin. Un poète normand pourra aussi s'y plaire. Le nouveau possesseur en paraît enchanté, et, au fond, il n'y a point de retraite au monde où l'on puisse mieux pratiquer le précepte de Pythagore : *Quand il tonne, adorez l'écho.* »

2. « En attendant d'aller prendre possession de la *Vallée-aux-Loups*, nous prîmes un appartement dans un hôtel garni, rue

Vers la fin de novembre, voyant que les réparations de ma chaumière n'avançaient pas, je pris le parti de les aller surveiller. Nous arrivâmes le soir à la vallée. Nous ne suivîmes pas la route ordinaire, nous entrâmes par la grille au bas du jardin. La terre des allées, détrempée par la pluie, empêchait les chevaux d'avancer ; la voiture versa. Le buste en plâtre d'Homère, placé auprès de madame de Chateaubriand, sauta par la portière et se cassa le cou : mauvais augure pour *les Martyrs*, dont je m'occupais alors.

La maison, pleine d'ouvriers qui riaient, chantaient, cognaient, était chauffée avec des copeaux et éclairée par des bouts de chandelle ; elle ressemblait à un ermitage illuminé la nuit par des pèlerins, dans les bois. Charmés de trouver deux chambres passablement arrangées et dans l'une desquelles on avait préparé le couvert, nous nous mîmes à table. Le lendemain, réveillé au bruit des marteaux et des chants des

des Saints-Pères. Cet hôtel, où depuis longtemps nous avions coutume de loger quand nous n'avions pas d'appartement, était tenu par un ancien officier du Gobelet de Louis XVI, coiffé à l'oiseau royal, et royaliste enragé. *Sa chère femme* était une demoiselle de très bonne maison, veuve d'un marquis de Béville pour lequel elle conservait un souvenir d'orgueil qui ne nuisait en rien à la tendresse qu'elle portait à son nouvel époux. Elle était sourde au point de ne rien entendre avec un cornet long d'une demi-aune et qui ne quittait jamais son oreille. M. de La valette — c'est ainsi qu'il s'appelait — était le meilleur homme du monde ; il se serait mis au feu pour nous et même nous aurait donné sa bourse, si ce n'est qu'il prenait souvent la nôtre pour la sienne. Le pauvre homme, Dieu ait son âme ! ne pouvait aimer quelqu'un sans se mettre de suite en communauté de biens avec lui. Il était d'une obligeance extrême, et, pour être plus tôt prêt à se mettre en course pour rendre un service, il ne quittait jamais sa canne à pomme d'or. » *Souvenirs de M<sup>me</sup> de Chateaubriand.*

colons, je vis le soleil se lever avec moins de souci que le maître des Tuileries.

J'étais dans des enchantements sans fin ; sans être madame de Sévigné, j'allais, muni d'une paire de sabots, planter mes arbres dans la boue, passer et repasser dans les mêmes allées, voir et revoir tous les petits coins, me cacher partout où il y avait une broussaille, me représentant ce que serait mon parc dans l'avenir, car alors l'avenir ne manquait point. En cherchant à rouvrir aujourd'hui par ma mémoire l'horizon qui s'est fermé, je ne retrouve plus le même, mais j'en rencontre d'autres. Je m'égare dans mes pensées évanouies ; les illusions sur lesquelles je tombe sont peut-être aussi belles que les premières ; seulement elles ne sont plus si jeunes ; ce que je voyais dans la splendeur du midi, je l'aperçois à la lueur du couchant. — Si je pouvais néanmoins cesser d'être harcelé par des songes ! Bayard sommé de rendre une place, répondit : « Attendez que j'aie fait un pont de « corps morts, pour pouvoir passer avec ma garnison. » Je crains qu'il ne me faille, pour sortir, passer sur le ventre de mes chimères.

Mes arbres, étant encore petits, ne recueillaient pas les bruits des vents de l'automne ; mais, au printemps, les brises qui haleinaient les fleurs des prés voisins en gardaient le souffle. qu'elles reversaient sur ma vallée.

Je fis quelques additions à la chaumière ; j'embellis sa muraille de briques d'un portique soutenu par deux colonnes de marbre noir et deux cariatides de femmes de marbre blanc : je me souvenais d'avoir passé à Athènes. Mon projet était d'ajouter une tour au bout

de mon pavillon ; en attendant, je simulai des créneaux sur le mur qui me séparait du chemin : je précédais ainsi la manie du moyen âge qui nous hébète à présent. La Vallée-aux-Loups, de toutes les choses qui me sont échappées, est la seule que je regrette ; il est écrit que rien ne me restera. Après ma Vallée perdue, j'avais planté l'*Infirmerie de Marie-Thérèse* <sup>1</sup>, et je viens pareillement de la quitter. Je défie le sort de m'attacher à présent au moindre morceau de terre ; je n'aurai dorénavant pour jardin que ces avenues honorées de si beaux noms autour des Invalides, et où je me promène avec mes confrères manchots ou boiteux. Non loin de ces allées, s'élève le cyprès de madame de Beaumont ; dans ces espaces déserts, la grande et légère duchesse de Châtillon s'est jadis appuyée sur mon bras. Je ne donne plus le bras qu'au temps : il est bien lourd !

Je travaillais avec délices à mes *Mémoires*, et les *Martyrs* avançaient ; j'en avais déjà lu quelques livres à M. de Fontanes. Je m'étais établi au milieu de mes souvenirs comme dans une grande bibliothèque : je consultais celui-ci et puis celui-là, ensuite je fermais le registre en soupirant, car je m'apercevais que la lumière, en y pénétrant, en détruisait le mystère.

1. L'*Infirmerie de Marie-Thérèse*, située rue d'Enfer, au numéro 86 (aujourd'hui rue Denfert-Rochereau n° 92), avait été fondée par M. et M<sup>me</sup> de Chateaubriand, qui y consacrèrent des sommes considérables. M<sup>me</sup> de Chateaubriand a été enterrée sous l'autel de la chapelle. Derrière l'autel, sur une tablette de marbre noir, on lit cette inscription :

*Distinguée par l'exercice des bonnes œuvres qu'inspire la religion, elle a voulu faire bénir sa mémoire par la pieuse fondation de l'Infirmerie de Marie-Thérèse, faite de concert avec son époux.*

Éclairer les jours de la vie, il ne seront plus ce qu'ils sont.

Au mois de juillet 1808, je tombai malade, et je fus obligé de revenir à Paris. Les médecins rendirent la maladie dangereuse <sup>1</sup>. Du vivant d'Hippocrate, il y avait disette de morts aux enfers, dit l'épigramme : grâce à nos Hippocrates modernes, il y a aujourd'hui abondance.

C'est peut-être le seul moment où, près de mourir, j'aie eu envie de vivre. Quand je me sentais tomber en faiblesse, ce qui m'arrivait souvent, je disais à madame de Chateaubriand : « Soyez tranquille ; je vais revenir. » Je perdais connaissance, mais avec une grande impatience intérieure, car je tenais, Dieu sait à quoi. J'avais aussi la passion d'achever ce que je croyais et ce que je crois encore être mon ouvrage le plus correct. Je payais le fruit des fatigues que j'avais éprouvées dans ma course au Levant.

Girodet <sup>2</sup> avait mis la dernière main à mon portrait.

1. « Quand nous quittions le jardin, M. de Chateaubriand se mettait à travailler à ses *Martyrs* et à son *Itinéraire*, et nous passions ainsi très heureusement notre vie, quand, au mois d'avril 1808, M. de Chateaubriand fut atteint d'une fièvre lente, avant-coureur d'une grave maladie qu'il fit pendant l'été 1808. Vers le mois de juillet (ou juin) il tomba tout à fait malade. Nous revînmes loger à l'hôtel de Rivoli. Cette maladie fut longue et extrêmement douloureuse. » *Souvenirs* de M<sup>me</sup> de Chateaubriand.

2. Anne-Louis Girodet (1767-1824), le peintre d'*Endymion*, de la *Scène du déluge*, etc. Il avait exposé dans un précédent Salon les *Funérailles d'Atala*. Chateaubriand lui paya sa dette au premier chant des *Martyrs*, où, après avoir décrit le sommeil d'Eudore, il ajoute : « Tel, un successeur d'Apelles a représenté le sommeil d'Endymion. » Et, dans une note de son poème : « Il était bien juste, dit-il, que je rendisse ce faible hommage à l'a-



Philippe le Bel

Supplément à l'histoire

de France





Il le fit noir comme j'étais alors ; mais il le remplit de son génie. M. Denon <sup>1</sup> reçut le chef-d'œuvre pour le Salon <sup>2</sup> ; en noble courtisan, il le mit prudemment à l'écart. Quand Bonaparte passa sa revue de la galerie après avoir regardé les tableaux, il dit : « Où est le portrait de Chateaubriand ? » Il savait qu'il devait y être : on fut obligé de tirer le proscrit de sa cachette. Bonaparte, dont la bouffée généreuse était exhalée, dit, en regardant le portrait : « Il a l'air d'un conspirateur qui descend par la cheminée. »

Étant un jour retourné seul à la vallée, Benjamin, le jardinier <sup>3</sup>, m'avertit qu'un gros monsieur étranger m'était venu demander ; que, ne m'ayant point trouvé, il avait déclaré vouloir m'attendre ; qu'il s'était fait faire une omelette, et qu'ensuite il s'était jeté sur mon lit. Je monte, j'entre dans ma chambre, j'aperçois quelque chose d'énorme endormi ; secouant cette masse, je m'écrie : « Eh ! eh ! qui est là ? » La masse tressaillit et s'assit sur son séant. Elle avait la tête couverte d'un bonnet à poil, elle portait une casaque et un pantalon de laine mouchetée qui tenaient ensemble, son visage était barbouillé de tabac et sa langue tirée. C'était mon cousin Moreau ! Je ne l'avais pas revu depuis le camp de Thionville. Il revenait de Russie et voulait entrer dans la régie. Mon ancien

teur de l'admirable tableau d'Atala au tombeau. Malheureusement je n'ai pas l'art de M. Girodet, et tandis qu'il embellit mes peintures, j'ai bien peur de gâter les siennes. »

1. Dominique *Vivant*, baron Denon (1745-1825). Il était, sous l'Empire, directeur général des Musées.

2. Le portrait de Chateaubriand fut exposé au Salon de 1808.

3. « Maître Benjamin, le plus fripon des jardiniers... » *Souvenirs de M<sup>me</sup> de Chateaubriand*.

cicerone à Paris est allé mourir à Nantes. Ainsi a disparu un des premiers personnages de ces *Mémoires*. J'espère qu'étendu sur une couche d'asphodèle, il parle encore de mes vers à madame de Chastenay, si cette ombre agréable est descendue aux champs Élysées.

Au printemps de 1809 parurent *les Martyrs*<sup>1</sup>. Le travail était de conscience : j'avais consulté des critiques de goût et de savoir, MM. de Fontanes, Bertin, Boissonade<sup>2</sup>, Malte-Brun<sup>3</sup>, et je m'étais soumis à leurs raisons. Cent et cent fois j'avais fait, défait et refait la même page. De tous mes écrits, c'est celui où la langue est la plus correcte.

Je ne m'étais pas trompé sur le plan ; aujourd'hui que mes idées sont devenues vulgaires, personne ne nie que les combats de deux religions, l'une finissant, l'autre commençant, n'offrent aux Muses un des sujets les plus riches, les plus féconds et les plus dramatiques. Je croyais donc pouvoir un peu nourrir des es-

1. « A la fin de l'été de 1808, M. de Chateaubriand ayant achevé ses *Martyrs*, voulut, pour en surveiller l'impression, passer l'hiver à Paris; nous louâmes un appartement rue Saint-Honoré, au coin de la rue Saint-Florentin. » *Souvenirs* de M<sup>me</sup> de Chateaubriand. — *Les Martyrs* parurent au mois de mars 1809.

2. Jean-François *Boissonade* (1774-1857). Attaché au *Journal des Débats* depuis 1802, il y donna régulièrement jusqu'en 1813 des articles bibliographiques qui ont été recueillis par M. Colincamp, sous le titre de : *Critique littéraire sous le premier Empire* (1863, 2 vol. in-8°).

3. Malte-Conrad *Brun*, dit *Malte-Brun*, né à Thisted (Jutland) le 12 août 1775, mort à Paris le 14 décembre 1826. Il écrivait, comme Boissonade, dans le *Journal des Débats*.

pérances par trop folles ; mais j'oubliais la réussite de mon premier ouvrage : dans ce pays, ne comptez jamais sur deux succès rapprochés ; l'un détruit l'autre. Si vous avez quelque talent en prose, donnez-vous de garde d'en montrer en vers ; si vous êtes distingué dans les lettres, ne prétendez pas à la politique : tel est l'esprit français et sa misère. Les amours-propres alarmés, les envies surprises par le début heureux d'un auteur, se coalisent et guettent la seconde publication du poète, pour prendre une éclatante vengeance :

Tous, la main dans *l'encre*, jurent de se venger.

Je devais payer la sotte admiration que j'avais pipée lors de l'apparition du *Génie du christianisme* ; force m'était de rendre ce que j'avais volé. Hélas ! point ne se fallait donner tant de peine pour me ravir ce que je croyais moi-même ne pas mériter ! Si j'avais délivré la Rome chrétienne, je ne demandais qu'une couronne obsidionale, une tresse d'herbe cueillie dans la ville éternelle.

L'exécuteur de la justice des vanités fut M. Hoffman<sup>1</sup>, à qui Dieu fasse paix ! Le *Journal des Débats* n'était plus libre ; ses propriétaires n'y avaient plus

1. François Benoit *Hoffman* (1760-1823). — Il avait débuté dans le *Journal des Débats*, en 1807, par des *Lettres champenoises*, où un soi-disant provincial, membre de l'Académie de Châlons, rend compte à un cousin de tout ce qu'il voit de curieux à Paris. Elles obtinrent un très vif succès. Ses articles sur les *Martyrs* parurent dans les *Débats*. Ils ont été recueillis au tome IX des *Œuvres complètes* d'Hoffman, p. 125 et suiv.

de pouvoir, et la censure y consigna ma condamnation. M. Hoffman fit pourtant grâce à la bataille des Francs et à quelques autres morceaux de l'ouvrage; mais si Cymodocée lui parut gentille, il était trop excellent catholique pour ne pas s'indigner du rapprochement profane des vérités du christianisme et des fables de la mythologie. Velléda ne me sauvait pas. On m'imputa à crime d'avoir transformé la druidesse germane de Tacite en gauloise, comme si j'avais voulu emprunter autre chose qu'un nom harmonieux! et ne voilà-t-il pas que les chrétiens de France, à qui j'avais rendu de si grands services en relevant leurs autels, s'avisèrent bêtement de se scandaliser sur la parole évangélique de M. Hoffman! Ce titre des *Martyrs* les avait trompés; ils s'attendaient à lire un martyrologe, et le tigre, qui ne déchirait qu'une fille d'Homère, leur parut un sacrilège.

Le martyr réel du pape Pie VII, que Bonaparte avait amené prisonnier à Paris, ne les scandalisait pas, mais ils étaient tout émus de mes fictions, peu chrétiennes, disaient-ils. Et ce fut M. l'évêque de Chartres<sup>1</sup>

1. L'abbé Clausel de Montals qui devait devenir, sous la Restauration, évêque de Chartres. M<sup>me</sup> de Chateaubriand qui était beaucoup moins bonne que son mari, a fait durement expier au pauvre abbé sa critique des *Martyrs*. « Nous vîmes, écrit-elle dans ses *Souvenirs*, des gens se disant royalistes, des prêtres mêmes, sous prétexte que les *Martyrs* n'étaient pas tout à fait exempts des censures ecclésiastiques, se mettre à en dire pis que pendre. C'était une manière un peu hypocrite de faire sa cour... Ce fut ensuite, je le dis à regret, M. l'abbé H. de Clausel, aujourd'hui évêque de Chartres et frère de notre meilleur ami: il était alors grand vicaire d'Amiens et il pensa avec raison que ses diatribes lui vaudraient la croix d'honneur: il reçut effectivement quelque temps après cette insigne faveur ». — Voir, au tome II, l'Appendice sur les *Quatre Clausel*.

qui se chargea de faire justice des horribles impiétés de l'auteur du *Génie du christianisme*. Hélas ! il doit s'apercevoir qu'aujourd'hui son zèle est appelé à bien d'autres combats.

M. l'évêque de Chartres est le frère de mon excellent ami, M. de Clausel, très grand chrétien, qui ne s'est pas laissé emporter par une vertu aussi sublime que le critique, son frère.

Je pensai devoir répondre à la censure, comme je l'avais fait à l'égard du *Génie du christianisme*. Montesquieu, par sa défense de *l'Esprit des lois*, m'encourageait. J'eus tort. Les auteurs attaqués diraient les meilleures choses du monde, qu'ils n'excitent que le sourire des esprits impartiaux et les moqueries de la foule. Ils se placent sur un mauvais terrain : la position défensive est antipathique au caractère français. Quand, pour répondre à des objections, je montrais qu'en stigmatisant tel passage, on avait attaqué quelque beau reste de l'antique ; battu sur le fait, on se tirait d'affaire en disant alors que *les Martyrs* n'étaient qu'un *pastiche*. Si je justifiais la présence simultanée des deux religions par l'autorité même des Pères de l'Église, on répliquait qu'à l'époque où je plaçais l'action des *Martyrs*, le paganisme n'existait plus chez les grands esprits.

Je crus de bonne fois l'ouvrage tombé ; la violence de l'attaque avait ébranlé ma conviction d'auteur. Quelques amis me consolaient ; ils soutenaient que la proscription n'était pas justifiée, que le public, tôt ou tard, porterait un autre arrêt ; M. de Fontanes surtout était ferme : je n'étais pas Racine, mais il pouvait être Boileau, et il ne cessait de me dire : « Ils y revien-

dront. » Sa persuasion à cet égard était si profonde, qu'elle lui inspira des stances charmantes :

Le Tasse, errant de ville en ville, etc., etc.,

sans crainte de compromettre son goût et l'autorité de son jugement.

En effet, *les Martyrs* se sont relevés ; ils ont obtenu l'honneur de quatre éditions consécutives ; ils ont même joui auprès des gens de lettres d'une faveur particulière : on m'a su gré d'un ouvrage qui témoigne d'études sérieuses, de quelque travail de style, d'un grand respect pour la langue et le goût.

La critique du fond a été promptement abandonnée. Dire que j'avais mêlé le profane au sacré, parce que j'avais peint deux cultes qui existaient ensemble, et dont chacun avait ses croyances, ses autels, ses prêtres, ses cérémonies, c'était dire que j'aurais dû renoncer à l'histoire. Pour qui mouraient les martyrs ? Pour Jésus-Christ. A qui les immolait-on ? Aux dieux de l'empire. Il y avait donc deux cultes.

La question philosophique, savoir si, sous Dioclétien, les Romains et les Grecs croyaient aux dieux d'Homère, et si le culte public avait subi des altérations, cette question, comme *poète*, ne me regardait pas ; comme *historien*, j'aurais eu beaucoup de choses à dire<sup>1</sup>.

Il ne s'agit plus de tout cela. *Les Martyrs* sont restés, contre ma première attente, et je n'ai eu qu'à m'occuper du soin d'en revoir le texte.

Le défaut des *Martyrs* tient au merveilleux *direct*

1. Voir l'*Appendice*, n° II : *Les Martyrs et M. Guizot*.

que, dans le reste de mes préjugés classiques, j'avais mal à propos employé. Effrayé de mes innovations, il m'avait paru impossible de me passer d'un *enfer* et d'un *ciel*. Les bons et les mauvais anges suffisaient cependant à la conduite de l'action, sans la livrer à des machines usées. Si la bataille des Francs, si Velleda, si Jérôme, Augustin, Eudore, Cymodocée; si la description de Naples et de la Grèce n'obtiennent pas grâce pour *les Martyrs*, ce ne sont pas l'enfer et le ciel qui les sauveront. Un des endroits qui plaisaient le plus à M. de Fontanes était celui-ci :

« Cymodocée s'assit devant la fenêtre de la prison, et, reposant sur sa main sa tête embellie du voile des martyrs, elle soupira ces paroles harmonieuses :

« Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante; esclaves de Neptune, abandonnez la voile au souffle amoureux des vents, courbez-vous sur la rame agile. Reportez-moi sous la garde de mon époux et de mon père, aux rives fortunées du Pamisus.

« Volez, oiseaux de Libye, dont le cou flexible se courbe avec grâce, volez au sommet de l'Ithome, et dites que la fille d'Homère va revoir les lauriers de la Messénie!

« Quand retrouverai-je mon lit d'ivoire, la lumière du jour si chère aux mortels, les prairies émaillées de fleurs qu'une eau pure arrose, que la pudeur embellit de son souffle<sup>1</sup>! »

Le *Génie du christianisme* restera mon grand ouvrage, parce qu'il a produit ou déterminé une révolution.

1. *Les Martyrs*, livre XXIII.

tion, et commença la nouvelle ère du siècle littéraire. Il n'en est pas de même des *Martyrs* ; ils venaient après la révolution opérée, ils n'étaient qu'une preuve surabondante de mes doctrines ; mon style n'était plus une nouveauté, et même, excepté dans l'épisode de Velléda et dans la peinture des mœurs des Francs, mon poème se ressent des lieux qu'il a fréquentés : le classique y domine le romantique.

Enfin, les circonstances qui contribuèrent au succès du *Génie du christianisme* n'existaient plus ; le gouvernement, loin de m'être favorable, m'était contraire. *Les Martyrs* me valurent un redoublement de persécution : les allusions fréquentes dans le portrait de Galérius et dans la peinture de la cour de Dioclétien ne pouvaient échapper à la police impériale ; d'autant que le traducteur anglais, qui n'avait pas de ménagements à garder, et à qui il était fort égal de me compromettre, avait fait, dans sa préface, remarquer les allusions.

La publication des *Martyrs* coïncida avec un accident funeste. Il ne désarma pas les aristarques, grâce à l'ardeur dont nous sommes échauffés à l'endroit du pouvoir ; ils sentaient qu'une critique littéraire qui tendait à diminuer l'intérêt attaché à mon nom pouvait être agréable à Bonaparte. Celui-ci, comme les banquiers millionnaires qui donnent de larges festins et font payer les ports de lettres, ne négligeait pas les petits profits.

Armand de Chateaubriand, que vous avez vu compagnon de mon enfance, que vous avez retrouvé à l'armée des princes avec la sourde et muette Libba,



était resté en Angleterre. Marié à Jersey<sup>1</sup>, il était chargé de la correspondance des princes. Parti le 25 septembre 1808, il fut jeté sur les gisements de Bretagne, le même jour, à onze heures du soir, près de Saint-Cast. L'équipage du bateau était composé de onze hommes; deux seuls étaient Français, Roussel et Quintal.

Armand se rendit chez M. Delaunay-Boisé-Lucas, père, demeurant au village de Saint-Cast, où jadis les Anglais avaient été forcés de se rembarquer : son hôte lui conseilla de repartir; mais le bateau avait déjà repris la route de Jersey. Armand, s'étant entendu avec le fils de M. Boisé-Lucas, lui remit les paquets dont il était chargé de la part de M. Henry-Larivière<sup>2</sup>, agent des princes.

« Je me rendis le 29 septembre à la côte, dit-il dans  
 « un de ses interrogatoires, où je restai deux nuits  
 « sans voir mon bateau. La lune étant très forte, je  
 « me retirai, et je revins le 14 ou le 15 du mois. Je  
 « restai jusqu'au 24 dudit. Je passai toutes les nuits  
 « dans les rochers, mais inutilement; mon bateau ne  
 « vint pas, et, le jour, je me rendais au Boisé-Lucas.  
 « Le même bateau et le même équipage, dont Roussel et Quintal faisaient partie, devaient me re-

1. Il avait épousé, en 1795, à Jersey, où elle mourut en 1857, Jeanne *Le Brun d'Anneville* *Armorial of Jersey*, I. 51).

2. Pierre-François-Joachim *Henry-Larivière* (1761-1838), ancien député à l'Assemblée législative de 1791, à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents, où il avait été envoyé par 63 départements. Proscrit après le 18 fructidor (septembre 1797), il ne cessa, depuis cette époque jusqu'à la Restauration, de travailler au rétablissement de la monarchie. Louis XVIII le nomma avocat général, puis conseiller à la Cour de cassation. Après la révolution de juillet, il refusa de prêter serment au nouveau roi.

« prendre. A l'égard des précautions prises avec « Boisé-Lucas père, il n'y en avait pas d'autres que « celles que je vous ai déjà détaillées. »

L'intrépide Armand, abordé à quelques pas de son champ paternel, comme à la côte inhospitalière de la Tauride, cherchait en vain des yeux sur les flots, à la clarté de la lune, la barque qui l'aurait pu sauver. Autrefois, ayant déjà quitté Combourg, prêt à passer aux Grandes-Indes, j'avais promené ma vue attristée sur ces flots. Des rochers de Saint-Cast où se couchait Armand, du cap de la Varde où j'étais assis, quelques lieues de la mer, parcourues par nos regards opposés, ont été témoins des ennuis et ont séparé les destinées de deux hommes unis par le nom et le sang. C'est aussi au milieu des mêmes vagues que je rencontraï Gesril pour la dernière fois. Il m'arrive assez souvent, dans mes rêves, d'apercevoir Gesril et Armand laver la blessure de leurs fronts dans l'abîme, en même temps que s'épand, rougie jusqu'à mes pieds, l'onde avec laquelle nous avions accoutumé de nous jouer dans notre enfance<sup>1</sup>.

Armand parvint à s'embarquer sur un bateau acheté à Saint-Malo; mais, repoussé par le nord-ouest, il fut encore obligé de caler. Enfin, le 6 janvier, aidé d'un matelot appelé Jean Brien, il mit à la mer un petit canot échoué, et s'empara d'un autre canot à flot. Il rend compte ainsi de sa navigation, qui tient de mon étoile et de mes aventures, dans son interrogatoire du 18 mars :

« Depuis les neuf heures du soir, que nous partîmes,

1. Les originaux du procès d'Armand m'ont été remis par une main ignorée et généreuse. — CH.

« jusque vers les deux heures après minuit, le temps  
« nous fut favorable. Jugeant alors que nous n'étions  
« pas éloignés des rochers appelés les *Mainquiers*,  
« nous mîmes à l'ancre dans le dessein d'attendre le  
« jour; mais le vent ayant fraîchi et craignant qu'il  
« n'augmentât davantage, nous continuâmes notre  
« route. Peu de moments après, la mer devint très  
« grosse, et notre compas ayant été brisé par une  
« vague, nous restâmes dans l'incertitude de la route  
« que nous faisons. La première terre dont nous  
« eûmes connaissance le 7 (il pouvait être alors midi)  
« fut la côte de Normandie, ce qui nous obligea à  
« mettre à l'autre bord, et de nouveau nous revînmes  
« mettre à l'ancre près des rochers appelés *Écreho*,  
« situés entre la côte de Normandie et Jersey. Les  
« vents contraires et forts nous obligèrent à rester  
« dans cette situation tout le reste du jour et la jour-  
« née du 8. Le 9 au matin, dès qu'il fit jour, je dis à  
« Depagne qu'il me paraissait que le vent avait dimi-  
« nué, vu que notre bateau ne travaillait pas beau-  
« coup, et de regarder d'où venait le vent. Il me dit  
« qu'il ne voyait plus les rochers près desquels nous  
« avions mis l'ancre. Je jugeai alors que nous allions  
« en dérive et que nous avions perdu notre ancre. La  
« violence de la tempête ne nous laissait d'autre res-  
« source que de nous jeter à la côte. Comme nous ne  
« voyions point la terre, j'ignorais à quelle distance  
« nous pouvions en être. Ce fut à ce moment que je  
« jetai à la mer mes papiers, auxquels j'avais pris la  
« précaution d'attacher une pierre. Nous fîmes alors  
« vent en arrière et fîmes côte, vers les neuf heures  
« du matin, à Bretteville-sur-Ay, en Normandie.

« Nous fûmes accueillis à la côte par les douaniers, « qui me retirèrent de mon bateau presque mort, « ayant les pieds et les jambes gelés. On nous déposa « l'un et l'autre chez le lieutenant de la brigade de « Bretteville. Deux jours après, Depagne fut conduit « dans les prisons de Coutances, et, depuis cette époque, je ne l'ai pas revu. Quelques jours après, je « fus moi-même transféré à la maison d'arrêt de cette « ville; le lendemain je fus conduit par le maréchal « des logis à Saint-Lô, et je restai huit jours chez ce « même maréchal des logis. J'ai paru une fois devant M. le préfet du département, et, le 26 janvier, « je partis avec le capitaine et le maréchal des logis « de gendarmerie, pour être amené à Paris, où j'arrivai le 28. On me conduisit au bureau de M. Desmarest, au ministère de la police générale, et de là à la prison de la Grande-Force. »

Armand eut contre lui les vents, les flots et la police impériale; Bonaparte était de connivence avec les orages. Les dieux faisaient une bien grande dépense de courroux contre une existence chétive.

Le paquet jeté à la mer fut rejeté par elle sur la grève de Notre-Dame-d'Alloue, près Valognes. Les papiers renfermés dans ce paquet servirent de pièces de conviction; il y en avait trente-deux. Quintal, revenu avec son bateau aux plages de la Bretagne pour prendre Armand, avait aussi, par une fatalité obstinée, fait naufrage dans les eaux de Normandie, quelques jours avant mon cousin. L'équipage du bateau de Quintal avait parlé; le préfet de Saint-Lô avait su que M. de Chateaubriand était le chef des entreprises des princes. Lorsqu'il apprit qu'une chaloupe montée

seulement de deux hommes était atterrie, il ne douta point qu'Armand ne fût un des deux naufragés, car tous les pêcheurs parlaient de lui comme de l'homme le plus intrépide à la mer qu'on eût jamais vu.

Le 20 janvier 1809, le préfet de la Manche rendit compte à la police générale de l'arrestation d'Armand. Sa lettre commence ainsi :

« Mes conjectures sont complètement vérifiées :  
« Chateaubriand est arrêté; c'est lui qui a abordé sur  
« la côte de Bretteville et qui avait pris le nom de  
« *John Fall*.

« Inquiet de ce que, malgré des ordres très précis  
« que j'avais donnés, John Fall n'arrivait point à  
« Saint-Lô, je chargeai le maréchal des logis de gen-  
« darmerie Mauduit, homme sûr et plein d'activité,  
« d'aller chercher ce John Fall partout où il serait, et  
« de l'amener devant moi, dans quelque état qu'il  
« fût. Il le trouva à Coutances, au moment où l'on se  
« disposait à le transférer à l'hôpital, pour lui traiter  
« les jambes, qui ont été gelées.

« Fall a paru aujourd'hui devant moi. J'avais fait  
« mettre Lelièvre dans un appartement séparé, d'où  
« il pouvait voir arriver John Fall sans être aperçu.  
« Lorsque Lelièvre l'a vu monter les degrés d'un  
« perron placé près de cet appartement, il s'est écrié,  
« en frappant des mains et en changeant de couleur :  
« — C'est Chateaubriand ! Comment donc l'a-t-on  
« pris ?

« Lelièvre n'était prévenu de rien. Cette exclama-  
« tion lui a été arrachée par la surprise. Il m'a prié  
« ensuite de ne pas dire qu'il avait nommé Chateau-  
« briand, parce qu'il serait perdu.

« J'ai laissé ignorer à John Fall que je susse qui il « était. »

Armand, transporté à Paris, déposé à la Force, subit un interrogatoire secret à la maison d'arrêt militaire de l'Abbaye. Bertrand, capitaine à la première demi-brigade de vétérans, avait été nommé, par le général Hulin devenu commandant d'armes de Paris, juge-rapporteur de la commission militaire chargée, par décret du 23 février, de connaître l'affaire d'Armand.

Les personnes compromises étaient : M. de Goyon<sup>1</sup>, envoyé à Brest par Armand, et M. de Boisé-Lucas fils, chargé de remettre des lettres de Henry-Larivière à MM. Laya et Sicard<sup>2</sup>, à Paris.

Dans une lettre du 13 mars, écrite à Fouché, Armand lui disait : « Que l'empereur daigne rendre à « la liberté des hommes qui languissent dans les pri- « sons pour m'avoir témoigné trop d'intérêt. A tout « événement, que la liberté leur soit également ren- « due. Je recommande ma malheureuse famille à la « générosité de l'empereur. »

Ces méprises d'un homme à entrailles humaines qui s'adresse à une hyène font mal. Bonaparte aussi n'était pas le lion de Florence; il ne se dessaisissait pas de l'enfant aux larmes de la mère. J'avais écrit pour demander une audience à Fouché; il me l'accorda, et m'assura, avec l'aplomb de la légèreté révo-

1. M. de Goyon-Vaurouault.

2. Laya, l'auteur de l'*Ami des lois*, et l'abbé Sicard, l'apôtre des sourds-muets. Henry-Larivière était homme d'esprit et ses lettres étaient pleines de railleries piquantes à l'adresse du gouvernement impérial. Sicard et Laya se tirèrent tous les deux à assez bon compte de cette périlleuse affaire.

lutionnaire, « qu'il avait vu Armand, que je pouvais être tranquille ; qu'Armand lui avait dit qu'il mourrait bien, et qu'en effet il avait l'air très résolu. » Si j'avais proposé à Fouché de mourir, eut-il conservé à l'égard de lui-même ce ton délibéré et cette superbe insouciance ?

Je m'adressai à madame de Rémusat, je la priai de remettre à l'impératrice une lettre de demande de justice ou de grâce à l'empereur. Madame la duchesse de Saint-Leu m'a raconté, à Arenenberg, le sort de ma lettre : Joséphine la donna à l'empereur ; il parut hésiter en la lisant, puis, rencontrant quelques mots qui le blessèrent, il la jeta au feu avec impatience. J'avais oublié qu'il ne faut être fier que pour soi.

M. de Goyon, condamné avec Armand, subit sa sentence. On avait pourtant intéressé en sa faveur madame la baronne-duchesse de Montmorency, fille de madame de Matignon, dont les Goyon étaient alliés. Une Montmorency domestique aurait dû tout obtenir, s'il suffisait de prostituer un nom pour apporter à un pouvoir nouveau une vieille monarchie. Madame de Goyon, qui ne put sauver son mari, sauva le jeune Boisé-Lucas. Tout se mêla de ce malheur qui ne frappait que des personnages inconnus ; on eût dit qu'il s'agissait de la chute d'un monde : tempêtes sur les flots, embûches sur la terre, Bonaparte, la mer, les meurtriers de Louis XVI, et peut-être quelque *passion*, âme mystérieuse des catastrophes du monde. On ne s'est pas même aperçu de toutes ces choses ; tout cela n'a frappé que moi et n'a vécu que dans ma mémoire. Qu'importaient à Napoléon des insectes écrasés par sa main sur sa couronne ?

Le jour de l'exécution <sup>1</sup>, je voulus accompagner mon camarade sur son dernier de champ de bataille ; je ne trouvai point de voiture, je courus à pied à la plaine de Grenelle. J'arrivai, tout en sueur, une seconde trop tard : Armand était fusillé contre le mur d'enceinte de Paris. Sa tête était brisée ; un chien de boucher léchait son sang et sa cervelle. Je suivis la charrette qui conduisit le corps d'Armand et de ses deux compagnons, plébéien et noble, Quintal et Goyon, au cimetière de Vaugirard où j'avais enterré M. de La Harpe. Je retrouvai mon cousin pour la dernière fois, sans pouvoir le reconnaître : le plomb l'avait défiguré, il n'avait plus de visage ; je n'y pus remarquer le ravage des années, ni même y voir la mort au travers d'un orbe informe et sanglant ; il resta jeune dans mon souvenir comme au temps du siège de Thionville. Il fut fusillé le vendredi saint : le crucifié m'apparaît au bout de tous mes malheurs. Lorsque je me promène sur le boulevard de la plaine de Grenelle, je m'arrête à regarder l'empreinte du tir, encore marquée sur la muraille. Si les balles de Bonaparte n'avaient laissé d'autres traces, on ne parlerait plus de lui <sup>2</sup>.

Étrange enchaînement de destinées ! Le général Hulin, commandant d'armes de Paris, nomma la commission qui fit sauter la cervelle d'Armand ; il avait été, jadis, nommé président de la commission qui cassa la tête du duc d'Enghien. N'aurait-il pas dû s'abstenir, après sa première infortune, de tout rapport avec un conseil de guerre ? Et moi, j'ai parlé de

1. Elle eut lieu le jour du vendredi saint, 31 mars 1809.

2. Voir l'Appendice n° III : *Armand de Chateaubriand*.



la mort du fils du grand Condé sans rappeler au général Hulin la part qu'il avait eue dans l'exécution de l'obscur soldat, mon parent. Pour juger les juges du tribunal de Vincennes, j'avais sans doute, à mon tour, reçu ma commission du ciel.

L'année 1811 fut une des plus remarquables de ma carrière littéraire<sup>1</sup>.

Je publiai l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*<sup>2</sup>, je remplaçai M. de Chénier à l'Institut, et je commençai à écrire les *Mémoires* que j'achève aujourd'hui.

Le succès de l'*Itinéraire* fut aussi complet<sup>3</sup> que

1. Chateaubriand ne dit rien du temps qui s'écoula d'avril 1809 à janvier 1811. Ces vingt mois ne furent, en effet, marqués pour lui par aucun événement politique ou littéraire. M<sup>me</sup> de Chateaubriand, de son côté, se borne ici à ces quelques lignes : « A la fin de mai (1809) nous retournâmes à la campagne, où M. de Chateaubriand s'occupa de son *Itinéraire*. Dans le courant de l'été, nous fûmes, comme de coutume, passer quelques jours à Méréville, ensuite à Verneuil chez M. de Tocqueville, d'où nous allâmes au Ménil chez M<sup>me</sup> de Rosambe. Cette vie de château était fort agréable et fort à la mode sous Bonaparte : une partie de la société, celle qui n'allait point à la nouvelle cour, passait neuf mois de l'année à la campagne. »

2. L'*Itinéraire* parut au mois de mars 1811.

3. Le succès fut attesté, comme autrefois celui d'*Atala*, par plusieurs parodies, dont la plus spirituelle avait pour titre : *Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire, en passant par la rue Mouffetard, le faubourg Saint-Marceau, le faubourg Saint-Jacques, le faubourg Saint-Germain, les quais, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne, Auteuil et Chaillot, etc., ou Lettres inédites de Chactas à Atala ; ouvrage écrit en style brillant et traduit pour la première fois du breton sur la 9<sup>e</sup> édition par M. de Châteauterne* (René Perrin). — Paris, Dentu, in-8°. — Une autre parodie, qui avait pour auteur Cadet de Gassicourt, était intitulée : *Itinéraire de Lutèce au Mont Valérien, en suivant le fleuve Séquanien et en revenant par le mont des Martyrs*. Cadet de Gassicourt avait déjà publié, en 1807, contre

celui des *Martyrs* avait été disputé. Il n'est si mince barbouilleur de papier qui, à l'apparition de son *farrago*, ne reçoive des lettres de félicitations. Parmi les nouveaux compliments qui me furent adressés, il ne m'est pas permis de faire disparaître la lettre d'un homme de vertu et de mérite qui a donné deux ouvrages dont l'autorité est reconnue, et qui ne laissent presque plus rien à dire sur Bossuet et Fénelon. L'évêque d'Alais, cardinal de Bausset<sup>1</sup>, est l'historien de ces grands prélats. Il outre infiniment la louange à mon égard, c'est l'usage reçu quand on écrit à un auteur et cela ne compte pas; mais le cardinal fait sentir du moins l'opinion générale du moment sur l'*Itinéraire*; il entrevoit, relativement à Carthage, les objections dont mon sentiment géographique serait l'objet; toutefois, ce sentiment a prévalu, et j'ai remis à leur place les ports de Didon. On aimera à retrouver dans cette lettre l'élocution d'une société choisie, ce style rendu grave et doux par la politesse, la religion et les mœurs; excellence de ton dont nous sommes si loin aujourd'hui.

Chateaubriand, une brochure intitulée : *Saint-Géran ou la nouvelle langue française, anecdote récente.*

1. Louis-François de Bausset (1748-1824). Il était évêque d'Alais depuis 1784, lorsque ce siège épiscopal fut supprimé par l'Assemblée constituante. Obligé d'abandonner son diocèse, il émigra en Suisse au commencement de 1791, mais ne tarda pas à rentrer en France. Il fut incarcéré pendant la Terreur et, après le 9 thermidor, se retira à Villemoisson, près de Longjumeau. Lors du Concordat, il donna sa démission à la demande du Pape et ne figura point parmi les nouveaux évêques, sa santé ne lui permettant pas d'accepter encore un ministère actif. Nommé pair de France en 1815 et cardinal en 1817, il fut, la même année, créé duc par Louis XVIII. Son *Histoire de Fénelon* avait paru en 1808; son *Histoire de Bossuet* parut en 1814

A Villemoisson, par Lonjumeau (Seine-et-Oise).

Ce 25 mars 1844.

« Vous avez dû recevoir, monsieur, et vous avez  
« reçu le juste tribut de la reconnaissance et de la  
« satisfaction publique; mais je puis vous assurer  
« qu'il n'est aucun de vos lecteurs qui ait joui avec  
« un sentiment plus vrai de votre intéressant ouvrage.  
« Vous êtes le premier et le seul voyageur qui n'ait  
« pas eu besoin du secours de la gravure et du dessin  
« pour mettre sous les yeux de ses lecteurs les lieux  
« et les monuments qui rappellent de beaux souvenirs  
« et de grandes images. Votre âme a tout senti, votre  
« imagination a tout peint, et le lecteur sent avec  
« votre âme et voit avec vos yeux.

« Je ne pourrais vous rendre que bien faiblement  
« l'impression que j'ai éprouvée dès les premières  
« pages, en longeant avec vous les côtes de l'île de  
« Corcyre, et en voyant aborder tous ces hommes  
« éternels, que des destins contraires y ont succes-  
« sivement conduits. Quelques lignes vous ont suffi  
« pour graver à jamais les traces de leurs pas; on les  
« retrouvera toujours dans votre *Itinéraire*, qui les  
« conservera plus fidèlement que tant de marbres qui  
« n'ont pas su garder les grands noms qui leur ont  
« été confiés.

« Je connais actuellement les monuments d'Athènes  
« comme on aime à les connaître. Je les avais déjà vus  
« dans de belles gravures, je les avais admirés,  
« mais je ne les avais pas sentis. On oublie trop sou-  
« vent que si les architectes ont besoin de la descrip-

« tion exacte, des mesures et des proportions, les  
« hommes ont besoin de retrouver l'âme et le génie  
« qui ont conçu les pensées de ces grands monuments.

« Vous avez rendu aux Pyramides cette noble et  
« profonde intention, que de frivoles déclamateurs  
« n'avaient pas même aperçue.

« Que je vous sâis gré, monsieur, d'avoir voué à la  
« juste exécution de tous les siècles ce peuple stupide  
« et féroce, qui fait depuis douze cents ans la désola-  
« tion des plus belles contrées de la terre! On sourit  
« avec vous à l'espérance de le voir rentrer dans le  
« désert d'où il est sorti.

« Vous m'avez inspiré un sentiment passager d'in-  
« dulgence pour les Arabes, en faveur du beau rappro-  
« chement que vous en avez fait avec les sauvages de  
« l'Amérique septentrionale.

« La Providence semble vous avoir conduit à Jérusalem pour assister à la dernière représentation de la  
« première scène du christianisme. S'il n'est plus donné  
« aux yeux des hommes de revoir ce tombeau, *le seul*  
« *qui n'aura rien à rendre au dernier jour*, les chré-  
« tiens le retrouveront toujours dans l'Évangile, et les  
« âmes méditatives et sensibles dans vos tableaux.

« Les critiques ne manqueront pas de vous repro-  
« cher les hommes et les faits dont vous avez couvert  
« les ruines de Carthage, que vous ne pouviez pas  
« peindre puisqu'elles n'existent plus. Mais, je vous  
« en conjure, monsieur, bornez-vous seulement à leur  
« demander s'ils ne seraient pas eux-mêmes bien  
« fâchés de ne pas les retrouver dans ces peintures si  
« attachantes.

« Vous avez le droit de jouir, monsieur, d'un genre  
 « de gloire qui vous appartient exclusivement par une  
 « sorte de création; mais il est une jouissance encore  
 « plus satisfaisante pour un caractère tel que le vôtre,  
 « c'est celle d'avoir donné aux créations de votre génie  
 « la noblesse de votre âme et l'élévation de vos senti-  
 « ments. C'est ce qui assurera, dans tous les temps, à  
 « votre nom et à votre mémoire, l'estime, l'admiration  
 « et le respect de tous les amis de la religion, de la  
 « vertu et de l'honneur.

« C'est à ce titre que je vous supplie, monsieur,  
 « d'agréer l'hommage de tous mes sentiments.

† L.-F. DE BAUSSET, anc. év. d'Alais. »

M. de Chénier<sup>1</sup> mourut le 10 janvier 1811. Mes amis eurent la fatale idée de me presser de le remplacer à l'Institut. Ils prétendaient qu'exposé comme je l'étais aux inimitiés du chef du gouvernement, aux soupçons et aux tracasseries de la police, il m'était nécessaire d'entrer dans un corps alors puissant par sa renommée et par les hommes qui le composaient; qu'à l'abri derrière ce bouclier, je pourrais travailler en paix.

J'avais une répugnance invincible à occuper une place, même en dehors du gouvernement; il me souvenait trop de ce que m'avait coûté la première. L'héritage de Chénier me semblait périlleux; je ne pourrais tout dire qu'en m'exposant; je ne voulais point passer sous silence le régicide, quoique Cambacérès fût la seconde personne de l'État; j'étais déterminé à faire entendre mes réclamations en faveur de la liberté et

1. Joseph-Marie-Blaise de *Chénier* (1764-1811).

à élever ma voix contre la tyrannie; je voulais m'expliquer sur les horreurs de 1793, exprimer mes regrets sur la famille tombée de nos rois, gémir sur les malheurs de ceux qui leur étaient restés fidèles. Mes amis me répondirent que je me trompais; que quelques louanges du chef du gouvernement, obligées dans le discours académique, louanges dont, sous un rapport, je trouvais Bonaparte digne, lui feraient avaler toutes les vérités que je voudrais dire, que j'aurais à la fois l'honneur d'avoir maintenu mes opinions et le bonheur de faire cesser les terreurs de madame de Chateaubriand. A force de m'obséder, je me rendis, de guerre lasse; mais je leur déclarai qu'ils se méprenaient; que Bonaparte, lui, ne se méprendrait point à des lieux communs sur son fils, sa femme, sa gloire; qu'il n'en sentirait que plus vivement la leçon; qu'il reconnaîtrait le démissionnaire à la mort du duc d'Enghien, et l'auteur de l'article qui fit supprimer *le Mercure*; qu'enfin, au lieu de m'assurer le repos, je ranimerais contre moi les persécutions. Ils furent bientôt obligés de reconnaître la vérité de mes paroles : il est vrai qu'ils n'avaient pas prévu la témérité de mon discours.

J'allai faire les visites d'usage aux membres de l'Académie <sup>1</sup>. Madame de Vintimille me conduisit chez

1. Un contemporain, M. Auguis, qui fut député des Deux-Sèvres, raconte ainsi de quelle façon cavalière Chateaubriand fit ses visites : « Lorsque Chateaubriand alla faire ses visites d'Académie française, il se rendit à cheval chez ses futurs confrères. Aux renommés et aux puissants, il faisait la visite entière; au fretin, il remettait sa carte et ne descendait point du fougueux coursier. Quand on en vint à la délibération, M<sup>me</sup> vota pour le cheval du nouveau confrère, disant que c'était de lui

l'abbé Morellet. Nous le trouvâmes assis dans un fauteuil devant son feu ; il s'était endormi, et l'*Itinéraire*, qu'il lisait, lui était tombé des mains. Réveillé en sursaut au bruit de mon nom annoncé par son domestique, il releva la tête et s'écria : « Il y a des longueurs, il y a des longueurs ! » Je lui dis en riant que je le voyais bien, et que j'abrégerais la nouvelle édition. Il fut bon homme et me promit sa voix, malgré *Atala*. Lorsque, dans la suite, *la Monarchie selon la Charte* parut, il ne revenait pas qu'un pareil ouvrage politique eût pour auteur le chantre de la *fille des Florides*. Grotius n'avait-il pas écrit la tragédie d'*Adam et Ève*, et Montesquieu *le Temple de Gnide*? Il est vrai que je n'étais ni Grotius ni Montesquieu.

L'élection eut lieu ; je passai au scrutin à une assez forte majorité <sup>1</sup>. Je me mis de suite à travailler à mon discours ; je le fis et le refis vingt fois, n'étant jamais content de moi : tantôt, le voulant rendre possible à la lecture, je le trouvais trop fort ; tantôt, la colère me revenant, je le trouvais trop faible. Je ne savais comment mesurer la dose de l'éloge académique. Si, malgré mon antipathie pour Napoléon, j'avais voulu rendre l'admiration que je sentais pour la partie publique de sa vie, j'aurais été bien au delà de la péroration. Milton, que je cite au commencement du discours. me

seul qu'en bonne conscience il avait reçu visite. ». — *Journal inédit de Ferdinand Denis, auteur des Scènes de la Nature sous les Tropiques et d'André le Voyageur.*

1. L'élection eut lieu le mercredi 20 février 1811, quarante jours révolus après la mort de Marie-Joseph Chénier. Il n'y avait que vingt-cinq membres présents. Chateaubriand obtint la presque unanimité. (Villemain, *M. de Chateaubriand*, p. 181.)

fournissait un modèle : dans sa *Seconde défense du peuple anglais*, il fit un éloge pompeux de Cromwell :

« Tu as non-seulement éclipsé les actions de tous  
 « nos rois, dit-il, mais celles qui ont été racontées de  
 « nos héros fabuleux. Réfléchis souvent au cher gage  
 « que la terre qui t'a donné la naissance a confié à  
 « tes soins ; la liberté qu'elle espéra autrefois de la  
 « fleur des talents et des vertus, elle l'attend mainte-  
 « nant de toi ; elle se flatte de l'obtenir de toi seul.  
 « Honore les vives espérances que nous avons conçues ;  
 « honore les sollicitudes de ta patrie inquiète ; res-  
 « pecte les regards et les blessures de tes braves com-  
 « pagnons, qui, sous ta bannière, ont hardiment com-  
 « battu pour la liberté ; respecte les ombres de ceux  
 « qui périrent sur le champ de bataille ; enfin respecte-  
 « toi toi-même ; ne souffre pas, après avoir bravé tant  
 « de périls pour l'amour des libertés, qu'elles soient  
 « violées par toi-même, ou attaquées par d'autres  
 « mains. Tu ne peux être vraiment libre que nous ne  
 « le soyons nous-mêmes. Telle est la nature des  
 « choses : celui qui empiète sur la liberté de tous est  
 « le premier à perdre la sienne et à devenir es-  
 « clave. »

Johnson n'a cité que les louanges données au Protecteur, afin de mettre en contradiction le républicain avec lui-même ; le beau passage que je viens de traduire montre ce qui faisait le contre-poids de ces louanges. La critique de Johnson est oubliée ; la défense de Milton est restée : tout ce qui tient aux entraînements des partis et aux passions du moment meurt comme eux et avec elles.

Mon discours étant prêt, je fus appelé à le lire devant



la commission nommée pour l'entendre <sup>1</sup> : il fut repoussé par cette commission, à l'exception de deux ou trois membres. Il fallait voir la terreur des fiers républicains qui m'écoutaient et que l'indépendance de mes opinions épouvantait ; ils frémissaient d'indignation et de frayeur au seul mot de liberté. M. Daru porta à Saint-Cloud le discours. Bonaparte déclara que s'il eût été prononcé, il aurait fait fermer les portes de l'Institut et m'aurait jeté dans un cul de basse-fosse pour le reste de ma vie.

Je reçus ce billet de M. Daru :

Saint-Cloud, 28 avril 1811.

« J'ai l'honneur de prévenir monsieur de Chateaubriand que lorsqu'il aura le temps ou l'occasion de venir à Saint-Cloud, je pourrai lui rendre le discours qu'il a bien voulu me confier. Je saisis cette occasion pour lui renouveler l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de le saluer.

« DARU. »

J'allai à Saint-Cloud. M. Daru me rendit le manuscrit, çà et là raturé, marqué *ab irato* de parenthèses et de traces au crayon par Bonaparte : l'ongle du lion était enfoncé partout, et j'avais une espèce de plaisir d'irritation à croire le sentir dans mon flanc. M. Daru ne me cacha point la colère de Napoléon ; mais il me

1. Elle était composé de MM. François de Neufchâteau, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Lacretelle aîné, Laujon, Legouvé.

2. Voir l'Appendice n° IV : le *Discours à l'Académie*.

dit qu'en conservant la péroraison, sauf quelques mots, et en changeant presque tout le reste, je serais reçu avec de grands applaudissements. On avait copié le discours au château, en supprimant quelques passages et en interpolant quelques autres. Peu de temps après, il parut dans les provinces imprimé de la sorte.

Ce discours est un des meilleurs titres de l'indépendance de mes opinions et de la constance de mes principes. M. Suard, libre et ferme, disait que s'il avait été lu en pleine Académie, il aurait fait crouler les voûtes de la salle sous un tonnerre d'applaudissements. Se figure-t-on, en effet, le chaleureux éloge de la liberté prononcé au milieu de la servilité de l'Empire?

J'avais conservé le manuscrit raturé avec un soin religieux ; le malheur a voulu qu'en quittant l'infirmerie de Marie-Thérèse il fût brûlé avec une foule de papiers. Néanmoins, les lecteurs de ces *Mémoires* n'en seront pas privés : un de mes collègues eut la générosité d'en prendre copie ; la voici :

« Lorsque Milton publia le *Paradis perdu*, aucune  
 « voix ne s'éleva dans les trois royaumes de la Grande-  
 « Bretagne pour louer un ouvrage qui, malgré ses  
 « nombreux défauts, n'en est pas moins un des plus  
 « beaux monuments de l'esprit humain. L'Homère  
 « anglais mourut oublié, et ses contemporains lais-  
 « sèrent à l'avenir le soin d'immortaliser le chantre  
 « d'*Eden*. Est-ce là une de ces grandes injustices lit-  
 « téraires dont presque tous les siècles offrent des  
 « exemples? Non, messieurs ; à peine échappés aux  
 « guerres civiles, les Anglais ne purent se résoudre

« à célébrer la mémoire d'un homme qui se fit remar-  
« quer par l'ardeur de ses opinions dans un temps de  
« calamités. Que réserverons-nous, dirent-ils, à la  
« tombe du citoyen qui se dévoue au salut de son  
« pays, si nous prodiguons les honneurs aux cendres  
« de celui qui peut, tout au plus, nous demander une  
« généreuse indulgence? La postérité rendra justice à  
« la mémoire de Milton; mais nous, nous devons une  
« leçon à nos fils; nous devons leur apprendre, par  
« notre silence, que les talents sont un présent funeste  
« quand ils s'allient aux passions, et qu'il vaut mieux  
« se condamner à l'obscurité que de se rendre célèbre  
« par les malheurs de sa patrie.

« Imiterai-je, messieurs, ce mémorable exemple, ou  
« vous parlerai-je de la personne et des ouvrages de  
« M. Chénier? Pour concilier vos usages et mes opi-  
« nions, je crois devoir prendre un juste milieu entre  
« un silence absolu et un examen approfondi. Mais,  
« quelles que soient mes paroles, aucun fiel n'empoî-  
« sonnera ce discours. Si vous retrouvez en moi la  
« franchise de Duclos, mon compatriote, j'espère vous  
« prouver aussi que j'ai la même loyauté. \*

« Il eût été curieux sans doute de voir ce qu'un  
« homme dans ma position, avec mes principes et mes  
« opinions, pourrait dire de l'homme dont j'occupe  
« aujourd'hui la place. Il serait intéressant d'examiner  
« l'influence des révolutions sur les lettres, de mon-  
« trer comment les systèmes peuvent égarer le talent,  
« le jeter dans des routes trompeuses qui semblent  
« conduire à la renommée, et qui n'aboutissent qu'à  
« l'oubli. Si Milton, malgré ses égarements politiques,  
« a laissé des ouvrages que la postérité admire, c'est

« que Milton, sans être revenu de ses erreurs, se retira  
 « d'une société qui se retirait de lui, pour chercher  
 « dans la religion l'adoucissement de ses maux et la  
 « source de sa gloire. Privé de la lumière du ciel, il  
 « se créa une nouvelle terre, un nouveau soleil, et  
 « sorti pour ainsi dire d'un monde où il n'avait vu que  
 « des malheurs et des crimes, il plaça dans les ber-  
 « ceaux d'Éden cette innocence primitive, cette félicité  
 « sainte qui régnèrent sous les tentes de Jacob et de  
 « Rachel; et il mit aux enfers les tourments, les pas-  
 « sions et les remords de ces hommes dont il avait  
 « partagé les fureurs.

« Malheureusement, les ouvrages de M. Chénier,  
 « quoiqu'on y découvre le germe d'un talent remar-  
 « quable, ne brillent ni par cette antique simplicité,  
 « ni par cette majesté sublime. L'auteur se distinguait  
 « par un esprit éminemment classique. Nul ne con-  
 « naissait mieux les principes de la littérature ancienne  
 « et moderne : théâtre, éloquence, histoire, critique,  
 « satire, il a tout embrassé; mais ses écrits portent  
 « l'empreinte des jours désastreux qui les ont vus  
 « naître. Trop souvent dictés par l'esprit de parti, ils  
 « ont été applaudis par les factions. Séparerai-je, dans  
 « les travaux de mon prédécesseur, ce qui est déjà  
 « passé comme nos discordes, et ce qui restera peut-  
 « être comme notre gloire? Ici se trouvent confondus  
 « les intérêts de la société et les intérêts de la litté-  
 « rature. Je ne puis assez oublier les uns pour m'oc-  
 « cuper uniquement des autres; alors, messieurs, je  
 « suis obligé de me taire, ou d'agiter des questions  
 « politiques.

« Il y a des personnes qui voudraient faire de la

« littérature une chose abstraite, et l'isoler au milieu  
« des affaires humaines. Ces personnes me diront :  
« Pourquoi garder le silence ? ne considérez les ou-  
« vrages de M. Chénier que sous les rapports litté-  
« raires. C'est-à-dire, messieurs, qu'il faut que j'abuse  
« de votre patience et de la mienne pour répéter des  
« lieux communs que l'on trouve partout, et que vous  
« connaissez mieux que moi. Autres temps, autres  
« mœurs : héritiers d'une longue suite d'années pai-  
« sibles, nos devanciers pouvaient se livrer à des dis-  
« cussions purement académiques, qui prouvaient  
« encore moins leur talent que leur bonheur. Mais  
« nous, restes infortunés d'un grand naufrage, nous  
« n'avons plus ce qu'il faut pour goûter un calme si  
« parfait. Nos idées, nos esprits, ont pris un cours  
« différent. L'homme a remplacé en nous l'académi-  
« cien : en dépouillant les lettres de ce qu'elles peu-  
« vent avoir de futile, nous ne les voyons plus qu'à  
« travers nos puissants souvenirs et l'expérience de  
« notre adversité. Quoi ! après une révolution qui  
« nous a fait parcourir en quelques années les événe-  
« nements de plusieurs siècles, on interdira à l'écri-  
« vain toute considération élevée, on lui refusera  
« d'examiner le côté sérieux des objets ! Il passera  
« une vie frivole à s'occuper de chicanes grammati-  
« cales, de règles de goût, de petites sentences litté-  
« raires ! Il vieillira enchaîné dans les langes de son  
« berceau ! Il ne montrera pas sur la fin de ses jours  
« un front sillonné par ses longs travaux, par ses  
« graves pensées, et souvent ces mâles douleurs qui  
« ajoutent à la grandeur de l'homme ! Quels soins  
« importants auront donc blanchi ses cheveux ? Les

« misérables peines de l'amour-propre et les jeux pué-  
« rils de l'esprit.

« Certes, messieurs, ce serait nous traiter avec un  
« mépris bien étrange ! Pour moi, je ne puis ainsi me  
« rapetisser, ni me réduire à l'état d'enfance, dans  
« l'âge de la force et de la raison. Je ne puis me ren-  
« fermer dans le cercle étroit qu'on voudrait tracer  
« autour de l'écrivain. Par exemple, messieurs, si je  
« voulais faire l'éloge de l'homme de lettres, de  
« l'homme de cour qui préside à cette assemblée <sup>1</sup>,  
« croyez-vous que je me contenterais de louer en lui  
« cet esprit français, léger, ingénieux, qu'il a reçu de  
« sa mère, et dont il offre parmi nous le dernier mo-  
« dèle ? Non sans doute : je voudrais encore faire  
« briller dans tout son éclat le beau nom qu'il porte.  
« Je citerais le duc de Boufflers qui fit lever aux Au-  
« trichiens le blocus de Gênes. Je parlerais du maré-  
« chal son père, de ce gouverneur qui disputa aux  
« ennemis de la France les remparts de Lille, et con-  
« sola par cette défense mémorable la vieillesse mal-  
« heureuse d'un grand roi. C'est de ce compagnon  
« de Turenne que Madame de Maintenon disait : En  
« lui le cœur est mort le dernier. Enfin je passerais  
« jusqu'à ce Louis de Boufflers, dit le *Robuste*, qui  
« montrait dans les combats la vigueur et le cou-  
« rage d'Hercule. Ainsi je trouverais aux deux extré-  
« mités de cette famille la force et la grâce, le che-  
« valier et le troubadour. On veut que les Français  
« soient fils d'Hector : je croirais plutôt qu'ils descen-  
« dent d'Achille, car ils manient, comme ce héros, la  
« lyre et l'épée.

1. M. de Boufflers.

« Si je voulais, messieurs, vous entretenir du poète <sup>1</sup>  
 « célèbre qui chanta la nature d'une voix si brillante,  
 « pensez-vous que je me bornerais à vous faire remar-  
 « quer l'admirable flexibilité d'un talent qui sut rendre  
 « avec un mérite égal les beautés régulières de Vir-  
 « gile et les beautés incorrectes de Milton? Non : je  
 « vous montrerais aussi ce poète ne voulant pas se  
 « séparer de ses infortunés compatriotes, les suivant  
 « avec sa lyre aux rives étrangères, chantant leurs  
 « douleurs pour les consoler ; illustre banni au milieu  
 « de cette foule d'exilés dont j'augmentais le nombre.  
 « Il est vrai que son âge et ses infirmités, ses talents  
 « et sa gloire, ne l'avaient pas mis dans sa patrie à  
 « l'abri des persécutions. On voulait lui faire acheter  
 « la paix par des vers indignes de sa muse, et sa muse  
 « ne put chanter que la redoutable immortalité du  
 « crime et la rassurante immortalité de la vertu :  
 « *Rassurez-vous, vous êtes immortels* <sup>2</sup>.

« Si je voulais enfin, messieurs, vous parler d'un  
 « ami bien cher à mon cœur, d'un de ces amis <sup>3</sup>  
 « qui, selon Cicéron, rendent la prospérité plus éclatante  
 « et l'adversité plus légère, je vanterais la finesse

1. L'abbé Delille.

2. C'est un vers du *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, composé par l'abbé Delille pendant la Terreur. Voici les strophes auxquelles Chateaubriand faisait allusion :

Oui, vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,  
 Des éternelles lois renversez les autels ;  
 Lâches oppresseurs de la terre,  
 Tremblez, vous êtes immortels !

Et vous, vous du malheur victimes passagères,  
 Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,  
 Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,  
 Consolez-vous, vous êtes immortels !

3. M. de Fontanes.

« et la pureté de son goût, l'élégance exquise de sa  
 « prose, la beauté, la force, l'harmonie de ses vers,  
 « qui, formés sur les grands modèles, se distinguent  
 « néanmoins par un caractère original. Je vanterais  
 « ce talent supérieur qui ne connut jamais les senti-  
 « ments de l'envie, ce talent heureux de tous les suc-  
 « cès qui ne sont pas les siens, ce talent qui depuis  
 « dix années ressent tout ce qui peut m'arriver d'ho-  
 « norable, avec cette joie naïve et profonde connue  
 « seulement des plus généreux caractères et de la plus  
 « vive amitié. Mais je n'omettrais pas la partie poli-  
 « tique de mon ami. Je le peindrais à la tête d'un des  
 « premiers corps de l'État, prononçant ces discours qui  
 « sont des chefs-d'œuvre de bienséance, de mesure et  
 « de noblesse. Je le représenterais sacrifiant le doux  
 « commerce des Muses à des occupations qui seraient  
 « sans doute sans charmes, si l'on ne s'y livrait dans  
 « l'espoir de former des enfants capables de suivre un  
 « jour l'exemple de leurs pères et d'éviter nos erreurs.

« En parlant des hommes de talent dont se compose  
 « cette assemblée, je ne pourrais donc m'empêcher de  
 « les considérer sous le rapport de la morale et de la  
 « société. L'un se distingue au milieu de vous par un  
 « esprit fin, délicat et sage, par une urbanité si rare  
 « aujourd'hui, et par la constance la plus honorable  
 « dans ses opinions modérées<sup>1</sup>. L'autre, sous les  
 « glaces de l'âge, a retrouvé toute la chaleur de la jeu-  
 « nesse pour plaider la cause des malheureux<sup>2</sup>. Celui-

1. M. Suard.

2. L'abbé Morellet, qui avait publié en 1795 deux éloquentes écrits en faveur des victimes de la Révolution, le *Cri des familles* et la *Cause des pères*.



« ci, historien élégant et agréable poète, nous devient  
 « plus respectable et plus cher par le souvenir d'un  
 « père et d'un fils mutilés au service de la patrie <sup>1</sup>.  
 « Celui-là, en rendant l'ouïe aux sourds et la parole  
 « aux muets, nous rappelle les miracles du culte évan-  
 « gélique auquel il s'est consacré <sup>2</sup>. N'est-il point  
 « parmi vous, messieurs, des témoins de vos anciens  
 « triomphes, qui puissent raconter au digne héritier  
 « du chancelier d'Aguesseau comment le nom de son  
 « aïeul fut jadis applaudi dans cette assemblée <sup>3</sup> ? Je  
 « passe aux nourrissons favoris des neuf Sœurs, et  
 « j'aperçois le vénérable auteur d'*Œdipe* retiré dans  
 « la solitude, et Sophocle oubliant à Colone la gloire  
 « qui le rappelle dans Athènes <sup>4</sup>. Combien nous devons

1. Le comte de Ségur, fils du maréchal de Ségur et père du général de Ségur. Ce dernier, le futur historien de la guerre de Russie, avait été criblé de balles, à la bataille de Sommo-Sierra, le 30 novembre 1808; il avait reçu en pleine poitrine un biscaïen qui lui avait mis le cœur à découvert. Mutilé, sanglant, de sa main crispée tenant toujours son sabre, il lui fallut faire retraite avec ses compagnons sous une pluie de fer et de feu, exposé sans cesse à recevoir le coup décisif; il tomba enfin dans les bras de nos grenadiers du 96<sup>e</sup>. Pendant que le colonel de La Grange lui donnait les premiers soins, animé par la lutte, il criait encore : « En avant! en avant! que l'infanterie nous venge! » L'empereur le vit de loin, et s'étant informé : « Ah! pauvre Ségur! s'écria-t-il. Yvan, allez vite et sauvez-le moi! » (*Le général Philippe de Ségur*, par Saint-René Taillandier, p. 97.)

2. L'abbé Sicard.

3. Le comte d'Aguesseau.

4. Ducis, — le vieux Ducis fut particulièrement sensible à ce que Chateaubriand disait de lui. Il écrivait à M. Odogharty de La Tour, le 20 juillet 1814 : « Dites bien, mon cher ami, à M. de Chateaubriand, combien je suis sensible à l'honneur de son estime. Ce qu'il a dit de moi dans son Discours de réception n'est point une chose vulgaire ni dite vulgairement. Il a le se-

« aimer les autres fils de Melpomène, qui nous ont  
 « intéressés aux malheurs de nos pères! Tous les  
 « cœurs français ont de nouveau tremblé au pressen-  
 « timent de la mort d'Henri IV <sup>1</sup>. La muse tragique a  
 « rétabli l'honneur de ces preux chevaliers lâchement  
 « trahis par l'histoire, et noblement vengés par l'un  
 « de nos modernes Euripides <sup>2</sup>.

« Descendant aux successeurs d'Anacréon, je m'ar-  
 « rêterais à cet homme aimable qui, semblable au  
 « vieillard de Téos, reedit encore, après quinze lustres,  
 « ces chants amoureux que l'on fait entendre à quinze  
 « ans <sup>3</sup>. J'irais, messieurs, chercher votre renommée  
 « sur ces mers orageuses que gardait autrefois le  
 « géant Adamastor, et qui se sont apaisées aux noms  
 « charmants d'Éléonore <sup>4</sup> et de Virginie <sup>5</sup>. *Tibi rident*  
 « *œquora*.

« Hélas! trop de talents parmi nous ont été errants  
 « et voyageurs! La poésie n'a-t-elle pas chanté en vers  
 « harmonieux l'art de Neptune <sup>6</sup>, cet art si fatal qui la  
 « transporta sur des bords lointains? Et l'éloquence  
 « française, après avoir défendu l'État et l'autel, ne  
 « se retire-t-elle pas comme à sa source dans la patrie  
 « de saint Ambroise <sup>7</sup>? Que ne puis-je placer ici tous

*cret des mots puissants*, et son suffrage est une puissance encore. »

1. Gabriel Legouvé, auteur de *la Mort d'Abel*, *d'Epicharis* et *Néron* et de *la Mort d'Henri IV*.

2. Raynouard, auteur de la tragédie des *Templiers*.

3. Laujon.

4. Parny, le chantre d'Éléonore, né à l'île Bourbon.

5. Bernardin de Saint-Pierre.

6. Esmenard, auteur d'un poème sur *la Navigation*.

7. Le cardinal Maury, déjà nommé par l'Empereur archevêque de Paris (16 octobre 1810), mais dans lequel Chateaubriand ne

« les membres de cette assemblée dans un tableau  
« dont la flatterie n'a point embelli les couleurs ! Car,  
« s'il est vrai que l'envie obscurcisse quelquefois les  
« qualités estimables des gens de lettres, il est encore  
« plus vrai que cette classe d'hommes se distingue  
« par des sentiments élevés, par des vertus désinté-  
« ressées, par la haine de l'oppression, le dévoue-  
« ment à l'amitié et la fidélité au malheur. C'est ainsi,  
« messieurs, que j'aime à considérer un sujet sous  
« toutes les faces, et que j'aime surtout à rendre les  
« lettres sérieuses en les appliquant aux plus hauts  
« sujets de la morale, de la philosophie et de l'his-  
« toire. Avec cette indépendance d'esprit, il faut donc  
« que je m'abstienne de toucher à des ouvrages qu'il  
« est impossible d'examiner sans irriter les passions.  
« Si je parlais de la tragédie de *Charles IX*, pourrais-  
« je m'empêcher de venger la mémoire du cardinal  
« de Lorraine, et de discuter cette étrange leçon  
« donnée aux rois ? Caius Gracchus, Calas, Henri VIII,  
« Fénelon, m'offriraient sur plusieurs points cette al-  
« tération de l'histoire pour appuyer les mêmes doc-  
« trines. Si je lis les satires, j'y trouve immolés des  
« hommes placés aux premiers rangs de cette assem-  
« blée ; toutefois, écrites d'un style pur, élégant et fa-  
« cile, elles rappellent agréablement l'école de Voltaire,  
« et j'aurais d'autant plus de plaisir à les louer, que  
« mon nom n'a pas échappé à la malice de l'auteur <sup>1</sup>.

voulait voir que l'évêque de Montefiascone, nommé par le pape Pie VI (21 février 1794).

1. Allusion à une tirade de la satire de Marie-Joseph Chénier, intitulée *les Nouveaux Saints* et qui commence ainsi :

Ah ! vous parlez du diable ? il est bien poétique,  
Dit le dévot Chactas, ce sauvage érotique.

« Mais laissons là des ouvrages qui donneraient  
 « lieu à des récriminations pénibles : je ne troublerai  
 « point la mémoire d'un écrivain qui fut votre collè-  
 « gue et qui compte encore parmi vous des admira-  
 « teurs et des amis ; il devra à cette religion, qui lui  
 « parut si méprisable dans les écrits de ceux qui la  
 « défendent, la paix que je souhaite à sa tombe. Mais  
 « ici même, messieurs, ne serai-je point assez mal-  
 « heureux pour trouver un écueil ? Car en portant à  
 « M. Chénier ce tribut de respect que tous les morts  
 « réclament, je crains de rencontrer sous mes pas des  
 « cendres bien autrement illustres. Si des interpréta-  
 « tions peu généreuses voulaient me faire un crime  
 « de cette émotion involontaire, je me réfugierais au  
 « pied de ces autels expiatoires qu'un puissant mo-  
 « narque élève aux mânes des dynasties outragées.  
 « Ah ! qu'il eût été plus heureux pour M. Chénier de  
 « n'avoir point participé à ces calamités publiques,  
 « qui retombèrent enfin sur sa tête ! Il a su comme  
 « moi ce que c'est que de perdre dans les orages un  
 « frère tendrement chéri. Qu'auraient dit nos malheu-  
 « reux frères si Dieu les eût appelés le même jour à  
 « son tribunal ? S'ils s'étaient rencontrés au moment  
 « suprême, avant de confondre leur sang, ils nous au-  
 « raient crié sans doute : Cessez vos guerres intesti-  
 « nes, revenez à des sentiments d'amour et de paix ;  
 « la mort frappe également tous les partis, et vos  
 « cruelles divisions nous coûtent la jeunesse et la  
 « vie. » Tels auraient été leurs cris fraternels.

« Si mon prédécesseur pouvait entendre ces paroles  
 « qui ne consolent plus que son ombre, il serait sen-  
 « sible à l'hommage que je rends ici à son frère, car

« il était naturellement généreux; ce fut même cette  
« générosité de caractère qui l'entraîna dans des nou-  
« veautés bien séduisantes sans doute, puisqu'elles  
« promettaient de nous rendre les vertus de Fabri-  
« cius. Mais bientôt trompé dans son espérance, son  
« humeur s'aigrit, son talent se dénatura. Transporté  
« de la solitude du poète au milieu des factions, com-  
« ment aurait-il pu se livrer à ces sentiments qui font  
« le charme de la vie? Heureux s'il n'eût vu d'autre  
« ciel que le ciel de la Grèce, sous lequel il était né !  
« s'il n'eût contemplé d'autres ruines que celles de  
« Sparte et d'Athènes! Je l'aurais peut-être rencontré  
« dans la belle patrie de sa mère, et nous nous se-  
« rions juré amitié sur les bords du Permesse; ou  
« bien, puisqu'il devait revenir aux champs paternels,  
« que ne me suivit-il dans les déserts où je fus jeté  
« par nos tempêtes! Le silence des forêts aurait calmé  
« cette âme troublée, et les cabanes des sauvages  
« l'eussent peut-être réconcilié avec les palais des  
« rois. Vain souhait! M. Chénier resta sur le théâtre  
« de nos agitations et de nos douleurs. Atteint, jeune  
« encore, d'une maladie mortelle, vous le vites, mes-  
« sieurs, s'incliner lentement vers le tombeau et quit-  
« ter pour toujours... On ne m'a point raconté ses  
« derniers moments.

« Nous tous, qui vécûmes dans les troubles et les  
« agitations, nous n'échapperons pas aux regards de  
« l'histoire. Qui peut se flatter d'être trouvé sans  
« tache, dans un temps de délire où personne n'avait  
« l'usage entier de sa raison? Soyons donc pleins d'in-  
« dulgence pour les autres; excusons ce que nous ne  
« pouvons approuver. Telle est la faiblesse humaine,

« que le talent, le génie, la vertu même, peuvent quel-  
« quefois franchir les bornes du devoir. M. Chénier  
« adora la liberté; pourrait-on lui en faire un crime?  
« Les chevaliers eux-mêmes, s'ils sortaient de leurs  
« tombeaux, suivraient la lumière de notre siècle. On  
« verrait se former cette illustre alliance entre l'hon-  
« neur et la liberté, comme sous le règne des Valois  
« les créneaux gothiques couronnaient avec une grâce  
« infinie dans nos monuments les ordres empruntés  
« des Grecs. La liberté n'est-elle pas le plus grand des  
« biens et le premier des besoins de l'homme? Elle  
« enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est né-  
« cessaire à l'ami des Muses comme l'air qu'il respire.  
« Les arts peuvent, jusqu'à un certain point, vivre  
« dans la dépendance parce qu'ils se servent d'une  
« langue à part qui n'est pas entendue de la foule;  
« mais les lettres, qui parlent une langue universelle,  
« languissent et meurent dans les fers. Comment tra-  
« cera-t-on des pages dignes de l'avenir, s'il faut  
« s'interdire, en écrivant, tout sentiment magnanime  
« toute pensée forte et grande? La liberté est si natu-  
« rellement l'amie des sciences et des lettres, qu'elle  
« se réfugie auprès d'elles lorsqu'elle est bannie du  
« milieu des peuples; et c'est nous, messieurs, qu'elle  
« charge d'écrire ses annales et de la venger de ses  
« ennemis, de transmettre son nom et son culte à la  
« dernière postérité. Pour qu'on ne se trompe pas  
« dans l'interprétation de ma pensée, je déclare que  
« je ne parle ici que de la liberté qui naît de l'ordre et  
« enfante des lois, et non de cette liberté fille de la  
« licence et mère de l'esclavage. Le tort de l'auteur de  
« *Charles IX* ne fut donc pas d'avoir offert son en-

« cens à la première de ces divinités, mais d'avoir cru  
« que les droits qu'elle nous donne sont incompati-  
« bles avec un gouvernement monarchique. C'est  
« dans ses opinions qu'un Français met cette indé-  
« pendance que d'autres peuples placent dans leurs  
« lois. La liberté est pour lui un sentiment plutôt  
« qu'un principe, et il est citoyen par instinct et sujet  
« par choix. Si l'écrivain dont vous déplorez la perte  
« avait fait cette réflexion, il n'aurait pas embrassé  
« dans un même amour la liberté qui fonde et la li-  
« berté qui détruit.

« J'ai, messieurs, fini la tâche que les usages de  
« l'Académie m'ont imposée. Près de terminer ce dis-  
« cours, je suis frappé d'une idée qui m'attriste; il  
« n'y a pas longtemps que M. Chénier prononçait sur  
« mes ouvrages des arrêts qu'il se préparait à pu-  
« blier : et c'est moi qui juge aujourd'hui mon juge.  
« Je le dis dans toute la sincérité de mon cœur, j'ai-  
« merais mieux encore être exposé aux satires d'un  
« ennemi, et vivre en paix dans la solitude, que de  
« vous faire remarquer, par ma présence au milieu  
« de vous, la rapide succession des hommes sur la  
« terre, la subite apparition de cette mort qui ren-  
« verse nos projets et nos espérances, qui nous em-  
« porte tout à coup, et livre quelquefois notre mé-  
« moire à des hommes entièrement opposés à nos  
« sentiments et à nos principes. Cette tribune est une  
« espèce de champ de bataille où les talents viennent  
« tour à tour briller et mourir. Que de génies divers  
« elle a vus passer ! Corneille, Racine, Boileau, La  
« Bruyère, Bossuet, Fénelon, Voltaire, Buffon, Mon-  
« tesquieu... Qui ne serait effrayé, messieurs, en pen-

« sant qu'il va former un anneau dans la chaîne  
« de cette illustre lignée? Accablé du poids de ces  
« noms immortels, ne pouvant me faire reconnaître  
« à mes talents pour héritier légitime, je tâcherai du  
« moins de prouver ma descendance par mes senti-  
« ments.

« Quand mon tour sera venu de céder ma place à  
« l'orateur qui doit parler sur ma tombe, il pourra  
« traiter sévèrement mes ouvrages ; mais il sera forcé  
« de dire que j'aimais avec transport ma patrie, que  
« j'aurais souffert mille maux plutôt que de coûter  
« une seule larme à mon pays, que j'aurais fait sans  
« balancer le sacrifice de mes jours à ces nobles sen-  
« timents, qui seuls donnent du prix à la vie et de la  
« dignité à la mort.

« Mais quel temps ai-je choisi, messieurs, pour  
« vous parler de deuil et de funérailles ! Ne sommes-  
« nous pas environnés de fêtes ? Voyageur solitaire,  
« je méditais il y a quelques jours sur la ruine des  
« empires détruits : et je vois s'élever un nouvel em-  
« pire. Je quitte à peine ces tombeaux où dorment  
« les nations ensevelies, et j'aperçois un berceau  
« chargé des destinées de l'avenir. De toutes parts  
« retentissent les acclamations du soldat. César monte  
« au Capitole ; les peuples racontent les merveilles,  
« les monuments élevés, les cités embellies, les fron-  
« tières de la patrie baignées par ces mers lointaines  
« qui portaient les vaisseaux de Scipion, et par ces  
« mers reculées que ne vit pas Germanicus.

« Tandis que le triomphateur s'avance entouré de  
« ses légions, que feront les tranquilles enfants des  
« Muses ? Ils marcheront au-devant du char pour



« joindre l'olivier de la paix aux palmes de la victoire,  
« pour présenter au vainqueur la troupe sacrée, pour  
« mêler aux récits guerriers les touchantes images  
« qui faisaient pleurer Paul-Émile sur les malheurs  
« de Persée.

« Et vous, fille des Césars, sortez de votre palais  
« avec votre jeune fils dans vos bras ; venez ajouter la  
« grâce à la grandeur, venez attendrir la victoire et  
« tempérer l'éclat des armes par la douce majesté  
« d'une reine et d'une mère. »

Dans le manuscrit qui me fut rendu, le commencement du discours qui a rapport aux opinions de Milton était *barré* d'un bout à l'autre de la main de Bonaparte. Une partie de ma réclamation contre l'isolement des affaires dans lequel on voudrait tenir la littérature était également *stigmatisée* au crayon. L'éloge de l'abbé Delille, qui rappelait l'émigration, la fidélité du poète aux malheurs de la famille royale et aux souffrances de ses compagnons d'exil, était mis entre *parenthèses* ; l'éloge de M. de Fontanes avait une *croix*. Presque tout ce que je disais sur M. Chénier, sur son frère, sur le mien, sur les autels expiatoires que l'on préparait à Saint-Denis, était *haché* de traits. Le paragraphe commençant par ces mots : « M. de Chénier adora la liberté, etc. » avait une *double rature* longitudinale. Néanmoins les agents de l'Empire, en publiant ce discours, ont conservé assez correctement ce paragraphe.

Tout ne fut pas fini quand on m'eut rendu mon discours ; on voulait me contraindre à en faire un second. Je déclarai que ie m'en tenais au premier et que je

n'en ferais pas d'autre. La commission me déclara alors que je ne serais pas reçu à l'Académie.

Des personnes pleines de grâces, de générosité et de courage, que je ne connaissais pas, s'intéressaient à moi. Madame Lindsay, qui, lors de ma rentrée en France en 1800, m'avait ramené de Calais à Paris, parla à madame Gay<sup>1</sup>; celle-ci s'adressa à madame Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, laquelle invita le duc de Rovigo à me laisser à l'écart. Les femmes de ce temps-là interposaient leur beauté entre la puissance et la fortune.

Tout ce bruit se prolongea par les prix décennaux jusque dans l'année 1812. Bonaparte, qui me persécutait, fit demander à l'Académie, à propos de ces

1. Marie-Françoise-Sophie *Nichault de Lavalette*, M<sup>me</sup> Sophie Gay (1776-1852), auteur de romans qui ont eu du succès et dont les meilleurs sont : *Léonie de Montbreuse*, *Anatole*, *les Malheurs d'un amant heureux*, *un Mariage sous l'Empire*, *la Duchesse de Châteauroux*, *le Comte de Guiche*. Elle a eu pour fille M<sup>lle</sup> Delphine Gay, qui devint M<sup>me</sup> Émile de Girardin. — M<sup>me</sup> Sophie Gay a publié, dans *la Presse* du 14 août 1849, la lettre que Chateaubriand lui avait écrite, au mois d'avril 1811, pour la remercier du service qu'elle venait de lui rendre. En voici le texte :

« Vous êtes, Madame, si bonne et si douce pour moi que je ne sais comment vous remercier. J'irais à l'instant même mettre ma reconnaissance à vos pieds, si des affaires de toutes les sortes ne s'opposaient à l'extrême plaisir que j'aurais à vous voir. Je ne pourrai même aller vous présenter tous mes hommages que jeudi prochain, entre midi et une heure, si vous êtes assez bonne pour me recevoir. Je suis obligé d'aller à la campagne. Pardonnez, Madame, à cette *écriture arabe*. Songez que c'est une espèce de sauvage qui vous écrit, mais un sauvage qui n'oublie jamais les services qu'on lui a rendus et la bienveillance que l'on lui témoigne.

• Mardi.

« DE CHATEAUBRIAND. »

prix, pourquoi elle n'avait point mis sur les rangs le *Génie du christianisme*. L'Académie s'expliqua; plusieurs de mes confrères écrivirent leur jugement peu favorable à mon ouvrage<sup>1</sup>. J'aurais pu leur dire ce qu'un poète grec dit à un oiseau : « Fille de l'Attique, « nourrie de miel, toi qui chantes si bien, tu enlèves « une cigale, bonne chanteuse comme toi, et tu la « portes pour nourriture à tes petits. Toutes deux « ailées, toutes deux habitant ces lieux, toutes deux « célébrant la naissance du printemps, ne lui rendras-tu pas la liberté? Il n'est pas juste qu'une chanteuse « périsse du bec d'une de ses semblables<sup>2</sup> »

1. Voir l'*Appendice* n° V : *Le GÉNIE DU CHRISTIANISME et les prix décennaux*.

2. C'est une épigramme de l'*Anthologie*. L'oiseau à qui s'adresse le poète grec, c'est l'hirondelle, « trop amie de l'auteur, selon la très fine remarque de M. de Marcellus (p. 189), pour qu'il ose la nommer quand il va en médire. » — Chateaubriand aimait beaucoup l'*Anthologie* grecque et se plaisait à la citer. Lui-même aurait pu, au besoin, lui fournir des modèles. J'en trouve la preuve à la date même où nous sommes, « A cette époque de perfection, dit Sainte-Beuve (*Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, II, 98), à cette époque de perfection où il était parvenu (1811-1813), il excellait même dans des bagatelles; il portait de sa grandeur jusque dans les moindres élégances; et j'ai trouvé sur un Album du temps (celui de M<sup>me</sup> de Rémusat) cette admirable épigramme écrite de sa main; elle serait célèbre si elle était traduite de l'*Anthologie* et ferait chef-d'œuvre entre les plus belles de l'antique recueil, entre celles d'un Antipater de Sidon ou d'un Léonidas de Tarente :

« La Gloire, l'Amour et l'Amitié descendirent un jour de l'Olympe pour visiter les peuples de la terre. Ces divinités résolurent d'écrire l'histoire de leur voyage et le nom des hommes qui leur donneraient l'hospitalité. La Gloire prit dans ce dessein un morceau de marbre, l'Amour des tablettes de cire, et l'Amitié un livre blanc. Les trois voyageurs parcoururent le monde, et se présentèrent un soir à ma porte : je m'empressai de les recevoir avec le respect que l'on doit aux Dieux. Le lendemain ma-

Ce mélange de colère et d'attrait de Bonaparte contre et pour moi est constant et étrange : naguère il menace, et tout à coup il demande à l'Institut pourquoi il n'a pas parlé de moi à l'occasion des prix décennaux. Il fait plus, il déclare à Fontanes que, puisque l'Institut ne me trouve pas digne de concourir pour le prix, il m'en donnera un, qu'il me nommera surintendant général de toutes les bibliothèques de France ; surintendance appointée comme une ambassade de première classe. La première idée que Bonaparte avait eue de m'employer dans la carrière diplomatique ne lui passait pas : il n'admettait point, pour cause à lui bien connue, que j'eusse cessé de faire partie du ministère des relations extérieures. Et toutefois, malgré ces munificences projetées, son préfet de police m'invite quelque temps après à m'éloigner de Paris, et je vais continuer mes *Mémoires* à Dieppe<sup>1</sup>.

Bonaparte descend au rôle d'écolier taquin ; il détache l'*Essai sur les Révolutions* et il se réjouit de la

tin, à leur départ, la Gloire ne put parvenir à graver mon nom sur son marbre ; l'Amour, après l'avoir tracé sur ses tablettes, l'effaça bientôt en riant ; l'Amitié seule me promit de le conserver dans son livre.

« DE CHATEAUBRIAND. — 1813. »

1. Le 4 septembre 1812, Chateaubriand reçut du préfet de police l'ordre de s'éloigner de Paris ; il se retira à Dieppe. (Voir le tome I des *Mémoires*, p. 63.) — Avant de quitter Paris, il adressa ce billet à Joubert, par manière d'adieu : « Mon cher ami, je voulais aller vous embrasser. Je pars cette nuit pour Dieppe ; j'ai grand besoin de respirer un peu l'air de ma nourrice, la mer. La Chatte (M<sup>me</sup> de Chateaubriand) va se trouver bien seule, puisque vous partez aussi. Je vous embrasse donc tendrement, ainsi que le Loup (M<sup>me</sup> Joubert). » — A la page 191 de son livre sur *Chateaubriand*, M. Villemain, qui brouille volontiers les dates, place en 1813, au lieu de 1812, l'exil à Dieppe.

guerre qu'il m'attire à ce sujet. Un M. Damaze de Raymond se fit mon champion : je l'allai remercier rue Vivienne<sup>1</sup>. Il avait sur sa cheminée avec ses breloques une tête de mort ; quelque temps après il fut tué en duel, et sa charmante figure alla rejoindre la face effroyable qui semblait l'appeler. Tout le monde se battait alors : un des mouchards chargés de l'arrestation de Georges reçut de lui une balle dans la tête.

Pour couper court à l'attaque de mauvaise foi de mon puissant adversaire, je m'adressai à ce M. de Pommereul dont je vous ai parlé lors de ma première arrivée à Paris : il était devenu directeur général de l'imprimerie et de la librairie : je lui demandai la permission de réimprimer l'*Essai* tout entier<sup>2</sup>. On peut voir ma correspondance et le résultat de cette correspondance dans la préface de l'*Essai sur les Révolutions*, édition de 1826, tome II<sup>o</sup> des Œuvres complètes. Au surplus, le gouvernement impérial avait grandement raison de me refuser la réimpression de l'ouvrage en entier ; l'*Essai* n'était, ni par rapport aux libertés, ni par rapport à la monarchie légitime, un livre qu'on dût publier lorsque régnaient le despotisme et l'usurpation. La police se donnait des airs d'impartialité en laissant dire quelque chose en ma faveur, et elle riait en m'empêchant de faire la seule chose qui me pût défendre. Au retour de Louis XVIII on exhuma de nouveau l'*Essai* ; comme on avait voulu

1. Voir, sur cet épisode, l'*Appendice* n<sup>o</sup> VI : *Petite guerre pendant la campagne de Russie*.

2. Voir la lettre de Chateaubriand à M. de Pommereul, à l'*Appendice* n<sup>o</sup> VI.

s'en servir contre moi au temps de l'Empire, sous le rapport politique, on voulait me l'opposer, aux jours de la Restauration, sous le rapport religieux. J'ai fait une amende honorable si complète de mes erreurs dans les notes de la nouvelle édition de l'*Essai historique*, qu'il n'y a plus rien à me reprocher. La postérité viendra ; elle prononcera sur le *livre* et sur le *commentaire*, si ces vieilleries-là peuvent encore l'occuper. J'ose espérer qu'elle jugera l'*Essai* comme ma tête grise l'a jugé ; car, en avançant dans la vie, on prend de l'équité de cet avenir dont on approche. Le *livre* et les *notes* me mettent devant les hommes tel que j'ai été au début de ma carrière, tel que je suis au terme de cette carrière.

Au surplus, cet ouvrage que j'ai traité avec une rigueur impitoyable offre le *compendium* de mon existence comme poète, moraliste et homme politique futur. La sève du travail est surabondante, l'audace des opinions poussée aussi loin qu'elle peut aller. Force est de reconnaître que, dans les diverses routes où je me suis engagé, les préjugés ne m'ont jamais conduit, que je n'ai jamais été aveugle dans aucune cause, qu'aucun intérêt ne m'a guidé, que les partis que j'ai pris ont toujours été de mon choix.

Dans l'*Essai*, mon indépendance en religion et en politique est complète ; j'examine tout : *républicain*, je sers la monarchie ; *philosophe*, j'honore la religion. Ce ne sont point là des contradictions, ce sont des conséquences forcées de l'incertitude de la théorie et de la certitude de la pratique chez les hommes. Mon esprit, fait pour ne croire à rien, pas même à moi, fait pour dédaigner tout, grandeurs et misères, peuples

et rois, a nonobstant été dominé par un instinct de raison qui lui commandait de se soumettre à ce qu'il y a de reconnu beau : religion, justice, humanité, égalité, liberté, gloire. Ce que l'on rêve aujourd'hui de l'avenir, ce que la génération actuelle s'imagine avoir découvert d'une société à naître, fondée sur des principes tout différents de ceux de la vieille société, se trouve positivement annoncé dans *l'Essai*. J'ai devancé de trente années ceux qui se disent les proclamateurs d'un monde inconnu. Mes actes ont été de l'ancienne cité, mes pensées de la nouvelle; les premiers de mon devoir, les dernières de ma nature.

*L'Essai* n'était pas un livre impie; c'était un livre de doute et de douleur. Je l'ai déjà dit<sup>1</sup>.

Du reste, j'ai dû m'exagérer ma faute et racheter par des idées d'ordre tant d'idées passionnées répandues dans mes ouvrages. J'ai peur au début de ma carrière d'avoir fait du mal à la jeunesse; j'ai à réparer auprès d'elle, et je lui dois au moins d'autres leçons. Qu'elle sache qu'on peut lutter avec succès contre une nature troublée; la beauté morale, la beauté divine, supérieure à tous les rêves de la terre, je l'ai vue; il ne faut qu'un peu de courage pour l'atteindre et s'y tenir.

Afin d'achever ce que j'ai à dire sur ma carrière littéraire, je dois mentionner l'ouvrage qui la commença, et qui demeura en manuscrit jusqu'à l'année où je l'insérai dans mes *Œuvres complètes*.

A la tête des *Natchez*, la préface a raconté com-

1. Au tome II des *Mémoires*, p. 130

ment l'ouvrage fut retrouvé en Angleterre par les soins et les obligeantes recherches de MM. de Thuisy<sup>1</sup>.

1. « Lorsqu'en 1800 je quittai l'Angleterre pour rentrer en France sous un nom supposé, je n'osai me charger d'un trop gros bagage : je laissai la plupart de mes manuscrits à Londres. Parmi ces manuscrits se trouvait celui des *Natchez*, dont je n'apportais à Paris que *René*, *Atala* et quelques descriptions de l'Amérique.

« Quatorze années s'écoulèrent avant que les communications avec la Grande-Bretagne se rouvrirent. Je ne songeai guère à mes papiers dans le premier moment de la Restauration; et d'ailleurs comment les retrouver? Ils étaient restés renfermés dans une malle, chez une Anglaise qui m'avait loué un petit appartement à Londres. J'avais oublié le nom de cette femme; le nom de la rue et le numéro de la maison où j'avais demeuré, étaient également sortis de ma mémoire.

« Sur quelques renseignements vagues et même contradictoires, que je fis passer à Londres, MM. de Thuisy eurent la bonté de commencer des recherches; ils les poursuivirent avec un zèle, une persévérance dont il y a très peu d'exemples...

« Ils découvrirent d'abord avec une peine infinie la maison que j'avais habitée dans la partie ouest de Londres, mais mon hôtesse était morte depuis plusieurs années, et l'on ne savait ce que ses enfants étaient devenus. D'indications en indications, de renseignements en renseignements, MM. de Thuisy, après bien des courses infructueuses, retrouvèrent enfin, dans un village à plusieurs milles de Londres, la famille de mon hôtesse.

« Avait-elle gardé la malle d'un émigré, une malle remplie de vieux papiers à peu près indéchiffrables? N'avait-elle point jeté au feu cet inutile ramas de manuscrits français?

« D'un autre côté, si mon nom sorti de son obscurité avait attiré dans les journaux de Londres l'attention des enfants de mon ancienne hôtesse, n'avaient-ils point voulu profiter de ces papiers, qui dès lors acquéraient une certaine valeur?

« Rien de tout cela n'était arrivé : les manuscrits avaient été conservés ; la malle n'avait pas même été ouverte. Une religieuse fidélité, dans une famille malheureuse, avait été gardée à un enfant du malheur. J'avais confié avec simplicité le produit des travaux d'une partie de ma vie à la probité d'un dépositaire étranger, et mon trésor m'était rendu avec la même simplicité. Je ne connais rien qui m'ait plus touché dans ma vie que la



Un manuscrit dont j'ai pu tirer *Atala*, *René*, et plusieurs descriptions placées dans le *Génie du christianisme*, n'est pas tout à fait stérile<sup>1</sup>. Ce premier manuscrit était écrit de suite; sans section; tous les sujets y étaient confondus : voyages, histoire naturelle, partie dramatique, etc.; mais auprès de ce manuscrit d'un seul jet il en existait un autre partagé en livres. Dans ce second travail, j'avais non seulement procédé à la division de la matière, mais j'avais encore changé le genre de la composition, en la faisant passer du roman à l'épopée.

Un jeune homme qui entasse pêle-mêle ses idées, ses inventions, ses études, ses lectures, doit produire le chaos; mais aussi dans ce chaos il y a une certaine fécondité qui tient à la puissance de l'âge.

Il m'est arrivé ce qui n'est peut-être jamais arrivé à un auteur : c'est de relire après trente années un manuscrit que j'avais totalement oublié.

J'avais un danger à craindre. En repassant le pinceau sur le tableau, je pouvais éteindre les couleurs; une main plus sûre, mais moins rapide, courait risque, en effaçant quelques traits incorrects, de faire disparaître les touches les plus vives de la jeunesse : il fallait conserver à la composition son indépendance, et pour ainsi dire sa fougue; il fallait laisser l'écume au frein du jeune coursier. S'il y a dans les *Natches* des choses que je ne hasarderais qu'en tremblant aujourd'hui, il y a aussi des choses que je ne voudrais

bonne foi et la loyauté de cette pauvre famille anglaise. » *Préface* de 1826.

1. Il se composait de deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages in-folio. (Avertissement des *Œuvres complètes*.)

plus écrire, notamment la lettre de René dans le second volume. Elle est de ma première manière, et reproduit tout *René* : je ne sais ce que les *René* qui m'ont suivi ont pu dire pour mieux approcher de la folie.

*Les Natchez* s'ouvrent par une invocation au désert et à l'astre des nuits, divinités suprêmes de ma jeunesse :

« A l'ombre des forêts américaines, je veux chanter  
 « des airs de la solitude, tels que n'en ont point en-  
 « core entendu des oreilles mortelles ; je veux racon-  
 « ter vos malheurs, ô Natchez ! ô nation de la Loui-  
 « siane dont il ne reste plus que les souvenirs ! Les  
 « infortunes d'un obscur habitant des bois auraient-  
 « elles moins de droits à nos pleurs que celles des  
 « autres hommes ? et les mausolées des rois dans nos  
 « temples sont-ils plus touchants que le tombeau d'un  
 « Indien sous le chêne de sa patrie ?

« Et toi, flambeau des méditations, astre des nuits,  
 « sois pour moi l'astre du Pinde ! Marche devant mes  
 « pas, à travers les régions inconnues du Nouveau  
 « Monde, pour me découvrir à ta lumière les secrets  
 « ravissants de ces déserts ! »

Mes deux natures sont confondues dans ce bizarre ouvrage, particulièrement dans l'original primitif. On y trouve des incidents politiques et des intrigues de roman ; mais à travers la narration on entend partout une voix qui chante, et qui semble venir d'une région inconnue.

De 1812 à 1814, il n'y a plus que deux années pour finir l'Empire<sup>1</sup>, et ces deux années dont on a vu quel-

1. Sauf en ce qui concerne les incidents de sa vie littéraire,

que chose par anticipation, je les employai à des recherches sur la France et à la rédaction de quelques livres de ces *Mémoires* ; mais je n'imprimai plus rien. Ma vie de poésie et d'érudition fut véritablement close par la publication de mes trois grands ouvrages, le *Génie du christianisme*, *les Martyrs* et *l'Itinéraire*. Mes écrits politiques commencèrent à la Restauration ; avec ces écrits également commença mon existence politique active. Ici donc se termine ma carrière littéraire proprement dite ; entraîné par le flot des jours, je l'avais omise ; ce n'est qu'en cette année 1839 que j'ai rappelé des temps laissés en arrière de 1800 à 1814.

les *Mémoires* de Chateaubriand ne nous fournissent presque aucun détail sur ces deux années de 1812 à 1814. Les *Souvenirs* de M<sup>me</sup> de Chateaubriand nous permettent heureusement de combler cette lacune. En voici quelques extraits :

« Au commencement de l'hiver (1811-1812) nous louâmes un appartement appartenant à Alexandre de Laborde, dans la rue de Rivoli. Vers ce temps-là, M. de Chateaubriand commença à se sentir fort souffrant de palpitations et de douleurs au cœur, ce que plusieurs médecins qu'il consultait en secret, attribuèrent à un commencement d'anévrisme...

« Nous restâmes à Paris jusqu'au mois de mai (1812). De retour à la campagne, les palpitations de M. de Chateaubriand augmentèrent au point qu'il ne douta pas que ce ne fût vraiment un mal auquel il devait bientôt succomber. Comme il ne maigrissait pas et que son teint restait toujours le même, j'étais convaincue qu'il n'avait qu'une affection nerveuse. Cela ne m'empêchait pas d'être horriblement inquiète. Je ne cessais de le supplier de voir le docteur Laënnec, le seul médecin en qui j'eusse de la confiance. Enfin, un soir, M<sup>me</sup> de Lévis, qui était venue passer la journée à la Vallée, le pressa tant qu'il consentit à profiter de sa voiture pour aller à Paris consulter Laënnec. Je le laissai partir ; mais mon inquiétude était si grande qu'il n'était pas à un quart de lieue que je partis de mon côté, et j'arrivai quelques minutes après lui. Je me cachai jusqu'au résultat de la consultation. Laënnec arriva. Je ne puis dire ce que je souffris jusqu'à son départ. Je le guettais au passage, et lui

Cette carrière littéraire, comme il vous a été loisible de vous en convaincre, ne fut pas moins troublée que ma carrière de *voyageur* et de *soldat* ; il y eut aussi des travaux, des rencontres et du sang dans l'arène ; tout n'y fut pas muses et fontaine Castalie ; ma carrière politique fut encore plus orageuse.

Peut-être quelques débris marqueront-ils le lieu qu'occupèrent mes jardins d'Académie. Le *Génie du christianisme* commence la révolution religieuse contre le philosophisme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je préparais en même temps cette révolution qui menace notre langue, car il ne pouvait y avoir renouvellement dans l'idée qu'il n'eût innovation dans le style. Y aura-t-il après moi d'autres formes de l'art à présent inconnues ?

demandai ce qu'avait mon mari. « Rien du tout », me répondit-il. Et là-dessus il me souhaila le bonjour et s'en alla. En effet, cinq minutes après, j'entendis le malade qui descendait l'escalier en chantant, et quand il rentra, vers onze heures, il fut enchanté de me trouver là pour me raconter que Laënnec trouvait son mal si alarmant qu'il n'avait pas même voulu lui ordonner les sangsues ; il n'avait qu'une douleur rhumatismale. M. O..., qu'il rencontrait chez M<sup>me</sup> de Duras, avait un anévrisme des plus caractérisés ; et l'imagination s'en étant mêlée, une douleur à laquelle M. de Chateaubriand n'aurait pas fait attention dans un autre moment, pensa lui causer une maladie réelle...

« Nous passâmes l'hiver à Paris dans l'appartement que nous avions loué rue de Rivoli. Nos soirées étaient fort agréables : M. de Fontanes et M. de Humboldt étaient nos plus fidèles habitués. Nous voyions aussi beaucoup Pasquier et Molé...

« Dès le mois d'avril (1813), nous retournâmes dans notre chère Vallée. Nous continuions à voir nos amis de l'un et de l'autre bord. Quelquefois, cependant, nous trouvions insupportable d'entendre des préfets, des grands juges et des chambellans de Bonaparte se traiter de monarchiques, et appeler Jacobins tout ce qui ne pliait pas sous la royauté corse...

« Nous revînmes à Paris au mois d'octobre. L'étoile de Bonaparte commençait à pâlir... »

Pourra-t-on partir de nos études actuelles afin d'avancer, comme nous sommes partis des études passées pour faire un pas? Est-il des bornes qu'on ne saurait franchir, parce qu'on se vient heurter contre la nature des choses? Ces bornes ne se trouvent-elles point dans la division des langues modernes, dans la caducité de ces mêmes langues, dans les vanités humaines telles que la société nouvelle les a faites? Les langues ne suivent le mouvement de la civilisation qu'avant l'époque de leur perfectionnement; parvenues à leur apogée, elles restent un moment stationnaires, puis elles descendent sans pouvoir remonter.

Maintenant, le récit que j'achève rejoint les premiers livres de ma vie politique, précédemment écrits à des dates diverses. Je me sens un peu plus de courage en rentrant dans les parties faites de mon édifice. Quand je me suis remis au travail, je tremblais que le vieux fils de Cœlus ne vit changer en truelle de plomb la truelle d'or du bâtisseur de Troie. Pourtant il me semble que ma mémoire, chargée de me verser mes souvenirs, ne m'a pas trop failli : avez-vous beaucoup senti la glace de l'hiver dans ma narration? trouvez-vous une énorme différence entre les poussières éteintes que j'ai essayé de ranimer, et les personnages vivants que je vous ai fait voir en vous racontant ma première jeunesse? Mes années sont mes secrétaires; quand l'une d'entre elles vient à mourir, elle passe la plume à sa puinée, et je continue de dicter; comme elles sont sœurs, elles ont à peu près la même main.

---



# TROISIÈME PARTIE

## CARRIÈRE POLITIQUE

1814-1830

---

### LIVRE PREMIER

De Bonaparte. — Bonaparte. — Sa famille. — Branche particulière des Bonaparte de la Corse. — Naissance et enfance de Bonaparte. — La Corse de Bonaparte. — Paoli. — Deux pamphlets. — Brevet de capitaine. — Toulon. — Journées de Vendémiaire. — Suite. — Campagnes d'Italie. — Congrès de Rastadt. — Retour de Napoléon en France. — Napoléon est nommé chef de l'armée dite d'Angleterre. — Il part pour l'expédition d'Egypte. — *Expédition d'Egypte*. — Malte. — Bataille des Pyramides. — Le Caire. — Napoléon dans la grande pyramide. — Suez. — Opinion de l'armée. — Campagne de Syrie. — Retour en Egypte. — Conquête de la Haute-Egypte. — Bataille d'Aboukir. — Billets et lettres de Napoléon. — Il repasse en France. — Dix-huit brumaire. — Deuxième coalition. — Position de la France au retour de Bonaparte de la campagne d'Egypte. — *Consulat*. — Deuxième campagne d'Italie. — Victoire de Marengo. — Victoire de Hohenlinden. — Paix de Lunéville. — Paix d'Amiens. — Rupture du traité. — Bonaparte élevé à l'empire. — *Empire*. — Sacre. — Royaume d'Italie. — Invasion de l'Allemagne. — Austerlitz. — Traité de paix de Presbourg. — Le Sanhédrin. — Quatrième coalition. — Campagne de Prusse. — Décret de Berlin. — Guerre en Pologne contre la Russie, Tilsit. — Projet de Partage du monde entre Napoléon et Alexandre. — Paix. — Guerre d'Espagne. — Erfurt. — Apparition de Wellington. — Pie VII. — Réunion des États romains à la France. — Protestation du Souverain Pontife. — Il est enlevé de Rome.

— Cinquième coalition. — Prise de Vienne. — Bataille d'Essling. — Bataille de Wagram. — Paix signée dans le palais de l'Empereur d'Autriche. — Divorce. — Napoléon épouse Marie-Louise. -- Naissance du roi de Rome.

La jeunesse est une chose charmante : elle part au commencement de la vie couronnée de fleurs comme la flotte athénienne pour aller conquérir la Sicile et les délicieuses campagnes d'Enna. La prière est dite à haute voix par le prêtre de Neptune; les libations sont faites avec des coupes d'or; la foule, bordant la mer, unit ses invocations à celle du pilote; le pæan est chanté, tandis que la voile se déploie aux rayons et au souffle de l'aurore. Alcibiade, vêtu de pourpre et beau comme l'Amour, se fait remarquer sur les trièmes, fier des sept chars qu'il a lancés dans la carrière d'Olympie. Mais à peine l'île d'Alcinoüs est-elle passée, l'illusion s'évanouit : Alcibiade banni va vieillir loin de sa patrie et mourir percé de flèches sur le sein de Timandra. Les compagnons de ses premières espérances, esclaves à Syracuse, n'ont pour alléger le poids de leurs chaînes que quelques vers d'Euripide.

Vous avez vu ma jeunesse quitter le rivage; elle n'avait pas la beauté du pupille de Périclès, élevé sur les genoux d'Aspasie; mais elle en avait les heures matineuses : et des désirs et des songes, Dieu sait ! Je vous les ai peints, ces songes : aujourd'hui, retournant à la terre après maint exil, je n'ai plus à vous raconter que des vérités tristes comme mon âge. Si parfois je fais entendre encore les accords de la lyre, ce sont les dernières harmonies du poète qui cherche à se guérir de la blessure des flèches du temps, ou à se consoler de la servitude des années.



Vous savez la mutabilité de ma vie dans mon état de voyageur et soldat; vous connaissez mon existence littéraire depuis 1800 jusqu'à 1813, année où vous m'avez laissé à la Vallée-aux-Loups qui m'appartenait encore, lorsque ma *carrière politique* s'ouvrit. Nous entrons présentement dans cette carrière : avant d'y pénétrer, force m'est de revenir sur les faits généraux que j'ai sautés en ne m'occupant que de mes travaux et de mes propres aventures : ces faits sont de la façon de Napoléon. Passons donc à lui ; parlons du vaste édifice qui se construisait en dehors de mes songes. Je deviens maintenant historien sans cesser d'être écrivain de mémoires ; un intérêt public va soutenir mes confidences privées ; mes petits récits se grouperont autour de ma narration.

Lorsque la guerre de la Révolution éclata, les rois ne la comprirent point ; ils virent une révolte où ils auraient dû voir le changement des nations, la fin et le commencement d'un monde : ils se flattèrent qu'il ne s'agissait pour eux que d'agrandir leurs États de quelques provinces arrachées à la France ; ils croyaient à l'ancienne tactique militaire, aux anciens traités diplomatiques, aux négociations des cabinets ; et des conscrits allaient chasser les grenadiers de Frédéric, des monarques allaient venir solliciter la paix dans les antichambres de quelques démagogues obscurs, et la terrible opinion révolutionnaire allait dénouer sur les échafauds les intrigues de la vieille Europe. Cette vieille Europe pensait ne combattre que la France ; elle ne s'apercevait pas qu'un siècle nouveau marchait sur elle.

Bonaparte dans le cours de ses succès toujours

croissants semblait appelé à changer les dynasties royales, à rendre la sienne la plus âgée de toutes. Il avait fait rois les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe; il avait donné la couronne de Naples à Murat, celle d'Espagne à Joseph, celle de Hollande à Louis, celle de Westphalie à Jérôme; sa sœur, Élisabeth Bacciochi, était princesse de Lucques; il était, pour son propre compte, empereur des Français, roi d'Italie, dans lequel royaume se trouvaient compris Venise, la Toscane, Parme et Plaisance; le Piémont était réuni à la France; il avait consenti à laisser régner en Suède un de ses capitaines, Bernadotte; par le traité de la confédération du Rhin, il exerçait les droits de la maison d'Autriche sur l'Allemagne; il s'était déclaré médiateur de la confédération helvétique; il avait jeté bas la Prusse; sans posséder une barque, il avait déclaré les Îles Britanniques en état de blocus. L'Angleterre malgré ses flottes fut au moment de n'avoir pas un port en Europe pour y décharger un ballot de marchandises ou pour y mettre une lettre à la poste.

Les États du pape faisaient partie de l'empire français; le Tibre était un département de la France. On voyait dans les rues de Paris des cardinaux demi-prisonniers qui, passant la tête à la portière de leur fiacre, demandaient : « Est-ce ici que demeure le roi de...? — Non, répondait le commissionnaire interrogé, c'est plus haut. » L'Autriche ne s'était rachetée qu'en livrant sa fille : le *chevaucheur* du midi réclama Honorina de Valentinien, avec la moitié des provinces de l'empire.

Comment s'étaient opérés ces miracles? Quelles qualités possédait l'homme qui les enfantait? Quelles qua-

lités lui manquèrent pour les achever? Je vais suivre l'immense fortune de Bonaparte qui, nonobstant, a passé si vite que ses jours occupent une courte période du temps renfermé dans ces *Mémoires*. De fastidieuses productions de généalogies, de froides disquisitions sur les faits, d'insipides vérifications de dates sont les charges et les servitudes de l'écrivain.

Le premier Buonaparte (Bonaparte) dont il soit fait mention dans les annales modernes est Jacques Buonaparte, lequel, augure du conquérant futur, nous a laissé l'histoire du *sac de Rome* en 1527, dont il avait été témoin oculaire. Napoléon-Louis Bonaparte, fils aîné de la duchesse de Saint-Leu, mort après l'insurrection de la Romagne, a traduit en français ce document curieux; à la tête de la traduction il a placé une généalogie des Buonaparte.

Le traducteur dit « qu'il se contentera de remplir « les lacunes de la préface de l'éditeur de Cologne, en « publiant sur la famille Bonaparte des détails authentiques; lambeaux d'histoire, dit-il, presque entièrement oubliés, mais au moins intéressants pour ceux « qui aiment à retrouver dans les annales des temps « passés l'origine d'une illustration plus récente. »

Suit une généalogie où l'on voit un chevalier Nordille Buonaparte, lequel, le 2 avril 1266, cautionna le prince Conradin de Souabe (celui-là même à qui le duc d'Anjou fit trancher la tête) pour la valeur des droits de douane des effets dudit prince. Vers l'an 1255 commencèrent les proscriptions des familles trévisanes : une branche des Buonaparte alla s'établir en Toscane, où on les rencontre dans les hautes places

de l'État. Louis-Marie-Fortuné Buonaparte, de la branche établie à Sarzane, passa en Corse en 1612, se fixa à Ajaccio et devint le chef de la branche des Buonaparte de Corse. Les Buonaparte portent de gueules à deux barres d'or accompagné de deux étoiles.

Il y a une autre généalogie que M. Panckoucke a placée à la tête du recueil des écrits de Buonaparte; elle diffère en plusieurs points de celle qu'a donnée Napoléon-Louis. D'un autre côté, madame d'Abrantès veut que Buonaparte soit un Comnène, alléguant que le nom de Buonaparte est la traduction littérale du grec *Caloméros*, surnom des Comnène.

Napoléon-Louis croit devoir terminer sa généalogie par ces paroles : « J'ai omis beaucoup de détails, car « les titres de noblesse ne sont un objet de curiosité « que pour un petit nombre de personnes, et d'ailleurs « la famille Buonaparte n'en retirerait aucun lustre.

« Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. »

Nonobstant ce vers philosophique, la généalogie *subsiste*, Napoléon-Louis veut bien faire à son siècle la concession d'un apophthegme démocratique sans que cela tire à conséquence.

Tout ici est singulier : Jacques Buonaparte, historien du sac de Rome et de la détention du pape Clément VII

1. *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*, tome I, p. 32 et suiv. -- D'après Mme d'Abrantès, « lorsque Constantin Comnène aborda en Corse, en 1676, à la tête de la colonie grecque, il avait avec lui plusieurs fils, dont l'un s'appelait *Calomeros*... *Calomeros*, traduit littéralement, signifie *bella parte* ou *buona parte*. Le nom de ce *Calomeros*, qui s'établit ensuite en Toscane, a donc été italianisé. »

par les soldats du connétable de Bourbon, est du même sang que Napoléon Buonaparte, destructeur de tant de villes, maître de Rome changée en préfecture, roi d'Italie, dominateur de la couronne des Bourbons et geôlier de Pie VII, après avoir été sacré empereur des Français par la main de ce pontife. Le traducteur de l'ouvrage de Jacques Buonaparte est Napoléon-Louis Buonaparte, neveu de Napoléon, et fils du roi de Hollande, frère de Napoléon; et ce jeune homme vient de mourir dans la dernière insurrection de la Romagne, à quelque distance des deux villes où la mère et la veuve de Napoléon sont exilées, au moment où les Bourbons tombent du trône pour la troisième fois.

Comme il aurait été assez difficile de faire de Napoléon le fils de Jupiter Ammon par le serpent aimé d'Olympias, ou le petit-fils de Vénus par Anchise, de savants affranchis<sup>1</sup> trouvèrent une autre merveille à leur usage : ils démontrèrent à l'empereur qu'ils descendait en ligne directe du Masque de fer. Le gouverneur des îles Sainte-Marguerite se nommait *Bonpart*; il avait une fille; le Masque de fer, frère jumeau de Louis XIV, devint amoureux de la fille de son geôlier et l'épousa secrètement, de l'aveu même de la cour. Les enfants qui naquirent de cette union furent clandestinement portés en Corse, sous le nom de leur mère; les *Bonpart* se transformèrent en Bonaparte par la différence du langage. Ainsi le Masque de fer serait devenu le mystérieux aïeul, à face de bronze, du grand homme, rattaché de la sorte au grand roi.

La branche des Franchini-Bonaparte porte sur son

1. Las Cases. CR.

écu trois fleurs de lis d'or. Napoléon souriait d'un air d'incrédulité à cette généalogie, mais il souriait : c'était toujours un royaume revendiqué au profit de sa famille. Napoléon affectait une indifférence qu'il n'avait pas, car il avait lui-même fait venir sa généalogie de Toscane (Bourrienne). Précisément parce que la divinité de la naissance manque à Bonaparte, cette naissance est merveilleuse : « Je voyais, dit Démos-  
« thène, ce Philippe contre qui nous combattions pour  
« la liberté de la Grèce et le salut de ses Républiques,  
« l'œil crevé, l'épaule brisée, la main affaiblie, la  
« cuisse retirée, offrir avec une fermeté inaltérable  
« tous ses membres aux coups du sort, satisfait de  
« vivre pour l'honneur et de se couronner des palmes  
« de la victoire. »

Or, Philippe était père d'Alexandre; Alexandre était donc fils de roi et d'un roi digne de l'être; par ce double fait, il commanda l'obéissance. Alexandre, né sur le trône, n'eut pas, comme Bonaparte, une petite vie à traverser afin d'arriver à une grande vie. Alexandre n'offre pas la disparate de deux carrières; son précepteur est Aristote; dompter Bucéphale est un des passe-temps de son enfance. Napoléon pour s'instruire n'a qu'un maître vulgaire; des coursiers ne sont point à sa disposition; il est le moins riche de ses compagnons d'étude. Ce sous-lieutenant d'artillerie, sans serviteurs, va tout à l'heure obliger l'Europe à le reconnaître; ce *petit caporal* mandera dans ses antichambres les plus grands souverains de l'Europe :

Il ne sont pas venus, nos deux rois? Qu'on leur die  
Qu'ils se font trop attendre et qu'Attila s'ennuie.

Napoléon, qui s'écriait avec tant de sens : « Oh ! si j'étais mon petit-fils ! » ne trouvait point le pouvoir dans sa famille, il le créa : quelles facultés diverses cette création ne suppose-t-elle pas ! Veut-on que Napoléon n'ait été que le metteur en œuvre de l'intelligence sociale répandue autour de lui ; intelligence que des événements inouïs, des périls extraordinaires, avaient développée ? Cette supposition admise, il n'en serait pas moins étonnant : en effet, que serait-ce qu'un homme capable de diriger et de s'approprier tant de supériorités étrangères ?

Toutefois si Napoléon n'était pas né prince, il était, selon l'ancienne expression, fils de famille. M. de Marbeuf, gouverneur de l'île de Corse, fit entrer Napoléon dans un collège près d'Autun<sup>1</sup> ; il fut admis ensuite à l'école militaire de Brienne<sup>2</sup>. Élixa, madame Bacciocchi, reçut son éducation à Saint-Cyr : Bonaparte réclama sa sœur quand la Révolution brisa les portes de ces retraites religieuses. Ainsi l'on trouve une sœur de Napoléon pour dernière élève d'une institution dont Louis XIV avait entendu les premières jeunes filles chanter les chœurs de Racine.

Les preuves de noblesse exigées pour l'admission de Napoléon à une école militaire furent faites : elles contiennent l'extrait baptistaire de Charles Bonaparte, père de Napoléon, duquel Charles on remonte à François, dixième ascendant ; un certificat des nobles prin-

1. Bonaparte est resté trois mois et demi au collège d'Autun, du 1<sup>er</sup> janvier au 12 mai 1779. (*Napoléon inconnu*, par Frédéric Masson, tome I, p. 47-52.)

2. Bonaparte est resté à l'École militaire de Brienne du 19 mai 1779 au 30 octobre 1784. (Masson, tome I, p. 53-86.)

cipaux de la ville d'Ajaccio, prouvant que la famille Bonaparte a toujours été au nombre des plus anciennes et des plus nobles ; un acte de reconnaissance de la famille Bonaparte de Toscane, jouissant du patriciat et déclarant que son origine est commune avec la famille Bonaparte de Corse, etc., etc.

« Lors de l'entrée de Bonaparte à Trévisé, » dit M. de Las Cases, « on lui annonça que sa famille y avait été puissante ; à Bologne, qu'elle y avait été inscrite sur le livre d'or... A l'entrevue de Dresde, l'empereur François apprit à l'empereur Napoléon que sa famille avait été souverain à Trévisé, et qu'il s'en était fait représenter les documents : il ajouta qu'il était sans prix d'avoir été souverain, et qu'il fallait le dire à Marie-Louise, à qui cela ferait grand plaisir. »

Né d'une race de gentilshommes, laquelle avait des alliances avec les Orsini, les Lomelli, les Médicis, Napoléon, violenté par la Révolution, ne fut démocrate qu'un moment ; c'est ce qui ressort de tout ce qu'il dit et écrit : dominé par son rang, ses penchants étaient aristocratiques. Pascal Paoli ne fut point le parrain de Napoléon, comme on l'a dit : ce fut l'obscur Laurent Giubega, de Calvi ; on apprend cette particularité du registre de baptême tenu à Ajaccio par l'économe, le prêtre Diamante.

J'ai peur de compromettre Napoléon en le replaçant à son rang dans l'aristocratie. Cromwell, dans son discours prononcé au Parlement le 12 septembre 1654, déclare être né gentilhomme ; Mirabeau, La Fayette, Desaix et cent autres partisans de la Révolution étaient nobles aussi. Les Anglais ont prétendu que le prénom



de l'empereur était Nicolas, d'où en dérision ils disaient *Nic*. Ce beau nom de Napoléon venait à l'empereur d'un de ses oncles qui maria sa fille avec un Ornano. Saint Napoléon est un martyr grec. D'après les commentateurs de Dante, le comte Orso était fils de *Napoléon* de Cerbaja. Personne autrefois, en lisant l'histoire, n'était arrêté par ce nom qu'ont porté plusieurs cardinaux ; il frappe aujourd'hui. La gloire d'un homme ne remonte pas, elle descend. Le Nil à sa source n'est connu que de quelques Éthiopiens ; à son embouchure, de quel peuple est-il ignoré ?

Il reste constaté que le vrai nom de Bonaparte est Buonaparte ; il l'a signé lui-même de la sorte dans toute sa campagne d'Italie et jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Il le francisa ensuite, et ne signa plus que Bonaparte : je lui laisse le nom qu'il s'est donné et qu'il a gravé au pied de son indestructible statue<sup>1</sup>.

Bonaparte s'est-il rajeuni d'un an afin de se trouver Français, c'est-à-dire afin que sa naissance ne précédât pas la date de la réunion de la Corse à la France ? Cette question est traitée à fond d'une manière courte, mais substantielle, par M. Eckard<sup>2</sup> : on peut lire sa brochure. Il en résulte que Bonaparte est né le 5 février 1768, et non pas le 15 août 1769, malgré l'assertion positive de M. Bourrienne. C'est pour-

1. Ce nom de Buonaparte s'écrivait quelquefois avec le retranchement de l'*u* : l'économiste d'Ajaccio qui signe au baptême de Napoléon a écrit trois fois Bonaparte sans employer la voyelle italienne *u*. Сн.

2. La brochure d'Eckard, publiée en 1826, a pour titre : *Question d'état civil et historique, Napoléon Buonaparte est-il né Français ?*

quoi le sénat conservateur, dans sa proclamation du 3 avril 1814, traite Napoléon d'*étranger*.

L'acte de célébration du mariage de Bonaparte avec Marie-Josèphe-Rose de Tascher, inscrit au registre de l'état civil du deuxième arrondissement de Paris, 19 ventôse an iv (9 mars 1796), porte que Napoléon Buonaparte naquit à Ajaccio le 3 février 1768, et que son acte de naissance, visé par l'officier civil, constate cette date. Cette date s'accorde parfaitement avec ce qui est dit dans l'acte de mariage, que l'époux est âgé de vingt-huit ans.

L'acte de naissance de Napoléon, présenté à la mairie du deuxième arrondissement lors de la célébration de son mariage avec Joséphine, fut retiré par un des aides de camp de l'empereur au commencement de 1810, lorsqu'on procédait à l'annulation du mariage de Napoléon avec Joséphine. M. Duclos, n'osant résister à l'ordre impérial, écrivit au moment même sur une des pièces de la *liasse Bonaparte* : *Son acte de naissance lui a été remis, ne pouvant, à l'instant de sa demande, lui en délivrer copie*. La date de la naissance de Joséphine est altérée dans l'acte de mariage, grattée et surchargée, quoiqu'on en découvre à la loupe les premiers linéaments. L'impératrice s'est ôtée quatre ans : les plaisanteries qu'on faisait sur ce sujet au château des Tuileries et à Sainte-Hélène sont mauvaises et ingrates.

L'acte de naissance de Bonaparte, enlevé par l'aide de camp en 1810, a disparu ; toutes les recherches pour le découvrir ont été infructueuses.

Ce sont là des faits irréfragables, et aussi je pense, d'après ces faits, que Napoléon est né à Ajaccio le

5 février 1768. Cependant je ne dissimule pas les embarras historiques qui se présentent à l'adoption de cette date.

Joseph frère aîné de Bonaparte, est né le 5 janvier 1768; son frère cadet, Napoléon, ne peut être né la même année, à moins que la date de la naissance de Joseph ne soit pareillement altérée : cela est supposable, car tous les actes de l'état civil de Napoléon et de Joséphine sont soupçonnés d'être des faux. Nonobstant une juste suspicion de fraude, le comte de Beaumont, sous-préfet de Calvi, dans ses *Observations sur la Corse*, affirme que le registre de l'état civil d'Ajaccio marque la naissance de Napoléon au 15 août 1769. Enfin les papiers que m'avait prêtés M. Libri démontraient que Bonaparte lui-même se regardait comme étant né le 15 août 1769 à une époque où il ne pouvait avoir aucune raison pour désirer se rajeunir. Mais restent toujours la date officielle des pièces de son premier mariage et la suppression de son acte de naissance<sup>1</sup>.

1. Depuis Eckard et Chateaubriand, cette question a été souvent agitée. Voir notamment, en faveur de la date de 1768, Th. Jung, *Bonaparte et son temps*, t. 1<sup>er</sup>, p. 39 et suiv. — Dr Fournier, *Napoléon 1<sup>er</sup>* (traduction Jaeglé, tome 1<sup>er</sup>, p. 5); — en faveur de la date de 1769, Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 898 et suiv., et surtout Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*, t. 1<sup>er</sup>, p. 15-18. — Dans les *Souvenirs intimes* du baron Mounier, publiés en 1896, je trouve, sous la date du 22 février 1842, cette curieuse note : « J'avais cru que l'histoire de la naissance de Napoléon n'était qu'une petite invention en dénigrement; mais, l'autre jour, M. Séguier m'a dit qu'ayant été présenté au premier consul et persuadé que celui-ci était né en 1768, il lui avait répondu, à la question habituelle de l'âge, — le premier Consul ayant l'air de le trouver trop jeune : « J'ai le même âge que Votre Majesté, je suis né en 1768 »; et que le

Quoi qu'il en soit, Bonaparte ne gagnerait rien à cette transposition de vie : si vous fixez sa nativité au 15 août 1769, force est de reporter sa conception vers le 15 novembre 1768 ; or, la Corse n'a été cédée à la France que par le traité du 15 mai 1769 ; les dernières soumissions des Pièves (cantons de la Corse) ne se sont même effectuées que le 14 juin 1769. D'après les calculs les plus indulgents, Napoléon ne serait encore Français que de quelques heures de nuit dans le sein de sa mère. Eh bien, s'il n'a été que le citoyen d'une patrie douteuse, cela classe à part sa nature : existence tombée d'en haut, pouvant appartenir à tous les temps et à tous les pays.

Toutefois Bonaparte a incliné vers la patrie italienne ; il détesta les Français jusqu'à l'époque où leur vaillance lui donna l'empire. Les preuves de cette aversion abondent dans les écrits de sa jeunesse. Dans une note que Napoléon a écrite sur le suicide, on trouve ce passage : « Mes compatriotes, chargés de chaînes, embrassent en tremblant la main qui les opprime... Français, non contents de nous avoir ravi tout ce que nous chérissons, vous avez encore corrompu nos mœurs. »

Une lettre écrite à Paoli en Angleterre, en 1789, lettre qui a été rendue publique, commence de la sorte :

premier Consul s'était tourné vers Caulaincourt en lui disant avec humeur : « Comment donc sait-il mon âge ? » Quelques années après, M. Séguier en prit pied pour tenir un pari contre Hamelin (le mari de la célèbre), qui faisait naître Napoléon en 1769 ; M. Séguier gagna, au moyen de l'acte de naissance annexé à l'acte de mariage déposé aux archives des actes civils. •

« Général,

« Je naquis quand la patrie périssait. Trente mille  
« Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la  
« liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle  
« odieux qui vint le premier frapper mes regards. »

Une autre lettre de Napoléon à M. Gubica, greffier  
en chef des États de la Corse, porte :

« Tandis que la France renaît, que deviendrons-  
« nous, nous autres infortunés Corses ? Toujours vils,  
« continuerons-nous à baiser la main insolente qui  
« nous opprime ? continuerons-nous à voir tous les  
« emplois que le droit naturel nous destinait occupés  
« par des étrangers aussi méprisables par leurs mœurs  
« et leur conduite que leur naissance est abjecte ? »

Enfin le brouillon d'une troisième lettre manuscrite  
de Bonaparte, touchant la reconnaissance par les Cor-  
ses de l'Assemblée nationale de 1789, débute ainsi :

« Messieurs,

« Ce fut par le sang que les Français étaient par-  
« venus à nous gouverner ; ce fut par le sang qu'ils  
« voulurent assurer leur conquête. Le militaire,  
« l'homme de loi, le financier, se réunirent pour nous  
« opprimer, nous mépriser et nous faire avaler à longs  
« traits la coupe de l'ignominie. Nous avons assez  
« longtemps souffert leurs vexations ; mais puisque  
« nous n'avons pas eu le courage de nous en affran-  
« chir de nous-mêmes, oublions-les à jamais ; qu'ils  
« redescendent dans le mépris qu'ils méritent, ou du

« moins qu'ils aillent briguer dans leur patrie la con-  
« fiance des peuples : certes, ils n'obtiendront ja-  
« mais la nôtre. »

Les préventions de Napoléon contre la mère-patrie ne s'effacèrent pas entièrement : sur le trône, il parut nous oublier ; il ne parla plus que de lui, de son empire, de ses soldats, presque jamais des Français ; cette phrase lui échappait : « Vous autres Français. »

L'empereur, dans les papiers de Sainte-Hélène, raconte que sa mère, surprise par les douleurs, l'avait laissé tomber de ses entrailles sur un tapis à grand ramage, représentant les héros de l'*Illiade* : il n'en serait pas moins ce qu'il est, fût-il tombé dans du chaume.

Je viens de parler de papiers retrouvés ; lorsque j'étais ambassadeur à Rome, en 1828, le cardinal Fesch, en me montrant ses tableaux et ses livres, me dit avoir des manuscrits de la jeunesse de Napoléon ; il y attachait si peu d'importance qu'il me proposa de me les montrer : je quittai Rome, et je n'eus pas le temps de compulser les documents. Au décès de Madame mère et du cardinal Fesch, divers objets de la succession ont été dispersés ; le carton qui renfermait les essais de Napoléon a été apporté à Lyon avec plusieurs autres ; il est tombé entre les mains de M. Libri<sup>1</sup>. M. Libri a inséré dans la *Revue des Deux Mondes*

1. Les papiers dont parle ici Chateaubriand avaient été, en 1815, enfermés par Napoléon lui-même dans un carton qu'il avait scellé de son cachet impérial et sur lequel il avait écrit ces mots : *A remettre au cardinal Fesch seul*. Ce carton fut emporté à Rome par Fesch, qui, dit-on, n'eut point la curiosité de l'ouvrir. A la mort du cardinal (13 mai 1839) son grand vicaire

du 1<sup>er</sup> mars de cette année 1842 une notice détaillée des papiers du cardinal Fesch; il a bien voulu depuis m'envoyer le carton. J'ai profité de la communication pour accroître l'ancien texte de mes *Mémoires* concernant Napoléon, toute réserve faite à un plus ample informé quant aux renseignements contradictoires et aux objections à survenir.

Benson, dans ses *Esquisses de la Corse* (Sketches of Corsica), parle de la maison de campagne qu'habitait la famille de Bonaparte :

« En allant le long du rivage de la mer d'Ajaccio,  
« vers l'île Sanguinière, à environ un mille de la ville,  
« on rencontre deux piliers de pierre, fragments d'une  
« porte qui s'ouvrait sur le chemin; elle conduisait à  
« une villa en ruine, autrefois résidence du demi-  
« frère utérin de madame Bonaparte, que Napoléon  
« créa cardinal Fesch. Les restes d'un petit pavillon  
« sont visibles au-dessous d'un rocher; l'entrée en

et futur biographe, l'abbé Lyonnet, rapporta à Dijon le carton impérial. Guillaume Libri, qui avait appris l'existence de ces papiers, décida leur détenteur à les lui vendre au profit des pauvres. La cession fut faite par acte notarié moyennant sept à huit mille francs. Après les avoir utilisés pour son travail de la *Revue des Deux-Mondes : Souvenirs de la Jeunesse de Napoléon, manuscrits inédits*, Libri les vendit très cher au comte d'Ashburnham. Le fils de ce dernier ayant mis en vente, en 1883, la collection paternelle, l'une des plus riches de l'Europe en documents de toutes sortes, le gouvernement italien s'est rendu acquéreur, l'année suivante, moyennant la somme de 23,000 livres sterling (675,000 francs), d'un lot d'environ dix-huit cents manuscrits, parmi lesquels figuraient les papiers de jeunesse de Napoléon. Ils se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Laurentienne, à Florence. — Voir Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*, tome I<sup>er</sup>, *Introduction*

« est quasi obstruée par un figuier touffu : c'était la  
 « retraite accoutumée de Bonaparte, quand les va-  
 « cances de l'école dans laquelle il étudiait lui per-  
 « mettaient de revenir chez lui. »

L'amour du pays natal suivit chez Napoléon sa marche ordinaire. Bonaparte, en 1788, écrivait, à propos de M. de Sussy, que *la Corse offrait un printemps perpétuel* ; il ne parla plus de son île quand il fut heureux ; il avait même de l'antipathie pour elle ; elle lui rappelait un berceau trop étroit. Mais à Sainte-Hélène sa patrie lui revint en mémoire : « La Corse avait  
 « mille charmes pour Napoléon <sup>1</sup> ; il en détaillait les  
 « plus grands traits, la coupe hardie de sa structure  
 « physique. Tout y était meilleur, disait-il ; il n'y avait  
 « pas jusqu'à l'odeur du sol même : elle lui eût suffi  
 « pour le deviner les yeux fermés ; il ne l'avait retrou-  
 « vée nulle part. Il s'y voyait dans ses premières an-  
 « nées, à ses premières amours ; il s'y trouvait dans  
 « sa jeunesse au milieu des précipices, franchissant  
 « les sommets élevés, les vallées profondes. »

Napoléon trouva le roman dans son berceau ; ce roman commence à Vanina, tuée par Sampietro, son mari <sup>2</sup>. Le baron de *Neuhof*, ou le roi Théodore, avait paru sur tous les rivages, demandant des secours à l'Angleterre, au pape, au Grand Turc, au bey de Tunis, après s'être fait couronner roi des Corses, qui ne savaient à qui se donner <sup>3</sup>. Voltaire en rit. Les deux

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*.

2. *Vanina d'Ornano*, femme du corse Sampietro, fut étranglée par son mari, qui la tenait pour criminelle, parce que, voulant le sauver, elle avait imploré sa grâce auprès du sénat de Gênes, qui l'avait frappé de proscription (1567).

3. Théodore, baron de *Neuhof*, né à Metz vers 1690, était



Paoli, Hyacinthe et surtout Pascal, avaient rempli l'Europe du bruit de leur nom. Buttafuoco <sup>1</sup> pria J.-J. Rousseau d'être le législateur de la Corse <sup>2</sup>; le philosophe de Genève songeait à s'établir dans la patrie de celui qui, en dérangeant les Alpes, emporta Genève sous son bras. « Il est encore en Europe, écrivait  
 « Rousseau, un pays capable de législation ; c'est  
 « l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle  
 « ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté  
 « mériteraient bien que quelque homme sage lui ap-  
 « prit à la conserver. J'ai quelque pressentiment  
 « qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe <sup>3</sup>. »

parvenu, après d'étranges aventures, à se faire nommer roi de Corse en 1736 sous le nom de Théodore I<sup>er</sup>, et à délivrer presque en entier son royaume de la tyrannie génoise. Obligé de quitter la Corse pour chercher de nouveaux secours sur le continent, il tenta d'y revenir en 1738 et en 1743 et, empêché de débarquer, se réfugia à Londres où ses créanciers le firent enfermer dans la prison pour dettes. En 1753, Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription, dont le produit servit à adoucir les rigueurs de sa captivité, et plus tard il lui fit ériger un tombeau dans le cimetière de Sainte-Anne de Westminster.

1. Mathieu, comte de *Buttufuoco* (1731-1806). Lors de la réunion de la Corse à la France, à laquelle les Génois venaient de céder leurs droits (1768), il devint un des principaux agents choisis par le ministre Choiseul pour traiter avec Pascal Paoli, qui ne consentait qu'au protectorat français ; Buttufuoco réussit à faire prévaloir l'annexion. Il fut élu en 1789, par la noblesse de l'île de Corse, député aux Etats-Généraux, et siégea dans les rangs de la minorité. Il émigra après la session, reentra en Corse avec les Anglais en 1794 et resta, à partir de ce moment, étranger à la vie politique.

2. Le *Projet de constitution pour les Corses*, par J.-J. Rousseau a été publié pour la première fois en 1861 dans le volume de M. Streckeisen-Moulton, *Œuvres et correspondance inédites de J.-J. Rousseau*.

3. *Contrat social*, livre II, chapitre X.

Nourri au milieu de la Corse, Bonaparte fut élevé à cette école primaire des révolutions ; il ne nous apporta pas à son début le calme ou les passions du jeune âge, mais un esprit déjà empreint des passions politiques. Ceci change l'idée qu'on s'est formée de Napoléon.

Quand un homme est devenu fameux, on lui compose des antécédents : les enfants prédestinés, selon les biographes, sont fougueux, tapageurs, indomptables ; ils apprennent tout, ou n'apprennent rien ; le plus souvent aussi ce sont des enfants tristes, qui ne partagent point les jeux de leurs compagnons, qui rêvent à l'écart et sont déjà poursuivis du nom qui les menace. Voilà qu'un enthousiaste a détérré des billets extrêmement communs (sans doute italiens) de Napoléon à ses grands parents ; il nous faut avaler ces puérides âneries. Les pronostics de notre futurition sont vains ; nous sommes ce que nous font les circonstances ; qu'un enfant soit gai ou triste, silencieux ou bruyant, qu'il montre ou ne montre pas des aptitudes au travail, nul augure à en tirer. Arrêtez un écolier à seize ans ; tout intelligent que vous le fassiez, cet enfant prodige, fixé à trois lustres, restera un imbécile ; l'enfant manque même de la plus belle des grâces, le sourire : il rit, et ne sourit pas.

Napoléon était donc un petit garçon ni plus ni moins distingué que ses émules : « Je n'étais, dit-il, qu'un enfant obstiné et curieux. » Il aimait les renoncules et il mangeait des cerises avec mademoiselle Colombier. Quand il quitta la maison paternelle, il ne savait que l'italien ; son ignorance de la langue de Turenne était presque complète. Comme le maréchal de Saxe

Allemand, Bonaparte Italien ne mettait pas un mot d'orthographe; Henri IV, Louis XIV et le maréchal de Richelieu, moins excusables, n'étaient guère plus corrects. C'est visiblement pour cacher la négligence de son instruction que Napoléon a rendu son écriture indéchiffrable. Sorti de la Corse à neuf ans, il ne revit son île que huit ans après. A l'école de Brienne, il n'avait rien d'extraordinaire ni dans sa manière d'étudier, ni dans son extérieur. Ses camarades le plaisantaient sur son nom de Napoléon et sur son pays; il disait à son camarade Bourrienne: « Je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai. » Dans un compte rendu au roi, en 1784, M. de Kéralio affirme que *le jeune Bonaparte serait un excellent marin*; la phrase est suspecte, car ce compte rendu n'a été retrouvé que quand Napoléon inspectait la flottille de Boulogne.

Sorti de Brienne le 14 octobre 1784<sup>2</sup>, Bonaparte passa à l'École militaire de Paris<sup>3</sup>. La liste civile payait sa pension; il s'affligeait d'être boursier. Cette

1. Voici le texte complet de cette note, dont l'auteur, le chevalier de Kéralio, maréchal de camp, était chargé de l'inspection des treize écoles royales militaires créées en 1775 par Louis XVI: « M. de Buonaparte (Napoléon) né le 15 août 1769, de 4 pieds 10 pouces, a fait sa quatrième. Constitution, santé excellente, caractère soumis, doux, honnête, reconnaissant, conduite très régulière, s'est toujours distingué par son application aux mathématiques. Il sait très passablement son histoire et sa géographie. Il est très faible dans les arts d'agrément. Ce sera un excellent marin, digne d'entrer à l'école de Paris. »

2. Dans une note de sa main, qu'il intitule: *Epoques de ma vie*, Bonaparte a donné une date un peu différente. La note porte: *Parti pour l'École de Paris le 30 octobre 1784*.

3. Napoléon est resté un an à l'École militaire de Paris, du 31 octobre ou du 1<sup>er</sup> novembre 1784 au 28 octobre 1785.

pension lui fut conservée, témoin ce modèle de reçu trouvé dans le carton Fesch (carton de M. Libri) :

« Je soussigné reconnais avoir reçu de M. Biercourt  
« la somme de 200 provenant de la pension que le  
« roi m'a accordée sur les fonds de l'École militaire en  
« qualité d'ancien cadet de l'école de Paris. »

Mademoiselle Permon-Connène (madame d'Abrantès), fixée tour à tour chez sa mère à Montpellier, à Toulouse et à Paris, ne perdait point de vue son compatriote Bonaparte : « Quand je passe aujourd'hui sur  
« le quai de Conti, écrit-elle, je ne puis m'empêcher  
« de regarder la mansarde, à l'angle gauche de la  
« maison au troisième étage : c'est là que logeait  
« Napoléon toutes les fois qu'il venait chez mes pa-  
« rents. »

Bonaparte n'était pas aimé à son nouveau prytanée : morose et frondeur, il déplaisait à ses maîtres ; il blâmait tout sans ménagement. Il adressa un mémoire au sous-principal sur les vices de l'éducation que l'on y recevait : « Ne vaudrait-il pas mieux les astreindre  
« (les élèves) à se suffire à eux-mêmes, c'est-à-dire,  
« moins leur petite cuisine qu'ils ne feraient pas, leur  
« faire manger du pain de munition ou d'un qui en  
« approcherait, les habituer à battre, brosser leurs  
« habits, à nettoyer leurs souliers et leurs bottes ? » C'est ce qu'il ordonna depuis à Fontainebleau et à Saint-Germain.

Le rabroueur délivra l'école de sa présence et fut nommé lieutenant en second d'artillerie au régiment de La Fère <sup>1</sup>.

1. La Note, déjà citée, de Napoléon porte : *Parti pour le régiment de la Fère en qualité de lieutenant en second* 1

Entre 1784 et 1793 s'étend la carrière littéraire de Napoléon, courte par l'espace, longue par les travaux. Errant avec les corps d'artillerie dont il faisait partie à Auxonne, à Dôle, à Seurres, à Lyon, Bonaparte était attiré à tout endroit de bruit comme l'oiseau appelé par le miroir ou accourant à l'appeau. Attentif aux questions académiques, il y répondait ; il s'adressait avec assurance aux personnes puissantes qu'il ne connaissait pas ; il se faisait l'égal de tous avant d'en devenir le maître. Tantôt il parlait sous un nom emprunté, tantôt il signait son nom qui ne trahissait point l'anonyme. Il écrivait à l'abbé Raynal, à M. Necker ; il envoyait aux ministres des mémoires sur l'organisation de la Corse, sur des projets de défense de Saint-Florent, de la Mortella, du golfe d'Ajaccio, sur la manière de disposer le canon pour jeter des bombes. On ne l'écoutait pas plus qu'on n'avait écouté Mirabeau lorsqu'il rédigeait à Berlin des projets relatifs à la Prusse et à la Hollande. Il étudiait la géographie. On a remarqué qu'en parlant de Sainte-Hélène il la signale par ces seuls mots : « Petite île. » Il s'occupait de la Chine, des Indes, des Arabes. Il travaillait sur les historiens, les philosophes, les économistes, Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Filangieri, Mably, Smith ; il réfutait le Discours sur l'origine et les fondemens de l'égalité *de l'homme* et il écrivait : « *Je ne crois pas cela ; je ne crois rien de cela.* » Lucien Bonaparte raconte que lui, Lucien, avait fait deux copies d'une histoire esquissée par Napoléon. Le manuscrit de cette esquisse s'est retrouvé

30 octobre 1785. Le régiment de la Fère était un régiment d'artillerie ; il était alors en garnison à Valence.

en partie dans le carton du cardinal Fesch : les recherches sont peu curieuses, le style est commun, l'épisode de Vanina est reproduit sans effet. Le mot de Sampietro aux grands seigneurs de la cour de Henri II après l'assassinat de Vanina vaut tout le récit de Napoléon : « Qu'importent au roi de France les dé-  
« mêlés de Sampietro et de sa femme ! »

Bonaparte n'avait pas au début de sa vie le moindre pressentiment de son avenir ; ce n'était qu'à l'échelon atteint qu'il prenait l'idée de s'élever plus haut : mais s'il n'aspirait pas à monter, il ne voulait pas descendre ; on ne pouvait arracher son pied de l'endroit où il l'avait une fois posé. Trois cahiers de manuscrits (carton Fesch) sont consacrés à des recherches sur la Sorbonne et les libertés gallicanes ; il y a des correspondances avec Paoli, Salicetti, et surtout avec le P. Dupuy, minime, sous-principal à l'école de Brienne, homme de bon sens et de religion qui donnait des conseils à son jeune élève et qui appelle Napoléon son *cher ami*.

A ces ingrates études Bonaparte mêlait des pages d'imagination ; il parle des femmes ; il écrit *le Masque prophète*, *le Roman corse*, une nouvelle anglaise, *le Comte d'Essex* ; il a des dialogues sur l'amour qu'il traite avec mépris, et pourtant il adresse en brouillon une lettre de passion à une inconnue aimée ; il fait peu de cas de la gloire, et ne met au premier rang que l'amour de la patrie, et cette patrie était la Corse.

Tout le monde a pu voir à Genève une demande parvenue à un libraire : le romanesque lieutenant s'enquerrait de *Mémoires* de madame de Warens. Napoléon était poète aussi, comme le furent César et Fré-

déric : il préférerait Arioste au Tasse ; il y trouvait les portraits de ses capitaines futurs, et un cheval tout bridé pour son voyage aux astres. On attribue à Bonaparte le madrigal suivant adressé à madame Saint-Huberti jouant le rôle de Didon ; le fond peut appartenir à l'empereur, la forme est d'une main plus savante que la sienne :

Romains qui vous vantez d'une illustre origine,  
Voyez d'où dépendait votre empire naissant !  
Didon n'a pas assez d'attrait puissant  
Pour retarder la fuite où son amant s'obstine  
Mais si l'autre Didon, ornement de ces lieux,  
Eût été reine de Carthage,  
Il eût, pour la servir, abandonné ses dieux,  
Et votre beau pays serait encor sauvage.

Vers ce temps-là Bonaparte semblerait avoir été tenté de se tuer. Mille béjaunes sont obsédés de l'idée du suicide, qu'ils pensent être la preuve de leur supériorité. Cette note manuscrite se trouve dans les papiers communiqués par M. Libri : « Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi-même et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel côté est-elle tournée aujourd'hui ? du côté de la mort... Si j'avais passé soixante ans, je respecterais les préjugés de mes contemporains. et j'attendrais patiemment que la nature eût achevé son cours ; mais puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est plaisir pour moi, pour quoi supporterais-je des jours où rien ne me prospère ? »

Ce sont là les rêveries de tous les romans. Le fond et le tour de ces idées se trouvent dans Rousseau, dont Bonaparte aura altéré le texte par quelques phrases de sa façon.

Voici un essai d'un autre genre ; je le transcris lettre à lettre : l'éducation et le sang ne doivent pas rendre les princes trop dédaigneux à l'encontre : qu'ils se souviennent de leur empressement à faire queue à la porte d'un homme qui les chassait à volonté de la chambrée des rois.

« FORMULES, CERTIFICAS ET AUTRES CHOSES ESSENCIELLES

« RELATIVES A MON ÉTAT ACTUELL.

« MANIÈRE DE DEMANDER UN CONGÉ.

« Lorsque l'on est en semestre et que l'on veut obtenir un congé d'été pour cause de maladie, l'on fait dresser par un médecin de la ville et un chirurgien un certificat comme quoi avant l'époque que vous désigné, votre santé ne vous permet pas de rejoindre à la garnison. Vous observerez que ce certificat soit sur papier timbré, qu'il soit visé par le juge et le commandant de la place.

« Vous dressez alors votre mémoire au ministre de la guerre de la manière et formule suivante :



« A Ajaccio, le 21 avril 1787.

« MÉMOIRE EN DEMANDE D'UN CONGÉ.

« CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE.

« Le sieur Napolione de  
« Buonaparte, lieutenant en  
« second au régiment de  
« La Fère, artillerie.

« RÉGIMENT DE LA FÈRE

« Souplie monseigneur le  
« maréchal de Ségur de vou-  
« loir bien lui accorder un  
« congé de 5 mois et demie  
« à compter du 16 mai pro-  
« chain dont il a besoin  
« pour le retablissement de  
« sa santé, suivant le certi-  
« ficat de medecin et che-  
« rugien ci-joint. Vu mon peu  
« de fortune et une cure  
« coûteuse, je demande la  
« grace que le congé me  
« soit accordé avec appoin-  
« tement.

« BUONAPARTE.

« L'on envoie le tout au colonel du régiment sur  
« l'adresse du ministre ou du commissaire-ordonna-  
« teur, M. de Lance, soit que l'on lui écrive sur  
« l'adresse de M. Sauquier, commissaire-ordonnateur  
« des guerres à la cour. »

Que de détails pour enseigner à faire un faux ! On croit voir l'empereur travailler à régulariser les saisies des royaumes, les paperasses illicites dont son cabinet s'encombra.

Le style du jeune Napoléon est déclamatoire ; il n'y a de digne d'observation que l'activité d'un vigoureux

pionnier qui déblaye des sables. La vue de ces travaux précoces me rappelle mes fatras juvéniles, mes *Essais historiques*, mon manuscrit des *Natchez* de quatre mille pages in-folio, attachées avec des ficelles ; mais je ne faisais pas aux marges de *petites maisons*, des *dessins d'enfant*, des *barbouillages d'écolier*, comme on en voit aux marges des brouillons de Bonaparte ; parmi mes juvéniles ne roulait pas *une balle de pierre* qui pouvait avoir été le modèle d'un boulet d'étude.

Ainsi donc il y a une avant-scène à la vie de l'empereur ; un Bonaparte inconnu précède l'immense Napoléon ; la pensée de Bonaparte était dans le monde avant qu'il y fût de sa personne : elle agitait secrètement la terre ; on sentait en 1789, au moment où Bonaparte apparaissait, quelque chose de formidable, une inquiétude dont on ne pouvait se rendre compte. Quand le globe est menacé d'une catastrophe, on en est averti par des commotions latentes ; on a peur ; on écoute pendant la nuit ; on reste les yeux attachés sur le ciel sans savoir ce que l'on a et ce qui va arriver.

Paoli avait été rappelé d'Angleterre sur une motion de Mirabeau, dans l'année 1789. Il fut présenté à Louis XVI par le marquis de La Fayette, nommé lieutenant général et commandant militaire de la Corse. Bonaparte suivit-il l'exilé dont il avait été le protégé, et avec lequel il était en correspondance ? on l'a présumé. Il ne tarda pas à se brouiller avec Paoli : les crimes de nos premiers troubles refroidirent le vieux général ; il livra la Corse à l'Angleterre, afin d'échapper à la Convention. Bonaparte, à Ajaccio, était devenu membre d'un club de Jacobins ; un club opposé s'éleva,

et Napoléon fut obligé de s'enfuir. Madame Letizia et ses filles se réfugièrent dans la colonie grecque de Carghèse, d'où elles gagnèrent Marseille. Joseph épousa dans cette ville, le 1<sup>er</sup> août 1794, mademoiselle Clary, fille d'un riche négociant. En 1792, le ministre de la guerre, l'ignoré Lajard <sup>1</sup>, destitua Napoléon, pour n'avoir pas assisté à une revue <sup>2</sup>.

On retrouve Bonaparte à Paris avec Bourrienne dans cette année 1792. Privé de toute ressource, il s'était fait industriel : il prétendait louer des maisons en construction dans la rue Montholon, avec le dessein de les sous-louer. Pendant ce temps-là la Révolution allait son train ; le 20 juin sonna. Bonaparte, sortant avec Bourrienne de chez un restaurateur, rue Saint-Honoré, près le Palais-Royal, vit venir cinq à six mille déguenillés qui poussaient des hurlements et marchaient contre les Tuileries ; il dit à Bourrienne : « Suivons ces gueux-là ; » et il alla s'établir sur la

1. Pierre-Auguste *Lajard* (1757-1837). Il fut ministre de la guerre du 16 juin au 24 juillet 1792. Décrété d'accusation après le 10 août, il passa en Angleterre et y resta jusqu'après le coup d'Etat de brumaire. Bonaparte ne lui accorda pas l'autorisation de reprendre son rang dans l'armée, mais sous l'Empire il lui donna une pension de 6,000 francs comme ancien ministre.

2. Bonaparte fut, en effet, destitué un moment, à la fin de 1791, pour ne s'être point trouvé présent à la revue de rigueur du mois de décembre : il était alors lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie. Le 10 juillet 1792, il fut réintégré dans son emploi. Ce fut le ministre Lajard qui le réintégra dans ses droits, mais ce n'était pas lui qui avait signé la mesure de révocation. Le ministre qui destitua le lieutenant Bonaparte, et qui était alors aussi fameux que Lajard était ignoré, devait devenir plus tard l'aide de camp particulier de Napoléon, l'accompagner pendant la campagne de Russie et être nommé, en 1813, son ambassadeur à Vienne : c'était le comte Louis de Narbonne.

terrasse du bord de l'eau. Lorsque le roi, dont la demeure était envahie, parut à l'une des fenêtres, coiffé du bonnet rouge, Bonaparte s'écria avec indignation : « *Che c....!* comment a-t-on laissé entrer « cette canaille? il fallait en balayer quatre ou cinq « cents avec du canon, et le reste courrait encore. »

Le 20 juin 1792, j'étais bien près de Bonaparte : vous savez que je me promenais à Montmorency, tandis que Barère et Maret cherchaient, comme moi, mais par d'autres raisons, la solitude. Est-ce à cette époque que Bonaparte était obligé de vendre et de négocier de petits assignats appelés Corset<sup>1</sup>? Après le décès d'un marchand de vin de la rue Sainte-Avoye, dans un inventaire fait par Dumay, notaire, et Chariot, commissaire-priseur, Bonaparte figure à l'appel d'une dette de loyer de quinze francs, qu'il ne put acquitter : cette misère augmente sa grandeur. Napoléon a dit à Saint-Hélène : « Au bruit de l'assaut aux Tuileries, le « 10 août, je courus au Carrousel, chez Fauvelet, frère « de Bourienne, qui y tenait un magasin de meubles. » Le frère de Bourienne avait fait une spéculation qu'il appelait *encan national*; Bonaparte y avait déposé sa montre; exemple dangereux : que de pauvres écoliers se croiront des Napoléons pour avoir mis leur montre en gage!

Bonaparte retourna dans le midi de la France le 2 janvier an II<sup>2</sup>; il s'y trouvait avant le siège de Tou-

1. Le corset était un petit assignat de 5 livres.

2. Les termes dont se sert ici Chateaubriand sont de nature à donner lieu à une confusion de dates. L'an I va du 21 septembre 1792 au 21 septembre 1793; l'an II va du 22 septembre 1793 au

lon ; il y écrivait deux pamphlets : le premier est une *Lettre à Matteo Buttafuoco*<sup>1</sup> ; il le traite indignement, et fait en même temps un crime à Paoli d'avoir remis le pouvoir entre les mains du peuple : « Étrange « erreur, s'écrie-t-il, qui soumet à un brutal, à un « mercenaire, l'homme qui, par son éducation, l'illus- « tration de sa naissance, sa fortune, est seul fait « pour gouverner ! »

Bien que révolutionnaire, Bonaparte se montrait partout ennemi du peuple ; il fut néanmoins complimenté sur sa brochure par Masseria, président du club patriotique d'Ajaccio.

Le 29 juillet 1793, il fit imprimer un autre pamphlet, *le Souper de Beaucaire*<sup>2</sup>. Bourrienne en produit un manuscrit revu par Bonaparte, mais abrégé et mis

21 septembre 1794. Le mois de *janvier an II* appartient donc à l'année 1794. Or, ce n'est pas de l'année 1794 que veut parler ici Chateaubriand, puisque les divers incidents dont il va parler sont tous antérieurs à 1794. La *Lettre à Matteo Buttafuoco* est du mois de janvier 1791 ; *le Souper de Beaucaire* est du mois de juillet 1793 ; c'est dans la première quinzaine de septembre 1793 que Bonaparte arrive et est employé devant Toulon. L'erreur commise par Chateaubriand est venue de ce que Bonaparte a daté comme suit sa *Lettre à Buttafuoco* : « De mon cabinet de Milleli, le 23 janvier, l'an II. » Or, cette lettre, je l'ai dit, est du 23 janvier 1791. L'usage, à ce moment, était d'appeler l'année 1791 *l'an deux* de la liberté.

1. *Lettre de M. Buonaparte à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale* ; brochure de 21 pages in-8°, sans lieu ni nom d'imprimeur. D'après Quérard, elle fut imprimée de fait à Dôle chez Fr.-X. Joly.

2. Voici le titre complet de cette brochure qui fut imprimée à Avignon, où elle eut deux éditions : *SOUPER DE BEAUCAIRE ou DIALOGUE entre un militaire de l'armée de Carteaux, un marseillais, un nîmois et un fabricant de Montpellier sur les événements qui sont arrivés dans le ci-devant Comtat à l'arrivée des Marseillais.*

plus d'accord avec les opinions de l'empereur au moment qu'il revit son œuvre. C'est un dialogue entre un Marseillais, un Nîmois, un militaire et un fabricant de Montpellier. Il est question de l'affaire du moment, de l'attaque d'Avignon par l'armée de Carteaux, dans laquelle Napoléon avait figuré en qualité d'officier d'artillerie. Il annonce au *Marseillais* que son parti sera battu, parce qu'il a cessé d'adhérer à la Révolution. Le *Marseillais* dit au *militaire*, c'est-à-dire à Bonaparte : « On se ressouvient toujours de ce monstre  
 « qui était cependant un des principaux du club ; il  
 « fit lanterner un citoyen, pilla sa maison et viola sa  
 « femme, après lui avoir fait boire un verre du sang  
 « de son époux. — Quelle horreur ! s'écrie le militaire ;  
 « mais ce fait est-il vrai ? Je m'en méfie, car vous  
 « savez que l'on ne croit plus au viol aujourd'hui. »

Légèreté du dernier siècle qui fructifiait dans le tempérament glacé de Bonaparte. Cette accusation d'avoir bu et fait boire du sang a souvent été reproduite. Quand le duc de Montmorency fut décapité à Toulouse, les hommes d'armes burent de son sang pour se communiquer la vertu d'un grand cœur.

Nous arrivons au siège de Toulon. Ici s'ouvre la carrière militaire de Bonaparte. Sur le rang que Napoléon occupait alors dans l'artillerie, le carton du cardinal Fesch renferme un étrange document : c'est un brevet de capitaine d'artillerie délivré le 30 août 1792 à Napoléon par Louis XVI<sup>1</sup>, vingt jours après le détronement réel, arrivé le 10 août. Le roi avait été ren-

1. M. Frédéric Masson (*Napoléon inconnu*, tome II, p. 400) a donné un fac-similé de ce brevet du 30 août.

fermé au Temple le 13, surlendemain du massacre des Suisses. Dans ce brevet il est dit que la nomination du 30 août comptera à l'officier promu à partir du 6 février précédent.

Les infortunés sont souvent prophètes; mais cette fois la prévision du martyr n'était pour rien dans la gloire future de Napoléon. Il existe encore dans les bureaux de la guerre des brevets en blanc, signés d'avance par Louis XVI; il n'y reste à remplir que les vides d'attente; de ce genre aura été la commission précitée. Louis XVI, renfermé au Temple, à la veille de son procès, au milieu de sa famille captive, avait autre chose à faire que de s'occuper de l'avancement d'un inconnu.

L'époque du brevet se fixe par le contre-seing; ce contre-seing est : *Servan*. Servan, nommé au département de la guerre le 8 mai 1792, fut révoqué le 13 juin même année; Dumouriez eut le portefeuille jusqu'au 18; Lajard prit à son tour le ministère jusqu'au 23 juillet; d'Abancourt lui succéda jusqu'au 10 août, jour que l'Assemblée nationale rappela Servan, lequel donna sa démission le 3 octobre. Nos ministères étaient alors aussi difficiles à compter que le furent depuis nos victoires.

Le brevet de Napoléon ne peut être du premier ministère de Servan, puisque la pièce porte la date du 30 août 1792; il doit être de son second ministère; cependant il existe une lettre de Lajard, du 12 juillet, adressée au capitaine d'artillerie Bonaparte<sup>1</sup>. Expliquez

1. Voir cette lettre de Lajard et les explications dont M. Frédéric Masson l'accompagne, au tome II, page 400, de *Napoléon inconnu*.

cela si vous pouvez. Bonaparte a-t-il acquis le document en question de la corruption d'un commis, du désordre des temps, de la fraternité révolutionnaire? Quel protecteur poussait les affaires de ce Corse? Ce protecteur était le maître éternel; la France, sous l'impulsion divine, délivra elle-même le brevet au premier capitaine de la terre; ce brevet devint légal sans la signature de Louis, qui laissa sa tête, à condition qu'elle serait remplacée par celle de Napoléon : marchés de la Providence devant lesquels il ne reste qu'à lever les mains au ciel.

Toulon avait reconnu Louis XVII et ouvert ses ports aux flottes anglaises<sup>1</sup>. Carteaux d'un côté et le général Lapoype de l'autre, requis par les représentants Fréron, Barras, Ricord et Saliceti, s'approchèrent de Toulon. Napoléon, qui venait de servir sous Carteaux à Avignon, appelé au conseil militaire<sup>2</sup>, soutint qu'il fallait s'emparer du fort *Mulgrave*, bâti par les Anglais sur la hauteur du *Caire*, et placer sur les deux promontoires l'Éguillette et Balaguiet des batteries qui, foudroyant la grande et la petite rade, contraindraient la flotte ennemie à l'abandonner. Tout arriva comme Napoléon l'avait prédit : on eut une première vue sur ses destinées.

Madame Bourrienne a inséré quelques notes dans les *Mémoires* de son mari; j'en citerai un passage qui montre Bonaparte devant Toulon :

« Je remarquai, dit-elle, à cette époque (1793, à

1. Le 27 août 1793.

2. Bonaparte, lors du siège de Toulon, était chef de bataillon au 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie.



« Paris), que son caractère était froid et souvent  
« sombre; son sourire était faux et souvent fort mal  
« placé; et, à propos de cette observation, je me rap-  
« pelle qu'à cette même époque, peu de jours après  
« notre retour, il eut un de ces moments d'hilarité  
« farouche qui me fit mal et qui me disposa à peu  
« l'aimer. Il nous raconta avec une gaieté charmante  
« qu'étant devant Toulon où il commandait l'artillerie,  
« un officier qui se trouvait de son arme et sous ses  
« ordres eut la visite de sa femme, à laquelle il était  
« uni depuis peu, et qu'il aimait tendrement. Peu de  
« jours après Bonaparte eut ordre de faire une nou-  
« velle attaque sur la ville, et l'officier fut commandé.  
« Sa femme vint trouver le général Bonaparte, et lui  
« demanda, les larmes aux yeux, de dispenser son  
« mari de service ce jour-là. Le général fut insen-  
« sible, à ce qu'il nous disait lui-même avec une gaieté  
« charmante et féroce. Le moment de l'attaque arriva,  
« et cet officier, qui avait toujours été d'une bravoure  
« extraordinaire, à ce que disait Bonaparte lui-même,  
« eut le pressentiment de sa fin prochaine; il devint  
« pâle, il trembla. Il fut placé à côté du général, et,  
« dans un moment où le feu de la ville devint très  
« fort, Bonaparte lui dit : *Gare! voilà une bombe qui*  
« *nous arrive!* L'officier, ajouta-t-il, au lieu de s'effacer  
« se courba et fut séparé en deux. Bonaparte riait aux  
« éclats en citant la partie qui lui fut enlevée<sup>1</sup> ».

Toulon repris, les échafauds se dressèrent; huit cents victimes furent réunies au Champ de Mars; on les mitraille. Les commissaires s'avancèrent en criant :  
« Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent; la

1. *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome I, p. 78.

« République leur fait grâce », et les blessés qui se relevaient furent massacrés. Cette scène était si belle qu'elle s'est reproduite à Lyon après le siège.

Que dis-je? aux premiers coups du foudroyant orage  
 Quelque coupable encor peut-être est échappé :  
 Annonce le pardon et, par l'espoir trompé,  
 Si quelque malheureux en tremblant se relève,  
 Que la foudre redouble et que le fer achève.

(L'abbé DELILLE <sup>1</sup>.)

Bonaparte commandait-il en personne l'exécution en sa qualité de chef d'artillerie? L'humanité ne l'aurait pas arrêté, bien que par goût il ne fût pas cruel.

On trouve ce billet aux commissaires de la Convention : « Citoyens représentants, c'est du champ de gloire, marchant dans le sang des traîtres, que je vous annonce avec joie que vos ordres sont exécutés et que la France est vengée : ni l'âge ni le sexe n'ont été épargnés. Ceux qui n'avaient été que blessés par le canon républicain ont été dépêchés par le glaive de la liberté et par la baïonnette de l'égalité. Salut et admiration.

« BRUTUS BUONAPARTE, citoyen sans-culotte. »

Cette lettre a été insérée pour la première fois, je pense, dans *la Semaine*, gazette publiée par Malte-Brun. La vicomtesse de Fors (pseudonyme) la donne dans ses *Mémoires sur la Révolution française*; elle ajoute que ce billet fut écrit sur la caisse d'un tambour; Fabry le reproduit, article *Bonaparte*, dans la *Biogra-*

1. *Malheur et Pitié*, par l'abbé Delille, chant III.

*phie des hommes vivants*; Royou, *Histoire de France*, déclare qu'on ne sait pas quelle bouche fit entendre le cri meurtrier; Fabry, déjà cité, dit, dans *les Missionnaires de 93*, que les uns attribuent le cri à Fréron, les autres à Bonaparte. Les exécutions du Champ de Mars de Toulon sont racontées par Fréron dans une lettre à Moïse Bayle de la Convention et par Mottedo et Barras au comité de salut public.

De qui en définitive est le premier bulletin des victoires napoléoniennes? serait-il de Napoléon ou de son frère? Lucien, en détestant ses erreurs, avoue, dans ses *Mémoires*, qu'il a été à son début ardent républicain. Placé à la tête du comité révolutionnaire à Saint-Maximin, en Provence, « nous ne nous faisons « pas faute, dit-il, de paroles et d'adresses aux Jacobins de Paris. Comme la mode était de prendre des « noms antiques, mon ex-moine prit, je crois, celui « d'Epaminondas, et moi celui de Brutus. Un pamphlet a attribué à Napoléon cet emprunt du nom « de Brutus, mais il n'appartient qu'à moi<sup>1</sup>. Napoléon

1. Lucien Bonaparte, à l'époque du siège de Toulon, était garde-magasin des subsistances à Saint-Maximin (Var). « Bien que Saint-Maximin, dit M. Frédéric Masson (*Napoléon et sa famille*, I, 86), fût un médiocre théâtre pour un homme tel que lui, il n'avait point dédaigné de mettre les habitants à la hauteur. Grâce à lui et à Barras, Saint-Maximin était devenu *Marathon*; lui-même ne se nommait plus Lucien mais *Brutus*. A la Société populaire, où il était l'unique orateur, il regnait sous le titre de président, et il cumulait, avec ce pouvoir délibératif, le pouvoir exécutif comme président du Comité révolutionnaire. Il en usait : plus de vingt habitants de la ville, des plus honorables et des plus respectés, étaient, par ses ordres, en prison comme suspects. « Des gens que j'aurais rougi d'approcher, a-t-il écrit plus tard, des galériens, des voleurs, étaient devenus mes camarades. » — Lorsqu'il se maria quelques mois

« pensait à élever son propre nom au-dessus de ceux  
« de l'ancienne histoire, et s'il eût voulu figurer dans  
« ces mascarades, je ne crois pas qu'il eût choisi celui  
« de Brutus. »

Il y a courage dans cette confession. Bonaparte, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, garde un silence profond sur cette partie de sa vie. Ce silence, selon madame la duchesse d'Abrantès, s'explique par ce qu'il y avait de scabreux dans sa position : « Bona-  
« parte s'était mis plus en évidence, dit-elle, que  
« Lucien, et quoique depuis il ait beaucoup cherché  
« à mettre Lucien à sa place, alors on ne pouvait s'y  
« tromper. Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, aura-t-il  
« pensé, sera lu par cent millions d'individus, parmi  
« lesquels peut-être en comptera-t-on à peine mille  
« qui connaissent les faits qui me déplaisent. Ces  
« mille personnes conserveront la mémoire de ces  
« faits d'une manière peu inquiétante par la tradition  
« orale : le *Mémorial* sera donc irréfutable<sup>1</sup> ».

Ainsi de lamentables doutes restent sur le billet que Lucien ou Napoléon a signé : comment Lucien, n'étant pas représentant de la Convention, se serait-il arrogé le droit de rendre compte du massacre ? Était-il député de la commune de Saint-Maximin pour assister au carnage ? Alors comment aurait-il assumé sur sa tête la responsabilité d'un procès-verbal lorsqu'il y avait *plus grand* que lui aux jeux de l'amphithéâtre, et des témoins de l'exécution accomplie par

plus tard, le 4 mai 1794 (15 floréal an II), avec Catherine Boyer, sœur de l'aubergiste chez qui il logeait, il prit, dans l'acte de mariage, la dénomination de *Brutus Buonaparte*.

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, tome I, p. 181.

son frère ? Il en coûterait d'abaisser les regards si bas après les avoir élevés si haut.

Admettons que le narrateur des exploits de Napoléon soit Lucien, président du comité de Saint-Maximin : il en résulterait toujours qu'un des premiers coups de canon de Bonaparte aurait été tiré sur des Français ; il est sûr, du moins, que Napoléon fut encore appelé à verser leur sang le 13 vendémiaire ; il y rougit de nouveau ses mains à la mort du duc d'Enghien. La première fois, nos immolations auraient révélé Bonaparte : la seconde hécatombe le porta au rang qui le rendit maître de l'Italie ; et la troisième lui facilita l'entrée à l'empire.

Il a pris croissance dans notre chair ; il a brisé nos os, et s'est nourri de la moelle des lions. C'est une chose déplorable, mais il faut le reconnaître, si l'on ne veut ignorer les mystères de la nature humaine et le caractère des temps : une partie de la puissance de Napoléon vient d'avoir trempé dans la Terreur. La Révolution est à l'aise pour servir ceux qui ont passé à travers ses crimes ; une origine innocente est un obstacle.

Robespierre jeune avait pris Bonaparte en affection et voulait l'appeler au commandement de Paris à la place de Hanriot. La famille de Napoléon s'était établie au château de Sallé<sup>1</sup>, près d'Antibes. « J'y étais venu de Saint-Maximin, dit Lucien, passer quelques

1. « Château-Sallé, une de ces bastides ensoleillées qui seraient ailleurs des maisons bourgeoises, mais qui, du paysage, de la végétation et de la lumière, prennent des airs pittoresques et reçoivent des apparences. » Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, I, 85.

« jours avec ma famille et mon frère. Nous étions  
 « tous réunis, et le général nous donnait tous les ins-  
 « tants dont il pouvait disposer. Il vint un jour plus  
 « préoccupé que de coutume, et, se promenant entre  
 « Joseph et moi, il nous annonça qu'il ne dépendait  
 « que de lui de partir pour Paris dès le lendemain, en  
 « position de nous y établir tous avantageusement.  
 « Pour ma part cette annonce m'enchantait : atteindre  
 « enfin la capitale me paraissait un bien que rien ne  
 « pouvait balancer. On m'offre, nous dit Napoléon, la  
 « place de Hanriot. Je dois donner ma réponse ce  
 « soir. Eh bien ! qu'en dites-vous ? Nous hésitâmes un  
 « moment. Eh ! eh ! reprit le général, cela vaut bien la  
 « peine d'y penser : il ne s'agirait pas de faire l'en-  
 « thousiaste ; il n'est pas si facile de sauver sa tête à  
 « Paris qu'à Saint-Maximin. — Robespierre jeune est  
 « honnête, mais son frère ne badine pas. Il faudrait  
 « le servir. — Moi, soutenir cet homme ! non, jamais !  
 « Je sais combien je lui serais utile en remplaçant  
 « son imbécile commandant de Paris ; mais *c'est ce*  
 « *que je ne veux pas être*. Il n'est pas temps. Aujour-  
 « d'hui il n'y a de place honorable pour moi qu'à l'ar-  
 « mée : prenez patience, *je commanderai Paris plus*  
 « *tard*. Telles furent les paroles de Napoléon. Il nous  
 « exprima ensuite son indignation contre le régime de  
 « la Terreur, dont il nous annonça la chute prochaine,  
 « et finit par répéter plusieurs fois, moitié sombre et  
 « moitié souriant : *Qu'irais-je faire dans cette galère ?* »

Bonaparte, après le siège de Toulon <sup>1</sup>, se trouva en-

1. Au cours du siège, Bonaparte avait été nommé par les représentants adjudant général chef de brigade le 27 octobre 1793, confirmé le 1<sup>er</sup> décembre. Le 22 décembre, après la prise

gagé dans les mouvements militaires de notre armée des Alpes. Il reçut l'ordre de se rendre à Gènes : des instructions secrètes lui enjoignirent de reconnaître l'état de la forteresse de Savone, de recueillir des renseignements sur l'intention du gouvernement génois relativement à la coalition. Ces instructions, délivrées à Loano le 25 messidor an II de la République <sup>1</sup>, sont signées *Ricord* <sup>2</sup>.

Bonaparte remplit sa mission. Le 9 thermidor arriva : les députés terroristes furent remplacés par Albitte, Saliceti et Laporte. Tout à coup ils déclarèrent, au nom du peuple français, que le général Bonaparte, commandant l'artillerie de l'armée d'Italie, avait tota-

de la ville, il est élevé au grade provisoire de général de brigade. Confirmé dans ce grade le 7 janvier 1794, il est chargé à la fois du commandement en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie et de l'armement des côtes.

1. 13 juillet 1794.

2. Jean-François *Ricord* (1760-1818). Député du Gard à la Convention, il se signala par son ardeur montagnarde. Très lié avec Augustin Robespierre, il devint, comme lui, l'ami du jeune Bonaparte et le protégea puissamment. Après le 9 thermidor, Ricord fut dénoncé à la Convention et arrêté ; il fut rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Ressaisi bientôt comme complice de Babœuf, il fut traduit devant la haute cour de Vendôme, qui l'acquitta. Après le 18 brumaire, son ancien protégé, devenu tout puissant, ne parut guère se souvenir des services qu'il en avait autrefois reçus. En l'an IX, ordre lui fut donné de s'éloigner de Paris ; il refusa, fut arrêté le 19 novembre 1800, et relâché quelque temps après. Emprisonné de nouveau à la Force le 23 juillet 1806, il resta douze jours au secret, fut remis en liberté, mais fut placé en résidence à Saint-Benoist-sur-Loire, sous la surveillance de la police. Pendant les Cent-Jours, il obtint du gouvernement impérial les fonctions de lieutenant extraordinaire de police à Bayonne. Atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, il partit pour la Belgique en février suivant, et y mourut deux ans après.

lement perdu leur confiance par la conduite la plus suspecte et surtout par le voyage qu'il avait dernièrement fait à Gènes.

L'arrêté de Barcelonnette, 19 thermidor an II de la République française, une, indivisible et démocratique (6 août 1794), porte « que le général Bonaparte « sera mis en état d'arrestation et traduit au comité « de salut public à Paris, sous bonne et sûre escorte » Saliceti examina les papiers de Bonaparte; il répondait à ceux qui s'intéressaient au détenu qu'on était forcé d'agir avec rigueur d'après une accusation d'espionnage partie de Nice et de Corse. Cette accusation était la conséquence des instructions directes données par Ricord : il fut aisé d'insinuer qu'au lieu de servir la France, Napoléon avait servi l'étranger. L'empereur fit un grand abus d'accusations d'espionnage : il aurait dû se rappeler les périls auxquels pareilles accusations l'avaient exposé.

Napoléon, se débattant, disait aux représentants : « Saliceti, tu me connais... Albitte, tu ne me connais « point; mais tu connais cependant avec quelle « adresse quelquefois la calomnie siffle. Entendez- « moi; restituez-moi l'estime des patriotes; une heure « après, si les méchants veulent ma vie... je l'estime « si peu! je l'ai si souvent méprisée! »

Survint une sentence d'acquiescement. Parmi les pièces qui, dans ces années, servirent d'attestation à la bonne conduite de Bonaparte, on remarque un certificat de Pozzo di Borgo. Bonaparte ne fut rendu que provisoirement à la liberté; mais dans cet intervalle il eut le temps d'emprisonner le monde.



Saliceti<sup>1</sup>, l'accusateur, ne tarda pas à s'attacher à l'accusé : mais Bonaparte ne se confia jamais à son ancien ennemi. Il écrivit plus tard au général Dumas : « Qu'il reste à Naples (Saliceti); il doit s'y trouver heureux. Il y a contenu les lazzaroni; je le crois bien : il leur a fait peur; il est plus méchant qu'eux. Qu'il sache que je n'ai pas assez de puissance pour défendre du mépris et de l'indignation publique les misérables qui ont voté la mort de Louis XVI<sup>2</sup>. »

Bonaparte, accouru à Paris, se logea rue du Mail, rue où je débarquai en arrivant de Bretagne avec madame Rose. Bourrienne le rejoignit, de même que Murat, soupçonné de terrorisme et ayant abandonné sa garnison d'Abbeville. Le gouvernement essaya de transformer Napoléon en général de brigade d'infanterie, et voulut l'envoyer dans la Vendée : celui-ci déclina l'honneur, sous prétexte qu'il ne voulait pas changer d'arme. Le comité de salut public effaça le refusant de la liste des officiers généraux employés.

1. Antoine-Christophe *Saliceti* (1757-1809). Il fut successivement membre de la Constituante, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, le Premier Consul lui confia diverses missions administratives en Corse, en Toscane et à Gènes. Nommé en 1806 ministre de la police générale à Naples, auprès du roi Joseph, il joignit bientôt à ces fonctions celles de ministre de la guerre, mais Joachim Murat se priva de ses services. Il revint en France et fut nommé par l'empereur membre de la *Consulta* qui devait prendre possession de Rome (1809). Il était dans cette ville quand une armée anglo-sicilienne débarqua en Calabre. Il se rendit aussitôt à Naples, que menaçait l'ennemi, rétablit l'ordre, et mourut subitement, empoisonné, a-t-on dit, à la suite d'un dîner que lui avait offert le génois Maghella, ministre de la police (23 décembre 1809).

2. *Souvenirs du lieutenant-général comte Dumas*, (t. III, p. 317). — CH.

Un des signataires de la radiation est Cambacères, qui devint le second personnage de l'Empire <sup>1</sup>.

Aigri par les persécutions, Napoléon songea à émigrer ; Volney l'en empêcha. S'il eût exécuté sa résolution, la cour fugitive l'eût méconnu ; il n'y avait pas d'ailleurs de ce côté de couronne à prendre ; j'aurais eu un énorme camarade, géant courbé à mes côtés dans l'exil.

L'idée de l'émigration abandonnée, Bonaparte se retourna vers l'Orient, doublement congénial à sa nature par le despotisme et l'éclat. Il s'occupa d'un mémoire pour offrir son épée au Grand Seigneur : l'inaction et l'obscurité lui étaient mortelles. « Je serai utile « à mon pays, s'écriait-il, si je puis rendre la force « des Turcs plus redoutable à l'Europe. » Le gouvernement ne répondit point à cette note d'un fou, disait-on.

1. Le 29 fructidor an III (15 septembre 1795), le Comité de Salut public, dont Cambacères est président, prend un arrêté par lequel « le général de brigade Buonaparte, ci-devant mis en réquisition près du Comité, est rayé de la liste des officiers généraux employés, attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné ».

2. Le Sultan venait de demander à la France des officiers et des ouvriers d'artillerie pour réorganiser son armée. Bonaparte songea sérieusement à répondre à cet appel. Il écrivit à son frère Joseph, qui déjà, trois mois auparavant, l'avait entretenu d'un projet d'établissement en Turquie : « Si je demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie, comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'armée du Grand Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur ; je te ferai nommer consul et ferai nommer Villeneuve ingénieur pour y aller avec moi ; tu m'as dit que M. Anthoine y était déjà : ainsi, avant un mois, je viendrais à Gènes ; nous irions à Livourne, d'où nous partirions. » Le 13 fructidor (30 août 1795), il formula sa demande, qui fut sérieusement examinée par le Comité de Salut public.

Trompé dans ses divers projets, Bonaparte vit s'accroître sa détresse : il était difficile à secourir ; il acceptait mal les services , de même qu'il souffrait d'avoir été élevé par la munificence royale. Il en voulait à quiconque était plus favorisé que lui de la fortune : dans l'âme de l'homme pour qui les trésors des nations allaient s'épuiser, on surprenait des mouvements de haine que les communistes et les prolétaires manifestent à cette heure contre les riches. Quand on partage les souffrances du pauvre, on a le sentiment de l'inégalité sociale ; on n'est pas plutôt monté en voiture que l'on méprise les gens à pied. Bonaparte avait surtout en horreur les *muscadins* et les *incroyables*, jeunes fats du moment dont les cheveux étaient peignés à la mode des têtes coupées : il aimait à décourager leur bonheur. Il eut des liaisons avec Baptiste ainé, et fit la connaissance de Talma. La famille Bonaparte professait le goût du théâtre : l'oisiveté des garnisons conduisit souvent Napoléon dans les spectacles.

Quels que soient les efforts de la démocratie pour rehausser ses mœurs par le grand but qu'elle se propose, ses habitudes abaissent ses mœurs ; elle a le vif ressentiment de cette étroitesse : croyant la faire oublier, elle versa dans la Révolution des torrents de sang ; inutile remède, car elle ne put tout tuer, et, en fin de compte, elle se retrouva en face de l'insolence des cadavres. La nécessité de passer par les petites conditions donne quelque chose de commun à la vie ; une pensée rare est réduite à s'exprimer dans un langage vulgaire, le génie est emprisonné dans le patois, comme, dans l'aristocratie usée, des sentiments ab-

jects sont renfermés dans de nobles mots. Lorsqu'on veut relever certain côté inférieur de Napoléon par des exemples tirés de l'antiquité, on ne rencontre que le fils d'Agrippine : et pourtant les légions adorèrent l'époux d'Octavie, et l'empire romain tressaillait à son souvenir!

Bonaparte avait retrouvé à Paris mademoiselle de Permon-Comnène, qui épousa Junot, avec lequel Napoléon s'était lié dans le Midi.

« A cette époque de sa vie, » dit la duchesse d'Angoulême, « Napoléon était laid. Depuis il s'est fait en lui un changement total. Je ne parle pas de l'auréole prestigieuse de sa gloire : je n'entends que le changement physique qui s'est opéré graduellement dans l'espace de sept années. Ainsi tout ce qui en lui était osseux, jaune, maladif même, s'est arrondi, éclairci, embelli. Ses traits, qui étaient presque tous anguleux et pointus, ont pris de la rondeur, parce qu'ils se sont revêtus de chair, dont il y avait presque absence. Son regard et son sourire demeurent toujours admirables; sa personne toute entière subit aussi du changement. Sa coiffure, si singulière pour nous aujourd'hui dans les gravures du passage du pont d'Arcole, était alors toute simple, parce que ces mêmes muscadins, après lesquels il criait tant, en avaient encore de bien plus longues; mais son teint était si jaune à cette époque, et puis il se soignait si peu, que ses cheveux mal peignés, mal poudrés, lui donnaient un aspect désagréable. Ses petites mains ont aussi subi la métamorphose; alors elles étaient maigres, longues et noires. On sait à quel point il en était devenu vain avec juste

« raison depuis ce temps-là. Enfin lorsque je me re-  
« présente Napoléon entrant en 1795 dans la cour de  
« l'hôtel de la Tranquillité, rue des Filles-Saint-Tho-  
« mas, la traversant d'un pas assez gauche et incer-  
« tain, ayant un mauvais chapeau rond enfoncé sur  
« ses yeux et laissant échapper ses deux *oreilles de*  
« *chien* mal poudrées et tombant sur le collet de cette  
« redingote gris de fer, devenue depuis bannière glo-  
« rieuse, tout autant pour le moins que le panache  
« blanc de Henri IV ; sans gants, parce que, disait-il,  
« c'était une dépense inutile ; portant des bottes mal  
« faites, mal cirées, et puis tout cet ensemble maladif  
« résultant de sa maigreur, de son teint jaune ; enfin,  
« quand j'évoque son souvenir de cette époque, et  
« que je le revois plus tard, je ne puis voir le même  
« homme dans ces deux portraits<sup>1</sup>. »

La mort de Robespierre n'avait pas tout fini . les prisons ne se rouvraient que lentement ; la veille du jour où le tribun expirant fut porté à l'échafaud, quatre-vingts victimes furent immolées, tant les meurtres étaient bien organisés ! tant la mort procédait avec ordre et obéissance ! Les deux bourreaux *Sanson* furent mis en jugement ; plus heureux que *Roseau*, exécuteur de Tardif sous le duc de Mayenne, ils furent acquittés : le sang de Louis XVI les avait lavés.

Les condamnés rendus à la liberté ne savaient à quoi employer leur vie, les Jacobins désœuvrés à quoi amuser leurs jours ; de là des bals et des regrets de la Terreur. Ce n'était que goutte à goutte qu'on parve-

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, tome I, p. 195.

nait à arracher la justice aux conventionnels ; ils ne voulaient pas lâcher le crime, de peur de perdre la puissance. Le tribunal révolutionnaire fut aboli.

André Dumont avait fait la proposition de poursuivre les continuateurs de Robespierre ; la Convention, poussée malgré elle, décréta à contre-cœur, sur un rapport de Saladin, qu'il y avait lieu de mettre en arrestation Barère, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, les deux derniers amis de Robespierre, et qui pourtant avaient contribué à sa chute. Carrier, Fouquier-Tinville, Joseph Le Bon, furent jugés ; des attentats, des crimes inouïs furent révélés, notamment les *mariages républicains* et la noyade de six cents enfants à Nantes. Les sections, entre lesquelles se trouvaient divisées les gardes nationales, accusaient la Convention des maux passés et craignaient de les voir renaître. La société des Jacobins combattait encore ; elle ne pouvait renifler sur la mort. Legendre, jadis violent, revenu à l'humanité, était entré au comité de sûreté générale. La nuit même du supplice de Robespierre, il avait fermé le repaire ; mais huit jours après les Jacobins s'étaient rétablis sous le nom de Jacobins *régénérés*. Les tricoteuses s'y retrouvèrent. Fréron publiait son journal ressuscité *l'Orateur du peuple*, et, tout en applaudissant à la chute de Robespierre, il se rangeait au pouvoir de la Convention. Le buste de Marat restait exposé ; les divers comités, seulement changés de formes, existaient.

Un froid rigoureux et une famine, mêlés aux souffrances politiques, compliquaient les calamités ; des groupes armés, remblayés de femmes, criant : « Du pain ! du pain ! » se formaient. Enfin le 1<sup>er</sup> prai-

rial<sup>1</sup> (20 mai 1795) la porte de la Convention fut forcée, Féraud assassiné et sa tête déposée sur le bureau du président. On raconte l'impassibilité stoïque de Boissy d'Anglas : malheur à qui contesterait un acte de vertu<sup>2</sup> !

Cette végétation révolutionnaire poussait vigoureusement sur la couche de fumier arrosé de sang humain qui lui servait de base. Rossignol, Huchet, Grignon, Moïse Bayle, Amar, Choudieu, Hentz, Granet, Léonard Bourdon, tous les hommes qui s'étaient distingués par leurs excès, s'étaient parqués entre les barrières ; et cependant notre renom croissait au dehors. Lorsque l'opinion s'élevait contre les conventionnels, nos triomphes sur les étrangers étouffaient la clameur publique. Il y avait deux Frances : l'une horrible à l'inté-

1. Le 1<sup>er</sup> prairial an III.

2. Boissy d'Anglas, qui présidait la séance du 1<sup>er</sup> prairial, salua religieusement la tête sanglante de son collègue. Dans un article du *Journal des Débats* (22 août 1862), M. Saint-Marc Girardin a donné sur cet épisode de curieux détails qui ne diminuent en rien l'héroïsme déployé par Boissy d'Anglas en cette occasion : « Quelque temps après cette terrible séance, dit-il, Boissy d'Anglas montrait à M. Pasquier et à quelques amis la salle de la Convention et leur expliquait sur les lieux la scène du 1<sup>er</sup> prairial. « Etant monté avec lui sur l'estrade du fauteuil « du président, disait M. Pasquier, j'aperçus au fond de cette « estrade une porte que je n'y avais pas encore vue : — Qu'est-ce « donc que cette porte nouvelle? lui dis-je. — Oui, vous avez « raison, dit tout haut M. Boissy d'Anglas, elle n'est percée et « ouverte que depuis peu de jours, et bien heureusement peut- « être pour ma gloire. Car, qui peut savoir ce que j'aurais fait, « si j'avais eu derrière moi cette porte prête à s'ouvrir pour ma « retraite? Peut-être aurais-je cédé à la tentation. » Voilà bien, ajoutait M. Pasquier, le mot d'un vrai brave! Il avoue sans rougir que la peur est possible à l'homme. Il n'y a que ceux qui se croient capables d'être faibles qui ne le sont pas, et il n'y a aussi que ceux-là qui sont indulgents pour les faibles. »

rieur, l'autre admirable à l'extérieur ; on opposait la gloire à nos crimes, comme Bonaparte l'opposa à nos libertés. Nous avons toujours rencontré pour écueil devant nous nos victoires.

Il est utile de faire remarquer l'anachronisme que l'on commet en attribuant nos succès à nos énormités : ils furent obtenus avant et après le règne de la Terreur ; donc la Terreur ne fut pour rien dans la domination de nos armes. Mais ces succès eurent un inconvénient : ils produisirent une auréole autour de la tête des spectres révolutionnaires. On crut sans examiner la date que cette lumière leur appartenait. La prise de la Hollande, le passage du Rhin, semblèrent être la conquête de la hache, non de l'épée. Dans cette confusion on ne devinait pas comment la France parviendrait à se débarrasser des entraves qui, malgré la catastrophe des premiers coupables, continuaient de la presser : le libérateur était là pourtant.

Bonaparte avait conservé la plupart et la plus mauvaise part des amis avec lesquels il s'était lié dans le Midi ; comme lui, ils s'étaient réfugiés dans la capitale. Saliceti, demeuré puissant par la fraternité jacobine, s'était rapproché de Napoléon ; Fréron<sup>1</sup>, dési-

1. Louis-Marie-Stanislas *Fréron* (1754-1802), fils du célèbre critique de *l'Année littéraire* et neveu de l'abbé Royou, le rédacteur de *l'Ami du roi*. Député de Paris à la Convention, et l'un des membres les plus exaltés de la Montagne, il fut, après le 31 mai, désigné avec Barras, Saliceti et Robespierre le jeune, comme commissaire auprès de l'armée chargée de reprendre Marseille sur les insurgés. A Marseille, et plus tard à Toulon, il se signala par d'abominables cruautés. Après la chute de Robespierre, il revendiqua le titre de *Thermidorien* et quitta la Montagne pour aller siéger au côté droit. Autrefois, dans *l'Orateur du peuple*, il avait rivalisé de fureur révolutionnaire avec



rant épouser Pauline Bonaparte (la princesse Borghèse), prêtait son appui au jeune général.

Loin des crialleries du forum et de la tribune, Bonaparte se promenait le soir au Jardin des Plantes avec Junot. Junot<sup>2</sup> lui racontait sa passion pour Pau-

Marat; il devient maintenant, toujours dans l'*Orateur du peuple*, le défenseur des contre-révolutionnaires. A la tête d'une bande de jeunes aristocrates, parés d'habits élégants, coiffés en cadenettes et la tête ornée de poudre — la *Jeunesse dorée de Fréron*, — il parcourt la ville en insultant et en malmenant « les patriotes » aux accents du *Réveil du peuple*, chanson royaliste à la mode. Puis voici qu'après le 13 vendémiaire, quand les royalistes sont vaincus, il revient à la Montagne. Tel est l'homme qui faillit épouser Pauline Bonaparte, et devenir le beau-frère du futur Empereur. On lira, dans *Napoléon et sa famille* (tome I, p. 150-163) les curieux détails que donne M. Frédéric Masson sur les amours de Paulette et de Fréron. Bonaparte, après le 18 brumaire, donna à son beau-frère manqué une place modeste dans l'administration des hospices, puis, en 1802, le nomma sous-préfet de l'un des arrondissements de Saint-Domingue. Fréron, pour se rendre à son poste, partit avec le général Leclerc, — et avec Paulette, devenue M<sup>me</sup> Leclerc, en attendant d'être la princesse Borghèse. A peine arrivé à destination, il succomba victime des rigueurs du climat.

2. Andoche Junot, duc d'Abrantès (1771-1813). Ami du général Bonaparte, qu'il avait connu au siège de Toulon, il fut emmené par lui en Egypte; général de division en 1801, il devint commandant et gouverneur de Paris (1804). Mis en 1807 à la tête de l'armée dirigée contre le Portugal, il s'empara facilement de ce royaume et fut créé duc d'Abrantès; mais, l'année suivante, à la suite de la défaite de Vimeiro, il dut signer la capitulation de Cintra et abandonner sa conquête. Cet insuccès lui valut la disgrâce de Napoléon; il fut cependant admis à prendre part à la guerre d'Espagne (1810) et à la campagne de Russie. En 1813, il fut nommé gouverneur des provinces illyriennes. Tomber gouverneur à Trieste, après avoir été à la veille — il le croyait du moins — d'être roi à Lisbonne, le coup était rude. Le malheureux perdit la raison. Ramené en France, il mourut à Montbard le 27 juillet 1813. — Voir sur lui les *Mémoires* de sa femme et surtout les *Mémoires du général Thiébault*, tomes II, III, IV et V.

lette, Napoléon lui confiait son penchant pour madame de Beauharnais : l'incubation des événements allait faire éclore un grand homme. Madame de Beauharnais avait des rapports d'amitié avec Barras : il est probable que cette liaison aida le souvenir du commissaire de la Convention, lorsque les journées décisives arrivèrent.

La liberté de la presse momentanément rendue travaillait dans le sens de la délivrance ; mais comme les démocrates n'avaient jamais aimé cette liberté et qu'elle attaquait leurs erreurs, ils l'accusaient d'être royaliste. L'abbé Morellet, La Harpe, lançaient des brochures qui se mêlaient à celles de l'Espagnol Marchena<sup>1</sup>, immonde savant et spirituel avorton. La jeunesse portait l'habit gris à revers et à collet noir, réputé l'uniforme des chouans. La réunion de la nouvelle législature était le prétexte des rassemblements des sections. La section Lepelletier, connue naguère sous le nom de section des Filles-Saint-Thomas, était la plus animée ; elle parut plusieurs fois à la barre de

1. José Marchena (1768-1821). Poursuivi en Espagne par l'Inquisition pour des écrits clandestins, il se réfugia en France, fut accueilli par Marat et collabora à l'*Ami du peuple*. De Marat il passa aux Girondins, en attendant de passer aux royalistes sous le Directoire. Ses écrits contre-révolutionnaires le firent expulser de France en 1797. En 1800, secrétaire de Moreau à l'armée du Rhin, il s'amusa à composer en latin un morceau érotique qu'il attribua à Pétrone. Un grand nombre de savants se laissèrent prendre à cette supercherie, qu'il renouvela du reste en 1806 à propos de Catulle. Il a traduit en espagnol les *Lettres persanes* de Montesquieu, les *Contes* de Voltaire et la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau.

la Convention pour se plaindre ; Lacretelle le jeune <sup>1</sup> lui prêta sa voix avec le même courage qu'il montra le jour où Bonaparte mitraillea les Parisiens sur les degrés de Saint-Roch. Les sections, prévoyant que le moment du combat approchait, firent venir de Rouen le général Danican <sup>2</sup> pour le mettre à leur tête. On peut juger de la peur et des sentiments de la Convention par les défenseurs qu'elle convoqua autour d'elle : « A la tête de ces républicains, dit Réal dans son « *Essai sur les journées de vendémiaire*, que l'on appela « le bataillon sacré des patriotes de 89, et dans leurs « rangs, on appelait ces vétérans de la Révolution qui « en avaient fait les six campagnes, qui s'étaient battus « sous les murs de la Bastille, qui avaient terrassé la « tyrannie et qui s'armaient aujourd'hui pour dé- « fendre le même château qu'ils avaient foudroyé au « 10 août. Là je retrouvai les restes précieux de ces « vieux bataillons de Liégeois et de Belges, sous les « ordres de leur ancien général Fyon. »

1. Charles-Jean-Dominique de *Lacretelle*, dit *le Jeune* (1766-1855). Membre de l'Académie française, auteur de nombreuses publications historiques sur les *Guerres de Religion*, le *XVIII<sup>e</sup> siècle*, la *Révolution*, le *Consulat*, l'*Empire* et la *Restauration*. On lui doit en outre de très intéressants Mémoires, parus en 1842 sous ce titre : *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*.

2. Auguste *Danican* (1763-1848). Après avoir servi contre les Vendéens en 1793 et 1794, et s'être fait battre en maintes rencontres, il fut destitué, pour être bientôt remplacé et envoyé à Rouen. Après le 13 vendémiaire, il se réfugia en Angleterre, où il publia contre les hommes de la Révolution un très curieux écrit intitulé : *les Brigands démasqués* (1796). A la chute de l'Empire, il rentra en France, mais n'ayant pu obtenir d'être réintégré dans les cadres de l'armée, il retourna à Londres et finit par se fixer dans le Holstein, où il termina obscurément ses jours au mois de décembre 1848.

Réal finit ce dénombrement par cette apostrophe :  
 « O toi par qui nous avons vaincu l'Europe avec un  
 « gouvernement sans gouvernants et des armées sans  
 « paye, génie de la liberté, tu veillais encore sur  
 « nous ! » Ces fiers champions de la liberté vécurent  
 trop de quelques jours ; ils allèrent achever leurs  
 hymnes à l'indépendance dans les bureaux de la  
 police d'un tyran. Ce temps n'est aujourd'hui qu'un  
 degré rompu sur lequel a passé la Révolution : que  
 d'hommes ont parlé et agi avec énergie, se sont pas-  
 sionnés pour des faits dont on ne s'occupe plus ! Les  
 vivants recueillent le fruit des existences oubliées qui  
 se sont consumées pour eux.

On touchait au renouvellement de la Convention ;  
 les assemblées primaires étaient convoquées : comités,  
 clubs, sections, faisaient un tribouil effroyable.

La Convention, menacée par l'aversion générale,  
 vit qu'il se fallait défendre : à Danican elle opposa  
 Barras, nommé chef de la force armée de Paris et de  
 l'intérieur. Ayant rencontré Bonaparte à Toulon, et  
 remémoré de lui par madame de Beauharnais, Barras  
 fut frappé du secours dont lui pourrait être un pareil  
 homme : il se l'adjoignit pour commandant en se-  
 cond<sup>1</sup>. Le futur directeur, entretenant la Convention  
 des journées de vendémiaire, déclara que c'était aux  
 dispositions savantes et promptes de Bonaparte que  
 l'on devait le salut de l'enceinte, autour de laquelle il

1. Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). — Au 13 vendé-  
 miaire, Bonaparte est encore général de brigade ; dix jours après,  
 le 24 vendémiaire (16 octobre), il est général de division dans  
 l'arme de l'artillerie ; encore dix jours, et le 4 brumaire (26 oc-  
 tobre) il est général en chef de l'Armée de l'Intérieur. Il a vingt-  
 six ans.

avait distribué les postes avec beaucoup d'habileté. Napoléon foudroya les sections et dit : « J'ai mis mon cachet sur la France. » Attila avait dit : « Je suis le « marteau de l'univers, *ego malleus orbis*. »

Après le succès, Napoléon craignit de s'être rendu impopulaire, et il assura qu'il donnerait plusieurs années de sa vie pour effacer cette page de notre histoire.

Il existe un récit des journées de vendémiaire de la main de Napoléon : il s'efforce de prouver que ce furent les sections qui commencèrent le feu. Dans leur rencontre il put se figurer être encore à Toulon : le général Carteaux était à la tête d'une colonne sur le Pont-Neuf ; une compagnie de Marseillais marchait sur Saint-Roch ; les postes occupés par les gardes nationales furent successivement emportés. Réal, de la narration duquel je vous ai déjà entretenu, finit son exposition par ces niaiseries que croient ferme les Parisiens : c'est un blessé qui, traversant le salon des Victoires, reconnaît un drapeau qu'il a pris : « N'allez pas plus loin, dit-il d'une voix expirante, je veux mourir ici ; » c'est la femme du général Dufraisse qui coupe sa chemise pour en faire des bandes ; ce sont les deux filles de Durocher qui administrent le vinaigre et l'eau-de-vie. Réal attribue tout à Barras : flagornerie de réticence ; elle prouve qu'en l'an IV Napoléon, vainqueur au profit d'un autre, n'était pas encore compté.

Il paraît que Bonaparte n'espérait pas tirer un grand avantage de sa victoire sur les sections, car il écrivait à Bourrienne : « Cherche un petit bien dans ta belle « vallée de l'Yonne ; je l'achèterai dès que j'aurai de

« l'argent; mais n'oublie pas que je ne veux pas de « bien national<sup>1</sup>. » Bonaparte s'est ravisé sous l'Empire : il a fait grand cas des biens nationaux.

Ces émeutes de vendémiaire terminent l'époque des émeutes : elles ne se sont renouvelées qu'en 1830, pour mettre fin à la monarchie.

Quatre mois après les journées de vendémiaire<sup>2</sup>, le 19 ventôse (9 mars) an iv, Bonaparte épousa Marie-Josèphe-Rose de Tascher. L'acte ne fait aucune mention de la veuve du comte de Beauharnais. Tallien et Barras sont témoins au contrat. Au mois de juin Bonaparte est appelé au généralat des troupes cantonnées dans les Alpes maritimes; Carnot réclame contre Barras l'honneur de cette nomination. On appelait le commandement de l'armée d'Italie *la dot de madame Beauharnais*. Napoléon, racontant à Sainte-Hélène, avec dédain, avoir cru s'allier à une grande dame, manquait de reconnaissance.

Napoléon entre en plein dans ses destinées : il avait eu besoin des hommes, les hommes vont avoir besoin de lui; les événements l'avaient fait, il va faire les événements. Il a maintenant traversé ces malheurs auxquels sont condamnées les natures supérieures avant d'être reconnues, contraintes de s'humilier sous les médiocrités dont le patronage leur est nécessaire : le germe du plus haut palmier est d'abord abrité par l'Arabe sous un vase d'argile.

Arrivé à Nice, au quartier général de l'armée d'Italie, Bonaparte trouve les soldats manquant de tout, nus,

1. *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome I, p. 103.

2. Plus exactement cinq mois.

sans souliers, sans pain, sans discipline. Il avait vingt-huit ans; sous ses ordres Masséna commandait trente-six mille hommes. C'était l'an 1796. Il ouvre sa première campagne le 20 mars, date fameuse qui devait se graver plusieurs fois dans sa vie. Il bat Beaulieu à Montenotte<sup>1</sup>; deux jours après, à Millesimo<sup>2</sup>, il sépare les deux armées autrichienne et sarde. A Ceva, à Mondovi<sup>3</sup>, à Fossano, à Cherasco<sup>4</sup>, les succès continuent; le génie de la guerre même est descendu. Cette proclamation fait entendre une voix nouvelle, comme les combats avaient annoncé un homme nouveau :

« Soldats! vous avez remporté, en quinze jours, six  
« victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq  
« pièces de canon, quinze mille prisonniers, tué ou  
« blessé plus de dix mille hommes. Vous avez gagné  
« des batailles sans canon, passé des rivières sans  
« ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivoua-  
« qué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les pha-  
« langes républicaines, les soldats de la liberté, étaient  
« seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert;  
« grâces vous soient rendues, soldats!...

« Peuples d'Italie! l'armée française vient rompre  
« vos chaînes; le peuple français est l'ami de tous les  
« peuples. Nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous  
« asservissent. »

Dès le 15 mai la paix est conclue entre la République française et le roi de Sardaigne; la Savoie est cédée à

1. Le 12 avril 1796.

2. Le 14 avril.

3. Le 22 avril.

4. Le 25 avril.

la France avec Nice et Tende. Napoléon avance toujours, et il écrit à Carnot :

« Du quartier général, à Plaisance, 9 mai 1796.

« Nous avons enfin passé le Pô : la seconde campagne est commencée; Beaulieu est déconcerté; il calcule assez mal, et donne constamment dans les pièges qu'on lui tend. Peut-être voudra-t-il donner une bataille, car cet homme-là a l'audace de la fureur, et non celle du génie. Encore une victoire, et nous sommes maîtres de l'Italie. Dès l'instant que nous arrêterons nos mouvements, nous ferons habiller l'armée à neuf. Elle est toujours à faire peur; mais tout engraisse; le soldat ne mange que du pain de Gonesse, bonne viande et en quantité, etc. La discipline se rétablit tous les jours; mais il faut souvent fusiller, car il est des hommes intraitables qui ne peuvent se commander. Ce que nous avons pris à l'ennemi est incalculable. Plus vous m'enverrez d'hommes, plus je les nourrirai facilement. Je vous fais passer vingt tableaux des premiers maîtres, du Corrège et de Michel-Ange. Je vous dois des remerciements particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme. Je vous la recommande : elle est patriote sincère, et je l'aime à la folie. J'espère que les choses vont bien, pouvant vous envoyer une douzaine de millions à Paris; cela ne vous fera pas de mal pour l'armée du Rhin. Envoyez-moi quatre mille cavaliers démontés, je chercherai ici à les remonter. Je ne vous cache pas que, depuis la mort de Stengel, je n'ai plus un offi-



« crier supérieur de cavalerie qui se batte. Je désirerais  
« que vous me pussiez envoyer deux ou trois adjudants  
« généraux qui aient du feu et une ferme résolution  
« de ne jamais faire de savantes retraites. »

C'est une des lettres remarquables de Napoléon. Quelle vivacité! quelle diversité de génie! Avec les intelligences du héros se trouve jetée pêle-mêle, dans la profusion triomphale des tableaux de Michel-Ange, une raillerie piquante contre un rival, à propos de ces adjudants généraux ayant *une ferme résolution de ne jamais faire de savantes retraites*. Le même jour Bonaparte écrivait au Directoire pour lui donner avis de la suspension d'armes accordée au duc de Parme et de l'envoi du *Saint Jérôme* du Corrège. Le 11 mai, il annonce à Carnot le passage du pont de Lodi qui nous rend possesseurs de la Lombardie. S'il ne va pas tout de suite à Milan, c'est qu'il veut suivre Beaulieu et l'achever. — « Si j'enlève Mantoue, rien ne m'arrête  
« plus pour pénétrer dans la Bavière; dans deux  
« décades je puis être dans le cœur de l'Allemagne.  
« Si les deux armées du Rhin entrent en campagne,  
« je vous prie de me faire part de leur position. Il  
« serait digne de la République d'aller signer le traité  
« de paix des trois armées réunies dans le cœur de la  
« Bavière et de l'Autriche étonnées. »

L'aigle ne marche pas, il vole, chargé des banderoles de victoires suspendues à son cou et à ses ailes.

Il se plaint de ce qu'on veut lui donner pour adjoint Kellermann : « Je ne puis pas servir volontiers avec  
« un homme qui se croit le premier général de l'Eu-

« ropé, et je crois qu'un mauvais général vaut mieux  
« que deux bons. »

Le 1<sup>er</sup> juin 1796 les Autrichiens sont entièrement expulsés d'Italie, et nos avant-postes éclairent les monts de l'Allemagne : « Nos grenadiers et nos carabiniers », écrit Bonaparte au Directoire, « jouent et rient avec la mort. Rien n'égale leur intrépidité, si ce n'est la gaieté avec laquelle ils font les marches les plus forcées. Vous croiriez qu'arrivés au bivouac ils doivent au moins dormir; pas du tout : chacun fait son conte ou son plan d'opération du lendemain, et souvent on en voit qui rencontrent très juste. L'autre jour je voyais défiler une demi-brigade; un chasseur s'approcha de mon cheval : Général, me dit-il, il faut faire cela. — Malheureux, lui dis-je, veux-tu bien te taire! Il disparaît à l'instant; je l'ai fait en vain chercher : c'était justement ce que j'avais ordonné que l'on fit. »

Les soldats gradèrent leur commandant : à Lodi<sup>1</sup> ils le firent caporal, à Castiglione<sup>2</sup> sergent.

Le 15 de novembre on débouche sur Arcole : le jeune général passe le pont qui l'a rendu fameux; dix mille hommes restent sur la place. « C'était un chant de l'Iliade! » s'écriait Bonaparte au seul souvenir de cette action.

En Allemagne, Moreau accomplissait la célèbre retraite<sup>3</sup> que Napoléon appelait une *retraite de sergent*.

1. Le 10 mai 1796.

2. Le 5 août 1796.

3. Septembre-octobre 1796. Les généraux de division Reynier, Desaix, Gouvion-Saint-Cyr, et le général Dessoles, chef de l'état-major, partagent avec Moreau l'honneur de cette admirable retraite.

Celui-ci se préparait à dire à son rival, en battant l'archiduc Charles :

Je suivrai d'assez près votre illustre retraite  
Pour traiter avec lui sans besoin d'interprète.

Le 14 janvier 1797, les hostilités se renouèrent par la bataille de Rivoli. Deux combats contre Wurmser, à Saint-Georges et à la Favorite, entraînent pour l'ennemi la perte de cinq mille tués et de vingt mille prisonniers; le demeurant se barricade dans Mantoue; la ville bloquée capitule<sup>1</sup>; Wurmser, avec les douze mille hommes qui lui restent, se rend.

Bientôt la Marche d'Ancône est envahie; plus tard le traité de Tolentino<sup>2</sup> nous livre des perles, des diamants, des manuscrits précieux, la *Transfiguration*, le *Laocoon*, l'*Apollon du Belvédère*, et termine cette suite d'opérations par lesquelles en moins d'un an quatre armées autrichiennes ont été détruites, la haute Italie soumise et le Tyrol entamé; on n'a pas le temps de se reconnaître : l'éclair et le coup partent à la fois.

L'archiduc Charles, accouru pour défendre l'Autriche antérieure avec une nouvelle armée, est forcé au passage du Tagliamento<sup>3</sup>; Gradisca tombe<sup>4</sup>; Trieste

1. Le 2 février 1797.

2. Le 19 février.

3. Le 16 mars.

4. Forteresse importante, contiguë au Frioul; elle est emportée de vive force, le 19 mars, par le général Bernadotte, soutenu du général Sérurier.

est pris<sup>1</sup>; les préliminaires de la paix entre la France et l'Autriche sont signés à Léoben<sup>2</sup>.

Venise, formée au milieu de la chute de l'empire romain, trahie et troublée, nous avait ouvert ses lagunes et ses palais; une révolution s'accomplit le 31 mai 1797 dans Gênes sa rivale : la République ligurienne prend naissance. Bonaparte aurait été bien étonné si, du milieu de ses conquêtes, il eût pu voir qu'il s'emparait de Venise pour l'Autriche, des Légations pour Rome, de Naples pour les Bourbons, de Gênes pour le Piémont, de l'Espagne pour l'Angleterre, de la Westphalie pour la Prusse, de la Pologne pour la Russie, semblable à ces soldats qui, dans le sac d'une ville, se gorgent d'un butin qu'ils sont obligés de jeter, faute de le pouvoir emporter, tandis qu'au même moment ils perdent leur patrie.

Le 9 juillet, la République cisalpine<sup>3</sup> proclame son existence. Dans la correspondance de Bonaparte on voit courir la navette à travers la chaîne des révolutions attachées à la nôtre : comme Mahomet avec le glaive et le Coran, nous allions l'épée dans une main, les droits de l'homme dans l'autre.

Dans l'ensemble de ses mouvements généraux, Bonaparte ne laisse échapper aucun détail : tantôt il craint que les *vieillards* des grands peintres de Venise, de Bologne, de Milan, ne soient bien mouillés en passant le Mont-Cenis; tantôt il est inquiet qu'un

1. Le 24 mars.

2. Le 15 avril.

3. Elle était formée de la Lombardie autrichienne, du Bergamasque, du Bressan, du Crémasco et d'autres contrées de l'Etat de Venise, de Mantoue, du Modénais, de Massa et Carrara, du Bolognais, du Ferrarais et de la Romagne.

manuscrit sur papyrus de la bibliothèque ambrosienne ne soit perdu ; il prie le ministre de l'intérieur de lui apprendre s'il est arrivé à la Bibliothèque nationale. Il donne au Directoire exécutif son opinion sur ses généraux :

« Berthier : talents, activité, courage, caractère, tout pour lui.

« Augereau : beaucoup de caractère, de courage, de fermeté, d'activité ; est aimé du soldat, heureux dans ses opérations.

« Masséna : actif, infatigable, a de l'audace, du coup d'œil et de la promptitude à se décider.

« Sérurier : se bat en soldat, ne prend rien sur lui ; ferme ; n'a pas assez bonne opinion de ses troupes ; est malade.

« Despinos : mou, sans activité, sans audace, n'a pas l'état de la guerre, n'est pas aimé du soldat, ne se bat pas à sa tête ; a d'ailleurs de la hauteur, de l'esprit et des principes politiques sains ; bon à commander dans l'intérieur.

« Sauret : bon, très bon soldat, pas assez éclairé pour être général ; peu heureux.

« Abbatucci : pas bon à commander cinquante hommes, etc., etc. »

Bonaparte écrit au chef des Maïnottes : « Les Français estiment le petit, mais brave peuple qui, seul de l'ancienne Grèce, a conservé sa vertu, les dignes descendants de Sparte, auxquels il n'a manqué pour être aussi renommés que leurs ancêtres que de se trouver sur un plus vaste théâtre. » Il instruit l'autorité de la prise de possession de Corfou : « L'île de Corcyre », remarque-t-il, « était, selon Homère, la

« patrie de la princesse Nausicaa. » Il envoie le traité de paix conclu avec Venise. « Notre marine y gagnera quatre ou cinq vaisseaux de guerre, trois ou quatre frégates, plus trois ou quatre millions de cordages. — Qu'on me fasse passer des matelots français ou corses, mande-t-il; je prendrai ceux de Mantoue et de Guarda. — Un million pour Toulon, que je vous ai annoncé, part demain; deux millions, etc., formeront la somme de cinq millions que l'armée d'Italie aura fournie depuis la nouvelle campagne. — J'ai chargé... de se rendre à Sion pour chercher à ouvrir une négociation avec le Valais. — J'ai envoyé un excellent ingénieur pour savoir ce que coûterait cette route à établir (le Simplon)... J'ai chargé le même ingénieur de voir ce qu'il faudrait pour faire sauter le rocher dans lequel s'enfuit le Rhône, et par là rendre possible l'exploitation des bois du Valais et de la Savoie. » Il donne avis qu'il fait partir de Trieste un chargement de blé et d'aciers pour Gênes. Il fait présent au pacha de Scutari de quatre caisses de fusils, comme une marque de son amitié. Il ordonne de renvoyer de Milan quelques hommes suspects et d'en arrêter quelques autres. Il écrit au citoyen Grogniard, ordonnateur de la marine à Toulon : « Je ne suis pas votre juge, mais si vous étiez sous mes ordres, je vous mettrais aux arrêts pour avoir obtempéré à une réquisition ridicule. » Une note remise au ministre du pape dit : « Le pape pensera peut-être qu'il est digne de sa sagesse, de la plus sainte des religions, de faire une bulle ou mandement qui ordonne aux prêtres obéissance au gouvernement. »

Tout cela est mêlé de négociations avec les républiques nouvelles, des détails des fêtes pour Virgile et Arioste, des bordereaux explicatifs des vingt tableaux et des cinq cents manuscrits de Venise; tout cela a lieu à travers l'Italie assourdie du bruit des combats, à travers l'Italie devenue une fournaise où nos grenadiers vivaient dans le feu comme des salamandres.

Pendant ces tourbillons d'affaires et de succès advint le 18 fructidor<sup>1</sup>, favorisé par les proclamations de Bonaparte et les délibérations de son armée, en jalousie de l'armée de la Meuse. Alors disparut celui qui, peut-être à tort, avait passé pour l'auteur des plans des victoires républicaines; on assure que Danissy, Lafitte, d'Arçon, trois génies militaires supérieurs, dirigeaient ces plans : Carnot se trouva proscrit par l'influence de Bonaparte.

Le 17 octobre, celui-ci signe le traité de paix de Campo-Formio<sup>2</sup> : la première guerre continentale de la Révolution finit à trente lieues de Vienne.

Un congrès étant rassemblé à Rastadt, et Bonaparte ayant été nommé par le Directoire représentant à ce congrès<sup>3</sup>, il prit congé de l'armée d'Italie. « Je ne se-

1. Coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797).

2. Campo-Formio est un hameau du Frioul, près d'Udine. L'Autriche céda à la France les Pays-Bas autrichiens, ainsi que les *pays d'Empire* jusqu'au Rhin; elle reconnaissait la République cisalpine, à laquelle elle céda Milan, Mantoue et Modène. L'Etat de Venise était abandonné à l'empereur, à la réserve des îles Ioniennes, que la France retenait.

3. Bonaparte avait été nommé par le Directoire premier plénipotentiaire; Treillard et Bonnier d'Arco lui étaient adjoints. Les trois plénipotentiaires de l'Autriche étaient le comte de Metternich, père du futur chancelier, qui représentait l'Empereur.

« rai consolé, lui dit-il, que par l'espoir de me revoir  
 « bientôt avec vous, luttant contre de nouveaux dan-  
 « gers. » Le 16 novembre 1797, son ordre du jour  
 annonce qu'il a quitté Milan pour présider la légation  
 française au congrès et qu'il a envoyé au Directoire le  
 drapeau de l'armée d'Italie.

Sur un des côtés de ce drapeau Bonaparte avait fait  
 broder le résumé de ses conquêtes : « Cent cinquante  
 « mille prisonniers, dix-sept mille chevaux, cinq cent  
 « cinquante pièces de siège, six cents pièces de cam-  
 « pagne, cinq équipages de ponts, neuf vaisseaux de  
 « cinquante-quatre canons, douze frégates de trente-  
 « deux, douze corvettes, dix-huit galères; armistice  
 « avec le roi de Sardaigne, convention avec Gênes;  
 « armistice avec le duc de Parme, avec le duc de Mo-  
 « dène, avec le roi de Naples, avec le pape; prélimi-  
 « naires de Léoben; convention de Montebello avec la  
 « République de Gênes; traité de paix avec l'empereur  
 « à Campo-Formio; donné la liberté aux peuples  
 « de Bologne, Ferrare, Modène, Massa-Carrara, de la  
 « Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Ber-  
 « game, de Mantoue, de Crème, d'une partie du Véro-  
 « nais, de Chiavenna, Bormio, et de la Valteline; au  
 « peuple de Gênes, aux fiefs impériaux, au peuple des  
 « départements de Corcyre, de la mer Égée et d'Itha-  
 « que.

« Envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-  
 « Ange, de Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse,

reur; le comte Lehrbach, député de l'Autriche; le comte Cobenzl,  
 envoyé du roi de Hongrie et de Bohême. La Prusse était repré-  
 sentée par le comte de Goëtz, le baron Jacobi Kloest et le baron  
 Dohm.



« Corrège, Albane, des Carrache, Raphaël, Léonard  
« de Vinci, etc., etc. »

« Ce monument de l'armée d'Italie, dit l'ordre du jour, sera suspendu aux voûtes de la salle des séances publiques du Directoire, et il attestera les exploits de nos guerriers quand la génération présente aura disparu. »

Après une convention purement militaire, qui stipulait la remise de Mayence aux troupes de la République et la remise de Venise aux troupes autrichiennes, Bonaparte quitta Rastadt et laissa la suite des affaires du congrès aux mains de Treillard et de Bonnier.

Dans les derniers temps de la campagne d'Italie, Bonaparte eut beaucoup à souffrir de l'envie de divers généraux et du Directoire : deux fois il avait offert sa démission ; les membres du gouvernement la désiraient et n'osaient l'accepter. Les sentiments de Bonaparte ne suivaient pas le penchant du siècle ; il cédait à contre-cœur aux intérêts nés de la Révolution : de là les contradictions de ses actes et de ses idées.

De retour à Paris<sup>1</sup>, il descendit dans sa maison, rue Chantereine, qui prit et porte encore le nom de *rue de la Victoire*<sup>2</sup>. Le conseil des Anciens voulut faire à Napoléon le don de Chambord, ouvrage de François I<sup>er</sup>, qui ne rappelle plus que l'exil du dernier fils de saint Louis. Bonaparte fut présenté au Directoire, le 10 décembre 1797, dans la cour du palais du Luxem-

1. Il arriva à Paris le 5 décembre 1797.

2. Un arrêté du département de la Seine donne à la rue Chantereine, où demeure Bonaparte, le nom de *rue de la Victoire* (*Moniteur* du 20 nivôse an VI, 9 janvier 1798).

bourg. Au milieu de cette cour s'élevait un autel de la Patrie, surmonté des statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix. Les drapeaux conquis formaient un dais au-dessus des cinq directeurs habillés à l'antique; l'ombre de la Victoire descendait de ces drapeaux sous lesquels la France faisait halte un moment. Bonaparte était vêtu de l'uniforme qu'il portait à Arcole et à Lodi. M. de Talleyrand reçut le vainqueur auprès de l'autel, se souvenant d'avoir naguère dit la messe sur un autre autel. Fuyard revenu des États-Unis, chargé par la protection de Chénier du ministère des relations extérieures, l'évêque d'Autun, le sabre au côté, était coiffé d'un chapeau à la Henri IV : les événements forçaient de prendre au sérieux ces travestissements.

Le prélat fit l'éloge du conquérant de l'Italie : « Il aime, dit-il mélancoliquement, il aime les chants d'Ossian, surtout parce qu'ils détachent de la terre. Loin de redouter ce qu'on appelle son ambition, il nous faudra peut-être le solliciter un jour pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre, peut-être lui ne le sera jamais : telle est sa destinée. »

Merveilleusement deviné!

Le frère de saint Louis à Grandella, Charles VIII à Fornoue, Louis XII à Agnadel, François I<sup>er</sup> à Marignan, Lautrec à Ravenne, Catinat à Turin, demeurent loin du nouveau général. Les succès de Napoléon n'eurent point de pairs.

Les directeurs, redoutant un despotisme supérieur qui menaçait tous les despotismes, avaient vu avec inquiétude les hommages que l'on rendait à Napoléon ;

ils songeaient à se débarrasser de sa présence. Ils favorisèrent la passion qu'il montrait pour une expédition dans l'Orient. Il disait : « L'Europe est une taupinière ; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient ; je n'ai déjà plus de gloire : cette petite Europe n'en fournit pas assez. » Napoléon, comme un enfant, était charmé d'avoir été élu membre de l'Institut<sup>1</sup>. Il ne demandait que six ans pour aller aux Indes et pour en revenir : « Nous n'avons que vingt-neuf ans, » remarquait-il en songeant à lui ; « ce n'est pas un âge : j'en aurai trente-cinq à mon retour. »

Nommé général d'une armée dite de l'Angleterre<sup>2</sup>,

1. Le Directoire, au lendemain du Coup d'Etat du 18 fructidor, avait notifié officiellement à l'Institut la loi de déportation, qui lui enlevait, dans la classe des Sciences mathématiques, le directeur Carnot ; dans la classe des Sciences morales, Pastoret, du Conseil des Cinq-Cents, et le directeur Barthélemy ; dans la classe de Littérature, Sicard et Fontanes. Bonaparte fut élu à la place de Carnot, le 26 décembre 1797. Dix jours après l'élection, le 5 janvier 1798, il parut pour la première fois à une séance publique. L'affluence fut extraordinaire. Le jeune général entra sans faste, vêtu d'un petit frac gris, et prit place entre Lagrange et Laplace. Garat définit son nouveau collègue « un philosophe qui avait paru un moment à la tête des armées. » Chénier lut son *Vieillard d'Ancenis*, poème sur la mort du général Hoche, dont les derniers vers annonçaient la défaite prochaine de l'Angleterre :

Quels rochers, quels remparts deviendront leur asile,  
Quand Neptune irrité lancera dans leur île  
D'Arcole et de Lodi les terribles soldats,  
Tous ces jeunes héros vieux dans l'art des combats,  
La grande nation à vaincre accoutumée  
Et le grand général guidant la grande armée.

L'auditoire tout entier se leva et salua de ses acclamations le poète et le *grand général*.

2. Arrêté du Directoire (13 germinal, 2 avril 1798), portant

dont les corps étaient dispersés de Brest à Anvers, Bonaparte passa son temps à des inspections, à des visites aux autorités civiles et scientifiques, tandis qu'on rassemblait les troupes qui devaient composer l'armée d'Égypte. Survint l'échauffourée du drapeau tricolore et du bonnet rouge, que notre ambassadeur à Vienne, le général Bernadotte, avait planté sur la porte de son palais<sup>1</sup>. Le Directoire se disposait à re-

que le général Bonaparte se rendra à Brest dans le courant de la décade, pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre.

1. Le 13 avril 1798, vers six heures du soir, Bernadotte, alors ambassadeur à Vienne, fit suspendre au balcon du premier étage de son hôtel un drapeau tricolore d'environ quatre aunes, attaché à une hampe extrêmement longue avec cette inscription : « République française ». Jamais à Vienne les ambassadeurs n'arboraient le drapeau de leur pays. Aussi des groupes se formèrent très vite devant l'hôtel, et le peuple viennois vit une provocation véritable dans le fait d'avoir arboré ce grand drapeau contre tous les usages : l'ambassadeur, disait-on, avait voulu déclarer ainsi qu'il regardait Vienne comme une ville conquise. Bientôt une foule immense se rassembla devant l'ambassade. Un aide de camp de Bernadotte vint à la porte du palais et, la main sur la poignée de son sabre, il harangua les Viennois avec mépris et déclama avec rage contre la police. La foule lança alors des pierres contre les fenêtres; un serrurier grimpa au balcon et en arrache le drapeau qui fut immédiatement brûlé. La police arrivait, mais elle n'était pas encore assez forte pour dissiper un attroupement aussi nombreux. La porte du palais fut enfoncée, et une foule furieuse pénétra dans l'intérieur, et se trouva en face de l'ambassadeur, de ses secrétaires et de ses aides de camp armés de sabres et de pistolets. Bernadotte brandissait son sabre et criait avec fureur : « Qu'ose donc cette canaille ? J'en tuerai au moins six », et menaçait de venir châtier ce peuple à coups de canons. Un de ses domestiques tira deux coups de pistolet, dont fort heureusement les envahisseurs ne parurent pas s'émouvoir beaucoup. Ils pénétrèrent dans la cuisine et les écuries, et brisèrent les voitures de l'ambassadeur. Les troupes étaient casernées dans les faubourgs, à une grande distance de l'ambassade. Ce fut seulement à minuit qu'une divi-

tenir Napoléon pour l'opposer à la nouvelle guerre possible, lorsque M. de Cobentzel prévint la rupture, et Bonaparte reçut l'ordre de partir. L'Italie devenue républicaine, la Hollande transformée en république, la paix laissant à la France, étendue jusqu'au Rhin, des soldats inutiles, dans sa prévoyance peureuse le Directoire s'empessa d'écarter le vainqueur. Cette aventure d'Égypte change à la fois la fortune et le génie de Napoléon, en surdorant ce génie, déjà trop éclatant, d'un rayon du soleil qui frappa la colonne de nuée et de feu.

Toulon, 19 mai 1798.

PROCLAMATION.

Soldats,

- « Vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre.
- « Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines,
- « de sièges; il vous reste à faire la guerre maritime.
- « Les légions romaines, que vous avez quelquefois
- « imitées, mais pas encore égalées, combattaient Car-
- « thage tour à tour sur cette même mer, et aux plai-
- « nes de Zama. La victoire ne les abandonna jamais,
- « parce que constamment elles furent braves, patien-
- « tes à supporter la fatigue, disciplinées et unies en-
- « tre elles.
- « Soldats, l'Europe a les yeux sur vous! vous avez
- « de grandes destinées à remplir, des batailles à li-

sion d'infanterie et un régiment de cavalerie arrivé de Schœnbrunn vinrent mettre fin à l'émeute. (Ludovic Sciout, *Le Directoire*, tome IV, p. 421.)

« vrer, des dangers, des fatigues à vaincre ; vous ferez  
« plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la  
« patrie, le bonheur des hommes et votre propre  
« gloire. »

Après cette proclamation de souvenirs, Napoléon s'embarque : on dirait d'Homère ou du héros qui enfermait les chants du Méonide dans une cassette d'or. Cet homme ne chemine pas tout doucement : à peine a-t-il mis l'Italie sous ses pieds, qu'il paraît en Égypte ; épisode romanesque dont il agrandit sa vie réelle. Comme Charlemagne, il attache une épopée à son histoire. Dans la bibliothèque qu'il emporta se trouvaient *Ossian*, *Werther*, *la Nouvelle Héloïse* et *le Vieux Testament* : indication du chaos de la tête de Napoléon. Il mêlait les idées positives et les sentiments romanesques, les systèmes et les chimères, les études sérieuses et les emportements de l'imagination, la sagesse et la folie. De ces productions incohérentes du siècle il tira l'Empire ; songe immense, mais rapide comme la nuit désordonnée qui l'avait enfanté.

Entré dans Toulon le 9 mai 1798, Napoléon descend à l'hôtel de la Marine ; dix jours après il monte sur le vaisseau amiral *l'Orient* ; le 19 mai il met à la voile ; il part de la borne où la première fois il avait répandu le sang, et un sang français : les massacres de Toulon l'avaient préparé aux massacres de Jaffa. Il menait avec lui les généraux premiers-nés de sa gloire : Berthier, Caffarelli, Kléber, Desaix, Lannes, Murat, Menou. Treize vaisseaux de ligne, quatorze frégates, quatre cents bâtiments de transport, l'accompagnent.

Nelson le laissa échapper du port et le manqua sur

les flots, bien qu'une fois nos navires ne fussent qu'à six lieues de distance des vaisseaux anglais. De la mer de Sicile, Napoléon aperçut le sommet des Apennins; il dit : « Je ne puis voir sans émotion la terre d'Italie; voilà l'Orient : j'y vais. » A l'aspect de l'Ida, explosion d'admiration sur Minos et la sagesse antique. Dans la traversée, Bonaparte se plaisait à réunir les savants et provoquait leurs disputes; il se rangeait ordinairement à l'avis du plus absurde ou du plus audacieux; il s'enquêrait si les planètes étaient habitées, quand elles seraient détruites par l'eau ou par le feu, comme s'il eût été chargé de l'inspection de l'armée céleste.

Il aborde à Malte, déniche la vieille chevalerie retirée dans le trou d'un rocher marin<sup>1</sup>; puis il descend parmi les ruines de la cité d'Alexandre<sup>2</sup>. Il voit à la pointe du jour cette colonne de Pompée que j'apercevais du bord de mon vaisseau en m'éloignant de la Libye. Du pied du monument, immortalisé d'un grand et triste nom, il s'élance; il escalade les murailles derrière lesquelles se trouvait jadis *le dépôt des remèdes de l'âme*, et les aiguilles de Cléopâtre, maintenant couchées à terre parmi des chiens maigres. La porte de Rosette est forcée; nos troupes se ruent dans les

1. Le grand-maître de l'Ordre de Malte, le comte Ferdinand de Hompesch, bailli de Brandebourg, capitula le 11 juin 1798. Malte et les îles voisines furent cédées au Directoire. La ville fut rendue dans la journée du 12 juin. Le 13, au matin, Bonaparte y fit son entrée; il trouva quinze cents pièces de canon, trente-cinq mille fusils, douze cents barils de poudre, une infinité d'armes de toute espèce, et de grandes richesses.

2. La flotte française arriva le 1<sup>er</sup> juillet près d'Alexandrie. Le lendemain, les Français s'emparèrent de la ville. Kléber, qui commandait l'assaut, fut blessé d'une balle au front.

deux havres et dans le phare. Égorgement effroyable ! L'adjudant général Boyer écrit à ses parents : « Les  
« Turcs, repoussés de tous côtés, se réfugient chez  
« leur Dieu et leur prophète; ils remplissent leurs  
« mosquées; hommes, femmes, vieillards, jeunes et  
« enfants, tous sont massacrés. »

Bonaparte avait dit à l'évêque de Malte : « Vous  
« pouvez assurer vos diocésains que la religion catho-  
« lique, apostolique et romaine sera non seulement  
« respectée, mais ses ministres spécialement proté-  
« gés. » Il dit, en arrivant en Égypte : « Peuples d'É-  
« gypte, je respecte plus que les mameloucks Dieu,  
« son Prophète et le Coran. Les Français sont amis  
« des musulmans. Naguère ils ont marché sur Rome  
« et renversé le trône du pape, qui aigrissait les chré-  
« tiens contre ceux qui professent l'islamisme; bien-  
« tôt après ils ont dirigé leur course vers Malte, et en  
« ont chassé les incrédules qui se croyaient appelés  
« de Dieu pour faire la guerre aux musulmans... Si  
« l'Égypte est la ferme des mamelouks, qu'ils mon-  
« trent le bail que Dieu leur en a fait <sup>1</sup>. »

Napoléon marche aux Pyramides <sup>2</sup>; il crie à ses sol-  
dats : « Songez que du haut de ces monuments qua-  
« rante siècles ont les yeux fixés sur vous, » Il entre  
au Caire <sup>3</sup>, sa flotte saute en l'air à Aboukir <sup>4</sup>; l'armée  
d'Orient est séparée de l'Europe. Jullien (de la Drôme),  
fils de Jullien le conventionnel, témoin du désastre,  
le note minute par minute :

1. Proclamation du 2 juillet 1798.

2. 21 juillet.

3. 23 juillet.

4. 1<sup>er</sup> août.



« Il est sept heures ; la nuit se fait et le feu redouble encore. A neuf heures et quelques minutes le vaisseau a sauté. Il est dix heures, le feu se ralentit et la lune se lève à droite du lieu où vient de s'élever l'explosion du vaisseau. »

Bonaparte au Caire déclare au chef de la loi qu'il sera le restaurateur des mosquées ; il envoie son nom à l'Arabie, à l'Éthiopie, aux Indes. Le Caire se révolte<sup>1</sup> ; il le bombarde au milieu d'un orage ; l'inspiré dit aux croyants : « Je pourrais demander à chacun de vous compte des sentiments les plus secrets de son cœur, car je sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne. » Le grand schérif de la Mecque le nomme, dans une lettre, le *protecteur de la Kaaba* ; le pape, dans une missive, l'appelle *mon très cher fils*.

Par une infirmité de nature, Bonaparte préférerait souvent son côté petit à son grand côté. La partie qu'il pouvait gagner d'un seul coup ne l'amusait pas. La main qui brisait le monde se plaisait au jeu des gobelets ; sûr, quand il usait de ses facultés, de se dédommager de ses pertes ; son génie était le réparateur de son caractère. Que ne se présenta-t-il tout d'abord comme l'héritier des chevaliers ? Par une position double, il n'était, aux yeux de la multitude musulmane, qu'un faux chrétien et qu'un faux mahométan. Admirer des impiétés de système, ne pas reconnaître ce qu'elles avaient de misérable, c'est se tromper misérablement : il faut pleurer quand le géant se réduit à l'emploi du grimacier. Les infidèles proposèrent à saint Louis dans les fers la couronne d'Égypte, parce

1. 21 octobre.

qu'il était resté, disent les historiens arabes, le plus fier chrétien qu'on eût jamais vu.

Quand je passai au Caire, cette ville conservait des traces des Français : un jardin public, notre ouvrage, était planté de palmiers ; des établissements de restaurateurs l'avaient jadis entouré. Malheureusement, de même que les anciens Égyptiens, nos soldats avaient promené un cercueil autour de leurs festins.

Quelle scène mémorable, si l'on pouvait y croire. Bonaparte assis dans l'intérieur de la pyramide de Chéops sur le sarcophage d'un Pharaon dont la momie avait disparu, et causant avec les muphtis et les imans ! Toutefois, prenons le récit du *Moniteur* comme le travail de la muse. Si ce n'est pas l'histoire matérielle de Napoléon, c'est l'histoire de son intelligence ; cela en vaut encore la peine. Écoutons dans les entrailles d'un sépulcre cette voix que tous les siècles entendront

(*Moniteur*, 27 novembre 1798.)

« Ce jourd'hui, 25 thermidor de l'an vi de la République française une et indivisible, répondant au 28 de la lune de Mucharim, l'an de l'hégire 1213, le général en chef, accompagné de plusieurs officiers de l'état-major de l'armée et de plusieurs membres de l'Institut national, s'est transporté à la grande pyramide, dite de Chéops, dans l'intérieur de laquelle il était attendu par plusieurs muphtis et imans, chargés de lui en montrer la construction intérieure.

« La dernière salle à laquelle le général en chef est parvenu est à voûte plate, et longue de trente-deux pieds sur seize de large et dix-neuf de haut. Il n'y a

trouvé qu'une caisse de granit d'environ huit pieds de long sur quatre d'épaisseur, qui renfermait la momie d'un Pharaon. Il s'est assis sur le bloc de granit, a fait asseoir à ses côtés les muphtis et les imans, *Suleiman, Ibrahim et Muhamed*, et il a eu avec eux, en présence de sa suite, la conversation suivante :

*Bonaparte* : « Dieu est grand et ses œuvres sont « merveilleuses. Voici un grand ouvrage de main « d'homme ! Quel était le but de celui qui fit cons- « truire cette pyramide ? »

*Suleiman* : « C'était un puissant roi d'Égypte, dont « on croit que le nom était Chéops. Il voulait empê- « cher que des sacrilèges ne vissent troubler le repos « de sa cendre. »

*Bonaparte* : « Le grand Cyrus se fit enterrer en plein « air, pour que son corps retournât aux éléments : « penses-tu qu'il ne fit pas mieux ? le penses-tu ? »

*Suleiman* (s'inclinant) : « Gloire à Dieu, à qui toute « gloire est due ! »

*Bonaparte* : « Gloire à Allah ! Il n'y a point d'autre « Dieu que Dieu ; Mohamed est son prophète et je suis « de ses amis. »

*Ibrahim* : « Que les anges de la victoire balayent la « poussière sur ton chemin et te couvrent de leurs « ailes ! Le mamelouck a mérité la mort. »

*Bonaparte* : « Il a été livré aux anges noirs Moukir « et Quarkir. »

*Suleiman* : « Il étendit les mains de la rapine sur les « terres, les moissons, les chevaux de l'Égypte. »

*Bonaparte* : « Les trésors, l'industrie et l'amitié des « Francs seront votre partage, en attendant que vous « montiez au septième ciel et qu'assis aux côtés des

« houris aux yeux noirs, toujours jeunes et toujours  
 « vierges, vous vous reposiez à l'ombre du labi, dont  
 « les branches offriront d'elles-mêmes aux vrais  
 « musulmans tout ce qu'ils pourront désirer. »

De telles parades ne changent rien à la gravité des  
 Pyramides :

Vingt siècles, descendus dans l'éternelle nuit,  
 Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit<sup>1</sup>.

Bonaparte, en remplaçant Chéops dans la crypte  
 séculaire, en aurait augmenté l'immensité; mais il ne  
 s'est jamais traîné dans ce vestibule de la mort<sup>2</sup>.

« Pendant le reste de notre navigation sur le Nil »,  
 dis-je dans *l'Itinéraire*, « je demeurai sur le pont à  
 « contempler ces tombeaux. . . . . Les  
 « grands monuments font une partie essentielle de la  
 « gloire de toute société humaine : ils portent la  
 « mémoire d'un peuple au delà de sa propre exis-  
 « tence, et le font vivre contemporain des généra-  
 « tions qui viennent s'établir dans ses champs aban-  
 « donnés. »

1. Vers du P. Lemoyne, dans son poème épique, *Saint Louis, ou la Sainte couronne reconquise sur les infidèles*. 1653.

2. « Bonaparte n'est pas entré dans la grande pyramide; il n'en a pas même eu la volonté, ni la pensée. Certes, je l'y aurais suivi. Je ne l'ai pas quitté une seconde dans le désert. Il fit entrer quelques personnes dans l'une des grandes pyramides. Il se tenait devant, et en sortant on lui rendait compte de ce que l'on voyait dans l'intérieur, c'est-à-dire qu'on lui annonçait que l'on n'avait rien vu. Toute cette conversation avec le muphti, les ulémas, est une mauvaise plaisanterie; il n'y en avait pas plus que de pape et d'archevêques. . . . Cet entretien de Bonaparte dans l'une des pyramides avec plusieurs imans et muphtis, est de pure invention. » *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. II, p. 300

Remercions Bonaparte, aux Pyramides, de nous avoir si bien justifiés, nous autres petits hommes d'État entachés de poésie, qui maraudons de chétifs mensonges sur des ruines.

D'après les proclamations, les ordres du jour, les discours de Bonaparte, il est évident qu'il visait à se faire passer pour l'envoyé du ciel, à l'instar d'Alexandre. Callisthène<sup>1</sup>, à qui le Macédonien infligea dans la suite un si rude traitement, en punition sans doute de la flatterie du philosophe, fut chargé de prouver que le fils de Philippe était fils de Jupiter; c'est ce que l'on voit dans un fragment de Callisthène conservé par Strabon. *Le pourparler d'Alexandre*, de Pasquier<sup>2</sup>, est un dialogue des morts entre Alexandre le grand conquérant et Rabelais le grand moqueur : « Cours-moi de l'œil », dit Alexandre à Rabelais, « toutes ces contrées que tu vois être en ces bas lieux, « tu ne trouveras aucun personnage d'étoffe qui, pour « autoriser ses pensées, n'ait voulu donner à entendre « qu'il eût familiarité avec les dieux. » Rabelais répond : « Alexandre, pour te dire le vrai, je ne « m'amusai jamais à reprendre tes petites particula- « rités, même en ce qui appartient au vin. Mais « quel profit sens-tu de ta grandeur maintenant? en « es-tu autre que moi? Le regret que tu as te doit « causer telle fâcherie qu'il te seroit beaucoup plus

1. *Callisthène*, disciple et petit-neveu d'Aristote, né vers 365 av. J.-C. Il suivit Alexandre dans ses expéditions. De mœurs sévères, il blâma les excès auxquels se livrait le Macédonien; impliqué dans la conspiration d'Hermolaüs, il fut, dit-on, enfermé dans une cage de fer, puis mis à mort à Cariate en Bactriane, l'an 328 av. J.-C.

2. Etienne Pasquier (1529-1615).

« expédient qu'avec ton corps tu eusses perdu la  
« mémoire. »

Et pourtant, en s'occupant d'Alexandre, Bonaparte se méprenait et sur lui-même et sur l'époque du monde et sur la religion : aujourd'hui, on ne peut se faire passer pour un dieu. Quant aux exploits de Napoléon dans le Levant, ils n'étaient pas encore mêlés à la conquête de l'Europe; ils n'avaient pas obtenu d'assez hauts résultats pour imposer à la foule islamiste, quoiqu'on le surnommât le *sultan de feu*. « Alexandre, « à l'âge de trente-trois ans », dit Montaigne, « avoit « passé victorieux toute la terre habitable, et, dans « une demi-vie, avoit atteint tout l'effort de l'humaine « nature. Plus de rois et de princes ont écrit ses gestes « que d'autres historiens n'ont écrit les gestes d'autre « roi. »

Du Caire, Bonaparte se rendit à Suez : il vit la mer qu'ouvrit Moïse et qui retomba sur Pharaon. Il reconnut les traces d'un canal que commença Sésostris, qu'élargirent les Perses, que continua le second des Ptolémées, que réentreprirent les soudans dans le dessein de porter à la Méditerranée le commerce de la mer Rouge. Il projeta d'amener une branche du Nil dans le golfe Arabe : au fond de ce golfe son imagination traça l'emplacement d'un nouvel Ophir, où se tiendrait tous les ans une foire pour les marchands de parfums, d'aromates, d'étoffes de soie, pour tous les objets précieux de Mascate, de la Chine, de Ceylan, de Sumatra, des Philippines et des Indes. Les cénobites descendent du Sinaï, et le prient d'inscrire son nom auprès de celui de Saladin, dans le livre de leurs *garanties*.

Revenu au Caire, Bonaparte célèbre la fête anniversaire de la fondation de la République, en adressant ces paroles à ses soldats : « Il y a cinq ans l'indépendance du peuple français était menacée; mais vous prîtes Toulon : ce fut le présage de la ruine de vos ennemis. Un an après, vous battiez les Autrichiens à Dego; l'année suivante, vous étiez sur le sommet des Alpes; vous luttiez contre Mantoue, il y a deux ans, et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-Georges; l'an passé, vous étiez aux sources de la Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Allemagne. Qui eût dit alors que vous seriez aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de l'ancien continent! »

Mais Bonaparte, au milieu des soins dont il était occupé et des projets qu'il avait conçus, était-il réellement fixé dans ces idées? Tandis qu'il avait l'air de vouloir rester en Égypte, la fiction ne l'aveuglait pas sur la réalité, et il écrivait à Joseph, son frère : « Je pense être en France dans deux mois; fais en sorte que j'aie une campagne à mon arrivée, soit près de Paris ou en Bourgogne: je compte y passer l'hiver. » Bonaparte ne calculait point ce qui pouvait s'opposer à son retour : sa volonté était sa destinée et sa fortune. Cette correspondance tombée aux mains de l'Amirauté<sup>1</sup>, les Anglais ont osé avancer que Napoléon n'avait eu d'autre mission que de faire périr son armée. Une

1. Elle fut publiée à Londres, et bientôt après à Paris, sous ce titre : *Correspondance de l'Armée française en Égypte, interceptée par l'escadre de Nelson; publiée à Londres avec une introduction et des notes de la Chancellerie anglaise, traduites en français; suivies d'Observations, par E.-T. Simon.* Un vol. in-8°, an VII.

des lettres de Bonaparte contient des plaintes sur la coquetterie de sa femme.

Les Français, en Égypte, étaient d'autant plus héroïques qu'ils sentaient vivement leurs maux. Un maréchal des logis écrit à l'un de ses amis : « Dis à « Ledoux qu'il n'ait jamais la faiblesse de s'embarquer « pour venir dans ce maudit pays. »

Avriery : « Tous ceux qui viennent de l'intérieur « disent qu'Alexandrie est la plus belle ville ; hélas ! « que doit donc être le reste ? Figurez-vous un amas « confus de maisons mal bâties, à un étage ; les belles « avec terrasse, petite porte en bois, serrure *idem* ; « point de fenêtres, mais un grillage en bois si rap- « proché qu'il est impossible de voir quelqu'un au « travers. Rues étroites, hormis le quartier des Francs « et le côté des grands. Les habitants pauvres, qui « forment le plus grand nombre, au naturel, hormis « une chemise bleue jusqu'à mi-cuisse, qu'ils retrou- « sent la moitié du temps dans leurs mouvements, « une ceinture et un turban de guenilles. J'ai de ce « charmant pays jusque par-dessus la tête. Je m'en- « rage d'y être. La maudite Égypte ! Sable partout ! « Que de gens attrapés, cher ami ! Tous ces faiseurs « de fortune, ou bien tous ces voleurs, ont le nez « bas ; ils voudraient retourner d'où ils sont partis : « je le crois bien ! »

Rozis, capitaine : « Nous sommes très réduits ; avec « cela il existe un mécontentement général dans « l'armée ; le despotisme n'a jamais été au point qu'il « l'est aujourd'hui ; nous avons des soldats qui se « sont donné la mort en présence du général en chef, « en lui disant : Voilà ton ouvrage ! »



Le nom de Tallien terminera la liste de ces noms aujourd'hui presque inconnus :

TALLIEN A MADAME TALLIEN <sup>1</sup>.

« Quant à moi, ma chère amie, je suis ici, comme  
 « tu le sais, bien contre mon gré; ma position devient  
 « chaque jour plus désagréable, puisque, séparé de  
 « mon pays, de tout ce qui m'est cher, je ne prévois  
 « pas le moment où je pourrai m'en rapprocher.

« Je te l'avoue bien franchement, je préférerais  
 « mille fois être avec toi et ta fille retiré dans un coin  
 « de terre, loin de toutes les passions, de toutes les  
 « intrigues, et je t'assure que si j'ai le bonheur de  
 « retoucher le sol de mon pays, ce sera pour ne le  
 « quitter jamais. *Parmi les quarante mille Français qui*  
 « *sont ici, il n'y en a pas quatre qui pensent autrement.*

« Rien de plus triste que la vie que nous menons  
 « ici ! Nous manquons de tout. Depuis cinq jours je  
 « n'ai pas fermé l'œil; je suis couché sur le carreau;  
 « les mouches, les punaises, les fourmis, les cousins,  
 « tous les insectes nous dévorent, et vingt fois chaque  
 « jour je regrette notre charmante *chaumière* <sup>2</sup>. Je t'en  
 « prie, ma chère amie, ne t'en défais pas.

« Adieu, ma bonne Thérésia, les larmes inondent  
 « mon papier. Les souvenirs les plus doux de ta bonté,

1. Jeanne-Marie-Ignace-Thérésia *Cabarrus* (1773-1835). Elle fut mariée : 1<sup>o</sup> en 1788, à Jean-Jacques Devin ou Davin de *Fontenay*, avec lequel elle divorça en 1793 ; 2<sup>o</sup> en 1794, au conventionnel *Tallien*, avec lequel elle divorça en 1802 ; 3<sup>o</sup> en 1805, au comte de Caraman, plus tard prince de *Chimay*.

2. Tallien avait donné ce nom à l'opulente maison de campagne qu'il possédait dans le voisinage de Paris.

« de notre amour, l'espoir de te retrouver toujours  
 « aimable, toujours fidèle, d'embrasser ma chère fille,  
 « soutiennent seuls l'infortuné<sup>1</sup>. »

La fidélité n'était pour rien dans tout cela.

Cette unanimité de plaintes est l'exagération naturelle d'hommes tombés de la hauteur de leurs illusions : de tout temps les Français ont rêvé l'Orient ; la chevalerie leur en avait tracé la route ; s'ils n'avaient plus la foi qui les menait à la délivrance du saint tombeau, ils avaient l'intrépidité des croisés, la croyance des royaumes et des beautés qu'avaient créées, autour de Godefroi, les chroniqueurs et les troubadours. Les soldats vainqueurs de l'Italie avaient vu un riche pays à prendre, des caravanes à détrousser, des chevaux, des armes et des sérails à conquérir ; les romanciers avaient aperçu la princesse d'Antioche, et les savants ajoutaient leurs songes à l'enthousiasme des poètes. Il n'y a pas jusqu'au *Voyage d'Anténor*<sup>2</sup> qui ne passât au début pour une docte réalité : on allait pénétrer la mystérieuse Égypte, descendre dans les catacombes, fouiller les Pyramides, retrouver des manuscrits ignorés, déchiffrer des hiéroglyphes et réveiller Thermosiris. Quand, au lieu de tout cela,

1. Cette lettre est datée de *Rosette*, le 17 thermiâor an IV (4 août 1798). Voir *Correspondance de l'armée française en Égypte*, pages 197 et suiv.

2. Le *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie*, par Etienne Lantier, parut en 1798, l'année même de l'expédition d'Égypte. Il eut un succès prodigieux et fut traduit dans presque toutes les langues. Dans cet ouvrage, imité du *Voyage du jeune Anacharsis*, l'auteur s'est attaché surtout à peindre le côté galant et licencieux des mœurs grecques, ce qui lui valut d'être surnommé *l'Anacharsis des boudoirs*.

l'Institut en s'abattant sur les Pyramides, les soldats en ne rencontrant que des fellahs nus, des cahutes de boue desséchée, se trouvèrent en face de la peste, des Bédouins et des mameloucks, le mécompte fut énorme. Mais l'injustice de la souffrance aveugla sur le résultat définitif. Les Français semèrent en Égypte ces germes de civilisation que Méhémet a cultivés : la gloire de Bonaparte s'accrut, un rayon de lumière se glissa dans les ténèbres de l'islamisme, et une brèche fut faite à la barbarie.

Pour prévenir les hostilités des pachas de la Syrie et poursuivre quelques mameloucks, Bonaparte entra le 22 février<sup>1</sup> dans cette partie du monde à laquelle le commandant d'Aboukir l'avait légué. Napoléon trompait ; c'était un de ses rêves de puissance qu'il poursuivait. Plus heureux que Cambyse, il franchit les sables sans rencontrer le vent du midi ; il campe parmi les tombeaux ; il escalade El-Arisch, et triomphe à Gaza<sup>2</sup> : « Nous étions, » écrit-il le 6<sup>3</sup>, « aux colonnes placées sur les limites de l'Afrique et de l'Asie ; nous couchâmes le soir en Asie. » Cet homme immense marchait à la conquête du monde ; c'était un conquérant pour des climats qui n'étaient pas à conquérir.

Jaffa est emporté<sup>4</sup>. Après l'assaut, une partie de la garnison, estimée par Bonaparte à douze cents hommes et portée par d'autres à deux ou trois mille, se

1. Le 22 février 1799 (4 ventôse an VII).

2. Le 24 février.

3. Le 6 ventôse an VII (24 février 1799).

4. Le 7 mars.

rendit et fut reçue à merci : deux jours après, Bonaparte ordonna de la passer par les armes<sup>1</sup>.

Walter Scott<sup>2</sup> et sir Robert Wilson<sup>3</sup> ont raconté ces massacres ; Bonaparte, à Sainte-Hélène, n'a fait aucune difficulté de les avouer à lord Ebrington et au

1. « Le 7 mars, les Français prirent la ville d'assaut, et pendant trente heures massacrèrent sans distinction soldats et habitants. Il restait à peu près trois mille hommes de la garnison qui s'étaient réfugiés dans les mosquées et avaient mis bas les armes. Bonaparte les fit fusiller en masse, bien que son armée désapprouvât cet égorgement décrété de sang-froid. Pour justifier cette boucherie, on prétendit qu'il aurait été impossible de nourrir un si grand nombre de prisonniers, et que parmi eux se trouvaient les soldats de la garnison d'El-Arisch qui avaient violé leur serment de ne plus servir contre les Français. Mais, d'après les rapports de Bonaparte, on avait trouvé à Jaffa, et précédemment à Gaza et à Ramla, des quantités de vivres plus que suffisantes pour nourrir, avec tous les captifs, une armée bien plus nombreuse que la sienne. Comme les soldats de la garnison d'El-Arisch ne formaient pas le tiers des prisonniers de Jaffa, Bonaparte commettait évidemment un acte de barbarie atroce en faisant égorger avec eux deux mille malheureux qui n'avaient fait que leur devoir. » Ludovic Sciout, *le Directoire* tome IV, page 621.

2. *Vie de Napoléon*, par Walter Scott (1827), tome II.

3. Sir Robert-Thomas *Wilson* (1777-1849). Il avait combattu les Français en Egypte, avec le régiment formé par le baron de Hompesch. Après son retour en Angleterre, il publia une *Relation historique de l'expédition anglaise en Egypte* (2 vol. in-8, Londres, 1802). En 1811, il fit paraître la *Relation des campagnes de Pologne en 1806 et 1807, avec des remarques sur le caractère et la composition de l'armée russe*. Lors de la campagne de 1812, il fut attaché au quartier général de l'armée russe et y joua un rôle des plus importants. On le retrouve en 1815 à Paris, où avec deux autres officiers anglais, MM. Bruce et Hutchinson, il favorise l'évasion de Lavallette, et, en 1823, en Espagne, où il met son épée au service des Cortès. Après l'avènement de Guillaume IV (1830), il fut élevé au grade de lieutenant général. Nommé en 1842 gouverneur de Gibraltar, il quitta ce poste quelques semaines seulement avant sa mort.

docteur O'Meara. Mais il en rejetait l'odieux sur la position dans laquelle il se trouvait : il ne *pouvait nourrir les prisonniers* ; il ne *les pouvait renvoyer en Égypte sous escorte*. Leur laisser la liberté sur parole ? *ils ne comprendraient même pas ce point d'honneur et ces procédés européens*. « Wellington dans ma place, » disait-il, *aurait agi comme moi.* »

« Napoléon se décida, dit M. Thiers, à une mesure terrible et qui est le seul acte cruel de sa vie ; il fit passer au fil de l'épée les prisonniers qui lui restaient ; l'armée consumma avec obéissance, mais avec une espèce d'effroi, l'exécution qui lui était commandée. »

*Le seul acte cruel de sa vie*, c'est beaucoup affirmer après les massacres de Toulon, après tant de campagnes où Napoléon compta à néant la vie des hommes. Il est glorieux pour la France que nos soldats aient protesté par une *espèce d'effroi* contre la cruauté de leur général.

Mais les massacres de Jaffa sauvaient-ils notre armée ? Bonaparte ne vit-il pas avec quelle facilité une poignée de Français renversa les forces du pacha de Damas ? A Aboukir, ne détruisit-il pas avec quelques chevaux treize mille Osmanlis ? Kléber, plus tard, ne fit-il pas disparaître le grand vizir et ses myriades de mahométans ? S'il s'agissait de droit, quel droit les Français avaient-ils eu d'envahir l'Égypte ? Pourquoi égorgeaient-ils des hommes qui n'usaient que du droit de la défense ? Enfin Bonaparte ne pouvait invoquer les lois de la guerre, puisque les prisonniers de la garnison de Jaffa avaient *mis bas les armes* et que leur *soumission avait été acceptée*. Le fait que le conqué-

rant s'efforçait de justifier le génait : ce fait est passé sous silence ou indiqué vaguement dans les dépêches officielles et dans les récits des hommes attachés à Bonaparte. « Je me dispenserai, dit le docteur Larrey, de parler des suites horribles qu'entraîne ordinairement l'assaut d'une place : j'ai été le triste témoin de celui de Jaffa. » Bourrienne s'écrie : « Cette scène atroce me fait encore frémir, lorsque j'y pense, comme le jour où je la vis, et j'aimerais mieux qu'il me fût possible de l'oublier que d'être forcé de la décrire. Tout ce qu'on peut se figurer d'affreux dans un jour de sang serait encore au-dessous de la réalité<sup>1</sup>. » Bonaparte écrit au Directeur que : « Jaffa fut livré au pillage et à toutes les horreurs de la guerre, qui jamais ne lui a paru si hideuse. » Ces horreurs, qui les avait commandées ?

Berthier, compagnon de Napoléon en Egypte, étant au quartier général de l'Ens, en Allemagne, adressa, le 5 mai 1809, au major général de l'armée autrichienne une dépêche foudroyante contre une prétendue fusillade exécutée dans le Tyrol où commandait Chasteller : « Il a laissé égorger (Chasteller) sept cents prisonniers français et dix-huit à dix-neuf cents Bava-  
rois ; crime inouï dans l'histoire des nations, qui eût pu exciter une terrible représaille, si S. M. ne regardait les prisonniers comme placés sous sa foi et sous son honneur. »

Bonaparte dit ici tout ce que l'on peut dire contre l'exécution des prisonniers de Jaffa. Que lui importaient de telles contradictions ? Il connaissait la vérité

1. *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome II, p. 226.

et il s'en jouait; il en faisait le même usage que du mensonge; il n'appréciait que le résultat, le moyen lui était égal; le nombre des prisonniers l'embarrassait, il les tua.

Il y a toujours eu deux Bonaparte : l'un grand, l'autre petit. Lorsque vous croyez être en sûreté dans la vie de Napoléon, il rend cette vie affreuse.

Miot<sup>1</sup>, dans la première édition de ses *Mémoires* (1804), se tait sur les massacres; on ne les lit que dans l'édition de 1814. Cette édition a presque disparu; j'ai eu de la peine à la retrouver. Pour affirmer une aussi douloureuse vérité, il ne me fallait rien moins que le récit d'un témoin oculaire. Autre est de savoir en gros l'existence d'une chose, autre d'en connaître les particularités : la vérité morale d'une action ne se décèle que dans les détails de cette action; les voici d'après Miot :

« Le 20 ventôse (10 mars), dans l'après-midi, les

1. François Miot, né à Versailles en 1779. Il fit la campagne d'Egypte en qualité de commissaire-adjoint des guerres. Entré dans l'armée comme capitaine en 1803, il passa en 1806 au service du roi Joseph à Naples, et le suivit en Espagne, où il devint son écuyer, avec le grade de colonel (1809); il ne revint en France qu'après la bataille de Vittoria (1813). Sous la Restauration, il fut réintégré dans l'armée comme colonel, grade qu'il n'avait eu jusque là qu'à titre espagnol, et il fut nommé chef du bureau de recrutement, au ministère de la Guerre. En 1804, il avait publié ses *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Egypte et en Syrie pendant les années VI à VIII de la République française*. Une seconde édition, plus complète, parut en 1814.— François Miot était le frère d'André Miot, comte de Melito (1762-1841), auteur des *Mémoires sur le Consulat, l'Empire et le roi Joseph*, publiés en 1858, avec un grand et légitime succès. Ces *Mémoires* sont considérés, à juste titre, comme un document de premier ordre pour l'histoire de la période napoléonienne.

« prisonniers de Jaffa furent mis en mouvement au  
« milieu d'un vaste bataillon carré formé par les  
« troupes du général Bon. Un bruit sourd du sort qu'on  
« leur préparait me détermina, ainsi que beaucoup  
« d'autres personnes, à monter à cheval et à suivre  
« cette colonne silencieuse de victimes, pour m'assurer  
« si ce qu'on m'avait dit était fondé. Les Turcs, mar-  
« chant pêle-mêle, prévoyaient déjà leur destinée; ils  
« ne versaient point de larmes; ils ne poussaient point  
« de cris : ils étaient résignés. Quelques-uns blessés,  
« ne pouvant suivre aussi promptement, furent tués  
« en route à coups de baïonnette. Quelques autres  
« circulaient dans la foule, et semblaient donner des  
« avis salutaires dans un danger aussi imminent.  
« Peut-être les plus hardis pensaient-ils qu'il ne leur  
« était pas impossible d'enfoncer le bataillon qui les  
« enveloppait; peut-être espéraient-ils qu'en se dissé-  
« minant dans les champs qu'ils traversaient, un cer-  
« tain nombre échapperait à la mort. Toutes les me-  
« sures avaient été prises à cet égard, et les Turcs ne  
« firent aucune tentative d'évasion.

« Arrivés enfin dans les dunes de sable au sud-  
« ouest de Jaffa, on les arrêta auprès d'une mare d'eau  
« jaunâtre. Alors l'officier qui commandait les troupes  
« fit diviser la masse par petites portions, et ces pelo-  
« tons, conduits sur plusieurs points différents, y  
« furent fusillés. Cette horrible opération demanda  
« beaucoup de temps, malgré le nombre des troupes  
« réservées pour ce funeste sacrifice, et qui, je dois  
« le déclarer, ne se prêtaient qu'avec une extrême  
« répugnance au ministère abominable qu'on exigeait  
« de leurs bras victorieux. Il y avait près de la mare



« d'eau un groupe de prisonniers, parmi lesquels  
« étaient quelques vieux chefs au regard noble et  
« assuré, et un jeune homme dont le moral était  
« fort ébranlé. Dans un âge si tendre, il devait se  
« croire innocent, et ce sentiment le porta à une ac-  
« tion qui parut choquer ceux qui l'entouraient. Il se  
« précipita dans les jambes du cheval que montait le  
« chef des troupes françaises; il embrassa les genoux  
« de cet officier, en implorant grâce de la vie. Il s'é-  
« criait : « De quoi suis-je coupable ? quel mal ai-je  
« fait ? » Les larmes qu'il versait, ses cris touchants,  
« furent inutiles ; ils ne purent changer le fatal arrêt  
« prononcé sur son sort. A l'exception de ce jeune  
« homme, tous les autres Turcs firent avec calme  
« leur ablution dans cette eau stagnante dont j'ai  
« parlé, puis, se prenant la main, après l'avoir portée  
« sur le cœur et à la bouche, ainsi que se saluent  
« les musulmans, ils donnaient et recevaient un éter-  
« nel adieu. Leurs âmes courageuses paraissaient dé-  
« fier la mort ; on voyait dans leur tranquillité la  
« confiance que leur inspirait, à ces derniers mo-  
« ments, leur religion et l'espérance d'un avenir heu-  
« reux. Ils semblaient se dire : « Je quitte ce monde  
« pour aller jouir auprès de Mahomet d'un bonheur  
« durable. » Ainsi ce bien-être après la vie, que lui  
« promet le Coran, soutenait le musulman vaincu,  
« mais fier de son malheur.

« Je vis un vieillard respectable, dont le ton et les  
« manières annonçaient un grade supérieur, je le  
« vis... faire creuser froidement devant lui, dans le  
« sable mouvant, un trou assez profond pour s'y en-  
« terrer vivant : sans doute il ne voulut mourir que

« par la main des siens. Il s'étendit sur le dos dans  
« cette tombe tutélaire et douloureuse, et ses cama-  
« rades en adressant à Dieu des prières suppliantes,  
« le couvrirent bientôt de sable, et trépigèrent en-  
« suite sur la terre qui lui servait de linceul, proba-  
« blement dans l'idée d'avancer le terme de ses souf-  
« frances.

« Ce spectacle, qui fait palpiter mon cœur et que  
« je peins encore trop faiblement, eut lieu pendant  
« l'exécution des pelotons répartis dans les dunes.  
« Enfin il ne restait plus de tous les prisonniers que  
« ceux placés près de la mare d'eau. Nos soldats  
« avaient épuisé leurs cartouches; il fallut frapper  
« ceux-ci à la baïonnette et à l'arme blanche. Je ne  
« pus soutenir cette horrible vue; je m'enfuis, pâle et  
« prêt à défaillir. Quelques officiers me rapportèrent  
« le soir que ces infortunés, cédant à ce mouvement  
« irrésistible de la nature qui nous fait éviter le tré-  
« pas, même quand nous n'avons plus l'espérance de  
« lui échapper, s'élançaient les uns dessus les autres,  
« et recevaient dans les membres les coups dirigés  
« au cœur et qui devaient sur-le-champ terminer  
« leur triste vie. Il se forma, puisqu'il faut le dire,  
« une pyramide effroyable de morts et de mourants  
« dégouttant de sang, et il fallut retirer les corps  
« déjà expirés pour achever les malheureux qui, à  
« à l'abri de ce rempart affreux, épouvantable, n'a-  
« vaient point encore été frappés. Ce tableau est  
« exact et fidèle, et le souvenir fait trembler ma main  
« qui n'en rend point toute l'horreur. »

La vie de Napoléon opposée à de telles pages explique  
l'éloignement que l'on ressent pour lui.

Conduit par les religieux du couvent de Jaffa dans les sables au sud-ouest de la ville, j'ai fait le tour de la tombe, jadis monceau de cadavres, aujourd'hui pyramide d'ossements; je me suis promené dans des vergers de grenadiers chargés de pommes vermeilles, tandis qu'autour de moi la première hirondelle arrivée d'Europe rasait la terre funèbre.

Le ciel punit la violation des droits de l'humanité : il envoya la peste; elle ne fit pas d'abord de grands ravages. Bourrienne relève l'erreur des historiens qui placent la scène des *Pestiférés de Jaffa* au premier passage des Français dans cette ville; elle n'eut lieu qu'à leur retour de Saint-Jean-d'Acre. Plusieurs personnes de notre armée m'avaient déjà assuré que cette scène était une pure fable; Bourrienne confirme ces renseignements :

« Les lits des pestiférés », raconte le secrétaire de Napoléon, « étaient à droite en entrant dans la première salle. Je marchais à côté du général; j'affirme ne l'avoir pas vu toucher à un pestiféré. Il traversa rapidement les salles, frappant légèrement le revers jaune de sa botte avec la cravache qu'il tenait à la main. Il répétait en marchant à grands pas ces paroles : « Il faut que je retourne en Égypte pour la préserver des ennemis qui vont arriver<sup>1</sup>. »

Dans le rapport officiel du major général, 29 mai, il n'est pas dit un mot des pestiférés, de la visite à l'hôpital et de l'attouchement des pestiférés.

Que devient le beau tableau de Gros? Il reste comme un chef-d'œuvre de l'art<sup>2</sup>

1. *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome II, p. 256.

2. Antoine-Jean, baron Gros (1771-1835). Ce fut le roi

Saint Louis, moins favorisé par la peinture, fut plus héroïque dans l'action : « Le bon roi, doux et débonnaire, quand il vit ce, eut grand pitié à son cœur, et fit tantost toutes autres choses laisser, et faire fosses emmi les champs et dédier là un cimetièrre par le légat... Le roi Louis aida de ses propres mains à enterrer les morts. A peine trouvoit-on aucun qui voulust mettre la main. Le roi venoit tous les matins, de cinq jours qu'on mit à enterrer les morts, après sa messe, au lieu, et disoit à sa gent : « Allons ensevelir les martyrs, qui ont souffert pour Notre-Seigneur, et ne soyez pas lassés de ce faire, car ils ont plus souffert que nous n'avons. » Là, étoient présens, en habits de cérémonie, l'archevêque de Tyr et l'évêque de Damiette et leur clergé qui disoient le service des morts. Mais ils estoupoient leur nez pour la puanteur; mais oncques ne fut vu au bon roi Louis

Louis XVIII qui, en 1824, lorsqu'il eut achevé de peindre la coupole de Sainte-Geneviève (le Panthéon), lui donna le titre de baron. Son tableau des *Pestiférés de Jaffa* est un chef-d'œuvre. D'autres toiles, également admirables, lui ont été inspirées par la campagne d'Egypte et de Syrie, la *bataille d'Aboukir*, la *bataille de Nazareth* et *Bonaparte aux Pyramides*. — « Le tableau de Gros — représentant Bonaparte visitant et consolant les pestiférés de Jaffa — reste comme un chef-d'œuvre de l'art, » dit très bien Chateaubriand; mais la vérité reste aussi, et la vérité c'est que Bonaparte a fait empoisonner les pestiférés qui se trouvaient dans l'hôpital de Jaffa. Ce fut le pharmacien Royer qui, au refus de l'honnête Desgenettes, se chargea d'exécuter l'ordre du général en chef. Marmont, dans ses *Mémoires*, ne conteste ni l'ordre, ni son exécution. Il essaie seulement de justifier Bonaparte en disant que ce fut là, après tout, un acte d'humanité. « La guerre, ajoute-il, est un jeu d'enfants, et malheur aux vaincus! » (*Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, tome II, p. 12 et suiv.)

« estouper le sien, tant le faisoit fermement et dévotement. »

Bonaparte met le siège devant Saint-Jean-d'Acre <sup>1</sup>. On verse le sang à Cana, qui fut témoin de la guérison du fils du centenier par le Christ; à Nazareth <sup>2</sup>, qui cacha la pacifique enfance du Sauveur; au Thabor, qui vit la transfiguration et où Pierre dit : « Maître, nous sommes bien sur cette montagne; dressons-y trois tentes. » Ce fut du mont Thabor <sup>3</sup> que fut expédié l'ordre du jour à toutes les troupes qui occupaient Sour, l'ancienne Tyr, Césarée, les cataractes du Nil, les bouches Pélusiennes, Alexandrie et les rives de la mer Rouge, qui porte les ruines de Kolsun et d'Arsinoé. Bonaparte était charmé de ces noms qu'il se plaisait à réunir.

Dans ce lieu des miracles, Kléber et Murat renouvelèrent les faits d'armes de Tancrède et de Renaud : ils dispersèrent les populations de la Syrie, s'emparèrent du camp du pacha de Damas, jetèrent un regard sur le Jourdain, sur la mer de Galilée, et prirent possession de Scafet, l'ancienne Béthulie. — Bonaparte remarque que les habitants montrent l'endroit où Judith tua Holopherne.

Les enfants arabes des montagnes de la Judée m'ont appris des traditions plus certaines lorsqu'ils me criaient en français : « En avant, marche ! » « Ces mêmes déserts », ai-je dit dans *les Martyrs*, « ont vu marcher les armées de Sésostris, de Cambyse,

1. Le 18 mars 1799.

2. Le 4 avril, Junot, qui n'avait avec lui que cinq cents hommes, rencontra l'avant-garde turque à Nazareth et la mit en déroute.

3. La victoire du Mont-Thabor, remportée par Bonaparte et Kléber, est du 16 avril.

« d'Alexandre, de César : siècles à venir, vous y ramènerez des armées non moins nombreuses, des guerriers non moins célèbres <sup>1</sup>. »

Après m'être guidé sur les traces encore récentes de Bonaparte en Orient, je suis ramené quand il n'est plus à repasser sur sa course.

Saint-Jean était défendu par Djezzar le *Boucher*. Bonaparte lui avait écrit de Jaffa, le 9 mars 1799 : « Depuis mon entrée en Égypte, je vous ai fait connaître plusieurs fois que mon intention n'était pas de vous faire la guerre, que mon seul but était de chasser les mameloucks... Je marcherai sous peu de jours sur Saint-Jean-d'Acre. Mais quelle raison ai-je d'ôter quelques années de vie à un vieillard que je ne connais pas? Que font quelques lieues de plus à côté des pays que j'ai conquis? »

Djezzar ne se laissa pas prendre à ces caresses : le vieux tigre se défait de l'ongle de son jeune confrère. Il était environné de domestiques mutilés de sa propre main. « On raconte que Djezzar est un Bosnien cruel, disait-il de lui-même (*récit du général Sébastiani*), un homme de rien; mais en attendant je n'ai besoin de personne et l'on me recherche. Je suis né pauvre; mon père ne m'a légué que son courage. Je me suis élevé à force de travaux; mais cela ne me donne pas d'orgueil : car tout finit, et aujourd'hui peut-être, ou demain, Djezzar finira, non pas qu'il soit vieux, comme le disent ses ennemis, mais parce que Dieu l'a ainsi ordonné. Le roi de France, qui était puissant, a péri; Nabuchodonosor a été tué par un moucheron, etc. »

1. *Les Martyrs*, livre XI.

Au bout de soixante-un jours de tranchée, Napoléon fut obligé de lever le siège de Saint-Jean-d'Acree. Nos soldats, sortant de leurs huttes de terre, couraient après les boulets de l'ennemi que nos canons lui renvoyaient. Nos troupes, ayant à se défendre contre la ville et contre les vaisseaux embossés des Anglais, livrèrent neuf assauts et montèrent cinq fois sur les remparts. Du temps des croisés, il y avait à Saint-Jean-d'Acree, au rapport de Rigord<sup>1</sup>, une tour appelée *maudite*. Cette tour avait peut-être été remplacée par la grosse tour qui avait fait échouer l'attaque de Bonaparte. Nos soldats sautèrent dans les rues, où l'on se battit corps à corps pendant la nuit. Le général Lannes<sup>2</sup> fut blessé à la tête, Colbert à la cuisse : parmi les morts on compta Boyer, Venoux et le général Bon, exécuteur du massacre des prisonniers de Jaffa. Kléber disait de ce siège : « Les Turcs se défendent comme des chrétiens, les Français attaquent comme des Turcs. » Critique d'un soldat qui n'aimait pas Napoléon. Bonaparte s'en alla proclamant qu'il avait rasé le palais de Djezzar et bombardé la ville de manière

1. *Rigord*, moine de l'Abbaye de Saint-Denis, mort vers 1207, a laissé une *Histoire de Philippe-Auguste* (en latin), continuée par Guillaume le Breton. Elle a été traduite en français dans la *Collection Guizot*.

2. Jean Lannes, né en 1769 à Lectoure (Gers). Il s'enrôla en 1792 comme volontaire. Colonel dès 1795, général de brigade en 1797, il avait accompagné Bonaparte en Egypte. En 1800, il se couvrit de gloire à Montebello et, quelques jours après, contribua puissamment à la victoire de Marengo. Napoléon le créa maréchal d'Empire et *duc de Montebello*. En Allemagne, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, il ajouta de nouveaux lauriers à ses lauriers d'Italie, mais à Essling (22 mai 1809), il fut blessé mortellement et mourut quelques jours plus tard, après avoir été amputé des deux jambes.

qu'il n'y restait pas pierre sur pierre, que Djezzar s'était retiré avec ses gens dans un des forts de la côte, qu'il était grièvement blessé, et que les frégates aux ordres de Napoléon s'étaient emparées de trente bâtiments syriens chargés de troupes.

Sir Sidney Smith <sup>1</sup> et Phélippeaux <sup>2</sup>, officier d'artillerie émigré, assistaient Djezzar : l'un avait été prisonnier au Temple, l'autre compagnon d'études de Napoléon.

Autrefois périt devant Saint-Jean-d'Acre la fleur de la chevalerie, sous Philippe-Auguste. Mon compatriote, Guillaume le Breton, chante ainsi en vers latins du XII<sup>e</sup> siècle : « Dans tout le royaume à peine trouvait-on  
« un lieu dans lequel quelqu'un n'eût quelque sujet  
« de pleurer, tant était grand le désastre qui précipita  
« nos héros dans la tombe, lorsqu'ils furent frappés

1. Sir W. *Sidney Smith* (1764-1840). Marin intrépide et audacieux, il avait été pris, le 17 mars 1796, par un bâtiment français à l'embouchure de la Seine. Le Directoire refusa de le comprendre dans un cartel d'échange, sous le prétexte déloyal qu'il n'était pas un prisonnier de guerre, mais un conspirateur qui avait voulu incendier le Havre. Il fut enfermé au Temple : le 21 avril 1798, on le fit évader au moyen d'un faux ordre de translation à Fontainebleau, porté par un faux officier, escorté de faux gendarmes. Ce fut lui qui signa en 1800 avec Kléber la Convention d'El-Arisch. Contre-amiral depuis 1805, il fut fait amiral en 1821.

2. A. le *Picard de Phélippeaux* (1768-1799). Ancien camarade de Bonaparte à Brienne, et comme lui officier d'artillerie, il émigra en 1791, fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes, rentra en France en 1795, pour tenter d'organiser une insurrection royaliste dans les départements du Centre, s'empara de Sancerre, fut pris et enfermé à Bourges, s'échappa, osa venir Paris, réussit à faire évader du Temple sir Sidney Smith, qu'il suivit à Londres, puis en Syrie. Ce fut lui qui dirigea la défense de Saint-Jean d'Acre. Il mourut de la peste peu de jours après la levée du siège.



« par la mort dans la ville d'Ascaron (Ascalon, près de Saint-Jean-d'Acre). »

Bonaparte était un grand magicien, mais il n'avait pas le pouvoir de transformer le général Bon, tué à Ptolémaïs<sup>1</sup>, en Raoul, sire de Coucy, qui, expirant au pied des remparts de cette ville, écrivait à la dame de Fayel : *Mort por loïalement amer son amie.*

Napoléon n'aurait pas été bien reçu à rejeter la chanson des *canteors*, lui qui se nourrissait à Saint-Jean-d'Acre de bien d'autres fables. Dans les derniers jours de sa vie, sous un ciel que nous ne voyons pas, il s'est plu à divulguer ce qu'il méditait en Syrie, si toutefois il n'a pas inventé des projets d'après des faits accomplis et ne s'est pas amusé à bâtir avec un passé réel l'avenir fabuleux qu'il voulait que l'on crût. « Maître de Ptolémaïs », nous racontent les révélations de Sainte-Hélène, « Napoléon fondait en Orient un empire, et la France était laissée à d'autres destinées. Il volait à Damas, à Alep, sur l'Euphrate. Les chrétiens de la Syrie, ceux même de l'Arménie, l'eussent renforcé. Les populations allaient être ébranlées. Les débris des mameloucks, les Arabes du désert de l'Égypte, les Druses du Liban, les Mutualis ou mahométans opprimés de la secte d'Ali, pouvaient se réunir à l'armée maîtresse de la Syrie, et la commotion se communiquait à toute l'Arabie. Les provinces de l'empire ottoman qui parlent arabe appelaient un grand changement et attendaient un homme avec des chances heureuses; il pouvait se trouver sur l'Euphrate, au milieu de l'été, avec cent mille auxiliaires et une réserve de vingt-cinq mille

1. Saint-Jean d'Acre était l'ancienne Ptolémaïs.

« Français qu'il eût successivement fait venir d'Égypte.  
« Il aurait atteint Constantinople et les Indes et changé  
« la face du monde. »

Avant de se retirer de Saint-Jean-d'Acre, l'armée française avait touché Tyr : désertée des flottes de Salomon et de la phalange du Macédonien, Tyrne gardait plus que la solitude imperturbable d'Isaïe ; solitude dans laquelle *les chiens muets refusent d'aboyer*.

Le siège de Saint-Jean-d'Acre fut levé le 20 mai 1799. Arrivé à Jaffa le 24, Bonaparte fut obligé de continuer sa retraite. Il y avait environ trente à quarante pestiférés, nombre que Napoléon réduit à sept, qu'on ne pouvait transporter ; ne voulant pas les laisser derrière lui, dans la crainte, disait-il, de les exposer à la cruauté des Turcs, il proposa à Desgenettes<sup>1</sup> de leur administrer une forte dose d'opium. Desgenettes lui fit la réponse si connue : « Mon métier est de guérir  
« les hommes, non de les tuer. » « On ne leur administra point d'opium, dit M. Thiers, et ce fait servit  
« à propager une calomnie indigne et aujourd'hui  
« détruite. »

Est-ce une calomnie ? est-elle détruite ? C'est ce que je ne saurais affirmer aussi péremptoirement que le brillant historien ; son raisonnement équivaut à ceci : Bonaparte n'a point empoisonné les pestiférés par la raison qu'il proposait de les empoisonner

Desgenettes, d'une pauvre famille de gentilshommes

1. René-Nicolas *Dufriche*, baron *Desgenettes* (1762-1837). Médecin en chef de l'armée d'Égypte, lors de la peste de Jaffa, il ne craignit point, pour relever le courage du soldat, de s'inoculer le virus pestilentiel. Devenu en 1804 inspecteur général du service de santé, il fit en cette qualité toutes les campagnes de l'Empire. On lui doit une *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, publiée en 1812.

normands, est encore en vénération parmi les Arabes de la Syrie, et Wilson dit que son nom ne devrait être écrit qu'en lettres d'or.

Bourrienne écrit dix pages entières pour soutenir l'empoisonnement contre ceux qui le nient : « Je ne  
« puis pas dire que j'aie vu donner la potion, dit-il,  
« je mentirais ; mais je sais bien positivement que la  
« décision a été prise et a dû être prise après délibé-  
« ration, que l'ordre en a été donné et que les pesti-  
« férés sont morts. Quoi ! ce dont s'entretenait, dès le  
« lendemain du départ de Jaffa, tout le quartier géné-  
« ral comme d'une chose positive, ce dont nous par-  
« lions comme d'un épouvantable malheur, serait de-  
« venu une atroce invention pour nuire à la réputa-  
« tion d'un héros ! ? »

Napoléon n'abandonna jamais une de ses fautes ; comme un père tendre, il préfère celui de ses enfants qui est le plus disgracié. L'armée française fut moins indulgente que les historiens admiratifs ; elle croyait à la mesure de l'empoisonnement, non seulement contre une poignée de malades, mais contre plusieurs centaines d'hommes. Robert Wilson, dans son *Histoire de l'expédition des Anglais en Egypte*, avance le premier la grande accusation ; il affirme qu'elle était appuyée de l'opinion des officiers français prisonniers des Anglais en Syrie. Bonaparte donna le démenti à Wilson, qui répliqua n'avoir dit que la vérité. Wilson est le même major général qui fut commissaire de la Grande-Bretagne auprès de l'armée russe pendant la retraite de Moscou ; il eut le bonheur de contribuer depuis à l'évasion de M. de Lavallette. Il leva une lé-

gion contre la légitimité lors de la guerre d'Espagne en 1823, défendit Bilbao et renvoya à M. de Villèle son beau-frère, M. Desbassyns, contraint de relâcher dans le port. Le récit de Robert Wilson a donc, sous divers points de vue, un grand poids. La plupart des relations sont uniformes sur le fait de l'empoisonnement. M. de Las Cases admet que le bruit de l'empoisonnement était cru dans l'armée. Bonaparte, devenu plus sincère dans sa captivité, a dit à M. Warnen et au docteur O'Meara que, dans le cas où se trouvaient les pestiférés, il aurait cherché pour lui-même dans l'opium l'oubli de ses maux, et qu'il aurait fait administrer le poison à son propre fils. Walter Scott rapporte tout ce qui s'est débité à ce sujet; mais il rejette la version du grand nombre des malades condamnés, soutenant qu'un empoisonnement ne pourrait s'exécuter avec succès sur une multitude; il ajoute que sir Sidney rencontra dans l'hôpital de Jaffa les *sept* Français mentionnés par Bonaparte. Walter Scott est de la plus grande impartialité; il défend Napoléon comme il aurait défendu Alexandre contre les reproches dont on peut charger sa mémoire.

C'est pour ainsi dire la première fois que je parle de Walter Scott comme historien de Napoléon, et je le citerai encore : c'est donc ici que je dois dire qu'on s'est trompé prodigieusement en accusant l'illustre Écossais de prévention contre un grand homme<sup>1</sup>. La

1. Chateaubriand est le premier en France qui se soit refusé à voir dans l'ouvrage de Walter Scott un pamphlet, — et il a eu pleinement raison. Combien d'historiens français, depuis M. Lanfrey jusqu'à M. Michelet et à M. Taine, ont jugé Napoléon avec plus de rigueur et, il faut bien le dire, avec moins de justice, que l'historien anglais !

vie de Napoléon (*Life of Napoleon*) n'occupe pas moins de onze volumes. Elle n'a pas eu le succès qu'on en pouvait espérer, parce que, excepté dans deux ou trois endroits, l'imagination de l'auteur de tant d'ouvrages si brillants lui a failli : il est ébloui par les succès fabuleux qu'il décrit, et comme écrasé par le merveilleux de la gloire. La Vie entière manque aussi des grandes vues que les Anglais ouvrent rarement dans l'histoire, parce qu'il ne conçoivent pas l'histoire comme nous. Du reste, cette vie est exacte, sauf quelques erreurs de chronologie ; toute la partie qui a rapport à la détention de Bonaparte à Sainte-Hélène est excellente : les Anglais étaient mieux placés que nous pour connaître cette partie. En rencontrant une vie si prodigieuse, le romancier a été vaincu par la vérité. La raison domine dans le travail de Walter Scott : il est en garde contre lui-même. La modération de ses jugements est si grande qu'elle dégénère en apologie. Le narrateur pousse la débonnairété jusqu'à recevoir des excuses sophistiquées par Napoléon et qui ne sont pas admissibles. Il est évident que ceux qui parlent de l'ouvrage de Walter Scott comme d'un livre écrit sous l'influence des préjugés nationaux anglais et dans un intérêt privé ne l'ont jamais lu : on ne lit plus en France. Loin de rien exagérer contre Bonaparte, l'auteur est effrayé par l'opinion : ses concessions sont innombrables ; il capitule partout ; s'il aventure d'abord un jugement ferme, il le reprend ensuite par des considérations subséquentes qu'il croit devoir à l'impartialité ; il n'ose tenir tête à son héros, ni le regarder en face. Malgré cette sorte de pusillanimité devant l'infatuation populaire, Walter Scott a perdu le mérite

de ses condescendances pour avoir, dans son avertissement, fait entendre cette simple vérité : « Si le système général de Napoléon, dit-il, a reposé sur la violence et la fraude, ce n'est ni la grandeur de ses talents, ni le succès de ses entreprises qui doit étouffer la voix ou éblouir les yeux de celui qui s'aventure à devenir son historien. *« If the general system of Napoleon has rested upon force or fraud, it is neither the greatness of his talents, nor the success of his undertakings, that ought to stifle the voice or dazzle the eyes of him who adventures to be his historian. »*

L'humble audace qui essuie, comme Madeleine, la poussière des pieds du Dieu avec sa chevelure passe aujourd'hui pour un sacrilège.

La retraite sous le soleil de la Syrie fut marquée par des malheurs qui rappellent les misères de nos soldats dans la retraite de Moscou au milieu des frimas : « Il y avait encore, dit Miot, dans les cabanes, sur les bords de la mer, quelques malheureux qui attendaient qu'on les transportât. Parmi eux, un soldat était attaqué de la peste, et, dans le délire qui accompagne quelquefois l'agonie, il supposa sans doute, en voyant l'armée marcher au bruit du tambour, qu'il allait être abandonné ; son imagination lui fit entrevoir l'étendue de son malheur s'il tombait entre les mains des Arabes. On peut supposer que ce fut cette crainte qui le mit dans une si grande agitation et qui lui suggéra l'idée de suivre les troupes : il prit son havresac, sur lequel reposait sa tête, et, le plaçant sur ses épaules, il fit l'effort de se lever. Le venin de l'affreuse épidémie qui coulait dans ses veines lui ôtait ses forces, et au bout de

« trois pas il retomba sur le sable en donnant de la  
« tête. Cette chute augmenta sa frayeur, et, après  
« avoir passé quelques moments à regarder avec des  
« yeux égarés la queue des colonnes en marche, il se  
« leva une seconde fois et ne fut pas plus heureux ; à  
« sa troisième tentative il succomba et, tombant plus  
« près de la mer, il resta à la place que les destins lui  
« avaient choisie pour tombeau. La vue de ce soldat  
« était épouvantable ; le désordre qui régnait dans ses  
« discours insignifiants, sa figure qui peignait la dou-  
« leur, ses yeux ouverts et fixes, ses habits en lam-  
« beaux, offraient tout ce que la mort a de plus  
« hideux. L'œil attaché sur les troupes en marche, il  
« n'avait point eu l'idée, toute simple pour quelqu'un  
« de sang-froid, de tourner la tête d'un autre côté :  
« il aurait aperçu la division Kléber et celle de cava-  
« lerie qui quittèrent Tentoura après les autres, et  
« l'espoir de se sauver aurait peut-être conservé ses  
« jours. »

Quand nos soldats, devenus impassibles, voyaient un de leurs infortunés camarades les suivre comme un homme dans l'ivresse, trébuchant, tombant, se relevant et retombant pour toujours, ils disaient : « Il a pris ses quartiers. »

Une page de Bourrienne achèvera le tableau :

« Une soif dévorante, disent les *Mémoires*, le man-  
« que total d'eau, une chaleur excessive, une marche  
« fatigante dans des dunes brûlantes, démoralisèrent  
« les hommes, et firent succéder à tous les senti-  
« ments généreux le plus cruel égoïsme, la plus affli-  
« geante indifférence. J'ai vu jeter de dessus les bran-  
« cards des officiers amputés dont le transport était

« ordonné, et qui avaient même remis de l'argent  
 « pour récompense de la fatigue. J'ai vu abandonner  
 « dans les orges des amputés, des blessés, des pesti-  
 « férés, ou soupçonnés seulement de l'être. La marche  
 « était éclairée par des torches allumées pour incen-  
 » dier les petites villes, les bourgades, les villages, les  
 « hameaux, les riches moissons dont la terre était cou-  
 « verte. Le pays était tout en feu. Ceux qui avaient  
 « l'ordre de présider à ces désastres semblaient, en  
 « répandant partout la désolation, vouloir venger  
 « leurs revers et trouver un soulagement à leurs souf-  
 « frances. Nous n'étions entourés que de mourants,  
 « de pillards et d'incendiaires. Des mourants jetés sur  
 « les bords du chemin disaient d'une voix faible : *Je*  
 « *ne suis pas pestiféré, je ne suis que blessé*; et, pour  
 « convaincre les passants, on en voyait rouvrir leur  
 « blessure ou s'en faire une nouvelle. Personne n'y  
 « croyait; on disait : *Son affaire est faite*; on passait,  
 « on se tâtait, et tout était oublié. Le soleil, dans tout  
 « son éclat sous ce beau ciel, était obscurci par la  
 « fumée de nos continuels incendies. Nous avions la  
 « mer à notre droite; à notre gauche et derrière nous  
 « le désert que nous faisons; devant nous les priva-  
 « tions et les souffrances qui nous attendaient <sup>1</sup>. »

« Il est parti; il est arrivé; il a dissipé tous les  
 « orages; son retour les a fait repasser dans le dé-  
 « sert. » Ainsi chantait et se louait le triomphateur  
 repoussé, en rentrant au Caire<sup>2</sup> : il emportait le monde  
 dans des hymnes.

1. *Mémoires de M. de Bourrienne*, T. II, p. 250.

2. Le 14 juin 1799.



Pendant son absence, Desaix avait achevé de soumettre la Haute-Égypte. On rencontre en remontant le Nil des débris à qui le langage de Bossuet laisse toute leur grandeur et l'augmente. « On a, » dit l'auteur de *l'Histoire universelle*, « découvert dans le « Saïde des temples et des palais presque encore entiers, où ces colonnes et ces statues sont innombrables. On y admire surtout un palais dont les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire de tous les plus grands ouvrages. Quatre allées à perte de vue, et bordées de part et d'autre par des sphinx d'une matière aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à quatre portiques dont la hauteur étonne les yeux. Quelle magnificence et quelle étendue ! Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, et ne sont pas même assurés d'en avoir vu la moitié ; mais tout ce qu'ils ont vu était surprenant. Une salle, qui apparemment faisait le milieu de ce superbe palais, était soutenue de six-vingt colonnes de six brassées de grosseur, grandes à proportion, et entremêlées d'obélisques que tant de siècles n'ont pu abattre. Les couleurs mêmes, c'est-à-dire ce qui éprouve le plus tôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice et y conservent leur vivacité : tant l'Égypte savait imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages ! Maintenant que le nom du roi Louis XIV pénètre aux parties du monde les plus inconnues, ne serait-ce pas un digne objet de cette noble curiosité de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts ? Quelles beau-

« tés ne trouverait-on pas si on pouvait aborder la  
« ville royale, puisque si loin d'elle on découvre des  
« choses si merveilleuses ! La puissance romaine, dé-  
« sespérant d'égaliser les Égyptiens, a cru faire assez  
« pour sa grandeur d'emprunter les monuments de  
« leurs rois. »

Napoléon se chargea d'exécuter les conseils que Bossuet donnait à Louis XIV. « Thèbes, » dit M. Denon, qui suivait l'expédition de Desaix, « cette cité  
« reléguée que l'imagination n'entrevoit plus qu'à tra-  
« vers l'obscurité des temps, était encore un fantôme  
« si gigantesque qu'à son aspect l'armée s'arrêta d'elle-  
« même et battit des mains. Dans le complaisant en-  
« thousiasme des soldats, je trouvai des genoux pour  
« me servir de table, des corps pour me donner de  
« l'ombre... Parvenus aux cataractes du Nil, nos sol-  
« dats, toujours combattant contre les beys et éprou-  
« vant des fatigues incroyables, s'amusaient à éta-  
« blir dans le village de Syène des boutiques de tail-  
« leurs, d'orfèvres, de barbiers, de traiteurs à prix  
« fixe. Sous une allée d'arbres alignés, ils plantèrent  
« une colonne milliaire avec l'inscription : *Route de*  
« *Paris...* En redescendant le Nil, l'armée eut sou-  
« vent affaire aux Mecquains. On mettait le feu aux  
« retranchements des Arabes : ils manquaient d'eau ;  
« ils éteignaient le feu avec les pieds et les mains ;  
« ils l'étouffaient avec leurs corps. Noirs et nus, dit  
« encore M. Denon, on les voyait courir à travers les  
« flammes : c'était l'image des diables dans l'enfer.  
« Je ne les regardais point sans un sentiment d'hor-  
« reur et d'admiration. Il y avait des moments de  
« silence dans lesquels une voix se faisait entendre ;

« on lui répondait par des hymnes sacrés et des cris de combat. »

Ces Arabes chantaient et dansaient comme les soldats et les moines espagnols dans Saragosse embrasée ; les Russes brûlèrent Moscou : la sorte de sublime démence qui agitait Bonaparte, il la communiquait à ses victimes.

Napoléon rentré au Caire écrivait au général Dugua : « Vous ferez, citoyen général, trancher la tête à Abdalla-Aga, ancien gouverneur de Jaffa. D'après ce que m'ont dit les habitants de Syrie, c'est un monstre dont il faut délivrer la terre... Vous ferez fusiller les nommés Hassan, Joussef, Ibrahim, Saleh, Mahamet, Bekir, Hadj-Saleh, Mustapha, Mahamed, tous mameloucks. » Il renouvelle souvent ces ordres contre des Égyptiens qui ont *mal parlé des Français* : tel était le cas que Bonaparte faisait des lois ; le droit même de la guerre permettait-il de sacrifier tant de vies sur ce simple ordre d'un chef : *vous ferez fusiller ?* Au sultan du Darfour il écrit : « Je désire que vous me fassiez passer deux mille esclaves mâles, ayant plus de seize ans. » Il aimait les esclaves.

Une flotte ottomane de cent voiles mouille à Aboukir et débarque une armée : Murat, appuyé du général Lannes, la jette dans la mer ; Bonaparte instruit le Directoire de ses succès : « Le rivage où l'année dernière les courants ont porté les cadavres anglais et français est aujourd'hui couvert de ceux de nos ennemis <sup>1</sup>. » On se fatigue à marcher dans ces mon-

1. La victoire d'Aboukir eut lieu le 25 juillet 1799.

ceaux de victoires comme dans les sables étincelants de ces déserts.

Le billet suivant frappe tristement l'esprit : « J'ai  
« été peu satisfait, citoyen général, de toutes vos opé-  
« rations pendant le mouvement qui vient d'avoir  
« lieu. Vous avez reçu l'ordre de vous porter au  
« Caire, et vous n'en avez rien fait. Tous les événe-  
« ments qui peuvent survenir ne doivent jamais em-  
« pêcher un militaire d'obéir, et le talent à la guerre  
« consiste à lever les difficultés qui peuvent rendre  
« difficile une opération, et non pas à la faire manquer.  
« Je vous dis ceci pour l'avenir. »

Ingrat d'avance, cette rude instruction de Bonaparte est adressée à Desaix qui offrait à la tête des braves, dans la Haute-Égypte, autant d'exemples d'humanité que de courage, marchant au pas de son cheval, causant de ruines, regrettant sa patrie, sauvant des femmes et des enfants, aimé des populations qui l'appelaient le *Sultan juste*, enfin à ce Desaix tué depuis à Marengo dans la charge par laquelle le premier consul devint le maître de l'Europe. Le caractère de l'homme perce dans le billet de Napoléon : domination et jalousie ; on pressent celui que toute renommée afflige, le prédestinateur auquel est donné la parole qui reste et qui contraint ; mais sans cet esprit de commandement Bonaparte aurait-il pu tout abattre devant lui ?

Prêt à quitter le sol antique où l'homme d'autrefois s'écriait en expirant : « Puissances qui dispensez la  
« vie aux hommes, recevez-moi et accordez-moi une  
« demeure parmi les dieux immortels ! » Bonaparte ne songe qu'à son avenir de la terre : il fait avertir

par la mer Rouge les gouverneurs de l'île de France et de l'île de Bourbon : il envoie ses salutations au sultan du Maroc et au bey de Tripoli ; il leur fait part de ses affectueuses sollicitudes pour les caravanes et les pèlerins de la Mecque ; Napoléon cherche en même temps à détourner le grand vizir de l'invasion que la Porte médite, assurant qu'il est prêt à tout vaincre, comme à entrer dans toute négociation.

Une chose ferait peu d'honneur à notre caractère, si notre imagination et notre amour de nouveauté n'étaient plus coupables que notre équité nationale ; les Français s'extasiaient sur l'expédition d'Égypte, et ils ne remarquent pas qu'elle blessait autant la probité que le droit politique ; en pleine paix avec la plus vieille alliée de la France, nous l'attaquons, nous lui ravissons sa féconde province du Nil, sans déclaration de guerre, comme des Algériens qui, dans une de leurs *algarades*, se seraient emparés de Marseille et de la Provence. Quand la Porte arme pour sa défense légitime, fiers de notre illustre guet-apens, nous lui demandons ce qu'elle a, et pourquoi elle se fâche ; nous lui déclarons que nous n'avons pris les armes que pour faire la police chez elle, que pour la débarrasser de ces brigands de mameloucks qui tenaient son pacha prisonnier. Bonaparte mande au grand vizir : « Com-  
« ment Votre Excellence ne sentirait-elle pas qu'il n'y  
« a pas un Français de tué qui ne soit un appui de  
« moins pour la Porte ? Quant à moi, je tiendrai pour  
« le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai con-  
« tribuer à faire terminer une guerre à la fois *impo-  
« litique et sans objet*. » Bonaparte voulait s'en aller : la guerre alors était sans objet et impolitique ! L'an-

cienne Monarchie fut du reste aussi coupable que la République : les archives des affaires étrangères conservent plusieurs plans de colonies françaises à établir en Égypte ; Leibnitz lui-même avait conseillé la colonie égyptienne à Louis XIV. Les Anglais n'estiment que la politique positive, celle des intérêts ; la fidélité aux traités et les scrupules moraux leur semblent puérils.

Enfin l'heure était sonnée ; arrêté aux frontières orientales de l'Asie, Bonaparte va saisir d'abord le sceptre de l'Europe, pour chercher ensuite au nord, par un autre chemin, les portes de l'Himalaya et les splendeurs de Cachemire. Sa dernière lettre à Kléber, datée d'Alexandrie, 22 août 1799, est de toute excellence et réunit la raison, l'expérience et l'autorité. La fin de cette lettre s'élève à un pathétique sérieux et pénétrant.

« Vous trouverez ci-joint, citoyen général, un ordre  
« pour prendre le commandement en chef de l'armée.  
« La crainte que la croisière anglaise ne reparaisse  
« d'un moment à l'autre me fait précipiter mon  
« voyage de deux ou trois jours.

« J'emène avec moi les généraux Berthier, An-  
« dréossy, Murat, Lannes et Marmont, et les citoyens  
« Monge et Berthollet.

« Vous trouverez ci-joints les papiers anglais et de  
« Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous  
« avons perdu l'Italie, que Mantoue, Turin et Tortone  
« sont bloqués. J'ai lieu d'espérer que la première  
« tiendra jusqu'à la fin de novembre. J'ai l'espérance,  
« si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant  
« le commencement d'octobre. »

## Suivent des instructions particulières.

« Vous savez apprécier aussi bien que moi combien  
« la possession de l'Égypte est importante à la France :  
« cet empire turc, qui menace ruine de tous côtés,  
« s'écroule aujourd'hui, et l'évacuation de l'Égypte  
« serait un malheur d'autant plus grand, que nous  
« verrions de nos jours cette belle province passer en  
« d'autres mains européennes.

« Les nouvelles des succès et des revers qu'aura la  
« République doivent aussi entrer puissamment dans  
« vos calculs.

« Vous connaissez, citoyen général, quelle est ma  
« manière de voir sur la politique intérieure de  
« l'Égypte : quelque chose que vous fassiez, les chré-  
« tiens seront toujours nos amis. Il faut les empêcher  
« d'être trop insolents, afin que les Turcs n'aient pas  
« contre nous le même fanatisme que contre les chré-  
« tiens, ce qui nous les rendrait irréconciliables.

« J'avais déjà demandé plusieurs fois une troupe  
« de comédiens ; je prendrai un soin particulier de  
« vous en envoyer. Cet article est très important pour  
« l'armée et pour commencer à changer les mœurs du  
« pays.

« La place importante que vous allez occuper en  
« chef va vous mettre à même enfin de déployer les  
« talents que la nature vous a donnés. L'intérêt de ce  
« qui se passera ici est vif, et les résultats en seront  
« immenses pour le commerce, pour la civilisation ; ce  
« sera l'époque d'où dateront les grandes révolutions.

« Accoutumé à voir la récompense des peines et  
« des travaux de la vie dans l'opinion de la postérité,  
« j'abandonne avec le plus grand regret l'Égypte.  
« L'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les  
« événements extraordinaires qui viennent de se pas-  
« ser, me décident seuls à passer au milieu des esca-  
« dres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai  
« d'esprit et de cœur avec vous. Vos succès me seront  
« aussi chers que ceux où je me trouverais en per-  
« sonne, et je regarderai comme mal employés tous  
« les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose  
« pour l'armée, dont je vous laisse le commande-  
« ment, et pour consolider le magnifique établisse-  
« ment dont les fondements viennent d'être jetés.

« L'armée que je vous confie est toute composée de  
« mes enfants ; j'ai eu dans tous les temps, même  
« dans les plus grandes peines, des marques de leur  
« attachement. Entretenez-les dans ces sentiments ;  
« vous le devez à l'estime et à l'amitié toute particu-  
« lière que j'ai pour vous et à l'attachement vrai que  
« je leur porte.

« BONAPARTE. »

Jamais le guerrier n'a retrouvé d'accents pareils ; c'est Napoléon qui finit ; l'empereur, qui suivra, sera sans doute plus étonnant encore ; mais combien aussi plus haïssable ! Sa voix n'aura plus le son des jeunes années : le temps, le despotisme, l'ivresse de la prospérité, l'auront altérée.

Bonaparte aurait été bien à plaindre s'il eût été contraint, en vertu de l'ancienne loi égyptienne, à tenir trois jours embrassés les *enfants* qu'il avait fait



mourir. Il avait songé, pour les soldats qu'il laissait exposés à l'ardeur du soleil, à ces distractions que le capitaine Parry<sup>1</sup> employa trente-deux ans après pour ses matelots dans les nuits glacées du pôle. Il envoie le testament de l'Égypte à son brave successeur, qui sera bientôt assassiné<sup>2</sup>, et il se dérobe furtivement<sup>3</sup>, comme César se sauva à la nage dans le port d'Alexandrie. Cette reine que le poète appelait un *fatal prodige*, Cléopâtre, ne l'attendait pas ; il allait au rendez-vous secret que lui avait donné le destin, autre puissance infidèle. Après s'être plongé dans l'Orient, source des renommées merveilleuses, il nous revient, sans toutefois être monté à Jérusalem, de même qu'il n'entra jamais dans Rome. Le Juif qui criait : Malheur ! malheur ! rôda autour de la ville sainte, sans pénétrer dans ses habitacles éternels. Un poète, s'échappant d'Alexandrie, monte le dernier sur la frégate aventureuse. Tout imprégné des miracles de la Judée et des souvenirs de la tombe aux Pyramides, Bonaparte franchit les mers, insouciant de leurs vaisseaux et de leurs abîmes : tout était guéable pour ce géant, événements et flots.

Napoléon prend la route que j'ai suivie : il longe l'Afrique par des vents contraires ; au bout de vingt-

1. Sir William *Parry* (1790-1856), navigateur anglais. Il s'est illustré par quatre périlleux voyages au pôle Nord (1819-1826). Il a publié lui-même le récit de ses quatre expéditions.

2. Kléber fut assassiné au Caire, le 14 juin 1800, par un jeune fanatique appelé Soliman, qui le frappa de quatre coups de poignard. Kléber disparaissait le jour même où Bonaparte triomphait à Marengo.

3. Bonaparte s'embarqua secrètement le 22 août 1799, avec Berthier, Lannes, Murat, Andréoissy, Marmont, Berthollet et Monge.

un jours, il double le cap Bon; il gagne les côtes de Sardaigne, est forcé de relâcher à Ajaccio <sup>1</sup>, promène ses regards sur les lieux de sa naissance, reçoit quelque argent du cardinal Fesch, et se rembarque; il découvre une flotte anglaise qui ne le poursuit pas. Le 8 octobre, il rentre dans la rade de Fréjus, non loin de ce golfe Juan où il se devait manifester une terrible et dernière fois. Il aborde à terre, part, arrive à Lyon, prend la route du Bourbonnais, entre à Paris le 16 octobre. Tout paraît disposé contre lui, Barras, Sieyès, Bernadotte, Moreau; et tous ces opposants le servent comme par miracle. La conspiration s'ourdit; le gouvernement est transféré à Saint-Cloud. Bonaparte veut haranguer le conseil des Anciens: il se trouble, il balbutie les mots de frères d'armes, de volcan, de victoire, de César; on le traite de Cromwell, de tyran, d'hypocrite: il veut accuser et on l'accuse; il se dit accompagné du dieu de la guerre et du dieu de la fortune; il se retire en s'écriant: « Qui m'aime me suive! » On demande sa mise en accusation; Lucien, président du conseil des Cinq-Cents, descend de son fauteuil pour ne pas mettre Napoléon hors la loi. Il tire son épée et jure de percer le sein de son frère si jamais il essaye de porter atteinte à la liberté. On parlait de faire fusiller le soldat déserteur, l'infracteur des lois sanitaires, le porteur de la peste, et on le couronne. Murat fait sauter par les fenêtres les représentants: le 18 brumaire s'accomplit <sup>2</sup>; le gouvernement consulaire naît, et la liberté meurt.

Alors s'opère dans le monde un changement absolu :

1. Le 30 septembre 1799.

2. 9 novembre 1799.

l'homme du dernier siècle descend de la scène, l'homme du nouveau siècle y monte ; Washington, au bout de ses prodiges, cède la place à Bonaparte <sup>1</sup>, qui recommence les siens. Le 9 novembre, le président des États-Unis ferme l'année 1799 ; le premier consul de la République française ouvre l'année 1800 :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève.

(CORNEILLE.)

C'est sur ces événements immenses qu'est écrite la partie de mes *Mémoire* que vous avez vue, ainsi qu'un texte moderne profanant d'antiques manuscrits. Je comptais mes abattements et mes obscurités à Londres sur les élévations et l'éclat de Napoléon ; le bruit de ses pas se mêlait au silence des miens dans mes promenades solitaires ; son nom me poursuivait jusque dans les réduits où se rencontraient les tristes indigences de mes compagnons d'infortune, et les joyeuses détresses, ou, comme aurait dit notre vieille langue, les misères *hilareuses* de Peltier. Napoléon était de mon âge : partis tous les deux du sein de l'armée, il avait gagné cent batailles que je languissais encore dans l'ombre de ces émigrations qui furent le piédestal de sa fortune. Resté si loin derrière lui, le pouvais-je jamais rejoindre ? Et néanmoins quand il dictait des lois aux monarques, quand il les écrasait de ses armées et faisait jaillir leur sang sous ses pieds, quand, le drapeau à la main, il traversait les ponts d'Arcole et de Lodi, quand il triomphait aux Pyramides, aurais-je donné pour toutes ces victoires une

1. Washington mourut le 9 novembre 1799.

seule de ces heures oubliées qui s'écoulaient en Angleterre dans une petite ville inconnue ? Oh ! magie de la jeunesse !

Je quittai l'Angleterre quelques mois après que Napoléon eut quitté l'Égypte ; nous revînmes en France presque en même temps, lui de Memphis, moi de Londres : il avait saisi des villes et des royaumes, ses mains étaient pleines de puissantes réalités ; je n'avais encore pris que des chimères.

Que s'était-il passé en Europe pendant l'absence de Napoléon ?

La guerre recommencée en Italie, au royaume de Naples et dans les États de Sardaigne ; Rome et Naples momentanément occupées ; Pie VI prisonnier, amené pour mourir en France ; un traité d'alliance est conclu entre les cabinets de Pétersbourg et de Londres.

Deuxième coalition continentale contre la France. Le 8 avril 1799, le congrès de Rastadt est rompu, les plénipotentiaires français sont assassinés. Suwaroff, arrivé en Italie, bat les Français à Cassano. La citadelle de Milan se rend au général russe. Une de nos armées, forcée d'évacuer Naples, se soutient à peine, commandée par le général Macdonald. Masséna défend la Suisse.

Mantoue succombe après un blocus de soixante-douze jours et un siège de vingt. Le 15 octobre 1799, le général Joubert, tué à Novi, laisse le champ libre à Bonaparte ; il était destiné à jouer le rôle de celui-ci : malheur à qui barrait une fortune fatale, témoin Hoche, Moreau et Joubert ! Vingt mille Anglais descendus au Helder y restent inutiles ; leur flotte en partie est

bloquée par les glaces ; notre cavalerie charge sur des vaisseaux et les prend. Dix-huit mille Russes, auxquels les combats et les fatigues ont réduit l'armée de Suwaroff, ayant passé le Saint-Gothard le 24 septembre, se sont engagés dans la vallée de la Reuss. Masséna sauve la France à la bataille de Zurich<sup>1</sup>. Suwaroff, rentré en Allemagne, accuse les Autrichiens et se retire en Pologne. Telle était la position de la France, lorsque Bonaparte reparait, renverse le Directoire et établit le Consulat.

Avant de m'engager plus loin, je rappellerai une chose dont on doit déjà être convaincu : je ne m'occupe pas d'une vie particulière de Bonaparte ; je trace l'abrégé et le résumé de ses actions ; je peins ses batailles, je ne les décris pas ; on les trouve partout, depuis Pommereul, qui a donné les *Campagnes d'Italie*<sup>2</sup>, jusqu'à nos généraux, critiques et censeurs des combats où ils assistèrent, jusqu'aux tacticiens étrangers, anglais, russes, allemands, italiens, espagnols. Les bulletins publics de Napoléon et ses dépêches secrètes forment le fil très peu sûr de ces narrations. Les travaux du lieutenant général Jomini<sup>3</sup> fournissent

1. 25 septembre 1799.

2. *Campagnes du général Bonaparte en Italie, pendant les années IV et V de la République française, par un officier général* (M. de Pommereul). An VI.

3. Henri, baron de Jomini, né à Payerne (canton de Vaud) le 6 mars 1779, décédé à Passy le 22 mars 1869. D'abord au service de la France, il passa, en 1813, à celui de la Russie. Ses principaux écrits, également importants au point de vue de l'histoire militaire de son temps et de la science stratégique, sont : le *Traité des grandes opérations militaires* (1803) ; l'*Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution, de 1792 à 1801* (1805 ; la 3<sup>e</sup> édition, celle de 1719-1824, n'a pas moins de 15 vol.

la meilleure source d'instruction : l'auteur est d'autant plus croyable, qu'il a fait preuve d'études dans son *Traité de la grande tactique* et dans son *Traité des grandes opérations militaires*. Admirateur de Napoléon jusqu'à l'injustice, attaché à l'état-major du maréchal Ney, on a de lui l'histoire critique et militaire des campagnes de la Révolution ; il a vu de ses propres yeux la guerre en Allemagne, en Prusse, en Pologne et en Russie jusqu'à la prise de Smolensk ; il était présent en Saxe aux combats de 1813 ; de là il passa aux alliés ; il fut condamné à mort par un conseil de guerre de Bonaparte, et nommé au même moment aide de camp de l'empereur Alexandre. Attaqué par le général Sarrazin<sup>1</sup>, dans son *Histoire de la guerre de Russie et d'Allemagne*, Jomini lui répliqua. Jomini a eu à sa disposition les matériaux déposés au ministère de la guerre et aux autres archives de royaume ; il a contemplé à l'envers la marche rétrograde de nos armées,

in-8°) ; la *Vie politique et militaire de l'empereur Napoléon*, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric (1827).

1. Jean Sarrazin (1770-1840). A la suite de négociations secrètes avec les Anglais, en 1809, le général Sarrazin fut condamné à mort par coutumace et passa à l'étranger. Il servit en Espagne contre les Français. A l'époque des Cent-Jours, il eut l'audace d'offrir ses services à Napoléon, qui le fit arrêter. En 1814, il avait recouvré son grade de maréchal de camp ; mais en 1817, une ordonnance royale lui retira son grade et sa pension. L'année suivante, il fut traduit devant la cour d'assises de la Seine sous l'inculpation de trigamie et condamné à dix ans de travaux forcés et au carcan. Au bout de trois ans, il fut gracié par Louis XVIII et s'embarqua pour Lisbonne : il n'a plus reparu en France. En 1815, il avait publié une *Histoire de la guerre de Russie et d'Allemagne*, bientôt suivie d'un autre écrit intitulé : *Correspondance entre le général Jomini et le général Sarrazin*.

après avoir servi à les guider en avant. Son récit est lucide et entremêlé de quelques réflexions fines et judicieuses. On lui a souvent emprunté des pages entières sans le dire; mais je n'ai point la vocation de copiste et je n'ambitionne point le renom suspect d'un César méconnu, auquel il n'a manqué qu'un casque pour soumettre de nouveau la terre. Si j'avais voulu venir au secours de la mémoire des vétérans, en manœuvrant sur des cartes, en courant autour des champs de bataille couverts de paisibles moissons, en extrayant tant et tant de documents, en entassant descriptions sur descriptions toujours les mêmes, j'aurais accumulé volumes sur volumes, je me serais fait une réputation de capacité, au risque d'ensevelir sous mes labeurs moi, mon lecteur et mon héros. N'étant qu'un petit soldat, je m'humilie devant la science des Végèce; je n'ai point pris pour mon public les officiers à demi-solde; le moindre caporal en sait plus que moi.

Pour s'assurer de la place où il s'était assis, Napoléon avait besoin de se surpasser en miracles.

Le 25 et le 30 avril 1800, les Français franchissent le Rhin, Moreau à leur tête. L'armée autrichienne, battue quatre fois en huit jours, recule d'un côté jusqu'au Voralberg, de l'autre jusqu'à Ulm. Bonaparte passe le Grand Saint-Bernard le 16 mai; et le 20, le Petit Saint-Bernard, le Simplon, le Saint-Gothard, le Mont-Cenis, le Mont-Genèvre, sont escaladés et emportés; nous pénétrons en Italie par trois débouchés réputés imprenables, caverne des ours, rochers des aigles. L'armée s'empare de Milan le 2 juin, et la République cisalpine se réorganise; mais Gènes est

obligée de se rendre après un siège mémorable, soutenu par Masséna<sup>1</sup>.

L'occupation de Pavie<sup>2</sup> et l'affaire heureuse de Montebello<sup>3</sup> précèdent la victoire de Marengo<sup>4</sup>.

Une défaite commence cette victoire : les corps de Lannes et de Victor épuisés cessent de combattre et abandonnent le terrain ; la bataille se renouvelle avec quatre mille hommes d'infanterie que conduit Desaix et qu'appuie la brigade de cavalerie de Kellermann<sup>5</sup> : Desaix est tué. Une charge de Kellermann décide le succès de la journée qu'achèvera de compléter la stupidité du général Mélas.

Desaix, gentilhomme d'Auvergne, sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, aide de camp du général Victor de Broglie, commanda en 1796 une division de l'armée de Moreau, et passa en Orient avec Bonaparte. Son caractère était désintéressé, naïf et facile. Lorsque le traité d'El-Arisch l'eut rendu libre, il fut retenu par lord Keith au lazaret de Livourne. « Quand les lumières « étaient éteintes, dit Miot, son compagnon de voyage, « notre général nous faisait conter des histoires de « voleurs et de revenants ; il partageait nos plaisirs

1. La reddition de Gènes eut lieu le 5 juin 1800.

2. Le général Lannes occupa la ville de Pavie le 7 juin.

3. Le 9 juin.

4. La victoire de Marengo est du 14 juin. A quinze ans de là, presque jour pour jour, le 18 juin 1815, aura lieu la défaite de Waterloo.

5. François-Etienne *Kellermann*, duc de Valmy (1770-1835). Fils du maréchal Kellermann, le vainqueur de Valmy, il fut admis à siéger à la Chambre des pairs, par droit héréditaire, le 28 décembre 1820, en remplacement de son père. Il a publié en 1828 la *Réfutation du duc de Rovigo ou la Vérité sur la bataille de Marengo*.



« et apaisait nos querelles; il aimait beaucoup les femmes et n'aurait voulu mériter leur amour que par son amour pour la gloire. » A son débarquement en Europe, il reçut une lettre du premier consul qui l'appelait auprès de lui; elle l'attendrit, et Desaix disait : « Ce pauvre Bonaparte est couvert de gloire, et il n'est pas heureux. » Lisant dans les journaux la marche de l'armée de réserve, il s'écriait : « Il ne nous laissera rien à faire. » Il lui laissait à lui donner la victoire et à mourir.

Desaix fut inhumé sur le haut des Alpes, à l'hospice du Mont-Saint-Bernard, comme Napoléon sur les mornes de Sainte-Hélène.

Kléber assassiné trouva la mort en Égypte, de même que Desaix la rencontra en Italie. Après le départ du commandant en chef, Kléber avec onze mille hommes défait cent mille Turcs sous les ordres du grand vizir, à Héliopolis<sup>1</sup>, exploit auquel Napoléon n'a rien à comparer.

Le 16 juin, convention d'Alexandrie. Les Autrichiens se retirent sur la rive gauche du bas Pô. Le sort de l'Italie est décidé dans cette campagne appelée de *trente jours*.

Le triomphe d'Hochstedt obtenu par Moreau<sup>2</sup> console l'ombre de Louis XIV<sup>3</sup>. Cependant l'armistice

1. La victoire d'Héliopolis est du 20 mars.

2. Le 19 juin 1800.

3. Comme Moreau, Villars, le 20 septembre 1702, avait remporté à Hochstedt une glorieuse victoire; mais, le 13 août 1704, les Français et les Bavares, commandés par le maréchal de Tallart et l'Electeur de Bavière, avaient été entièrement défaits par le prince Eugène de Savoie et le duc de Marlborough. Les Anglais ont donné à cette dernière bataille le nom de *Blenheim*, village situé dans la même plaine qu'Hochstedt.

entre l'Allemagne et l'Italie, conclu après la bataille de Marengo, était dénoncé le 20 octobre 1800.

Le 3 décembre amena la victoire de Hohenlinden au milieu d'une tempête de neige ; victoire encore obtenue par Moreau, grand général sur qui dominait un autre grand génie. Le compatriote de Du Guesclin marche sur Vienne. A vingt-cinq lieues de cette capitale, il conclut la suspension d'armes de Steyer<sup>1</sup> avec l'archiduc Charles. Après la bataille de Pozzolo, le passage du Mincio, de l'Adige et de la Brenta, survient, le 9 février 1801, le traité de paix de Lunéville.

Et il n'y avait pas neuf mois que Napoléon était au bord du Nil ! Neuf mois lui avaient suffi pour renverser la révolution populaire en France et pour écraser les monarchies absolues en Europe.

Je ne sais plus si c'est à cette époque qu'il faut placer une anecdote que l'on trouve dans des mémoires familiers, et si cette anecdote mérite la peine d'être rappelée ; mais il ne manque pas d'historiettes sur César ; la vie n'est pas toute en plaine, on monte quelquefois, on descend souvent : Napoléon avait reçu dans son lit, à Milan, une Italienne de seize années, belle comme le jour ; au milieu de la nuit il la renvoya, de même qu'il aurait fait jeter par la fenêtre un bouquet de fleurs.

Une autre fois, une de ces belles printanières s'était glissée dans le palais qu'il habitait ; elle y pénétrait à trois heures du matin, faisait le sabbat et roulait ses jeunes années sur la tête du lion, ce jour-là plus patient.

<sup>1</sup>. Le 25 décembre 1800.

Ces plaisirs, loin d'être l'amour, n'avaient même pas une vraie puissance sur un homme de la mort : il aurait incendié Persépolis pour son propre compte, non pour les joies d'une courtisane. « François I<sup>er</sup>, dit « Tavannes, voit les affaires quand il n'a plus de « femmes; Alexandre voit les femmes quand il n'a « plus d'affaires. »

Les femmes, en général, détestaient Bonaparte comme mères; elles l'aimaient peu comme femmes, parce qu'elles n'en étaient pas aimées : sans délicatesse, il les insultait <sup>1</sup>, ou ne les recherchait que pour

1. « Il n'est jamais sorti de sa bouche un seul mot gracieux ou seulement bien tourné vis-à-vis d'une femme... Il ne leur parle que de leur toilette, de laquelle il se déclare juge minutieux et sévère, et sur laquelle il leur fait des plaisanteries peu délicates, ou bien du nombre de leurs enfants, leur demandant en termes crus si elles les ont nourris elle-mêmes, ou les admonestant sur leurs relations de société. » C'est pourquoi « il n'y en a pas une qui ne soit charmée de le voir s'éloigner de la place où elle est. » (M<sup>me</sup> de Rémusat, *Mémoires*, II, 77, 179.) — Quelquefois, ajoute M. Taine (*Le Régime moderne*, I, 92), il s'amuse à les déconcerter; il est médisant et railleur avec elles, en face, à bout portant comme un colonel avec ses cantinières : « Oui, mesdames, leur dit-il, vous occupez les bons habitants du faubourg Saint-Germain; ils disent, par exemple, que vous, Madame A..., vous avez telle liaison avec M. B...; vous, Madame C, avec M. D... » Si, par des rapports de police, il découvre une intrigue, « il ne tarde guère à mettre le mari au courant de ce qui se passe ». — Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 18 : « Il leur faisait quelquefois de mauvais compliments sur leur toilette ou leurs aventures, c'était sa manière de censurer les mœurs. » — Le comte Chaptal, *Mes Souvenirs sur Napoléon*, p. 321 : « Souvent même, il était malhonnête et grossier. Dans une fête de l'Hôtel de Ville, il répondit à M<sup>me</sup> ..., qui venait de lui dire son nom : « Ah! bon Dieu! on m'avait dit que vous étiez jolie... »; à une autre : « C'est un beau temps pour vous que les campagnes de votre mari »; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants ? »

un moment <sup>1</sup>. Il a inspiré quelques passions d'imagination après sa chute : en ce temps-ci, et pour un cœur de femme, la poésie de la fortune est moins séduisante que celle du malheur ; il y a des fleurs de ruines.

A l'instar de l'ordre des chevaliers de Saint-Louis, la Légion d'honneur est créée : par cette institution passe un rayon de la vieille monarchie, et s'introduit un obstacle à la nouvelle égalité <sup>2</sup>. La translation des cendres de Turenne aux Invalides fit estimer Napoléon <sup>3</sup>, l'expédition du capitaine Baudin portait sa renommée autour du monde <sup>4</sup>. Tout ce qui pouvait

1. « Sur ses propres fantaisies, dit M. Taine, p. 93, il n'est pas moins indiscret ; ayant brusqué le dénouement, il divulgue le fait et dit le nom : bien mieux, il avertit Joséphine, lui donne des détails intimes et ne tolère pas qu'elle se plaigne : « J'ai le droit de répondre à toutes vos plaintes par un éternel *moi*. »

2. La loi portant création de la Légion d'honneur (19 mai 1802) avait rencontré au Tribunat et au Corps législatif une opposition à laquelle on n'était plus habitué. Les tribuns Savoye-Rollin et Chauvelin lui reprochèrent de relever une institution de l'ancien régime, de porter une atteinte réelle à l'égalité, en rétablissant la noblesse par voie détournée. Ils signalaient (et en cela ils ne se trompaient point) le germe d'une nouvelle aristocratie qui ne se contenterait pas longtemps d'être viagère. Au Corps législatif, malgré les efforts de Roederer et de Lucien, la loi eut contre elle une puissante minorité.

3. La translation du corps de Turenne à l'église des Invalides avait eu lieu, avec un grand appareil, le 22 septembre 1800.

4. Le capitaine Nicolas Baudin avait appareillé du Havre, le 19 octobre 1800, avec les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste* et la goëlette *la Cazuarina*, commandant *Louis Freycinet*, pour une expédition autour du globe, et spécialement aux terres australes. Interrompue au bout de trois ans par la mort de son chef, l'expédition rentra à Lorient, en 1804, après avoir découvert et reconnu une portion considérable des côtes ouest et sud de la Nouvelle-Hollande, et enrichi la science de travaux hydrographiques estimés. Le naturaliste Péron, qui avait été attaché

nuire au premier consul échoue : il se débarrasse du complot des prévenus du 18 vendémiaire <sup>1</sup>, et échappe le 3 nivôse à la machine infernale <sup>2</sup>; Pitt se retire <sup>3</sup>; Paul meurt <sup>4</sup>; Alexandre lui succède; on n'apercevait

comme médecin à l'expédition, en a écrit la relation, qui fut publiée, de 1811 à 1816, sous ce titre : *Voyage de découverte aux Terres australes*. — L'amiral Charles Baudin (1784-1854), le vainqueur de Saint-Jean d'Ulloa (1838), n'avait aucun lien de parenté avec le capitaine Nicolas Baudin.

1. Le complot du 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800) avait pour objet l'assassinat du Premier Consul à l'Opéra, pendant une représentation extraordinaire à laquelle il devait assister. Il était l'œuvre de quelques jacobins exaltés : le sculpteur Ceracchi, le peintre Topino-Lebrun, un ancien secrétaire de Barrère, appelé Demerville, et le corse Aréna, frère d'un ancien député aux Cinq-Cents. Tous les quatre furent condamnés à mort et exécutés le 31 janvier 1801.

2. Le 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX), comme le Premier Consul, se rendant à l'Opéra, passait dans sa voiture avec Berthier, Lannes et Charles Lebrun, par l'étroite rue Saint-Nicaise, qui, du Carrousel, aboutissait à la rue de Richelieu, un baril de poudre, placé en travers sur une charrette, fit explosion. Sept ou huit personnes furent tuées sur le coup et vingt-cinq furent plus ou moins grièvement blessées; mais la voiture consulaire ne fut pas atteinte : le feu avait été mis quelques secondes trop tard. Bonaparte parut à l'Opéra, où il fut salué par des transports d'enthousiasme. Le complot, cette fois, était l'œuvre des royalistes. Deux des coupables, Carbon et Saint-Régeant, purent être saisis; traduits devant le Tribunal criminel du département de la Seine, ils furent guillotins le 20 avril 1801. Le troisième, Picot de Limoëlan, qui avait été le camarade de collège de Chateaubriand, réussit à s'échapper et à gagner l'Amérique. — Sur Limoëlan, voir la note 1 de la page 204 du tome I des *Mémoires*.

3. William Pitt, après avoir occupé le pouvoir sans interruption pendant dix-sept ans, donna sa démission le 5 février 1801. Ce fut son successeur, Henri Addington, vicomte Sidmouth, qui signa la paix d'Amiens. Redevenu chef du cabinet au mois de mai 1804, il mourut le 23 janvier 1805, à l'âge de 47 ans.

4. L'empereur Paul I<sup>er</sup> fut assassiné le 23 mars 1801.

point encore Wellington. Mais l'Inde s'ébranle pour nous enlever notre conquête du Nil; l'Égypte est attaquée par la mer Rouge, tandis que le Capitan-Pacha l'aborde par la Méditerranée<sup>1</sup>. Napoléon agite les empires; toute la terre se mêlait de lui.

Les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre, arrêtés à Londres le 1<sup>er</sup> octobre 1801, sont convertis en traité à Amiens<sup>2</sup>. Le monde napoléonien n'était point encore fixé; ses limites changeaient avec la crue ou la décroissance des marées de nos victoires.

C'est à peu près alors que le premier consul nommait Toussaint-Louverture gouverneur à vie à Saint-Domingue, et incorporait l'île d'Elbe à la France<sup>3</sup>, mais Toussaint, traîtreusement enlevé, devait mourir dans un château-fort du Jura<sup>4</sup>, et Bonaparte se nantissait d'une prison à Porto-Ferraïo<sup>5</sup>, afin de subvenir à l'empire du monde quand il n'y aurait plus de place.

1. Le 25 mars 1801, le Capitan-Pacha débarqua à Aboukir, avec un corps nombreux de Turcs; le 23 mai suivant, le général Baird débarquait à Kosséir, port d'Égypte, sur la mer Rouge, amenant de l'Inde 1,000 Anglais et 10,000 Cipayes.

2. Le traité de paix d'Amiens entre les républiques française et batave et l'Espagne, d'une part; l'Angleterre, d'autre part; fut signé le 25 mars 1802. Il terminait une guerre de neuf années.

3. Le 26 août 1802, l'île d'Elbe fut réunie au territoire français.

4. Toussaint-Louverture, que Chateaubriand appelle ailleurs le *Bonaparte noir*, mourut au fort de Joux le 27 avril 1803.

5. Porto-Ferraïo était la capitale de l'île d'Elbe. Napoléon y résidera du 4 mai 1814 au 26 février 1815; c'est de là qu'il appareillera pour débarquer au golfe Jouan et pour aller aux Tuileries, à Waterloo, à Sainte-Hélène.

Le 6 mai 1802, Napoléon est élu consul pour dix ans, et bientôt consul à vie<sup>1</sup>. Il se trouve à l'étroit dans la vaste domination que la paix avec l'Angleterre lui avait laissée : sans s'embarrasser du traité d'Amiens, sans songer aux guerres nouvelles où sa résolution va le plonger, sous prétexte de la non-évacuation de Malte, il réunit les provinces du Piémont aux États français<sup>2</sup>, et, en raison des troubles survenus en Suisse, il l'occupe<sup>3</sup>. L'Angleterre rompt avec nous : cette rupture a lieu du 13 au 20 mai 1803, et le 22 mai paraît le décret sauvage qui enjoint d'arrêter tous les Anglais commerçant ou voyageant en France.

Bonaparte envahit le 3 juin l'électorat de Hanovre : à Rome, je fermis alors les yeux d'une femme ignorée.

Le 21 mars 1804 amène la mort du duc d'Enghien : je vous l'ai racontée. Le même jour, le Code civil ou le Code Napoléon est décrété pour nous apprendre à respecter les lois<sup>4</sup>.

Quarante jours après la mort du duc d'Enghien, un membre du Tribunat, nommé Curée, fait, le 30 avril 1804, la motion d'élever Bonaparte au suprême pouvoir, apparemment parce qu'on avait juré la liberté : jamais maître plus éclatant n'est sorti de la proposition d'un esclave plus obscur<sup>5</sup>.

1. Le Sénatus-Consulte proclamant Napoléon Bonaparte consul à vie est du 2 août 1802.

2. Le 11 septembre 1802.

3. Le 21 octobre 1802.

4. Ce fut, en effet, la loi du 30 ventôse an XII (21 mars 1804), qui réunit sous le titre de *Code civil des Français* toutes lois sur les matières civiles précédemment votées par le Corps législatif.

5. Jean-François Curée (1756-1835), avait fait successivement

Le Sénat conservateur change en décret la proposition du Tribunal<sup>1</sup>. Bonaparte n'imita ni César ni Cromwell : plus assuré devant la couronne, il l'accepte. Le 18 mai il est proclamé empereur à Saint-Cloud<sup>2</sup>, dans les salles dont lui-même chassa le peuple,

partie de l'Assemblée législative, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et du Tribunal. Son nom pourtant était resté ignoré. Ce fut sans doute en raison de son obscurité même qu'il fut choisi pour déposer sur le bureau du Tribunal une motion demandant l'établissement de l'Empire en faveur de Napoléon Bonaparte et de sa famille : « Avec lui, disait-il, le peuple français sera assuré de conserver sa dignité, son indépendance et son territoire... » Le tribun Curée n'était pas prophète. Si ses prévisions ne se réalisèrent pas, ses espérances du moins ne furent pas déçues. Six semaines après sa motion, le 14 juin 1804, il était nommé commandeur de la Légion d'honneur. Le 14 août 1807, après la suppression du Tribunal, l'Empereur le fit entrer au Sénat conservateur. Le 15 juin 1808, il était créé comte de la Bédissière.

1. Le 4 mai 1804, le Sénat conservateur, sur le rapport de Lacépède, émit à son tour le vœu que Napoléon fût empereur, que l'Empire fut héréditaire. Il y eut seulement trois opposants, dont deux connus : Grégoire et Lambrechts. Sieyès et Lanjuinais étaient absents. — Au Tribunal, il n'y avait eu qu'un seul vote négatif.

2. Le sénatus-consulte voté le 18 mai, portait que l'Empire serait héréditaire de mâle en mâle ; que l'Empereur aurait la faculté d'adopter un successeur ou de transmettre son pouvoir en ligne collatérale à ses frères Joseph et Louis, et à leurs descendants ; qu'il exercerait une autorité absolue sur tous les princes de sa famille ; qu'il jouirait d'une liste civile de vingt-cinq millions, outre les palais royaux ; qu'une dotation d'un million serait affectée à chacun des princes. — Lucien et Jérôme étaient privés de l'hérédité pour avoir contracté des mariages peu en rapport avec leur rang, et sans autorisation du chef de leur famille.

Le même jour, 18 mai, les sénateurs se précipitèrent sur la route de Saint-Cloud pour aller porter leurs hommages au nouvel empereur. Celui, qui le premier, le salua du nom de Majesté, fut le régicide Cambacérès, qui, dans la nuit du 19 au 20 jan-



dans les lieux où Henri III fut assassiné, Henriette d'Angleterre empoisonnée, Marie-Antoinette accueillie de quelques joies fugitives qui la conduisirent à l'échafaud, et d'où Charles X est parti pour son dernier exil.

Les adresses de congratulation débordent. Mirabeau en 1790 avait dit : « Nous donnons un nouvel exemple  
« de cette aveugle et mobile inconsidération qui nous  
« a conduits d'âge en âge à toutes les crises qui nous  
« ont successivement affligés. Il semble que nos yeux  
« ne puissent être dessillés et que nous ayons résolu  
« d'être, jusqu'à la consommation des siècles, des  
« enfants quelquefois mutins et toujours esclaves. »

Le plébiscite du 1<sup>er</sup> décembre 1804 est présenté à Napoléon<sup>1</sup> ; l'empereur répond : *Mes descendants conserveront longtemps ce trône*. Quand on voit les illusions dont la Providence environne le pouvoir, on est consolé par leur courte durée.

Le 2 décembre 1804 eurent lieu le sacre et le couronnement de l'empereur à Notre-Dame de Paris. Le pape prononça cette prière : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi Hazaël pour gouverner la

vier, avait dit : « Citoyens représentants, en prononçant la mort du dernier roi des Français, vous avez fait un acte dont la mémoire ne passera jamais, et qui sera gravé par le burin de l'immortalité, dans les fastes des nations... Qu'une expédition du décret de mort soit envoyée, à l'instant, au Conseil exécutif, pour le faire exécuter dans les 24 heures de la notification. »

1. L'établissement de l'Empire avait été soumis à la sanction du peuple. Le résultat de 60,000 registres ouverts dans les 108 départements constata 3,572,329 votes affirmatifs et 2,569 négatifs. Ce fut le 1<sup>er</sup> décembre 1804 que le Sénat présenta à Napoléon les résultats de ce plébiscite.

« Syrie, et Jéhu roi d'Israël, en leur manifestant vos  
 « volontés par l'organe du prophète Élie ; qui avez  
 « également répandu l'onction sainte des rois sur la  
 « tête de Saül et de David, par le ministère du pro-  
 « phète Samuel, répandez par mes mains le trésor de  
 « vos grâces et de vos bénédictions sur votre servi-  
 « teur Napoléon, que, malgré notre indignité person-  
 « nelle, nous consacrons aujourd'hui empereur en  
 « votre nom. » Pie VII n'étant encore qu'évêque  
 d'Imola avait dit en 1797 : « Oui, mes très chers frères,  
 « *siate buoni cristiani, e sarete ottimi democratici*. Les  
 « vertus morales rendent bons démocrates. Les pre-  
 « miers chrétiens étaient animés de l'esprit de démo-  
 « cratie : Dieu favorisa les travaux de Caton d'Utique  
 « et des illustres républicains de Rome. » *Quo turbine  
 fertur vita hominum?*

Le 18 mars 1805, l'empereur déclare au Sénat qu'il accepte la couronne de fer que lui sont venus offrir les collèges électoraux de la République cisalpine<sup>1</sup> : il était à la fois l'inspirateur secret du vœu et l'objet public du vœu. Peu à peu l'Italie entière se range sous ses lois ; il l'attache à son diadème, comme au xvi<sup>e</sup> siècle les chefs de guerre mettaient un diamant en guise de bouton à leur chapeau.

1. Napoléon, dans ce discours du 18 mars, prononça des paroles que sa conduite devait singulièrement démentir : « ...Le génie du mal cherchera en vain des prétextes pour mettre le continent en guerre. Ce qui a été réuni à notre empire, par les lois constitutionnelles de l'Etat, y restera réuni. *Aucune nouvelle province ne sera incorporée dans l'Empire... Dans toutes les circonstances et dans toutes les occasions, nous montrerons la même modération ; et nous espérons que notre peuple n'aura plus besoin de déployer ce courage et cette énergie qu'il a toujours montrés pour défendre ses légitimes droits.* »

L'Europe blessée voulut mettre un appareil à sa blessure : l'Autriche adhère au traité de Pétersbourg <sup>1</sup> conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie. Alexandre et le roi de Prusse ont une entrevue à Potsdam, ce qui fournit à Napoléon un sujet d'ignobles moqueries <sup>2</sup>. La troisième coalition continentale s'ourdit. Ces coalitions renaissent sans cesse de la défiance et de la terreur ; Napoléon s'éjouissait dans les tempêtes : il profite de celle-ci.

Du rivage de Boulogne où il décrétait une colonne

1. Aux termes du traité de Saint-Pétersbourg, entre la Grande-Bretagne et la Russie, signé le 11 avril 1805, les deux puissances contractantes s'engageaient à aider dans la mesure de leurs forces à la formation d'une grande ligue européenne, destinée à assurer l'évacuation du Hanovre et du nord de l'Allemagne, l'indépendance effective de la Hollande et de la Suisse le rétablissement du roi de Sardaigne en Italie, la consolidation du royaume de Naples, enfin la complète évacuation de l'Italie, y comprise l'île d'Elbe. — L'Autriche accéda, le 9 août 1805, au traité de Saint-Pétersbourg. — Dans toutes les éditions des *Mémoires*, on a imprimé par erreur, au lieu de traité de Pétersbourg, traité de *Presbourg*.

2. Une entrevue eut lieu à Potsdam, entre l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume III, le 1<sup>er</sup> octobre 1805. Les deux souverains se promirent, sur le tombeau de Frédéric II, d'unir leurs efforts pour réprimer l'ambition de Napoléon. — Les « moqueries » auxquelles Chateaubriand fait ici allusion se trouvent dans le 17<sup>e</sup> bulletin de la Grande-Armée (campagne de Prusse), daté par Napoléon de *Potsdam, 25 octobre 1806* : « Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du grand Frédéric a été la bataille d'Austerlitz... On fit quarante-huit heures après sur ce sujet une gravure qu'on trouve dans toutes les boutiques et qui excite le rire même des paysans. On y voit le *bel empereur de Russie, près de lui la reine, et, de l'autre côté le roi qui lève la main sur le tombeau du grand Frédéric. La reine elle-même, drapée d'un schall, à peu près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur et a l'air de regarder l'empereur de Russie.* »

et menaçait Albion avec des chaloupes, il s'élançait. Une armée organisée par Davout se transporte comme un nuage à la rive du Rhin. Le 1<sup>er</sup> octobre 1805, l'empereur harangue ses cent soixante mille soldats : la rapidité de son mouvement déconcerte l'Autriche. Combat du Lech, combat de Werthingen, combat de Guntzbourg. Le 17 octobre, Napoléon paraît devant Ulm ; il fait à Mack le commandement : *Armes bas!* Mack obéit avec ses trente mille hommes. Munich se rend ; l'Inn est passé, Salzbourg pris, la Traun franchie. Le 13 novembre, Napoléon pénètre dans une de ces capitales qu'il visitera tour à tour : Il traverse Vienne ; enchaîné à ses propres triomphes, il est emmené à leur suite jusqu'au centre de la Moravie à la rencontre des Russes. A gauche, la Bohême s'insurge ; à droite les Hongrois se lèvent ; l'archiduc Charles accourt d'Italie. La Prusse, entrée clandestinement dans la coalition et ne s'étant pas encore déclarée, envoie le ministre Haugwitz porteur d'un ultimatum.

Arrive le deux décembre 1805, la journée d'Austerlitz. Les alliés attendaient un troisième corps russe qui n'était plus qu'à huit marches de distance. Kutuzof soutenait qu'on devait éviter de risquer une bataille ; Napoléon par ses manœuvres force les Russes d'accepter le combat : ils sont défaits. En moins de deux mois les Français, partis de la mer du Nord, ont, par delà la capitale de l'Autriche, écrasé les légions de Catherine. Le ministre de Prusse vient féliciter Napoléon à son quartier général : « Voilà, lui dit le vainqueur, un compliment dont la fortune a changé l'adresse. »

François II se présente à son tour au bivouac du soldat heureux : « Je vous reçois, lui dit Napoléon,

« dans le seul palais que j'habite depuis deux mois. « — Vous savez si bien tirer parti de cette habitation, répondit François, qu'elle doit vous plaire. » De pareils souverains valaient-ils la peine d'être abattus? Un armistice est accordé. Les Russes se retirent en trois colonnes à journée d'étape dans un ordre déterminé par Napoléon. Depuis la bataille d'Austerlitz, Bonaparte ne fait presque plus que des fautes.

Le traité de Presbourg est signé le 26 décembre 1805. Napoléon fabrique deux rois, l'électeur de Bavière et l'électeur de Wurtemberg. Les républiques que Bonaparte avait créées, il les dévorait pour les transformer en monarchies; et, contradictoirement à ce système, le 27 décembre 1805, au château de Schönbrunn, il déclare que *la dynastie de Naples a cessé de régner*; mais c'était pour la remplacer par la sienne: à sa voix, les rois entraient ou sautaient par les fenêtres. Les desseins de la Providence ne s'accomplissaient pas moins avec ceux de Napoléon: on voit marcher à la fois Dieu et l'homme. Bonaparte après sa victoire ordonne de bâtir le pont d'Austerlitz à Paris, et le ciel ordonne à Alexandre d'y passer.

La guerre commencée dans le Tyrol s'était poursuivie tandis qu'elle continuait en Moravie. Au milieu des prosternations, quand on trouve un homme debout, on respire: Hofer le Tyrolien ne capitula pas comme son maître; mais la magnanimité ne touchait point Napoléon; elle lui semblait stupidité ou folie. L'empereur d'Autriche abandonna Hofer. Lorsque je traversai le lac de Garde, qu'immortalisèrent Catulle et Virgile, on me montra l'endroit où fut fusillé le chasseur:

c'est ce que j'ai su personnellement du courage du sujet et de la lâcheté du prince <sup>1</sup>.

Le prince Eugène, le 14 janvier 1806, épousa la fille du nouveau roi de Bavière <sup>2</sup> : les trônes s'abattaient de toute part dans la famille d'un soldat de la Corse. Le 20 février l'empereur décrète la restauration de l'église de Saint-Denis ; il consacre les caveaux recons-

1. André Hofer — le glorieux aubergiste, le Cathelineau du Tyrol, celui que M. Thiers appelle *le nommé* Hofer, absolument comme on dit, dans un procès-verbal de police dressé contre un cabaretier : *le nommé* un tel, — André Hofer ne périt point à ce moment, mais cinq ans plus tard, en 1810. Lors de la guerre de 1809, il défendit héroïquement l'indépendance de sa patrie. Après le traité de paix signé à Vienne entre la France et l'Autriche (14 octobre 1809), il mit bas les armes avec les paysans qu'il avait soulevés. Accusé de conserver des intelligences avec les Autrichiens, il fut arrêté et conduit à Mantoue. Le conseil de guerre, devant lequel il fut traduit, n'osa pas le condamner à mort ; deux voix se prononcèrent même pour l'acquiescement ; la majorité vota la détention dans une forteresse. Napoléon ne l'entendait point ainsi, et, le 10 février 1810, il écrivit au prince Eugène : « Mon fils, je vous avais mandé de faire venir Hofer à Paris ; mais puisqu'il est à Mantoue, envoyez l'ordre de former, sur le champ, une commission militaire *pour le juger et faire exécuter* à l'endroit où votre ordre arrivera. Que tout cela soit l'affaire de vingt-quatre heures. » (*Mémoires du prince Eugène*, tome VI). — A peine le vice-roi eut-il reçu cet ordre, qu'il s'empressa de le faire exécuter. Hofer marcha au supplice avec une fermeté calme et sereine : il refusa de se laisser bander les yeux, et lorsqu'on voulut qu'il se mit à genoux : « Je suis debout, dit-il, devant Celui qui m'a créé, et c'est debout que je lui veux rendre mon âme. » Il donna lui-même l'ordre de faire feu ; il ne fut tué qu'à la seconde décharge.

2. La princesse *Augusta-Amélie*, née le 21 juin 1788, fille de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, et de Frédérique-Guillemine-Caroline, princesse de Bade. Le traité de Presbourg (26 décembre 1805) avait fait de l'électorat de Bavière un royaume auquel avait été annexé le Tyrol. La princesse *Augusta-Amélie* mourut en 1851.

truits à la sépulture des princes de sa race, et Napoléon n'y sera jamais enseveli : l'homme creuse la tombe ; Dieu en dispose.

Berg et Clèves sont dévolus à Murat <sup>1</sup>, les Deux-Siciles à Joseph <sup>2</sup>. Un souvenir de Charlemagne traverse la cervelle de Napoléon et l'Université est érigée <sup>3</sup>.

La République batave, contrainte à aimer les princes, envoie le 5 juin 1806 implorer Napoléon, afin qu'il daignât lui accorder son frère Louis pour roi <sup>4</sup>.

L'idée de l'association de la Batavie à la France par une union plus ou moins déguisée ne provenait que d'une convoitise sans règle et sans raison : c'était préférer une petite province à fromage aux avantages qui résulteraient de l'alliance d'un grand royaume ami, en augmentant sans profit les frayeurs et les jalousies de l'Europe ; c'était confirmer aux Anglais la position de l'Inde, en les obligeant, pour leur sûreté, de garder le cap de Bonne-Espérance et Ceylan dont il s'étaient emparés à notre première invasion de la Hollande. La

1. Le 15 mars 1806, Joachim Murat, beau-frère de Napoléon par son mariage avec Caroline Bonaparte (20 janvier 1800), est déclaré grand-duc de *Clèves* et de *Berg*.

2. Le 30 mars 1806, Joseph Bonaparte est déclaré roi des *Deux-Siciles*.

3. Elle fut instituée par la loi du 10 mai 1806. Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne pouvait être formé hors de l'Université impériale sans l'autorisation de son chef. C'était la centralisation et le despotisme appliqués à l'instruction publique. Les esprits eux-mêmes étaient enregimentés, si bien que le grand-maître de l'Université put s'écrier un jour en tirant sa montre : « Voici que l'on commence à dicter un thème latin dans tous les lycées de l'Empire ! »

4. Le 5 juin 1806, Louis Bonaparte est proclamé roi de Hollande, conformément à un traité conclu le 24 mai avec le gouvernement de la république batave.

scène de l'octroiement des Provinces-Unies au prince Louis était préparée : on donna au château des Tuileries une seconde représentation de Louis XIV faisant paraître au château de Versailles son petit-fils Philippe V. Le lendemain il y eut déjeuner en grand gala, dans le salon de Diane. Un des enfants de la reine Hortense entre ; Bonaparte lui dit : « Chouchou, répète-nous la fable que tu as apprise. » L'enfant aussitôt : *Les grenouilles qui demandent un roi*. Et il continue :

Les grenouilles, se lassant  
De l'état démocratique,  
Par leurs clameurs firent tant  
Que Jupin leur envoie un roi tout pacifique.

Assis derrière la récente souveraine de Hollande, l'empereur, selon une de ses familiarités, lui pinçait les oreilles : s'il était de grande société, il n'était pas toujours de bonne compagnie<sup>1</sup>.

Le 12 de juillet 1806 a lieu le traité de la confédération des États du Rhin ; quatorze princes allemands se séparent de l'Empire, s'unissent entre eux et avec la France : Napoléon prend le titre de protecteur de cette confédération<sup>2</sup>.

1. « Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé. » *Mes Souvenirs sur Napoléon*, par le comte Chaptal, p. 322.

2. Aux termes du *Traité de la Confédération des États du Rhin*, entre l'empereur Napoléon et quatorze princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne, les intérêts communs des États confédérés devaient être traités dans une Diète siégeant à Francfort-sur-le-Mein et divisée en deux collèges, celui des rois et celui des princes. Dans le premier, siégeaient les représentants des rois de Bavière et de Wurtemberg, des grands-ducs de Bade, de



Le 20 juillet la paix de la France avec la Russie étant signée<sup>1</sup>, François II, par suite de la confédération du Rhin, renonce le 6 août à la dignité d'empereur électif d'Allemagne et devient empereur héréditaire d'Autriche : le Saint-Empire romain croule<sup>2</sup>. Cet immense événement fut à peine remarqué ; après la Révolution française, tout était petit ; après la chute du trône de Clovis, on entendait à peine le bruit de la chute du trône germanique.

Au commencement de notre Révolution, l'Allemagne comptait une multitude de souverains. Deux principales monarchies tendaient à attirer vers elles les différents pouvoirs : l'Autriche créée par le temps, la Prusse par un homme. Deux religions divisaient le pays et s'asseyaient tant bien que mal sur les bases du traité de Westphalie. L'Allemagne rêvait l'unité

Berg et de Darmstadt, et du *Prince-primat*, archevêque de Mayence. Dans le second collège, siègeraient huit petits princes portant des titres inférieurs. Les contingents de troupes étaient fixés, comme suit : pour la France, 200,000 hommes ; la Bavière, 30,000 ; le Wurtemberg, 12,000 ; Bade, 8,000 ; les autres Etats, 23,000 ; en tout, 273,000 hommes.

Dans les six années suivantes, la Confédération du Rhin s'augmentera de tous les souverains allemands, anciens ou nouveaux, à l'exception de l'empereur d'Autriche, du roi de Prusse, des ducs de Brunswick, d'Oldenbourg, du roi de Suède en sa qualité de duc de Poméranie et du roi de Danemark comme duc de Holstein.

Cet acte fédératif ne sera d'ailleurs jamais exécuté par Napoléon que sous le rapport des levées d'hommes et des subsides. Il ne servira qu'à resserrer le joug imposé aux Allemands.

1. L'empereur Alexandre refusa de ratifier ce traité, conclu à Paris et signé seulement à titre provisoire par le représentant de la Russie, M. d'Oubril.

2. A partir de ce moment, François II se désigna comme *empereur héréditaire d'Autriche*, sous le nom de *François I<sup>er</sup>*.

politique ; mais il manquait à l'Allemagne, pour arriver à la liberté, l'éducation politique, comme pour arriver à la même liberté l'éducation militaire manque à l'Italie. L'Allemagne, avec ses anciennes traditions, ressemblait à ces basiliques aux clochetons multiples, lesquelles pèchent contre les règles de l'art, mais n'en représentent pas moins la majesté de la religion et la puissance des siècles.

La confédération du Rhin est un grand ouvrage inachevé, qui demandait beaucoup de temps, une connaissance spéciale des droits et des intérêts des peuples ; il dégénéra subitement dans l'esprit de celui qui l'avait conçu : d'une combinaison profonde, il ne resta qu'une machine fiscale et militaire. Bonaparte, sa première visée de génie passée, n'apercevait plus que de l'argent et des soldats ; l'exacteur et le recruteur prenaient la place du grand homme. Michel-Ange de la politique et de la guerre, il a laissé des cartons remplis d'immenses ébauches.

Remueur de tout, Napoléon imagina vers cette époque le grand Sanhédrin<sup>1</sup> : cette assemblée ne lui ad-

1. Sur l'ordre de Napoléon, une Assemblée de députés israélites se réunit à Paris, le 26 juillet 1806, à l'effet d'indiquer au gouvernement les moyens de rendre leurs coreligionnaires susceptibles de participer aux droits civils et politiques, en modifiant celles de leurs habitudes et de leurs doctrines qui les retenaient isolés de leurs concitoyens. Cette assemblée adressa à toutes les synagogues de l'empire français, du royaume d'Italie et de l'Europe une proclamation leur annonçant l'ouverture à Paris, pour le 20 octobre 1806, du *grand Sanhédrin*. — C'était le nom donné, à Jérusalem, au Conseil suprême des Juifs, dont les séances se tenaient dans une salle, moitié comprise dans le temple, moitié en dehors de cet édifice. — Ouvertes à Paris le 9 février 1807, les séances du grand Sanhédrin se terminèrent, le 9 mars suivant, par une déclaration solennelle et publique, ainsi conçue :

jugea pas Jérusalem ; mais, de conséquence en conséquence, elle a fait tomber les finances du monde aux échoppes des Juifs, et produit par là dans l'économie sociale une fatale subversion.

Le marquis de Lauderdale<sup>1</sup> vint à Paris remplacer

« Après un intervalle de quinze siècles, 71 docteurs de la loi et notables d'Israël s'étant constitués en grand Sanhédrin, afin de trouver en eux le moyen et la force des ordonnances religieuses, et conformes aux principes de leurs lois, et qui servent d'exemples à tous les Israélites, ils déclarent que leur loi contient des dispositions religieuses et des dispositions politiques ; que les premières sont absolues, mais que les dernières, destinées à régir le peuple d'Israël dans la Palestine, ne sauraient être applicables depuis qu'il ne se forme plus en corps de nation. — La polygamie permise par la loi de Moïse, n'étant qu'une simple faculté et hors d'usage en Occident, est interdite. — L'acte civil du mariage doit précéder l'acte religieux. — Nulle répudiation ou divorce ne peut avoir lieu que suivant les formes voulues par les lois civiles. — Les mariages entre Israélites et Chrétiens sont valables. — La loi de Moïse oblige de regarder comme frères les individus des nations qui reconnaissent un Dieu Créateur. — Tous les Israélites doivent exercer, comme devoir essentiellement religieux et inhérent à leur croyance, la pratique habituelle et constante envers tous les hommes reconnaissant un Dieu créateur, des actes de justice et de charité prescrits par les livres saints. — Tout Israélite, traité par les lois comme citoyen, doit obéir aux lois de la patrie, et se conformer, dans toutes les transactions, aux dispositions du code civil qui y est en usage. Appelé au service militaire, il est dispensé, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui. — Les Israélites doivent, de préférence, exercer les professions mécaniques et libérales, et acquérir des propriétés foncières, comme autant de moyens de s'attacher à leur patrie et d'y retrouver la considération générale. — La loi de Moïse n'autorisant pas l'usure et n'admettant que l'intérêt légitime dans le prêt entre Israélites et non Israélites, quiconque transgresse cette loi viole un devoir religieux et pèche notablement contre la volonté divine. »

<sup>1</sup> Lord *Lauderdale* (1759-1839), ami de Fox et l'un des chefs du parti whig. Après la chute de Napoléon, il soutint énergi-

M. Fox dans les négociations pendantes entre la France et l'Angleterre, pourparlers diplomatiques qui se réduisirent à ce mot de l'ambassadeur anglais sur M. de Talleyrand : « C'est de la boue<sup>1</sup> dans un bas de soie. »

Dans le courant de 1806, la quatrième coalition éclate. Napoléon part de Saint-Cloud<sup>2</sup>, arrive à Mayence, enlève à Saalbourg les magasins de l'ennemi. A Saalfeldt, le prince Ferdinand de Prusse est tué<sup>3</sup>

quement lord Holland dans toutes les propositions que fit ce dernier en faveur du captif de Sainte-Hélène. — A la mort de Pitt, Fox avait été appelé au ministère. Il ouvrit presque aussitôt des négociations avec la France, et y apporta un grand désir de les voir aboutir ; mais lui-même ne tarda pas à suivre dans la tombe son glorieux rival. Il mourut le 13 septembre 1806. Après lui, les négociations commencées se poursuivirent, mais sans entrain, sans conviction d'aucun côté. Moins d'un mois après la mort de Fox, les conférences étaient tout à coup rompues, et lord Lauderdale, chargé de les suivre à Paris, retournait en Angleterre.

1. J'affaiblis l'expression CH. — D'après Sainte-Beuve, le mot aurait été dit, non par l'ambassadeur anglais, mais par un général français, — ce n'est pas Cambronne, — ou peut-être même par Napoléon. « Selon les uns, écrit-il dans ses *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 30, ce serait Lannes ou Lasalle qui, voyant Talleyrand dans son costume de cour et faisant la belle jambe, autant qu'il le pouvait, aurait dit : « Dans de si beaux bas de soie, f... de « la m... ! » Mais, selon une autre version qui m'est affirmée, le général Bertrand racontant une scène terrible dont il aurait été témoin, et dans laquelle Napoléon lança à Talleyrand les plus sanglants reproches, ajoutait que les derniers mots de cette explosion furent : « Tenez, monsieur, vous n'êtes que de la m... « dans un bas de soie. » Le mot, sous cette dernière forme, sent tout à fait la vérité. »

2. Napoléon quitta Saint-Cloud le 25 septembre 1806.

3. Le combat de Saalfeldt, entre la division du général Suchet, appartenant au corps du maréchal Lannes, et le prince Louis de Prusse, commandant l'avant-garde du corps de Hohenlohe, eut lieu le 10 octobre. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse (et non

A Auërstaedt et à Iéna, le 14 octobre, la Prusse disparaît dans cette double bataille <sup>1</sup> ; je ne la retrouvai plus à mon retour de Jérusalem.

Le bulletin prussien peint tout dans une ligne ; « *L'armée du roi a été battue. Le roi et ses frères sont en vie.* » Le duc de Brunswick survécut peu à ses blessures <sup>2</sup> : en 1792, sa proclamation avait soulevé la France ; il m'avait salué sur le chemin lorsque, pauvre soldat, j'allai rejoindre les frères de Louis XVI.

simplement le *prince Ferdinand* ; l'histoire ne l'appelle jamais que le prince Louis) y fut tué. Agé de vingt-quatre ans, fils du prince Auguste-Ferdinand, frère du grand Frédéric, il était l'idole de l'armée. L'épée à la main, il cherchait à rallier ses régiments, lorsqu'il fut attaqué corps à corps par un maréchal-des-logis du 10<sup>e</sup> de hussards, nommé Guindé. « Rendez-vous, colonel, lui dit le sous-officier, ou vous êtes mort. » Le prince lui répondit par un coup de sabre ; le maréchal-des-logis riposta par un coup de pointe, et le prince tomba mort.

2. Des deux batailles qui eurent lieu le 14 octobre, la plus importante est celle d'Auërstaedt, où le maréchal Davout eut sur les bras la plus grande partie de l'armée prussienne, commandée par le roi de Prusse en personne et par le duc de Brunswick. A Iéna, Napoléon n'eût affaire, avec des forces supérieures, qu'à la plus faible partie de l'armée ennemie. Davout avait devant lui soixante mille hommes, et Napoléon quarante mille seulement. L'Empereur intervertit complètement les rôles dans son cinquième bulletin. Tandis qu'il réduisait à *cinquante mille* — au lieu de *soixante* — l'armée contre laquelle avait eu à lutter Davout, il portait à *quatre-vingt mille* — au lieu de *quarante* — celle qu'il avait eu à combattre. Il ne fit de la bataille d'Auërstaedt qu'un épisode très secondaire de la bataille d'Iéna, tandis qu'elle en était l'événement capital et décisif. Et c'est ainsi que l'admirable victoire d'Auërstaedt s'est presque effacée et a comme disparu dans le rayonnement de celle d'Iéna.

2. C'est à Auërstaedt que le duc de Brunswick fut mortellement blessé. Il était âgé de 72 ans.

Le prince d'Orange <sup>1</sup> et Moellendorf <sup>2</sup>, avec plusieurs officiers généraux renfermés dans Halle, ont la permission de se retirer en vertu de la capitulation de la place.

Moellendorf, âgé de plus de quatre-vingts ans, avait été le compagnon de Frédéric, qui en fait l'éloge dans l'*Histoire de son temps*, de même que Mirabeau dans ses *Mémoires secrets*. Il assista à nos désastres de Rosbach et fut témoin de nos triomphes d'Iéna : le duc de Brunswick vit à Clostercamp immoler d'Assas, et tomber à Auërstaedt Ferdinand de Prusse <sup>3</sup>, coupable seulement de haine généreuse contre le meurtre du duc d'Enghien. Ces spectres des vieilles guerres de Hanovre et de Silésie ont touché les boulets de nos deux empires : les ombres impuissantes du passé ne pouvaient arrêter la marche de l'avenir ; entre les fumées de nos anciennes tentes et de nos bivouacs nouveaux, elles parurent et s'évanouirent.

Erfurt capitule <sup>4</sup> ; Leipsick est saisi par Davout <sup>5</sup> ; les

1. Le prince d'Orange, né en 1772, à la Haye, était fils de Guillaume V, stathouder de Hollande, dépossédé par les Français en 1794, et mort à Brunswick en 1806. Il rentra en Hollande dès 1813, après la bataille de Leipsick, prit dès lors le titre de *prince souverain*, reçut des Alliés en 1815 celui de *roi des Pays-Bas*, et réunit sous son sceptre la Belgique et la Hollande, qu'il gouverna sous le nom de Guillaume I<sup>er</sup>. Réduit, après la révolution de Belgique en 1830, à ne plus régner que sur la Hollande, il abdiqua en 1840, et se retira à Berlin, où il mourut subitement en 1843.

2. Richard-Joachim-Henri, comte de *Moellendorf* (1725-1816), feld-maréchal prussien. Il fut blessé à Auërstaedt et fait prisonnier à Erfurt ; Napoléon le rendit aussitôt à la liberté.

3. Il faut lire : « Le duc de Brunswick vit à Clostercamp immoler d'Assas, et tomber à *Saalfeldt*, Louis-Ferdinand de Prusse. »

4. Le 16 octobre 1806.

5. Le 18 octobre.

passages de l'Elbe sont forcés <sup>1</sup> ; Spandau cède ; Bona-partte fait prisonnière à Potsdam l'épée de Frédéric <sup>2</sup>. Le 27 octobre 1806, le grand roi de Prusse, dans sa poussière autour de ses palais vides à Berlin, entend porter les armes d'une façon qui lui révèle des grenadiers étrangers : Napoléon est arrivé. Pendant que le monument de la philosophie s'écroulait au bord de la Sprée, je visitais à Jérusalem le monument impérissable de la religion.

Stettin, Custrin se rendent <sup>3</sup> ; à Lubeck nouvelle victoire ; la capitale de la Wagrie est emportée d'assaut <sup>4</sup> ; Blücher, destiné à pénétrer deux fois dans Paris, demeure entre nos mains. C'est l'histoire de la Hollande et de ses quarante-six villes emportées dans un voyage en 1672 par Louis XIV.

Le 21 novembre paraît le décret de Berlin sur le système continental, décret gigantesque qui mit l'An-

1. Le 20 octobre, les maréchaux Davout et Lannes forcent le passage de l'Elbe à Wittembourg et à Dessau.

2. Le 25 octobre.

3. Le 29 octobre, le général Lasalle, à la tête de 1200 hussards, fait capituler Stettin, place très forte sur l'Oder, et capitale de la Poméranie prussienne. On y prend 5,000 hommes, 150 canons, d'immenses magasins. — Le 1<sup>er</sup> novembre, la place de Custrin, située au milieu d'un vaste marais, bien approvisionnée, défendue par près de 4,000 hommes et 90 pièces d'artillerie, se rend sans coup férir au maréchal Davout. Par son occupation, l'armée française est maîtresse du bas Oder.

4. La prise de Lubeck est du 6 novembre. Le général Blücher, le duc de Brunswick-Cells, fils du vaincu d'Auërstaedt, dix autres généraux, 12 à 13,000 officiers ou soldats, tombent au pouvoir des Français. — Deux jours après, le 8 novembre, avait lieu la reddition de Magdebourg, la plus forte place de la monarchie prussienne. Le maréchal Ney y prend vingt généraux, 18,000 officiers ou soldats, plus de 700 canons et d'immenses magasins en tous genres

gleterre au ban du monde, et fut au moment de s'accomplir ; ce décret paraissait fou, il n'était qu'immense. Nonobstant, si le blocus continental créa d'un côté les manufactures de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, de l'autre il étendit le commerce anglais sur le reste du globe : en gênant les gouvernements de notre alliance, il révolta des intérêts industriels, fomenta des haines, et contribua à la rupture entre le cabinet des Tuileries et le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le blocus fut donc un acte douteux : Richelieu ne l'aurait pas entrepris <sup>1</sup>.

Bientôt, à la suite des autres États de Frédéric, la

1. M. P. Lanfrey, dans son *Histoire de Napoléon I<sup>er</sup>* (tome III, p. 511), juge en ces termes le décret de Berlin : « Une chose lui manqua radicalement dès son origine, c'est de pouvoir être exécuté ; car son exécution supposait non plus la docilité, mais le zèle et le concours des populations qui devaient en être victimes ! Aussi produisit-il beaucoup de maux et de vexations, mais il ne fut jamais une loi que sur le papier, et l'on doit moins y voir un acte que le défi d'une colère impuissante. Ce roi des rois, qui ne pouvait pas, en réunissant toutes ses forces et tous ses moyens, parvenir à mettre une barque à la mer, il décrétait avec un sang-froid superbe « *que les îles britanniques seraient désormais en état de blocus !* » Il interdisait tout commerce et toute correspondance avec elles, il décidait que « tout individu, sujet de l'Angleterre, trouvé dans les pays occupés par nos troupes, serait fait prisonnier de guerre, » que les marchandises d'origine anglaise seraient saisies partout où on les découvrirait ; que « *toute propriété quelconque, appartenant à un sujet anglais, serait déclarée de bonne prise* »... Le décret fut envoyé au Sénat avec un message dans lequel Napoléon disait en substance que *son extrême modération* ayant seule amené le renouvellement de la guerre, il avait dû en venir à des dispositions « qui répugnaient à son cœur ; car il lui en coûtait de faire dépendre les intérêts des particuliers de la querelle des rois, et de revenir, après tant d'années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers actes des nations. » On ne pouvait mieux qualifier ce monument de folie et d'orgueil. »



Silésie est parcourue. La guerre avait commencé le 9 octobre entre la France et la Prusse : en dix-sept jours nos soldats, comme une volée d'oiseaux de proie, ont plané sur les défilés de la Franconie, sur les eaux de la Saale et de l'Elbe; le 6 décembre les trouve au delà de la Vistule <sup>1</sup>. Murat, depuis le 29 novembre, tenait garnison à Varsovie, d'où s'étaient retirés les Russes, venus trop tard au secours des Prussiens. L'électeur de Saxe, enflé en roi napoléonien, accède à la confédération du Rhin, et s'engage à fournir en cas de guerre un contingent de vingt mille hommes <sup>2</sup>.

L'hiver de 1807 suspend les hostilités entre les deux empires de France et de Russie; mais ces empires se sont abordés, et une altération s'observe dans les destinées. Toutefois, l'astre de Bonaparte monte encore malgré ses aberrations. En 1807, le 8 février, il garde le champ de bataille à Eylau : il reste de ce lieu de carnage un des plus beaux tableaux de Gros, orné de la tête idéalisée de Napoléon <sup>3</sup>. Après cin-

1. Le 6 décembre, le maréchal Ney enleva aux Prussiens la place forte de Thorn, située sur la rive droite de la Vistule.

2. Un traité de paix et d'alliance fut signé à Posen, le 11 décembre, entre l'empereur Napoléon et l'Electeur de Saxe. Napoléon donnait à l'Electeur le titre de roi, moyennant l'accession du prince à la Confédération du Rhin, le payement de vingt-cinq millions, l'engagement de fournir un contingent militaire et de livrer en tout temps aux troupes de l'Empereur le passage de l'Elbe.

3. « La nuit était venue, dit Lanfrey (t. IV, p. 56) mais il n'était pas de ténèbres assez épaisses pour voiler les horreurs de ce champ de carnage où gisaient près de *quarante mille hommes* morts, mourants et blessés... La moitié au moins des victimes de cette tuerie était tombée de nos rangs, car si la canonnade du commencement de l'action avait été plus meurtrière pour les Russes que pour nous, nos attaques avaient été repou-

quante et un jours de tranchée, Dantzick ouvre ses portes au maréchal Lefebvre <sup>1</sup>, qui n'avait cessé de dire aux artilleurs pendant le siège ; « Je n'y entends rien ; mais fichez-moi un trou et j'y passerai. » L'ancien sergent aux gardes françaises devint duc de Dantzick <sup>2</sup>.

Le 14 juin 1807, Friedland coûte aux Russes dix-sept mille morts et blessés, autant de prisonniers et soixante-dix canons ; nous payâmes trop cher cette victoire : nous avons changé d'ennemi ; nous n'obte-

nées à plusieurs reprises, et rien à la guerre n'entraîne plus de pertes qu'une attaque qui échoue. » — Dans ses *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*, page 148, le général de Fezensac, qui faisait partie du 6<sup>e</sup> corps (celui du maréchal Ney), raconte en ces termes sa visite au champ de bataille : « Le 9, au matin, l'ennemi s'était retiré. Le 6<sup>e</sup> corps devait occuper Eylau et les environs. Avant de rentrer, nous allâmes voir le champ de bataille. Il était horrible et littéralement couvert de morts. Le célèbre tableau de Gros n'en peut donner qu'une bien faible idée. Il peint du moins avec une effrayante vérité l'effet de ces torrents de sang répandus sur la neige. Le maréchal, que nous accompagnions, parcourut le terrain en silence, sa figure trahissait son émotion ; et il finit par dire en se détournant de cet affreux spectacle : « *Quel massacre, et sans résultat !* » Nous rentrâmes à Eylau, dont le lugubre aspect ne pouvait pas adoucir l'impression que nous avait laissée le champ de bataille. Les maisons étaient remplies de blessés auxquels on ne pouvait donner aucun secours, les rues pleines de morts, les habitants en fuite... »

1. Le 24 mai 1807.

2. François-Joseph *Lefebvre* (1755-1820). Il s'engagea aux gardes-françaises le 10 septembre 1773 et y devint premier sergent le 9 avril 1788. Général de brigade le 2 décembre 1793, général de division le 10 janvier 1794, maréchal de France le 20 mai 1804, il fut créé duc de *Dantzick* le 23 mai 1807, quatre jours après la prise de cette ville. Louis XVIII le fit pair de France le 4 juin 1814. Il eut de sa femme, la célèbre *Madame Sans-Gêne*, 14 enfants, dont 12 fils, qui moururent tous avant leur père.

nions plus de succès sans que la veine française ne fût largement ouverte. Königsberg est emporté <sup>1</sup> ; à Tilsit un armistice est conclu <sup>2</sup>.

Napoléon et Alexandre ont une entrevue dans un pavillon, sur un radeau <sup>3</sup>. Alexandre menait en laisse le roi de Prusse qu'on apercevait à peine : le sort du monde flottait sur le Niémen, où plus tard il devait s'accomplir. A Tilsit on s'entretint d'un traité secret en dix articles. Par ce traité, la Turquie européenne était dévolue à la Russie, ainsi que les conquêtes que les armées moscovites pourraient faire en Asie. De son côté, Bonaparte devenait maître de l'Espagne et du Portugal, réunissait Rome et ses dépendances au royaume d'Italie, passait en Afrique, s'emparait de Tunis et d'Alger, possédait Malte, envahissait l'Égypte, ouvrant la Méditerranée aux seules voiles françaises, russes, espagnoles et italiennes : c'étaient des cantates sans fin dans la tête de Napoléon. Un projet d'invasion de l'Inde par terre avait déjà été concerté en 1800 entre Napoléon et l'empereur Paul I<sup>er</sup>.

La paix est conclue le 7 juillet. Napoléon, odieux dès le début pour la reine de Prusse <sup>4</sup>, ne voulut rien

1. Le maréchal Soult l'occupa deux jours après la victoire de Friedland, le 16 juin. Königsberg était la seconde capitale de la Prusse. Cette place servait d'entrepôt général aux armées ennemies. Soult lui imposa une contribution de huit millions de francs, s'y empara d'une quantité énorme de magasins, de munitions, de fusils anglais, et se rendit maître du fort de Pillau, qui assure la navigation de la Baltique.

2. Le 21 juin.

3. La première entrevue des empereurs Napoléon et Alexandre eut lieu le 25 juin.

4. Depuis le début de la campagne, et jusqu'à la fin, Napoléon, dans ses *Bulletins*, n'avait cessé de cribler d'épigrammes la

accorder à ses intercessions. Elle habitait une petite maison esseulée sur la rive droite du Niémen, et on

reine de Prusse ; il n'avait pas rougi de descendre contre elle jusqu'à l'insulte :

1<sup>er</sup> bulletin de la Grande-Armée, 8 octobre 1806 : — « Maréchal, dit l'Empereur au maréchal Berthier, on nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8 ; jamais un Français n'y a manqué ; mais comme on dit *qu'il y a une belle reine qui veut être témoin des combats*, soyons courtois, et marchons sans nous coucher pour la Saxe. » L'Empereur avait raison de parler ainsi, car la reine de Prusse est à l'armée, habillée en amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons, écrivant vingt lettres par jour pour exciter de toutes parts l'incendie. Il semble voir *Armide dans son égarement*, mettant le feu à son propre palais. »

5<sup>e</sup> bulletin, Weimar, 16 octobre. — « La reine de Prusse a été plusieurs fois en vue de nos postes ; elle est dans des trances et dans des alarmes continuelles. La veille, elle avait passé son régiment en revue. Elle excite sans cesse le roi et les généraux. *Elle voulait du sang ; le sang le plus précieux a coulé.* »

9<sup>e</sup> bulletin, 16 octobre. — « La reine de Prusse était ici pour souffler le feu de la guerre. C'est une femme d'une jolie figure, *mais de peu d'esprit.* »

17<sup>e</sup> bulletin, Postdam, 25 octobre. — « C'est de ce moment que la reine a quitté le soin de ses affaires intérieures et *les graves occupations de sa toilette*, pour se mêler des affaires d'Etat, influencer le roi et *susciter partout ce feu dont elle était possédée...* (Vient ici le passage déjà cité à la note 2 de la page 195, sur la gravure où la reine de Prusse est représentée *appuyant la main sur son cœur et ayant l'air de regarder l'empereur de Russie.*)

19<sup>e</sup> bulletin, Charlottenbourg, 27 octobre 1806. — « La reine, à son retour de ses *ridicules et tristes voyages* à Erfurth et à Weimar, a passé la nuit à Berlin sans voir personne... Tout le monde avoue que *la reine est l'auteur des maux que souffre la nation prussienne...* On a trouvé dans l'appartement que la reine occupait à Postdam le *portrait de l'empereur de Russie, dont ce prince lui avait fait présent...* On a trouvé à Charlottenbourg sa correspondance avec le roi pendant trois ans... Ces pièces démontreraient, si cela avait besoin d'une démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes l'influence sur les affaires politiques. Les notes, les

lui fit l'honneur de la prier deux fois aux festins des empereurs <sup>1</sup>. La Silésie, jadis injustement envahie par

rapports, *les papiers d'Etat étaient musqués et se trouvaient mêlés avec les chiffres et d'autres objets de toilette de la reine.* Cette princesse avait exalté les têtes de toutes les femmes de Berlin, mais aujourd'hui elles ont bien changé... »

23<sup>e</sup> bulletin, 30 octobre. — « Jusqu'à cette heure, nous avons 150 drapeaux, parmi lesquels sont ceux brodés des mains de la belle reine, *beauté aussi funeste aux peuples de Prusse que le fut Hélène aux Troyens.* »

1. Napoléon lui-même a raconté avec des insinuations peu délicates les inutiles efforts que la reine fit pour le fléchir. Pour toute concession il lui offrit une rose : « — Au moins avec Magdebourg ? lui dit la reine suppliante. — Je ferai observer à Votre Majesté, lui répondit-il durement, que c'est moi qui l'offre, et vous qui la recevez. » — Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille du duc de Mecklembourg-Strélitz, et de Caroline de Hesse-Darmstadt, née en 1776, avait épousé en 1793 le prince héréditaire de Prusse, devenu en 1797 Frédéric-Guillaume III. Elle mourut en 1810. Elle laissait deux fils, dont l'un sera le roi Frédéric-Guillaume IV, dont l'autre sera l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>, qui recevra, le 2 septembre 1870, à Sedan, l'épée du neveu de Napoléon. — La reine Louise fut enterrée dans le parc de Charlottenbourg. Ambassadeur à Berlin, en 1821, Chateaubriand composa sur son tombeau une pièce de vers, dont voici la fin :

LE VOYAGEUR

Qui pour elle, à ces murs de marbre revêtus,  
A suspendu ces couronnes fanées ?

LE GARDIEN

Les beaux enfants dont ses vertus  
Ici-bas furent couronnées.

LE VOYAGEUR

On vient.

LE GARDIEN

C'est un époux : il porte ici ses pas  
Pour nourrir en secret un souvenir funeste.

LE VOYAGEUR

Il a donc tout perdu ?

LE GARDIEN

Non : un trône lui reste

LE VOYAGEUR

Un trône ne console pas.

Frédéric, fut rendue à la Prusse : on respectait le droit de l'ancienne injustice ; ce qui venait de la violence était sacré. Une partie des territoires polonais passa en souveraineté à la Saxe ; Dantzick fut rétabli dans son indépendance ; on compta pour rien les hommes tués dans ses rues et dans ses fossés : ridicules et inutiles meurtres de la guerre ! Alexandre reconnut la confédération du Rhin et les trois frères de Napoléon, Joseph, Louis et Jérôme, comme rois de Naples, de Hollande et de Westphalie.

Cette fatalité dont Bonaparte menaçait les rois le menaçait lui-même ; presque simultanément il attaque la Russie, l'Espagne et Rome : trois entreprises qui l'ont perdu. Vous avez vu dans le *Congrès de Vérone*<sup>1</sup>, dont la publication a devancé celle de ces *Mémoires*, l'histoire de l'envahissement de l'Espagne. Le traité de Fontainebleau fut signé le 27 octobre 1807<sup>2</sup>. Junot

1. *Congrès de Vérone, guerre d'Espagne, négociations, colonies espagnoles*, par M. de Chateaubriand. Deux volumes in-8°, 1838.

2. Le traité entre la France et l'Espagne, signé à Fontainebleau, était destiné à demeurer secret. Il était fait trois parts du Portugal, — qui pourtant n'était pas encore conquis et ne devait jamais l'être entièrement. La partie nord, — sous le titre de *Lusitanie septentrionale*, était attribuée à la princesse Marie-Louise-Joséphine de Bourbon, et à son jeune fils, Charles-Louis de Bourbon, roi d'Etrurie, dont le royaume (l'ancien grand-duché de Toscane) était cédé à la France. — La partie sud (les Algarves et l'Alentejo) était donnée en souveraineté à Godoï (prince de la Paix), favori de la reine et du roi d'Espagne. — La partie centrale (les provinces de Beira, Tras os Montès, Estrémadure) devait être occupée par les troupes de Napoléon, mais s'il gardait ainsi en dépôt le centre et le cœur du Portugal, c'était uniquement, disait le traité, « pour en disposer à la paix générale ». On promettait au roi d'Espagne la moitié des colo-

arrivé en Portugal avait déclaré, d'après le décret de Bonaparte, que la maison de Bragance *avait cessé de régner*; protocole adopté : vous savez qu'elle règne encore. On était si bien instruit à Lisbonne de ce qui se passait sur la terre, que Jean VI <sup>1</sup> ne connut ce décret que par un numéro du *Moniteur* apporté par hasard, et déjà l'armée française était à trois marches de la capitale de la Lusitanie <sup>2</sup>. Il ne restait à la cour qu'à fuir sur ces mers qui saluèrent les voiles de Gama et entendirent les chants de Camoëns.

En même temps que pour son malheur Bonaparte avait au nord touché la Russie, le rideau se leva au midi; on vit d'autres régions et d'autres scènes, le

nies portugaises, et on lui donnait le titre pompeux d'*Empereur des deux Amériques*. Puis venait un petit article, jeté négligemment à la fin d'un annexe et qui était, en réalité, tout le traité. Cet article stipulait « qu'un nouveau corps de 40,000 hommes serait réuni à Bayonne, pour être prêt à entrer en Espagne et à se porter en Portugal dans le cas où les Anglais enverraient des renforts et menaceraient de l'attaquer. »

1. Jean VI (1767-1826), fils de Pierre III et de la reine Marie I<sup>re</sup>, avait été nommé régent du royaume en 1792, lorsque sa mère fut tombée en enfance. En 1807, à la suite de l'invasion française, il se retira avec la famille royale au Brésil, colonie portugaise, et y prit le titre d'Empereur. Il fut proclamé roi du Portugal en 1816 à la mort de sa mère, mais il ne revint dans ce pays qu'en 1821.

2. Une armée d'environ 25,000 hommes, sous les ordres de Junot, s'était mise en mouvement de Bayonne, le 17 octobre 1807, et s'était portée en Portugal. Moins de dix jours après, le 26 octobre, son avant-garde était à Abrantès, à vingt lieues de la capitale, et le conseil du Régent ignorait encore son approche. Ce prince n'avait connu la gravité de sa position qu'en recevant, le 25, le numéro du *Moniteur*, en date du 13, apporté à Lisbonne par un bâtiment extraordinairement expédié de Londres à l'ambassadeur anglais, — numéro renfermant cette sentence impériale : *La maison de Bragance a cessé de régner en Europe*.

soleil de l'Andalousie, les palmiers du Guadalquivir que nos grenadiers saluèrent en portant les armes. Dans l'arène on aperçut des taureaux combattant, dans les montagnes des guérillas demi-nues, dans les cloîtres des moines priant.

Par l'envahissement de l'Espagne, l'esprit de la guerre changea ; Napoléon se trouva en contact avec l'Angleterre, son génie funeste, et il lui apprit la guerre : l'Angleterre détruisit la flotte de Napoléon à Aboukir, l'arrêta à Saint-Jean-d'Acre, lui enleva ses derniers vaisseaux à Trafalgar, le contraignit d'évacuer l'Ibérie, s'empara du midi de la France jusqu'à la Garonne, et l'attendit à Waterloo : elle garde aujourd'hui sa tombe à Sainte-Hélène de même qu'elle occupa son berceau en Corse.

Le 5 mai 1808, le traité de Bayonne cède à Napoléon, au nom de Charles IV, tous les droits de ce monarque : le rapt des Espagnes ne fait plus de Bonaparte qu'un prince d'Italie, à la façon de Machiavel, sauf l'énormité du vol. L'occupation de la Péninsule diminue ses forces contre la Russie dont il est encore ostensiblement l'ami et l'allié, mais dont il porte au cœur la haine cachée. Dans sa proclamation, Napoléon avait dit aux Espagnols : « Votre nation périssait : j'ai vu vos maux, je vais y porter remède ; je veux que vos derniers neveux conservent mon souvenir et disent : *Il fut le régénérateur de notre patrie* <sup>1</sup>. » Oui, il a été le régénérateur de l'Espagne, mais il prononçait des paroles qu'il comprenait mal. Un catéchisme

1. *Proclamation de Napoléon aux Espagnols*, en date du 24 mai 1808.



d'alors, composé par des Espagnols, explique le sens véritable de la prophétie :

« Dis-moi, mon enfant, qui es-tu? — Espagnol par  
 « la grâce de Dieu. — Quel est l'ennemi de notre  
 « félicité? — L'empereur des Français. — Qui est-ce?  
 « — Un méchant. — Combien a-t-il de natures? —  
 « Deux, la nature humaine et la nature diabolique. —  
 « De qui dérive Napoléon? — Du péché. — Quel sup-  
 « plice mérite l'Espagnol qui manque à ses devoirs?  
 « — La mort et l'infamie des traîtres. — Que sont  
 « les Français? — D'anciens chrétiens devenus héré-  
 « tiques <sup>1</sup>. »

Bonaparte tombé a condamné en termes non équivoques son entreprise d'Espagne : « J'embarquai,  
 « dit-il, fort mal toute cette affaire. *L'immoralité dut*  
 « *se montrer par trop patente, l'injustice par trop*  
 « *cynique*, et le tout demeure fort vilain, puisque j'ai  
 « succombé; car *l'attentat* ne se présente plus que  
 « dans sa honteuse nudité, privé de tout le grandiose

1. Ce Catéchisme renfermait encore d'autres questions et d'autres réponses. En voici quelques-unes :

« Combien y a-t-il d'empereurs des Français? — Un véritable en trois personnes trompeuses. — Comment les nomme-t-on? — *Napoléon, Murat et Manuel Godoï* (le prince de la Paix). — Lequel des trois est le plus méchant? — Ils le sont tous trois également. — De qui dérive Napoléon? — Du péché. — Murat? — De Napoléon. -- Et Godoï? — De la fornication des deux. — Quel est l'esprit du premier? — L'orgueil et le despotisme. — Du second? — La rapine et la cruauté. — Du troisième? — La cupidité, la trahison et l'ignorance. — Comment les Espagnols doivent-ils se conduire? — D'après les maximes de N.-S.-J.-C. — Qui nous délivrera de nos ennemis? — La confiance entre nous autres et les armes. — E-t-ce un péché de mettre un Français à mort? — Non, mon père, on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques. » (Mignet, *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 336.)

« et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon  
 « intention. La postérité l'eût préconisé pourtant si  
 « j'avais réussi, et avec raison peut-être, à cause de  
 « ses grands et heureux résultats. Cette combinaison  
 « m'a perdu. Elle a perdu ma moralité en Europe,  
 « ouvert une école aux soldats anglais. Cette malheu-  
 « reuse guerre d'Espagne a été une véritable plaie, la  
 « cause première des malheurs de la France. »

Cet aveu, pour réemployer la phrase de Napoléon, *est par trop cynique*; mais ne nous y trompons pas : en s'accusant, le but de Bonaparte est de chasser dans le désert, chargé de malédictions, un attentat-émisnaire, afin d'appeler sans réserve l'admiration sur toutes ses autres actions.

L'affaire de Baylen perdue<sup>1</sup>, les cabinets de l'Europe, étonnés du succès des Espagnols, rougissent de leur pusillanimité. Wellington<sup>2</sup> se lève pour la première fois sur l'horizon, au point où le soleil se couche; une armée anglaise débarque le 31 juillet 1808 près de Lisbonne, et le 30 août les troupes françaises évacuent la Lusitanie<sup>3</sup>. Soult avait en portefeuille des

1. Le 22 juillet 1808, le général Dupont, vaincu et cerné à Baylen (Andalousie), signait la capitulation en vertu de laquelle tout son corps d'armée était prisonnier de guerre. D'après le *Rapport* de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely *sur la capitulation*, le corps de Dupont avant le combat de Baylen comptait en *présence sous les armes*, 22,830 hommes, et en *effectif*, 27,067.

2. Lorsqu'il débarqua en Portugal, le 31 juillet 1808, avec dix mille hommes, renforcés de quatre mille quelques jours après, Wellington ne portait encore que le nom de *sir Arthur Wellesley*. Ce fut seulement après la bataille de Talaveyra (27 juillet 1809), qu'il reçut la pairie et le titre de vicomte de Wellington. Il fut fait duc à la bataille de Vittoria (21 juin 1813).

3. Le 30 août 1808, Junot, battu le 21 à Vimeiro, dut signer la convention de Cintra, aux termes de laquelle l'armée française

proclamations où il s'intitulait Nicolas I<sup>er</sup>, roi de Portugal <sup>1</sup>. Napoléon rappela de Madrid le grand-duc de Berg. Entre Joseph, son frère, et Joachim, son beau-frère, il lui plut d'opérer une transmutation : il prit la couronne de Naples sur la tête du premier et la posa sur la tête du second ; il enfonça d'un coup de main ces coiffures sur le front des deux nouveaux rois, et ils s'en allèrent, chacun de son côté, comme deux conscrits qui ont changé de shako <sup>2</sup>.

Le 22 septembre, à Erfurt <sup>3</sup>, Bonaparte donna une des dernières représentations de sa gloire ; il croyait

devoir évacuer entièrement le territoire portugais, mais avec armes et bagages et sans être prisonnière de guerre. Le gouvernement anglais se chargeait de la transporter par mer à Lorient et à Rochefort.

1. Sur cette tentative du maréchal Soult et sur les moyens dont il usa pour essayer de se faire roi de Portugal, le général Thiébaud a donné, dans ses *Mémoires*, tome IV, pages 337 et suivantes, les détails les plus curieux.

2. Le 6 juin 1808, décret impérial, daté de Bayonne, par lequel Napoléon proclame roi des Espagnes et des Indes son frère Joseph, transféré de Naples à Madrid. — Le 15 juillet 1808, autre décret, déclarant roi de Naples, sous le nom de *Joachim-Napoléon*, le maréchal Murat, grand-duc de Berg.

3. Chateaubriand commet ici une petite erreur de date. C'est seulement le 27 septembre 1808 que Napoléon arriva à Erfurt et qu'il eut avec Alexandre sa première entrevue. Les deux empereurs se séparèrent le 14 octobre. Ce fut le 4 octobre qu'eut lieu la représentation dans laquelle on joua l'*Œdipe* de Voltaire et où Talma dit le vers, si célèbre depuis :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Ce soir-là « le parterre des rois » se composait des princes suivants : le roi de Bavière, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le roi de Westphalie, le duc de Weimar, le duc d'Oldenbourg, le duc de Mecklembourg-Schwérin, le duc de Mecklembourg-Strélitz, le duc Alexandre de Wurtemberg, le prince de la Tour-et-Taxis. (Voir le beau livre de M. Albert Vandal sur *Napoléon et Alexandre I<sup>er</sup>*, tome I, pages 415 et 441.)

s'être joué d'Alexandre et l'avoir enivré d'éloges. Un général écrivait : « Nous venons de faire avaler un « verre d'opium au czar, et, pendant qu'il dormira, « nous irons nous occuper d'ailleurs. »

Un hangar avait été transformé en salle de spectacle; deux fauteuils à bras étaient placés devant l'orchestre pour les deux potentats; à gauche et à droite, des chaises garnies pour les monarques; derrière étaient des banquettes pour les princes : Talma, roi de la scène, joua devant un parterre de rois. A ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre serra la main de son *grand ami*, s'inclina et dit : « Je ne l'ai jamais mieux senti. »

Aux yeux de Bonaparte, Alexandre était alors un niais; il en faisait des risées; il l'admira quand il le supposa fourbe : « C'est un Grec du Bas-Empire, disait-il, il faut s'en défier. » A Erfurt, Napoléon affectait la fausseté effrontée d'un soldat vainqueur; Alexandre dissimulait comme un prince vaincu : la ruse luttait contre le mensonge, la politique de l'Occident et la politique de l'Orient gardaient leurs caractères.

Londres éluda les ouvertures de paix qui lui furent faites, et le cabinet de Vienne se déterminait sournoisement à la guerre. Livré de nouveau à son imagination, Bonaparte, le 26 octobre, fit au Corps législatif cette déclaration : « L'empereur de Russie et moi nous « nous sommes vus à Erfurt : nous sommes d'accord « et invariablement unis pour la paix comme pour la « guerre. » Il ajouta : « Lorsque je paraîtrai *au delà*

« des Pyrénées, le Léopard épouvanté cherchera  
« l'Océan pour éviter la honte, la défaite ou la mort » :  
et le Léopard a paru *en deçà* des Pyrénées <sup>1</sup>.

Napoléon, qui croit toujours ce qu'il désire, pense qu'il reviendra sur la Russie, après avoir achevé de soumettre l'Espagne en quatre mois, comme il arriva depuis à la légitimité; conséquemment il retire quatre-vingt mille vieux soldats de la Saxe, de la Pologne et de la Prusse; il marche lui-même en Espagne <sup>2</sup>; il dit à la députation de la ville de Madrid : « Il n'est aucun obstacle capable de retarder longtemps l'exécution de mes volontés. Les Bourbons ne peuvent plus régner en Europe; aucune puissance ne peut exister sur le continent influencée par l'Angleterre. <sup>3</sup> »

Il y a trente-deux ans que cet oracle est rendu, et

1. L'Empereur, dans ce même discours au Corps législatif, annonçait solennellement « qu'il allait couronner dans Madrid le roi d'Espagne et planter ses aigles sur les forts de Lisbonne, » engagement théâtral qui n'empêchait pas nos troupes, à ce même moment, d'évacuer le Portugal.

2. Napoléon quitta Paris le 29 octobre 1808. Le 3 novembre, il était à Bayonne, et le lendemain il entra en Espagne.

3. Réponse de Napoléon, le 15 décembre, à une députation de la municipalité et des principaux membres du clergé de la ville de Madrid. Dans cette réponse, il disait encore *qu'il lui serait facile de gouverner l'Espagne, en y établissant autant de vice-rois qu'il y avait de provinces*; que cependant il ne se refusait pas de *céder au roi ses droits de conquête* et de l'établir dans Madrid si les habitants voulaient manifester leurs sentiments de fidélité et donner l'exemple aux provinces. Qu'ils se hâtassent donc de prouver la sincérité de leur soumission *en prêtant devant le Saint-Sacrement un serment qui sortit non-seulement de la bouche mais du cœur*. — En arrivant en Egypte, Bonaparte avait dit : « Peuples d'Egypte, je respecte plus que les mameloucks Dieu, son prophète et le Coran. » A Madrid, Napoléon respecte plus le Saint-Sacrement, que le catholique peuple d'Espagne!

la prise de Saragosse, dès le 21 février 1809, annonça la délivrance de l'univers.

Toute la vaillance des Français leur fut inutile : les forêts s'armèrent, les buissons devinrent ennemis. Les représailles n'arrêtèrent rien, parce que dans ce pays les représailles sont naturelles. L'affaire de Baylen, la défense de Gironne et de Ciudad-Rodrigo, signalèrent la résurrection d'un peuple. La Romana, du fond de la Baltique, ramène ses régiments en Espagne, comme autrefois les Francs, échappés de la mer Noire, débarquèrent triomphants aux bouches du Rhin<sup>1</sup>. Vainqueurs des meilleurs soldats de l'Europe, nous versions le sang des moines avec cette rage impie que la France tenait des bouffonneries de Voltaire et de la démente athée de la Terreur. Ce furent pourtant ces milices du cloître qui mirent un terme aux succès de nos vieux soldats : ils ne s'attendaient guère à rencontrer ces enfroqués, à cheval, comme des dragons de feu, sur les poutres embrasées des édifices de Saragosse, chargeant leurs escopettes parmi les flammes

1. Le marquis de *La Romana* (1761-1811). En juin 1807, Napoléon avait obtenu du faible et imprévoyant Charles IV que 25,000 soldats espagnols fussent envoyés en Allemagne pour se joindre à l'armée française. Ces troupes ne tardèrent pas à être dirigées sur le Danemarck, pour s'opposer aux entreprises de l'Angleterre. Une division très considérable, commandée par le général *La Romana*, avait ses quartiers dans les îles de Fionie ou de Funen et de Langeland, à huit cents lieues des Pyrénées. A la nouvelle des malheurs de sa patrie, le marquis de *La Romana* résolut de lui porter secours, et, déjouant la surveillance dont il était l'objet, il s'embarqua sur des bâtiments anglais avec la majeure partie de sa division. Le 17 août 1808, il débarquait en Espagne, où son arrivée n'allait pas peu contribuer à enflammer encore davantage le patriotisme et l'enthousiasme de ses compatriotes.

au son des mandolines, au chant des *boleros* et au *requiem* de la messe des morts : les ruines de Sagonte applaudirent.

Mais néanmoins le secret des palais des Maures, changés en basiliques chrétiennes, fut pénétré ; les églises dépouillées perdirent les chefs-d'œuvre de Velasquez et de Murillo ; une partie des os de Rodrigue à Burgos fut enlevée ; on avait tant de gloire qu'on ne craignit pas de soulever contre soi les restes du Cid, comme on n'avait pas craint d'irriter l'ombre de Condé.

Lorsque, sortant des débris de Carthage, je traversai l'Hespérie avant l'invasion des Français, j'aperçus les Espagnes encore protégées de leurs antiques mœurs. L'Escurial me montra dans un seul site et dans un seul monument la sévérité de la Castille : caserne de cénobites, bâtie par Philippe II dans la forme d'un gril de martyr, en mémoire de l'un de nos désastres, l'Escurial s'élevait sur un sol concret entre des mornes noirs. Il renfermait des tombes royales remplies ou à remplir, une bibliothèque à laquelle les araignées avaient apposé leur sceau, et des chefs-d'œuvre de Raphaël moisissant dans une sacristie vide. Ses onze cent quarante fenêtres, aux trois quarts brisées, s'ouvraient sur les espaces muets du ciel et de la terre : la cour et les hiéronymites y rassemblaient autrefois le siècle et le dégoût du siècle.

Après du redoutable édifice à face d'Inquisition chassée au désert, étaient un parc strié de genêts et un village dont les foyers enfumés révélaient l'ancien passage de l'homme. Le Versailles des steppes n'avait d'habitants que pendant le séjour intermittent des

rois. J'ai vu le mauvis, alouette de bruyère, perché sur la toiture à jour. Rien n'était plus imposant que ces architectures saintes et sombres, à croyance invincible, à mine haute, à taciturne expérience; une insurmontable force attachait mes yeux aux dosserets secrets, ermites de pierre qui portaient la religion sur leur tête.

Adieu, monastères, à qui j'ai jeté un regard aux vallées de la Sierra-Nevada et aux grèves des mers de Murcie! Là, au glas d'une cloche qui ne tintera bientôt plus, sous des arcades tombantes, parmi des laures sans anachorètes, des sépulcres sans voix, des morts sans mânes; là, dans des réfectoires vides, dans des préaux abandonnés où Bruno laissa son silence, François ses sandales, Dominique sa torche, Charles sa couronne, Ignace son épée, Rancé son cilice; à l'autel d'une foi qui s'éteint, on s'accoutumait à mépriser le temps et la vie : si l'on rêvait encore de passions, votre solitude leur prêtait quelque chose qui allait bien à la vanité des songes.

A travers ces constructions funèbres on voyait passer l'ombre d'un homme noir : c'était l'ombre de Philippe II, leur inventeur.

Bonaparte était entré dans l'orbite de ce que les astrologues appelaient la *planète traversière* : la même politique qui le jetait dans l'Espagne vassale agitait l'Italie soumise. Que lui revenait-il des chicanes faites au clergé? Le souverain pontife, les évêques, les prêtres, le catéchisme même <sup>1</sup>, ne surabondaient-ils

1. Voici un fragment du Catéchisme en usage dans tous les diocèses de l'Empire français :



pas en éloges de son pouvoir? ne prêchaient-ils pas assez l'obéissance? Les faibles États-Romains, diminués d'une moitié, lui faisaient-ils obstacle? n'en disposait-il pas à sa volonté? Rome même n'avait-elle pas été dépouillée de ses chefs-d'œuvre et de ses trésors? il ne lui restait que ses ruines.

Était-ce la puissance morale et religieuse du saint-siège dont Napoléon avait peur? Mais, en persécutant

« Suite du 4<sup>e</sup> commandement (Tes père et mère honoreras, etc.).

« *Demande.* Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon I<sup>er</sup>, notre Empereur?

« *Réponse.* Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon I<sup>er</sup>, notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le *service militaire*, les *tributs ordonnés pour la conservation et la défense de son Empire et de son trône*; nous lui devons encore des *prières ferventes* pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'Etat.

« *Demande.* Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre Empereur?

« *Réponse.* C'est premièrement parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre Empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu *le ministre de sa puissance et son image* sur la terre. Secondement, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain : il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste; il a payé l'impôt prescrit, et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

« *Demande.* Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre Empereur?

« *Réponse.* Selon l'apôtre Saint-Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et *se rendraient dignes de la damnation éternelle.* » (*Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français*, p. 55 et 56. Paris, Mame frères, 1811.)

la papauté, n'augmentait-il pas cette puissance ? Le successeur de saint Pierre, soumis comme il l'était, ne lui devenait-il pas plus utile en marchant de concert avec le maître qu'en se trouvant forcé de se défendre contre l'oppresseur ? Qui poussait donc Bonaparte ? la partie mauvaise de son génie, son impossibilité de rester en repos : joueur éternel, quand il ne mettait pas des empires sur une carte, il y mettait une fantaisie.

Il est probable qu'au fond de ces tracasseries il y avait quelque cupidité de domination, quelques souvenirs historiques entrés de travers dans ses idées et inapplicables au siècle. Toute autorité (même celle du temps et de la foi) qui n'était pas attachée à sa personne semblait à l'empereur une usurpation. La Russie et l'Angleterre accroissaient sa soif de prépondérance, l'une par son autocratie, l'autre par sa suprématie spirituelle. Il se rappelait les temps du séjour des papes à Avignon, quand la France renfermait dans ses limites la source de la domination religieuse : un pape payé sur sa liste civile l'aurait charmé. Il ne voyait pas qu'en persécutant Pie VII, en se rendant coupable d'une ingratitude sans fruit, il perdait auprès des populations catholiques l'avantage de passer pour le restaurateur de la religion : il gagnait à sa convoitise le dernier vêtement du prêtre caduc qui l'avait couronné, et l'honneur de devenir le geôlier d'un vieillard mourant. Mais enfin il fallait à Napoléon un *département du Tibre* ; on dirait qu'il ne peut y avoir de conquête complète que par la prise de la ville éternelle : Rome est toujours la grande dépouille de l'univers

Pie VII avait sacré Napoléon. Prêt à retourner à Rome, on fit entendre au pape qu'on le pourrait retenir à Paris : « Tout est prévu, répondit le pontife ; avant de quitter l'Italie, j'ai signé une abdication régulière ; elle est entre les mains du cardinal Pignatelli à Palerme, hors de la portée du pouvoir des Français. Au lieu d'un pape, il ne restera entre vos mains qu'un moine appelé Barnabé Chiaramonti. »

Le premier prétexte de la querelle du chercheur de querelles fut la permission accordée par le pape aux Anglais (avec lesquels lui souverain pontife était en paix) de venir à Rome comme les autres étrangers. Ensuite Jérôme Bonaparte ayant épousé aux États-Unis mademoiselle Patterson, Napoléon désapprouva cette alliance : madame Jérôme Bonaparte, prête d'accoucher, ne put débarquer en France et fut obligée d'aborder en Angleterre. Bonaparte veut faire casser le mariage à Rome ; Pie VII s'y refuse, ne trouvant à l'engagement aucune cause de nullité, bien qu'il fût contracté entre un catholique et une protestante <sup>1</sup>.

1. Le 24 décembre 1803, Jérôme Bonaparte avait épousé à Baltimore M<sup>lle</sup> Elisabeth Patterson, fille de M. William Patterson, écuyer, président de la Banque de Baltimore et l'un des hommes les plus riches des États-Unis. Au mois de mars 1805, les deux époux vinrent en Europe et débarquèrent à Lisbonne, d'où, le 5 avril, Jérôme partit pour Paris, engageant sa femme, déjà fort avancée dans sa grossesse, à l'aller attendre en Hollande. Ce jour fut le dernier où M<sup>me</sup> Jérôme Bonaparte ait vu son mari. Celle-ci se rendit, non en Hollande, mais en Angleterre, ainsi que le dit Chateaubriand, et, le 7 juillet 1805, elle accoucha d'un fils, qui fut baptisé sous le nom de Jérôme-Napoléon Bonaparte. Dès le 24 mai précédent, l'Empereur avait écrit au pape pour lui demander d'annuler le mariage. Pie VII répondit, le 27 juin, qu'il n'était pas en son pouvoir de prononcer une invalidation

Qui défendait les droits de la justice, de la liberté et de la religion, du pape ou de l'empereur ? Celui-ci s'écriait : « Je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi ; il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière : les prêtres gardent l'âme et me jettent le cadavre <sup>1</sup>. » Otez la mauvaise foi de Napoléon dans cette correspondance entre ces deux hommes, l'un debout sur des ruines nouvelles, l'autre assis sur de vieilles ruines, il reste un fonds extraordinaire de grandeur.

Une lettre datée de Benavente en Espagne, du théâtre de la destruction, vient mêler le comique au tragique ; on croit assister à une scène de Shakspeare : le maître du monde prescrit à son ministre des affaires étrangères d'écrire à Rome pour déclarer au pape que lui, Napoléon, n'acceptera pas les cierges de

qui serait contraire aux lois de l'Eglise. « Si nous usurpions, disait-il en terminant, une autorité que nous n'avons pas, nous nous rendrions coupable d'un abus le plus abominable devant le tribunal de Dieu et devant l'Eglise entière. Votre Majesté même, dans sa justice, n'aimerait pas que nous prononçassions un jugement contraire au témoignage de notre conscience et aux principes invariables de l'Eglise. » — Au mois de novembre 1805, M<sup>me</sup> Jérôme Bonaparte retourna avec son fils aux Etats-Unis. Moins de deux ans après, bien qu'elle ne fût pas morte, et qu'elle dût même survivre à son mari, celui-ci épousait, le 12 août 1807, la princesse Frédérique-Catherine de Wurtemberg. Le 8 décembre de la même année, il était déclaré roi de Westphalie.

1. C'est à M. de Fontanes que Napoléon dit un jour ces paroles. En voici le texte complet : « Moi, je ne suis pas né à temps ; voyez Alexandre, il a pu se dire le fils de Jupiter sans être contredit. Moi, je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi, car il règne sur les esprits et je ne règne que sur la matière : les prêtres gardent l'âme et me jettent le cadavre. » *Histoire du pape Pie VII*, par le chevalier Artaud de Montor.

la Chandeleur, que le roi d'Espagne, Joseph, n'en veut pas non plus ; les rois de Naples et de Hollande, Joachim et Louis, doivent également refuser lesdits cierges.

Le consul de France eut ordre de dire à Pie VII « que ce n'était ni la pourpre ni la puissance qui donnent de la valeur à ces choses (la pourpre et la puissance d'un vieillard prisonnier !), qu'il peut y avoir en enfer des papes et des curés, et qu'un cierge béni par un curé peut être une chose aussi sainte que celui d'un pape. <sup>1</sup> » Misérables outrages d'une philosophie de club.

Puis Bonaparte, ayant fait une enjambée de Madrid à Vienne, reprenant son rôle d'exterminateur, par un décret daté du 17 mai 1809, réunit les États de l'Église à l'empire français, déclare Rome ville impériale libre, et nomme une *consulte* pour en prendre possession <sup>2</sup>.

Le pape dépossédé résidait encore au Quirinal ; il commandait encore à quelques autorités dévouées, à

1. Lettre de Napoléon au comte de Champagny, ministre des relations extérieures, datée de Benavente, 1<sup>er</sup> janvier 1809. — *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XVIII, p. 193.

2. Dès le mois d'août 1807, afin, disait-il, d'assurer ses communications avec Naples, Napoléon avait chargé le général Lemarrois d'occuper une partie des États de l'Église, les provinces d'Ancône, de Macerata, de Fermo et d'Urbin, et d'en percevoir les revenus. Le 2 février 1808, les troupes françaises étaient entrées à Rome, l'Empereur, cette fois, invoquant la nécessité de mettre fin aux intrigues de la cour papale, intrigues dirigées contre sa personne et son autorité. Le 2 avril suivant, un décret impérial avait annexé au royaume d'Italie les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino. Le décret du 17 mai 1809 portant réunion des États romains à l'Empire français n'était donc que la suite et le couronnement d'une politique depuis longtemps conçue et dont le dernier terme devait être fatalement l'enlèvement et la captivité du pape.

quelques Suisses de sa garde; c'était trop : il fallait un prétexte à une dernière violence ; on le trouva dans un incident ridicule, qui pourtant offrait une preuve naïve d'affection : des pêcheurs du Tibre avaient pris un esturgeon ; ils le veulent porter à leur nouveau saint Pierre aux Liens ; aussitôt les agents français crient à l'*émeute* ! et ce qui restait du gouvernement papal est dispersé. Le bruit du canon du château Saint-Ange annonce la chute de la souveraineté temporelle du pontife <sup>1</sup>. Le drapeau pontifical abaissé fait place à ce drapeau tricolore qui dans toutes les parties du monde annonçait la gloire et les ruines. Rome avait vu passer et s'évanouir bien d'autres orages : ils n'ont fait qu'enlever la poussière dont sa vieille tête est couverte.

Le cardinal Pacca <sup>2</sup>, un des successeurs de Consalvi qui s'était retiré, courut auprès du saint-père. Tous les deux s'écrient : *Consummatum est* ! Le neveu du cardinal, Tibère Pacca, apporte un exemplaire imprimé du décret de Napoléon ; le cardinal prend le décret, s'approche d'une fenêtre dont les volets fermés ne laissaient entrer qu'une lumière insuffisante, et veut lire le papier ; il n'y parvient qu'avec peine,

1. Le 10 juin 1809.

2. Barthélemy *Pacca* (1756-1844), cardinal-doyen du Sacré-Collège. Il devint en 1808 le principal ministre de Pie VII, rédigea et fit afficher la bulle d'excommunication lancée contre Napoléon en 1809, fut enlevé de Rome en même temps que le Souverain Pontife, et enfermé au fort de Fénestrelle. Il rejoignit le Pape à Fontainebleau en 1813, le détermina à rétracter les concessions qu'il venait de faire par le Concordat du 25 janvier et rentra avec lui à Rome en 1814. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*.

en voyant à quelques pas de lui son infortuné souverain et entendant les coups de canon du triomphe impérial. Deux vieillards dans la nuit d'un palais romain luttèrent seuls contre une puissance qui écrasait le monde; ils tiraient leur vigueur de leur âge : prêt à mourir on est invincible.

Le pape signa d'abord une protestation solennelle; mais, avant de signer la bulle d'excommunication depuis longtemps préparée, il interrogea le cardinal Pacca : « Que feriez-vous ? lui dit-il. — Levez les yeux au ciel, répondit le serviteur, ensuite donnez vos ordres : ce qui sortira de votre bouche sera ce que veut le ciel. » Le pape leva les yeux, signa et s'écria : « Donnez cours à la bulle. »

Megacci posa les premières affiches de la bulle aux portes des trois basiliques, de Saint-Pierre, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran<sup>1</sup>. Le placard fut arraché; le général Miollis<sup>2</sup> l'expédia à l'empereur.

Si quelque chose pouvait rendre à l'excommunication un peu de son ancienne force, c'était la vertu de Pie VII : chez les anciens, la foudre qui éclatait dans

1. La bulle d'excommunication fut affichée dans la nuit du 10 au 11 juin.

2. Sextius-Alexandre-François, comte *Miollis* (1759-1828), fit ses premières armes en Amérique, fut général de brigade en 1795, divisionnaire en 1799. Il était en 1809 commandant militaire des États-Romains. Ami des lettres, il avait, en 1797, à Mantoue, établi une fête en l'honneur de Virgile. Plus tard, il fit élever une colonne à l'Arioste dans la ville de Ferrare. Son frère, Charles-François-Melchior-Bienvenu de Miollis, évêque de Digne, de 1805 à 1833, a servi de modèle à Victor Hugo, lorsqu'il a peint, dans *les Misérables*, avec de si admirables couleurs, le portrait de *M. Charles-François-Bienvenu Myriel, évêque de D.*

un ciel serein passait pour la plus menaçante. Mais la bulle conservait encore un caractère de faiblesse : Napoléon, compris parmi les *spoliateurs* de l'Église, n'était pas *expressément* nommé. Le temps était aux frayeurs ; les timides se réfugièrent en sûreté de conscience dans cette absence d'excommunication nominale. Il fallait combattre à coups de tonnerre ; il fallait rendre foudre pour foudre, puisqu'on n'avait pas pris le parti de se défendre ; il fallait faire cesser le culte, fermer les portes des temples, mettre les églises en interdit, ordonner aux prêtres de ne plus administrer les sacrements. Que le siècle fût propre ou non à cette haute aventure, utile était de la tenter : Grégoire VII n'y eût pas manqué. Si d'une part il n'y avait pas assez de foi pour soutenir une excommunication, de l'autre il n'y en avait plus assez pour que Bonaparte, devenant un Henri VIII, se fit chef d'une Église séparée. L'empereur, par l'excommunication complète, se fût trouvé dans des difficultés inextricables : la violence peut fermer les églises, mais elle ne les peut ouvrir ; on ne saurait ni forcer le peuple à prier, ni contraindre le prêtre à offrir le saint sacrifice. Jamais on n'a joué contre Napoléon toute la partie qu'on pouvait jouer.

Un prêtre de soixante et onze ans, sans un soldat, tenait en échec l'empire. Murat dépêcha sept cents Napolitains à Miollis, l'inaugurateur de la fête de Virgile à Mantoue. Radet<sup>1</sup>, général de gendarmerie

1. Etienne Radet (1762-1825). Il était l'homme des missions pénibles. Pendant les Cent-Jours, l'Empereur le chargea de conduire à Cette le duc d'Angoulême qui devait s'y embarquer pour l'Espagne. Cette nouvelle besogne accomplie, il fut nommé in-



qui se trouvait à Rome, fut chargé d'enlever le pape et le cardinal Pacca. Les précautions militaires furent prises, les ordres donnés dans le plus grand secret et tout juste comme dans la nuit de la Saint-Barthélemy : lorsqu'une heure après minuit frapperait à l'horloge du Quirinal, les troupes rassemblées en silence devaient monter intrépidement à l'escalade de la geôle de deux prêtres décrépits.

A l'heure attendue <sup>1</sup>, le général Radet pénétra dans la cour du Quirinal par la grande entrée; le colonel Siry, qui s'était glissé dans le palais, lui en ouvrit en dedans les portes. Le général monte aux appartements : arrivé dans la salle des sanctifications, il y trouve la garde suisse, forte de quarante hommes; elle ne fit aucune résistance, ayant reçu l'ordre de s'abstenir : le pape ne voulait avoir devant lui que Dieu.

Les fenêtres du palais donnant sur la rue qui va à la Porta Pia avaient été brisées à coups de hache. Le pape, levé à la hâte, se tenait en rochet et en mosette dans la salle de ses audiences ordinaires avec le cardinal Pacca, le cardinal Despuig, quelques prélats et des employés de la secrétairerie. Il était assis devant une table entre les deux cardinaux. Radet entre; on reste de part et d'autre en silence. Radet pâle et déconcerté prit enfin la parole : il déclare à Pie VII qu'il doit renoncer à la souveraineté temporelle de Rome, et que si Sa Sainteté refuse d'obéir, il a ordre de la conduire au général Miollis.

pecteur général de gendarmerie et grand prévôt de l'armée. Arrêté en 1816 et condamné par un conseil de guerre à neuf ans de détention, il fut rendu à la liberté par une ordonnance royale du mois de mars 1818.

1. C'était dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809.

Le pape répondit que si les serments de fidélité obligeaient Radet d'obéir aux injonctions de Bonaparte, à plus forte raison lui, Pie VII, devait tenir les serments qu'il avait faits en recevant la tiare; il ne pouvait ni céder ni abandonner le domaine de l'Église qui ne lui appartenait pas, et dont il n'était que l'administrateur.

Le pape ayant demandé s'il devait partir seul : « Votre Sainteté, répondit le général, peut emmener avec elle son ministre. » Pacca courut se revêtir dans une chambre voisine de ses habits de cardinal.

Dans la nuit de Noël, Grégoire VII, célébrant l'office à Sainte-Marie-Majeure, fut arraché de l'autel, blessé à la tête, dépouillé de ses ornements et conduit dans une tour par ordre du préfet Cencius. Le peuple prit les armes; Cencius effrayé tomba aux pieds de son captif: Grégoire apaisa le peuple, fut ramené à Sainte-Marie-Majeure, et acheva l'office.

Le 8 septembre 1303, Nogaret et Colonne entrèrent la nuit dans Agnani, forcèrent la maison de Boniface VIII qui les attendait le manteau pontifical sur les épaules, la tête ceinte de la tiare, les mains armées des clefs et de la croix. Colonne le frappa au visage : Boniface en mourut de rage et de douleur.

Pie VII, humble et digne, ne montra ni la même audace humaine, ni le même orgueil du monde; les exemples étaient plus près de lui; ses épreuves ressemblaient à celles de Pie VI. Deux papes du même nom, successeurs l'un de l'autre, ont été victimes de nos révolutions : tous deux furent traînés en France par la *voie douloureuse!* l'un, âgé de quatre-vingt-deux ans, est venu expirer à Valence; l'autre, sep-

tuagénaire, a subi la prison à Fontainebleau. Pie VII semblait être le fantôme de Pie VI, repassant sur le même chemin.

Lorsque Pacca dans sa robe de cardinal revint, il trouva son auguste maître déjà entre les mains des sbires et des gendarmes qui le forçaient de descendre les escaliers sur les débris des portes jetées à terre. Pie VI, enlevé du Vatican le 20 février 1798<sup>1</sup>, trois heures avant le lever du soleil, abandonna le monde de chefs-d'œuvre qui semblait le pleurer et sortit de Rome, au murmure des fontaines de la place Saint-Pierre, par la porte Angélique. Pie VII, enlevé du Quirinal le 6 juillet au point du jour, sortit par la Porte Pia; il fit le tour des murailles jusqu'à la porte du Peuple. Cette Porte Pia, où tant de fois je me suis promené seul, fut celle par laquelle Alaric entra dans Rome. En suivant le chemin de ronde, où Pie VII avait passé, je ne voyais du côté de la villa Borghèse que la retraite de Raphaël, et du côté du Mont-Pincio que les refuges de Claude Lorrain et du Poussin; merveilleux souvenirs de la beauté des femmes et de la lumière de Rome; souvenirs du génie des arts que protégea la puissance pontificale, et qui pouvaient suivre et consoler un prince captif et dépouillé.

1. Dans toutes les éditions des *Mémoires*, on a imprimé jusqu'ici : « le 20 février 1800 ». C'est le 20 février 1798 que le Directoire fit enlever le pape Pie VI. Le général Berthier, le futur major-général de Napoléon, commandait alors à Rome. « Ici, je voudrais pouvoir me taire, dit l'historien Botta, mais l'amour de la vérité l'emporte, et je dirai que dans l'état d'abaissement où était tombé le vénérable Pontife, il eut à supporter de la part des républicains français des insultes telles, que ce n'eût pas été une faute beaucoup plus grave de lui ôter la vie. » (Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, t. 3, p. 134.)

Quand Pie VII partit de Rome, il avait dans sa poche un *papetto* de vingt-deux sous comme un soldat à cinq sous par étape : il a recouvré le Vatican. Bonaparte, au moment des exploits du général Radet, avait les mains pleines de royaumes : que lui en est-il resté ? Radet a imprimé le récit de ses exploits ; il en a fait faire un tableau qu'il a laissé à sa famille : tant les notions de la justice et de l'honneur sont brouillées dans les esprits.

Dans la cour du Quirinal le pape avait rencontré les Napolitains ses oppresseurs ; il les bénit ainsi que la ville : cette bénédiction apostolique se mêlant à tout, dans le malheur comme dans la prospérité, donne un caractère particulier aux événements de la vie de ces rois-pontifes qui ne ressemblent point aux autres rois.

Des chevaux de poste attendaient en dehors de la porte du Peuple. Les persiennes de la voiture où monta Pie VII étaient clouées du côté où il s'assit ; le pape entré, les portières furent fermées à double tour, et Radet mit les clefs dans sa poche ; le chef des gendarmes devait accompagner le pape jusqu'à la Chartrouse de Florence.

A Monterossi il y avait sur le seuil des portes des femmes qui pleuraient : le général pria Sa Sainteté de baisser les rideaux de la voiture pour se cacher. La chaleur était accablante. Vers le soir Pie VII demanda à boire ; le maréchal des logis Cardigny remplit une bouteille d'une eau sauvage qui coulait sur le chemin ; Pie VII but avec grand plaisir. Sur la montagne de Radicofani le pape descendit à une pauvre auberge ; ses habits étaient trempés de sueur, et il

n'avait pas de quoi se changer ; Pacca aida la servante à faire le lit de Sa Sainteté. Le lendemain le pape rencontra des paysans ; il leur dit : « Courage et prières ! » On traversa Sienne ; on entra dans Florence, une des roues de la voiture se brisa ; le peuple ému s'écriait : « *Santo padre ! santo padre !* » Le pape fut tiré hors de la voiture renversée par une portière. Les uns se prosternaient, les autres touchaient les vêtements de Sa Sainteté, comme le peuple de Jérusalem la robe du Christ.

Le pape put enfin se remettre en route pour la Chartreuse ; il hérita dans cette solitude de la couche que dix ans auparavant avait occupée Pie VI, lorsque deux palefreniers hissaient celui-ci dans la voiture et qu'il poussait des gémissements de souffrance. La Chartreuse appartenait au site de Vallombrosa ; par une succession de forêts de pins on arrivait aux Camaldules, et de là, de rocher en rocher, à ce sommet de l'Apennin qui voit les deux mers. Un ordre subit contraignit Pie VII de repartir pour Alexandrie ; il n'eut que le temps de demander un bréviaire au prieur ; Pacca fut séparé du souverain pontife.

De la Chartreuse à Alexandrie la foule accourut de toutes parts ; on jetait des fleurs au captif, on lui donnait de l'eau, on lui présentait des fruits ; des gens de la campagne prétendaient le délivrer et lui disaient : « *Vuole? dica.* » Un pieux larron lui déroba une épingle, relique qui devait ouvrir au ravisseur les portes du ciel.

A trois mille de Gênes une litière conduisit le pape au bord de la mer ; une felouque le transporta de l'autre côté de la ville à Saint-Pierre d'Arena. Par la route

d'Alexandrie et de Mondovi, Pie VII gagna le premier village français ; il y fut accueilli avec des effusions de tendresse religieuse ; il disait : « Dieu pourrait-il nous « ordonner de paraître insensible à ces marques d'affection ? »

Les Espagnols faits prisonniers à Saragosse étaient détenus à Grenoble : de même que ces garnisons d'Européens oubliées sur quelques montagnes des Indes, ils chantaient la nuit et faisaient retentir ces climats étrangers des airs de la patrie. Tout à coup le pape descend ; il semblait avoir entendu ces voix chrétiennes. Les captifs volent au-devant du nouvel opprimé ; ils tombent à genoux ; Pie VII jette presque tout son corps hors de la portière ; il étend ses mains amaigries et tremblantes sur ces guerriers qui avaient défendu la liberté de l'Italie avec l'épée, comme il avait défendu la liberté de l'Espagne avec la foi ; les deux glaives se croisent sur des têtes héroïques.

De Grenoble Pie VII atteignit Valence. Là, Pie VI avait expiré<sup>1</sup> ; là, il s'était écrié quand on le montra au peuple : « *Ecce homo !* » Là, Pie VI se sépara de Pie VII ; le mort, rencontrant sa tombe, y rentra ; il fit cesser la double apparition, car jusqu'alors on avait vu comme deux papes marchant ensemble, ainsi que l'ombre accompagne le corps. Pie VII portait l'anneau

1. Pie VI, trainé par le Directoire de prison en prison, avait été amené à Valence le 11 juillet 1799 ; il mourut dans cette ville le 29 août de la même année, en pardonnant à ceux qui depuis dix-huit mois l'avaient traité avec tant de lâcheté et de barbarie : « Recommandez surtout à mon successeur de pardonner aux Français comme je leur pardonne de tout mon cœur. » Comme lui, son successeur sera odieusement persécuté, et il pardonnera comme lui.

que Pie VI avait au doigt lorsqu'il expira : signe qu'il avait accepté les misères et les destinées de son devancier.

A deux lieues de Comana, saint Chrysostome logea aux établissements de saint Basilisque ; ce martyr lui apparut pendant la nuit et lui dit : « Courage, mon frère Jean ! demain nous serons ensemble. » Jean répliqua : « Dieu soit loué de tout ! » Il s'étendit à terre et mourut.

A Valence, Bonaparte commença la carrière d'où il s'élança sur Rome. On ne laissa pas le temps à Pie VII de visiter les cendres de Pie VI ; on le poussa précipitamment à Avignon : c'était le faire rentrer dans la petite Rome ; il y put voir la glacière dans les souterrains du palais d'une autre lignée de pontifes, et entendre la voix de l'ancien poète couronné<sup>1</sup>, qui rappelait les successeurs de Saint Pierre au Capitole.

Conduit au hasard, il rentra dans les Alpes maritimes ; au pont du Var, il le voulut traverser à pied ; il rencontra la population divisée en ordres de métiers, les ecclésiastiques vêtus de leurs habits sacerdotaux, et dix mille personnes à genoux dans un profond silence. La reine d'Étrurie avec ses deux enfants, à genoux aussi, attendait le saint-père au bout du pont. A Nice, les rues de la ville étaient jonchées de fleurs. Le commandant, qui menait le pape à Savone, prit la nuit un chemin infréquenté par les bois ; à son grand

1. Le poète Pétrarque, solennellement couronné au Capitole, le jour de Pâques, 8 avril 1341, de lauriers qu'il consacra sur le grand-autel de Saint-Pierre. Il vécut longtemps à Avignon, qui était alors la résidence des papes.

étonnement, il tomba au milieu d'une illumination solitaire ; un lampion avait été attaché à chaque arbre. Le long de la mer, la Corniche était pareillement illuminée ; les vaisseaux aperçurent de loin ces phares que le respect, l'attendrissement et la piété allumaient pour le naufrage d'un moine captif. Napoléon revint-il ainsi de Moscou ? Était-ce du bulletin de ses bienfaits et des bénédictions des peuples qu'il était précédé ?

Durant ce long voyage la bataille de Wagram avait été gagnée<sup>1</sup>, le mariage de Napoléon avec Marie-Louise arrêté. Treize des cardinaux mandés à Paris furent exilés<sup>2</sup>, et la consulte romaine formée par la France avait de nouveau prononcé la réunion du saint-siège à l'empire<sup>3</sup>.

Le pape, détenu à Savone, fatigué et assiégé par les créatures de Napoléon, émit un bref dont le cardinal Roverella fut le principal auteur, et qui permettait

1. 6 juillet 1809.

2. Ils avaient refusé d'assister au mariage de Napoléon et de Marie-Louise. Après avoir juré de maintenir dans leur intégrité les droits du Saint-Siège, et les voyant lésés par l'annulation du mariage de l'Empereur, ils ne s'étaient pas cru permis de légitimer par leur présence une seconde union. Napoléon les exila, confisqua leurs biens, saisit leurs revenus, supprima leurs traitements, et leur interdit de porter les marques de la dignité cardinalice. Au lieu de la soutane, du chapeau, de la barrette et des bas rouges, ils durent porter des vêtements noirs. De là l'appellation que les contemporains leur donnèrent et qui devait rester pour eux un titre d'honneur : les *Cardinaux noirs*. Voici leurs noms : Consalvi, di Pietro, Mattei, Litta, Pignatelli, Scotti, della Somaglia, Brancadoro, Saluzzo, Galeffi, Ruffo-Scilla, Oppizoni et Gabrielli.

3. Le Sénatus-consulte organique du 17 février 1810 sanctionna le décret du 17 mai 1809, qui avait ordonné la réunion à l'Empire français de Rome et des États du pape.



d'envoyer des bulles de confirmation à différents évêques nommés <sup>1</sup>. L'empereur n'avait pas compté sur tant de complaisance ; il rejeta le bref parce qu'il lui eût fallu mettre le souverain pontife en liberté. Dans un accès de colère il avait ordonné que les cardinaux opposants quittassent la pourpre ; quelques-uns furent enfermés à Vincennes.

Le préfet de Nice écrivit à Pie VII que « défense lui « était faite de communiquer avec aucune église de « l'empire, sous peine de désobéissance ; que lui, « Pie VII, a cessé d'être l'organe de l'Église parce qu'il « prêche la rébellion et que *son âme est toute de fiel* ; « que, puisque rien ne peut le rendre sage, il verra « que Sa Majesté est assez puissante pour déposer un « pape. »

Était-ce bien le vainqueur de Marengo qui avait dicté la minute d'une pareille lettre ?

Enfin, après trois ans de captivité à Savone, le 9 de juin 1812, le pape fut mandé en France. On lui enjoignit de changer d'habits : dirigé sur Turin, il arriva à l'hospice du Mont-Cenis au milieu de la nuit. Là, près d'expirer, il reçut l'extrême-onction. On ne lui permit de s'arrêter que le temps nécessaire à l'administration du dernier sacrement ; on ne souffrit pas qu'il séjournât près du ciel. Il ne se plaignit point ; il renouvelait l'exemple de la mansuétude de la martyre de Verceil. Au bas de la montagne, au moment qu'elle allait être décollée, voyant tomber l'agrafe de la chlamyde du bourreau, elle dit à cet homme : « Voilà une « agrafe d'or qui vient de tomber de ton épaule ; ra-

1. Bref du 20 septembre 1811.

« masse-la, de crainte de perdre ce que tu n'as gagné qu'avec beaucoup de travail. »

Pendant sa traversée de la France, on ne permit pas à Pie VII de descendre de voiture. S'il prenait quelque nourriture, c'était dans cette voiture même, que l'on enfermait dans les remises de la poste. Le 20 juin au matin, il arriva à Fontainebleau ; Bonaparte trois jours après franchissait le Niémen pour commencer son expiation. Le concierge refusa de recevoir le captif, parce qu'aucun ordre ne lui était encore parvenu. L'ordre envoyé de Paris, le pape entra dans le château ; il y fit entrer avec lui la justice céleste : sur la même table où Pie VII appuyait sa main défaillante, Napoléon signa son abdication.

Si l'unique invasion de l'Espagne souleva contre Bonaparte le monde politique, l'ingrate occupation de Rome lui rendit contraire le monde moral : sans la moindre utilité, il s'aliéna comme à plaisir les peuples et les autels, l'homme et Dieu. Entre les deux précipices qu'il avait creusés aux deux bords de sa vie, il alla, par une étroite chaussée, chercher sa destruction au fond de l'Europe, comme sur ce pont que la Mort, aidée du mal, avait jeté à travers le chaos.

Pie VII n'est point étranger à ces *Mémoires* : c'est le premier souverain auprès duquel j'ai rempli une mission dans ma carrière politique, commencée et subitement interrompue sous le Consulat. Je le vois encore me recevant au Vatican, le *Génie du christianisme* ouvert sur sa table, dans le même cabinet où j'ai été admis aux pieds de Léon XII et de Pie VIII. J'aime à rappeler ce qu'il a souffert : les douleurs qu'il

a bénies à Rome en 1803 payeront aux siennes par mon souvenir une dette de reconnaissance.

Le 9 avril 1809, entre l'Angleterre, l'Autriche et l'Espagne, se déclara la cinquième coalition, sourdement appuyée par le mécontentement des autres souverains. Les Autrichiens, se plaignant de l'infraction de traités, passent tout à coup l'Inn à Braunau : on leur avait reproché leur lenteur, ils voulurent faire les Napoléon ; cette allure ne leur allait pas. Heureux de quitter l'Espagne, Bonaparte accourt en Bavière ; il se met à la tête des Bavarois sans attendre les Français ; tout soldat lui était bon. Il défait à Abensberg l'archiduc Louis <sup>1</sup>, à Eckmühl l'archiduc Charles <sup>2</sup> ; il scie en deux l'armée autrichienne, il effectue le passage de la Salza <sup>3</sup>.

Il entre à Vienne <sup>4</sup>. Le 21 et le 22 mai a lieu la terrible affaire d'Essling. La relation de l'archiduc Charles porte que, le premier jour, deux cent quatre-vingt-huit pièces autrichiennes tirèrent cinquante et un mille coups de canon, et que le lendemain plus de quatre cents pièces jouèrent de part et d'autre. Le maréchal Lannes y fut blessé mortellement. Bonaparte lui dit un mot et puis l'oublia ; l'attachement des hommes se refroidit aussi vite que le boulet qui les frappe.

La bataille de Wagram (6 juillet 1809) résume les différents combats livrés en Allemagne : Bonaparte y déploie tout son génie. Le colonel César de Laville,

1. 20 avril 1809.

2. 22 avril.

3. 28, 29, 30 avril.

4. Le 13 mai.

chargé de l'aller prévenir d'un désastre qu'éprouve l'aile gauche, le trouve à l'aile droite dirigeant l'attaque du maréchal Davout. Napoléon revient sur-le-champ à la gauche et répare l'échec essuyé par Masséna. Ce fut alors, au moment où l'on croyait la bataille perdue, que, jugeant seul du contraire par les manœuvres de l'ennemi, il s'écria : « La bataille est gagnée ! » Il oppose sa volonté à la victoire hésitante ; il la ramène au feu comme César ramenait par la barbe au combat ses vétérans étonnés. Neuf cents bouches de bronze rugissent ; la plaine et les moissons sont en flammes ; de grands villages disparaissant ; l'action dure douze heures. Dans une seule charge, Lauriston <sup>1</sup> marche au trot à l'ennemi, à la tête de cent pièces de canon.

1. Jacques-Alexandre-Bernard *Law*, comte puis marquis de *Lauriston*, né à Pondichéry le 1<sup>er</sup> février 1763. Il était le petit-neveu du célèbre contrôleur John Law et le fils d'un maréchal de camp gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Camarade de Bonaparte à Brienne, il devint son aide de camp et assista à ses côtés à la bataille de Marengo. Général de division d'artillerie et comte de l'Empire (29 juin 1808), il se signala sur les champs de bataille, particulièrement à Raab, à Wagram, à la Moskowa, à Lutzen, à Weissig, à Bautzen et à Wurtschen ; très apprécié de l'Empereur, il se vit chargé par lui de plusieurs missions diplomatiques, notamment de l'ambassade de Pétersbourg en 1811. Louis XVIII le nomma grand-cordon de la Légion d'honneur (29 juillet 1814), et capitaine-lieutenant aux mousquetaires gris (20 février 1815). Pendant les Cent-Jours, il resta fidèle au roi, qui le fit pair de France (17 août 1815) et le créa marquis (20 décembre 1817). Il entra dans le cabinet du duc de Richelieu comme ministre de la Maison du roi, le 1<sup>er</sup> novembre 1820. Maréchal de France le 6 juin 1823, il prit part à la guerre d'Espagne, assiégea et prit Pampelune et devint, le 9 octobre 1823, chevalier du Saint-Esprit. Le 4 août de l'année suivante, il abandonna ses fonctions de ministre de la Maison du roi pour celles de grand veneur et de ministre d'Etat. Il mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante dans la nuit du 10 au 11 juin 1828.

Quatre jours après on ramassait au milieu des blés des militaires qui achevaient de mourir aux rayons du soleil sur des épis piétinés, couchés et collés par du sang : les vers s'attachaient déjà aux plaies des cadavres avancés.

Dans ma jeunesse, on s'occupait de lire les commentaires de Folard <sup>1</sup> et de Guischart <sup>2</sup>, de Tempelhoff <sup>3</sup> et de Lloyd <sup>4</sup>; on étudiait l'ordre *profond* et l'ordre *mince*; j'ai fait manœuvrer sur ma table de sous-lieutenant bien des petits carrés de bois. La science militaire a changé comme tout le reste par la Révolution; Bonaparte a inventé la grande guerre, dont les conquêtes de la République lui avaient fourni l'idée par les masses réquisitionnaires. Il méprisa les places fortes qu'il se contenta de masquer, s'aventura dans le pays envahi et gagna tout à coups de batailles. Il ne s'occupait point de retraites; il allait droit devant lui comme ces voies romaines qui traversent sans se détourner les précipices et les montagnes. Il portait toutes ses forces sur un point, puis ramassait au demi-

1. Le chevalier de *Folard* (1669-1752), auteur des *Nouvelles découvertes sur la guerre* et du *Commentaire, formant un corps de science militaire*. Ses écrits sur la tactique lui valurent le nom de *Végèce français*.

2. Karl-Gotlieb *Guischart* (1724-1775), écrivain militaire allemand, auteur des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* et de *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires*.

3. Georges-Frédéric de *Tempelhoff* (1737-1807), général et écrivain militaire prussien. Son principal ouvrage est une *Histoire de la guerre de Sept ans en Allemagne*.

4. Henri *Lloyd* (1729-1783), écrivain militaire anglais, auteur de *l'Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne*, de *Mémoires politiques et militaires* et de *la Philosophie de la guerre*.

cercle les corps isolés dont il avait rompu la ligne. Cette manœuvre, qui lui fut propre, était d'accord avec la *furie française* ; mais elle n'eût point réussi avec des soldats moins impétueux et moins agiles. Il faisait aussi, vers la fin de sa carrière, charger l'artillerie et emporter les redoutes par la cavalerie. Qu'en est-il résulté ? En menant la France à la guerre, on a appris à l'Europe à marcher : il ne s'est plus agi que de multiplier les moyens ; les masses ont équipollé les masses. Au lieu de cent mille hommes on en a pris six cent mille ; au lieu de cent pièces de canon on en a trainé cinq cents : la science ne s'est point accrue ; l'échelle seulement s'est élargie. Turenne en savait autant que Bonaparte, mais il n'était pas maître absolu et ne disposait pas de quarante millions d'hommes. Tôt ou tard il faudra rentrer dans la guerre civilisée que savait encore Moreau, guerre qui laisse les peuples en repos tandis qu'un petit nombre de soldats font leur devoir ; il faudra en revenir à l'art des retraites, à la défense d'un pays au moyen des places fortes, aux manœuvres patientes qui ne coûtent que des heures en épargnant des hommes. Ces énormes batailles de Napoléon sont au delà de la gloire ; l'œil ne peut embrasser ces champs de carnage qui, en définitive, n'amènent aucun résultat proportionné à leurs calamités. L'Europe, à moins d'événements imprévus, est pour longtemps dégoûtée de combats. Napoléon a tué la guerre en l'exagérant : notre guerre d'Afrique n'est qu'une école expérimentale ouverte à nos soldats.

Au milieu des morts, sur le champ de bataille de Wagram, Napoléon montra l'impassibilité qui lui était propre et qu'il affectait afin de paraître au-dessus des

autres hommes ; il dit froidement ou plutôt il répéta son mot habituel dans de telles circonstances : « Voilà « une grande consommation ! »

Lorsqu'on lui recommandait des officiers blessés, il répondait : « Ils sont absents. » Si la vertu militaire enseigne quelques vertus, elle en affaiblit plusieurs : le soldat trop humain ne pourrait accomplir son œuvre ; la vue du sang et des larmes, les souffrances, les cris de douleur, l'arrêtant à chaque pas, détruiraient en lui ce qui fait les Césars, race dont, après tout, on se passerait volontiers.

Après la bataille de Wagram, un armistice est convenu à Znaïm <sup>1</sup>. Les Autrichiens, quoi qu'en disent nos bulletins, s'étaient retirés en bon ordre et n'avaient pas laissé derrière eux un seul canon monté. Bonaparte, en possession de Schœnbrunn, y travaillait à la paix. « Le 13 octobre, dit le duc de Cadore <sup>2</sup>, j'étais

1. Le 12 juillet 1809.

2. M. de *Champagny*. Il avait été fait *duc de Cadore* le 15 août 1809. Ancien membre de l'Assemblée constituante, emprisonné sous la Terreur, conseiller d'État après le 18 brumaire, ambassadeur à Vienne en 1801, il avait pris le portefeuille de l'Intérieur (8 août 1804) en remplacement de Chaptal. Trois ans après, le 8 août 1807, la disgrâce de Talleyrand l'avait fait passer du ministère de l'Intérieur à celui des Relations extérieures. Il quitta ce dernier ministère le 16 avril 1811 et devint ministre d'État, intendant des domaines de la couronne et sénateur. En 1814, il adhéra des premiers aux Bourbons, qui le firent pair de France. Pendant les Cent-Jours, Napoléon lui rendit l'intendance des domaines de la couronne et le nomma pair de l'Empire. La seconde Restauration le rendit à la vie privée ; mais, en 1819, M. Decazes le comprit dans la tournée des soixante nouveaux pairs destinée à rendre la majorité au ministère. M. de Champagny vécut encore assez pour prêter serment au gouvernement de Juillet, et continua de siéger dans la Chambre des pairs jusqu'à sa mort, arrivée le 3 juillet 1834.

« venu de Vienne pour travailler avec l'empereur.  
« Après quelques moments d'entretien, il me dit :  
« Je vais passer la revue ; restez dans mon cabinet ;  
« vous rédigerez cette note que je verrai après la  
« revue. » Je restai dans son cabinet avec M. de  
« Méneval, son secrétaire intime ; il rentra bientôt.  
« — « Le prince de Lichtenstein, me dit Napoléon, ne  
« vous a-t-il pas fait connaître qu'on lui faisait sou-  
« vent la proposition de m'assassiner ? — Oui, sire ;  
« il m'a exprimé l'horreur avec lequel il rejetait ces  
« propositions. — Eh bien ! on vient d'en faire la ten-  
« tative. Suivez-moi. » J'entrai avec lui dans le salon.  
« Là étaient quelques personnes qui paraissaient très  
« agitées et qui entouraient un jeune homme de dix-  
« huit à vingt ans, d'une figure agréable, très douce,  
« annonçant une sorte de candeur, et qui seul parais-  
« sait conserver un grand calme. C'était l'assassin. Il  
« fut interrogé avec une grande douceur par Napo-  
« léon lui-même, le général Rapp servant d'interprète.  
« Je ne rapporterai que quelques-unes de ses réponses,  
« qui me frappèrent davantage.

« Pourquoi vouliez-vous m'assassiner ? — Parce  
« qu'il n'y aura jamais de paix pour l'Allemagne tant  
« que vous serez au monde. — Qui vous a inspiré ce  
« projet ? — L'amour de mon pays. — Ne l'avez-vous  
« concerté avec personne ? — Je l'ai trouvé dans ma  
« conscience. — Ne saviez-vous pas à quels dangers  
« vous vous exposiez ? — Je le savais ; mais je serais  
« heureux de mourir pour mon pays. — Vous avez  
« des principes religieux ; croyez-vous que Dieu au-  
« torise l'assassinat ? — J'espère que Dieu me pardon-  
« nera en faveur de mes motifs. — Est-ce que, dans



« les écoles que vous avez suivies, on enseigne cette doctrine? — Un grand nombre de ceux qui les ont suivies avec moi sont animés de ces sentiments et disposés à dévouer leur vie au salut de la patrie. — Que feriez-vous si je vous mettais en liberté? — Je vous tuerais. »

« La terrible naïveté de ces réponses, la froide et inébranlable résolution qu'elles annonçaient, et ce fanatisme, si fort au-dessus de toutes les craintes humaines, firent sur Napoléon une impression que je jugeai d'autant plus profonde qu'il montrait plus de sang-froid. Il fit retirer tout le monde, et je restai seul avec lui. Après quelques mots sur un fanatisme aussi aveugle et aussi réfléchi, il me dit : « Il faut faire la paix. » Ce récit du duc de Cadore méritait d'être cité en entier <sup>1</sup>.

1. Le récit du général Rapp, dans ses *Mémoires*, p. 141 et suiv., est de tous points conforme à celui du duc de Cadore. — Chateaubriand ne donne pas le nom du jeune Allemand qui avait voulu tuer Napoléon. Il s'appelait Frédéric Stapss. C'était le 12 octobre, au moment où l'Empereur, passant une grande revue à Schönbrunn, assistait au défilé des troupes entre le maréchal Berthier, son chef d'état-major, et le général Rapp, son aide de camp. Un jeune homme, presque un enfant, la main droite enfoncée sous sa redingote, dans une poche d'où sortait un papier, s'avança vers lui. Berthier, s'imaginant que ce jeune homme voulait présenter une pétition, se plaça entre lui et l'Empereur, et lui dit de remettre sa pétition à l'aide de camp Rapp. Stapss répondit qu'il voulait parler à Napoléon lui-même; puis, comme il s'était avancé de nouveau et s'approchait de très près, Rapp lui signifiâ de se retirer, en ajoutant que, s'il avait quelque chose à demander, on l'écouterait après la parade. Son regard et son air résolu donnèrent des soupçons à l'aide de camp; appelant un officier de gendarmerie qui se trouvait là, il le fit arrêter et conduire au château. On trouva sur lui un couteau de cuisine. Stapss déclara qu'il avait voulu s'en servir pour

Les nations commençaient leur levée ; elles annonçaient à Bonaparte des ennemis plus puissants que les rois ; la résolution d'un seul homme du peuple sauvait alors l'Autriche. Cependant la fortune de Napoléon ne voulait pas encore tourner la tête. Le 14 août 1809, dans le palais même de l'empereur d'Autriche, il fait la paix <sup>1</sup> ; cette fois la fille des Césars est la palme

frapper Napoléon, mais qu'il ne pouvait rendre compte de sa conduite qu'à Napoléon lui-même. (*Mémoires de Rapp*, p. 141.)

Napoléon, ne pouvant croire que ce jeune homme n'eût point de complice, recourut, pour le contraindre à les découvrir, à une nouvelle espèce de torture, à la torture de la faim. Dans la lettre qu'il adressa au ministre de la police, pour lui enjoindre d'étouffer le bruit de la tentative de Stapss, il écrivait : « La fièvre d'exaltation où il était a empêché d'en savoir davantage ; on l'interrogera quand il sera refroidi et à jeun ». Il fera, d'ailleurs, plus tard, des aveux complets. A Sainte-Hélène, il dira un jour au médecin O' Meara, qu'il avait prescrit de ne donner au prisonnier *aucune nourriture pendant vingt-quatre heures, et seulement de l'eau.* » (*Napoléon en exil*, par O' Meara, 1822.) — M. de Bausset, préfet du palais impérial, dit, dans ses *Mémoires* (t. II, p. 228) : « On le garda au secret pendant quelques jours, lui faisant éprouver les privations du sommeil, lui donnant des fruits pour nourriture, afin d'affaiblir sa constitution et de le forcer à révéler le nom de ses complices. » Rapp constate que Stapss, lorsqu'il fut exécuté, n'avait rien pris depuis trois jours. Au moment d'aller à la mort, on lui offrit de la nourriture ; il la refusa en disant *qu'il lui restait encore assez de force pour marcher au supplice.* Sa fermeté ne se démentit pas un instant. Son dernier cri fut : *Vive la liberté ! Vive l'Allemagne ! Mort à son tyran !* (*Mémoires de Rapp*, 147.)

1. Ce traité est appelé dans l'histoire *la paix de Vienne*. L'Autriche abandonnait quatre cent mille âmes sur la frontière de Bavière, qui fut déterminée par une ligne entre Linz et Passau, couvrant cette dernière ville ; plus d'un million sur la frontière d'Italie, Villach en Corinthe, Laybach et la rive droite de la Save ; enfin dix-sept cent mille en Galicie. Les territoires détachés de la Haute-Autriche furent donnés à la Bavière ; les autres cédés à la France sous le nom de provinces Illyriennes. Les territoires Galiciens furent donnés au roi de Saxe, comme duc de

remportée, mais Joséphine avait été sacrée, et Marie-Louise ne le fut pas : avec sa première femme, la vertu de l'onction divine sembla se retirer du triomphateur. J'aurais pu voir dans Notre-Dame de Paris la même cérémonie que j'ai vue dans la cathédrale de Reims ; à l'exception de Napoléon, les mêmes hommes y figuraient.

Un des acteurs secrets qui eut le plus de part dans la conduite intérieure de cette affaire fut mon ami Alexandre de Laborde, blessé dans les rangs des émigrés, et honoré de la croix de Marie-Thérèse pour ses blessures <sup>1</sup>.

Varsovie, sauf les deux cercles de Solkiew et de Zloczow, livrés à la Russie. L'empereur d'Autriche reconnaissait tous les changements survenus *ou qui pourraient survenir* en Espagne, en Portugal, en Italie ; il adhérait au système prohibitif adopté par la France et la Russie à l'égard de l'Angleterre et s'engageait à cesser toute relation commerciale avec cette dernière puissance. Ce traité, qui démantelait entièrement la monarchie autrichienne, ouvrant ses provinces polonaises, lui ôtant ses défenses de l'Inn et des Alpes Carniques, était fait moins en vue de la paix qu'en prévision d'une guerre future : la *paix de Vienne* devait durer quatre ans.

1. Le comte Alexandre de Laborde avait servi pendant la Révolution dans un régiment de hussards autrichiens. Nommé auditeur au Conseil d'État en 1808, il avait accompagné Napoléon pendant la campagne de 1809, et il venait de jouer un rôle actif dans la pacification avec l'Autriche. Après la signature du traité et le départ de l'armée française, il était demeuré à Vienne avec la mission tout officieuse d'aplanir certaines difficultés de détail, surtout d'observer et de rendre compte : il était particulièrement propre à cette tâche, ayant ses entrées chez les ministres, de nombreuses relations dans le monde de la cour et du gouvernement. Ce fut à lui que Metternich fit la première ouverture sur la possibilité d'un mariage de l'empereur Napoléon avec une princesse de la maison d'Autriche. (Voir *Napoléon et Alexandre I<sup>er</sup>*, par Albert Vandal, tome II, chapitre VI.)

Le 11 mars, le prince de Neuchâtel<sup>1</sup> épousa à Vienne, par procuration, l'archiduchesse Marie-Louise. Celle-ci partit pour la France, accompagnée de la princesse Murat : Marie-Louise était parée sur la route des emblèmes de la souveraine. Elle arriva à Strasbourg le 22 mars, et le 28 au château de Compiègne, où Bonaparte l'attendait<sup>2</sup>. Le mariage civil eut lieu à Saint-Cloud le 1<sup>er</sup> avril ; le 2, le cardinal Fesch donna dans le Louvre la bénédiction nuptiale aux deux époux. Bonaparte apprit à cette seconde femme à lui devenir infidèle, ainsi que l'avait été la première, en trompant lui-même son propre lit par son intimité avec Marie-Louise avant la célébration du mariage religieux : mépris de la majesté des mœurs royales et des lois saintes qui n'était pas d'un heureux augure<sup>3</sup>.

1. Le maréchal Berthier, prince de Neuchâtel.

2. Napoléon n'avait point attendu Marie-Louise à Compiègne. Profitant, dit Norvins (*Mémorial*, t. III, p. 279), du trouble du palais, de l'obscurité et du mauvais temps, l'Empereur s'était esquivé par un escalier dérobé et était sorti par une petite porte du parc. Il y avait trouvé une simple calèche bien attelée où, précédé d'un seul courrier, il se jeta avec Murat, enveloppés l'un et l'autre dans de grands manteaux, et à toutes brides il alla s'embusquer à deux lieues de Soissons, au village de Courcelles, sous le porche de l'église, pour y guetter l'arrivée de Marie-Louise... Enfin parut la voiture si désirée ; à l'instant, comme un sous-lieutenant qui revoit sa cousine, Napoléon s'élança de la calèche, ouvrit brusquement la portière de la berline impériale, mit sa sœur Caroline sur le devant, prit sa place et embrassa l'Impératrice. Tout cela se fit si rapidement qu'il avait embrassé dix fois la jeune archiduchesse, qu'elle savait à peine qu'elle devait cet impromptu. Ce fut une affaire d'avant-postes, conçue et exécutée militairement : Marie-Louise fut surprise et conquise. »

3. « Un courrier vint tout à coup annoncer le cortège. Il pleuvait à verse... Tout Compiègne se précipita dans les cours, et surtout dans la cour d'honneur... Enfin à dix heures, par

Tout paraît achevé; Bonaparte a obtenu la seule chose qui lui manquait : comme Philippe-Auguste s'alliant à Isabelle de Hainaut, il confond la dernière race avec la *race des grands rois*; le passé se réunit à l'avenir. En arrière comme en avant, il est désormais le maître des siècles s'il se veut enfin fixer au sommet; mais il a la puissance d'arrêter le monde et n'a pas celle de s'arrêter : il ira jusqu'à ce qu'il ait conquis la dernière couronne qui donne du prix à toutes les autres, la couronne du malheur.

L'archiduchesse Marie-Louise, le 20 mars 1811, accouche d'un fils<sup>1</sup> : sanction supposée des félicités pré-

une pluie battante, le canon annonça l'entrée dans la ville de l'auguste couple. A l'instant toutes nos royautés des deux sexes vinrent s'étager sur les marches du perron et se trouvèrent à la descente de la voiture impériale. L'Empereur en sortit, donnant la main à l'Impératrice, et lui présenta rapidement toute sa famille. Ainsi fit-il dans la galerie, comme au pas de course... Le souper fut servi dans l'appartement de Marie-Louise. Il n'y eut en tiers que la reine de Naples, qui, mourant de sommeil, se congédia en sortant de table. Or, qui de trois ôte un, reste deux... Le lendemain, à midi, l'Empereur déjeunait auprès du lit de l'Impératrice... Ce fut la chancellerie qui resta vierge, et Napoléon un simple mortel. » Norvins, *Mémorial*, t. III, p. 280. — Voir aussi les *Mémoires* de M. de Bausset.

1. Le *Moniteur* du 21 mars contenait, à la date du 20, cet avis solennel : « Aujourd'hui, 20 mars, à neuf heures du matin, l'espoir de la France a été rempli. Sa Majesté l'Impératrice est heureusement accouchée d'un prince. Le *Roi de Rome* et son auguste Mère sont en parfaite santé. » — Le 17 février 1810, trois jours après l'adhésion officielle de l'empereur d'Autriche au mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon, le ministre d'Etat, comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, avait lu aux sénateurs réunis en séance solennelle l'exposé des motifs du sénatus-consulte qui réunissait l'Etat de Rome à l'Empire. Après avoir félicité Napoléon de placer une seconde fois sur sa tête la couronne de Charlemagne, le ministre, dévoilant la pensée maîtresse de son souverain, avait ajouté : « Il veut que l'héritier de

cédentes. De ce fils éclos, comme les oiseaux du pôle, au soleil de minuit, il ne restera qu'une valse triste, composée par lui-même à Schœnbrunn, et jouée sur des orgues dans les rues de Paris, autour du palais de son père.

cette couronne porte le titre de *Roi de Rome*; qu'un prince y tienne la cour impériale, y exerce un pouvoir protecteur, y répande ses bienfaits en renouvelant les splendeurs des arts. » L'article du 7 Sénatus-consulte, que le Sénat s'empessa de voter, était ainsi libellé : « Le prince impérial porte le titre et reçoit les honneurs de roi de Rome. » L'article 10 stipulait que les Empereurs, après avoir été couronnés à Notre-Dame de Paris, le seraient à Saint-Pierre de Rome avant la dixième année de leur règne. » Et trois ans après sa naissance, le prince impérial, le roi de Rome n'aura déjà plus de couronne et ne sera plus pour l'Europe qu'un prince autrichien ! La parole du Psalmiste sera devenue une prophétie : « *Cogitaverunt consilia quæ non potuerunt stabilire* » ; et la menace qu'elle contient sera en voie d'accomplissement : « *Fructum eorum de terra perdes et semen eorum a filiis hominum.* » Voir le *Roi de Rome*, par Henri Welschm  
gar, p. 6.

## LIVRE II

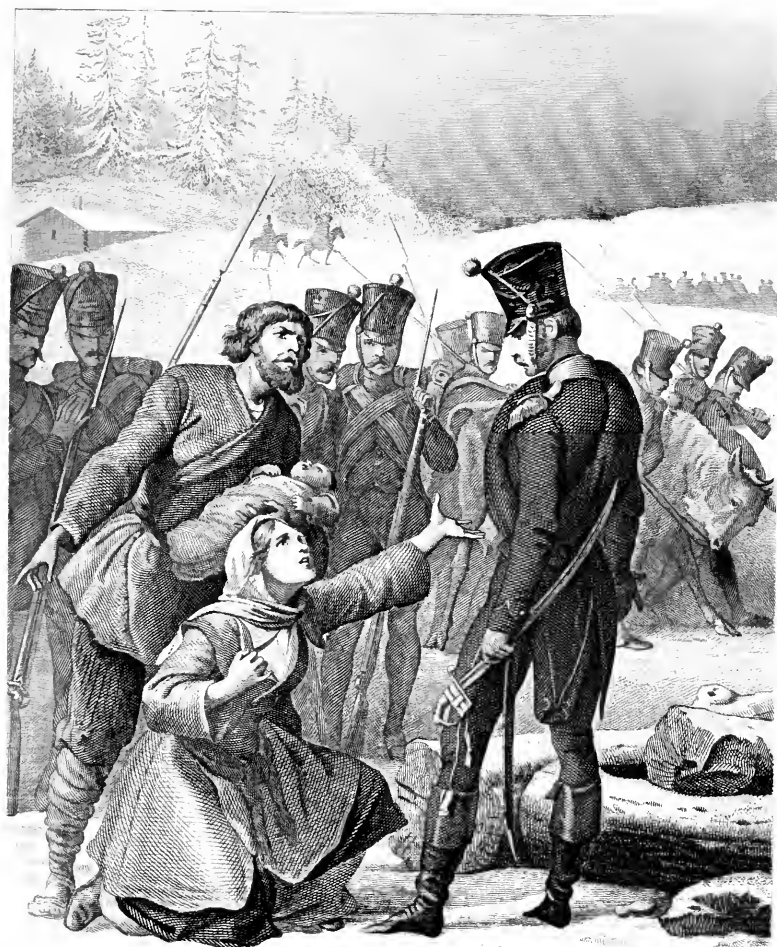
**Projets et préparatifs de la guerre de Russie. — Embarras de Napoléon. — Réunion à Dresde. — Bonaparte passe en revue son armée et arrive au bord du Niémen. — Invasion de la Russie. — Wilna. — Le Sénateur polonais Wibicki. — Le parlementaire russe Balachof. — Smolensk. — Murat. — Le fils de Platof. — Retraite des Russes. — Le Borysthène. — Obsession de Bonaparte. — Kutuzof succède à Barclay dans le commandement de l'armée russe. — Bataille de la Moskowa ou de Borodino. — Bulletin. — Aspect du champ de bataille. — Extrait du dix-huitième bulletin de la Grande-Armée. — Marche en avant des Français. — Rostopschin. — Bonaparte au Mont-du-Salut. — Vue de Moscou. — Entrée de Napoléon au Kremlin. — Incendie de Moscou. — Bonaparte gagne avec peine Petrowski. — Ecriveau de Rostopschin. — Séjour sur les ruines de Moscou. — Occupations de Bonaparte. — Retraite. — Smolensk. — Suite de la retraite. — Passage de la Bérésina. — Jugement sur la campagne de Russie. — Dernier bulletin de la Grande-Armée. — Retour de Bonaparte à Paris. — Harangue du Sénat. — Malheurs de la France. — Joies forcées. — Séjour à ma vallée. — Réveil de la légitimité. — Le pape à Fontainebleau. — Défections. — Mort de Lagrange et de Delille. — Batailles de Lützen, de Bautzen et de Dresde. — Revers en Espagne. — Campagne de Saxe ou des poètes. — Bataille de Leipzig. — Retour de Bonaparte à Paris. — Traité de Valençay. — Le corps législatif convoqué, puis ajourné. — Les alliés passent le Rhin. — Colère de Bonaparte. — Premier jour de l'an 1814. — Notes qui devinrent la brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*. — Je prends un appartement rue de Rivoli. — Admirable campagne de France, 1814. — Je commence à imprimer ma brochure. — Une note de Madame de Chateaubriand. — La guerre établie aux barrières de Paris. — Vue de Paris. — Combat de Belleville. — Fuite**

de Marie-Louise et de la régence. — M. de Talleyrand reste à Paris. — Proclamation du prince généralissime Schwarzenberg. — Discours d'Alexandre. — Capitulation de Paris.

Bonaparte ne voyait plus d'ennemis ; ne sachant où prendre des empires, faute de mieux il avait pris le royaume de Hollande à son frère. Mais une inimitié secrète, qui remontait à l'époque de la mort du duc d'Enghien, était restée au fond du cœur de Napoléon contre Alexandre. Une rivalité de puissance l'animait ; il savait ce que la Russie pouvait faire et à quel prix il avait acheté les victoires de Friedland et d'Eylau. Les entrevues de Tilsit et d'Erfurt, des suspensions d'armes forcées, une paix que le caractère de Bonaparte ne pouvait supporter, des déclarations d'amitié, des serrements de main, des embrassades, des projets fantastiques de conquêtes communes, tout cela n'était que des ajournements de haine. Il restait sur le continent un pays et des capitales où Napoléon n'était point entré, un empire debout en face de l'empire français : les deux colosses se devaient mesurer. A force d'étendre la France, Bonaparte avait rencontré les Russes, comme Trajan, en passant le Danube, avait rencontré les Goths.

Un calme naturel, soutenu d'une piété sincère depuis qu'il était revenu à la religion, inclinait Alexandre à la paix : il ne l'aurait jamais rompue si l'on n'était venu le chercher. Toute l'année 1811 se passa en préparatifs. La Russie invitait l'Autriche domptée et la Prusse pantelante à se réunir à elle dans le cas où elle serait attaquée ; l'Angleterre arrivait avec sa bourse. L'exemple des Espagnols avait soulevé les sympathies des peuples ; déjà commençait à se former le lien de





Philippeaux del

Imp. 1<sup>re</sup>, Sarcelles

W. 11

ÉPISEDE DE LA GUERRE DE RUSSIE.



la vertu (Tugendbund) qui enserrait peu à peu la jeune Allemagne.

Bonaparte négociait, il faisait des promesses : il laissait espérer au roi de Prusse la possession des provinces russes allemandes ; le roi de Saxe et l'Autriche se flattaient d'obtenir des agrandissements dans ce qui restait encore de la Pologne ; des princes de la Confédération du Rhin rêvaient des changements de territoire à leur convenance ; il n'y avait pas jusqu'à la France que Napoléon ne méditât d'élargir, quoiqu'elle débordât déjà sur l'Europe ; il prétendait l'augmenter nominativement de l'Espagne. Le général Sébastiani lui dit : « Et votre frère ? » Napoléon répliqua : « Qu'importe mon frère ! est-ce qu'on donne un royaume comme l'Espagne ? » Le maître disposait par un mot du royaume qui avait coûté tant de malheurs et de sacrifices à Louis XIV ; mais il ne l'a pas gardé si longtemps. Quant aux peuples, jamais homme n'en a moins tenu compte et ne les a plus méprisés que Bonaparte : il en jetait des lambeaux à la meute de rois qu'il conduisait à la chasse, le fouet à la main : « Attila, » dit Jornandès, « menait avec lui une foule « de princes tributaires qui attendaient avec crainte « et tremblement un signe du maître des monarques « pour exécuter ce qui leur serait ordonné. »

Avant de marcher en Russie avec ses alliées l'Autriche et la Prusse, avec la Confédération du Rhin composée de rois et de princes, Napoléon avait voulu assurer ses deux flancs qui touchaient aux deux bords de l'Europe : il négociait deux traités, l'un au midi avec Constantinople, l'autre au nord avec Stockholm. Ces traités manquèrent.

Napoléon, à l'époque de son consulat, avait renoué des intelligences avec la Porte : Sélim<sup>1</sup> et Bonaparte avaient échangé leurs portraits ; ils entretenaient une correspondance mystérieuse. Napoléon écrivait à son compère, en date d'Osterode<sup>2</sup>, 3 avril 1807 : « Tu t'es  
« montré le digne descendant des Sélim et des Soli-  
« man. Confie-moi tous tes besoins : je suis assez  
« puissant et assez intéressé à tes succès, tant par  
« amitié que par politique, pour n'avoir rien à te  
« refuser. » Charmante effusion de tendresse entre deux sultans causant bec à bec, comme aurait dit Saint-Simon.

Sélim renversé, Napoléon revient au système russe et songe à partager la Turquie avec Alexandre ; puis, bouleversé encore par un nouveau cataclysme d'idées, il se détermine à l'invasion de l'empire moscovite. Mais ce n'est que le 21 mars 1812 qu'il demande à Mahmoud son alliance, requérant soudain de lui cent mille Turcs au bord du Danube. Pour cette armée, il offre à la Porte la Valachie et la Moldavie. Les Russes

1. Le sultan *Sélim III*. Il était monté sur le trône en 1789. Lorsque Bonaparte avait envahi l'Égypte, Sélim avait fait cause commune avec l'Angleterre, mais il avait conclu la paix avec la France en 1802. Il fut étranglé en 1808.

2. Dans les précédentes éditions des *Mémoires*, on a imprimé à tort *Ostende*, au lieu d'Osterode. Après la campagne de Prusse et de Pologne, Napoléon alla s'établir à Osterode (Hanovre) pour y passer la saison froide, qui, ayant commencé fort tard, cette année, dura plus que de coutume. Il s'y occupa d'amasser des vivres, en les faisant venir par la basse Vistule, de dissoudre le corps décimé d'Augereau, de réorganiser ses troupes, et d'y rétablir la discipline, altérée par les marches, les souffrances et les habitudes de maraude. — Le texte complet de la lettre du 3 avril a été donné par Ségur dans son *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée*, livre 1. chapitre III.

l'avaient devancé ; leur traité était au moment de se conclure, et il fut signé le 28 mai 1812<sup>1</sup>.

Au nord, les événements trompèrent également Bonaparte. Les Suédois auraient pu envahir la Finlande, comme les Turcs menacer la Crimée : par cette combinaison la Russie, ayant deux guerres sur les bras, eût été dans l'impossibilité de réunir ses forces contre la France ; ce serait de la politique sur une vaste échelle, si le monde n'était aujourd'hui rapetissé au moral comme au physique par la communication des idées et des chemins de fer. Stockholm, se renfermant dans une politique nationale, s'arrangea avec Pétersbourg.

Après avoir perdu en 1807 la Poméranie envahie par les Français, et en 1808 la Finlande envahie par la Russie, Gustave IV avait été déposé. Gustave, loyal et fou, a augmenté le nombre des rois errants sur la terre, et moi, je lui ai donné une lettre de recommandation pour les Pères de Terre sainte ; c'est au tombeau de Jésus-Christ qu'il se faut consoler. L'oncle de Gustave fut mis en place de son neveu détrôné. Bernadotte, ayant commandé le corps d'armée français

1. Le traité du 28 mai, signé à Bucharest, n'était pas un traité d'alliance entre la Porte et la Russie, mais un traité de paix, mettant fin à la querelle qui depuis longtemps divisait les deux puissances. Le traité rendait à la Turquie la Moldavie et la Valachie, après en avoir détaché cependant la Bessarabie, qu'il incorporait à l'empire russe ; il consacrait vaguement l'autonomie des Serbes sous la suzeraineté du sultan et renouvelait implicitement le protectorat mal défini du tsar sur les principautés roumaines et même sur l'ensemble de la chrétienté orthodoxe du Levant. La paix de Bucharest assurait à la Russie l'entière disponibilité de ses forces. Le traité du 28 mai resta ignoré de Napoléon, et ce fut seulement à la fin d'octobre qu'il apprit que l'armée russe de Moldavie s'avancait vers la Lithuanie.

en Poméranie, s'était attiré l'estime des Suédois; ils jetèrent les yeux sur lui; Bernadotte fut choisi pour combler le vide que laissait le prince de Holstein-Augustembourg, prince héréditaire de Suède, nouvellement élu et mort. Napoléon vit avec déplaisir l'élection de son ancien compagnon <sup>1</sup>.

L'inimitié de Bonaparte et de Bernadotte remontait haut : Bernadotte s'était opposé au 18 brumaire; ensuite il contribua, par des conversations animées et par l'ascendant qu'il exerçait sur les esprits, à ces brouillements qui amenèrent Moreau devant une cour de justice. Bonaparte se vengea à sa façon, en cherchant à ravaler un caractère. Après le jugement de Moreau il fit présent à Bernadotte d'une maison, rue d'Anjou, dépouille du général condamné; par une faiblesse alors trop commune, le beau-frère de Joseph Bonaparte <sup>2</sup> n'osa refuser cette munificence peu hono-

1. A la suite de la déposition de Gustave IV en 1809, son oncle, le duc de Sudermanie, avait été proclamé roi sous le nom de Charles XIII. Ce prince n'ayant pas d'enfants, les États, le 14 juin 1809, choisirent pour héritier de la couronne le prince de Holstein-Augustembourg, beau-frère du roi de Danemarck. Moins d'un an après, le 28 mai 1810, pendant une revue, le prince d'Augustembourg tomba de cheval, frappé d'un mal subit, et mourut sur la place. Dans ces circonstances, quelques officiers suédois, quelques professeurs de l'Université d'Upsal, admirateurs passionnés de la France et de son armée, se mirent en tête de chercher dans l'état-major impérial, chez l'un des maréchaux, l'héritier de la couronne. Leurs préférences allèrent à Bernadotte, dont ils avaient apprécié la conduite et les talents militaires dans la Poméranie suédoise. Le 21 août 1810, Les États l'élevaient comme *héritier du trône* sous le nom de Charles-Jean.

2. Joseph Bonaparte et Bernadotte avaient épousé les deux sœurs, Marie-Julie Clary et Eugénie-Bernardine-Désirée Clary, filles d'un négociant de Marseille. La première devint reine de Naples, puis d'Espagne; la seconde, reine de Suède.

nable. Grosbois<sup>1</sup> fut donné à Berthier. La fortune ayant mis le sceptre de Charles XII aux mains d'un compatriote de Henri IV, Charles-Jean se refusa à l'ambition de Napoléon ; il pensa qu'il lui était plus sûr d'avoir pour allié Alexandre, son voisin, que Napoléon, ennemi éloigné ; il se déclara neutre, conseilla la paix et se proposa pour médiateur entre la Russie et la France.

Bonaparte entre en fureur ; il s'écrie : « Lui, le misérable, il me donne des conseils ! il veut me faire la loi ! un homme qui tient tout de ma bonté ! quelle ingratitude ! Je saurai bien le forcer de suivre mon impulsion souveraine ! » A la suite de ces violences, Bernadotte signa le 24 mars 1812 le traité de Saint-Pétersbourg<sup>2</sup>.

Ne demandez pas de quel droit Bonaparte traitait Bernadotte de *misérable*, oubliant qu'il ne sortait, lui Bonaparte, ni d'une source plus élevée, ni d'une autre origine : la Révolution et les armes. Ce langage insultant n'annonçait ni la hauteur héréditaire du rang, ni la grandeur de l'âme. Bernadotte n'était point ingrat, il ne devait rien à la bonté de Bonaparte.

L'empereur s'était transformé en un monarque de vieille race qui s'attribue tout, qui ne parle que de lui, qui croit récompenser ou punir en disant qu'il est satisfait ou mécontent. Beaucoup de siècles passés

1. Comme la maison de la rue d'Anjou, la terre de Grosbois était une dépouille de Moreau.

2. Bernadotte s'engageait à entrer en campagne avec trente mille hommes. La Norwège était promise à la Suède. Le 3 mai 1812, l'Angleterre accéda au traité du 24 mars, qui fut le préliminaire de la sixième coalition.

sous la couronne, une longue suite de tombeaux à Saint-Denis, n'excuseraient pas même ces arrogances.

La fortune ramena des États-Unis et du nord de l'Europe deux généraux français sur le même champ de bataille, pour faire la guerre à un homme contre lequel ils s'étaient d'abord réunis et qui les avait séparés. Soldat ou roi, nul ne songeait alors qu'il y eût crime à vouloir renverser l'opresseur des libertés. Bernadotte triompha, Moreau succomba. Les hommes disparus jeunes sont de vigoureux voyageurs ; ils font vite une route que des hommes plus débiles achèvent à pas lents.

Ce ne fut pas faute d'avertissements que Bonaparte s'obstina à la guerre de Russie : le duc de Frioul<sup>1</sup>, le comte de Ségur<sup>2</sup>, le duc de Vicence, consultés, op-

1. Gérard-Christophe-Michel *Duroc* (1772-1813). Aide de camp du général Bonaparte dès 1796, il ne cessa de jouir auprès de lui de la plus entière confiance. Après le 18 brumaire, le premier Consul lui confia les missions les plus délicates, successivement près des cours de Berlin, de Vienne, de Stockholm et de Saint-Petersbourg. Lors de la formation de la cour impériale en 1805, il fut créé grand maréchal du palais et spécialement chargé de veiller à la sûreté de la personne de Napoléon, qui le fit *duc de Frioul*, le 16 mars 1808. Le 22 mai 1813, pendant la campagne de Saxe, il fut tué, d'un boulet de canon, à côté de l'Empereur.

2. Louis-Philippe, comte de *Ségur* (1753-1830). Il était le fils aîné du maréchal de Ségur. Ambassadeur en Russie sous Louis XVI (1784-1789), il fut, sous Napoléon, conseiller d'État, sénateur et grand maître des cérémonies, ce qui fut à son frère, le très spirituel vicomte de Ségur, l'occasion de s'écrier chez ses amis : *Ségur sans cérémonies*. Pair de France pendant les Cent-Jours, il fut rappelé à la Chambre haute le 19 novembre 1819. Il était membre de l'Académie française depuis 1803. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, et en particulier de très intéressants



posèrent à cette entreprise une foule d'objections : « Il ne faut pas, » disait courageusement le dernier (*Histoire de la Grande-Armée*), « en s'emparant du « continent et même des États de la famille de son « allié, accuser cet allié de manquer au système con- « tinental. Quand les armées françaises couvraient « l'Europe, comment reprocher aux Russes leur ar- « mée? Fallait-il donc se jeter par delà tous ces « peuples de l'Allemagne, dont les plaies faites par « nous n'étaient point encore cicatrisées? Les Fran- « çais ne se reconnaissaient déjà plus au milieu d'une « patrie qu'aucune frontière naturelle ne limitait. « Qui donc défendra la véritable France abandonnée? « — Ma renommée, répliqua l'empereur<sup>1</sup>. » Médée avait fourni cette réponse : Napoléon faisait descendre à lui la tragédie.

Il annonçait le dessein d'organiser l'empire en cohortes de ban et d'arrière-ban : sa mémoire était une confusion de temps et de souvenirs. A l'objection des divers partis existants encore dans l'empire, il répondait : « Les royalistes redoutent plus ma perte « qu'ils ne la désirent. Ce que j'ai fait de plus utile « et de plus difficile a été d'arrêter le torrent révolu- « tionnaire : il aurait tout englouti. Vous craignez « la guerre pour mes jours? Me tuer, moi, c'est im- « possible : ai-je donc accompli les volontés du Des- « tin? Je me sens poussé vers un but que je ne con- « nais pas. Quand je l'aurai atteint, un atome suffira

*Mémoires.* Il était le père du général Philippe de Ségur, l'historien de *Napoléon et la Grande-Armée pendant l'année 1812*.

1. *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année 1812*, par le général comte de Ségur, livre II, chap. II.

« pour m'abattre <sup>1</sup>. » C'était encore une copie : les Vandales en Afrique, Alaric en Italie, disaient ne céder qu'à une impulsion surnaturelle : *divino jussu perurgeri*.

L'absurde et honteuse querelle avec le pape augmentant les dangers de la position de Bonaparte, le cardinal Fesch le conjurait de ne pas s'attirer à la fois l'inimitié du ciel et de la terre : Napoléon prit son oncle par la main, le mena à une fenêtre (c'était la nuit) et lui dit : « Voyez-vous cette étoile ? — Non, « sire. — Regardez bien. — Sire, je ne la vois pas. « — Eh bien, moi, je la vois <sup>2</sup>. »

« Vous aussi, disait Bonaparte à M. de Caulaincourt, vous êtes devenu Russe. »

« Souvent, assure M. de Ségur, on le voyait (Napoléon) à demi renversé sur un sofa, plongé dans une « méditation profonde ; puis il en sort tout à coup « comme en sursaut, convulsivement et par des exclamations ; il croit s'entendre nommer et s'écrie : « Qui m'appelle ? Alors il se lève, marche avec agitation <sup>3</sup>. » Quand le Balafre touchait à sa catastrophe, il monta sur la terrasse du château de Blois, appelée *le Perche aux Bretons* : sous un ciel d'automne, une campagne déserte s'étendant au loin, on le vit se promener à grands pas avec des mouvements furieux. Bonaparte, dans ses hésitations salutaires, dit : « Rien n'est assez établi autour de moi pour une « guerre aussi lointaine ; il faut la retarder de trois « ans. » Il offrait de déclarer au czar qu'il ne contri-

1. Ségur, livre II, chap. II.

2. Ségur, livre II, chap. III.

3. Ségur, livre II, chap. IV.

buerait ni directement, ni indirectement, au rétablissement d'un royaume de Pologne : l'ancienne et la nouvelle France ont également abandonné ce fidèle et malheureux pays.

Cet abandon, entre toutes les fautes politiques commises par Bonaparte, est une des plus graves. Il a déclaré, depuis cette faute, que s'il n'avait pas procédé à un rétablissement hautement indiqué, c'est qu'il avait craint de déplaire à son beau-père. Bonaparte était bien homme à être retenu par des considérations de famille ! L'excuse est si faible qu'elle ne le mène, en la donnant, qu'à maudire son mariage avec Marie-Louise. Loin d'avoir senti ce mariage de la même manière, l'empereur de Russie s'était écrié : « Me voilà renvoyé au fond de mes forêts. » Bonaparte fut tout simplement aveuglé par l'antipathie qu'il avait pour la liberté des peuples.

Le prince Poniatowski<sup>1</sup>, lors de la première invasion de l'armée française, avait organisé des troupes polonaises ; des corps politiques s'étaient rassemblés ; la France maintint deux ambassadeurs successifs à Varsovie, l'archevêque de Malines<sup>2</sup> et M. Bi-

1. Joseph, prince *Poniatowski* (1762-1813). Après avoir, dans la campagne de Russie, commandé le cinquième corps de la grande armée, composé des divisions polonaises Dombrowski, Zayouschek et Fischer, il commanda, pendant la campagne de Saxe, le 8<sup>e</sup> corps (Polonais).

2. Dominique-Georges-Frédéric *Dufour de Pradt* (1759-1837). Député du clergé du bailliage de Caux à l'Assemblée constituante, il siégea au côté droit, émigra dès la fin de la session et s'établit à Hambourg, où il publia, en 1798, sous le voile de l'anonyme, un premier ouvrage, *l'Antidote ou Congrès de Rastadt*, qui a été longtemps attribué à Joseph de Maistre. Après le 18 brumaire, son parent, le général Duroc, le présenta au premier Consul,

gnon<sup>1</sup>. Français du Nord, les Polonais, braves et légers commé nous, parlaient notre langue ; ils nous aimaient comme des frères ; ils se faisaient tuer pour nous avec une fidélité où respirait leur aversion de la Russie. La France les avait jadis perdus ; il lui appartenait de leur rendre la vie : ne devait-on rien à ce peuple sauveur de la chrétienté ? Je l'ai dit à Alexandre à Vérone : « Si Votre Majesté ne rétablit pas la Po-

dont il fit si bien la conquête qu'il devint bientôt évêque de Poitiers, archevêque de Malines, premier aumônier de l'Empereur, « l'aumônier du dieu Mars », comme il s'appelait lui-même. En 1812, quand la guerre de Russie fut décidée, Napoléon l'envoya comme ambassadeur dans le grand-duché de Varsovie. En 1814, il prit une part très active au rétablissement du gouvernement royal et fut un moment chancelier de la Légion d'honneur. Sous la seconde Restauration, il se jeta dans l'opposition et composa force brochures, dont l'une même lui valut d'être traduit en cour d'assises. Après la révolution de juillet, l'abbé de Pradt revint à ses premières opinions royalistes, et il s'occupait à réunir les matériaux d'une histoire de la Restauration, lorsqu'il succomba à une attaque d'apoplexie. Sainte-Beuve, qui pourtant ne l'aime guère, a dit de lui : « L'abbé de Pradt était actif, délié, infiniment spirituel en conversation ; et, la plume à la main, un écrivain plein de verve et pittoresque ». Son *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie en 1812* est un pamphlet, mais qui renferme des parties dont l'histoire devra faire son profit.

1. Louis-Pierre-Edouard, baron Bignon (1771-1841). Il remplaça l'abbé de Pradt à Varsovie. Sous la Restauration, il fut, à la Chambre des députés, de 1817 à 1830, un des chefs de l'opposition libérale. Après 1830, il fut un instant ministre des Affaires étrangères, puis ministre de l'Instruction publique. Une Ordonnance royale du 3 octobre 1837 l'appela à la Chambre des pairs. Il a publié une *Histoire de France depuis le dix-huit brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt* (1829-1860, 6 vol. in-8°) et une *Histoire de France sous Napoléon, depuis la paix de Tilsitt jusqu'en 1812* (1838, 4 vol. in-8°). Ces deux ouvrages furent composés en exécution du testament de Napoléon, qui portait : « Je lègue au baron Bignon 100,000 francs ; je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815. »

« logne, elle sera obligée de l'exterminer. » Prétendre ce royaume condamné à l'oppression par sa position géographique, c'est trop accorder aux collines et aux rivières : vingt peuples entourés de leur seul courage ont gardé leur indépendance, et l'Italie, reparable des Alpes, est tombée sous le joug de quiconque les a voulu franchir. Il serait plus juste de reconnaître une autre fatalité, savoir : que les peuples belliqueux, habitants des plaines, sont condamnés à la conquête : des plaines sont accourus les divers envahisseurs de l'Europe.

Loin de favoriser la Pologne, on voulut que ses soldats prissent la cocarde nationale ; pauvre qu'elle était, on la chargeait d'entretenir une armée française de quatre-vingt mille hommes ; le grand-duché de Varsovie était promis au roi de Saxe <sup>1</sup>. Si la Pologne

1. Napoléon n'a jamais sérieusement songé, quelque favorables que fussent les circonstances et quelque avantage qu'il y dût trouver lui-même, à relever la nation polonaise, qui versait son sang pour lui sur tous les champs de bataille de l'Europe. Sur les vrais sentiments de Napoléon à l'égard de la Pologne et des Polonais, voir les lettres publiées par la *Correspondance générale*, et en particulier ces deux notes : *Au citoyen Talleyrand*, Paris, 17 octobre 1801 : « J'ai oublié, citoyen ministre, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet de l'*Almanach national*, de vous parler de la Pologne dont le Premier Consul désire qu'il ne soit pas question dans l'état des puissances. Cela est d'une inutilité absolue ». — *Notes sur un projet d'exposé de la situation de l'Europe* (Finkenstein, 18 mai 1807) : « Ne pas parler de l'indépendance de la Pologne et supprimer tout ce qui tend à montrer l'Empereur comme le libérateur, attendu qu'il ne s'est pas expliqué à ce sujet. *Napoléon* ». — Enfin, dans des instructions au général Bertrand (Eylau, 13 février 1807) on lit : « Il (le général Bertrand) laissera entrevoir (à M. de Zartrow) que quant à la Pologne, depuis que l'Empereur la connaît, il n'y attache plus aucune importance ». — *Napoléon I<sup>er</sup> peint par lui-même*, par Raudot, p. 192-201.

eût été reformée en royaume, la race slave depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire reprenait son indépendance. Même dans l'abandon où Napoléon laissait les Polonais, tout en se servant d'eux, ils demandaient qu'on les jetât en avant; ils se vantaient de pouvoir seuls entrer sans nous à Moscou : proposition inopportune ! Le poète armé, Bonaparte avait reparu ; il voulait monter au Kremlin pour y chanter et pour signer un décret sur les théâtres.

Quoi qu'on publie aujourd'hui à la louange de Bonaparte, ce grand démocrate, sa haine des gouvernements constitutionnels était invincible ; elle ne l'abandonna point alors même qu'il était entré dans les déserts menaçants de la Russie. Le sénateur Wibicki lui apporta jusqu'à Wilna les résolutions de la Diète de Varsovie<sup>1</sup> : « C'est à vous, disait-il dans son exa-  
« gération sacrilège, c'est à vous qui dictez au siècle  
« son histoire, et en qui la force de la Providence ré-  
« side, c'est à vous d'appuyer des efforts que vous  
« devez approuver. » Il venait, lui, Wibicki, demander à Napoléon le Grand de prononcer ces seules paroles : « Que le royaume de Pologne existe, » et le royaume de Pologne existera. « Les Polonais se dé-

1. Le 28 juin 1812, la Diète de Varsovie s'était constituée en confédération générale; elle avait déclaré le royaume de Pologne rétabli; convoqué les diétines, invité toute la Pologne à se confédérer, sommé tous les Polonais de l'armée russe d'abandonner la Russie. Elle avait décidé en même temps qu'une députation se rendrait auprès de l'Empereur des Français, pour l'engager à couvrir de sa puissante protection le berceau de la Pologne renaissante. Napoléon était alors à Wilna, et c'est dans cette ville que, le 11 juillet, il donna audience à la députation polonaise.

« voueront aux ordres du chef devant qui les siècles  
« ne sont qu'un moment, et l'espace qu'un point. »

Napoléon répondit :

« Gentilshommes, députés de la Confédération de  
« Pologne, j'ai entendu avec intérêt ce que vous ve-  
« nez de me dire. Polonais, je *penserais et agirais*  
« comme vous ; j'aurais voté comme vous dans l'as-  
« semblée de Varsovie. L'amour de son pays est le  
« premier devoir de l'homme civilisé.

« *Dans ma situation, j'ai beaucoup d'intérêts à*  
« *concilier et beaucoup de devoirs à remplir.* Si j'avais  
« régné pendant le premier, le second, ou le troisième  
« partage de la Pologne, j'aurais armé *mes peuples*  
« pour la défendre.

« J'aime votre nation ! Pendant seize ans j'ai vu vos  
« soldats à mes côtés, dans les champs d'Italie et  
« dans ceux de l'Espagne. J'applaudis à ce que vous  
« avez fait ; j'autorise les efforts que vous voulez  
« faire : je ferai tout ce qui dépendra de moi pour  
« seconder vos résolutions.

« Je vous ai tenu le même langage dès ma pre-  
« mière entrée en Pologne. Je dois y ajouter *que j'ai*  
« *garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses*  
« *domaines, et que je ne puis sanctionner aucune ma-*  
« *nœuvre, ou aucun mouvement qui tende à troubler*  
« *la paisible possession de ce qui lui reste des provinces*  
« *de la Pologne.*

« Je récompenserai ce dévouement de vos contrées,  
« qui vous rend si intéressants et vous acquiert tant de  
« titres à mon estime et à ma protection, par tout ce  
« qui *pourra dépendre de moi dans les circonstances.* »

Ainsi crucifiée pour le rachat des nations, la Po-

logne a été abandonnée; on a lâchement insulté sa passion; on lui a présenté l'éponge pleine de vinaigre, lorsque sur la croix de la liberté elle a dit : « J'ai soif, *sitio*. » « Quand la liberté, s'écrie Mickiewicz, « s'assiera sur le trône du monde, elle jugera les nations. Elle dira à la France : Je t'ai appelée, tu ne m'as pas écoutée : va donc à l'esclavage. »

« Tant de sacrifices, tant de travaux, » dit l'abbé de Lamennais, « doivent-ils être stériles? Les sacrés « martyrs n'auraient-ils semé dans les champs de la « patrie qu'un esclavage éternel? Qu'entendez-vous « dans ces forêts? Le murmure triste des vents. Que « voyez-vous passer sur ces plaines? L'oiseau voya- « geur qui cherche un lieu pour se reposer. »

Le 9 mai 1812, Napoléon partit pour l'armée et se rendit à Dresde<sup>1</sup>. C'est à Dresde qu'il rassembla les ressorts épars de la Confédération du Rhin, et que, pour la première et la dernière fois, il mit en mouvement cette machine qu'il avait fabriquée.

Parmi les chefs-d'œuvre exilés qui regrettent le soleil de l'Italie, a lieu une réunion de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Marie-Louise, de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, d'une cohue de souverains grands et petits<sup>2</sup>. Ces souverains aspirent à former de leurs diverses cours les cercles subordonnés de la cour première : ils se disputent le vasselage ; l'un

1. Il y arriva le 16 mai.

2. Les princes de Weimar, de Cobourg, de Mecklembourg; le grand-duc de Wurtemberg, primat de la Confédération du Rhin; la reine Catherine de Westphalie, le roi de Prusse et son fils le prince royal.



veut être l'échanson du sous-lieutenant de Brienne, l'autre son pannetier. L'histoire de Charlemagne est mise à contribution par l'érudition des chancelleries allemandes : plus on était élevé, plus on était rampant : « Une dame de Montmorency, dit Bonaparte « dans Las Cases, se serait précipitée pour renouer « les souliers de l'impératrice. »

Lorsque Bonaparte traversait le palais de Dresde pour se rendre à un gala préparé, il marchait le premier et en avant, le chapeau sur la tête ; François II suivait, chapeau bas, accompagnant sa fille, l'impératrice Marie-Louise ; la tourbe des princes venait pêle-mêle derrière, dans un respectueux silence. L'impératrice d'Autriche manquait au cortège ; elle se disait souffrante, ne sortait de ses appartements qu'en chaise à porteurs, pour éviter de donner le bras à Napoléon, qu'elle détestait. Ce qui restait de sentiments nobles s'était retiré au cœur des femmes.

Un seul roi, le roi de Prusse, fut d'abord tenu à l'écart : « Que me veut ce prince ? » s'écriait Bonaparte avec impatience. « N'est-ce pas assez de l'importunité « de ses lettres ? Pourquoi veut-il me persécuter encore « de sa présence ? Je n'ai pas besoin de lui. »

Le grand crime de Frédéric-Guillaume auprès du *républicain* Bonaparte était d'*avoir abandonné la cause des rois*. Les négociations de la cour de Berlin avec le Directoire *décelaient en ce prince*, disait Bonaparte, *une politique timide, intéressée, sans noblesse, qui sacrifiait sa dignité et la cause générale des trônes à de petits agrandissements*. Quand il regardait sur une carte la nouvelle Prusse, il s'écriait : « Se peut-il que j'aie « laissé à cet homme tant de pays ! » Des trois com-

missaires des alliés qui le conduisirent à Fréjus, le commissaire prussien fut le seul que Bonaparte reçut mal et avec lequel il ne voulut avoir aucun rapport. On a cherché la cause secrète de cette aversion de l'empereur pour Guillaume ; on l'a cru trouver dans telle et telle circonstance particulière : en parlant de la mort du duc d'Enghien, je pense avoir touché de plus près la vérité.

Bonaparte attendit à Dresde les progrès des colonnes de ses armées : Marlborough, dans cette même ville, allant saluer Charles XII, aperçut sur une carte un tracé aboutissant à Moscou ; il devina que le monarque prendrait cette route, et ne se mêlerait pas de la guerre de l'Occident. En n'avouant pas tout haut son projet d'invasion, Bonaparte ne pouvait néanmoins le cacher ; avec les diplomates il mettait en avant trois griefs : l'ukase du 31 décembre 1810, prohibant certaines importations en Russie, et détruisant, par cette prohibition, le *système continental* ; la protestation d'Alexandre contre la réunion du duché d'Oldenbourg ; les armemens de la Russie. Si l'on n'était accoutumé à l'abus des mots, on s'étonnerait de voir donner pour cause légitime de guerre les réglemens de douanes d'un État indépendant et la violation d'un système que cet État n'a pas adopté. Quant à la réunion du duché d'Oldenbourg et aux armemens de la Russie, vous venez de voir que le duc de Vicence avait osé montrer à Napoléon l'outrecuidance de ces reproches. La justice est si sacrée, elle semble si nécessaire au succès des affaires, que ceux-là mêmes qui la foulent aux pieds prétendent n'agir que d'après ses principes. Cependant le général Lauriston fut envoyé à Saint-Pé-

tersbourg et le comte de Narbonne au quartier général d'Alexandre : messagers de paroles suspectes de paix et de bon vouloir. L'abbé de Pradt avait été dépêché à la Diète polonaise ; il en revint surnommant son maître *Jupiter-Scapin*. Le comte de Narbonne rapporta qu'Alexandre, sans abattement et sans jactance, préférait la guerre à une paix honteuse. Le czar professait toujours pour Napoléon un enthousiasme naïf ; mais il disait que la cause des Russes était juste, et que son ambitieux ami avait tort. Cette vérité, exprimée dans les bulletins moscovites, prit l'empreinte du génie national : Bonaparte devint l'*Antechrist*.

Napoléon quitte Dresde le 29 mai 1812, passe à Posen et à Thorn ; il y vit piller les Polonais par ses autres alliés. Il descend la Vistule, s'arrête à Dantzick, Königsberg et Gumbinnen.

Chemin faisant, il passe en revue ses différentes troupes : aux vieux soldats il parle des Pyramides, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland ; avec les jeunes gens il s'occupe de leur besoins, de leurs équipements, de leur solde, de leurs capitaines : il jouait dans ce moment à la bonté.

Lorsque Bonaparte franchit le Niémen, quatre-vingt-cinq millions cinq cent mille âmes reconnaissent sa domination ou celle de sa famille ; la moitié de la population de la chrétienté lui obéissait ; ses ordres étaient exécutés dans un espace qui comprenait dix-neuf degrés de latitude et trente degrés de longitude. Jamais expédition plus gigantesque ne s'était vue, ne se reverra.

Le 22 juin, à son quartier général de Wilkowsky,

Napoléon proclame la guerre : « Soldats, la seconde « guerre de la Pologne est commencée ; la première « s'est terminée à Tilsit ; la Russie est entraînée par « la fatalité : ses *destins* doivent s'accomplir. »

Moscou répond à cette voix jeune encore par la bouche de son métropolitain, âgé de cent dix ans : « La « ville de Moscou reçoit Alexandre, son Christ, comme « une mère dans les bras de ses fils zélés, et chante « Hosanna ! Béni soit celui qui arrive ! » Bonaparte s'adressait au Destin, Alexandre à la Providence.

Le 23 juin 1812, Bonaparte reconnut de nuit le Niémen ; il ordonna d'y jeter trois ponts. A la chute du jour suivant, quelques sapeurs passent le fleuve dans un bateau ; ils ne trouvent personne sur l'autre rive. Un officier de Cosaques, commandant une patrouille, vient à eux et leur demande qui ils sont. « Français. — Pourquoi venez-vous en Russie ? — Pour vous faire la guerre<sup>1</sup>. » Le Cosaque disparaît dans le bois ; trois sapeurs tirent sur la forêt ; on ne leur répond point : silence universel.

Bonaparte était demeuré toute une journée étendu sans force et pourtant sans repos : il sentait quelque chose se retirer de lui. Les colonnes de nos armées s'avancèrent à travers la forêt de Pilwisky, à la faveur de l'obscurité, comme les Huns conduits par une biche dans les Palus-Méotides. On ne voyait pas le Niémen ; pour le reconnaître, il en fallut toucher les bords.

Au milieu du jour, au lieu des bataillons moscovites, ou des populations lithuaniennes, s'avancant au-devant de leurs libérateurs, on ne vit que des sables nus et des forêts désertes : « A trois cents pas du

1. *Séguir*, livre IV, ch. II.

« fleuve, sur la hauteur la plus élevée, on apercevait  
« la tente de l'empereur. Autour d'elle toutes les col-  
« lines, leurs pentes, les vallées, étaient couvertes  
« d'hommes et de chevaux. » (Ségu<sup>r</sup> 1.)

L'ensemble des forces obéissant à Napoléon se montait à six cent quatre-vingt-mille trois cents fantassins, à cent soixante-seize mille huit cent cinquante chevaux. Dans la guerre de la succession, Louis XIV avait sous les armes six cent mille hommes, tous Français. L'infanterie active, sous les ordres immédiats de Bonaparte, était répartie en dix corps. Ces corps se composaient de vingt mille Italiens, de quatre vingt-mille hommes de la Confédération du Rhin, de trente mille Polonais, de trente mille Autrichiens, de vingt mille Prussiens et de deux cent soixante-dix mille Français.

L'armée franchit le Niémen ; Bonaparte passe lui-même le pont fatal et pose le pied sur la terre russe. Il s'arrête et voit défiler ses soldats, puis il échappe à la vue et galope au hasard dans une forêt, comme appelé au conseil des esprits sur la bruyère. Il revient, il écoute ; l'armée écoutait : on se figure entendre gronder le canon lointain ; on était plein de joie : ce n'était qu'un orage ; les combats reculaient. Bonaparte s'abrita dans un couvent abandonné : double asile de paix.

On a raconté que le cheval de Napoléon s'abattit et qu'on entendit murmurer : « c'est un mauvais présage ; un Romain reculerait 2. » Vieille histoire de Scipion, de Guillaume le Bâtard, d'Édouard III, et de Malesherbes partant pour le tribunal révolutionnaire.

1. *Ségu*r, livre IV, ch. II.

2. *Ibid.*

Trois jours furent employés au passage des troupes<sup>1</sup> ; elles prenaient rang et s'avançaient. Napoléon s'empressait sur la route ; le temps lui criait : « Marche ! marche ! » comme parle Bossuet.

A Wilna, Bonaparte reçut le sénateur Wlbicki, de la Diète de Varsovie : un parlementaire russe, Balachof, se présente à son tour ; il déclare qu'on pouvait encore traiter, qu'Alexandre n'était point l'agresseur, que les Français se trouvaient en Russie sans aucune déclaration de guerre. Napoléon répond qu'Alexandre n'est qu'un général à la parade ; qu'Alexandre n'a que trois généraux : Kutuzof, dont lui, Bonaparte, ne se soucie pas parce qu'il est Russe ; Benningsen, déjà trop vieux il y a six ans, et maintenant en enfance ; Barclay, général de retraite. Le duc de Vicence, s'étant cru insulté par Bonaparte dans la conversation, l'interrompt d'une voix irritée : « Je suis bon Français ; je l'ai prouvé : je le prouverai encore, en répétant que cette guerre est impolitique, dangereuse, qu'elle perdra l'armée, la France et l'empereur. »

Bonaparte avait dit à l'envoyé russe : « Croyez-vous que je me soucie de vos jacobins de Polonais ? » Madame de Staël rapporte ce dernier propos ; ses hautes liaisons la tenaient bien informée : elle affirme qu'il existait une lettre écrite à M. de Romanzof par un ministre de Bonaparte, lequel proposait de rayer des actes européens le nom de Pologne et de Polo-

1. Les 24, 25 et 26 juin. « Il en passa pendant quarante-huit heures, le 24 et le 25, jour et nuit. Le 26, on voyait encore arriver au fleuve les cuirassiers et les dragons de Grouchy, complétant l'ensemble des effectifs déversés sur la rive droite par l'Empereur lui-même. » *Albert Vandal*, tome III, p. 487.

nais : preuve surabondante du dégoût de Napoléon pour ses braves suppliants.

Bonaparte s'enquit devant Balachof du nombre des églises de Moscou ; sur la réponse, il s'écrie : « Comment, tant d'églises à une époque où l'on n'est plus chrétien ? — Pardon, sire, reprit le Moscovite, les Russes et les Espagnols le sont encore. »

Balachof renvoyé avec des propositions inadmissibles, la dernière lueur de paix s'évanouit. Les bulletins disaient : « Le voilà donc, cet empire de Russie, de loin si redoutable ! c'est un désert. Il faut plus de temps à Alexandre pour rassembler ses recrues qu'à Napoléon pour arriver à Moscou. »

Bonaparte, parvenu à Witepsk <sup>1</sup>, eut un moment l'idée de s'y arrêter. Rentrant à son quartier général, après avoir vu Barclay se retirer encore, il jeta son épée sur des cartes et s'écria : « Je m'arrête ici ! ma campagne de 1812 est finie : celle de 1813 fera le reste. » Heureux s'il eût tenu à cette résolution que tous ses généraux lui conseillaient ! Il s'était flatté de recevoir de nouvelles propositions de paix : ne voyant rien venir, il s'ennuya ; il n'était qu'à vingt journées de Moscou. « Moscou la ville sainte ! » répétait-il. Son regard devenait étincelant, son air farouche : l'ordre de partir est donné. On lui fait des observations ; il les dédaigne ; Daru, interrogé, lui répond : « qu'il ne conçoit ni le but ni la nécessité d'une pareille guerre ». L'empereur réplique : « Me prend-on pour un insensé ? Pense-t-on que je fais la guerre par goût ? » Ne lui avait-on pas entendu dire à lui, empereur, « que la

1. Le 28 juillet 1812.

« guerre d'Espagne et celle de Russie étaient deux « chancres qui rongeaient la France ? » Mais pour faire la paix il fallait être deux, et l'on ne recevait pas une seule lettre d'Alexandre.

Et ces *chancres* de qui venaient-ils ? Ces inconséquences passent inaperçues et se changent même au besoin en preuves de la candide sincérité de Napoléon.

Bonaparte se croirait dégradé s'il s'arrêtait dans une faute qu'il reconnaît. Ses soldats se plaignent de ne plus le voir qu'aux moments des combats, toujours pour les faire mourir, jamais pour les faire vivre ; il est sourd à ces plaintes. La nouvelle de la paix entre les Russes et les Turcs le frappe et ne le retient pas : il se précipite à Smolensk. Les proclamations des Russes disaient : « Il vient (Napoléon), la trahison « dans le cœur et la loyauté sur les lèvres, il vient « nous enchaîner avec ses légions d'esclaves. Portons « la croix dans nos cœurs et le fer dans nos mains ; « arrachons les dents à ce lion ; renversons le tyran « qui renverse la terre. »

Sur les hauteurs de Smolensk, Napoléon retrouve l'armée russe, composée de cent vingt mille hommes : « Je les tiens ! » s'écrie-t-il. Le 17, au point du jour <sup>1</sup>, Belliard poursuit une bande de Cosaques et la jette dans le Dniéper ; le rideau replié, on aperçoit l'armée ennemie sur la route de Moscou ; elle se retirait. Le rêve de Bonaparte lui échappe encore. Murat, qui avait trop contribué à la vaine poursuite, dans son désespoir voulait mourir. Il refusait de quitter une de nos batteries écrasée par le feu de la citadelle de Smolensk non encore évacuée : « Retirez-vous tous ; laissez

1. Le 17 août.



« sez-moi seul ici ! » s'écriait-il. Une attaque effroyable avait lieu contre cette citadelle : rangée sur des hauteurs qui s'élèvent en amphithéâtre, notre armée contemplait le combat au-dessous : quand elle vit les assaillants s'élançer à travers le feu et la mitraille, elle battit des mains comme elle avait fait à l'aspect des ruines de Thèbes.

Pendant la nuit un incendie attire les regards. Un sous-officier de Davout escalade les murs, parvient dans la citadelle au milieu de la fumée ; le son de quelques voix lointaines arrive à son oreille ; le pistolet à la main, il se dirige de ce côté et, à son grand étonnement, il tombe dans une patrouille d'amis. Les Russes avaient abandonné la ville, et les Polonais de Poniatowski l'avaient occupée.

Murat, par son costume extraordinaire, par le caractère de sa vaillance qui ressemblait à la leur, excitait l'enthousiasme des Cosaques. Un jour qu'il faisait sur leurs bandes une charge furieuse, il s'emporte contre elles, les gourmande et leur commande : les Cosaques ne comprennent pas, mais ils devinent, tournent bride et obéissent à l'ordre du général ennemi.

Lorsque nous vîmes à Paris l'hetman Platof, nous ignorions ses affections paternelles : en 1812 il avait un fils beau comme l'Orient ; ce fils montait un superbe cheval blanc de l'Ukraine ; le guerrier de dix-sept ans combattait avec l'intrépidité de l'âge qui fleurit et espère : un hulan polonais le tua. Étendu sur une peau d'ours, les Cosaques vinrent respectueusement baiser sa main. Ils prononcent des prières funèbres, l'enterrent sur une butte couverte de pins ; ensuite, tenant en main leurs chevaux, ils défilent autour de

la tombe, la pointe de leur lance renversée contre terre : on croyait voir les funérailles décrites par l'historien des Goths, ou les cohortes prétoriennes renversant leurs faisceaux devant les cendres de Germanicus, *versi fasces*. « Le vent fait tomber les flocons de neige « que le printemps du nord porte dans ses cheveux. » (Edda de Sæmund.)

Bonaparte écrit de Smolensk en France qu'il était maître des salines russes et que son ministre du Trésor pouvait compter sur quatre-vingts millions de plus.

La Russie fuyait vers le pôle : les seigneurs, désertant leurs châteaux de bois, s'en allaient avec leurs familles, leurs serfs et leurs troupeaux. Le *Dniéper*, ou l'ancien *Borysthène*, dont les eaux avaient jadis été déclarées saintes par Wladimir, était franchi : ce fleuve avait envoyé aux peuples civilisés des invasions de Barbares ; il subissait maintenant les invasions des peuples civilisés. Sauvage déguisé sous un nom grec, il ne se rappelait même plus les premières migrations des Slaves ; il continuait de couler inconnu parmi ses forêts, portant dans ses barques, au lieu des enfants d'Odin, des châles et des parfums aux femmes de Saint-Pétersbourg et de Varsovie. Son histoire pour le monde ne commence qu'à l'orient des montagnes où sont les *autels d'Alexandre*.

De Smolensk on pouvait également conduire une armée à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Smolensk aurait dû avertir le vainqueur de s'arrêter ; il en eut un moment l'envie : « L'empereur, dit M. Fain <sup>1</sup>, décou-

1. *Manuscrit de 1812, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de Napoléon.* — Agathon-

« ragé, parla du projet de s'arrêter à Smolensk. » Aux ambulances on commençait déjà à manquer de tout. Le général Gourgaud <sup>1</sup> raconte que le général Lariboisière <sup>2</sup> fut obligé de délivrer l'étope de ses canons pour panser les blessés. Mais Bonaparte était entraîné ; il se délectait à contempler aux deux bouts de l'Eu-

Jean-François, baron *Fain* (1778-1837), fut successivement attaché au secrétariat du Comité de Salut public, du Directoire et du Consulat. Il devint, en 1806, secrétaire-archiviste et, en 1809, secrétaire au cabinet de l'empereur. Il le suivit dès lors dans toutes ses campagnes et ne le quitta qu'après l'abdication de Fontainebleau. Il reprit son poste auprès de Napoléon le 20 mars 1815. Après la révolution de 1830, il fut nommé premier secrétaire du cabinet du roi Louis-Philippe. — Outre le *Manuscrit de 1812*, le baron Fain a publié le *Manuscrit de l'an III*, le *Manuscrit de 1813* et le *Manuscrit de 1814*.

1. Gaspard, baron *Gourgaud* (1783-1852). Officier d'ordonnance de l'empereur pendant la guerre de Russie, il fut blessé à Smolensk, et, entré le premier au Kremlin, y découvrit une mine de 400,000 livres de poudre qui devait faire sauter la citadelle. Ce service lui valut le titre de baron de l'Empire. En 1814, à Brienne, il sauva la vie à l'empereur en tuant un cosaque dont la lance allait le frapper. A la première Restauration, il entra dans les gardes du corps du roi, mais, aux Cent-Jours, il reprit ses fonctions auprès de Napoléon, qui le nomma général de brigade et son premier aide de camp. Il accompagna l'empereur déchu à Sainte-Hélène, où il resta jusqu'en 1818. Il a publié, en 1822-1823, avec le comte de Montholon, les huit volumes des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, et, en 1825, *Napoléon et la Grande-Armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur*. Aide de camp de Louis-Philippe (1832), lieutenant général (1835), pair de France (1841), il fut élu, le 13 mai 1849, représentant des Deux-Sèvres à l'Assemblée législative et soutint la politique personnelle du prince-président.

2. Jean-Ambroise Bastou, comte de *Lariboisière* (1759-1814), lieutenant d'artillerie en 1781, général de brigade en l'an XI, général de division en 1807, comte de l'Empire en 1808, commandant l'artillerie de la garde impériale, premier inspecteur de l'artillerie en 1811

rope les deux aurores qui éclairaient ses armées dans des plaines brûlantes et sur des plateaux glacés.

Roland, dans son cercle étroit de chevalerie, courait après Angélique ; les conquérants de première race poursuivent une plus haute souveraine : point de repos pour eux qu'ils n'aient pressé dans leurs bras cette divinité couronnée de tours, épouse du Temps, fille du Ciel et mère des dieux. Possédé de sa propre existence, Bonaparte avait tout réduit à sa personne ; Napoléon s'était emparé de Napoléon ; il n'y avait plus que lui en lui. Jusqu'alors il n'avait exploré que des lieux célèbres ; maintenant il parcourait une voie sans nom le long de laquelle Pierre avait à peine ébauché les villes futures d'un empire qui ne comptait pas un siècle. Si les exemples instruisaient, Bonaparte aurait pu s'inquiéter au souvenir de Charles XII qui traversa Smolensk en cherchant Moscou. A Kolodrina il y eut une affaire meurtrière : on avait enterré à la hâte les cadavres des Français, de sorte de Napoléon ne put juger de la grandeur de sa perte. A Dorogobouj, rencontre d'un Russe avec une barbe ébouissante de blancheur descendant sur sa poitrine : trop vieux pour suivre sa famille, resté seul à son foyer, il avait vu les prodiges de la fin du règne de Pierre le Grand, et il assistait, dans une silencieuse indignation, à la dévastation de son pays.

Une suite de batailles présentées et refusées amenèrent les Français sur le champ de la Moskowa. A chaque bivouac, l'empereur allait discutant avec ses généraux, écoutant leurs contentions, tandis qu'il était assis sur des branches de sapin ou se jouait avec quelque boulet russe qu'il poussait du pied.

Barclay, pasteur de Livonie, et puis général, était l'auteur de ce système de retraite qui laissait à l'automne le temps de le rejoindre : une intrigue de cour le renversa <sup>1</sup>. Le vieux Kutuzof <sup>2</sup>, battu à Austerlitz parce qu'on n'avait pas suivi son opinion, laquelle était de refuser le combat jusqu'à l'arrivée du prince Charles, remplaça Barclay. Les Russes voyaient dans Kutuzof un général de leur nation, l'élève de Suwarof, le vainqueur du grand vizir en 1811, et l'auteur de la paix avec la Porte, alors si nécessaire à la Russie. Sur ces entrefaites, un officier moscovite se présente aux avant-postes de Davout ; il n'était chargé que de propositions vagues ; sa mission réelle semblait être de regarder et d'examiner : on lui montra tout. La curiosité française, insouciant et sans frayeur, lui demanda ce qu'on trouverait de Viazma à Moscou : « Pultava, » répondit-il.

Arrivé sur les hauteurs de Borodino, Bonaparte voit enfin l'armée russe arrêtée et formidablement retranchée. Elle comptait cent vingt mille hommes et six cents pièces de canon ; du côté des Français, égale force. La gauche des Russes examinée, le maréchal Davout propose à Napoléon de tourner l'ennemi : « Cela me ferait perdre trop de temps, » répond l'empereur. Davout insiste ; il s'engage à avoir accompli

1. Michel *Barclay de Tolly*, né en 1750, en Livonie, d'une famille originaire d'Écosse ; mort en 1818. Replacé à la tête des troupes russes en 1813, après la bataille de Bautzen, il battit Vandamme à Kulm, contribua puissamment au gain de la bataille de Leipzig et fit capituler Paris (30 mars 1814). En récompense de ses services, il fut nommé feld-maréchal et fait prince.

2. Michel *Kutuzof* était né en 1745. Il avait donc 67 ans en 1812. Il mourut en 1813 à Bunzlau, en Silésie, étant encore à la tête de ses troupes.

sa manœuvre avant six heures du matin ; Napoléon l'interrompt brusquement : « Ah ! vous êtes toujours pour tourner l'ennemi. »

On avait remarqué un grand mouvement dans le camp moscovite : les troupes étaient sous les armes ; Kutuzof, entouré des popes et des archimandrites, précédé des emblèmes de la religion et d'une image sacrée sauvée des ruines de Smolensk, parle à ses soldats du ciel et de la patrie ; il nomme Napoléon le despote universel.

Au milieu de ces chants de guerre, de ces chœurs de triomphe mêlés à des cris de douleur, on entend aussi dans le camp français une voix chrétienne ; elle se distingue de toutes les autres ; c'est l'hymne saint qui monte seul sous les voûtes du temple. Le soldat dont la voix tranquille, et pourtant émue, retentit la dernière, est l'aide de camp du maréchal qui commandait la cavalerie de la garde. Cet aide de camp s'est mêlé à tous les combats de la campagne de Russie ; il parle de Napoléon comme ses plus grands admirateurs ; mais il lui reconnaît des infirmités ; il redresse des récits menteurs et déclare que les fautes commises sont venues de l'orgueil du chef et de l'oubli de Dieu dans les capitaines. « Dans le camp russe, » dit le lieutenant-colonel de Baudus<sup>1</sup>, « on sanctifia cette vigile d'un jour qui « devait être le dernier pour tant de braves. . . .  
 « . . . . .  
 « Le spectacle offert à mes yeux par la piété de l'en-

1. *Études sur Napoléon*, par le lieutenant-colonel de Baudus, ancien aide de camp de Bessières et de Sault ; deux volumes in-8° ; Paris, 1841. Cet ouvrage est peut-être le meilleur qui ait été écrit sur Napoléon ; c'est à coup sûr le plus impartial, et il mériterait d'être réimprimé.

« nemi, ainsi que les plaisanteries qu'il dicta à un  
 « trop grand nombre d'officiers placés dans nos rangs,  
 « me rappela que le plus grand de nos rois, Charle-  
 « magne, se disposa, lui aussi à commencer la plus  
 « périlleuse de ses entreprises par des cérémonies  
 « religieuses . . . . .  
 « Ah ! sans doute, parmi ces chrétiens égarés, il s'en  
 « trouva un grand nombre dont la bonne foi sanctifia  
 « les prières ; car si les Russes furent vaincus à la  
 « Moskowa, notre entier anéantissement, dont ils ne  
 « peuvent se glorifier en aucune façon, puisqu'il fut  
 « l'œuvre manifeste de la Providence, vint prouver  
 « quelques mois plus tard que leur demande n'avait  
 « été que trop favorablement écoutée <sup>1</sup>. »

Mais où était le czar ? Il venait de dire modestement à madame de Staël fugitive qu'il regrettait *de n'être pas un grand général*. Dans ce moment paraissait à nos bivouacs M. de Bausset <sup>2</sup>, officier du palais : sorti des bois tranquilles de Saint-Cloud, et suivant les traces horribles de notre armée, il arrivait la veille des funérailles à la Moskowa ; il était chargé du portrait du roi de Rome que Marie-Louise envoyait à l'empereur. M. Fain <sup>3</sup> et M. de Ségur <sup>4</sup> peignent les sentiments dont Bonaparte fut saisi à cette vue ; selon le général Gourgaud, Bonaparte s'écria après avoir regardé le

1. *Baudus*, t. II, p. 76.

2. Louis-François-Joseph de *Bausset* (1770-1835). Il était depuis 1805 préfet du palais et chambellan de l'empereur. Il a laissé des *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1814, pour servir à l'histoire de Napoléon*. Quatre volumes in-8°, 1827-1828.

3. *Manuscrit de 1812*.

4. *Ségur*, livre V, chap. VIII.

portrait : « Retirez-le, il voit de trop bonne heure un  
« champ de bataille. »

Le jour qui précéda l'orage fut extrêmement calme :  
« Cette espèce de sagesse que l'on met, » dit M. de  
Baudus, « à préparer de si cruelles folies, a quelque  
« chose d'humiliant pour la raison humaine quand on  
« y pense de sang-froid à l'âge où je suis arrivé : car,  
« dans ma jeunesse, je trouvais cela bien beau. »

Vers le soir du 6<sup>e</sup>, Bonaparte dicta cette proclama-  
tion ; elle ne fut connue de la plupart des soldats  
qu'après la victoire :

« Soldats, voilà la bataille que vous avez tant dési-  
« rée. Désormais la victoire dépend de vous ; elle  
« nous est nécessaire, elle nous donnera l'abondance  
« et un prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous  
« comme à Austerlitz, à Friedland, à Witepsk et à  
« Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite  
« votre conduite dans cette journée ; que l'on dise de  
« vous : Il était à cette grande bataille sous les murs  
« de Moscou. »

Bonaparte passa la nuit dans l'anxiété : tantôt il  
croyait que les ennemis se retiraient, tantôt il redou-  
tait le dénûment de ses soldats et la lassitude de ses  
officiers. Il savait que l'on disait autour de lui. « Dans  
« quel but nous a-t-on fait faire huit cents lieues pour  
« ne trouver que de l'eau marécageuse, la famine et  
« des bivouacs sur des cendres ? Chaque année la  
« guerre s'aggrave ; de nouvelles conquêtes forcent  
« d'aller chercher de nouveaux ennemis. Bientôt l'Eu-  
« rope ne lui suffira plus ; il lui faudra l'Asie. » Bona-  
parte, en effet, n'avait pas vu avec indifférence les

1. 6 septembre 1812.



cours d'eau qui se jettent dans le Volga ; né pour Babylone, il l'avait déjà tentée par une autre route. Arrêté à Jaffa à l'entrée occidentale de l'Asie, arrêté à Moscou à la porte septentrionale de cette même Asie, il vint mourir dans les mers qui bordent cette partie du monde d'où se levèrent l'homme et le soleil.

Napoléon, au milieu de la nuit, fit appeler un de ses aides de camp ; celui-ci le trouva la tête appuyée dans ses deux mains : « Qu'est-ce que la guerre ? » disait-il ; « un métier de barbares où tout l'art consiste à être le plus fort sur un point donné<sup>1</sup> ». Il se plaint de l'inconstance de la fortune : il envoie examiner la position de l'ennemi : on lui rapporte que les feux brillent du même éclat et en égal nombre ; il se tranquillise. A cinq heures du matin, Ney lui envoie demander l'ordre d'attaque ; Bonaparte sort et s'écrie : « Allons ouvrir les portes de Moscou. » Le jour paraît ; Napoléon montrant l'Orient qui commençait à rougir : « Voilà le soleil d'Austerlitz ! » s'écria-t-il.

« Le 6, à deux heures du matin, l'empereur parcourut les avant-postes ennemis : on passa la journée à se reconnaître. L'ennemi avait une position très resserrée.

« Cette position parut belle et forte. *Il était facile de manœuvrer et d'obliger l'ennemi à l'évacuer ; mais cela aurait remis la partie.*

« Le 7, à six heures du matin, le général comte Sorbier, qui avait armé la batterie droite avec l'artillerie de la réserve de la garde, commença le feu.

1. *Segur*, livre VII, chap. VIII.

« A six heures et demie, le général Compans est  
 « blessé. A sept heures, le prince d'Eckmühl a son  
 « cheval tué. . . . .

« A sept heures, le maréchal duc d'Elchingen se  
 « remet en mouvement et, sous la protection de soi-  
 « xante pièces de canon que le général Foucher avait  
 « placées la veille contre le centre de l'ennemi, se porte  
 « sur le centre. Mille pièces de canon vomissent de  
 « part et d'autre la mort.

« A huit heures, les positions de l'ennemi sont enle-  
 « vées, ses redoutes prises, et notre artillerie couronne  
 « ses mamelons. . . . .

« . . . . .  
 « Il restait à l'ennemi ses redoutes de droite; le gé-  
 « néral comte Morand y marche et les enlève; mais à  
 « neuf heures du matin, attaqué de tous côtés, il ne  
 « peut s'y maintenir. L'ennemi, encouragé par ce  
 « succès, fit avancer sa réserve et ses dernières troupes  
 « pour tenter encore la fortune. La garde impériale  
 « russe en fait partie. Il attaque notre centre sur le-  
 « quel avait pivoté notre droite. On craint pendant un  
 « moment qu'il n'enlève le village brûlé; la divi-  
 « sion Friant s'y porte : quatre-vingts pièces de  
 « canon françaises arrêtent d'abord et écrasent en-  
 « suite les colonnes ennemies qui se tiennent pendant  
 « deux heures serrées sous la mitraille, n'osant pas  
 « avancer, ne voulant pas reculer, et renonçant à l'es-  
 « poir de la victoire. Le roi de Naples décide leur in-  
 « certitude; il fait charger le quatrième corps de cava-  
 « lerie qui pénètre dans les brèches que la mitraille  
 « de nos canons a faites dans les masses serrées des  
 « Russes et les escadrons de leurs cuirassiers; ils se

« débangent de tous côtés. . . . .

« . . . . .

« Il est deux heures après midi, toute espérance  
« abandonne l'ennemi : la bataille est finie, la canon-  
« nade continue encore ; il se bat pour sa retraite et  
« pour son salut, mais non pour la victoire.

« Notre perte totale peut être évaluée à dix mille  
« hommes ; celle de l'ennemi à quarante ou cinquante  
« mille. Jamais on n'a vu pareil champ de bataille.  
« Sur six cadavres il y en avait un français et cinq  
« russes. Quarante généraux russes ont été tués, bles-  
« sés ou pris : le général Bagration a été blessé.

« Nous avons perdu le général de division comte  
« Montbrun, tué d'un coup de canon ; le général comte  
« Caulaincourt, qui avait été envoyé pour le rem-  
« placer, tué d'un même coup une heure après.

« Les généraux de brigade Compère, Plauzonne,  
« Marion, Huart, ont été tués ; sept ou huit généraux  
« ont été blessés, la plupart légèrement. Le prince  
« d'Eckmühl n'a eu aucun mal. Les troupes françaises  
« se sont couvertes de gloire et ont montré leur grande  
« supériorité sur les troupes russes.

« Telle est en peu de mots l'esquisse de la bataille  
« de la Moskowa, donnée à deux lieues en arrière de  
« Mojaïsk et à vingt-cinq lieues de Moscou.

« L'empereur n'a jamais été exposé ; la garde, ni à  
« pied ni à cheval, n'a pas donné et n'a pas perdu un  
« seul homme. La victoire n'a jamais été incertaine.  
« Si l'ennemi, forcé dans ses positions, n'avait pas  
« voulu les reprendre, notre perte aurait été plus  
« forte que la sienne ; mais il a détruit son armée en  
« la tenant depuis huit heures jusqu'à deux sous le

« feu de nos batteries et en s'opiniâtrant à reprendre  
« ce qu'il avait perdu. C'est la cause de son immense  
« perte<sup>1</sup>. »

Ce bulletin froid et rempli de réticences est loin de donner une idée de la bataille de Moskowa, et surtout des affreux massacres à la grande redoute : quatre-vingt mille hommes furent mis hors de combat ; trente mille d'entre eux appartenaient à la France. Auguste de La Rochejaquelein<sup>2</sup> eut le visage fendu d'un coup de sabre et demeura prisonnier des Moscovites : il rappelait d'autres combats et un autre drapeau. Bonaparte, passant en revue le 61<sup>e</sup> régiment presque détruit, dit au colonel : « Colonel, qu'avez-vous fait d'un « de vos bataillons ? — Sire, il est dans la redoute. » Les Russes ont toujours soutenu et soutiennent encore avoir gagné la bataille : ils vont élever une colonne triomphale funèbre sur les hauteurs de Borodino.

Le récit de M. de Ségur va suppléer à ce qui manque au bulletin de Bonaparte : « L'empereur parcourut, » dit-il, « le champ de bataille. Jamais aucun ne

1. Extrait du dix-huitième bulletin de la Grande-Armée.

2. Auguste du Vergier, comte de *La Rochejaquelein* (1783-1868). Il était le second frère de *Monsieur Henri*. L'ardeur de son royalisme ne l'avait pas empêché de prendre du service dans les armées impériales, où il entra avec le titre de sous-lieutenant. La blessure qu'il avait reçue à la Moskowa et dont il porta la trace toute sa vie lui valut d'être surnommé *le Balafre*. Sous la Restauration, devenu colonel des grenadiers à cheval, puis maréchal de camp, il prit part à la guerre d'Espagne en 1823 et combattit en 1828 dans les rangs de l'armée russe, alors en guerre contre les Turcs. Mis en non-activité pour refus de serment, après la révolution de 1830, il fut condamné à mort par contumace, en 1833, sous l'inculpation d'avoir essayé de soulever la Vendée. — Il avait épousé, en 1819, la fille aînée de la duchesse de Duras, qui fut l'une des amies les plus dévouées de Chateaubriand.

« fut d'un si horrible aspect. Tout y concourait : un  
 « ciel obscur, une pluie froide, un vent violent, des  
 « habitations en cendres, une plaine bouleversée,  
 « couverte de ruines et de débris ; à l'horizon, la  
 « triste et sombre verdure des arbres du Nord ; par-  
 « tout des soldats errants parmi des cadavres et cher-  
 « chant des subsistances jusque dans les sacs de leurs  
 « compagnons morts ; d'horribles blessures, car les  
 « balles russes sont plus grosses que les nôtres ; des  
 « bivouacs silencieux ; plus de chants, point de récits :  
 « une morne taciturnité.

« On voyait autour des aigles le reste des officiers  
 « et sous-officiers, et quelques soldats, à peine ce  
 « qu'il en fallait pour garder le drapeau. Leurs vête-  
 « ments étaient déchirés par l'acharnement du com-  
 « bat, noircis de poudre, souillés de sang ; et pour-  
 « tant, au milieu de ces lambeaux, de cette misère,  
 « de ce désastre, un air fier, et même, à l'aspect de  
 « l'empereur, quelques cris de triomphe, mais rares  
 « et excités : car, dans cette armée, capable à la fois  
 « d'analyse et d'enthousiasme, chacun jugeait de la  
 « position de tous. . . . .  
 « . . . . .

« L'empereur ne put évaluer sa victoire que par les  
 « morts. La terre était tellement jonchée de Français  
 « étendus sur les redoutes, qu'elles paraissaient leur  
 « appartenir plus qu'à ceux qui restaient debout. Il  
 « semblait y avoir là plus de vainqueurs tués que de  
 « vainqueurs vivants.

« Dans cette foule de cadavres, sur lesquels il fallait  
 « marcher pour suivre Napoléon, le pied d'un cheval  
 « rencontra un blessé et lui arracha un dernier signe

« de vie ou de douleur. L'empereur, jusque-là muet  
 « comme sa victoire, et que l'aspect de tant de vic-  
 « times oppressait, éclata ; il se soulagea par des cris  
 « d'indignation, et par une multitude de soins qu'il  
 « fit prodiguer à ce malheureux. Puis il dispersa les  
 « officiers qui le suivaient pour qu'ils secourussent  
 « ceux qu'on entendait crier de toutes parts.

« On en trouvait surtout dans le fond des ravines  
 « où la plupart des nôtres avaient été précipités, et  
 « où plusieurs s'étaient trainés pour être plus à l'abri  
 « de l'ennemi et de l'ouragan. Les uns prononçaient  
 « en gémissant le nom de leur patrie ou de leur  
 « mère : c'étaient les plus jeunes. Les plus anciens  
 « attendaient la mort d'un air ou impassible ou sar-  
 « donique, sans daigner implorer ni se plaindre :  
 « d'autres demandaient qu'on les tuât sur-le-champ :  
 « mais on passait vite à côté de ces malheureux, qu'on  
 « n'avait ni l'inutile pitié de secourir, ni la pitié  
 « cruelle d'achever <sup>1</sup>. »

Tel est le récit de M. de Ségur. Anathème aux vic-  
 toires non remportées pour la défense de la patrie et  
 qui ne servent qu'à la vanité d'un conquérant !

La garde, composée de vingt-cinq mille hommes  
 d'élite, ne fut point engagée à la Moskowa : Bonaparte  
 la refusa sous divers prétextes. Contre sa coutume, il  
 se tint à l'écart du feu et ne pouvait suivre de ses  
 propres yeux les manœuvres. Il s'asseyait ou se pro-  
 menait près d'une redoute emportée la veille : lors-  
 qu'on venait lui apprendre la mort de quelques-uns  
 de ses généraux, il faisait un geste de résignation. On  
 regardait avec étonnement cette impassibilité ; Ney

1. *Séгур*, livre VII, chap. XII.

s'écriait : « Que fait-il derrière l'armée ? Là, il n'est à « portée que des revers, et non des succès. Puisqu'il « ne fait plus la guerre par lui-même, qu'il n'est plus « général, qu'il veut faire partout l'empereur, qu'il « retourne aux Tuileries et nous laisse être généraux « pour lui<sup>1</sup>. » Murat avouait que dans cette grande journée il n'avait plus reconnu le génie de Napoléon.

Des admirateurs sans réserve ont attribué l'engourdissement de Napoléon à la complication des souffrances, dont, assurent-ils, il était alors accablé ; ils affirment qu'à tous moments il était obligé de descendre de cheval, et que souvent il restait immobile, le front appuyé contre des canons. Cela peut être : un malaise passager pouvait contribuer dans ce moment à la prostration de son énergie ; mais si l'on remarque qu'il retrouva cette énergie dans la campagne de Saxe et dans sa fameuse campagne de France, il faudra chercher une autre cause de son inaction à Borodino. Comment ! vous avouez dans votre bulletin qu'il était facile de manœuvrer et d'obliger l'ennemi à évacuer sa belle position, mais que cela aurait remis la partie ; et vous, qui avez assez d'activité d'esprit pour condamner à la mort tant de milliers de nos soldats, vous n'avez pas assez de force de corps pour ordonner à votre garde d'aller au moins à leur secours ? Il n'y a d'autre explication à ceci que la nature même de l'homme : l'adversité arrivait ; sa première atteinte le glaça. La grandeur de Napoléon n'était pas de cette qualité qui appartient à l'infortune ; la prospérité seule lui laissait ses facultés entières : il n'était point fait pour le malheur.

1. *Ségur*, livre VII, chap. XI.

Entre la Moskowa et Moscou, Murat engagea une affaire devant Mojaïsk. On entra dans la ville où l'on trouva dix mille morts et mourants; on jeta les morts par les fenêtres pour loger les vivants. Les Russes se repliaient en bon ordre sur Moscou.

Dans la soirée du 13 septembre, Kutuzof avait assemblé un conseil de guerre : tous les généraux déclarèrent que *Moscou n'était pas la patrie*. Buturlin (*Histoire de la campagne de Russie*), le même officier qu'Alexandre envoya au quartier de monseigneur le duc d'Angoulême en Espagne, Barclay, dans son *Mémoire justificatif*, donnent les motifs qui déterminèrent l'opinion du conseil. Kutuzof proposa au roi de Naples une suspension d'armes, tandis que les soldats russes traverseraient l'ancienne capitale des czars. La suspension fut acceptée, car les Français voulaient conserver la ville; Murat seulement serrait de près l'arrière-garde ennemie, et nos grenadiers emboîtaient le pas du grenadier russe qui se retirait. Mais Napoléon était loin du succès auquel il croyait toucher : Kutuzof cachait Rostopschin.

Le comte Rostopschin<sup>1</sup> était gouverneur de Moscou. La vengeance promettait de descendre du ciel : un ballon monstrueux, construit à grands frais, de-

1. Le comte Fœdor *Rostopchin* (1765-1826), lieutenant général d'infanterie et grand chambellan de l'empereur Alexandre, qui le nomma gouverneur de Moscou, à la veille de la guerre, le 29 mai 1812. Une de ses filles épousa le comte Eugène de Ségur, neveu de l'historien de *Napoléon et la Grande-Armée*; elle a écrit pour l'enfance des Contes qui ont eu une grande vogue. Mgr de Ségur, si connu par ses vertus, sa charité et ses nombreux écrits en faveur de la Religion, était le petit-fils de Rostopchin. Un autre de ses petits-fils, le comte Anatole de Ségur, a publié, en 1874, la *Vie de Rostopchin*.



vait planer sur l'armée française, choisir l'empereur entre mille, s'abattre sur sa tête dans une pluie de fer et de feu. A l'essai les ailes de l'aréostat se brisèrent; force fut de renoncer à la bombe des nuées; mais les artifices restèrent à Rostopschin. Les nouvelles du désastre de Borodino étaient arrivées à Moscou, tandis que, sur un bulletin de Kutuzof, on se flattait encore de la victoire dans le reste de l'empire. Rostopschin avait fait diverses proclamations en prose rimée; il disait :

« Allons, mes amis les Moscovites, marchons  
« aussi! Nous rassemblerons cent mille hommes,  
« nous prendrons l'image de la sainte Vierge, cent  
« cinquante pièces de canon, et nous mettrons fin à  
« tout. »

Il conseillait aux habitants de s'armer simplement de fourches, un Français ne pesant pas plus qu'une gerbe.

On sait que Rostopschin a décliné toute participation à l'incendie de Moscou<sup>1</sup>, on sait aussi qu'Alexandre

1. Le comte Rostopchin a publié, à Paris, en 1823, une brochure intitulée : *La Vérité sur l'incendie de Moscou*, dans laquelle il repousse la responsabilité de l'acte héroïque et terrible qui a immortalisé son nom. Nul doute pourtant qu'il n'en soit l'auteur. Voici, à cet égard, le témoignage d'un homme bien placé pour savoir la vérité. Joseph de Maistre, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg, écrivait, le 22 novembre 1812, à M. le comte de Front, ministre des affaires étrangères du roi de Sardaigne : « Je puis enfin avoir l'honneur d'apprendre à Sa Majesté, avec une certitude parfaite, que l'incendie de Moscou est entièrement l'ouvrage des Russes, et n'est dû qu'à la politique terrible et profonde qui avait résolu que l'ennemi, s'il entra à Moscou, ne pourrait s'y nourrir, ni s'y enrichir. Dans une campagne très proche de la capitale, on fabriquait depuis plusieurs jours toutes sortes d'artifices incendiaires, et l'on disait

ne s'est jamais expliqué à ce sujet. Rostopschin a-t-il voulu échapper au reproche des nobles et des marchands dont la fortune avait péri? Alexandre a-t-il craint d'être appelé *un Barbare* par l'Institut? Ce siècle est si misérable, Bonaparte en avait tellement accaparé toutes les grandeurs, que quand quelque chose de digne arrivait, chacun s'en défendait et en repoussait la responsabilité.

L'incendie de Moscou restera une résolution héroïque qui sauva l'indépendance d'un peuple et contribua à la délivrance de plusieurs autres. Numance n'a point perdu ses droits à l'admiration des hommes. Qu'importe que Moscou ait été brûlé! ne l'avait-il pas été déjà sept fois? N'est-il pas aujourd'hui brillant et rajeuni, bien que dans son vingt-unième bulletin Napoléon eût prédit que *l'incendie de cette capitale retarderait la Russie de cent ans?* « Le malheur même « de Moscou, » dit admirablement madame de Staël, « a régénéré l'empire : cette ville religieuse a péri

au bon peuple qu'on préparait un ballon pour détruire d'un seul coup toute l'armée française. M. le comte Rostopchin, avant de partir, fit ouvrir les prisons et emmener les pompes, ce qui est assez clair; ce qui ne l'est pas moins, c'est que sa maison a été épargnée et que sa bibliothèque même n'a pas perdu un livre. Voilà qui n'est pas équivoque. En y réfléchissant, on voit qu'il ne convenait nullement à Napoléon de brûler cette superbe ville, et, en réalité, il a fait ce qu'il a pu pour la sauver; mais tout a été inutile, les incendiaires observant trop bien les ordres reçus, et le vent à son tour ne servant que trop les incendiaires... Je doute que depuis l'incendie de Rome, sous Néron, l'œil humain ait rien vu de pareil. Ceux qui en ont été témoins ne trouvent aucune expression pour le décrire... Je répète que la perte en richesses de toute espèce se refuse à tout calcul; mais *la Russie et peut-être le monde ont été sauvés par ce grand sacrifice.* » (*Correspondance de Joseph de Maistre*, tome IV, p. 302.)

« comme un martyr dont le sang répandu donne de nouvelles forces aux frères qui lui survivent. »  
(*Dix années d'exil.*)

Où en seraient les nations si Bonaparte, du haut du Kremlin, eût couvert le monde de son despotisme comme d'un drap mortuaire? Les droits de l'espèce humaine passent avant tout. Pour moi, la terre fût-elle un globe explosible, je n'hésiterais pas à y mettre le feu s'il s'agissait de délivrer mon pays. Toutefois, il ne faut rien moins que les intérêts supérieurs de la liberté humaine pour qu'un Français, la tête couverte d'un crêpe et les yeux pleins de larmes, puisse se résoudre à raconter une résolution qui devait devenir fatale à tant de Français.

On a vu à Paris le comte Rostopschin, homme instruit et spirituel : dans ses écrits la pensée se cache sous une certaine bouffonnerie; espèce de Barbare policé, de poète ironique, dépravé même, capable de généreuses dispositions, tout en méprisant les peuples et les rois : les églises gothiques admettent dans leur grandeur des décorations grotesques.

La débâcle avait commencé à Moscou; les routes de Cazan étaient couvertes de fugitifs à pied, en voiture, isolés ou accompagnés de serviteurs. Un présage avait un moment ranimé les esprits : un vautour s'était embarrassé dans les chaînes qui soutenaient la croix de la principale église; Rome eût, comme Moscou, vu dans ce présage la captivité de Napoléon.

A l'approche des longs convois de blessés russes qui se présentaient aux portes, toute espérance s'évanouit. Kutuzof avait flatté Rostopschin de défendre la ville avec quatre-vingt-onze mille hommes qui lui restaient :

vous venez de voir que le conseil de guerre l'obligeait de se retirer. Rostopschin demeura seul.

La nuit descend : des émissaires vont frapper mystérieusement aux portes, annoncent qu'il faut partir et que Ninive est condamnée. Des matières inflammables sont introduites dans les édifices publics et les bazars, dans les boutiques et les maisons particulières ; les pompes sont enlevées. Alors Rostopschin ordonne d'ouvrir les prisons : du milieu d'une troupe immonde on fait sortir un Russe et un Français ; le Russe, appartenant à une secte d'illuminés allemands, est accusé d'avoir voulu livrer sa patrie et d'avoir traduit la proclamation des Français ; son père accourt ; le gouverneur lui accorde un moment pour bénir son fils : « Moi, bénir un traître ! » s'écrie le vieux Moscovite, et il le maudit. Le prisonnier est livré à la populace et abattu.

« Pour toi, dit Rostopschin au Français, tu devais « désirer l'arrivée de tes compatriotes : sois libre. Va « dire aux tiens que la Russie n'a eu qu'un seul « traître et qu'il est puni. »

Les autres malfaiteurs relâchés reçoivent, avec leur grâce, les instructions pour procéder à l'incendie, quand le moment sera venu. Rostopschin sort le dernier de Moscou, comme un capitaine de vaisseau quitte le dernier son bord dans un naufrage.

Napoléon, monté à cheval, avait rejoint son avant-garde. Une hauteur restait à franchir ; elle touchait à Moscou de même que Montmartre à Paris ; elle s'appelait le *Mont-du-Salut*, parce que les Russes y priaient à la vue de la ville sainte, comme les pèlerins en apercevant Jérusalem. Moscou *aux coupoles*

*dorées*, disent les poètes slaves, resplendissait à la lumière du jour, avec ses deux cent quatre-vingt-quinze églises, ses quinze cents châteaux, ses maisons ciselées, colorées en jaune, en vert, en rose : il n'y manquait que les cyprès et le Bosphore. Le Kremlin faisait partie de cette masse couverte de fer poli ou peinturé. Au milieu d'élégantes villas de briques et de marbre, la Moskowa coulait parmi des parcs ornés de bois de sapins, palmiers de ce ciel : Venise, aux jours de sa gloire, ne fut pas plus brillante dans les flots de l'Adriatique. Ce fut le 14 septembre, à deux heures de l'après-midi, que Bonaparte, par un soleil orné des diamants du pôle, aperçut sa nouvelle conquête. Moscou, comme une princesse européenne aux confins de son empire, parée de toutes les richesses de l'Asie, semblait amenée là pour épouser Napoléon.

Une acclamation s'élève : « Moscou ! Moscou ! » s'écrient nos soldats ; ils battent encore des mains : au temps de la vieille gloire, ils criaient, revers ou prospérités, vive le roi ! « Ce fut un beau moment, » dit le lieutenant-colonel de Baudus, « que celui où le « magnifique panorama présenté par l'ensemble de « cette immense cité s'offrit tout à coup à mes regards. Je me rappellerai toujours l'émotion qui se « manifesta dans les rangs de la division polonaise ; « elle me frappa d'autant plus qu'elle se fit jour par « un mouvement empreint d'une pensée religieuse. « En apercevant Moscou, les régiments entiers se « jetèrent à genoux et remercièrent le Dieu des armées de les avoir conduits par la victoire dans la « capitale de leur ennemi le plus acharné<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Baudus*, t. II, p. 102

Les acclamations cessent; on descend muets vers la ville; aucune députation ne sort des portes pour présenter les clefs dans un bassin d'argent. Le mouvement de la vie était suspendu dans la grande cité. Moscou chancelait silencieuse devant l'étranger: trois jours après elle avait disparu; la Circassienne du Nord, la belle fiancée, s'était couchée sur son bûcher funèbre.

Lorsque la ville était encore debout, Napoléon en marchant vers elle s'écriait: « La voilà donc cette ville fameuse! » et il regardait: Moscou, délaissée, ressemblait à la cité pleurée dans les *Lamentations*. Déjà Eugène et Poniatowski ont débordé les murailles; quelques-uns de nos officiers pénètrent dans la ville; ils reviennent et disent à Napoléon: « Moscou est déserte! — Moscou est déserte? c'est invraisemblable! qu'on m'amène les boyards. » Point de boyards, il n'est resté que des pauvres qui se cachent. Rues abandonnées, fenêtres fermées: aucune fumée ne s'élève des foyers d'où s'en échapperont bientôt des torrents. Pas le plus léger bruit. Bonaparte hausse les épaules.

Murat, s'étant avancé jusqu'au Kremlin, y est reçu par les hurlements des prisonniers devenus libres pour délivrer leur patrie: on est contraint d'enfoncer les portes à coups de canon.

Napoléon s'était porté à la barrière de Dorogomilow; il s'arrêta dans une des premières maisons du faubourg, fit une course le long de la Moskowa, ne rencontra personne. Il revint à son logement, nomma le maréchal Mortier<sup>1</sup> gouverneur de Moscou, le général

1. Adolphe-Edouard-Casimir-Joseph *Mortier* (1768-1835). Ma-

Durosnel<sup>1</sup> commandant de la place et M. de Lesseps<sup>2</sup> chargé de l'administration en qualité d'intendant. La garde impériale et les troupes étaient en grande tenue pour paraître devant un peuple absent. Bonaparte apprit bientôt avec certitude que la ville était menacée de quelque événement. A deux heures du matin on lui vient dire que le feu commence. Le vainqueur quitte le faubourg de Dorogomilow et vient s'abriter au Kremlin : c'était dans la matinée du 15. Il éprouva un moment de joie en pénétrant dans le palais de Pierre le Grand ; son orgueil satisfait écrivit quelques mots à Alexandre, à la réverbération du bazar qui commençait à brûler, comme autrefois

réchal de France le 19 mai 1804, duc de Trévise le 2 juillet 1808, il était, lors de la campagne de Russie, commandant de la jeune garde. En 1814, il partagea le commandement de Paris avec Marmont et, comme lui, défendit héroïquement la capitale dans la journée du 30 mars. Pair de France pendant les Cent-Jours et sous la Restauration, il fut, sous la monarchie de Juillet, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, grand-chancelier de la Légion d'honneur, ministre de la guerre et président du Conseil (18 novembre 1834—12 mars 1835). Le 28 juillet 1835, il fut tué sur le boulevard du Temple, aux côtés du roi Louis-Philippe, par l'explosion de la machine Fieschi.

1. Antoine-Jean-Auguste *Durosnel* (1771-1849). Napoléon le fit comte en 1808 et le choisit pour un de ses aides de camp. Après la campagne de Russie, il fut nommé, en 1813, gouverneur de la ville de Dresde, où il resta jusqu'à la capitulation. Après la révolution de Juillet, il devint aide de camp de Louis-Philippe, fut député de 1830 à 1837 et pair de France de 1837 à 1848.

2. Jean-Baptiste-Barthélemy, baron de *Lesseps* (1766-1834). Attaché à la carrière des consulats, il était en Russie avec le titre de commissaire général des relations commerciales, lorsqu'éclata la guerre de 1812, et il fut forcé de suivre l'armée dans sa retraite. De 1815 à 1833, il remplit avec distinction les fonctions de consul général à Lisbonne. Il était l'oncle de M. Ferdinand de Lesseps, le créateur de l'isthme de Suez.

Alexandre vaincu lui écrivait un billet du champ d'Austerlitz.

Dans le bazar on voyait de longues rangées de boutiques toutes fermées. On contint d'abord l'incendie; mais dans la seconde nuit il éclate de toutes parts; des globes lancés par des artifices crèvent, retombent en gerbes lumineuses sur les palais et les églises. Une bise violente pousse les étincelles et lance les flammèches sur le Kremlin : il renfermait un magasin à poudre; un parc d'artillerie avait été laissé sous les fenêtres mêmes de Bonaparte. De quartier en quartier nos soldats sont chassés par les effluves du volcan. Des Gorgones et des Méduses, la torche à la main, parcourent les carrefours livides de cet enfer; d'autres attisent le feu avec des lances de bois goudronné. Bonaparte, dans les salles du nouveau Pergame, se précipite aux croisées, s'écrie : « Quelle résolution extraordinaire! quels hommes! ce sont des Scythes!<sup>1</sup> »

Le bruit se répand que le Kremlin est miné : des serviteurs se trouvent mal, des militaires se résignent. Les bouches des divers brasiers en dehors s'élargissent, se rapprochent, se touchent : la tour de l' Arsenal, comme un haut cierge, brûle au milieu d'un sanctuaire embrasé. Le Kremlin n'est plus qu'une île noire contre laquelle se brise une mer ondoyante de feu. Le ciel, reflétant l'illumination, est comme traversé des clartés mobiles d'une aurore boréale.

La troisième nuit descendait; on respirait à peine dans une vapeur suffocante : deux fois des mèches ont été attachées au bâtiment qu'occupait Napoléon.

1. *Séguir*, livre VIII, chap. VI.



Comment fuir ? les flammes attroupées bloquent les portes de la citadelle. En cherchant de tous les côtés, on découvre une poterne qui donnait sur la Moskowa. Le vainqueur avec sa garde se dérobe par ce guichet de salut. Autour de lui dans la ville, des voûtes se fendent en mugissant, des clochers d'où découlaient des torrents de métal liquéfié se penchent, se détachent et tombent. Des charpentes, des poutres, des toits craquant, pétillant, croulant, s'abiment dans un Phlégéthon dont ils font rejaillir la lame ardente et des millions de paillettes d'or. Bonaparte ne s'échappe que sur les charbons refroidis d'un quartier déjà réduit en cendres ; il gagna Petrowski, villa du czar.

Le général Gourgaud, critiquant l'ouvrage de M. de Ségur, accuse l'officier d'ordonnance de l'empereur de s'être trompé<sup>1</sup> : en effet, il demeure prouvé, par le récit de M. de Baudus<sup>2</sup>, aide de camp du maréchal Bessières, et qui servit lui-même de guide à Napoléon, que celui-ci ne s'évada pas par une poterne, mais qu'il sortit par la grande porte du Kremlin. Du rivage de Sainte-Hélène, Napoléon revoyait brûler la ville des Scythes : « Jamais, » dit-il, « en dépit de la poésie, « toutes les fictions de l'incendie de Troie n'égaleront « la réalité de celui de Moscou. »

Remémorant antérieurement cette catastrophe, Bonaparte écrit encore : « *Mon mauvais génie m'apparut « et m'annonça ma fin, que j'ai trouvée à l'île d'Elbe.* » Kutuzof avait d'abord pris sa route à l'orient ; ensuite

1. *Napoléon et la Grande-Armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur.* 1824,

2. *Baudus.* t. II, p. 127

il se rabattit au midi. Sa marche de nuit était à demi éclairée par l'incendie lointain de Moscou, dont il sortait un bourdonnement lugubre ; on eût dit que la cloche qu'on n'avait jamais pu monter à cause de son énorme poids eût été magiquement suspendue au haut d'un clocher brûlant pour tinter les glas. Kutuzof atteignit Voronowo, possession du comte Rostopschin ; à peine avait-il entrevu la superbe demeure, qu'elle s'enfonce dans le gouffre de nouvelle conflagration. Sur la porte de fer d'une église, on lisait cet écriteau, la *scritta morta*, de la main du propriétaire : « J'ai embelli pendant huit ans cette campagne, et « j'y ai vécu heureux au sein de ma famille ; les habitants de cette terre, au nombre de dix-sept cent « vingt, la quittent à votre approche, et moi je mets « le feu à ma maison pour qu'elle ne soit pas souillée « par votre présence. Français, je vous ai abandonné « mes deux maisons de Moscou, avec un mobilier d'un « demi-million de roubles. Ici vous ne trouverez que « des cendres.

« ROSTOPSCHIN. »

Bonaparte avait au premier moment admiré les feux et les Scythes comme un spectacle apparenté à son imagination ; mais bientôt le mal que cette catastrophe lui faisait le refroidit et le fit retourner à ses injurieuses diatribes. En envoyant la lettre de Rostopschin en France, il ajoute : « Il paraît que Rostopschin est aliéné ; les Russes le regardent comme « une espèce de Marat. » Qui ne comprend pas la grandeur dans les autres ne la comprendra pas pour soi quand le temps des sacrifices sera venu.

Alexandre avait appris sans abattement son adversité. « Reculerons-nous, » écrivait-il dans ses instructions circulaires, « quand l'Europe nous encourage de ses regards ? Servons-lui d'exemple ; saluons la main « qui nous choisit pour être la première des nations « dans la cause de la vertu et de la liberté. » Suivait une invocation au Très-Haut.

Un style dans lequel se trouvent les mots de Dieu, de vertu, de liberté, est puissant : il plaît aux hommes, les rassure et les console ; combien il est supérieur à ces phrases affectées, tristement empruntées des locutions païennes, et fatalisées à la turque : *il fut, ils ont été, la fatalité les entraîne !* phraséologie stérile, toujours vaine, alors même qu'elle est appuyée sur les plus grandes actions.

Sorti de Moscou dans la nuit du 15 septembre, Napoléon y rentra le 18. Il avait rencontré, en revenant, des foyers allumés sur la fange, nourris avec des meubles d'acajou et des lambris dorés. Autour de ces foyers en plein air étaient des militaires noircis, crottés, en lambeaux, couchés sur des canapés de soie ou assis dans des fauteuils de velours, ayant pour tapis sous leurs pieds, dans la boue, des châles de cachemire, des fourrures de la Sibérie, des étoffes d'or de la Perse, mangeant dans des plats d'argent une pâte noire ou de la chair sanguinolente de cheval grillé.

Un pillage irrégulier ayant commencé, on le régularisa ; chaque régiment vint à son tour à la curée. Des paysans chassés de leurs huttes, des Cosaques, des déserteurs de l'ennemi, rôdaient autour des Français et se nourrissaient de ce que nos escouades avaient rongé. On emportait tout ce qu'on pouvait prendre ;

bientôt, surchargé de ces dépouilles, on les jetait, quand on venait à se souvenir qu'on était à six cents lieues de son toit.

Les courses que l'on faisait pour trouver des vivres produisaient des scènes pathétiques : une escouade française ramenait une vache ; une femme s'avança, accompagnée d'un homme qui portait dans ses bras un enfant de quelques mois ; ils montraient du doigt la vache qu'on venait de leur enlever. La mère déchira les misérables vêtements qui couvraient son sein, pour montrer qu'elle n'avait plus de lait ; le père fit un mouvement comme s'il eût voulu briser la tête de l'enfant sur une pierre. L'officier fit rendre la vache, et il ajoute : « L'effet que produisit cette scène sur mes soldats fut tel, que, pendant longtemps, il ne fut pas prononcé une seule parole dans les rangs. »

Bonaparte avait changé de rêve ; il déclarait qu'il voulait marcher à Saint-Pétersbourg ; il traçait déjà la route sur ses cartes ; il expliquait l'excellence de son plan nouveau, la certitude d'entrer dans la seconde capitale de l'empire : « Qu'a-t-il à faire désormais sur des ruines ? Ne suffit-il pas à sa gloire qu'il soit monté au Kremlin ? » Telles étaient les nouvelles chimères de Napoléon ; l'homme touchait à la folie, mais ses songes étaient encore ceux d'un esprit immense.

« Nous ne sommes qu'à quinze marches de Saint-Pétersbourg, dit M. Fain : Napoléon pense à se rebattre sur cette capitale. » Au lieu de *quinze marches*, à cette époque et dans de pareilles circonstances, il faut lire *deux mois*. Le général Gourgaud ajoute que toutes les nouvelles qu'on recevait de Saint-Pétersbourg annonçaient la peur qu'on avait du mouvement de Napo-

léon. Il est certain qu'à Saint-Pétersbourg on ne doutait point du succès de l'empereur s'il se présentait ; mais on se préparait à lui laisser une seconde carcasse de cité, et la retraite sur Archangel était jalonnée. On ne soumet point une nation dont le pôle est la dernière forteresse. De plus les flottes anglaises, pénétrant au printemps dans la Baltique, auraient réduit la prise de Saint-Pétersbourg à une simple destruction.

Mais tandis que l'imagination sans frein de Bonaparte jouait avec l'idée d'un voyage à Saint-Pétersbourg, il s'occupait sérieusement de l'idée contraire : sa foi dans son espérance n'était pas telle qu'elle lui ôtât tout bon sens. Son projet dominant était d'apporter à Paris une paix signée à Moscou. Par là il se serait débarrassé des périls de la retraite, il aurait accompli une étonnante conquête, et serait rentré aux Tuileries le rameau d'olivier à la main. Après le premier billet qu'il avait écrit à Alexandre en arrivant au Kremlin, il n'avait négligé aucune occasion de renouveler ses avances. Dans un entretien bienveillant avec un officier russe, M. de Toutelmine, sous-directeur de l'hôpital des Enfants trouvés à Moscou, hôpital miraculeusement épargné de l'incendie, il avait glissé des paroles favorables à un accommodement. Par M. Jacowlef, frère de l'ancien ministre russe à Stuttgart, il écrivit directement à Alexandre, et M. Jacowlef prit l'engagement de remettre cette lettre au czar sans intermédiaire. Enfin le général Lauriston fut envoyé à Kutuzof : celui-ci promit ses bons offices pour une négociation pacifique ; mais il refusa au général Lauriston de lui délivrer un sauf-conduit pour Saint-Pétersbourg.

Napoléon était toujours persuadé qu'il exerçait sur Alexandre l'empire qu'il avait exercé à Tilsit et à Erfurt, et cependant Alexandre écrivait le 21 octobre au prince Michel Larcanowitz : « J'ai appris, à mon extrême mécontentement, que le général Benningsen a eu une entrevue avec le roi de Naples . . . . .  
 « . . . . . Toutes les  
 « déterminations dans les ordres qui vous sont adressés par moi doivent vous convaincre que ma résolution est inébranlable, que dans ce moment aucune proposition de l'ennemi ne pourrait m'engager à terminer la guerre et à affaiblir par là le devoir sacré de venger la patrie. »

Les généraux russes abusaient de l'amour-propre et de la simplicité de Murat, commandant de l'avant-garde ; toujours charmé de l'empressement des Cosaques, il empruntait des bijoux de ses officiers pour faire des présents à ses courtisans du Don ; mais les généraux russes, loin de désirer la paix, la redoutaient. Malgré la résolution d'Alexandre, ils connaissaient la faiblesse de leur empereur, et ils craignaient la séduction du nôtre. Pour la vengeance, il ne s'agissait que de gagner un mois, que d'attendre les premiers frimas : les vœux de la chrétienté moscovite suppliaient le ciel de hâter ses tempêtes.

Le général Wilson, en qualité de commissaire anglais à l'armée russe, était arrivé ; il s'était déjà trouvé sur le chemin de Bonaparte en Égypte. Fabvier, de son côté, était revenu de notre armée du midi à celle du nord. L'Anglais poussait Kutuzof à l'attaque, et l'on savait que les nouvelles apportées par Fabvier n'étaient pas bonnes. Des deux bouts de l'Europe, les

deux seuls peuples qui combattaient pour leur liberté se donnaient la main par-dessus la tête du vainqueur à Moscou. La réponse d'Alexandre n'arrivait point ; les estafettes de France s'attardèrent ; l'inquiétude de Napoléon augmentait ; des paysans avertissaient nos soldats : « Vous ne connaissez pas notre climat, leur « disaient-ils ; dans un mois le froid vous fera tomber « les ongles. » Milton, dont le grand nom agrandit tout, s'exprime aussi naïvement dans sa *Moscovie* : « Il « fait si froid dans ce pays, que la sève des branches « mises au feu gèle en sortant du bout opposé à celui « qui brûle. »

Bonaparte, sentant qu'un pas rétrograde rompait le prestige et faisait évanouir la terreur de son nom, ne pouvait se résoudre à descendre : malgré l'avertissement du prochain péril, il restait, attendant de minute en minute des réponses de Saint-Petersbourg ; lui, qui avait commandé avec tant d'outrages, soupirait après quelques mots miséricordieux du vaincu. Il s'occupe au Kremlin d'un règlement pour la Comédie Française ; il met trois soirées à achever ce majestueux ouvrage<sup>1</sup> ; il discute avec ses aides de camp le mérite de quelques vers nouveaux arrivés de Paris ; autour de lui on admirait le sang-froid du grand homme, tandis qu'il y avait encore des blessés de ses derniers combats expirant dans des douleurs atroces, et que, par ce retard de quelques jours, il dévouait à la mort les cent mille hommes qui lui restaient. La servile

1. Décret sur la surveillance, l'organisation, l'administration, la comptabilité, la police et la discipline du Théâtre-Français, daté du quartier impérial de Moscou, le 15 octobre 1812. Modifié sur quelques points, ce décret est encore en vigueur dans ses dispositions principales.

stupidité du siècle prétend faire passer cette pitoyable affectation pour la conception d'un esprit incommensurable.

Bonaparte visita les édifices du Kremlin. Il descendit et remonta l'escalier sur lequel Pierre le Grand fit égorger les Strélitz; il parcourut la salle des festins où Pierre se faisait amener les prisonniers, abattant une tête entre chaque rasade, proposant à ses convives, princes et ambassadeurs, de se divertir de la même façon. Des hommes furent roués alors, et des femmes enterrées vives; on pendit deux mille Strélitz dont les corps restèrent accrochés autour des murailles.

Au lieu de l'ordonnance sur les théâtres, Bonaparte eût mieux fait d'écrire au Sénat conservateur la lettre que des bords du Pruth, Pierre écrivait au sénat de Moscou: « Je vous annonce que, trompé par de faux  
« avis, et sans qu'il y ait de ma faute, je me trouve  
« ici enfermé dans mon camp par une armée quatre  
« fois plus forte que la mienne. S'il arrive que je sois  
« pris, vous n'avez plus à me considérer comme votre  
« czar et seigneur, ni à tenir compte d'aucun ordre  
« qui pourrait vous être porté de ma part, quand  
« même vous y reconnaîtriez ma propre main. Si je  
« dois périr, vous choisirez pour mon successeur le  
« plus digne d'entre vous. »

Un billet de Napoléon, adressé à Cambacérès, contenait des ordres inintelligibles: on délibéra, et quoique la signature du billet portât un nom allongé d'un nom antique, l'écriture ayant été reconnue pour être celle de Bonaparte, on déclara que les ordres inintelligibles devaient être exécutés.

Le Kremlin renfermait un double trône pour deux



frères : Napoléon ne partageait pas le sien. On voyait encore dans les salles le brancard brisé d'un coup de canon sur lequel Charles XII blessé se faisait porter à la bataille de Pultava. Toujours vaincu dans l'ordre des instincts magnanimes, Bonaparte, en visitant les tombeaux des czars, se souvint-il qu'aux jours de fête on les couvrait de draps mortuaires superbes ; que lorsqu'un sujet avait quelque grâce à solliciter, il déposait sa supplique sur un des tombeaux, et que le czar avait seul le droit de l'en retirer ?

Ces placets de l'infortune, présenté par la mort à la puissance, n'étaient point du goût de Napoléon. Il était occupé d'autres soins : moitié désir de tromper, moitié nature, il prétendait, comme en quittant l'Égypte, faire venir des comédiens de Paris à Moscou, et il assurait qu'un chanteur italien arrivait. Il dépouilla les églises du Kremlin, entassa dans ses fourgons des ornements sacrés et des images de saints avec les croissants et les queues de cheval conquis sur les mahométans. Il enleva l'immense croix de la tour du grand Ivan ; son projet était de la planter sur le dôme des Invalides : elle eût fait le pendant des chefs-d'œuvre du Vatican dont il avait décoré le Louvre. Tandis qu'on détachait cette croix, des corneilles vagissantes voletaient autour : « Que me veulent ces oiseaux ? » disait Bonaparte.

On touchait au moment fatal : Daru élevait des objections contre divers projets qu'exposait Bonaparte : « Quel parti prendre donc ? s'écria l'empereur. — Res-  
« ter ici, faire de Moscou un grand camp retranché ; y  
• passer l'hiver ; faire saler les chevaux qu'on ne  
« pourra nourrir ; attendre le printemps : nos renforts

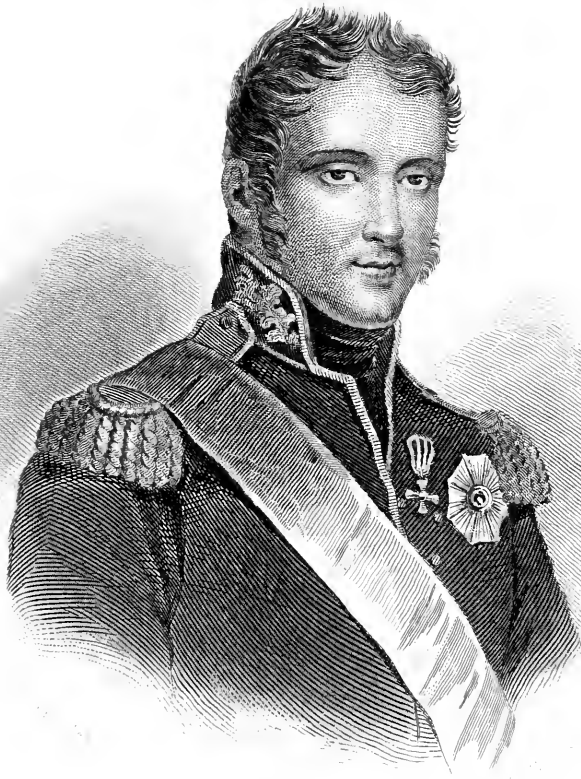
« et la Lithuanie armée viendront nous délivrer et achever la conquête. — C'est un conseil de lion, répond Napoléon : mais que dirait Paris ? La France ne s'accoutumerait pas à mon absence<sup>1</sup>. » — « Que dit-on de moi à Athènes ? » disait Alexandre.

Il se replonge aux incertitudes : partira-t-il ? ne partira-t-il pas ? Il ne sait. Maintes délibérations se succèdent. Enfin une affaire engagée à Winkovo, le 18 octobre, le détermine subitement à sortir des débris de Moscou avec son armée : ce jour-là même, sans appareil, sans bruit, sans tourner la tête, voulant éviter la route directe de Smolensk, il s'achemine par l'une des deux routes de Kalouga.

Durant trente-cinq jours, comme ces formidables dragons de l'Afrique qui s'endorment après s'être reposés, il s'était oublié ; c'était apparemment les jours nécessaires pour changer le sort d'un homme pareil. Pendant ce temps-là, l'astre de sa destinée s'inclinait. Enfin il se réveille pressé entre l'hiver et une capitale incendiée ; il se glisse au dehors des décombres : il était trop tard ; cent mille hommes étaient condamnés. Le maréchal Mortier, commandant l'arrière-garde, a l'ordre, en se retirant, de faire sauter le Kremlin<sup>2</sup>.

1. *Séjour*, liv. VIII, chap. XI.

2. On achève d'imprimer à Saint-Pétersbourg les papiers d'État sur cette campagne, trouvés dans le cabinet d'Alexandre après sa mort. Ces documents, formant cinq à six volumes, jetteront sans doute un grand jour sur les événements si curieux d'une partie de notre histoire. Il sera bon de lire avec précaution les récits de l'ennemi, et cependant avec moins de défiance que les documents officiels de Bonaparte. Il est impossible de se figurer à quel point celui-ci altérait la réalité et la rendait insaisissable ; ses propres victoires se transformaient en roman dans son ima-



*Imp. V. Surcouf*

ALEXANDRE BAY



Bonaparte, se trompant ou voulant tromper les autres, écrit le 18 d'octobre au duc de Bassano une lettre que rapporte M. Fain : « Vers les premières semaines de novembre, mandait-il, j'aurai ramené mes troupes dans le carré qui est entre Smolensk, Mohilow, Minsk et Witepsk. Je me décide à ce mouvement, parce que Moscou n'est plus une position militaire ; j'en vais chercher une autre plus favorable au début de la campagne prochaine. Les opérations auront alors à se diriger sur Pétersbourg et sur Kiew. » Pitoyable forfanterie, s'il ne s'agissait que du secours passager d'un mensonge ; mais dans Bonaparte une idée de conquête, malgré l'évidence contraire de la raison, pouvait toujours être une idée de bonne foi.

On marchait sur Malojaroslawetz : par l'embaras des bagages et des voitures mal attelées de l'artillerie, le troisième jour de marche on n'était encore qu'à dix lieues de Moscou. On avait l'intention de devancer Kutuzof : l'avant-garde du prince Eugène le prévint en effet à Fominskoï. Il restait encore cent mille hommes d'infanterie au début de la retraite. La cavalerie était presque nulle, à l'exception de trois mille cinq cents chevaux de la garde. Nos troupes, ayant atteint la nouvelle route de Kalouga le 21, entrèrent le 22 à Borowsk, et le 23 la division Delzons occupa Malojaroslawetz. Napoléon était dans la joie ; il se croyait échappé.

Le 23 octobre, à une heure et demie du matin, la

gination. Toutefois, au bout de ses relations fantasmagoriques, restait cette vérité, à savoir que Napoléon, par une raison ou par une autre, était le maître du monde. (Paris, note de 1844.) Сн.

terre trembla : cent quatre-vingt-trois milliers de poudre, placés sous les voûtes du Kremlin, déchirèrent le palais des czars. Mortier qui fit sauter le Kremlin, était réservé à la machine infernale de Fieschi. Que de mondes passés entre ces deux explosions si différentes et par les temps et par les hommes !

Après ce sourd mugissement, une forte canonnade vint à travers le silence dans la direction de Malojarslawetz : autant Napoléon avait désiré ouïr ce bruit en entrant en Russie, autant il redoutait de l'entendre en sortant. Un aide de camp du vice-roi annonce une attaque générale des Russes : à la nuit les généraux Compans et Gérard arrivèrent en aide au prince Eugène. Beaucoup d'hommes périrent des deux côtés ; l'ennemi parvint à se mettre à cheval sur la route de Kalouga, et fermait l'entrée du chemin intact qu'on avait espéré suivre. Il ne restait d'autre ressource que de retomber dans la route de Mojaïsk et de rentrer à Smolensk par les vieux sentiers de nos malheurs : on le pouvait ; les oiseaux du ciel n'avaient pas encore achevé de manger ce que nous avions semé pour retrouver nos traces.

Napoléon logea cette nuit à Ghorodnia dans une pauvre maison où les officiers attachés aux divers généraux ne purent se mettre à couvert. Ils se réunirent sous la fenêtre de Bonaparte ; elle était sans volets et sans rideaux : on en voyait sortir une lumière, tandis que les officiers restés en dehors étaient plongés dans l'obscurité. Napoléon était assis dans sa chétive chambre, la tête abaissée sur ses deux mains ; Murat, Berthier et Bessières se tenaient debout à ses côtés, silencieux et immobiles. Il ne donna point d'ordre, et

monta à cheval le 25 au matin, pour examiner la position de l'armée russe.

A peine était-il sorti que roula jusqu'à ses pieds un éboulement de Cosaques. La vivante avalanche avait franchi la Luja, et s'était dérobée à la vue, le long de la lisière des bois. Tout le monde mit l'épée à la main, l'empereur lui-même. Si ces maraudeurs avaient eu plus d'audace, Bonaparte demeurait prisonnier. A Malojarslawetz incendié, les rues étaient encombrées de corps à moitié grillés, coupés, sillonnés, mutilés par les roues de l'artillerie, qui avaient passé sur eux. Pour continuer le mouvement sur Kalouga, il eût fallu livrer une seconde bataille ; l'empereur ne le jugea pas convenable. Il s'est élevé à cet égard une discussion entre les partisans de Bonaparte et les amis des maréchaux. Qui donna le conseil de reprendre la première route parcourue par les Français ? Ce fut évidemment Napoléon : une grande sentence funèbre à prononcer ne lui coûtait guère ; il en avait l'habitude.

Revenu le 26 à Borowsk, le lendemain, près de Véréia, on présenta au chef de nos armées le général Witzingerode et son aide de camp le comte Nariskin : ils s'étaient laissé surprendre en entrant trop tôt dans Moscou. Bonaparte s'emporta : « Qu'on fusille ce général ! » s'écrie-t-il hors de lui ; « c'est un déserteur du « royaume de Wurtemberg ; il appartient à la confédération du Rhin. » Il se répand en invectives contre la noblesse russe et finit par ces mots : « J'irai à Saint-Pétersbourg, je jeterai cette ville dans la Newa », et subitement il commanda de brûler un château que l'on apercevait sur une hauteur : le lion blessé se ruait en écumant sur tout ce qui l'entourait.

Néanmoins, au milieu de ses folles colères, lorsqu'il intimait à Mortier l'ordre de détruire le Kremlin, il se conformait en même temps à sa double nature ; il écrivait au duc de Trévise des phrases de sensiblerie ; pensant que ses missives seraient connues, il lui enjoignait avec un soin tout paternel de sauver les hôpitaux ; « car c'est ainsi, ajoutait-il, que j'en ai usé à « Saint-Jean-d'Acre. » Or, en Palestine il fit fusiller les prisonniers turcs, et, sans l'opposition de Desgenettes, il eût empoisonné ses malades ! Berthier et Murat sauvèrent le prince Witzingerode.

Cependant Kutuzof nous poursuivait mollement. Wilson pressait-il le général russe d'agir, le général répondait : « Laissez venir la neige. » Le 29 septembre, on touche aux fatales collines de la Moskowa : un cri de douleur et de surprise échappe à notre armée. De vastes boucheries se présentaient, étalant quarante mille cadavres diversement consommés. Des files de carcasses alignées semblaient garder encore la discipline militaire ; des squelettes détachés en avant, sur quelques mamelons écrêtés, indiquaient les commandants et dominaient la mêlée des morts. Partout armes rompues, tambours défoncés, lambeaux de cuirasses et d'uniformes, étendards déchirés, dispersés entre des troncs d'arbres coupés à quelques pieds du sol par les boulets : c'était la grande redoute de la Moskowa.

Au sein de la destruction immobile on apercevait une chose en mouvement : un soldat français privé des deux jambes se frayait un passage dans des cimetières qui semblaient avoir rejeté leurs entrailles au dehors. Le corps d'un cheval effondré par un obus



avait servi de guérite à ce soldat ; il y vécut en rongant sa loge de chair ; les viandes putréfiées des morts à la portée de sa main lui tenaient lieu de charpie pour panser ses plaies et d'amadou pour emmailletter ses os. L'effrayant remords de la gloire se traînait vers Napoléon : Napoléon ne l'attendit pas.

Le silence des soldats, hâtés du froid, de la faim et de l'ennemi, était profond ; ils songeaient qu'ils seraient bientôt semblables aux compagnons dont ils apercevaient les restes. On n'entendait dans ce reliquaire que la respiration agitée et le bruit du frisson involontaire des bataillons en retraite.

Plus loin on retrouva l'abbaye de Kotloskoï transformée en hôpital ; tous les secours y manquaient ; là restait encore assez de vie pour sentir la mort. Bonaparte, arrivé sur le lieu, se chauffa du bois de ses chariots disloqués. Quand l'armée reprit sa marche, les agonisants se levèrent, parvinrent au seuil de leur dernier asile, se laissèrent dévaler jusqu'au chemin, tendirent aux camarades qui les quittaient leurs mains défaillantes : ils semblaient à la fois les conjurer et les ajourner.

A chaque instant retentissait la détonation des caissons qu'on était forcé d'abandonner. Les vivandiers jetaient les malades dans les fossés. Des prisonniers russes qu'escortaient des étrangers au service de la France, furent dépêchés par leurs gardes : tués d'une manière uniforme, leur cervelle était répandue à côté de leur tête. Bonaparte avait emmené l'Europe avec lui ; toutes les langues se parlaient dans son armée ; toutes les cocardes, tous les drapeaux s'y voyaient. L'Italien, forcé au combat, s'était battu comme un

Français ; l'Espagnol avait soutenu sa renommée de courage : Naples et l'Andalousie n'avaient été pour eux que les regrets d'un doux songe. On a dit que Bonaparte n'avait été vaincu que par l'Europe entière, et c'est juste ; mais on oublie que Bonaparte n'avait vaincu qu'à l'aide de l'Europe, de force ou de gré son alliée.

La Russie résista seule à l'Europe guidée par Napoléon ; la France, restée seule et défendue par Napoléon, tomba sous l'Europe retournée ; mais il faut dire que la Russie était défendue par son climat, et que l'Europe ne marchait qu'à regret sous son maître. La France, au contraire, n'était préservée ni par son climat ni par sa population décimée ; elle n'avait que son courage et le souvenir de sa gloire.

Indifférent aux misères de ses soldats, Bonaparte n'avait souci que de ses intérêts : lorsqu'il campait, sa conversation roulait sur des ministres vendus ; disait-il, aux Anglais, lesquels ministres étaient les fomentateurs de cette guerre ; ne se voulant pas avouer que cette guerre venait uniquement de lui. Le duc de Vicence, qui s'obstinait à racheter un malheur par sa noble conduite, éclatait au milieu de la flatterie au bivouac. Il s'écriait : « Que d'atroces cruautés ! Voilà « donc la civilisation que nous apportons en Russie ! » Aux incroyables dires de Bonaparte, il faisait un geste de colère et d'incrédulité, et se retirait. L'homme que la moindre contradiction mettait en fureur souffrait les rudesses de Caulaincourt en expiation de la lettre qu'il l'avait jadis chargé de porter à Ettenheim. Quand on a commis une chose reprochable, le ciel en punition vous en impose les témoins ; en vain les anciens

tyrans les faisaient disparaître ; descendus aux enfers, ces témoins entraient dans le corps des Furies et revenaient.

Napoléon, ayant traversé Gjatsk, poussa jusqu'à Wiasma ; il le dépassa, n'ayant point trouvé l'ennemi qu'il craignait d'y rencontrer. Il arriva le 3 novembre à Slawskowo : là il apprit qu'un combat s'était donné derrière lui à Wiasma ; ce combat contre les troupes de Miloradowitch nous fut fatal : nos soldats, nos officiers blessés, le bras en écharpe, la tête enveloppée de linge, miracle de vaillance, se jetaient sur les canons ennemis.

Cette suite d'affaires dans les mêmes lieux, ces couches de morts ajoutées à des couches de morts, ces batailles doublées de batailles, auraient deux fois immortalisé des champs funestes, si l'oubli ne passait rapidement sur notre poussière. Qui pense à ces paysans laissés en Russie ? Ces rustiques sont-ils contents d'avoir été à *la grande bataille sous les murs de Moscou* ? Il n'y a peut-être que moi qui, dans les soirées d'automne, en regardant voler au haut du ciel les oiseaux du Nord, me souviens qu'ils ont vu la tombe de nos compatriotes. Des compagnies industrielles se sont transportées au désert avec leurs fourneaux et leurs chaudières ; les os ont été convertis en noir animal : qu'il vienne du chien ou de l'homme, le vernis est du même prix, et il n'est pas plus brillant, qu'il ait été tiré de l'obscurité ou de la gloire. Voilà le cas que nous faisons des morts aujourd'hui ! Voilà les rites sacrés de la nouvelle religion ! *Diis Manibus*. Heureux compagnons de Charles XII, vous n'avez point été visités par ces hyènes sacrilèges ! Pendant

l'hiver, l'hermine fréquente les neiges virginales, et pendant l'été les mousses fleuries de Pultava.

Le 6 novembre (1812) le thermomètre descendit à dix-huit degrés au-dessous de zéro : tout disparaît sous la blancheur universelle. Les soldats sans chaussure sentent leurs pieds mourir ; leurs doigts violâtres et roidis laissent échapper le mousquet dont le toucher brûle ; leurs cheveux se hérissent de givre, leurs barbes de leur haleine congelée ; leurs méchants habits deviennent une casaque de verglas. Ils tombent, la neige les couvre ; ils forment sur le sol de petits sillons de tombeaux. On ne sait plus de quel côté les fleuves coulent ; on est obligé de casser la glace pour apprendre à quel orient il faut se diriger. Égarés dans l'étendue, les divers corps font des feux de bataillon pour se rappeler et se reconnaître, de même que des vaisseaux en péril tirent le canon de détresse. Les sapins changés en cristaux immobiles s'élèvent çà et là, candélabres de ces pompes funèbres. Des corbeaux et des meutes de chiens blancs sans maîtres suivaient à distance cette retraite de cadavres.

Il était dur, après les marches, d'être obligé, à l'étape déserte, de s'entourer des précautions d'un ost sain, largement pourvu, de poser des sentinelles, d'occuper des postes, de placer des grand'gardes. Dans des nuits de seize heures, battu des rafales du nord, on ne savait ni où s'asseoir, ni où se coucher ; les arbres jetés bas avec tous leurs albâtres refusaient de s'enflammer ; à peine parvenait-on à faire fondre un peu de neige, pour y démêler une cuillerée de farine de seigle. On ne s'était pas reposé sur le sol nu que des hurlements de Cosaques faisaient retentir les

bois ; l'artillerie volante de l'ennemi grondait ; le jeûne de nos soldats était salué comme le festin des rois, lorsqu'ils se mettent à table ; les boulets roulaient leurs pains de fer au milieu des convives affamés. A l'aube, que ne suivait point l'aurore, on entendait le battement d'un tambour drapé de frimas ou le son enroué d'une trompette : rien n'était triste comme cette diane lugubre, appelant sous les armes des guerriers qu'elle ne réveillait plus. Le jour grandissant éclairait des cercles de fantassins roidis et morts autour des bûchers expirés.

Quelques survivants partaient ; ils s'avançaient vers des horizons inconnus qui, reculant toujours, s'évanouissaient à chaque pas dans le brouillard. Sous un ciel pantelant, et comme lassé des tempêtes de la veille, nos files éclaircies traversaient des landes après des landes, des forêts suivies de forêts et dans lesquelles l'Océan semblait avoir laissé son écume attachée aux branches échevelées des bouleaux. On ne rencontrait même pas dans ces bois ce triste et petit oiseau de l'hiver qui chante, ainsi que moi, parmi les buissons dépouillés. Si je me retrouve tout à coup par ce rapprochement en présence de mes vieux jours, ô mes camarades ! (les soldats sont frères), vos souffrances me rappellent aussi mes jeunes années, lorsque, me retirant devant vous, je traversais, si misérable et si délaissé, la bruyère des Ardennes.

Les grandes armées russes suivaient la nôtre : celle-ci était partagée en plusieurs divisions qui se subdivisaient en colonnes : le prince Eugène commandait l'avant-garde, Napoléon le centre, l'arrière-garde le maréchal Ney. Retardés de divers obstacles et com-

bats, ces corps ne conservaient pas leur exacte distance : tantôt ils se devançaient les uns les autres, tantôt ils marchaient sur une ligne horizontale, très souvent sans se voir et sans communiquer ensemble faute de cavalerie. Des Tauridiens, montés sur de petits chevaux dont les crins balayaient la terre, n'accordaient de repos ni jour ni nuit à nos soldats harassés par ces taons de neige. Le paysage était changé : là où l'on avait vu un ruisseau, on retrouvait un torrent que des chaînes de glace suspendaient aux bords escarpés de sa ravine. « Dans une seule nuit, » dit Bonaparte (Papiers de Sainte-Hélène), « on perdit « trente mille chevaux : on fut obligé d'abandonner « presque toute l'artillerie, forte alors de cinq cents « bouches à feu ; on ne put emporter ni munitions, ni « provisions. Nous ne pouvions, faute de chevaux, « faire de reconnaissance ni envoyer une avant-garde « de cavalerie reconnaître la route. Les soldats per- « daient le courage et la raison, et tombaient dans la « confusion. La circonstance la plus légère les alar- « mait. Quatre ou cinq hommes suffisaient pour jeter « la frayeur dans tout un bataillon. Au lieu de se tenir « réunis, ils erraient séparément pour chercher du « feu. Ceux qu'on envoyait en éclaireurs abandon- « naient leurs postes et allaient chercher les moyens « de se réchauffer dans les maisons. Ils se répandaient « de tous côtés, s'éloignaient de leurs corps et deve- « naient facilement la proie de l'ennemi. D'autres se « couchaient sur la terre, s'endormaient : un peu de « sang sortait de leurs narines, et ils mouraient en « dormant. Des milliers de soldats périrent. Les Po- « lonais sauvèrent quelques-uns de leurs chevaux et

« un peu de leur artillerie ; mais les Français et les  
« soldats des autres nations n'étaient plus les mêmes  
« hommes. La cavalerie a surtout beaucoup souffert.  
« Sur quarante mille hommes, je ne crois pas qu'il en  
« soit échappé trois mille. »

Et vous qui racontiez cela sous le beau soleil d'un autre hémisphère, n'étiez-vous que le témoin de tant de maux ?

Le jour même (6 novembre) où le thermomètre tomba si bas, arriva de France, comme une fresaie égarée, la première estafette que l'on eût vue depuis longtemps : elle apportait la mauvaise nouvelle de la conspiration de Malet <sup>1</sup>. Cette conspiration eut quelque chose du prodigieux de l'étoile de Napoléon. Au rapport du général Gourgaud, ce qui fit le plus d'impression sur l'empereur fut la preuve trop évidente « que  
« les principes monarchiques dans leur application à  
« sa monarchie avaient jeté des racines si peu pro-  
« fondes que de grands fonctionnaires, à la nouvelle  
« de la mort de l'empereur, oublièrent que, le souve-  
« rain étant mort, un autre était là pour lui succéder. »

Bonaparte à Sainte-Hélène (*Mémorial* de Las Cases) racontait qu'il avait dit à sa cour des Tuileries, en parlant de la conspiration de Malet : « Eh bien, mes-  
« sieurs, vous prétendiez avoir fini votre révolution ;  
« vous me croyiez mort : mais le roi de Rome, vos

1. La conspiration du général Malet avait éclaté le 23 octobre, précisément le jour où le maréchal Mortier, mettant à exécution les ordres de l'empereur, faisait sauter le Kremlin. Peu s'en fallut que Malet, ce jour-là, ne fit sauter l'Empire. Enfermé dans une prison, sans argent, sans complices, dénué de tous moyens, Malet avait entrepris de renverser Napoléon, et il faillit réussir. La conspiration Malet fut une conspiration de génie.

« serments, vos principes, vos doctrines? Vous me « faites frémir pour l'avenir! » Bonaparte raisonnait logiquement; il s'agissait de sa dynastie: aurait-il trouvé le raisonnement aussi juste s'il s'était agi de la race de saint Louis?

Bonaparte apprit l'accident de Paris au milieu d'un désert, parmi les débris d'une armée presque détruite dont la neige buvait le sang; les droits de Napoléon fondés sur la force s'anéantissaient en Russie avec sa force, tandis qu'il avait suffi d'un seul homme pour les mettre en doute dans la capitale: hors de la religion, de la justice et de la liberté, il n'y a point de droits.

Presque au même moment que Bonaparte apprenait ce qui s'était passé à Paris, il recevait une lettre du maréchal Ney. Cette lettre lui faisait part « que les « meilleurs soldats se demandaient pourquoi c'était à « eux seuls à combattre pour assurer la fuite des « autres; pourquoi l'aigle ne protégeait plus et tuait; « pourquoi il fallait succomber par bataillons, puis- « qu'il n'y avait plus qu'à fuir? »

Quand l'aide de camp de Ney voulut entrer dans des particularités affligeantes, Bonaparte l'interrompit: « Colonel, je ne vous demande pas ces détails. » — Cette expédition de la Russie était une vraie extravagance que toutes les autorités civiles et militaires de l'Empire avaient blâmée: les triomphes et les malheurs que rappelait la route de retraite aigrissaient ou décourageaient les soldats: sur ce chemin monté et redescendu, Napoléon pouvait trouver aussi l'image des deux parts de sa vie.



Le 9 novembre, on avait enfin gagné Smolensk. Un ordre de Bonaparte avait défendu d'y laisser entrer personne avant que les postes n'eussent été remis à la garde impériale. Des soldats du dehors confluent au pied des murailles; les soldats du dedans se tiennent renfermés. L'air retentit des imprécations des désespérés forclos, vêtus de sales lévites de Cosaques, de capotes rapetassées, de manteaux et d'uniformes en loques, de couvertures de lit ou de cheval, la tête couverte de bonnets, de mouchoirs roulés, de schakos déroncés, de casques faussés et rompus; tout cela sanglant ou neigeux, percé de balles ou haché de coups de sabre. Le visage hâve et dévalé, les yeux sombres et étincelants, ils regardaient au haut des remparts en grinçant les dents, ayant l'air de ces prisonniers mutilés qui, sous Louis le Gros, portaient dans leur main droite leur main gauche coupée : on les eût pris pour des masques en furie ou pour des malades affolés, échappés des hôpitaux. La jeune et la vieille garde arrivèrent; elles entrèrent dans la place incendiée à notre premier passage. Des cris s'élèvent contre la troupe privilégiée : « L'armée « n'aurait-elle jamais que ses restes ? » Ces cohortes faméliques courent tumultuairement aux magasins comme une insurrection de spectres; on les repousse; on se bat : les tués restent dans les rues, les femmes, les enfants, les mourants sur les charrettes. L'air était empesté de la corruption d'une multitude d'anciens cadavres; des militaires étaient atteints d'imbécillité ou de folie; quelques-uns dont les cheveux s'étaient dressés et tordus, blasphémant ou riant d'un rire hébété, tombaient morts. Bonaparte exhale sa colère

contre un misérable fournisseur impuissant dont aucun des ordres n'avait été exécuté.

L'armée de cent mille hommes, réduite à trente mille, était côtoyée d'une bande de cinquante mille traîneurs : il ne se trouvait plus que dix-huit cents cavaliers montés. Napoléon en donna le commandement à M. de Latour-Maubourg<sup>1</sup>. Cet officier, qui menait les cuirassiers à l'assaut de la grande redoute de Borodino, eut la tête fendue de coups de sabre ; depuis il perdit une jambe à Dresde. Apercevant son domestique qui pleurait, il lui dit : « De quoi te plains-tu ? tu n'auras plus qu'une botte à cirer. » Ce général, resté fidèle au malheur, est devenu le gouverneur de Henri V dans les premières années de l'exil du jeune prince : j'ôte mon chapeau en passant devant lui, comme en passant devant l'honneur.

On séjourna par force jusqu'au 14 dans Smolensk, Napoléon ordonna au maréchal Ney de se concerter avec Davout et de démembrer la place en la déchi-

1. Marie-Victor-Nicolas de Fay, marquis de *Latour-Maubourg* (1768-1850), sous-lieutenant dans les gardes du corps avec rang de lieutenant-colonel le 6 mars 1789, colonel du 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs le 5 février 1792, général de brigade le 2 décembre 1805, général de division le 14 mai 1807, baron de l'Empire le 12 février 1808. Il eut la cuisse emportée par un boulet, non à Dresde, comme le dit Chateaubriand, mais à Wachau (16 octobre 1813). Le 22 mars 1814, il fut créé comte de l'Empire. La Restauration le fit pair de France le 4 juin 1814, marquis par lettres patentes du 31 août 1817, et ambassadeur à Londres. Il occupait ce dernier poste lorsqu'il fut appelé au ministère de la guerre le 19 novembre 1819. Le 15 décembre 1821, il fut nommé gouverneur des Invalides. Il donna sa démission de pair à la révolution de 1830, se retira à Melun, puis alla rejoindre les Bourbons en exil. Gouverneur du duc de Bordeaux en 1835, il ne rentra en France qu'en 1843.

rant avec des fougasses : pour lui, il se rendit à Krasnoï, où il s'établit le 16, après que cette station eut été pillée par les Russes. Les Moscovites rétrécissaient leur cercle : la grande armée dite de Moldavie était dans le voisinage; elle se préparait à nous cerner tout à fait et à nous jeter dans la Bérésina.

Le reste de nos bataillons diminuait de jour en jour. Kutuzof, instruit de nos misères, remuait à peine : « Sortez seulement un moment de votre quartier général, » s'écriait Wilson; « avancez-vous sur les hauteurs, vous verrez que le dernier moment de Napoléon est venu. La Russie réclame cette victime : il n'y a plus qu'à frapper; une charge suffira; dans deux heures la face de l'Europe sera changée. »

Cela était vrai; mais il n'y aurait eu que Bonaparte de particulièrement frappé, et Dieu voulait appesantir sa main sur la France.

Kutuzof répondait : « Je fais reposer mes soldats tous les trois jours; je rougirais, je m'arrêterais aussitôt, si le pain leur manquait un seul instant. J'escorte l'armée française ma prisonnière; je la châtie dès qu'elle veut s'arrêter ou s'éloigner de la grande route. Le terme de la destinée de Napoléon est irrévocablement marqué : c'est dans les marais de la Bérésina que s'éteindra le météore en présence de toutes les armées russes. Je leur aurai livré Napoléon affaibli, désarmé, mourant : c'est assez pour ma gloire. »

Bonaparte avait parlé du *vieux* Kutuzof avec ce dédain insultant dont il était si prodigue : le *vieux* Kutuzof à son tour lui rendait mépris pour mépris.

L'armée de Kutuzof était plus impatiente que son chef; les Cosaques eux-mêmes s'écriaient : « Laissera-t-on ces squelettes sortir de leurs tombeaux ? »

Cependant on ne voyait pas le quatrième corps<sup>1</sup> qui avait dû quitter Smolensk le 15 et rejoindre Napoléon le 16 à Krasnoï; les communications étaient coupées; le prince Eugène, qui menait la queue, essaya vainement de les rétablir : tout ce qu'il put faire, ce fut de tourner les Russes et d'opérer sa jonction avec la garde sous Krasnoï; mais toujours les maréchaux Davout et Ney ne paraissaient pas.

Alors Napoléon retrouva subitement son génie : il sort de Krasnoï le 17, un bâton à la main, à la tête de sa garde réduite à treize mille hommes, pour affronter d'innombrables ennemis, dégager la route de Smolensk, et frayer un passage aux deux maréchaux. Il ne gâta cette action que par la réminiscence d'un mot peu proportionné à son masque : « J'ai assez fait l'empereur, il est temps que je fasse le général. » Henri IV, partant pour le siège d'Amiens, avait dit : « J'ai assez fait le roi de France, il est temps que je fasse le roi de Navarre. » Les hauteurs environnantes, au pied desquelles marchait Napoléon, se chargeaient d'artillerie et pouvaient à chaque instant le foudroyer; il y jette un coup d'œil et dit : « Qu'un escadron de mes chasseurs s'en empare ! » Les Russes n'avaient qu'à se laisser rouler en bas, leur seule masse l'eût écrasé; mais, à la vue de

1. C'était celui du prince Eugène. Il comprenait les divisions françaises Delzons et Broussier, la garde royale italienne, la division italienne Pino, la cavalerie de la garde italienne et une brigade légère italienne, commandée par le général Villata.

ce grand homme et des débris de la garde serrée en bataillon carré, ils demeurèrent immobiles, comme fascinés; son regard arrêta cent mille hommes sur les collines.

Kutuzof, à propos de cette affaire de Krasnoï, fut honoré à Pétersbourg du surnom de Smolenski : apparemment pour n'avoir pas, sous le bâton de Bonaparte, désespéré du salut de la République.

Après cet inutile effort, Napoléon repassa le Dniéper le 19 et vint camper à Orcha : il y brûla les papiers qu'il avait apportés pour écrire sa vie dans les ennuis de l'hiver, si Moscou restée entière lui eût permis de s'y établir. Il s'était vu forcé de jeter dans le lac de Semlewo l'énorme croix de saint Jean : elle a été retrouvée par des Cosaques et replacée sur la tour du grand Yvan.

A Orcha les inquiétudes étaient grandes : malgré la tentative de Napoléon pour la rescousse du Maréchal Ney, il manquait encore. On reçut enfin de ses nouvelles à Baranni : Eugène était parvenu à le rejoindre. Le général Gourgaud raconte le plaisir que Napoléon en éprouva, bien que le bulletin et les relations des amis de l'empereur continuent de s'exprimer avec une réserve jalouse sur tous les faits qui n'ont pas un rapport direct avec lui. La joie de l'armée fut promptement étouffée ; on passait de péril en péril. Bonaparte se rendait de Kokhanow à Tolozcim, lorsqu'un aide de camp lui annonça la perte de la tête du pont de Borisow, enlevé par l'armée de Moldavie au général Dombrowski <sup>1</sup>. L'armée de Moldavie, surprise à son tour

1. Le général Dombrowski commandait une des divisions po-

par le duc de Reggio dans Borisow, se retira derrière la Bérésina après avoir détruit le pont. Tchitchagof se trouvait ainsi en face de nous de l'autre côté de la rivière.

Le général Corbineau <sup>1</sup>, commandant une brigade de notre cavalerie légère, renseigné par un paysan, avait découvert au-dessous de Borisow le gué de Vésélovo. Sur cette nouvelle, Napoléon, dans la soirée du 24, fit partir de Bobre Éblé <sup>2</sup> et Chasseloup <sup>3</sup> avec

lonaises qui formaient le cinquième corps, placé sous les ordres du prince Poniatowski.

1. Jean-Baptiste-Juvéhal, baron, puis comte *Corbineau* (1776-1848). Pendant la guerre de Russie, il commanda la 6<sup>e</sup> brigade de cavalerie, faisant partie du deuxième corps, sous les ordres du duc de Reggio. A la fin de la campagne, il fut nommé aide de camp de l'empereur, puis général de division et comte de l'Empire en 1813. Pendant les Cent-Jours, il reprit son service d'aide de camp auprès de Napoléon. Retraité le 1<sup>er</sup> janvier 1816, il fut rappelé à l'activité en 1830 et nommé pair de France le 11 septembre 1835. Ce fut le général Corbineau qui fit arrêter le prince Louis-Napoléon à Boulogne, lors de la tentative du 6 août 1840.

2. Jean-Baptiste *Eblé* (1758-1812), général d'artillerie, « modèle de courage, d'intégrité, d'honneur », selon la très juste expression de la comtesse de Chastenay, qui l'avait beaucoup connu et qui ajoute : « Digne, par son savoir, sa capacité, ses longs et continuels services, de diriger l'artillerie, il fut poursuivi par une jalousie implacable et constamment victime de la faveur. Ses efforts, au passage de la Bérésina, son dévouement à ses compatriotes, à la cause de l'humanité, l'oubli de sa propre conservation, lui coûtèrent sa généreuse vie. Nommé, faute de concurrents, premier inspecteur général de l'artillerie, il avait cessé d'exister avant d'en recevoir la nouvelle. » (*Mémoires de Mme de Chastenay*, t. II, p. 221.)

3. François, marquis de *Chasseloup-Laubat* (1754-1833). Il était général de division du génie depuis le 18 septembre 1799. Pendant la campagne de 1812, il traça les ouvrages avancés du pont de Kowno et le camp retranché de Wilna, et contribua beaucoup, par la construction des ponts sur la Bérésina, à sauver les débris de l'armée. Bien que Napoléon l'eût fait, en 1813,

les pontonniers et les sapeurs : ils arrivèrent à Stoudianka, sur la Bérésina, au gué indiqué.

Deux ponts sont jetés ; une armée de quarante mille Russes campait au bord opposé. Quelle fut la surprise des Français, lorsqu'au lever du jour ils aperçurent le rivage désert et l'arrière-garde de la division de Tchaplitz en pleine retraite ! Ils n'en croyaient pas leurs yeux. Un seul boulet, le feu de la pipe d'un Cosaque eussent suffi pour mettre en pièces ou pour brûler les faibles pontons de d'Éblé. On court avertir Bonaparte ; il se lève à la hâte, sort, voit et s'écrie : « J'ai trompé l'amiral ! » L'exclamation était naturelle ; les Russes avortaient au dénouement et commettaient une faute qui devait prolonger la guerre de trois années ; mais leur chef n'avait point été trompé. L'amiral Tchitchagof avait tout aperçu ; il s'était simplement laissé aller à son caractère : quoique intelligent et fougueux, il aimait ses aises ; il craignait le froid, restait au poêle, et pensait qu'il aurait toujours le temps d'exterminer les Français quand il se serait bien chauffé : il céda à son tempérament. Retiré aujourd'hui à Londres<sup>1</sup>, ayant

comte de l'Empire et membre du Sénat conservateur, il ne fut pas des derniers à voter la déchéance de l'empereur et fut nommé pair de France par Louis XVIII, le 4 juin 1814. Il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours et fut créé marquis par le roi en 1817.

1. L'amiral Paul Tchitchagof avait épousé la fille d'un amiral anglais, miss Elisabeth Proby. Sa perte le plongea dans une douleur inconsolable, et il ne tarda pas à aller fixer son existence en Angleterre, auprès de la famille de sa femme. Il mourut à Paris, au mois de septembre 1849, âgé de 82 ans. C'était un grand ami de M<sup>me</sup> Swetchine et de Joseph de Maistre. Les lettres de de Maistre à l'amiral (*Correspondance*, tomes III, p. 393, 439, 449, 461, 481 ; IV, 489 ; V, 455 ; VI, 133) sont parmi les plus belles du grand écrivain.

abandonné sa fortune et renoncé à la Russie, Tchitchagof a fourni au *Quarterly-Review* de curieux articles sur la campagne de 1812 : il cherche à s'excuser, ses compatriotes lui répondent ; c'est une querelle entre des Russes. Hélas ! si Bonaparte, par la construction de ses deux ponts et l'incompréhensible retraite de la division Tchaplitz, était sauvé, les Français ne l'étaient pas : deux autres armées russes s'aggloméraient sur la rive du fleuve que Napoléon se préparait à quitter. Ici celui qui n'a point vu doit se taire et laisser parler les témoins.

« Le dévouement des pontonniers dirigés par « d'Éblé, » dit Chambray <sup>1</sup>, « vivra autant que le sou-  
« venir du passage de la Bérésina. Quoique affaiblis  
« par les maux qu'ils enduraient depuis si longtemps,  
« quoique privés de liqueurs et d'aliments substan-  
« tiels, on les vit, bravant le froid qui était devenu  
« très rigoureux, se mettre dans l'eau quelquefois  
« jusqu'à la poitrine ; c'était courir à une mort presque  
« certaine ; mais l'armée les regardait ; ils se sacrifiè-  
« rent pour son salut. »

« Le désordre régnait chez les Français, » dit à son tour M. de Ségur, « et les matériaux avaient manqué  
« aux deux ponts ; deux fois, dans la nuit du 26 au 27,  
« celui des voitures s'était rompu et le passage en  
« avait été retardé de sept heures : il se brisa une  
« troisième fois le 27, vers quatre heures du soir.  
« D'un autre côté, les traîneurs dispersés dans les  
« bois et dans les villages environnants n'avaient pas  
« profité de la première nuit, et le 27, quand le jour

1. Le général M<sup>rs</sup> de Chambray (1783-1838), auteur d'une *Histoire de l'expédition de Russie en 1812*, trois volumes in-8°, 1833



« avait reparu, tous s'étaient présentés à la fois pour  
« passer les ponts.

« Ce fut surtout quand la garde, sur laquelle ils se  
« réglèrent, s'ébranla. Son départ fut comme un si-  
« gnal : ils accoururent de toutes parts ; ils s'amon-  
« celèrent sur la rive. On vit en un instant une masse  
« profonde, large et confuse d'hommes, de chevaux  
« et de chariots assiéger l'étroite entrée des ponts  
« qu'elle débordait. Les premiers, poussés par ceux  
« qui les suivaient, repoussés par les gardes et par  
« les pontonniers, ou arrêtés par le fleuve, étaient  
« écrasés, foulés aux pieds, ou précipités dans les  
« glaces que charriait la Bérésina. Il s'élevait de  
« cette immense et horrible cohue, tantôt un bour-  
« donnement sourd, tantôt une grande clameur, mê-  
« lée de gémissements et d'affreuses imprécations. .  
« . . . Le désordre avait été si grand, que,  
« vers deux heures, quand l'empereur s'était présenté  
« à son tour, il avait fallu employer la force pour lui  
« ouvrir un passage. Un corps de grenadiers de la  
« garde, et Latour-Maubourg, renoncèrent, par pitié,  
« à se faire jour au travers de ces malheureux. . . .

« . . . . .  
« La multitude immense entassée sur la rive, péle-  
« mêlé avec les chevaux et les chariots, y formait un  
« épouvantable encombrement. Ce fut vers le milieu  
« du jour que les premiers boulets ennemis tombèrent  
« au milieu de ce chaos : ils furent le signal d'un dé-  
« sespoir universel . . . . .

« . . . . .  
« Beaucoup de ceux qui s'étaient lancés les premiers  
« de cette foule de désespérés, ayant manqué le pont,

« voulurent l'escalader par ses côtés ; mais la plupart  
« furent repoussés dans le fleuve. Ce fut là qu'on aper-  
« çut des femmes au milieu des glaçons, avec leurs  
« enfants dans leurs bras, les élevant à mesure qu'elles  
« s'enfonçaient ; déjà submergées, leurs bras roidis  
« les tenaient encore au-dessus d'elles.

« Au milieu de cet horrible désordre, le pont de  
« l'artillerie creva et se rompit. La colonne engagée  
« sur cet étroit passage voulut en vain rétrograder.  
« Le flot d'hommes qui venait derrière, ignorant ce  
« malheur, n'écoulant pas les cris des premiers, pou-  
« sèrent devant eux, et les jetèrent dans le gouffre,  
« où ils furent précipités à leur tour.

« Tout alors se dirigea vers l'autre pont. Une mul-  
« titude de gros caissons, de lourdes voitures et de  
« pièces d'artillerie y affluèrent de toutes parts. Diri-  
« gées par leurs conducteurs, et rapidement empor-  
« tées sur une pente roide et inégale, au milieu de cet  
« amas d'hommes, elles broyèrent les malheureux qui  
« se trouvèrent surpris entre elles ; puis s'entre-cho-  
« quant, la plupart, violemment renversées, assom-  
« mèrent dans leur chute ceux qui les entouraient.  
« Alors des rangs entiers d'hommes éperdus poussés  
« sur ces obstacles s'y embarrassent, culbutent, et  
« sont écrasés par des masses d'autres infortunés qui  
« se succèdent sans interruption.

« Ces flots de misérables roulaient ainsi les uns sur  
« les autres ; on n'entendait que des cris de douleur  
« et de rage. Dans cette affreuse mêlée les hommes  
« foulés et étouffés se débattaient sous les pieds de  
« leurs compagnons, auxquels ils s'attachaient avec  
« leurs ongles et leurs dents. Ceux-ci les repoussaient

« sans pitié comme des ennemis. Dans cet épouvan-  
« table fracas d'un ouragan furieux, de coups de ca-  
« non, du sifflement de la tempête, de celui des bou-  
« lets, des explosions des obus, de vociférations, de  
« gémissements, de jurements effroyables, cette foule  
« désordonnée n'entendait pas les plaintes des victimes  
« qu'elle engloutissait <sup>1</sup>. »

Les autres témoignages sont d'accord avec les ré-  
cits de M. de Ségur : pour leur collation et leur preuve,  
je ne citerai plus que ce passage des *Mémoires de Vau-*  
*doncourt* :

« La plaine assez grande qui se trouve devant Vé-  
« sévolo offre, le soir, un spectacle dont l'horreur est  
« difficile à peindre. Elle est couverte de voitures et  
« de fourgons, la plupart renversés les uns sur les au-  
« tres et brisés. Elle est jonchée de cadavres d'indivi-  
« dus non militaires, parmi lesquels on ne voit que  
« trop de femmes et d'enfants trainés, à la suite de  
« l'armée, jusqu'à Moscou, ou fuyant cette ville pour  
« suivre leurs compatriotes, et que la mort avait frap-  
« pés de différentes manières. Le sort de ces malheu-  
« reux, au milieu de la mêlée des deux armées, fut  
« d'être écrasés sous les roues des voitures ou sous  
« les pieds des chevaux ; frappés par les boulets ou  
« par les balles des deux partis ; noyés en voulant pas-  
« ser les ponts avec les troupes, ou dépouillés par les  
« soldats ennemis et jetés nus sur la neige où le froid  
« termina bientôt leurs souffrances <sup>2</sup>. »

1. Ségur, livre XI, chap. VIII et IX.

2. *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812*, par le général de Vaudoncourt, 1816.

Quel gémissement Bonaparte a-t-il pour une pareille catastrophe, pour cet événement de douleur, un des plus grands de l'histoire; pour des désastres qui surpassent ceux de l'armée de Cambyse? Quel cri est arraché de son âme? Ces quatre mots de son bulletin: « *Pendant la journée du 26 et du 27 l'armée passa.* » Vous venez de voir comment! Napoléon ne fut pas même attendri par le spectacle de ces femmes élevant dans leurs bras leurs nourrissons au-dessus des eaux. L'autre grand homme qui par la France a régné sur le monde, Charlemagne, grossier barbare apparemment, chanta et pleura (poète qu'il était aussi) l'enfant englouti dans l'Èbre en se jouant sur la glace :

Trux puer adstricto glacie dum ludit in Hebro.

Le duc de Bellune était chargé de protéger le passage. Il avait laissé en arrière le général Partouneaux <sup>1</sup> qui fut obligé de capituler. Le duc de Reggio,

1. Louis, comte *Partouneaux* (1770-1835). Général de division depuis le 27 août 1803, il avait les plus brillants états de services. Pendant la campagne de 1812, il commanda la 1<sup>re</sup> division du 9<sup>e</sup> corps, placé sous les ordres du duc de Bellune. Lors de la retraite, il fut posté à Borizow pour tromper l'ennemi et permettre à l'armée de franchir la Bérésina. Dans la nuit du 27 au 28 novembre, il fut attaqué, à l'est, par les cosaques de Platof, au nord, par Wittgenstein, à l'ouest, par Tabetchakof; acculé contre la Bérésina par des forces supérieures, n'ayant lui-même que 2,000 hommes, il dut mettre bas les armes. Dans le 29<sup>e</sup> bulletin, Napoléon, cherchant à rejeter sur d'autres des responsabilités qui devaient tout entières peser sur lui seul, essaya de flétrir un de ses plus glorieux soldats. Le général a victorieusement répondu dans deux brochures : *Adresse et rapports sur l'affaire du 27 au 28 novembre 1812, qu'a eue la 1<sup>re</sup> division du 9<sup>e</sup> corps de la Grande-Armée au passage de la Bérésina* (1815). — *Lettre sur le compte rendu par plusieurs historiens de la campagne*

blessé de nouveau, était remplacé dans son commandement par le maréchal Ney. On traversa les marais de la Gaina : la plus petite prévoyance des Russes aurait rendu les chemins impraticables. A Malodeczno, le 3 décembre, se trouvèrent toutes les estafettes arrêtées depuis trois semaines. Ce fut là que Napoléon médita d'abandonner le drapeau. « Puis-je rester, » disait-il, « à la tête d'une déroute ? » A Smorgoni, le roi de Naples et le prince Eugène le pressèrent de retourner en France. Le duc d'Istrie porta la parole ; dès les premiers mots Napoléon entra en fureur, il s'écria : « Il n'y a que mon plus mortel ennemi qui puisse me proposer de quitter l'armée dans la situation où elle se trouve. » Il fit un mouvement pour se jeter sur le maréchal, son épée nue à la main. Le soir il fit rappeler le duc d'Istrie et lui dit : « Puisque vous le voulez tous, il faut bien que je parte. » La scène était arrangée ; le projet de départ était arrêté lorsqu'elle fut jouée. M. Fain assure en effet que l'empereur s'était déterminé à quitter l'armée pendant la marche qui le ramena le 4 de Malodeczno à Biclitz. Telle fut la comédie par laquelle l'immense acteur dénoua son drame tragique.

A Smorgoni l'empereur écrivit son vingt-neuvième bulletin. Le 5 décembre il monta sur un traîneau avec M. de Caulaincourt : il était dix heures du soir. Il traversa l'Allemagne caché sous le nom de son compagnon de fuite. A sa disparition, tout s'abîma : dans *de Russie et par le 29<sup>e</sup> bulletin, de l'affaire du 27 au 28 novembre 1812* (1817). La Restauration lui donna le commandement de la 8<sup>e</sup> division militaire (Marseille), puis de la 10<sup>e</sup> (Toulouse), le fit comte en 1817 et, en 1820, commandant de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie de la garde royale.

une tempête, lorsqu'un colosse de granit s'ensevelit sous les sables de la Thébaïde, nulle ombre ne reste au désert. Quelques soldats dont il ne restait de vivant que les têtes finirent par se manger les uns les autres sous des hangars de branches de pins. Des maux qui paraissaient ne pouvoir augmenter se complètent : l'hiver, qui n'avait encore été que l'automne de ces climats, descend. Les Russes n'avaient plus le courage de tirer, dans des régions de glace, sur les ombres gelées que Bonaparte laissait vagabondes après lui.

A Wilna on ne rencontra que des Juifs qui jetaient sous les pieds de l'ennemi les malades qu'ils avaient d'abord recueillis par avarice. Une dernière déroute abîma le demeurant des Français, à la hauteur de Ponnary. Enfin on touche au Niémen : des trois ponts sur lesquels nos troupes avaient défilé, aucun n'existait ; un pont, ouvrage de l'ennemi, dominait les eaux congelées. Des cinq cent mille hommes, de l'innombrable artillerie qui, au mois de juin, avaient traversé le fleuve, on ne vit repasser à Kowno qu'un millier de fantassins réguliers, quelques canons et trente mille misérables couverts de plaies. Plus de musique, plus de chants de triomphe ; la bande à la face violette, et dont les cils figés forçaient les yeux à se tenir ouverts, marchait en silence sur le pont ou rampait de glaçons en glaçons jusqu'à la rive polonaise. Arrivés dans des habitations échauffées par des poêles, les malheureux expirèrent : leur vie se fondit avec la neige dont ils étaient enveloppés. Le général Gourgaud affirme que cent vingt-sept mille hommes repassèrent le Niémen : ce serait toujours même à ce

compte une perte de trois cent treize mille hommes dans une campagne de quatre mois <sup>1</sup>.

Murat, parvenu à Gumbinnen, rassembla ses officiers et leur dit : « Il n'est plus possible de servir un « insensé ; il n'y a plus de salut dans sa cause ; aucun « prince de l'Europe ne croit plus à ses paroles ni à « ses traités. » De là il se rendit à Posen et, le 16 janvier 1813, il disparut. Vingt-trois jours après, le prince de Schwarzenberg quitta l'armée : elle passa sous le commandement du prince Eugène. Le général York <sup>2</sup>, d'abord blâmé ostensiblement par Frédéric-Guillaume et bientôt réconcilié avec lui, se retira en emmenant les Prussiens : la défection européenne commençait.

Dans toute cette campagne Bonaparte fut inférieur à ses généraux, et particulièrement au maréchal Ney.

1. Dans ses *Mémoires*, toujours si dramatiques et si intéressants, mais souvent si étrangement inexacts, le général Marbot (tome III, p. 233) n'a pas craint d'avancer que « la perte totale des Français régnicoles fut, pendant la campagne de Russie, de *soixante-cinq mille hommes* seulement ». Il traite de *libellistes* et de *romanciers* les historiens qui donnent un chiffre plus élevé. Or, M. Thiers, qui n'était pourtant pas un *détracteur de Napoléon*, après avoir étudié avec le plus grand soin tous les états de troupes, est arrivé à cette conclusion (tome XIV, p. 671) : « Il n'y a aucune exagération à dire que *trois cent mille hommes* (de la Grande-Armée) moururent par le feu, par la misère ou par le froid. La part des Français dans cette horrible hécatombe fut de plus des deux tiers. » Le chiffre donné par Chateaubriand concorde, on le voit, avec celui que devait trouver plus tard M. Thiers.

2. Le général York commandait le corps prussien qui faisait partie du 10<sup>e</sup> corps de la Grande-Armée, placé sous les ordres du maréchal duc de Tarente. Il avait conclu, le 30 décembre 1812, avec les généraux russes Clausewitz et Diebitsch, une convention, par laquelle il s'engageait à observer la neutralité jusqu'au moment où le roi de Prusse lui aurait transmis ses instructions.

Les excuses que l'on a données de la fuite de Bonaparte sont inadmissibles : la preuve est là, puisque son départ, qui devait tout sauver, ne sauva rien. Cet abandon, loin de réparer les malheurs, les augmenta et hâta la dissolution de la Fédération rhénane.

Le vingt-neuvième et dernier bulletin de la grande armée, daté de Molodetschino le 3 décembre 1812, arrivé à Paris le 18, n'y précéda Napoléon que de deux jours<sup>1</sup> : il frappa la France de stupeur, quoiqu'il soit loin de s'exprimer avec la franchise dont on l'a loué ; des contradictions frappantes s'y remarquent et ne parviennent pas à couvrir une vérité qui perce partout. A Sainte-Hélène (comme on l'a vu ci-dessus), Bonaparte s'exprimait avec plus de bonne foi : ses révélations ne pouvaient plus compromettre un diadème alors tombé de sa tête. Il faut pourtant écouter encore un moment le ravageur :

« Cette armée, » dit-il dans le bulletin du 3 décembre 1812, « si belle le 6, était bien différente dès le

1. Napoléon arriva à Paris le 20 décembre, deux jours, en effet, après la publication du 29<sup>e</sup> bulletin. « On était, dit M<sup>me</sup> de Chastenay (*Mémoires*, II, 221), dans toute la stupeur causée par le bulletin de consternation, quand on apprit avec un redoublement de surprise que l'empereur était aux Tuileries. Il avait, en effet, parcouru toute l'Allemagne aussi rapidement qu'un courrier; sa voiture s'étant brisée à Meaux, il s'était jeté, avec le duc de Vicence, dans le cabriolet de la poste et avait paru, vers dix heures du soir, à la grille des Tuileries, où, dans ce honteux équipage, la garde avait eu quelque peine à reconnaître son empereur... Un bain, un bon souper, quelques heures de repos avaient réparé ses forces; les tailleurs avaient travaillé à lui préparer des vêtements, — il n'avait sauvé que ceux dont il était couvert, — et, le lendemain avant midi, tous les corps constitués, en députation au palais, le félicitaient sur son retour, sans lui demander, comme Auguste, ce qu'il avait fait de ses légions. »



« 14. Presque sans cavalerie, sans artillerie, sans transports, nous ne pouvions nous éclairer à un quart de lieue...

« Les hommes que la nature n'a pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les chances du sort et de la fortune parurent ébranlés, perdirent leur gaieté, leur bonne humeur, et ne rêvèrent que malheurs et catastrophes ; ceux qu'elle a créés supérieurs à tout conservèrent leur gaieté, leurs manières ordinaires, et virent une nouvelle gloire dans des difficultés différentes à surmonter.

« Dans tous ces mouvements, l'empereur a toujours marché au milieu de sa garde, la cavalerie commandée par le maréchal duc d'Istrie, et l'infanterie commandée par le duc de Dantzick. Sa Majesté a été satisfaite du bon esprit que sa garde a montré ; elle a toujours été prête à se porter partout où les circonstances l'auraient exigé ; mais les circonstances ont toujours été telles que sa simple présence a suffi, et qu'elle n'a pas été dans le cas de donner.

« Le prince de Neuchâtel, le grand maréchal<sup>1</sup>, le grand écuyer<sup>2</sup> et tous les aides de camp et les officiers militaires de la maison de l'empereur, ont toujours accompagné Sa Majesté.

« Notre cavalerie était tellement démontée, que l'on a dû réunir les officiers auxquels il restait un cheval pour en former quatre compagnies de cent cinquante hommes chacune. Les généraux y faisaient les fonctions de capitaines, et les colonels celles de sous-officiers. Cet escadron sacré, commandé par

1. Duroc, grand maréchal du palais.

2. Caulaincourt.

« le général Grouchy, et sous les ordres du roi de Naples, ne perdait pas de vue l'empereur dans tous ses mouvements. La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. »

Quel résumé de tant de victoires ! Bonaparte avait dit aux Directeurs : « Qu'avez-vous fait de cent mille Français, tous mes compagnons de gloire ? Ils sont morts ! » La France pouvait dire à Bonaparte : « Qu'avez-vous fait dans une seule course des cinq cent mille soldats du Niémen, tous mes enfants ou mes alliés ? Ils sont morts ! »

Après la perte de ces cent mille soldats républicains regrettés de Napoléon, du moins la patrie fut sauvée : les derniers résultats de la campagne de Russie ont amené l'invasion de la France et la perte de tout ce que notre gloire et nos sacrifices avaient accumulé depuis vingt ans.

Bonaparte a sans cesse été gardé par un *bataillon sacré qui ne le perdit pas de vue dans tous ses mouvements* ; dédommagement des trois cent mille existences immolées : mais pourquoi *la nature ne les avait-elle pas trempés assez fortement ?* Elles auraient conservé leurs manières ordinaires. Cette vile chair à canon méritait-elle que *ses mouvements* eussent été aussi précieusement surveillés que ceux de Sa Majesté ?

Le bulletin conclut, comme plusieurs autres, par ces mots : « *La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure.* »

Familles, séchez vos larmes : Napoléon se porte bien.

A la suite de ce rapport, on lisait cette remarque officielle dans les journaux : « C'est une pièce historique du premier rang ; Xénophon et César ont

« ainsi écrit, l'un la retraite des Dix mille, l'autre ses « *Commentaires*. » Quelle démençe de comparaison académique ! Mais, laissant à part la b n vole r clame litt raire, on devait  tre satisfait parce que d'effroyables calamit s caus es par Napol on lui avaient fourni l'occasion de montrer ses talents comme  crivain ! N ron a mis le feu   Rome, et il chante l'incendie de Troie. Nous  tions arriv s jusqu'  la f roce d rision d'une flatterie qui d terr it dans ses souvenirs X nophon et C sar, afin d'outrager le deuil  ternel de la France.

Le S nat conservateur accourt : « Le S nat, » dit Lac p de<sup>1</sup>, « s'empresse de pr senter au pied du tr ne « de V. M. I. et R. l'hommage de ses f licitations sur « l'heureuse arriv e de V. M. au milieu de ses peuples. « Le S nat, premier conseil de l'empereur et dont « l'autorit  n'existe que lorsque le monarque la r clame « et la met en mouvement, est  tabli pour la conser- « vation de cette monarchie et de l'h r dit  de votre « tr ne, dans une quatri me dynastie. La France et la « post rit  le trouveront, dans toutes les circons- « tances, fid le   ce devoir sacr , et tous ses membres « seront toujours pr ts   p rir pour la d fense de ce « *palladium* de la s ret  et de la prosp rit  natio- « nales. » Les membres du S nat l'ont merveilleusement prouv  en d cr tant la d ch ance de Napol on !

1. Bernard-Germain-Etienne de Laville-sur-Ilion. comte de Lac p de (1756-1825), d put    l'Assembl e l gislative en 1791, membre du S nat conservateur, pair en 1814, pair des Cent-Jours, de nouveau pair de France en 1819. Continuateur de Buffon, il a publi  l'*Histoire naturelle des Poissons*, l'*Histoire naturelle des C tac s*, et aussi celle des *Serpents* : Chateaubriand n'en souviendra tout   l'heure.

L'empereur répond : « Sénateurs, ce que vous me  
 « dites m'est fort agréable. J'ai à cœur LA GLOIRE ET  
 « LA PUISSANCE de la France ; mais nos premières  
 « pensées sont POUR TOUT ce qui peut perpétuer la  
 « tranquillité intérieure. . . . POUR CE TRÔNE  
 « auquel sont attachées DÉSORMAIS les destinées de la  
 « patrie. . . . J'ai demandé à la Providence  
 « un nombre *d'années déterminé*. . . . J'ai  
 « réfléchi à ce qui a été fait aux différentes époques ;  
 « j'y penserai encore. »

L'historien des reptiles, en osant congratuler Napoléon sur les prospérités publiques, est cependant effrayé de son courage ; il a peur *d'être* ; il a bien soin de dire que l'autorité du Sénat *n'existe* que lorsque le monarque la réclame *et la met en mouvement*. On avait tant à craindre de l'indépendance du Sénat !

Bonaparte, s'excusant à Saint-Hélène, dit : « Sont-  
 « ce les Russes qui m'ont anéanti ? Non, ce sont de  
 « faux rapports, de sottes intrigues, de la trahison,  
 « de la bêtise, bien des choses enfin qu'on saura  
 « peut-être un jour et qui pourront atténuer ou justi-  
 « fier les deux fautes grossières, en diplomatie comme  
 « en guerre, que l'on a le droit de m'adresser. »

Des fautes qui n'entraînent que la perte d'une bataille ou d'une province permettent des excuses en paroles mystérieuses, dont on renvoie l'explication à l'avenir ; mais des fautes qui bouleversent la société, et font passer sous le joug l'indépendance d'un peuple, ne sont pas effacées par les défaites de l'orgueil.

Après tant de calamités et de faits héroïques, il est rude à la fin de n'avoir plus à choisir dans les paroles du Sénat qu'entre l'horreur et le mépris.

Lorsque Bonaparte arriva précédé de son bulletin, la consternation fut générale. « On ne comptait dans « l'Empire, dit M. de Ségur, que des hommes vieilliss  
« par le temps ou par la guerre, et des enfants; pres-  
« que plus d'hommes faits! où étaient-ils? Les pleurs  
« des femmes, les cris des mères, le disaient assez!  
« Penchées laborieusement sur cette terre qui sans  
« elles resterait inculte, elles maudissent la guerre en  
« lui. »

Au retour de la Bérésina, il n'en fallut pas moins danser par ordre : c'est ce qu'on apprend des *Souvenirs pour servir à l'histoire*, de la reine Hortense. On fut contraint d'aller au bal, la mort dans le cœur, pleurant intérieurement ses parents ou ses amis. Tel était le déshonneur auquel le despotisme avait condamné la France : on voyait dans les salons ce que l'on rencontre dans les rues, des créatures se distrayant de leur vie en chantant leur misère pour divertir les passants.

Depuis trois ans j'étais retiré à Aulnay : sur mon coteau de pins, en 1811, j'avais suivi des yeux la comète qui pendant la nuit courait à l'horizon des bois; elle était belle et triste, et, comme une reine, elle traînait sur ses pas son long voile. Qui l'étrangère égarée dans notre univers cherchait-elle? à qui adressait-elle ses pas dans le désert du ciel?

Le 23 octobre 1812, gité un moment à Paris, rue des Saints-Pères, à l'hôtel Lavalette, madame Lavalette mon hôtesse, la sourde, me vint réveiller munie de son long cornet : « Monsieur! monsieur! Bona-  
« parte est mort! Le général Malet a tué Hulin.  
« Toutes les autorités sont changées. La révolution  
« est faite. »

Bonaparte était si aimé que pendant quelques instants Paris fut dans la joie, excepté les autorités burlesquement arrêtées. Un souffle avait presque jeté bas l'Empire. Évadé de prison à minuit, un soldat était maître du monde au point du jour; un songe fut près d'emporter une réalité formidable. Les plus modérés disaient : « Si Napoléon n'est pas mort, il « reviendra corrigé par ses fautes et par ses revers; « il fera la paix avec l'Europe, et le reste de nos en- « fants sera sauvé. » Deux heures après sa femme, M. Lavalette entra chez moi pour m'apprendre l'arrestation de Malet : *il ne me cacha pas* (c'était sa phrase coutumière) *que tout était fini*. Le jour et la nuit se firent au même moment. J'ai raconté comment Bonaparte reçut cette nouvelle dans un champ de neige près de Smolensk.

Le *sénatus-consulte* du 12 janvier 1813 mit à la disposition de Napoléon revenu deux cent cinquante mille hommes; l'inépuisable France vit sortir de son sang par ses blessures de nouveaux soldats. Alors on entendit une voix depuis longtemps oubliée; quelques vieilles oreilles françaises crurent en reconnaître le son : c'était la voix de Louis XVIII; elle s'élevait du fond de l'exil.<sup>1</sup> Le frère de Louis XVI annonçait des principes à établir un jour dans une charte constitutionnelle; premières espérances de liberté qui nous venaient de nos anciens rois.

Alexandre, entré à Varsovie, adresse une proclamation à l'Europe :

. . . . .  
 1. Louis XVIII était alors établi, dans le comté de Buckingham, au château de Hartwell, domaine agreste et modeste d'un particulier anglais, M. Séé.

« Si le Nord imite le sublime exemple qu'offrent  
« les Castillans, le deuil du monde est fini. L'Europe,  
« sur le point de devenir la proie d'un monstre, re-  
« couvrerait à la fois son indépendance et sa tran-  
« quillité. Puisse enfin de ce *colosse sanglant qui me-  
« naçait le continent de sa criminelle éternité* ne rester  
« qu'un long souvenir d'horreur et de pitié ! »

Ce *monstre, ce colosse sanglant qui menaçait le continent de sa criminelle éternité*, était si peu instruit par l'infortune qu'à peine échappé aux Cosaques, il se jeta sur un vieillard qu'il retenait prisonnier.

Nous avons vu l'enlèvement du pape à Rome, son séjour à Savone, puis sa détention à Fontainebleau. La discorde s'était mise dans le sacré collège : des cardinaux voulaient que le saint-père résistât pour le spirituel, et ils eurent ordre de ne porter que des bas noirs ; quelques-uns furent envoyés en exil dans les provinces ; quelques chefs du clergé français enfermés à Vincennes : d'autres cardinaux opinaient à la soumission complète du pape ; ils conservèrent leurs bas rouges : c'était une seconde représentation des cierges de la Chandeleur.

Lorsqu'à Fontainebleau le pape obtenait quelque relâchement de l'obsession des cardinaux rouges, il se promenait seul dans les galeries de François 1<sup>er</sup> : il y reconnaissait la trace des arts qui lui rappelaient la ville sacrée, et de ses fenêtres il voyait les pins que Louis XVI avait plantés en face des appartements sombres où Monaldeschi fut assassiné. De ce désert, comme Jésus, il pouvait prendre en pitié les royaumes de la terre. Le septuagénaire à moitié mort, que

Bonaparte lui-même vint tourmenter, signa machinalement ce concordat de 1813 <sup>1</sup>, contre lequel il protesta bientôt après l'arrivée des cardinaux Pacca et Consalvi.

Lorsque Pacca rejoignit le captif avec lequel il était parti de Rome, il s'imaginait trouver une grande foule autour de la geôle royale; il ne rencontra dans les cours que de rares serviteurs et une sentinelle placée au haut de l'escalier en fer à cheval. Les fenêtres et les portes du palais étaient fermées : dans la première antichambre des appartements était le cardinal Doria, dans les autres salles se tenaient quelques évêques français. Pacca fut introduit auprès de Sa Sainteté : elle était debout, immobile, pâle, courbée, amaigrie, les yeux enfoncés dans la tête.

Le cardinal lui dit qu'il avait hâté son voyage pour se jeter à ses pieds ; le pape répondit : « Ces cardinaux « nous ont entraîné à la table et nous ont fait signer. » Pacca se retira à l'appartement qu'on lui avait préparé, confondu qu'il était de la solitude des demeures, du

1. Il fut signé au palais de Fontainebleau, le 25 janvier 1813. En voici les principales dispositions : — La résidence à Paris n'est pas textuellement imposée au Saint-Père; il est seulement indiqué en termes un peu vagues qu'il se fixera en France ou dans le royaume d'Italie. — Les domaines qu'il possédait, et *qui ne sont pas aliénés*, seront administrés par ses agents ou chargés d'affaires. Ceux qui seraient aliénés seront remplacés jusqu'à concurrence de 2,000,000 de francs de revenus. — *Dans les six mois* qui suivront la notification d'usage de la *nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'Empire et du royaume d'Italie*, le pape donnera l'institution canonique. *Les six mois expirés* sans que le pape ait accordé l'institution, le *métropolitain*, et, à son défaut, ou s'il s'agit du métropolitain, l'évêque le plus ancien de la province, *procèdera à l'institution de l'évêque nommé*.



silence des yeux, de l'abattement des visages et du profond chagrin empreint sur le front du pape. Retourné auprès de Sa Sainteté, il « la trouva (c'est lui « qui parle) dans un état digne de compassion et qui « faisait craindre pour ses jours. Elle était anéantie « par une tristesse inconsolable en parlant de ce qui « était arrivé ; cette pensée de tourment l'empêchait « de dormir et ne lui permettait de prendre de nourriture que ce qui suffisait pour ne pas consentir à mourir : — De cela, disait-elle, je mourrai fou comme « Clément XIV. »

Dans le secret de ces galeries déshabitées où la voix de saint Louis, de François I<sup>er</sup>, de Henri IV et de Louis XIV ne se faisait plus entendre, le saint-père passa plusieurs jours à écrire la minute et la copie de la lettre qui devait être remise à l'empereur. Le cardinal Pacca emportait caché dans sa robe le papier dangereux à mesure que le pape y ajoutait quelques lignes. L'ouvrage achevé, le pape le remit, le 24 mars 1813, au colonel Lagorsse et le chargea de le porter à l'empereur. Il fit lire en même temps une allocution aux divers cardinaux qui se trouvaient près de lui : il regarde comme nul le bref qu'il avait donné à Savone et le concordat du 23 janvier. « Béni soit le Seigneur, dit « l'allocution, qui n'a pas éloigné de nous sa miséricorde ! Il a bien voulu nous humilier par une salutaire confusion. A nous donc soit l'humiliation pour « le bien de notre âme ; à lui dans tous les siècles « l'exaltation, l'honneur et la gloire !

« Du palais de Fontainebleau, le 24 mars 1813. »

Jamais plus belle ordonnance ne sortit de ce palais.

La conscience du pape étant allégée, le visage du martyr devint serein ; son sourire et sa bouche retrouvèrent leur grâce et ses yeux le sommeil.

Napoléon menaça d'abord de *faire sauter la tête de dessus les épaules de quelques-uns des prêtres de Fontainebleau* ; il pensa à se déclarer chef de la religion de l'État ; puis, retombant dans son naturel, il feignit de n'avoir rien su de la lettre du pape. Mais sa fortune décroissait. Le pape, sorti d'un ordre de pauvres moines, rentré par ses malheurs dans le sein de la foule, semblait avoir repris le grand rôle de tribun des peuples, et donné le signal de la déposition de l'opresseur des libertés publiques.

La mauvaise fortune amène les trahisons et ne les justifie pas ; en mars 1813, la Prusse à Kalisch s'allie avec la Russie<sup>1</sup>. Le 3 mars, la Suède fait un traité avec le cabinet de Saint-James : elle s'oblige à fournir trente mille hommes. Hambourg est évacué par les Français, Berlin occupé par les Cosaques, Dresde pris par les Russes et les Prussiens<sup>2</sup>.

La défection de la Confédération du Rhin se prépare. L'Autriche adhère à l'alliance de la Russie et de la Prusse. La guerre se rouvre en Italie où le prince Eugène s'est transporté.

En Espagne, l'armée anglaise défait Joseph à Vitoria<sup>3</sup>, les tableaux dérobés aux églises et aux palais

1. Le traité d'alliance entre la Prusse et la Russie fut signé le 1<sup>er</sup> mars 1813.

2. Berlin fut occupé par les Cosaques le 4 mars 1813 ; Hambourg fut évacué par les Français le 12 mars ; Dresde fut pris par les Russes et les Prussiens le 21.

3. La bataille de Vitoria eut lieu le 21 juin 1813. A la nou-

tombent dans l'Èbre : je les avais vus à Madrid et à l'Escurial ; je les ai revus lorsqu'on les restaurait à Paris : le flot et Napoléon avaient passé sur ces Murillo et ces Raphaël, *velut umbra*. Wellington, s'avancant toujours, bat le maréchal Soult à Roncevaux<sup>1</sup> : nos grands souvenirs faisaient le fond des scènes de nos nouvelles destinées.

Le 14 février, à l'ouverture du Corps législatif, Bonaparte déclara qu'il avait toujours voulu la paix et qu'elle était nécessaire au monde. Ce monde ne lui réussissait plus. Du reste, dans la bouche de celui qui nous appelait *ses sujets*, aucune sympathie pour les douleurs de la France : Bonaparte levait sur nous des souffrances, comme un tribut qui lui était dû.

Le 3 avril, le Sénat conservateur ajoute cent quatre-vingt mille combattants à ceux qu'il a déjà alloués ; coupes extraordinaires d'hommes au milieu des coupes réglées. Le 10 avril enlève Lagrange<sup>2</sup> ; l'abbé Delille expira quelques jours après<sup>3</sup>. Si dans le ciel la

velle de cette défaite, qui consommait pour lui la perte de l'Espagne, Napoléon rappela Joseph et lui enjoignit de se retirer en son château de Mortefontaine, avec défense d'y voir personne, sous peine d'être arrêté.

1. 28-31 juillet 1813.

2. Joseph-Louis, comte *Lagrange* (1736-1813), célèbre mathématicien, membre de l'Institut, comte de l'Empire, grand-officier de la Légion d'honneur. Ce géomètre plaisait fort à Napoléon, n'étant point un *idéologue*. On lui demandait un jour comment il pouvait voter les terribles conscriptions annuelles : « Cela, répondit-il, ne change pas sensiblement les tables de la mortalité. » — Son corps fut déposé au Panthéon.

3. Delille mourut d'apoplexie dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 1813. Son corps resta exposé plusieurs jours au Collège de France, sur un lit de parade, la tête couronnée de lauriers et le visage légèrement peint. Son convoi eut quelque chose d'un

noblesse du sentiment l'emporte sur la hauteur de la pensée, le chantre de *la Pitié* est placé plus près du trône de Dieu que l'auteur de la *Théorie des fonctions analytiques*. Bonaparte avait quitté Paris le 15 avril.

Les levées de 1812, se succédant, s'étaient arrêtées en Saxe. Napoléon arrive. L'honneur du vieil ost expiré est remis à deux cent mille conscrits qui se battent comme les grenadiers de Marengo. Le 2 mai, la bataille de Lützen est gagnée : Bonaparte, dans ces nouveaux combats, n'emploie presque plus que l'artillerie. Entré dans Dresde, il dit aux habitants : « Je « n'ignore pas à quel transport vous vous êtes livrés « lorsque l'empereur Alexandre et le roi de Prusse « sont entrés dans vos murs. Nous voyons encore sur « le pavé le fumier des fleurs que vos *jeunes filles* ont « semées sur les pas des monarques. » Napoléon se souvenait-il des *jeunes filles de Verdun*? C'était du temps de ses belles années.

A Bautzen <sup>1</sup>, autre triomphe, mais où s'ensevelissent le général du génie Kirgener, et Duroc, grand maréchal du palais. « Il y a une autre vie, dit l'empereur à « Duroc : nous nous reverrons. » Duroc se souciait-il de le revoir <sup>2</sup>?

apothéose, et ses funérailles ont laissé le souvenir d'une grande solennité nationale. Elles égalèrent en éclat celles du maréchal Bessières, duc d'Istrie, mort, lui aussi, le 1<sup>er</sup> mai, dans le combat qui précéda la bataille de Lutzen, et dont les obsèques avaient été, par ordre de l'empereur, entourées d'une pompe extraordinaire.

1. 19 mai 1813.

2. Le 22 mai 1813, à Wurtzen, Duroc escortait, avec les ducs de Vicence et de Trévise, l'Empereur, qui descendait au galop un petit chemin creux pour gagner une *éminence d'où* il put

Le 26 et le 27 août, on s'aborde sur l'Elbe dans des champs déjà fameux<sup>1</sup>. Revenu de l'Amérique, après avoir vu Bernadotte à Stockholm, et Alexandre à Prague, Moreau a les deux jambes emportées d'un boulet à Dresde, à côté de l'Empereur de Russie : vieille habitude de la fortune napoléonienne. On apprit la mort du vainqueur de Hohenlinden, dans le camp français, par un chien perdu, sur le collier duquel était écrit le nom du nouveau Turenne ; l'animal, demeuré sans maître, courait au hasard parmi les morts : *Te, Janitor Orci* <sup>2</sup> !

Le prince de Suède, devenu généralissime de l'armée du nord de l'Allemagne, avait adressé, le 15 d'août, une proclamation à ses soldats :

« Soldats, le même sentiment qui guida les Français de 1792, et qui les porta à s'unir et à combattre les armées qui étaient sur leur territoire, doit diriger aujourd'hui votre valeur contre celui qui, après avoir envahi le sol qui vous a vus naître, enchaîne encore vos frères, vos femmes et vos enfants. »

Bonaparte, encourant la réprobation unanime, s'élançait contre la liberté qui l'attaquait de toutes parts, sous toutes les formes. Un sénatus-consulte du

juger de l'effet de la charge des 14,000 cavaliers du général Latour-Maubourg, dans la plaine de Reichenbach. Tout à coup, un boulet vint frapper un arbre, ricocha, tua le général Kirgener, de l'escorte, et atteignit mortellement Duroc au bas-ventre ; on le transporta dans une petite ferme, où il expira au bout de quelques heures. Ses cendres reposent aux Invalides, à côté de celles de l'Empereur.

1. Bataille de Dresde (26 et 27 août 1813).

2. *Te Stygii tremuere lacus, te Janitor Orci.*

(Virgile, *Énéide*, VIII, 296.)

28 août annule la déclaration d'un jury d'Anvers<sup>1</sup> : bien petite infraction, sans doute, aux droits des citoyens, après l'énormité d'arbitraire dont avait usé l'empereur ; mais il y a au fond des lois une sainte indépendance dont les cris sont entendus : cette oppression d'un jury fit plus de bruit que les oppressions diverses dont la France était la victime.

Enfin, au midi, l'ennemi avait touché notre sol ; les Anglais, obsession de Bonaparte et cause de presque toutes ses fautes, passèrent la Bidassoa le 7 octobre : Wellington, l'homme fatal, mit le premier le pied sur la terre de France.

S'obstinant à rester en Saxe, malgré la prise de Vandamme en Bohême<sup>2</sup> et la défaite de Ney près de

1. Le 21 juillet 1813, le Jury d'Anvers avait acquitté les nommés Werbrouck, Lacoste, Biard et Petit, accusés d'être auteurs ou complices de dilapidations commises dans la gestion et l'administration de l'octroi d'Anvers. Le sénatus-consulte du 28 août annula la déclaration du Jury et chargea la Cour de cassation de renvoyer les quatre acquittés devant une Cour impériale qui prononcerait sur eux sans jury. Cette audacieuse violation de la loi eût peut-être passé inaperçue lorsque l'Empereur était à l'apogée de sa fortune ; venant après les désastres de Russie et d'Espagne, elle souleva en Europe une indignation générale.

2. Le 30 août 1813, le général Vandamme, qui occupait à Kulm, sur le revers des montagnes de Bohême, avec une armée de 30,000 hommes, une position très forte, s'était trouvé entouré par un cercle de 130,000 ennemis. Les Français résistèrent et désespérés. Le général Corbineau finit par s'ouvrir un passage en abandonnant l'artillerie, mais nous avions eu cinq ou six mille tués ou blessés, et nous laissions sept mille prisonniers aux mains des vainqueurs. Vandamme était du nombre, ainsi que le général Haxo, aide de camp de l'Empereur, et plusieurs autres généraux. 60 pièces de canon, 18 obusiers, tous les caissons, y compris ceux du parc de réserve, tous les bagages, enfin, tombèrent aux mains de l'ennemi (*Souvenirs militaires* du duc de Fezensac, p. 411 et suivantes). Inaugurée par

Berlin par Bernadotte <sup>1</sup>, Napoléon revint sur Dresde. Alors le Landsturm <sup>2</sup> se lève ; une guerre nationale, semblable à celle qui a délivré l'Espagne, s'organise.

On a appelé les combats de 1813 la campagne de Saxe : ils seraient mieux nommés la *campagne de la jeune Allemagne* ou *des poètes*. A quel désespoir Bonaparte ne nous avait-il pas réduits par son oppression, puisqu'en voyant couler notre sang, nous ne pouvons nous défendre d'un mouvement d'intérêt pour cette généreuse jeunesse saisissant l'épée au nom de l'indépendance ? Chacun de ces combats était une protestation pour les droits des peuples.

Dans une de ses proclamations, datée de Kalisch le 25 mars 1813, Alexandre appelait aux armes les populations de l'Allemagne, leur promettant, au nom de ses frères les rois, des institutions libres. Ce signal fit éclater la *Burschenschaft* <sup>3</sup>, déjà secrètement formée. Les universités d'Allemagne s'ouvrirent ; elles mirent

les brillantes victoires de Lutzen et de Bautzen la campagne de Saxe se terminait par un désastre qui ne se devait pas réparer et qu'allait bientôt suivre le désastre, plus grand encore, de Leipsick.

1. Le 6 septembre 1813, Ney est battu par le prince de Suède, Bernadotte, et par le général prussien Bulow, à Dennewitz, près de Berlin. Il perd, avec les deux tiers de son artillerie, ses munitions, ses bagages, et plus de 10,000 hommes.

2. De *land*, terre, et *sturm*, tocsin ; — nom donné en Allemagne et en Suisse à une levée en masse de tous les hommes en état de porter les armes, et qui a lieu lorsque la patrie est en danger.

3. De *bursch*, camarade, et *shaft*, confrérie ; — nom donné à une association formée en 1815 par les étudiants des universités allemandes qui, deux ans auparavant, avaient quitté leurs études pour prendre part à la guerre de la délivrance.

de côté la douleur pour ne songer qu'à la réparation de l'injure : « Que les lamentations et les larmes soient « courtes, la tristesse et la douleur longues, disaient « les Germains d'autrefois ; à la femme il est décent « de pleurer, à l'homme de se souvenir : *Lamenta ac « lacrymas cito, dolorem et tristitiam tarde ponunt.* « *Feminis lugere honestum est, viris meminisse.* » Alors la jeune Allemagne court à la délivrance de la patrie ; alors se pressèrent ces Germains, *alliés de l'Empire*, dont l'ancienne Rome se servit en guise d'armes et de javelots, *velut tela atque arma.*

Le professeur Fichte <sup>1</sup> faisait à Berlin, en 1813, une leçon sur le *devoir* ; il parla des calamités de l'Allemagne, et termina sa leçon par ces paroles : « Le cours « sera donc suspendu jusqu'à la fin de la campagne. « Nous le reprendrons dans notre patrie libre, ou nous « serons morts pour reconquérir la liberté. » Les jeunes auditeurs se lèvent en poussant des cris : Fichte descend de sa chaire, traverse la foule, et va inscrire son nom sur les rôles d'un corps partant pour l'armée.

Tout ce que Bonaparte avait méprisé et insulté lui devient péril : l'intelligence descend dans la lice contre la force brutale ; Moscou est la torche à la lueur de laquelle la Germanie ceint son baudrier : « Aux armes !

1. Jean-Gottlieb *Fichte* (1762-1814). Professeur de philosophie à Iéna d'abord, ensuite à Berlin, il avait prononcé, en cette dernière ville, de 1807 à 1808, malgré l'occupation française, ses fameux *Discours à la nation allemande*, qui préparèrent le réveil de l'Allemagne. Ses principaux ouvrages sont les *Principes d'une théorie de la science* (1794), *Principes du droit naturel* (1796-1797), *Système de morale* (1798), *la Destination de l'homme* (1800), *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse* (1806).



« s'écrie la muse. Le Phénix de la Russie s'est élancé  
 « de son bûcher ! » Cette reine de Prusse, si faible et  
 si belle, que Napoléon avait accablée de ses ingénieux  
 outrages, se transforme en une ombre implorante et  
 implorée : « Comme elle dort doucement ! » chantent  
 les bardes. « Ah ! puisses-tu dormir jusqu'au jour où  
 « ton peuple lavera dans le sang la rouille de son  
 « épée ! Éveille-toi alors ! éveille-toi ! sois l'ange de la  
 « liberté et de la vengeance ! »

Kœrner<sup>1</sup> n'a qu'une crainte, celle de *mourir en prose* :  
 « Poésie ! poésie ! s'écrie-t-il, rends-moi la mort à la  
 « clarté du jour ! »

Il compose au bivouac l'hymne *de la Lyre et de  
 l'Épée*.

#### LE CAVALIER

« Dis-moi, ma bonne épée, l'épée de mon flanc,  
 « pourquoi l'éclair de ton regard est-il aujourd'hui si  
 « ardent ? Tu me regardes d'un œil d'amour, ma bonne  
 « épée, l'épée qui fait ma joie. Hourra !

#### L'ÉPÉE

« C'est que c'est un brave cavalier qui me porte :  
 « voilà ce qui enflamme mon regard ; c'est que je suis  
 « la force d'un homme libre : voilà ce qui fait ma joie.  
 « Hourra !

1. Charles-Théodore *Kœrner* (1791-1813). Il était poète du théâtre de la cour, à Vienne, lorsqu'en 1813 il s'enrôla dans le régiment des chasseurs volontaires de Lutzow. Il se servit aussi vaillamment de l'épée que de la lyre. Chacune de ses pièces, à peine composée, courait aussitôt les armées et enflammait tous les cœurs. Elles ont été réunies après sa mort, en 1814, sous ce titre : *Lyre et Épée*.

## LE CAVALIER

« Oui, mon épée, oui, je suis un homme libre, et je t'aime du fond du cœur : je t'aime comme si tu m'étais fiancée ; je t'aime comme une maîtresse chérie.

## L'ÉPÉE

« Et moi, je me suis donnée à toi ! à toi ma vie, à toi mon âme d'acier ! Ah ! si nous sommes fiancés, quand me diras-tu : Viens, viens, ma maîtresse chérie ! » Ne croit-on pas entendre un de ces guerriers du Nord, un de ces hommes de batailles et de solitudes, dont Saxo Grammaticus dit : « Il tomba, rit et mourut. »

Ce n'était point le froid enthousiasme d'un scalde en sûreté : Kœrner avait l'épée au flanc ; beau, blond et jeune, Apollon à cheval, il chantait la nuit comme l'Arabe sur sa selle ; son *maoual*, en chargeant l'ennemi, était accompagné du galop de son destrier. Blessé à Lützen, il se traîna dans les bois, où des paysans le retrouvèrent ; il reparut et mourut aux plaines de Leipsick, à peine âgé de vingt-cinq ans <sup>1</sup> : il s'était échappé des bras d'une femme qu'il aimait, et s'en allait dans tout ce que la vie a de délices. « Les femmes se plaisent, disait Tyrtée, à contempler le

1. Kœrner ne mourut pas à Leipsick (octobre 1813) ; il fut frappé à mort par un boulet dans une rencontre à Gadebusch, dans le Mecklembourg, le 27 août 1813. Il n'avait que vingt-deux ans.

« jeune homme resplendissant et debout ; il n'est pas  
« moins beau lorsqu'il tombe au premier rang. »

Les nouveaux Arminius, nourris à l'école de la Grèce, avaient un bardit général : quand ces étudiants abandonnèrent la paisible retraite de la science pour les champs de bataille, les joies silencieuses de l'étude pour les périls bruyants de la guerre, Homère et les Niebelungen pour l'épée, qu'opposèrent-ils à notre hymne de sang, à notre cantique révolutionnaire ? Ces strophes pleines de l'affection religieuse, et de la sincérité de la nature humaine :

« Quelle est la patrie de l'Allemand ? Nommez-moi  
« cette grande patrie ! Aussi loin que résonne la lan-  
« gue allemande, aussi loin que des chants allemands  
« se font entendre pour louer Dieu, là doit être la  
« patrie de l'Allemand.

« La patrie de l'Allemand est le pays où le serre-  
« ment de mains suffit pour tout serment, où la bonne  
« foi pure brille dans tous les regards, où l'affection  
« siège brûlante dans tous les cœurs.

« O Dieu du ciel, abaisse tes regards sur nous et  
« donne-nous cet esprit si pur, si vraiment allemand,  
« pour que nous puissions vivre fidèles et bons. Là  
« est la patrie de l'Allemand, tout ce pays est sa pa-  
« trie <sup>1</sup>. »

Ces camarades de collège, maintenant compagnons

1. Ces strophes sont tirées d'une des plus belles pièces d'Ernest-Maurice Arndt, *la Patrie de l'Allemand*. Comme à Théodore Kœrner, le patriotisme a dicté à Maurice Arndt, dans ses *Chants de guerre* (1813-1815), d'admirables inspirations. Seulement, tandis que Kœrner mourait à vingt-deux ans, Arndt devait mourir presque centenaire. Né le 26 décembre 1769, il est mort le 29 janvier 1869.

d'armes, ne s'inscrivaient point dans ces *ventes* où des septembriseurs vouaient des assassinats au poignard : fidèles à la poésie de leurs rêveries, aux traditions de l'histoire, au culte du passé, ils firent d'un vieux château, d'une antique forêt, les asiles conservateurs de la *Burschenschaft*. La reine de Prusse était devenue leur patronne, en place de la reine des nuits.

Du haut d'une colline, du milieu des ruines, les écoliers-soldats, avec leurs professeurs-capitaines, découvraient la façade des salles de leurs universités chéries : émus au souvenir de leur docte antiquité, attendris à la vue du sanctuaire de l'étude et des jeux de leur enfance, ils juraient d'affranchir leur pays, comme Melchthal, Furst et Stauffacher prononcèrent leur triple serment à l'aspect des Alpes, par eux immortalisées, illustrés par elles. Le génie allemand a quelque chose de mystérieux ; la Thécla de Schiller est encore la fille teutonne douée de prescience et formée d'un élément divin. Les Allemands adorent aujourd'hui la liberté dans un vague indéfinissable, de même qu'autrefois ils appelaient *Dieu* le secret des bois : *Deorum nominibus appellans secretum illud...* L'homme dont la vie était un dithyrambe en action ne tomba que quand les poètes de la jeune Allemagne eurent chanté et pris le glaive contre leur rival Napoléon, le poète armé.

Alexandre était digne d'avoir été le héraut envoyé aux jeunes Allemands : il partageait leurs sentiments élevés, et il était dans cette position de force qui rend possibles les projets ; mais il se laissa effrayer de la terreur des monarques qui l'environnaient. Ces mu-

narques ne tinrent point leurs promesses ; ils ne don-  
nèrent point à leurs peuples des institutions géné-  
reuses. Les enfants de la Muse (flamme par qui les  
masses inertes des soldats avaient été animées) furent  
plongés dans des cachots en récompense de leur dé-  
vouement et de leur noble crédulité. Hélas ! la géné-  
ration qui rendit l'indépendance aux Teutons est  
évanouie ; il n'est demeuré en Germanie que de vieux  
cabinets usés. Ils appellent le plus haut qu'ils peuvent  
Napoléon un grand homme, pour faire servir leur  
présente admiration d'excuse à leur bassesse passée.  
Dans le sot enthousiasme pour l'homme qui continue  
à aplatir les gouvernements après les avoir fouettés, à  
peine se souvient-on de Kœrner : « Arminius, libéra-  
« teur de la Germanie, dit Tacite, fut inconnu aux  
« Grecs qui n'admirent qu'eux, peu célèbre chez les  
« Romains qu'il avait vaincus ; mais les nations bar-  
« bares le chantent encore, *caniturque barbaras apud*  
« *gentes.* »

Le 18 et le 19 octobre se donna dans les champs de  
Leipsick ce combat que les Allemands ont appelé la  
*bataille des nations*. Vers la fin de la seconde journée,  
les Saxons et les Wurtembergeois, passant du camp  
de Napoléon sous les drapeaux de Bernadotte, déci-  
dèrent le résultat de l'action ; victoire entachée de  
trahison. Le prince de Suède, l'empereur de Russie  
et le roi de Prusse pénétrèrent dans Leipsick à travers  
trois portes différentes. Napoléon, ayant éprouvé une  
perte immense, se retira. Comme il n'entendait rien  
aux retraites de sergent, ainsi qu'il l'avait dit, il fit  
sauter des ponts derrière lui. Le prince Poniatowski,

blessé deux fois, se noie dans l'Elster : la Pologne s'abîma avec son dernier défenseur <sup>1</sup>.

Napoléon ne s'arrêta qu'à Erfurt : de là son bulletin annonça que son armée, toujours victorieuse, *arrivait comme une armée battue* : Erfurt, peu de temps auparavant, avait vu Napoléon au faite de la prospérité.

Enfin les Bavaois, déserteurs après les autres d'une fortune abandonnée, essayent d'exterminer à Hanau <sup>2</sup> le reste de nos soldats. Wrède <sup>3</sup> est renversé par les seuls gardes d'honneur : quelques conscrits, déjà vé-

1. Le prince Poniatowski avait été nommé maréchal de France sur le champ de bataille, le 16 octobre 1813, à la première des trois journées de Leipsick. Trois jours après, quand la grande défaite fut consommée, chargé de protéger la retraite de l'armée, il fit des prodiges de valeur, et lorsqu'il ne fut plus possible de résister, il s'élança dans l'Elster plutôt que de se rendre, et s'y noya (19 octobre).

2. Après le désastre de Leipsick, Napoléon et les débris de son armée suivirent, pour rentrer en France, la route de Weissenfeld, Erfurt, Gotha, Fulde, jusqu'à Hanau, où l'armée autrichienne et bavaoise, commandée par le général Wrède, voulut lui barrer le chemin. L'armée française, si affaiblie, si épuisée, retrouva son énergie pour combattre d'anciens alliés devenus inopinément nos ennemis. On leur passa sur le corps ; ils perdirent 6,000 hommes, tués ou blessés, et 4,000 prisonniers. Notre perte totale fut d'environ 5,000 hommes. Ce dernier effort termina les opérations de la Grande Armée en Allemagne.

3. Charles-Philippe, prince de Wrède (1769-1838), feld-maréchal bavaois. Par suite de l'étroite alliance qui unissait la Bavière à la France, il servit Napoléon de 1805 à 1809, et il le fit avec autant de vaillance que de talent. Pendant la campagne de Russie, il se couvrit de gloire, surtout à Polotsk et à Valantina-Cora. A Leipsick, il se battait encore dans nos rangs, mais le désastre éprouvé par Napoléon détacha de lui la Bavière. Lors de la campagne de France, en 1814, il battit Oudinot à Bar-sur-Aube, et fut fait prince ; il avait été fait feld-maréchal après Wagram. Le général de Wrède est un des généraux les plus remarquables de la période napoléonienne.

térans, lui passent sur le ventre ; ils sauvent Bonaparte et prennent position derrière le Rhin. Arrivé en fugitif à Mayence, Napoléon se retrouve à Saint-Cloud le 9 novembre ; l'infatigable de Lacépède revient lui dire : « Votre Majesté a tout surmonté. » M. de Lacépède avait parlé convenablement des ovipares<sup>1</sup> ; mais il ne se pouvait tenir debout.

La Hollande reprend son indépendance et rappelle le prince d'Orange<sup>2</sup>. Le 1<sup>er</sup> décembre les puissances alliées déclarent « qu'elles ne font point la guerre à la France, mais à l'empereur seul, ou plutôt à cette prépondérance qu'il a trop longtemps exercée, hors des limites de son empire, pour le malheur de l'Europe et de la France<sup>3</sup>. »

Quand on voit s'approcher le moment où nous allons être renfermés dans notre ancien territoire, on se demande à quoi donc avaient servi le bouleversement de l'Europe et le massacre de tant de millions d'hommes ? Le temps nous engloutit et continue tranquillement son cours.

Par le traité de Valençay du 11 décembre, le misérable Ferdinand VII est renvoyé à Madrid : ainsi se termina obscurément à la hâte cette criminelle entreprise d'Espagne, première cause de la perte de Napoléon. On peut toujours aller au mal, on peut toujours

1. Lacépède avait publié en 1788 l'*Histoire générale et particulière des quadrupèdes ovipares*.

2. Le 24 novembre 1813, le gouvernement provisoire établi à Amsterdam à la suite du soulèvement de cette ville (16 novembre), proclama l'indépendance des Provinces-Unies, et rappela le prince d'Orange.

3. Déclaration de Francfort, signée dans cette ville par les souverains alliés. Elle est datée du 1<sup>er</sup> décembre 1813, mais elle ne parut que dans la *Gazette de Francfort* du 7.

tuer un peuple ou un roi ; mais le retour est difficile : Jacques Clément raccommo-  
dait ses sandales pour le voyage de Saint-Cloud ; ses confrères lui demandèrent en riant combien son ouvrage durerait : « Assez pour le chemin que j'ai à faire, répondit-il : je dois aller, non revenir. »

Le Corps législatif est assemblé le 19 décembre 1813. Étonnant sur le champ de bataille, remarquable dans son conseil d'État, Bonaparte n'a plus la même valeur en politique : la langue de la liberté, il l'ignore : s'il veut exprimer des affections congéniales, des sentiments paternels, il s'attendrit tout de travers, et il plaque des paroles émues à son insensibilité : « Mon cœur, » dit-il au Corps législatif, « a besoin de la présence et de l'affection de mes *sujets*. Je n'ai jamais été séduit par la prospérité ; l'adversité me trouvera au-dessus de ses atteintes. J'avais conçu et exécuté de grands desseins pour la prospérité et le bonheur du monde. *Monarque et père*, je sens que la paix ajoute à la sécurité des trônes et à celle des familles. »

Un article officiel du *Moniteur* avait dit, au mois de juillet 1804, sous l'*Empire*, que la France ne passerait jamais le Rhin, et que ses armées ne le passeraient plus.

Les alliés traversèrent ce fleuve le 21 décembre 1813, depuis Bâle, jusqu'à Schaffouse, avec plus de cent mille hommes ; le 31 du même mois, l'armée de Silésie, commandée par Blücher, le franchit à son tour, depuis Manheim jusqu'à Coblentz.

Par ordre de l'empereur, le Sénat et le Corps législatif avaient nommé deux commissions chargées de



prendre connaissance des documents relatifs aux négociations avec les puissances coalisées ; prévision d'un pouvoir qui, se refusant à des conséquences devenues inévitables, voulait en laisser la responsabilité à une autre autorité <sup>1</sup>.

La commission du Corps législatif, que présidait M. Lainé, osa dire « que les moyens de paix auraient des effets assurés, si les Français étaient convaincus que leur sang ne serait versé que pour défendre une patrie et des lois protectrices ; que Sa Majesté doit être suppliée de maintenir l'entière et constante exécution des lois qui garantissent aux Français les droits de la liberté, de la propriété, et à la nation le libre exercice de ses droits politiques <sup>2</sup>. »

Le ministre de la police, duc de Rovigo, fait enlever les épreuves du rapport ; un décret du 31 décembre ajourne le Corps législatif ; les portes de la salle sont fermées. Bonaparte traite les membres de la commis-

1. Le Sénat avait désigné comme commissaires MM. de Fontanes, de Talleyrand, de Saint-Marsan, de Barbé-Marbois, de Beurnonville. — Le Corps législatif avait choisi MM. Lainé, Raynouard, Maine de Biran, Flaugergues et Gallois.

2. Le Corps législatif, réuni en comité secret, le 29 décembre, entendit le rapport de la commission. M. Raynouard l'avait terminé par le conseil de rédiger une adresse à l'Empereur. On décida, à la majorité de 223 voix sur 254, que le rapport serait imprimé pour les membres seuls du Corps législatif, afin qu'ils pussent le méditer, et voter sur le projet d'adresse en connaissance de cause. Le 30, Napoléon assembla un conseil de gouvernement, auquel furent appelés les ministres et les grands dignitaires. Malgré l'opposition de l'archichancelier Cambacérés et celle de plusieurs autres membres du conseil, Napoléon signa le décret qui prononçait pour le lendemain, 31 décembre, l'ajournement du Corps législatif, et il ordonna au duc de Rovigo de faire enlever à l'imprimerie et partout où il en serait trouvé les copies du rapport de M. Lainé.

sion législative d'*agents payés par l'Angleterre* : « Le « nommé Lainé, disait-il, est un traître qui corres- « pond avec le prince régent par l'intermédiaire de « Desèze ; Raynouard, Maine de Biran et Flaugergues « sont des factieux <sup>1</sup>. »

Le soldat s'étonnait de ne plus retrouver ces Polonais qu'il abandonnait et qui, en se noyant pour lui obéir, criaient encore : « Vive l'empereur ! » Il appelait le rapport de la commission une motion sortie d'un club de Jacobins. Pas un discours de Bonaparte dans lequel n'éclate son aversion pour la République dont il était sorti ; mais il en détestait moins les crimes que les libertés. A propos de ce même rapport il ajoutait : « Voudrait-on rétablir la souveraineté du « peuple ? Eh bien, dans ce cas, je me fais peuple ; car « je prétends être toujours là où réside la souverai- « neté. » Jamais despote n'a expliqué plus énergiquement sa nature : c'est le mot retourné de Louis XIV : « L'État, c'est moi. »

A la réception du premier jour de l'an 1814, on s'attendait à quelque scène. J'ai connu un homme attaché à cette cour, lequel se préparait à tout hasard à mettre l'épée à la main. Napoléon ne dépassa pas néanmoins la violence des paroles, mais il s'y laissa aller avec cette plénitude qui causait quelquefois de la confusion à ses hallebardiers mêmes : « Pourquoi, « s'écria-t-il, parler devant l'Europe de ces débats do- « mestiques ? Il faut laver son linge sale en famille. « Qu'est-ce qu'un trône ? un morceau de bois recou- « vert d'un morceau d'étoffe : tout dépend de celui

1. Allocution de Napoléon adressée, le 1<sup>er</sup> janvier, à la députation du Corps législatif.

« qui s'y assied. La France a plus besoin de moi que  
« je n'ai besoin d'elle. Je suis un de ces hommes qu'on  
« tue, mais qu'on ne déshonore pas. Dans trois mois  
« nous aurons la paix, ou l'ennemi sera chassé de  
« notre territoire, ou je serai mort. »

C'était dans le sang que Bonaparte était accoutumé à laver le linge des Français. Dans trois mois on n'eut point la paix, l'ennemi ne fut point chassé de notre territoire, Bonaparte ne perdit point la vie : la mort n'était point son fait. Accablée de tant de malheurs et de l'ingrate obstination du maître qu'elle s'était donné, la France se voyait envahie avec l'inerte stupeur qui naît du désespoir.

Un décret impérial avait mobilisé cent vingt-un bataillons de gardes nationales <sup>1</sup> ; un autre décret avait formé un conseil de régence présidé par Cambacérès et composé de ministres, à la tête duquel était placée l'impératrice. Joseph, monarque en disponibilité, revenu d'Espagne avec ses pillages, est déclaré commandant général de Paris. Le 25 janvier 1814, Bonaparte quitte son palais pour l'armée, et va jeter une éclatante flamme en s'éteignant.

La surveillance, le pape avait été rendu à l'indépendance ; la main qui allait à son tour porter des chaînes fut contrainte de briser les fers qu'elle avait donnés : la Providence avait changé les fortunes, et le vent qui soufflait au visage de Napoléon poussait les alliés à Paris.

Pie VII, averti de sa délivrance <sup>2</sup>, se hâta de faire

1. Décret du 6 janvier 1814.

2. Chateaubriand a été ici induit en erreur par le *Manuscrit*

une courte prière dans la chapelle de François I<sup>er</sup> ; il monta en voiture et traversa cette forêt qui, selon la tradition populaire, voit paraître le grand veneur de la mort quand un roi va descendre à Saint-Denis.

Le pape voyageait sous la surveillance d'un officier de gendarmerie<sup>1</sup> qui l'accompagnait dans une seconde voiture. A Orléans, il apprit le nom de la ville dans laquelle il entrait.

Il suivit la route du Midi aux acclamations de la foule, de ces provinces où Napoléon devait bientôt

*de 1814*, du baron Fain, lequel est d'ordinaire très exact. M. Fain et, avec lui, la plupart des historiens ont prétendu que Napoléon, à cette fin de janvier 1814, avait décidé de mettre le pape en liberté et l'avait fait partir pour Rome. M. Thiers, mieux informé, a très bien montré que Napoléon n'avait nullement en vue, à ce moment, la délivrance de l'auguste captif. Déjà les armées ennemies avaient occupé Dijon. Leurs coureurs d'avant-garde et quelques bandes de cosaques avaient apparu aux environs de Montereau. L'empereur, qui allait quitter Paris pour se rendre à Châlons et commencer la campagne de France, ne se souciait pas de laisser le Saint-Père à portée d'un coup de main de ses adversaires ; il ne voulait pas non plus le rendre libre, de peur de compliquer ses affaires d'Italie. Il le fit donc partir de Fontainebleau, sous la conduite d'un commandant de gendarmerie, qui avait mission de le conduire, non à Rome, mais à Savone. Ce fut seulement le 10 mars, alors qu'il était obligé de se retirer sur Soissons, après les combats malheureux sur Laon, que Napoléon se décida à publier un décret par lequel il annonçait rétablir le pape dans la possession de ses États. Le même jour, il mandait au duc de Rovigo : « Écrivez à l'officier de gendarmerie qui est auprès du pape de le conduire, par la route d'Asti, de Tortone et de Plaisance, à Parme, d'où il le remettra aux avant-postes napolitains. L'officier de gendarmerie dira au Saint-Père que, sur la demande qu'il a faite de retourner à son siège, j'y ai consenti, et que j'ai donné ordre qu'on le transportât aux avant-postes napolitains. » — Voir Thiers, t. XVII, p. 208, et d'Haussonville, *L'Église romaine et le premier Empire*, t. V, p. 316, 325, 326.

1. Le colonel de gendarmerie Lagorsse.

passer, à peine en sûreté sous la garde des commissaires étrangers. Sa Sainteté fut retardée dans sa marche par la chute même de son oppresseur : les autorités avaient cessé leurs fonctions ; on n'obéissait à personne ; un ordre écrit de Bonaparte, ordre qui vingt-quatre heures auparavant aurait abattu la plus haute tête et fait tomber un royaume, était un papier sans cours : quelques minutes de puissance manquèrent à Napoléon pour qu'il pût protéger le captif que sa puissance avait persécuté. Il fallut qu'un mandat provisoire des Bourbons achevât de rendre la liberté au pontife qui avait ceint de leur diadème une tête étrangère : quelle confusion de destinées !

Pie VII cheminait au milieu des cantiques et des larmes, au son des cloches, aux cris de : Vive le pape ! Vive le chef de l'Église ! On lui apportait, non les clefs des villes, des capitulations trempées de sang et obtenues par le meurtre, mais on lui présentait des malades à guérir, de nouveaux époux à bénir au bord de sa voiture ; il disait aux premiers : « Dieu vous console ! » Il étendait sur les seconds ses mains pacifiques ; il touchait de petits enfants dans les bras de leurs mères. Il ne restait aux villes que ceux qui ne pouvaient marcher. Les pèlerins passaient la nuit sur les champs pour attendre l'arrivée d'un vieux prêtre délivré. Les paysans, dans leur naïveté trouvaient que le saint-père ressemblait à Notre-Seigneur ; des protestants attendris disaient : « Voilà le plus grand homme de son siècle. » Telle est la grandeur de la véritable société chrétienne, où Dieu se mêle sans cesse avec les hommes ; telle est sur la force du glaive

et du sceptre la supériorité de la puissance du faible, soutenu de la religion et du malheur.

Pie VII traversa Carcassonne, Béziers, Montpellier et Nîmes, pour réapprendre l'Italie. Au bord du Rhône, il semblait que les innombrables croisés de Raymond de Toulouse passaient encore la revue à Saint-Remy. Le pape revit Nice, Savone, Imola, témoins de ses afflictions récentes et des premières macérations de sa vie : on aime à pleurer où l'on a pleuré. Dans les conditions ordinaires, on se souvient des lieux et des temps du bonheur. Pie VII repassait sur ses vertus et sur ses souffrances, comme un homme dans sa mémoire revit de ses passions éteintes.

A Bologne, le pape fut laissé aux mains des autorités autrichiennes. Murat, Joachim-Napoléon, roi de Naples, lui écrivit le 4 avril 1814 :

« Très saint père, le sort des armes m'ayant rendu  
« maître des États que vous possédiez lorsque vous  
« fûtes forcé de quitter Rome, je ne balance pas à les  
« remettre sous votre autorité, renonçant en votre  
« faveur à tous mes droits de conquête sur ces pays. »

Qu'a-t-on laissé à Joachim et à Napoléon mourants ?

Le pape n'était pas encore arrivé à Rome qu'il offrit un asile à la mère de Bonaparte. Des légats avaient repris possession de la vie éternelle. Le 23 mai, au milieu du printemps, Pie VII aperçut le dôme de Saint-Pierre. Il a raconté avoir répandu des larmes en revoyant le dôme sacré. Prêt à franchir la Porte du Peuple, le Pontife fut arrêté : vingt-deux orphelines vêtues de robes blanches, quarante-cinq jeunes filles portant de grandes palmes dorées, s'avancèrent en chantant des cantiques. La multitude criait : Hosanna !

Pignatelli, qui commandait les troupes sur le Quirinal lorsque Radet emporta d'assaut le jardin des Olives de Pie VII, conduisait à présent la marche des palmes. En même temps que Pignatelli changeait de rôle, de nobles parjures, à Paris, reprenaient derrière le fauteuil de Louis XVIII leurs fonctions de grands domestiques : la prospérité nous est transmise avec ses esclaves, comme autrefois une terre seigneuriale était vendue avec ses serfs.

Au second livre de ces *Mémoires*, on lit (je revenais alors de mon premier exil de Dieppe) : « On m'a permis de revenir à ma vallée. La terre tremble sous les pas du soldat étranger : j'écris, comme les derniers Romains, au bruit de l'invasion des Barbares. Le jour je trace des pages aussi agitées que les événements de ce jour ; la nuit, tandis que le roulement du canon lointain expire dans mes bois solitaires, je retourne au silence des années qui dorment dans la tombe et à la paix de mes plus jeunes souvenirs. »

Ces pages agitées que je traçais le jour étaient des notes relatives aux événements du moment, lesquelles, réunies, devinrent ma brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*. J'avais une si haute idée du génie de Napoléon et de la vaillance de nos soldats, qu'une invasion de l'étranger, heureuse jusque dans ses derniers résultats, ne me pouvait tomber dans la tête : mais je pensais que cette invasion, en faisant sentir à la France le danger où l'ambition de Napoléon l'avait réduite, amènerait un mouvement intérieur, et que l'affranchissement des Français s'opérerait de

leurs propres mains. C'était dans cette idée que j'écrivais mes notes, afin que si nos assemblées politiques arrêtaient la marche des alliés, et se résolvèrent à se séparer d'un grand homme, devenu un fléau, elles sussent à qui recourir; l'abri me paraissait être dans l'autorité, modifiée selon les temps, sous laquelle nos aïeux avaient vécu pendant huit siècles : quand dans l'orage on ne trouve à sa portée qu'un vieil édifice, tout en ruines qu'il est, on s'y retire.

Dans l'hiver de 1813 à 1814, je pris un appartement rue de Rivoli<sup>1</sup>, en face de la première grille du jardin des Tuileries, devant laquelle j'avais entendu crier la mort du duc d'Enghien. On ne voyait encore dans cette rue que les arcades bâties par le gouvernement et quelques maisons s'élevant çà et là avec leur dentelure latérale de pierres d'attente.

Il ne fallait rien moins que les maux dont la France était écrasée, pour se maintenir dans l'éloignement que Napoléon inspirait et pour se défendre en même temps de l'admiration qu'il faisait renaître sitôt qu'il agissait : c'était le plus fier génie d'action qui ait jamais existé; sa première campagne en Italie et sa dernière campagne en France (je ne parle pas de Waterloo) sont ses deux plus belles campagnes; Condé dans la première, Turenne dans la seconde, grand guerrier dans celle-là, grand homme dans celle-ci; mais différentes dans leurs résultats : par l'une il gagna l'empire, par l'autre il le perdit. Ses dernières heures de pouvoir, toutes déracinées, toutes

1. Dans une maison appartenant à son ami Alexandre de Laborde. Voir ci-dessus la note de la page 58.



déchaussées qu'elles étaient, ne purent être arrachées, comme les dents d'un lion, que par les efforts du bras de l'Europe. Le nom de Napoléon était encore si formidable que les armées ennemies ne passèrent le Rhin qu'avec terreur; elles regardaient sans cesse derrière elles pour bien s'assurer que la retraite leur serait possible; maîtresses de Paris, elles tremblaient encore. Alexandre jetant les yeux sur la Russie, en entrant en France, félicitait les personnes qui pouvaient s'en aller, et il écrivait à sa mère ses inquiétudes et ses regrets.

Napoléon bat les Russes à Saint-Dizier, les Prussiens et les Russes à Brienne, comme pour honorer les champs dans lesquels il avait été élevé<sup>1</sup>. Il culbute l'armée de Silésie à Montmirail, à Champaubert, et une partie de la grande armée à Montereau<sup>2</sup>. Il fait tête partout; va et revient sur ses pas; repousse les colonnes dont il est entouré. Les alliés proposent un armistice; Bonaparte déchire les préliminaires de la paix offerte et s'écrie : « Je suis plus près de Vienne que l'empereur d'Autriche de Paris ! »

La Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre, pour se reconforter mutuellement, conclurent à Chaumont un nouveau traité d'alliance<sup>3</sup>; mais au fond,

1. Reprise de Saint-Dizier par Napoléon en personne, le 27 janvier. Combat victorieux de Brienne, le 29.

2. Victoire de Champaubert, le 10 février; victoire de Montmirail, le 11; victoire de Montereau, le 18.

3. Par le traité de Chaumont, conclu, le 1<sup>er</sup> mars 1814, entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie. Les quatre puissances s'engageaient, dans le cas où la France n'accepterait pas les conditions de la paix proposée par les Alliés, le 17 février, à poursuivre la guerre avec vigueur et à employer tous leurs moyens, dans un parfait concert, afin de procurer une paix gé-

alarmées de la résistance de Bonaparte, elles songeaient à la retraite. A Lyon, une armée se formait sur le flanc des Autrichiens<sup>1</sup>; dans le midi, le maréchal Soult arrêta les Anglais; le congrès de Châtillon, qui ne fut dissous que le 18 mars, négociait encore<sup>2</sup>. Bonaparte chassa Blücher des hauteurs de Craonne<sup>3</sup>. La grande armée alliée n'avait triomphé le 27 février, à Bar-sur-Aube, que par la supériorité du nombre. Bonaparte se multipliant avait recouvré Troyes que les alliés réoccupèrent<sup>4</sup>. De Craonne il s'était porté sur Reims. « Cette nuit, dit-il, j'irai « prendre mon beau-père à Troyes<sup>5</sup>. »

Le 20 mars, une affaire eut lieu près d'Arcis-sur-

nérale. — Chacune des trois puissances continentales devait tenir constamment en campagne active 150,000 hommes au complet. — Aucune négociation séparée n'aurait lieu avec l'ennemi commun. — L'Angleterre fournirait un subside annuel de 120 millions de francs, à répartir entre ses trois alliés. — Le but du traité étant de maintenir l'équilibre en Europe et de prévenir les envahissements qui, depuis si longtemps, désolaient le monde, la durée en était fixée à une période de vingt années.

1. Elle était placée sous les ordres du maréchal Augereau, duc de Castiglione.

2. Le Congrès de Châtillon, entre les quatre puissances alliées et la France, s'était ouvert le 5 février 1814. La France était représentée par le duc de Vicence; l'Autriche, par le comte de Stadion; la Prusse, par le baron de Humboldt; la Russie, par le comte Razumowsky; l'Angleterre, par sir Charles Stewart, frère de lord Castlereagh, chef du cabinet britannique. L'Angleterre était représentée en outre par lord Cathcart et lord Aberdeen.

3. Le 7 mars.

4. Le 27 février, Napoléon avait repris Troyes sur les Alliés, qui réoccupèrent cette ville le 4 mars.

5. Le 13 mars, l'empereur entra à Reims, après un combat très vif avec un corps russe qui s'en était emparé le 12.

Aube<sup>1</sup>. Parmi un feu roulant d'artillerie, un obus étant tombé au front d'un carré de la garde, le carré parut faire un léger mouvement : Bonaparte se précipite sur le projectile dont la mèche fume, il la fait flairer à son cheval ; l'obus crève, et l'empereur sort sain et sauf du milieu de la foudre brisée.

La bataille devait recommencer le lendemain ; mais Bonaparte, cédant à l'inspiration du génie, inspiration qui lui fut néanmoins funeste, se retire afin de se porter sur le derrière des troupes confédérées, les séparer de leurs magasins et grossir son armée des garnisons des places frontières. Les étrangers se préparaient à se replier sur le Rhin, lorsque Alexandre, par un de ces mouvements du ciel qui changent tout un monde, prit le parti de marcher à Paris dont le chemin devenait libre<sup>2</sup>. Napoléon croyait entraîner la masse des ennemis, et il n'était suivi que

1. La bataille d'Arcis-sur-Aube dura deux jours (20 et 21 mars). Ce fut la dernière bataille que Napoléon livra en personne dans cette campagne. Il dut abandonner le terrain à l'ennemi ; mais ces deux journées n'en furent pas moins des plus glorieuses pour nos soldats et pour leur chef. Les 20,000 hommes de Napoléon avaient résisté à une masse qui s'était successivement élevée de 40,000 à 90,000.

2. J'ai entendu le général Pozzo raconter que c'était lui qui avait déterminé l'empereur Alexandre à marcher en avant. Сн. — Ce fut le 24 mars, à Sommepeuis, que la résolution de marcher sur Paris fut prise, dans une conférence à laquelle assistaient l'empereur Alexandre, le chef d'état-major Wolkonski, le comte de Nesselrode, le prince de Schwarzenberg, le roi de Prusse et Blücher. M. Thiers (tome XVII, p. 546) dit, comme Chateaubriand, que la détermination d'Alexandre fut due surtout aux conseils et aux instances du comte Pozzo di Borgo, « lequel, ayant acquis sur les Alliés une influence proportionnée à son esprit, ne se lassait pas de leur répéter qu'il fallait marcher sur Paris ».

de dix mille hommes de cavalerie qu'il pensait être l'avant-garde des principales troupes, et qui lui masquaient le mouvement réel des Prussiens et des Moscovites. Il dispersa ses dix mille chevaux à Saint-Dizier et Vitry, et s'aperçut alors que la grande armée alliée n'était pas derrière; cette armée, se précipitant sur la capitale, n'avait devant elle que les maréchaux Marmont et Mortier avec environ douze mille conscrits.

Napoléon se dirige à la hâte sur Fontainebleau<sup>1</sup> : là une sainte victime, en se retirant, avait laissé le rémunérateur et le vengeur. Toujours dans l'histoire marchent ensemble deux choses : qu'un homme s'ouvre une voie d'injustice, il s'ouvre en même temps une voie de perdition dans laquelle, à une distance marquée, la première route vient tomber dans la seconde.

Les esprits étaient fort agités : l'espoir de voir cesser, coûte que coûte, une guerre cruelle qui pesait depuis vingt ans sur la France rassasiée de malheur et de gloire, l'emportait dans les masses sur la nationalité. Chacun s'occupait du parti qu'il aurait à prendre dans la catastrophe prochaine. Tous les soirs mes amis venaient causer chez madame de Chateaubriand, raconter et commenter les événements de la journée. MM. de Fontanes, de Clausel, Joubert, accouraient avec la foule de ces amis de passage que donnent les événements et que les événements retiennent. Madame la duchesse de Lévis, belle, paisible et

1. Il arriva à Fontainebleau dans la nuit du 30 au 31 mars. Dans cette nuit même, à deux heures du matin, la capitulation de Paris était signée par les colonels Denys et Fabvier, au nom des maréchaux Mortier et Marmont.



Imp. V. Barthelemy

NAPOLEON À BRIENNE



dévouée, que nous retrouverons à Gand, tenait fidèle compagnie à madame de Chateaubriand. Madame la duchesse de Duras était aussi à Paris, et j'allais voir souvent madame la marquise de Montcalm, sœur du duc de Richelieu<sup>1</sup>.

Je continuais d'être persuadé, malgré l'approche des champs de bataille, que les alliés n'entreraient pas à Paris et qu'une insurrection nationale mettrait fin à nos craintes. L'obsession de cette idée m'empêchait de sentir aussi vivement que je l'aurais fait la présence des armées étrangères : mais je ne me pouvais empêcher de réfléchir aux calamités que nous avions fait éprouver à l'Europe, en voyant l'Europe nous les rapporter.

Je ne cessais de m'occuper de ma brochure ; je la préparais comme un remède lorsque le moment de l'anarchie viendrait à éclater. Ce n'est pas ainsi que nous écrivons aujourd'hui, bien à l'aise, n'ayant à redouter que la guerre des feuilletons : la nuit je m'enfermais à clef ; je mettais mes paperasses sous mon oreiller, deux pistolets chargés sur ma table : je couchais entre ces deux muses. Mon texte était double ; je l'avais composé sous la forme de brochure, qu'il a gardée, et en façon de discours, différent à quelques égards de la brochure ; je supposais qu'à la levée de la France, on se pourrait assembler à l'Hôtel de Ville, et je m'étais préparé sur deux thèmes.

1. La marquise de *Montcalm* était la demi-sœur du duc de Richelieu. Leur père, le duc de Fronsac, s'était marié deux fois : d'abord, avec M<sup>lle</sup> d'Hautefort, dont il eut un fils, le futur ministre de la Restauration ; puis avec M<sup>lle</sup> de Gallifet, qui lui donna deux filles, Armande et Simplicie, plus tard marquises de Montcalm et de Jumilhac.

Madame de Chateaubriand a écrit quelques notes à diverses époques de notre vie commune<sup>1</sup> ; parmi ces notes, je trouve le paragraphe suivant :

« M. de Chateaubriand écrivait sa brochure *De Bonaparte et des Bourbons*. Si cette brochure avait été saisie, le jugement n'était pas douteux : la sentence était l'échafaud. Cependant l'auteur mettait une négligence incroyable à la cacher. Souvent, quand il sortait, il l'oubliait sur sa table ; sa prudence n'allait jamais au delà de la mettre sous son oreiller, ce qu'il faisait devant son valet de chambre, garçon fort honnête, mais qui pouvait se laisser tenter. Pour moi, j'étais dans des transes mortelles : aussi, dès que M. de Chateaubriand était sorti, j'allais prendre le manuscrit et je le mettais sur moi. Un jour, en traversant les Tuileries, je m'aperçois que je ne l'ai plus, et, bien sûre de l'avoir senti en sortant, je ne doute pas de l'avoir perdu en route. Je vois déjà le fatal écrit entre les mains de la police et M. de Chateaubriand arrêté : je tombe sans connaissance au milieu du jardin ; de bonnes gens m'assistèrent, ensuite me reconduisirent à la maison dont j'étais peu éloignée. Quel supplice lorsque, montant l'escalier, je flottais entre une crainte, qui était presque une certitude, et un léger espoir d'avoir oublié de prendre la brochure ! En approchant de la chambre de mon mari, je me sentais de nouveau défaillir ; j'entre enfin ; rien sur la table, je m'avance vers le lit ; je tâte d'abord l'oreiller, je ne sens rien ; je le soulève, je vois le rouleau de papier ! Le cœur me

1. Voir au tome II, l'Appendice n° X : *Le Cahier rouge*.



« bat chaque fois que j'y pense. Je n'ai jamais  
« éprouvé un tel moment de joie dans ma vie.  
« Certes, je puis le dire avec vérité, il n'aurait pas  
« été si grand si je m'étais vue délivrée au pied de  
« l'échafaud, car enfin c'était quelqu'un qui m'était  
« bien plus cher que moi-même que j'en voyais dé-  
« livré. »

Que je serais malheureux si j'avais pu causer un moment de peine à madame de Chateaubriand !

J'avais pourtant été obligé de mettre un imprimeur<sup>1</sup> dans mon secret : il avait consenti à risquer l'affaire; d'après les nouvelles de chaque heure, il me rendait ou venait reprendre des épreuves à moitié composées, selon que le bruit du canon se rapprochait ou s'éloignait de Paris : pendant près de quinze jours je jouai ainsi ma vie à croix ou pile.

Le cercle se resserrait autour de la capitale : à chaque instant on apprenait un progrès de l'ennemi. Pêle-mêle entraient, par les barrières, des prisonniers russes et des blessés français trainés dans des charrettes : quelques-uns à demi morts tombaient sous les roues qu'ils ensanglantaient. Des conscrits appelés de l'intérieur traversaient la capitale en longue file, se dirigeant sur les armées. La nuit on entendait passer sur les boulevards extérieurs des trains d'artillerie, et l'on ne savait si les détonations lointaines annonçaient la victoire décisive ou la dernière défaite.

La guerre vint s'établir enfin aux barrières de Paris. Du haut des tours de Notre-Dame on vit paraître la tête des colonnes russes, ainsi que les premières on-

1. M. Mame.

dulations du flux de la mer sur une plage. Je sentis ce qu'avait dû éprouver un Romain lorsque, du faite du Capitole, il découvrit les soldats d'Alaric et la vieille cité des Latins à ses pieds, comme je découvrais les soldats russes, et à mes pieds la vieille cité des Gaulois. Adieu donc, Lares paternels, foyers conservateurs des traditions du pays, toits sous lesquels avaient respiré et cette Virginie sacrifiée par son père à la pudeur et à la liberté, et cette Héloïse vouée par l'amour aux lettres et à la religion.

Paris depuis des siècles n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi, et c'est Bonaparte qui, de triomphe en triomphe, a amené les Thébains à la vue des femmes de Sparte. Paris était la borne dont il était parti pour courir la terre : il y revenait laissant derrière lui l'énorme incendie de ses inutiles conquêtes.

On se précipitait au Jardin des Plantes que jadis aurait pu protéger l'abbaye fortifiée de Saint-Victor : le petit monde des cygnes et des bananiers, à qui notre puissance avait promis une paix éternelle, était troublé. Du sommet du labyrinthe, par-dessus le grand cèdre, par-dessus les greniers d'abondance que Bonaparte n'avait pas eu le temps d'achever, au delà de l'emplacement de la Bastille et du donjon de Vincennes (lieux qui racontaient notre successive histoire), la foule regardait les feux de l'infanterie au combat de Belleville. Montmartre est emporté ; les boulets tombent jusque sur les boulevards du Temple. Quelques compagnies de la garde nationale sortirent et perdirent trois cents hommes dans les champs autour du tombeau des *martyrs*. Jamais la France mili-

taire ne brilla d'un plus vif éclat au milieu de ses revers ; les derniers héros furent les cent cinquante jeunes gens de l'École polytechnique, transformés en canonniers dans les redoutes du chemin de Vincennes. Environnés d'ennemis, ils refusaient de se rendre ; il fallut les arracher de leurs pièces : le grenadier russe les saisissait noircis de poudre et couverts de blessures ; tandis qu'ils se débattaient dans ses bras, il élevait en l'air avec des cris de victoire et d'admiration ces jeunes palmes françaises, et les rendait toutes sanglantes à leurs mères.

Pendant ce temps-là Cambacérès s'enfuyait avec Marie-Louise, le roi de Rome et la régence. On lisait sur les murs cette proclamation :

*Le roi Joseph, lieutenant général de l'Empereur,  
commandant en chef de la garde nationale.*

« Citoyens de Paris,

« Le conseil de régence a pourvu à la sûreté de  
« l'impératrice et du roi de Rome : je reste avec vous.  
« Armons-nous pour défendre cette ville, ses monu-  
« ments, ses richesses, nos femmes, nos enfants, tout  
« ce qui nous est cher. Que cette vaste cité devienne  
« un camp pour quelques instants, et que l'ennemi  
« trouve sa honte sous ses murs qu'il espère franchir  
« en triomphe. »

Rostopschin n'avait pas prétendu défendre Moscou ; il le brûla. Joseph annonçait qu'il ne quitterait jamais les Parisiens, et il décampa à petit bruit, nous laissant son courage placardé au coin des rues.

M. de Talleyrand faisait partie de la régence nommée par Napoléon. Du jour où l'évêque d'Autun cessa d'être, sous l'Empire, ministre des relations extérieures, il n'avait rêvé qu'une chose, la disparition de Bonaparte suivie de la régence de Marie-Louise ; régence dont lui, prince de Bénévent, aurait été le chef. Bonaparte, en le nommant membre d'une régence provisoire en 1814, semblait avoir favorisé ses désirs secrets. La mort napoléonienne n'était point survenue ; il ne resta à M. de Talleyrand qu'à clopiner aux pieds du colosse qu'il ne pouvait renverser, et à tirer parti du moment pour ses intérêts : le savoir-faire était le génie de cette homme de compromis et de marchés. La position se présentait difficile : demeurer dans la capitale était chose indiquée ; mais si Bonaparte revenait, le prince séparé de la régence fugitive, le prince retardataire, courait risque d'être fusillé ; d'un autre côté, comment abandonner Paris au moment où les alliés y pouvaient pénétrer ? Ne serait-ce pas renoncer au profit du succès, trahir ce lendemain des événements, pour lequel M. de Talleyrand était fait ? Loin de pencher vers les Bourbons, il les craignait à cause de ses diverses apostasies. Cependant, puisqu'il y avait une chance quelconque pour eux, M. de Vitrolles<sup>1</sup>, avec l'assentiment du

1. Eugène-François-Auguste d'Armand, baron de *Vitrolles* (1774-1854). Il s'enrôla à dix-sept ans dans l'armée de Condé ; rayé de la liste des émigrés sous le Consulat, il fut créé baron de l'Empire le 15 juin 1812. Lié avec le duc de Dalberg et avec Talleyrand, il s'associa aux vues de ce dernier en 1814, se rendit auprès des Alliés, plaida auprès du czar la cause des Bourbons. Après une entrevue à Nancy avec le comte d'Artois, il le précéda à Paris et fut nommé par ce prince secrétaire d'État

prélat marié, s'était rendu à la dérobée au congrès de Châtillon, en chuchoteur non avoué de la légitimité. Cette précaution apportée, le prince, afin de se tirer d'embarras à Paris, eut recours à un de ces tours dans lesquels il était passé maître.

M. Laborie<sup>1</sup>, devenu peu après, sous M. Dupont de Nemours<sup>2</sup>, secrétaire particulier du gouvernement provisoire, alla trouver M. de Laborde<sup>3</sup>, attaché à la garde nationale; il lui révéla le départ de M. de Talleyrand : « Il se dispose, lui dit-il, à suivre la régence; « il vous semblera peut-être nécessaire de l'arrêter, « afin d'être à même de négocier avec les alliés, si « besoin est. » La comédie fut jouée en perfection.

provisoire (16 avril 1814). Pendant les Cent-Jours, il essaya d'organiser la résistance dans le Midi, fut arrêté et enfermé à Vincennes, puis à l'Abbaye. Un ordre de Fouché lui rendit la liberté après Waterloo. Député de 1815 à 1816, ministre d'État et membre du Conseil privé (septembre 1816), il devint le principal agent de la politique personnelle de Monsieur. En 1818, il perdit son titre de secrétaire d'État, que le roi ne lui rendit que le 7 janvier 1824. Il fut nommé, en 1827, ministre plénipotentiaire à Florence et fut appelé à la pairie le 7 janvier 1830. La chute de la branche aînée le rendit à la vie privée. Il a laissé des *Mémoires* aussi intéressants que spirituels.

1. Sur *Laborie*, voir la note 1 de la page 268 du tome II.

2. Pierre-Samuel *Dupont de Nemours* (1739-1817). Il avait fait partie de la Constituante et du Conseil des Anciens. Sous le Consulat et l'Empire, il refusa les fonctions publiques que Napoléon lui offrit. Au mois d'avril 1814, il accepta la place de secrétaire du gouvernement provisoire et fut nommé par Louis XVIII conseiller d'État et intendant de la marine à Toulon. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, Dupont de Nemours s'embarqua pour l'Amérique, où il avait déjà habité, de 1799 à 1802, et où ses deux fils dirigeaient une importante exploitation agricole. Une chute qu'il fit dans une rivière et les attaques de la goutte dont il souffrait depuis longtemps l'enlevèrent deux ans après (6 août 1817).

3. Sur M. de Laborde, voir ci-dessus la note 3 de la page 251.

On charge à grand bruit les voitures du prince ; il se met en route en plein midi, le 30 mars : arrivé à la barrière d'Enfer, on le renvoie inexorablement chez lui, malgré ses protestations<sup>1</sup>. Dans le cas d'un retour miraculeux, les preuves étaient là, attestant que l'ancien ministre avait voulu rejoindre Marie-Louise et que la force armée lui avait refusé le passage.

Cependant, à la présence des alliés, le comte Alexandre de Laborde et M. Tourton, officiers supérieurs de la garde nationale, avaient été envoyés auprès du généralissime prince de Schwarzenberg, lequel avait été l'un des généraux de Bonaparte pendant la campagne de Russie. La proclamation du généralissime fut connue à Paris dans la soirée du 30 mars. Elle disait : « Depuis vingt ans l'Europe est inondée de  
« sang et de larmes : les tentatives pour mettre un  
« terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce  
« qu'il existe, dans le principe même du gouverne-  
« ment qui vous opprime, un obstacle insurmontable  
« à la paix. Parisiens, vous connaissez la situation de  
« votre patrie : la conservation et la tranquillité de  
« votre ville seront l'objet des soins des alliés. C'est  
« dans ces sentiments que l'Europe, en armes devant  
« vos murs, s'adresse à vous. »

Quelle magnifique confession de la grandeur de la France : *L'Europe, en armes devant vos murs, s'adresse à vous!*

Nous qui n'avions rien respecté, nous étions respectés de ceux dont nous avions ravagé les villes et qui, à leur tour, étaient devenus les plus forts. Nous

1. Voir Henry Houssaye, 1814, p. 519.

leur paraissions une nation sacrée; nos terres leur semblaient une campagne d'Élide que, de par les dieux, aucun bataillon ne pouvait fouler. Si, nonobstant, Paris eût cru devoir faire une résistance, fort aisée, de vingt-quatre heures, les résultats étaient changés; mais personne, excepté les soldats enivrés de feu et d'honneur, ne voulait plus de Bonaparte, et, dans la crainte de le conserver, on se hâta d'ouvrir les barrières.

Paris capitula le 31 mars : la capitulation militaire est signée aux noms des maréchaux Mortier et Marmont par les colonels Denys <sup>1</sup> et Fabvier <sup>2</sup>; la capitulation civile eut lieu au nom des maires de Paris. Le conseil municipal et départemental députa au quartier général russe pour régler les divers articles : mon compagnon d'exil, Christian de Lamoignon, était du nombre des mandataires <sup>3</sup>. Alexandre leur dit :

1. Charles-Marie *Denys*, comte de *Damrémont* (1783-1837). Il était, en 1814, aide de camp du duc de Raguse. En 1815, il suivit le roi à Gand. Il se signala en 1823 par sa brillante conduite dans la guerre d'Espagne, fit partie, en 1830, de l'expédition d'Alger, s'empara de Bône et d'Oran, fut nommé pair de France en 1835 et fut tué, le 12 octobre 1837, au siège de Constantine.

2. Charles-Nicolas, baron *Fabvier* (1782-1855). Réformé, puis mis en disponibilité sous la seconde Restauration, il prit part à la conspiration militaire d'août 1820, quitta la France et, en 1823, se rendit en Grèce, où il offrit ses services à la cause de l'indépendance. En 1828, il fut chargé d'accompagner les troupes françaises envoyées en Morée. Le gouvernement de Juillet le fit lieutenant général et pair de France. La République de 1848 le mit à la retraite comme général de division, mais le nomma ambassadeur à Constantinople. De 1849 à 1851, il fit partie de l'Assemblée législative et vota avec la majorité monarchiste. Il refusa toute faveur après le coup d'État de décembre 1851 et rentra dans la vie privée.

3. Sur la conduite et la noble attitude de Christian de Lamoignon

« Votre empereur, qui était mon allié, est venu  
« jusque dans le cœur de mes États y apporter des  
« maux dont les traces dureront longtemps; une juste  
« défense m'a amené jusqu'ici. Je suis loin de vouloir  
« rendre à la France les maux que j'en ai reçus. Je  
« suis juste, et je sais que ce n'est pas le tort des  
« Français. Les Français sont mes amis, et je veux  
« leur prouver que je viens leur rendre le bien pour  
« le mal. Napoléon est mon seul ennemi. Je promets  
« ma protection spéciale à la ville de Paris; je proté-  
« gerai, je conserverai tous les établissements publics;  
« je n'y ferai séjourner que des troupes d'élite; je  
« conserverai votre garde nationale, qui est composée  
« de l'élite de vos citoyens. C'est à vous d'assurer  
« votre bonheur à venir; il faut vous donner un gou-  
« vernement qui vous procure le repos et qui le pro-  
« cure à l'Europe. C'est à vous à émettre votre vœu :  
« vous me trouverez toujours prêt à seconder vos  
« efforts. »

Paroles qui furent accomplies ponctuellement : le bonheur de la victoire aux yeux des alliés l'emportait sur tout autre intérêt. Quels devaient être les sentiments d'Alexandre, lorsqu'il aperçut les dômes des édifices de cette ville où l'étranger n'était jamais entré que pour nous admirer, que pour jouir des merveilles de notre civilisation et de notre intelligence; de cette inviolable cité, défendue pendant douze siècles par ses grands hommes; de cette capitale de la gloire que Louis XIV semblait encore protéger de son ombre, et Bonaparte de son retour!

gnon en cette circonstance, voyez les *Mémoires du chancelier Pasquier*, tome II, p. 233.



## LIVRE II

Entrée des alliés dans Paris. -- Bonaparte à Fontainebleau. -- La régence à Blois. -- Publication de ma brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*. -- Le Sénat rend le décret de déchéance. -- Hôtel de la rue Saint-Florentin. -- M. de Talleyrand. -- Adresses du gouvernement provisoire. -- Constitution proposée par le Sénat. -- Arrivée du comte d'Artois. -- Abdication de Bonaparte à Fontainebleau. -- Itinéraire de Napoléon à l'île d'Elbe. -- Louis XVIII à Compiègne. -- Son entrée à Paris. -- La vieille garde. -- Faute irréparable. -- Déclaration de Saint-Ouen. -- Traité de Paris. -- La Charte. -- Départ des alliés. -- Première année de la Restauration. -- Est-ce aux royalistes qu'il faut s'en prendre de la Restauration? -- Premier ministre. -- Je publie les *Réflexions politiques*. -- Madame la duchesse de Duras. -- Je suis nommé ambassadeur en Suède. -- Exhumation des restes de Louis XVI. -- Premier 21 janvier à Saint-Denis.

Dieu avait prononcé une de ces paroles par qui le silence de l'éternité est de loin en loin interrompu. Alors se souleva, au milieu de la présente génération, le marteau qui frappa l'heure que Paris n'avait entendu sonner qu'une fois : le 23 décembre 496, Reims annonça le baptême de Clovis, et les portes de Lutèce s'ouvrirent aux Francs; le 30 mars 1814, après le baptême de sang de Louis XVI, le vieux marteau resté immobile se leva de nouveau au beffroi de l'antique monarchie; un second coup retentit, les Tartares pénétrèrent dans Paris. Dans l'intervalle de mille trois cent dix-

buit ans, l'étranger avait insulté les murailles de la capitale de notre empire sans y pouvoir entrer jamais, hormis quand il s'y glissa appelé par nos propres divisions. Les Normands assiégèrent la cité des *Parisii*; les *Parisii* donnèrent la volée aux éperviers qu'ils portaient sur le poing; Eudes, enfant de Paris et roi futur, *rex futurus*, dit Abbon, repoussa les pirates du Nord : les *Parisii* lâchèrent leurs aigles en 1814; les alliés entrèrent au Louvre.

Bonaparte avait fait injustement la guerre à Alexandre son admirateur qui implorait la paix à genoux; Bonaparte avait commandé le carnage de la Moskowa; il avait forcé les Russes à brûler eux-mêmes Moscou; Bonaparte avait dépouillé Berlin, humilié son roi, insulté sa reine : à quelles représailles devons-nous donc nous attendre? vous l'allez voir.

J'avais erré dans les Florides autour de monuments inconnus, jadis dévastés par des conquérants dont il ne reste aucune trace, et j'étais réservé au spectacle des hordes caucasiennes campées dans la cour du Louvre. Dans ces événements de l'histoire qui, selon Montaigne, « sont maigres témoins de notre prix et capacité », ma langue s'attache à mon palais : *Adhæret lingua mea faucibus meis*<sup>1</sup>.

L'armée des alliés entra dans Paris le 31 mars 1814, à midi, à dix jours seulement de l'anniversaire de la mort du duc d'Enghien, 21 mars 1804. Était-ce la peine à Bonaparte d'avoir commis une action de si longue mémoire, pour un règne qui devait durer si peu? L'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient à la

1. *Et lingua mea adhæsit faucibus meis.* Psaume XXI, verset 16.

tête de leurs troupes. Je les vis défilér sur les boulevards. Stupéfait et anéanti au dedans de moi, comme si l'on m'arrachait mon nom de Français pour y substituer le numéro par lequel je devais désormais être connu dans les mines de la Sibérie, je sentais en même temps mon exaspération s'accroître contre l'homme dont la gloire nous avait réduits à cette honte.

Toutefois cette première invasion des alliés est demeurée sans exemple dans les annales du monde : l'ordre, la paix et la modération régnèrent partout ; les boutiques se rouvrirent ; des soldats russes de la garde, hauts de six pieds, étaient pilotés à travers les rues par de petits polissons français qui se moquaient d'eux, comme des pantins et des masques du carnaval. Les vaincus pouvaient être pris pour les vainqueurs ; ceux-ci, tremblant de leurs succès, avaient l'air d'en demander excuse. La garde nationale occupait seule l'intérieur de Paris, à l'exception des hôtels où logeaient les rois et les princes étrangers <sup>1</sup>. Le 31 mars 1814, des armées innombrables occupaient la France ;

1. L'empereur Alexandre avait voulu loger, non aux Tuileries, mais à l'Elysée ; il n'y resta du reste, que quelques heures et accepta l'offre du prince de Talleyrand, qui s'était empressé de mettre à la disposition du czar son hôtel de la rue Saint-Florentin. C'est à l'Elysée qu'il reçut une députation de royalistes, composée de MM. de la Ferté-Meun, de Chateaubriand, Léo de Lévis, Ferrand, de Semallé et Sosthène de la Rochefoucauld. M. de Semallé dit, dans ses *Mémoires*, encore inédits : « Alexandre avait d'abord fixé sa résidence à l'Elysée-Bourbon, et c'est dans ce palais que la députation fut reçue. M. de Semallé a la certitude que M. de Talleyrand se rendit dans la nuit auprès de M. de Nesselrode pour lui faire sentir la nécessité d'une marque de confiance de l'empereur en venant loger à son hôtel de la rue Saint-Florentin, et par là le mettre à même de dominer les événements. »

quelques mois après, toutes ces troupes repassèrent nos frontières, sans tirer un coup de fusil, sans verser une goutte de sang, depuis la rentrée des Bourbons. L'ancienne France se trouve agrandie sur quelques-unes de ses frontières; on partage avec elle les vaisseaux et les magasins d'Anvers; on lui rend trois cent mille prisonniers dispersés dans les pays où les avait laissés la défaite ou la victoire. Après vingt-cinq années de combats, le bruit des armes cesse d'un bout de l'Europe à l'autre; Alexandre s'en va, nous laissant les chefs-œuvre conquis et la liberté déposée dans la Charte, liberté que nous dûmes autant à ses lumières qu'à son influence. Chef des deux autorités suprêmes, doublement autocrate par l'épée et par la religion, lui seul de tous les souverains de l'Europe avait compris qu'à l'âge de civilisation auquel la France était arrivée, elle ne pouvait être gouvernée qu'en vertu d'une constitution libre.

Dans nos inimitiés bien naturelles contre les étrangers, nous avons confondu l'invasion de 1814 et celle de 1815, qui ne se ressemblent nullement.

Alexandre ne se considérait que comme un instrument de la Providence et ne s'attribuait rien. Madame de Staël le complimentant sur le bonheur que ses sujets, privés d'une constitution, avaient d'être gouvernés par lui, il lui fit cette réponse si connue : « Je ne suis qu'un « accident heureux. »

Un jeune homme, dans les rues de Paris, lui témoignait son admiration de l'affabilité avec laquelle il accueillait les moindres citoyens; il lui répliqua : « Est-ce que les souverains ne sont pas faits pour cela? » Il ne voulut point habiter le château des Tui-

leries, se souvenant que Bonaparte s'était plu dans les palais de Vienne, de Berlin et de Moscou.

Regardant la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, il dit : « Si j'étais si haut, je craindrais que la tête ne me tournât. »

Comme il parcourait le palais des Tuileries, on lui montra le salon de la Paix : « En quoi, dit-il en riant, ce salon servait-il à Bonaparte ? »

Le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, Alexandre se cacha derrière une croisée, sans aucune marque de distinction, pour voir passer le cortège.

Il avait quelquefois des manières élégamment affectueuses. Visitant une maison de fous, il demanda à une femme si le nombre des *folles par amour* était considérable : « Jusqu'à présent il ne l'est pas, répondit-elle, mais il est à craindre qu'il n'augmente à dater du moment de l'entrée de Votre Majesté à Paris. »

Un grand dignitaire de Napoléon disait au czar : « Il y a longtemps, sire, que votre arrivée était attendue et désirée ici. — Je serais venu plus tôt, répondit-il : n'accusez de mon retard que la valeur française. » Il est certain qu'en passant le Rhin il avait regretté de ne pouvoir se retirer en paix au milieu de sa famille.

A l'Hôtel des Invalides, il trouva les soldats mutilés qui l'avaient vaincu à Austerlitz : ils étaient silencieux et sombres ; on n'entendait que le bruit de leurs jambes de bois dans leurs cours désertes et leur église dénudée ; Alexandre s'attendrit à ce bruit des braves : il ordonna qu'on leur ramenât douze canons russes.

On lui proposait de changer le nom du pont d'Aus-

terlitz : « Non, dit-il, il suffit que j'aie passé sur ce pont avec mon armée. »

Alexandre avait quelque chose de calme et de triste : il se promenait dans Paris, à cheval ou à pied, sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe ; ses regards presque attendris erraient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui : on eût dit qu'il se trouvait un Barbare au milieu de nous, comme un Romain se sentait honteux dans Athènes. Peut-être aussi pensait-il que ces mêmes Français avaient paru dans sa capitale incendiée ; qu'à leur tour ses soldats étaient maîtres de ce Paris où il aurait pu retrouver quelques-unes des torches éteintes par qui fut Moscou affranchie et consumée. Cette destinée, cette fortune changeante, cette misère commune des peuples et des rois, devaient profondément frapper un esprit aussi religieux que le sien.

Que faisait le vainqueur de Borodino ? Aussitôt qu'il avait appris la résolution d'Alexandre, il avait envoyé l'ordre au major d'artillerie Maillard de Lescourt de faire sauter la poudrière de Grenelle : Rostopschin avait mis le feu à Moscou ; mais il en avait fait auparavant sortir les habitants. De Fontainebleau où il était revenu, Napoléon s'avança jusqu'à Villejuif : de là il jeta un regard sur Paris ; des soldats étrangers en gardaient les barrières ; le conquérant se rappelait les jours où ses grenadiers veillaient sur les remparts de Berlin, de Moscou et de Vienne.

Les événements détruisent les événements : quelle pauvreté ne nous paraît pas aujourd'hui la douleur de .

Henri IV apprenant à Villejuif la mort de Gabrielle, et retournant à Fontainebleau ! Bonaparte retourna aussi à cette solitude ; il n'y était attendu que par le souvenir de son auguste prisonnier : le captif de la paix venait de quitter le château afin de le laisser libre pour le captif de la guerre, tant *le malheur* est prompt à remplir ses « places. »

La régence s'était retirée à Blois. Bonaparte avait ordonné que l'impératrice et le roi de Rome quittassent Paris, aimant mieux, disait-il, les voir au fond de la Seine que reconduits à Vienne en triomphe ; mais en même temps il avait enjoint à Joseph de rester dans la capitale. La retraite de son frère le rendit furieux et il accusa le ci-devant roi d'Espagne d'avoir tout perdu. Les ministres, les membres de la régence, les frères de Napoléon, sa femme et son fils, arrivèrent pélemêle à Blois, emportés dans la débâcle : fourgons, bagages, voitures, tout était là ; les carrosses même du roi y étaient et furent traînés à travers les boues de la Beauce à Chambord, seul morceau de la France laissé à l'héritier de Louis XIV. Quelques ministres passèrent outre, et s'allèrent cacher jusqu'en Bretagne, tandis que Cambacérès se prélassait en chaise à porteurs dans les rues montantes de Blois. Divers bruits couraient : on parlait de deux camps et d'une réquisition générale. Pendant plusieurs jours on ignora ce qui se passait à Paris ; l'incertitude ne cessa qu'à l'arrivée d'un roulier dont le passe-port était contre-signé *Sacken*. Bientôt le général russe Schouwalof descendit à l'auberge de la Galère : il fut soudain assiégé par les grands, pressés d'obtenir un visa pour leur sauver qui peut. Toutefois, avant de

quitter Blois, chacun se fit payer sur les fonds de la régence ses frais de route et l'arriéré de ses appointements : d'une main on tenait ses passeports, de l'autre son argent, prenant soin d'envoyer en même temps son adhésion au gouvernement provisoire, car on ne perdit point la tête. Madame mère et son frère, le cardinal Fesch, partirent pour Rome. Le prince Esterhazy vint chercher Marie-Louise et son fils de la part de François II. Joseph et Jérôme se retirèrent en Suisse, après avoir inutilement voulu forcer l'impératrice à s'attacher à leur sort. Marie-Louise se hâta de rejoindre son père : médiocrement attachée à Bonaparte, elle trouva le moyen de se consoler et se félicita d'être délivrée de la double tyrannie de l'époux et du maître. Quand Bonaparte rapporta l'année suivante cette confusion de fuite aux Bourbons, ceux-ci, à peine arrachés à leurs longues tribulations, n'avaient pas eu quatorze ans d'une prospérité inouïe pour s'accoutumer aux aises du trône.

Cependant Napoléon n'était point encore détrôné; plus de quarante mille des meilleurs soldats de la terre étaient autour de lui; il pouvait se retirer derrière la Loire; les armées françaises arrivées d'Espagne grondaient dans le Midi; la population militaire bouillonnante pouvait répandre ses laves; parmi les chefs étrangers même, il s'agissait encore de Napoléon ou de son fils pour régner sur la France: pendant deux jours Alexandre hésita. M. de Talleyrand inclinait secrètement, comme je l'ai dit, à la politique qui tendait à couronner le roi de Rome, car il redoutait les Bourbons; s'il n'entraît pas alors tout à fait dans



le plan de la régence de Marie-Louise, c'est que Napoléon n'ayant point péri, il craignait, lui prince de Bénévent, de ne pouvoir rester maître pendant une minorité menacée par l'existence d'un homme inquiet, imprévu, entreprenant et encore dans la vigueur de l'âge<sup>1</sup>.

Ce fut dans ces jours critiques que je lançai ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons* pour faire pencher la balance<sup>2</sup> : on sait quel fut son effet. Je me

1. Voyez plus loin *les Cent-Jours à Gand* et le portrait de M. de Talleyrand, vers la fin de ces *Mémoires*. (Paris, note de 1839.) Сн.

2. Voici le titre complet de l'écrit de Chateaubriand : *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*. D'après M. de Lescure (*Chateaubriand*, p. 93), il aurait paru le 30 mars 1814. Cela n'est pas tout à fait exact, non plus que l'indication donnée par M. Henry Houssaye, dans les premières éditions de son très remarquable ouvrage sur 1814, où il est dit, page 570 : « La philippique de Chateaubriand parut le 3 avril. » C'est le 4 avril seulement que le *Journal des Débats* publia un premier extrait de la fameuse brochure ; la mise en vente eut lieu le mercredi 5 avril.

Quoi qu'en aient dit la plupart des historiens, le grand écrivain, en composant et en publiant son éloquente philippique, n'a pas manqué aux lois de la générosité, de l'honneur et du patriotisme. On oublie trop aisément que ces pages véhémentes, passionnées, ont été préparées, écrites avant la chute de l'Empire, à quelques pas des Tuileries, sous l'œil d'une police qui pénétrait partout et pour laquelle il n'y avait rien de sacré. On oublie trop aisément que, dès le 5 août 1806, alors que l'Empire était à l'apogée de sa grandeur et se pouvait rire des vaines attaques d'une presse impuissante, Napoléon écrivait lui-même à l'un de ses maréchaux, à Berthier, une lettre datée de Saint-Cloud, pour lui signifier qu'il eût à faire fusiller dans les vingt-quatre heures les libraires d'Augsbourg et de Nuremberg, coupables d'avoir vendu une brochure de M. de Gentz dirigée contre sa politique. Il ordonnait en même temps que les libraires de Vienne et de Lintz, expéditeurs de la même brochure, fussent

jetai à corps perdu dans la mêlée pour servir de bouclier à la liberté renaissante contre la tyrannie encore debout et dont le désespoir triplait les forces. Je parlai au nom de la légitimité, afin d'ajouter à ma parole l'autorité des affaires positives. J'appris à la France ce que c'était que l'ancienne famille royale ; je dis combien il existait de membres de cette famille, quels étaient leurs noms et leur caractère : c'était comme si j'avais fait le dénombrement des enfants de l'empereur de la Chine, tant la République et l'Empire avaient envahi le présent et relégué les Bourbons dans le passé. Louis XVIII déclara, je l'ai déjà plusieurs fois mentionné, que ma brochure lui avait plus profité qu'une armée de cent mille hommes ; il aurait pu

condamnés comme contumaces et fusillés s'ils étaient saisis. (*Correspondance de Napoléon*, t. XII, p. 7.) Ordres terribles, qui reçurent leur exécution dans la mesure du possible : le libraire Palm, arrêté à Nuremberg le 26 août, fut traduit sur-le-champ devant une commission militaire et fusillé trois heures après sa condamnation. Reconnaissons-le donc, il y avait bien quelque courage à préparer une brochure telle que celle de Chateaubriand sous la domination, ébranlée sans doute, mais encore formidable, de l'homme qui avait écrit la lettre de Saint-Cloud.

Rien de moins fondé, d'ailleurs, que le reproche adressé à l'auteur de *Buonaparte et les Bourbons* d'avoir brisé entre les mains de l'empereur une arme dont celui-ci pouvait encore se servir avec succès pour le salut de la patrie. Lorsque parurent, dans le *Journal des Débats* du 4 avril les premiers extraits de la brochure, la déchéance de Napoléon avait déjà été votée par le Sénat, par le Conseil municipal de Paris, par les membres du Corps législatif présents dans la capitale. Le maréchal Marmont avait signé, la veille, avec le prince de Schwarzenberg, la Convention d'Essonnes (3 avril), et le matin même, à Fontainebleau, les maréchaux Lefebvre, Oudinot, Ney, Macdonald, Berthier avaient arraché à l'empereur son abdication. Il ne dépendait donc plus de lui, à ce moment, de changer la situation, de reprendre victorieusement l'offensive, de rejeter loin de Paris et

ajouter qu'elle avait été pour lui un certificat de vie. Je contribuai à lui donner une seconde fois la couronne par l'heureuse issue de la guerre d'Espagne.

Dès le début de ma carrière politique je devins populaire dans la foule, mais dès lors aussi je manquai ma fortune auprès des hommes puissants. Tout ce qui avait été esclave sous Bonaparte m'abhorrait; d'un autre côté j'étais suspect à tous ceux qui voulaient mettre la France en vasselage. Je n'eus pour moi dans le premier moment, parmi les souverains, que Bonaparte lui-même. Il parcourut ma brochure à Fontainebleau : le duc de Bassano la lui avait portée; il la disputa avec impartialité, disant : « Ceci est juste; cela n'est pas juste. Je n'ai point de reproche à faire à

de la France les ennemis qu'il y avait lui-même et lui seul attirés.

A cette date du 4 avril, la question n'était plus entre Napoléon et les coalisés : la Victoire, seul arbitre qu'il eût jamais reconnu, s'était prononcée contre lui, et l'arrêt était sans appel. Il ne s'agissait plus que de savoir si le trône, d'où il allait descendre, appartiendrait à son fils ou au frère de Louis XVI. La brochure de Chateaubriand, jetée dans l'un des plateaux de la balance où se pesaient alors les destinées de la France, contribua à la faire pencher du côté des Bourbons. Elle valut, pour leur cause, selon le mot de Louis XVIII, plus qu'une armée.

Pour apprécier, du reste, avec une entière équité un écrit de la nature de celui de Chateaubriand, il faut consulter avant tout l'opinion des contemporains. Or, voici ce qu'au mois d'avril 1814 M<sup>me</sup> de Rémusat, qui avait vu de près l'empereur, écrivait à son fils : « Malheureusement, cet écrit ne renferme pas une exagération par rapport à l'empereur. Vous savez que je suis vraie, incapable de haine et naturellement généreuse. Eh bien ! mon enfant, je mettrais mon nom à chacune des pages de ce livre, s'il en était besoin, pour attester qu'il est un tableau fidèle de tout ce dont j'étais témoin. » (*Correspondance de M. de Rémusat*, t. I, avril 1814.)

Chateaubriand; il m'a résisté dans ma puissance; mais ces canailles, tels et tels! » et il les nommait.

Mon admiration pour Bonaparte a toujours été grande et sincère, alors même que j'attaquais Napoléon avec le plus de vivacité.

La postérité n'est pas aussi équitable dans ses arrêts qu'on le dit; il y a des passions, des engouements, des erreurs de distance comme il y a des passions, des erreurs de proximité. Quand la postérité admire sans restriction, elle est scandalisée que les contemporains de l'homme admiré n'eussent pas de cet homme l'idée qu'elle en a. Cela s'explique pourtant: les choses qui blessaient dans ce personnage sont passées; ses infirmités sont mortes avec lui; il n'est resté de ce qu'il fut que sa vie impérissable; mais le mal qu'il causa n'en est pas moins réel; mal en soi-même et dans son essence, et surtout pour ceux qui l'ont supporté.

Le train du jour est de magnifier les victoires de Bonaparte: les patients ont disparu; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes; on ne voit plus la France épuisée, labourant son sol avec des femmes; on ne voit plus les parents arrêtés en pleige de leurs fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un réfractaire; on ne voit plus ces affiches de conscription collées au coin des rues, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de morts et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins. On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes; on oublie que la moindre allusion contre Bonaparte au

théâtre, échappée aux censeurs, était saisie avec transport; on oublie que le peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon, étaient las de son oppression et de ses conquêtes, las de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos.

La réalité de nos souffrances est démontrée par la catastrophe même : si la France eût été fanatique de Bonaparte, l'eût-elle abandonné deux fois brusquement, complètement, sans tenter un dernier effort pour le garder; si la France devait tout à Bonaparte, gloire, liberté, ordre, prospérité, industrie, commerce, manufactures, monuments, littérature, beaux-arts; si, avant lui, la nation n'avait rien fait elle-même; si la République, dépourvue de génie et de courage, n'avait ni défendu, ni agrandi le sol; la France a donc été bien ingrate, bien lâche, en laissant tomber Napoléon aux mains de ses ennemis, ou du moins en ne protestant pas contre la captivité d'un pareil bienfaiteur?

Ce reproche, qu'on serait en droit de nous faire, on ne nous le fait pas cependant, et pourquoi? Parce qu'il est évident qu'au moment de sa chute la France n'a pas prétendu défendre Napoléon; dans nos dégoûts amers, nous ne reconnaissons plus en lui que l'auteur et le contempteur de nos misères. Les alliés ne nous ont point vaincus : c'est nous qui, choisissant entre deux fléaux, avons renoncé à répandre notre sang, qui ne coulait plus pour nos libertés.

La République avait été bien cruelle, sans doute, mais chacun espérait qu'elle passerait, que tôt ou tard nous recouvrerions nos droits, en gardant les

conquêtes préservatrices qu'elles nous avait données sur les Alpes et sur le Rhin. Toutes les victoires qu'elle remportait étaient gagnées en notre nom ; avec elle il n'était question que de la France ; c'était toujours la France qui avait triomphé, qui avait vaincu ; c'étaient nos soldats qui avaient tout fait et pour lesquels on instituait des fêtes triomphales ou funèbres ; les généraux (et il en était de fort grands) obtenaient une place honorable, mais modeste, dans les souvenirs publics : tels furent Marceau, Moreau, Hoche, Joubert ; les deux derniers destinés à tenir lieu de Bonaparte, lequel naissant à la gloire traversa soudain le général Hoche, et illustra de sa jalousie ce guerrier pacificateur mort tout à coup après ses triomphes d'Altenkirken, de Neuwied et de Kleinnister.

Sous l'Empire, nous disparûmes ; il ne fut plus question de nous, tout appartenait à Bonaparte : *J'ai ordonné, j'ai vaincu, j'ai parlé ; mes aigles, ma couronne, mon sang, ma famille, mes sujets.*

Qu'arriva-t-il pourtant dans ces deux positions à la fois semblables et opposées ? Nous n'abandonnâmes point la République dans ses revers ; elle nous tuait, mais elle nous honorait ; nous n'avions pas la honte d'être la propriété d'un homme ; grâce à nos efforts, elle ne fut point envahie ; les Russes, défaits au delà des monts, vinrent expirer à Zurich.

Quant à Bonaparte, lui, malgré ses énormes acquisitions, il a succombé, non parce qu'il était vaincu, mais parce que la France n'en voulait plus. Grande leçon ! qu'elle nous fasse à jamais ressouvenir qu'il y a cause de mort dans tout ce qui blesse la dignité de l'homme.

Les esprits indépendants de toute nuance et de toute opinion tenaient un langage uniforme à l'époque de la publication de ma brochure. La Fayette, Camille Jordan, Ducis, Lemercier, Lanjuinais, madame de Staël, Chénier, Benjamin Constant, Le Brun, pensaient et écrivaient comme moi. Lanjuinais disait : « Nous « avons été chercher un maître parmi les hommes « dont les Romains ne voulaient pas pour esclaves. »

Chénier ne traitait pas Bonaparte avec plus de faveur :

Un Corse a des Français dévoré l'héritage.  
 Élite des héros au combat moissonnés,  
 Martyrs avec la gloire à l'échafaud trainés,  
 Vous tombiez satisfaits dans une autre espérance.  
 Trop de sang, trop de pleurs ont inondé la France.  
 De ces pleurs, de ce sang un homme est l'héritier.

. . . . .  
 . . . . .  
 Crédule, j'ai longtemps célébré ses conquêtes,  
 Au forum, au sénat, dans nos jeux, dans nos fêtes.

. . . . .  
 Mais, lorsqu'en fugitif regagnant ses foyers,  
 Il vint contre l'empire échanger des lauriers,  
 Je n'ai point caressé sa brillante *infamie* ;  
 Ma voix des oppresseurs fut toujours ennemie  
 Et, tandis qu'il voyait des flots d'adorateurs  
 Lui vendre avec l'État des vers adulateurs,  
 Le *tyran* dans sa cour remarqua mon absence ;  
 Car je chante la gloire et non pas la puissance.

(*Promenade*, 1805.)

Madame de Staël portait un jugement non moins rigoureux de Napoléon :

« Ne serait-ce pas une grande leçon pour l'espèce  
 « humaine, si ces directeurs (les cinq membres du  
 « Directoire), hommes très peu guerriers, se rele-  
 « vaient de leur poussière, et demandaient compte à  
 « Napoléon de la barrière du Rhin et des Alpes, con-  
 • quise par la République; compte des étrangers  
 « arrivés deux fois à Paris; compte de trois millions  
 « de Français qui ont péri depuis Cadix jusqu'à Mos-  
 « cou; compte surtout de cette sympathie que les  
 « nations ressentaient pour la cause de la liberté en  
 « France, et qui s'est maintenant changée en aversion  
 « invétérée? »

*(Considérations sur la Révolution française.)*

Écoutons Benjamin Constant :

« Celui qui, depuis douze années, se proclamait  
 « destiné à conquérir le monde, a fait amende hono-  
 « rable de ses prétentions. . . . .  
 « Avant même que son territoire ne soit envahi, il est  
 « frappé d'un trouble qu'il ne peut dissimuler. A  
 « peine ses limites sont-elles touchées, qu'il jette au  
 « loin toutes ses conquêtes. Il exige l'abdication d'un  
 « de ses frères, il consacre l'expulsion d'un autre;  
 « sans qu'on le lui demande, il déclare qu'il renonce  
 « à tout.

« Tandis que les rois, même vaincus, n'abjurent  
 « point leur dignité, pourquoi le vainqueur de la  
 « terre cède-t-il au premier échec? Les cris de sa  
 « famille, nous dit-il, déchirent son cœur. N'étaient-  
 « ils pas de cette famille ceux qui périssaient en  
 « Russie dans la triple agonie des blessures, du froid  
 « et de la famine? Mais, tandis qu'ils expiraient, dé-  
 « sertés par leur chef, ce chef se croyait en sûreté;



« maintenant, le danger qu'il partage lui donne une  
« sensibilité subite.

« La peur est un mauvais conseiller, là surtout où  
« il n'y a pas de conscience; il n'y a dans l'adversité,  
« comme dans le bonheur, de mesure que dans la  
« morale. Où la morale ne gouverne pas, le bonheur  
« se perd par la démente, l'adversité par l'avilisse-  
« ment. . . . .

« . . . . .  
« . . . . .

« Quel effet doit produire sur une nation coura-  
« geuse cette aveugle frayeur, cette pusillanimité  
« soudaine, sans exemple encore au milieu de nos  
« orages ? L'orgueil national trouvait (c'était un tort)  
« un certain dédommagement à n'être opprimé que  
« par un chef invincible. Aujourd'hui que reste-il ?  
« Plus de prestige, plus de triomphes, un empire  
« mutilé, l'exécration du monde, un trône dont les  
« pompes sont ternies, dont les trophées sont abattus,  
« et qui n'a pour tout entourage que les ombres  
« errantes du duc d'Enghien, de Pichegru, de tant  
« d'autres qui furent égorgés pour le fonder<sup>1</sup>. »

Ai-je été aussi loin que cela dans mon écrit *De Bonaparte et des Bourbons* ? Les proclamations des autorités en 1814, que je vais à l'instant reproduire, n'ont-elles pas redit, affirmé, confirmé ces opinions diverses ? Que les autorités qui s'expriment de la sorte aient été lâches et dégradées par leur première adulation, cela nuit aux rédacteurs de ces adresses, mais n'ôte rien à la force de leurs arguments.

Je pourrais multiplier les citations ; mais je n'en

1. *De l'esprit de conquête*, édition d'Allemagne. CII.

rappellerai plus que deux, à cause de l'opinion des deux hommes : Béranger, ce constant et admirable admirateur de Bonaparte, ne croit-il pas devoir s'ex-cuser lui-même, témoin ces paroles : « Mon admira-  
 « tion enthousiaste et constante pour le génie de  
 « l'empereur, cette idolâtrie, ne m'aveuglèrent jamais  
 « sur le despotisme toujours croissant de l'Empire. »  
 Paul-Louis Courier, parlant de l'avènement de Napo-  
 léon au trône, dit : « Que signifie, dis-moi. . . .  
 « un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'ar-  
 « mée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on  
 « l'appelle *majesté* ! être Bonaparte et se faire *sire* ! Il  
 « aspire à descendre : mais non, il croit monter en  
 « s'égalant aux rois. Il aime mieux un titre qu'un nom.  
 « Pauvre homme, ses idées sont au-dessous de sa for-  
 « tune. Ce César l'entendait bien mieux, et aussi c'était  
 « un autre homme : il ne prit point de titres usés ;  
 « mais il fit de son nom un titre supérieur à celui des  
 « rois<sup>1</sup>. » Les talents vivants ont pris la route de la  
 même indépendance, M. de Lamartine à la tribune<sup>2</sup>,

1. Lettre à M. N..., datée de *Plaisance, mai 1804*. (*Œuvres de Paul-Louis Courier*, t. III, p. 51.)

2. Dans son admirable discours du 26 mai 1840, sur la trans-  
 lation des restes mortels de Napoléon, il fit entendre ces pro-  
 phétiques paroles : « Quoique admirateur de ce grand homme,  
 je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir et sans prévoyance.  
 Je ne me prosterne pas devant cette mémoire ; je ne suis pas de  
 cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on  
 veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation  
 à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon  
 de défier ainsi sans cesse la guerre, de surexciter ces bouillon-  
 nements déjà trop impétueux du sang français, qu'on nous re-  
 présente comme impatient de couler après une trêve de ving-  
 cinq ans, comme si la paix, qui est le bonheur et la gloire du  
 monde, pouvait être la honte des nations. J'ai bien vu un philo-

M. de Latouche dans la retraite<sup>1</sup> : dans deux ou trois de ses plus belles odes, M. Victor Hugo a prolongé ces nobles accents :

Dans la nuit des forfaits, dans l'éclat des victoires,  
Cet homme ignorant Dieu, qui l'avait envoyé, etc<sup>2</sup>.

Enfin, à l'extérieur, le jugement européen était tout aussi sévère. Je ne citerai parmi les Anglais que le sentiment des hommes de l'opposition, lesquels s'accoutumaient de tout dans notre Révolution et la justifiaient de tout : lisez Mackintosh dans sa plaidoirie pour Peltier. Sheridan, à l'occasion de la paix d'Amiens, disait au parlement : « Quiconque arrive « en Angleterre, en sortant de France, croit s'échapper d'un donjon pour respirer l'air et la vie de l'in- « dépendance. »

sophe défier aussi la gloire et diviniser ce fléau de Dieu. Je n'ai fait qu'en rire. Dans la bouche d'un philosophe, ces paradoxes brillants n'ont aucun danger; ce n'est qu'un sophisme. Dans la bouche d'un homme d'Etat, cela prend un autre caractère. Les sophismes des gouvernements deviennent bientôt les crimes ou les malheurs des nations. *Prenez garde de donner une pareille épée pour jouet à un pareil peuple !* »

1. Hyacinthe Thabaud de *Latouche* (1785-1851), poète et romancier. Son nom restera attaché à la publication des *Poésies* d'André Chénier (1819). Il eut aussi l'honneur, compatriote de George Sand, de la deviner tout d'abord, de lui indiquer la vraie voie et de lui rendre les premiers pas plus faciles. Possesseur, à Aulnay, d'une petite maison voisine de celle qu'avait habitée Chateaubriand, il s'appelait volontiers *l'Ermite de la Vallée-aux Loups*.

2. *Odes et Ballades*, ode sur *Buonaparte*. Voir aussi, dans le même recueil, l'ode qui a pour titre : *Les Deux Iles*.

Lord Byron, dans son Ode à Napoléon. le traite de la plus indigne manière :

'T is done-but yesterday a king !  
 And arm'd with kings to strive,  
 And now thou art a namless thing  
 So abject-yet alive.

« C'en est fait ! hier encore un roi ! et armé pour combattre les rois ! Et aujourd'hui tu es une chose sans nom, si abjecte ! vivant néanmoins. »

L'ode entière est de ce train ; chaque strophe enchérit sur l'autre, ce qui n'a pas empêché lord Byron de célébrer le tombeau de Sainte-Hélène. Les poètes sont des oiseaux : tout bruit les fait chanter.

Lorsque l'élite des esprits les plus divers se trouve d'accord dans un jugement, aucune admiration factice ou sincère, aucun arrangement de faits, aucun système imaginé après coup, ne sauraient infirmer la sentence. Quoi ! on pourrait, comme le fit Napoléon, sustituer sa volonté aux lois, persécuter toute vie indépendante, se faire une joie de déshonorer les caractères, de troubler les existences, de violenter les mœurs particulières autant que les libertés publiques ; et les oppositions généreuses qui s'élèveraient contre ces énormités seraient déclarées calomnieuses et blasphématoires ! Qui voudrait défendre la cause du faible contre le fort, si le courage, exposé à la vengeance des viletés du présent, devait encore attendre le blâme des lâchetés de l'avenir !

Cette illustre minorité, formée en partie des enfants des Muses, devint graduellement la majorité natio-

nale : vers la fin de l'Empire tout le monde détestait le despotisme impérial. Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte : il rendit son joug si pesant que le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit, et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit, au moment de son accomplissement, quelque chose d'une délivrance : c'est l'opinion républicaine même, énoncée par mon infortuné et brave ami Carrel. « Le retour des Bourbons, avait dit « à son tour Carnot, produisit en France un enthousiasme universel ; ils furent accueillis avec une « effusion de cœur inexprimable, les anciens républicains partagèrent sincèrement les transports de la « joie commune. Napoléon les avait particulièrement « tant opprimés, toutes les classes de la société « avaient tellement souffert, qu'il ne se trouvait personne qui ne fût réellement dans l'ivresse<sup>1</sup>. »

Il ne manque à la sanction de ces opinions qu'une autorité qui les confirme : Bonaparte s'est chargé d'en certifier la vérité. En prenant congé de ses soldats dans la cour de Fontainebleau, il confesse hautement que la France le rejette : « La France elle-même, dit-il, a voulu d'autres destinées. » Aveu inattendu et mémorable, dont rien ne peut diminuer le poids ni amoindrir la valeur.

Dieu, en sa patiente éternité, amène tôt ou tard la justice : dans les moments du sommeil apparent du ciel, il sera toujours beau que la désapprobation d'un honnête homme veille, et qu'elle demeure comme un frein à l'absolu pouvoir. La France ne reniera point les nobles âmes qui réclamèrent contre sa servitude,

1. *Mémoire au Roi*, par Carnot; 1814.

lorsque tout était prosterné, lorsqu'il y avait tant d'avantages à l'être, tant de grâces à recevoir pour des flatteries, tant de persécutions à recueillir pour des sincérités. Honneur donc aux La Fayette, aux de Staël, aux Benjamin Constant, aux Camille Jordan, aux Ducis, aux Lemercier, aux Lanjuinais, aux Chénier, qui, debout au milieu de la foule rampante des peuples et des rois, ont osé mépriser la victoire et protester contre la tyrannie !

Le 2 avril les sénateurs, à qui l'on ne doit qu'un seul article de la charte de 1814, l'ignoble article qui leur conserve leurs pensions, décrétèrent la déchéance de Bonaparte. Si ce décret, libérateur pour la France, infâme pour ceux qui l'ont rendu, fait à l'espèce humaine un affront, en même temps il enseigne à la postérité le prix des grandeurs et de la fortune, quand elles ont dédaigné de s'asseoir sur les bases de la morale, de la justice et de la liberté.

#### DÉCRET DU SÉNAT CONSERVATEUR

« Le Sénat conservateur, considérant que dans une monarchie constitutionnelle le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution ou du pacte social ;

« Que Napoléon Bonaparte, pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent, avait donné à la nation des sujets de compter, pour l'avenir, sur des actes de sagesse et de justice ; mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur

expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône, conformément à l'article 53 des constitutions du 28 floréal an XII;

« Qu'il a commis cet attentat aux droits du peuple, lors même qu'il venait d'ajourner sans nécessité le Corps législatif, et de faire supprimer, comme criminel, un rapport de ce corps, auquel il contestait son titre et son rapport à la représentation nationale;

« Qu'il a entrepris une suite de guerres, en violation de l'article 50 de l'acte des constitutions de l'an VIII, qui veut que la déclaration de guerre soit proposée, discutée, décrétée et promulguée, comme des lois;

« Qu'il a, inconstitutionnellement, rendu plusieurs décrets portant peine de mort, nommément les deux décrets du 5 mars dernier, tendant à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son ambition démesurée;

« Qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses décrets sur les prisons d'État;

« Qu'il a anéanti la responsabilité des ministres, confondu tous les pouvoirs, et détruit l'indépendance des corps judiciaires;

« Considérant que la liberté de la presse, établie et consacrée comme l'un des droits de la nation, a été constamment soumise à la censure arbitraire de sa police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme, et d'outrages contre les gouvernements étrangers;

« Que des actes et rapports, entendus par le Sénat, ont subi des altérations dans la publication qui en a été faite ;

« Considérant que, au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français, aux termes de son serment, Napoléon a mis le comble aux malheurs de la patrie par son refus de traiter à des conditions que l'intérêt national obligeait d'accepter et qui ne compromettaient pas l'honneur français ; par l'abus qu'il a fait de tous les moyens qu'on lui a confiés en hommes et en argent ; par l'abandon des blessés sans secours, sans pansement, sans subsistances ; par différentes mesures dont les suites étaient la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la famine et les maladies contagieuses ;

« Considérant que, par toutes ces causes, le gouvernement impérial établi par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, ou 18 mai 1804, a cessé d'exister, et que le vœu manifeste de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix générale et qui soit aussi l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les États de la grande famille européenne, le Sénat déclare et décrète ce qui suit : *Napoléon déchu du trône ; le droit d'hérédité aboli dans sa famille ; le peuple français et l'armée déliés envers lui du serment de fidélité.* »

Le Sénat Romain fut moins dur lorsqu'il déclara Néron ennemi public : l'histoire n'est qu'une répétition des mêmes faits appliqués à des hommes et à des temps divers.

Se représente-t-on l'empereur lisant le document



officiel à Fontainebleau ? Que devait-il penser de ce qu'il avait fait, et des hommes qu'il avait appelés à la complicité de son oppression de nos libertés ? Quand je publiai ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons*, pouvais-je m'attendre à la voir amplifiée et convertie en décret de déchéance par le Sénat ? Qui empêcha ces législateurs, aux jours de la prospérité, de découvrir les maux dont ils reprochaient à Bonaparte d'être l'auteur, de s'apercevoir que la constitution avait été violée ? Quel zèle saisissait tout à coup ces muets *pour la liberté de la presse* ? Ceux qui avaient accablé Napoléon d'adulations au retour de chacune de ses guerres, comment trouvaient-ils maintenant qu'il ne les avait entreprises que *dans l'intérêt de son ambition démesurée* ? Ceux qui lui avaient jeté tant de conscripts à dévorer, comment s'attendrissaient-ils soudain sur des soldats blessés, *abandonnés sans secours, sans pansement, sans subsistances* ? Il y a des temps où l'on ne doit dépenser le mépris qu'avec économie, à cause du grand nombre de nécessiteux : je le leur plains pour cette heure, parce qu'ils en auront encore besoin pendant et après les Cent-Jours.

Lorsque je demande ce que Napoléon à Fontainebleau pensait des actes du Sénat, sa réponse était faite : un ordre du jour du 5 avril 1814, non publié officiellement, mais recueilli dans divers journaux au dehors de la capitale, remerciait l'armée de sa fidélité en ajoutant :

« Le Sénat s'est permis de disposer du gouvernement français ; il a oublié qu'il doit à l'empereur le pouvoir dont il abuse maintenant ; que c'est lui

« qui a sauvé une partie de ses membres de l'orage  
« de la Révolution, tiré de l'obscurité et protégé  
« l'autre contre la haine de la nation. Le Sénat se  
« fonde sur les articles de la constitution pour la ren-  
« verser; il ne rougit pas de faire des reproches à  
« l'empereur sans remarquer que, comme premier  
« corps de l'État, il a pris part à tous les événements.  
« Le Sénat ne rougit pas de parler des libelles pu-  
« bliés contre les gouvernements étrangers : il oublie  
« qu'ils furent rédigés dans son sein. Si longtemps  
« que la fortune s'est montrée fidèle à leur souve-  
« rain, ces hommes sont restés fidèles, et nulle  
« plainte n'a été entendue sur les abus du pouvoir.  
« Si l'empereur avait méprisé les hommes, comme on  
« le lui a reproché, alors le monde reconnaîtrait au-  
« jourd'hui qu'il a eu des raisons qui motivaient son  
« mépris<sup>1</sup>. »

C'est un hommage rendu par Bonaparte lui-même à la liberté de la presse : il devait croire qu'elle avait quelque chose de bon, puisqu'elle lui offrait un dernier abri et un dernier secours.

Et moi qui me débats contre le temps, moi qui cherche à lui faire rendre compte de ce qu'il a vu, moi qui écris ceci si loin des événements passés, sous le règne de Philippe, héritier contrefait d'un si grand héritage, que suis-je entre les mains de ce Temps, ce grand dévorateur des siècles que je croyais arrêtés, de ce Temps qui me fait pirouetter dans les espaces avec lui?

1. Le texte complet de cet ordre du jour a été donné par le baron Fain dans son *Manuscrit de Mil huit cent quatorze*, p. 375.

Alexandre était descendu chez M. de Talleyrand<sup>1</sup>. Je n'assistai point aux conciliabules : on les peut lire dans les récits de l'abbé de Pradt<sup>2</sup> et des divers tripotiers qui maniaient dans leurs sales et petites mains le sort d'un des plus grands hommes de l'histoire et la destinée du monde. Je comptais pour rien dans la politique en dehors des masses ; il n'y avait pas d'intrigant subalterne qui n'eût aux antichambres beaucoup plus de droit et de faveur que moi : homme futur de la Restauration possible, j'attendais sous les fenêtres, dans la rue.

Par les machinations de l'hôtel de la rue Saint-Florentin, le Sénat conservateur nomma un gouvernement provisoire composé du général Beurnonville<sup>3</sup>, du sénateur Jaucourt<sup>4</sup>, du duc de Dal-

1. M. de Talleyrand habitait l'hôtel qui fait le coin de la place de la Concorde et de la rue Saint-Florentin. Après la mort du prince de Talleyrand, il fut occupé par la princesse de Liéven. Il est aujourd'hui la propriété de M. Alphonse de Rothschild.

2. *Récit historique sur la restauration de la royauté en France le 31 mars 1814*, par M. de Pradt, 1815.

3. Pierre-Riel, marquis de *Beurnonville* (1752-1821). Ministre de la guerre (4 février—11 mars 1793) ; général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, puis de l'armée du Nord ; ambassadeur à Berlin, puis à Madrid, sous le Consulat ; sénateur le 1<sup>er</sup> février 1805 ; comte de l'Empire le 23 mai 1808. — Louis XVIII le nomma ministre d'Etat, pair de France le 4 juin 1814, maréchal de France le 3 juillet 1816. En 1817, il le créa marquis et, en 1820, lui donna le cordon bleu à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux.

4. Arnail-François, marquis de *Jaucourt* (1757-1852). Il était sénateur depuis le 31 octobre 1803. Napoléon l'avait fait comte le 26 avril 1808. Nommé, le 13 mai 1814, par Louis XVIII, ministre d'Etat et pair de France, il fut chargé, le 4 juin, de l'intérim des Affaires étrangères, tandis que Talleyrand représentait la France au Congrès de Vienne. Pendant les Cent-Jours, il fut de ceux que Napoléon mit hors la loi. Il suivit le roi à

berg<sup>1</sup>, de l'abbé de Montesquiou<sup>2</sup>, et de Dupont de Nemours<sup>3</sup>; le prince de Bénévent se nantit de la présidence.

En rencontrant ce nom pour la première fois, je devrais parler du personnage qui prit dans les affaires d'alors une part remarquable; mais je réserve son portrait pour la fin de mes *Mémoires*.

L'intrigue qui retint M. de Talleyrand à Paris, lors de l'entrée des alliés, a été la cause de ses succès au début de la Restauration. L'empereur de Russie le connaissait pour l'avoir vu à Tilsit. Dans l'absence des autorités françaises, Alexandre descendit à l'hôtel de

Gand, et à la seconde Restauration, après avoir été quelque temps ministre de la marine, il devint membre du conseil privé.

1. Emerick-Joseph-Wolfgang-Héribert, duc de Dalberg (1773-1833). Il était le neveu de Charles de Dalberg, qui fut archichancelier de l'Empire, prince-primat de la Confédération du Rhin et grand-duc de Francfort. Naturalisé Français après le traité de Vienne (1809), et chargé de négocier le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, Emerick de Dalberg fut créé duc de l'Empire (14 août 1810), conseiller d'État (14 octobre suivant), et reçut une dotation de quatre millions. Il suivit M. de Talleyrand dans sa disgrâce et se retrouva à ses côtés en 1814.

2. François-Xavier-Marc-Antoine, duc de *Montesquiou-Fezensac* (1756-1832). Député du clergé de la ville de Paris à l'Assemblée constituante, il avait été l'un des principaux orateurs du côté droit. L'Empire l'avait exilé à Menton. Il fut ministre de l'Intérieur du 13 mai 1814 au 20 mars 1815. Pair de France le 17 août 1815, membre de l'Académie française en vertu de l'ordonnance du 21 mars 1816, créé comte en 1817, puis duc en 1821, il fut autorisé à transmettre la pairie à son neveu Raymond de Montesquiou, plus tard duc de Fezensac et auteur des *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*.

3. Voir sur Dupont de Nemours la note 2 de la page 333. Il ne fit pas partie, à proprement parler, du Gouvernement provisoire, auprès duquel il remplissait seulement les fonctions de secrétaire.

l'Infantado<sup>1</sup>, que le maître de l'hôtel se hâta de lui offrir.

Dès lors, M. de Talleyrand passa pour l'arbitre du monde ; ses salons devinrent le centre des négociations. Composant le gouvernement provisoire à sa guise, il y plaça les partners de son whist : l'abbé de Montesquiou y figura seulement comme une réclame de la légitimité.

Ce fut à l'infécondité de l'évêque d'Autun que les premières œuvres de la Restauration furent confiées : il frappa cette Restauration de stérilité, et lui communiqua un germe de flétrissure et de mort.

Les premiers actes du gouvernement provisoire, placé sous la dictature de son président, furent des proclamations adressées aux soldats et au peuple.

« Soldats, disaient-elles aux premiers, la France  
« vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec  
« vous depuis tant d'années. Voyez tout ce que vous  
« avez souffert de la tyrannie. Soldats, il est temps de  
« finir les maux de la patrie. Vous êtes ses plus no-  
« bles enfants ; vous ne pouvez appartenir à celui qui  
« l'a ravagée, qui a voulu rendre votre nom odieux à  
« toutes les nations, qui aurait peut-être compromis  
« votre gloire si un homme qui N'EST PAS MÊME FRAN-

1. Au commencement du règne de Louis XVI, l'hôtel de la rue Saint-Florentin appartenait au duc de Fitz-James, qui le vendit en 1787 à la duchesse de l'Infantado. De là le nom que lui donne ici Chateaubriand et qui est celui sous lequel cet hôtel était généralement désigné sous l'Empire et au commencement de la Restauration.

« ÇAIS pouvait jamais affaiblir l'honneur de nos armes  
« et la générosité de nos soldats<sup>1</sup>. »

Ainsi, aux yeux de ses plus serviles esclaves, celui qui remporta tant de victoires n'est *plus même Français!* Lorsqu'au temps de la Ligue Du Bourg rendit la Bastille à Henri IV, il refusa de quitter l'écharpe noire et de prendre l'argent qu'on lui offrait pour la reddition de la place. Sollicité de reconnaître le roi, il répondit « que c'était sans doute un très bon prince, « mais qu'il avait donné sa foi à M. de Mayenne; « qu'au reste Brissac était un traître, et que, pour le « lui maintenir, il le combattrait entre quatre piques, « en présence du roi, et lui mangerait le cœur du ventre. » Différence des temps et des hommes!

Le 4 avril parut une nouvelle adresse du gouvernement provisoire au peuple français; elle lui disait:

« Au sortir de vos discordes civiles, vous aviez  
« choisi pour chef un homme qui paraissait sur la  
« scène du monde avec les caractères de la grandeur.  
« Sur les ruines de l'anarchie, il n'a fondé que le des-  
« potisme; il devait au moins *par reconnaissance de-*  
« *venir Français* avec vous: *il ne l'a jamais été.* Il n'a  
« cessé d'entreprendre sans but et sans motif des  
« guerres injustes, en aventurier qui veut être fameux.  
« Peut-être rêve-t-il encore à ses desseins gigantes-  
« ques, même quand des revers inouïs punissent avec  
« tant d'éclat l'orgueil et l'abus de la victoire. Il n'a  
« su régner ni dans l'intérêt national, ni dans l'inté-  
« rêt même de son despotisme. Il a détruit tout ce  
« qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait

1. Adresse du Gouvernement provisoire aux armées françaises, en date du 2 avril 1814.

« détruire. Il ne croyait qu'à la force ; la force l'accable aujourd'hui : juste retour d'une ambition insensée. »

Vérités incontestables, malédictions méritées ; mais qui les donnait, ces malédictions ? que devenait ma pauvre petite brochure, serrée entre ces virulentes adresses ? ne disparaît-elle pas entièrement ? Le même jour, 4 avril, le gouvernement provisoire proscribit les signes et les emblèmes du gouvernement impérial ; si l'Arc de Triomphe eût existé, on l'aurait abattu. Mailhe, qui vota le premier la mort de Louis XVI<sup>1</sup>, Cambacérès, qui salua le premier Napoléon du nom d'empereur, reconnurent avec empressement les actes du gouvernement provisoire.

Le 6, le Sénat broche une constitution : elle reposait à peu près sur les bases de la charte future ; le Sénat était maintenu comme Chambre haute ; la dignité des sénateurs était déclarée inamovible et héréditaire ; à leur titre de majorat était attachée la dotation des sénatoreries ; la constitution rendait ces titres et majorats transmissibles aux descendants du possesseur : heureusement que ces ignobles hérédités avaient en elles des Parques, comme disaient les anciens.

L'effronterie sordide de ces sénateurs qui, au milieu de l'invasion de leur patrie, ne se perdent pas de vue un moment, frappe même dans l'immensité des événements publics.

1. Jean-Baptiste *Mailhe* (1754-1834), député de la Haute-Garonne à la Convention. Par suite du roulement qui s'opéra entre les départements pour les appels nominatifs, il fut appelé le premier à voter dans le procès du roi. En avril 1814, il envoya une adresse au Sénat pour le féliciter d'avoir prononcé la déchéance de Napoléon.

N'aurait-il pas été plus commode pour les Bourbons d'adopter en arrivant le gouvernement établi, un Corps législatif muet, un Sénat secret et esclave, une presse enchaînée ? A la réflexion, on trouve la chose impossible : les libertés naturelles, se redressant dans l'absence du bras qui les courbait, auraient repris leur ligne verticale sous la faiblesse de la compression. Si les princes légitimes avaient licencié l'armée de Bonaparte, comme ils auraient dû le faire, (c'était l'opinion de Napoléon à l'île d'Elbe), et s'ils eussent conservé en même temps le gouvernement impérial, c'eût été trop de briser l'instrument de la gloire pour ne garder que l'instrument de la tyrannie : la charte était la rançon de Louis XVIII.

Le 12 avril, le comte d'Artois arriva en qualité de lieutenant général du royaume. Trois ou quatre cents hommes à cheval allèrent au-devant de lui ; j'étais de la troupe. Il charmait par sa bonne grâce, différente des manières de l'Empire. Les Français reconnaissaient avec plaisir dans sa personne leurs anciennes mœurs, leur ancienne politesse et leur ancien langage ; la foule l'entourait et le pressait ; consolante apparition du passé, double abri qu'il était contre l'étranger vainqueur et contre Bonaparte encore menaçant. Hélas ! ce prince ne remettait le pied sur le sol français que pour y voir assassiner son fils et pour retourner mourir sur cette terre d'exil dont il revenait ; il y a des hommes à qui la vie a été jetée au cou comme une chaîne.

On m'avait présenté au frère du roi , on lui avait fait lire ma brochure, autrement il n'aurait pas su mon



nom : il ne se rappelait ni de m'avoir vu à la cour de Louis XVI, ni au camp de Thionville, et n'avait sans doute jamais entendu parler du *Génie du christianisme* : c'était tout simple. Quand on a beaucoup et longuement souffert, on ne se souvient plus que de soi ; l'infortune personnelle est une compagne un peu froide, mais exigeante ; elle vous obsède ; elle ne laisse de place à aucun autre sentiment, ne vous quitte point, s'empare de vos genoux et de votre couche.

La veille du jour de l'entrée du comte d'Artois, Napoléon, après avoir inutilement négocié avec Alexandre par l'entremise de M. de Coulaincourt, avait fait connaître l'acte de son abdication :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers au trône de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt des Français. »

A ces paroles éclatantes l'empereur ne tarda pas de donner, par son retour, un démenti non moins éclatant : il ne lui fallut que le temps d'aller à l'île d'Elbe. Il resta à Fontainebleau jusqu'au 20 avril.

Le 20 d'avril étant arrivé, Napoléon descendit le perron à deux branches qui conduit au péristyle du château désert de la monarchie des Capets. Quelques grenadiers, restes des soldats vainqueurs de l'Europe, se formèrent en ligne dans la grande cour, comme sur leur dernier champ de bataille ; ils étaient entourés de

ces vieux arbres, compagnons mutilés de François I<sup>er</sup> et de Henri IV. Bonaparte adressa ces paroles aux derniers témoins de ses combats :

« Généraux, officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux : depuis vingt ans je suis content de vous ; je vous ai tous trouvés sur le chemin de la gloire.

« Les puissances alliées ont armé toute l'Europe contre moi, une partie de l'armée a trahi ses devoirs et la France elle-même a voulu d'autres destinées.

« Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile pendant trois ans ; mais la France eût été malheureuse, ce qui était contraire au but que je me suis proposé.

« Soyez fidèles au nouveau roi que la France s'est choisi ; n'abandonnez pas notre chère patrie, trop longtemps malheureuse ! Aimez-la toujours, aimez-la bien, cette chère patrie.

« Ne plaignez pas mon sort ; je serai toujours heureux lorsque je saurai que vous l'êtes.

« J'aurais pu mourir ; rien ne m'eût été plus facile ; mais je suivrai sans cesse le chemin de l'honneur. J'ai encore à écrire ce que nous avons fait.

« Je ne puis vous embrasser tous ; mais j'embrasserai votre général... Venez, général... » (Il serre le général Petit <sup>1</sup> dans ses bras.) « Qu'on m'apporte l'ai-

1. Le baron *Petit* (1772-1856). Il était, depuis le 23 juin 1813, général de brigade de la garde impériale. Au lendemain des adieux de Fontainebleau, il prêta serment à Louis XVIII, qui le fit chevalier de Saint-Louis. A Waterloo, il était à côté de Cambonne, et, à la tête des survivants de la garde, il protégea la fuite de l'empereur. Louis-Philippe le créa pair de France le 3 octobre 1837 et l'appela, en 1842, au commandement de l'hôtel

« gle !... » (Il la baise.) « Chère aigle ! que ces baisers  
« retentissent dans le cœur de tous les braves !...  
« Adieu, mes enfants !... Mes vœux vous accompagne-  
ront toujours ; conservez mon souvenir <sup>1</sup>. »

Cela dit, Napoléon lève sa tente qui couvrait le monde.

Bonaparte avait demandé à l'Alliance des commissaires, afin d'être protégé par eux jusqu'à l'île que les souverains lui accordaient en toute propriété et en avancement d'hoirie. Le comte Schouwalof fut nommé pour la Russie, le général Koller pour l'Autriche, le colonel Campbell pour l'Angleterre, et le comte Waldbourg-Truchsess pour la Prusse ; celui-ci a écrit l'*Iti-*

des Invalides. Napoléon III le nomma sénateur le 27 mars 1852. A sa mort, le général Petit fut enterré aux Invalides, dont il avait gardé le commandement sous les ordres du prince Jérôme Bonaparte.

1. Dans son *Histoire de la Restauration* (tome I. p. 215), après avoir reproduit le discours de Fontainebleau, tel que le donne Chateaubriand, M. Alfred Nettement ajoute : « Nous adoptons la version de ce discours donnée par M. de Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*. C'est celle qui nous a paru la plus vraisemblable, par le désordre même des idées et par ce qu'elle a d'entrecoupé dans l'accent. Sans doute, M. de Chateaubriand n'était pas à Fontainebleau, mais il était parfaitement en mesure de savoir ce que l'empereur avait dit, et il n'est pas douteux qu'il ait fait tous ses efforts pour rétablir l'exactitude textuelle des paroles de l'empereur. » Dans le *Manuscrit de 1814*, le baron Fain a donné de ce discours une version qui diffère sur quelques points de celle des *Mémoires d'Outre-Tombe*. « C'est, dit Alfred Nettement, la version du bonapartisme militant et hostile, celle où toutes les paroles qui pouvaient sembler favorables aux Bourbons avaient disparu et où le désordre des idées a fait place à une composition plus étudiée. C'est le même discours, si l'on veut, mais avec des corrections, des retranchements et des retouches. »

*néraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe.* Cette brochure et celle de l'abbé de Pradt sur l'ambassade de Pologne sont les deux comptes rendus dont Napoléon a été le plus affligé. Il regrettait sans doute alors le temps de sa libérale censure, quand il faisait fusiller le pauvre Palm, libraire allemand, pour avoir distribué à Nuremberg l'écrit de M. de Gentz : *L'Allemagne dans son profond abaissement*<sup>1</sup>. Nuremberg, à l'époque de la publication de cet écrit, étant encore ville libre, n'appartenait point à la France : Palm n'aurait-il pas dû deviner cette conquête !

Le comte de Waldbourg fait d'abord le récit de plusieurs conversations qui précédèrent à Fontainebleau le départ. Il rapporte que Bonaparte donnait les plus grands éloges à lord Wellington et s'informait de son caractère et de ses habitudes. Il s'excusait de n'avoir pas fait la paix à Prague, à Dresde et à Francfort ; il convenait qu'il avait eu tort, mais qu'il avait alors d'autres vues. « Je n'ai point été usurpateur, ajoutait-il, parce que je n'ai accepté la couronne que d'après le vœu unanime de la nation, tandis que Louis XVIII l'a usurpée, n'étant appelé au trône que par un vil Sénat, dont plus de dix membres ont voté la mort de Louis XVI. »

Le comte de Waldbourg poursuit ainsi son récit :

« L'empereur se mit en route, avec ses quatre autres voitures, le 21 vers midi, après avoir eu encore avec le général Koller un long entretien dont voici

1. La famille du malheureux libraire a publié à Nuremberg, en 1814, un livre qui raconte de la manière la plus complète et la plus saisissante le procès et l'exécution de *Johann Philipp Palm*. Cet épisode eut dans toute l'Allemagne un retentissement considérable.

« le résumé : Eh bien ! vous avez entendu hier mon dis-  
 « cours à la vieille garde ; il vous a plu et vous avez  
 « vu l'effet qu'il a produit. Voilà comme il faut parler  
 « et agir avec eux, et si Louis XVIII ne suit pas cet  
 « exemple, il ne fera jamais rien du soldat français.

« . . . . .

« Les cris de *Vive l'empereur* cessèrent dès que les  
 « troupes françaises ne furent plus avec nous. A Mou-  
 « lins nous vîmes les premières cocardes blanches, et  
 « les habitants nous reçurent aux acclamations de  
 « *Vivent les alliés !* Le colonel Campbell partit de  
 « Lyon en avant, pour aller chercher à Toulon ou à  
 « Marseille une frégate anglaise qui pût, d'après le  
 « vœu de Napoléon, le conduire dans son île.

« A Lyon, où nous passâmes vers les onze heures  
 « du soir, il s'assembla quelques groupes qui crièrent  
 « *Vive Napoléon !* Le 24, vers midi, nous rencontrâ-  
 « mes le maréchal Augereau près de Valence. L'em-  
 « pereur et le maréchal descendirent de voiture ; Na-  
 « poléon ôta son chapeau, et tendit les bras à Auge-  
 « reau, qui l'embrassa, mais sans le saluer. *Où vas-tu*  
 « *comme ça ?* lui dit l'empereur en le prenant par le  
 « bras, *tu vas à la cour ?* Augereau répondit que pour  
 « le moment il allait à Lyon ; ils marchèrent près d'un  
 « quart d'heure ensemble, en suivant la route de Va-  
 « lence. L'empereur fit au maréchal des reproches  
 « sur sa conduite envers lui et lui dit : *Ta proclama-*  
 « *tion est bien bête ; pourquoi des injures contre moi ?*  
 « *Il fallait simplement dire : Le vœu de la nation s'étant*  
 « *prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le de-*  
 « *voir de l'armée est de s'y conformer. Vive le roi !*  
 « *vive Louis XVIII !* Augereau alors se mit aussi à

« tutoyer Bonaparte, et lui fit à son tour d'amers re-  
 « proches sur son insatiable ambition, à laquelle il  
 « avait tout sacrifié, même le bonheur de la France  
 « entière. Ce discours fatiguant l'empereur, il se  
 « tourna avec brusquerie du côté du maréchal, l'em-  
 « brassa, lui ôta encore son chapeau, et se jeta dans  
 « sa voiture.

« Augereau, les mains derrière le dos, ne déranger  
 « pas sa casquette de dessus sa tête; et seulement,  
 « lorsque l'empereur fut remonté dans sa voiture, il  
 « lui fit un geste méprisant de la main en lui disant  
 « adieu. . . . .

« . . . . .  
 « Le 25 nous arrivâmes à Orange; nous fûmes re-  
 « çus aux cris de: *Vive le roi! vive Louis XVIII!*

« Le même jour, le matin, l'empereur trouva un  
 « peu en avant d'Avignon, à l'endroit où l'on devait  
 « changer de chevaux, beaucoup de peuple rassemblé,  
 « qui l'attendait à son passage, et qui nous accueillit  
 « aux cris de: *Vive le roi! vivent les alliés! A bas le*  
 « *tyran, le coquin, le mauvais gueux!*... Cette multi-  
 « tude vomit encore contre lui mille invectives.

« Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour arrêter  
 « ce scandale, et diviser la foule qui assaillait sa voi-  
 « ture; nous ne pûmes obtenir de ces forcenés qu'ils  
 « cessassent d'insulter l'homme qui, disaient-ils, les  
 « avait rendus si malheureux, et qui n'avait d'autre  
 « désir que d'augmenter encore leur misère. . . .

« Dans tous les endroits que nous traversâmes, il  
 « fut reçu de la même manière. A Orgon<sup>1</sup>, petit village

1. Chef-lieu de canton du département des Bouches-du-Rhône, sur la rive gauche de la Durance.

« où nous changeâmes de chevaux, la rage du peuple  
« était à son comble ; devant l'auberge même où il  
« devait s'arrêter, on avait élevé une potence à la-  
« quelle était suspendu un mannequin, en uniforme  
« français, couvert de sang, avec une inscription pla-  
« cée sur la poitrine et ainsi conçue : *Tel sera tôt ou*  
« *tard le sort du tyran.*

« Le peuple se cramponnait à la voiture de Napo-  
« léon, et cherchait à le voir pour lui adresser les plus  
« fortes injures. L'empereur se cachait derrière le gé-  
« néral Bertrand le plus qu'il pouvait ; il était pâle et  
« défait, ne disant pas un mot. A force de pérorer le  
« peuple, nous parvînmes à le tirer de ce mauvais  
« pas.

« Le comte Schouwalof, à côté de la voiture de Bo-  
« naparte, harangua la populace en ces termes : « N'a-  
« vez-vous pas honte d'insulter à un malheureux sans  
« défense ? Il est assez humilié par la triste situation  
« où il se trouve, lui qui s'imaginait donner des lois  
« à l'univers et qui se trouve aujourd'hui à la merci  
« de votre générosité ! Abandonnez-le à lui-même ;  
« regardez-le : vous voyez que le mépris est la seule  
« arme que vous devez employer contre cet homme,  
« qui a cessé d'être dangereux. Il serait au-dessous  
« de la nation française d'en prendre une autre ven-  
« geance ! » Le peuple applaudissait à ce discours, et  
« Bonaparte, voyant l'effet qu'il produisait, faisait des  
« signes d'approbation à Schouwaloff, et le remercia  
« ensuite du service qu'il lui avait rendu.

« A un quart de lieue en deçà d'Orgon, il crut indis-  
« pensable la précaution de se déguiser : il mit une  
« mauvaise redingote bleue, un chapeau rond sur sa

« tête avec une cocarde blanche, et monta un cheval  
« de poste pour galoper devant sa voiture, voulant  
« passer ainsi pour un courrier. Comme nous ne pou-  
« vions le suivre, nous arrivâmes à Saint-Cannat<sup>1</sup> bien  
« après lui. Ignorant les moyens qu'il avait pris pour  
« se soustraire au peuple, nous le croyions dans le  
« plus grand danger, car nous voyions sa voiture en-  
« tourée de gens furieux qui cherchaient à ouvrir les  
« portières : elles étaient heureusement bien fermées,  
« ce qui sauva le général Bertrand. La ténacité des  
« femmes nous étonna le plus ; elles nous suppliaient  
« de le leur livrer, disant : « Il l'a si bien mérité envers  
« nous et envers vous-mêmes, que nous ne vous de-  
« mandons qu'une chose juste. »

« A une demi-lieue de Saint-Cannat, nous atteigni-  
« mes la voiture de l'empereur, qui, bientôt après, en-  
« tra dans une mauvaise auberge située sur la grande  
« route et appelée *la Calade*. Nous l'y suivîmes, et ce  
« n'est qu'en cet endroit que nous apprîmes et le tra-  
« vestissement dont il s'était servi, et son arrivée dans  
« cette auberge à la faveur de ce bizarre accoutre-  
« ment ; il n'avait été accompagné que d'un seul cour-  
« rier ; sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton,  
« était parée de cocardes blanches, dont ils parais-  
« saient s'être approvisionnés à l'avance. Son valet de  
« chambre, qui vint au-devant de nous, nous pria de  
« faire passer l'empereur pour le colonel Campbell,  
« parce qu'en arrivant il s'était annoncé pour tel à  
« l'hôtesse. Nous promîmes de nous conformer à ce  
« désir, et j'entrai le premier dans une espèce de

1. Village du canton de Lambesc, arrondissement d'Aix (Bou-ches-du-Rhône).



« chambre où je fus frappé de trouver le ci-devant  
« souverain du monde plongé dans de profondes ré-  
« flexions, la tête appuyée dans ses mains. Je ne le  
« reconnus pas d'abord, et je m'approchai de lui. Il se  
« leva en sursaut en entendant quelqu'un marcher, et  
« me laissa voir son visage arrosé de larmes. Il me fit  
« signe de ne rien dire, me fit asseoir près de lui, et  
« tout le temps que l'hôtesse fut dans la chambre, il  
« ne me parla que de choses indifférentes. Mais lors-  
« qu'elle sortit, il reprit sa première position. Je ju-  
« geai convenable de le laisser seul ; il nous fit cepen-  
« dant prier de passer de temps en temps dans sa  
« chambre pour ne pas faire soupçonner sa présence.

« Nous lui fîmes savoir qu'on était instruit que le  
« colonel Campbell avait passé la veille justement par  
« cet endroit, pour se rendre à Toulon. Il résolut aus-  
« sitôt de prendre le nom de lord Burghers.

« On se mit à table, mais comme ce n'étaient pas  
« ses cuisiniers qui avaient préparé le dîner, il ne  
« pouvait se résoudre à prendre aucune nourriture,  
« dans la crainte d'être empoisonné. Cependant, nous  
« voyant manger de bon appétit, il eut honte de nous  
« faire voir les terreurs qui l'agitaient, et prit de tout  
« ce qu'on lui offrit ; il fit semblant d'y goûter, mais  
« il renvoyait les mets sans y toucher ; quelquefois il  
« jetait dessous la table ce qu'il avait accepté, pour  
« faire croire qu'il l'avait mangé. Son dîner fut com-  
« posé d'un peu de pain et d'un flacon de vin qu'il fit re-  
« tirer de sa voiture et qu'il partagea même avec nous.

« Il parla beaucoup et fut d'une amabilité très re-  
« marquable. Lorsque nous fûmes seuls, et que l'hô-  
« tesse qui nous servait fut sortie, il nous fit connaître

« combien il croyait sa vie en danger ; il était persuadé que le gouvernement français avait pris des mesures pour le faire enlever ou assassiner dans cet endroit.

« Mille projets se croisaient dans sa tête sur la manière dont il pourrait se sauver ; il rêvait aussi aux moyens de tromper le peuple d'Aix, car on l'avait prévenu qu'une très grande foule l'attendait à la poste. Il nous déclara donc que ce qui lui paraissait le plus convenable, c'était de retourner jusqu'à Lyon, et de prendre de là une autre route pour s'embarquer en Italie. Nous n'aurions pu, en aucun cas, consentir à ce projet, et nous cherchâmes à le persuader de se rendre directement à Toulon ou d'aller par Digne à Fréjus. Nous tâchâmes de le convaincre qu'il était impossible que le gouvernement français pût avoir des intentions si perfides à son égard sans que nous en fussions instruits, et que la populace, malgré les indécences auxquelles elle se portait, ne se rendrait pas coupable d'un crime de cette nature.

« Pour nous mieux persuader, et pour nous prouver jusqu'à quel point ses craintes, selon lui, étaient fondées, il nous raconta ce qui s'était passé entre lui et l'hôtesse, qui ne l'avait pas reconnu. — Eh bien ! lui avait-elle dit, avez-vous rencontré Bonaparte ? — *Non*, avait-il répondu. — Je suis curieuse, continua-t-elle, de voir s'il pourra se sauver ; je crois toujours que le peuple va le massacrer : aussi faut-il convenir qu'il l'a bien mérité, ce coquin-là ! Dites-moi donc, on va l'embarquer pour son île ? — *Mais oui*. — On le noiera, n'est-ce pas ? — *Je l'espère*

« *bien !* lui répliqua Napoléon. *Vous voyez donc,*  
« ajouta-t-il, *à quel danger je suis exposé.*

« Alors, il recommença à nous fatiguer de ses in-  
« quiétudes et de ses irrésolutions. Il nous pria même  
« d'examiner s'il n'y avait pas quelque part une porte  
« cachée par laquelle il pourrait s'échapper, ou si la  
« fenêtre, dont il avait fait fermer les volets en arri-  
« vant, n'était pas trop élevée pour pouvoir sauter et  
« s'évader ainsi.

« La fenêtre était grillée en dehors, et je le mis  
« dans un embarras extrême en lui communiquant  
« cette découverte. Au moindre bruit il tressaillait et  
« changeait de couleur.

« Après dîner nous le laissâmes à ses réflexions ; et  
« comme, de temps en temps, nous entrions dans sa  
« chambre, d'après le désir qu'il en avait témoigné,  
« nous le trouvions toujours en pleurs . . . . .  
« . . . . .

« L'aide de camp du général Schouwalof vint dire  
« que le peuple qui était ameuté dans la rue était  
« presque entièrement retiré. L'empereur résolut de  
« partir à minuit.

« Par une prévoyance exagérée, il prit encore de  
« nouveaux moyens pour ne pas être reconnu.

« Il contraignit, par ses instances, l'aide de camp  
« du général Schouwalof de se vêtir de la redingote  
« bleue et du chapeau rond avec lesquels il était arrivé  
« dans l'auberge.

« Bonaparte, qui alors voulut se faire passer pour  
« un colonel autrichien, mit l'uniforme du général  
« Koller, se décora de l'ordre de Sainte-Thérèse, que  
« portait le général, mit une casquette de voyage sur

« sa tête, et se couvrit du manteau du général Schouwalof.

« Après que les commissaires des puissances alliées l'eurent ainsi équipé, les voitures s'avancèrent ; mais, avant de descendre, nous fîmes une répétition, dans notre chambre, de l'ordre dans lequel nous devons marcher. Le général Drouot ouvrait le cortège ; venait ensuite le soi-disant empereur, l'aide de camp du général Schouwalof, ensuite le général Koller, l'empereur, le général Schouwalof et moi qui avais l'honneur de faire partie de l'arrière-garde, à laquelle se joignit la suite de l'empereur.

« Nous traversâmes ainsi la foule ébahie qui se donnait une peine extrême pour tâcher de découvrir parmi nous celui qu'elle appelait *son tyran*.

« L'aide de camp de Schouwalof (le major Olewief) prit la place de Napoléon dans sa voiture, et Napoléon partit avec le général Koller dans sa calèche.

« . . . . .

« Toutefois l'empereur ne se rassurait pas ; il restait toujours dans la calèche du général autrichien, et il commanda au cocher de fumer, afin que cette familiarité pût dissimuler sa présence. Il pria même le général Koller de chanter, et comme celui-ci lui répondit qu'il ne savait pas chanter, Bonaparte lui dit de siffler.

« C'est ainsi qu'il poursuivit sa route, caché dans un des coins de la calèche, faisant semblant de dormir, bercé par l'agréable musique du général et encensé par la fumée du cocher.

« A Saint-Maximin<sup>1</sup>, il déjeuna avec nous. Comme il

1. Chef-lieu de canton du Var, à quatre lieues de Brignoles.

« entendit dire que le sous-préfet d'Aix était dans cet  
« endroit, il le fit appeler, et l'apostropha en ces ter-  
« mes : *Vous devez rougir de me voir en uniforme au-*  
« *trichien ; j'ai dû le prendre pour me mettre à l'abri*  
« *des insultes des Provençaux. J'arrivais avec pleine*  
« *confiance au milieu de vous, tandis que j'aurais pu*  
« *emmener avec moi six mille hommes de ma garde. Je*  
« *ne trouve ici que des tas d'enragés qui menacent ma*  
« *vie. C'est une méchante race que les Provençaux ; ils*  
« *ont commis toutes sortes d'horreurs et de crimes dans*  
« *la Révolution et sont tout prêts à recommencer : mais*  
« *quand il s'agit de se battre avec courage, alors ce*  
« *sont des lâches. Jamais la Provence ne m'a fourni*  
« *un seul régiment dont j'aurais pu être content. Mais*  
« *ils seront peut-être demain aussi acharnés contre*  
« *Louis XVIII qu'ils le paraissent aujourd'hui contre*  
« *moi, etc.*

« Ensuite, se tournant vers nous, il nous dit que  
« Louis XVIII ne ferait jamais rien de la nation fran-  
« çaise s'il la traitait avec trop de ménagements. Puis,  
« continua-t-il, *il faut nécessairement qu'il lève des*  
« *impôts considérables, et ces mesures lui attireront*  
« *aussitôt la haine de ses sujets.*

« Il nous raconta qu'il y avait dix-huit ans qu'il  
« avait été envoyé en ce pays, avec plusieurs milliers  
« d'hommes, pour délivrer deux royalistes qui devaient  
« être pendus pour avoir porté la cocarde blanche.  
« *Je les sauvai avec beaucoup de peine des mains de*  
« *ces enragés ; et aujourd'hui, continua-t-il, ces hommes*  
« *recommenceraient les mêmes excès contre celui d'entre*  
« *eux qui se refuserait à porter la cocarde blanche !*  
« *Telle est l'inconstance du peuple français !*

« Nous apprimes qu'il y avait au Luc<sup>1</sup> deux escadrons de hussards autrichiens : et, d'après la demande de Napoléon, nous envoyâmes l'ordre au commandant d'y attendre notre arrivée pour escorter l'empereur jusqu'à Fréjus. »

Ici finit la narration du comte de Waldbourg : ces récits font mal à lire. Quoi ! les commissaires ne pouvaient-ils mieux protéger celui dont ils avaient l'honneur de répondre ? Qu'étaient-ils pour affecter des airs si supérieurs avec un pareil homme ? Bonaparte dit avec raison que, s'il l'eût voulu, il aurait pu voyager accompagné d'une partie de sa garde. Il est évident qu'on était indifférent à son sort ; on jouissait de sa dégradation ; on consentait avec plaisir aux marques de mépris que la victime requérait pour sa sûreté : il est si doux de tenir sous ses pieds la destinée de celui qui marchait sur les plus hautes têtes, de se venger de l'orgueil par l'insulte ! Aussi les commissaires ne trouvent pas un mot, même un mot de sensibilité philosophique, sur un tel changement de fortune, pour avertir l'homme de son néant et de la grandeur des jugements de Dieu ! Dans les rangs des alliés, les anciens adulateurs de Napoléon avaient été nombreux : quand on s'est mis à genoux devant la force, on n'est pas reçu à triompher du malheur. La Prusse, j'en conviens, avait besoin d'un effort de vertu pour oublier ce qu'elle avait souffert, elle, son roi et sa reine ; mais cet effort devait être fait. Hélas ! Bonaparte n'avait eu pitié de rien ; tous les cœurs s'étaient refroidis pour lui. Le moment où il s'est montré le plus cruel, c'est à Jaffa ; le plus petit, c'est sur la route de l'île d'Elbe :

1. Le Luc, chef-lieu de canton du Var.

dans le premier cas, les nécessités militaires lui ont servi d'excuse ; dans le second, la dureté des commissaires étrangers donne le change aux sentiments des lecteurs et diminue son abaissement.

Le gouvernement provisoire de France ne me semble pas lui-même tout à fait irréprochable : je rejette les calomnies de Maubreuil <sup>1</sup> ; néanmoins, dans la terreur

1. D'après plusieurs historiens, le marquis de *Maubreuil*, aventurier besoigneux, aussi dénué de scrupules que d'argent, aurait été chargé par Talleyrand, au mois d'avril 1814 d'assassiner Napoléon. Le ministre de la guerre Dupont, Anglès ministre de la police et Bourrienne, directeur des postes, les commandants des troupes russes et autrichiennes, l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche lui-même auraient approuvé la mission donnée à Maubreuil. C'est là une abominable calomnie.

Le zèle royaliste dont Maubreuil avait fait preuve, après l'entrée des Alliés à Paris, lui avait valu les bonnes grâces de M. Laborie, secrétaire adjoint du gouvernement provisoire ; mais son protecteur n'ayant rien pu lui procurer, il imagina, pour se tirer d'affaire, le coup le plus hardi.

Sous prétexte d'aller à la recherche d'une partie des diamants de la couronne, qui avaient été emportés hors de Paris et que l'on ne retrouvait pas, il arrêta, le 21 avril, au village de Fos-sard, près de Montereau, la reine de Westphalie, qui retournait en Allemagne, et s'empara de onze caisses contenant les bijoux et les diamants de la princesse et quatre-vingt mille francs en or. Lorsque la nouvelle de ce beau coup vint à Paris, les souverains, et en particulier l'empereur Alexandre, témoignèrent la plus vive irritation et demandèrent la punition des coupables. Maubreuil cependant était revenu à Paris, dans la nuit du 23 au 24 avril ; il porta aux Tuileries les caisses qu'il avait prises et dont l'une s'était, disait-il, brisée et vidée en route. Il remit en même temps quatre sacs, contenant de l'or, suivant lui. Le lendemain, lorsque les caisses furent ouvertes par le serrurier qui avait fabriqué les clefs, elles se trouvèrent presque vides ; les sacs renfermaient des pièces d'argent de vingt sous, au lieu de pièces d'or de vingt francs. La police eut bientôt la preuve que la caisse brisée, celle précisément qui contenait les objets les plus précieux, avait été ouverte, à Versailles, dans une chambre d'auberge, par Maubreuil et son complice, un sieur Dasies. De

qu'inspirait encore Napoléon à ses anciens domestiques, une catastrophe fortuite aurait pu ne se présenter à leurs yeux que comme un malheur.

On voudrait douter de la vérité des faits rapportés par le comte de Waldbourg-Truchsess, mais le général Koller a confirmé, dans une *suite de l'Itinéraire de Waldbourg*, une partie de la narration de son collè-

plus, dans un des appartements occupés par Maubreuil à Paris, — il en avait trois ou quatre — on trouva sur le lit un superbe diamant ayant appartenu à la reine de Westphalie. Les preuves du vol étaient certaines. Maubreuil paya d'audace. Il déclara qu'il était parti de Paris avec mission d'assassiner l'empereur; que cette mission lui avait été donnée par M. de Talleyrand; que, malgré l'horreur qu'elle lui inspirait, il s'en était chargé, de peur qu'elle ne fût donnée à un autre. « Il avait, continuait-il, tout arrangé pour tromper les criminelles intentions de ceux qui l'avaient employé, et il avait cherché, en leur apportant un trésor, en satisfaisant leur avidité, à apaiser leur mécontentement. » Cela ne tenait pas debout; mais, dans les circonstances où l'on se trouvait, ces mensonges pouvaient produire dans le public, surtout parmi les soldats, l'effet le plus déplorable et le plus funeste. Le gouvernement crut que le plus sage était de ne rien précipiter, de garder les prévenus en prison, d'attendre du temps et de la marche des événements conseil et secours.

M. Pasquier a donné sur cet épisode, au tome II de ses *Mémoires* (pages 365 à 375), les détails les plus circonstanciés. Son récit ne laisse rien subsister du roman de Maubreuil. Le témoignage du baron Pasquier est ici d'autant moins suspect qu'il se montre en toute rencontre très hostile à Talleyrand. « Cette aventure, dit-il en terminant, a eu dans le monde un bien long retentissement. Au moment où j'écris, après treize années écoulées, elle a servi de prétexte à une *calomnie* qui a porté à M. de Talleyrand un des coups les plus sensibles qui pussent atteindre sa vieillesse, en donnant à entendre qu'il avait pu connaître un projet d'attentat contre la vie de l'empereur Napoléon. J'ai dit avec une entière sincérité tout ce qui est venu à ma connaissance sur cette affaire. Rien ne peut justifier, rien ne peut donner une apparence de fondement à cette odieuse allégation. » Voir aussi les *Souvenirs du comte de Semallé*, pages 198 à 206.



gue ; de son côté, le général Schouwalof m'a certifié l'exactitude des faits : ses paroles contenues en disaient plus que le récit expansif de Waldbourg. Enfin l'*Itinéraire de Fabry*<sup>1</sup> est composé sur des documents français authentiques, fournis par des témoins oculaires.

Maintenant que j'ai fait justice des commissaires et des alliés, est-ce bien le vainqueur du monde que l'on aperçoit dans l'*Itinéraire de Waldbourg*? Le héros réduit à des déguisements et à des larmes, pleurant sous une veste de courrier au fond d'une arrière-chambre d'auberge! Était-ce ainsi que Marius se tenait sur les ruines de Carthage, qu'Annibal mourut en Bithynie, César au Sénat! Comment Pompée se déguisa-t-il? en se couvrant la tête de sa toge. Celui qui avait revêtu la pourpre se mettant à l'abri sous la cocarde blanche, poussant le cri de salut : Vive le roi! ce roi dont il avait fait fusiller un héritier! Le maître des peuples encourageant les humiliations que lui prodiguaient les commissaires afin de le mieux cacher, enchanté que le général Koller sifflât devant lui, qu'un cocher lui fumât à la figure, forçant l'aide de camp du général Schouwalof à jouer le rôle de l'empereur, tandis

1. *Itinéraire de Buonaparte de Doulevent à Fréjus* (par Fabry), 1814. — Jean-Baptiste-Germain Fabry (1780-1821) est l'auteur de nombreuses publications, écrites avec talent et animées d'un esprit profondément religieux et royaliste. Sous ce titre : *Le Spectateur français au XIX<sup>e</sup> siècle*, il fit paraître, de 1805 à 1815, un recueil formé des meilleurs articles publiés dans le *Mercur*e et le *Journal des Débats*, par Chateaubriand, Bonald, Dussault, de Féletz, etc. De 1814 à 1819, il publia, outre l'*Itinéraire de Doulevent à Fréjus*, *La Régence à Blois ou les derniers moments du gouvernement impérial* (1814); l'*Itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène* (1816); *Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation* (3 volumes, 1817-1818); *Les Missionnaires de 1793* (1819).

que lui Bonaparte portait l'habit d'un colonel autrichien et se couvrait du manteau d'un général russe ! Il fallait cruellement aimer la vie : ces immortels ne peuvent consentir à mourir.

Moreau disait de Bonaparte : « Ce qui le caractérise, « c'est le mensonge et l'amour de la vie : je le battraï « et je le verrai à mes pieds me demander grâce. » Moreau pensait de la sorte, ne pouvant comprendre la nature de Bonaparte ; il tombait dans la même erreur que Lord Byron. Au moins, à Sainte-Hélène, Napoléon, agrandi par les Muses, bien que peu noble dans ses démêlés avec le gouverneur anglais, n'eut à supporter que le poids de son immensité. En France, le mal qu'il avait fait lui apparut personnifié dans les veuves et les orphelins, et le contraignit de trembler sous les mains de quelques femmes.

Cela est trop vrai ; mais Bonaparte ne doit pas être jugé d'après les règles que l'on applique aux grands génies, parce que la magnanimité lui manquait. Il y a des hommes qui ont la faculté de monter et qui n'ont pas la faculté de descendre. Lui, Napoléon, possédait les deux facultés : comme l'ange rebelle, il pouvait raccourcir sa taille incommensurable pour la renfermer dans un espace mesuré ; sa ductilité lui fournissait des moyens de salut et de renaissance : avec lui tout n'était pas fini quand il semblait avoir fini. Changeant à volonté de mœurs et de costume, aussi parfait dans le comique que dans le tragique, cet acteur savait paraître naturel sous la tunique de l'esclave comme sous le manteau de roi, dans le rôle d'Attale ou dans le rôle de César. Encore un moment, et vous verrez, du fond de sa dégradation, le nain relever sa tête de

Briarée; Asmodée sortira en fumée énorme du flacon où il s'était comprimé. Napoléon estimait la vie pour ce qu'elle lui rapportait; il avait l'instinct de ce qui lui restait encore à peindre; il ne voulait pas que la toile lui manquât avant d'avoir achevé ses tableaux.

Sur les frayeurs de Napoléon, Walter Scott, moins injuste que les commissaires, remarque avec candeur que la fureur du peuple fit beaucoup d'impression sur Bonaparte, qu'il répandit des larmes, qu'il montra plus de faiblesse que n'en admettait son courage reconnu; mais il ajoute: « Le danger était d'une espèce « particulièrement horrible et propre à intimider « ceux à qui la terreur des champs de bataille était « familière: le plus brave soldat peut frémir devant « la mort des de Witt. »

Napoléon fut soumis à ces angoisses révolutionnaires dans les mêmes lieux où il commença sa carrière avec la Terreur.

Le général prussien, interrompant une fois son récit s'est cru obligé de révéler un mal que l'empereur ne cachait pas: le comte de Waldbourg a pu confondre ce qu'il voyait avec les souffrances dont M. de Ségur avait été témoin dans la campagne de Russie, lorsque Bonaparte, contraint de descendre de cheval, s'appuyait la tête contre des canons<sup>1</sup>. Au nombre des infirmités des guerriers illustres, la véritable histoire ne compte que le poignard qui perça le cœur de Henri IV, ou le boulet qui emporta Turenne.

Après le récit de l'arrivée de Bonaparte à Fréjus, Walter Scott, débarrassé des grandes scènes, retombe

1. Ségur, livre VII, chapitre X.

avec joie dans son talent; il s'en *va en bavardin*, comme parle madame de Sévigné; il devise du passage de Napoléon à l'île d'Elbe, de la séduction exercée par Bonaparte sur les matelots anglais, excepté sur Hinton, qui ne pouvait entendre les louanges données à l'empereur sans murmurer le mot *humbug*. Quand Napoléon partit, Hinton souhaite à *son honneur* bonne santé et meilleure chance une autre fois. Napoléon était toutes les misères et toutes les grandeurs de l'homme.

Tandis que Bonaparte, connu de l'univers, s'échappait de France au milieu des malédictions, Louis XVIII, oublié partout, sortait de Londres sous une voûte de drapeaux blancs et de couronnes. Napoléon, en débarquant à l'île d'Elbe, y retrouva sa force. Louis XVIII, en débarquant à Calais<sup>1</sup>, eût pu voir Louvel<sup>2</sup>; il y rencontra le général Maison<sup>3</sup>, chargé, seize ans après,

1. Louis XVIII débarqua à Calais le 24 avril 1814. Il avait quitté la France le 22 juin 1791.

2. Louvel a déclaré lui-même dans un de ses interrogatoires, que dès le premier jour de la Restauration, il avait juré d'*exterminer tous les Bourbons*, et qu'au mois d'avril 1814, il s'était rendu à pied de Metz à Calais dans le dessein de frapper Louis XVIII.

3. Nicolas-Joseph *Maison* (1771-1840). Il avait pris une part glorieuse à toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire. Napoléon l'avait créé baron (2 juillet 1808), puis comte (14 août 1813). Louis XVIII le nomma grand cordon de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, gouverneur de Paris et pair de France (4 juin 1814). Pendant les Cent-Jours, il ne voulut accepter aucune charge de l'Empereur, et, le 31 août 1817, il fut fait marquis. Le 22 février 1829, à la suite de l'expédition de Morée, qu'il avait dirigée en chef, il reçut le bâton de maréchal de France. Sous la monarchie de Juillet, il fut ambassadeur à Vienne (de 1831 à 1833), et à Saint-Pétersbourg (de 1833 à 1835). Ministre de la guerre, du 30 avril 1835 au 6 septembre 1836, il était aux côtés du roi Louis-Philippe lors de l'attentat de Fieschi.

d'embarquer Charles X à Cherbourg. Charles X, apparemment pour le rendre digne de sa mission future, donna dans la suite à M. Maison le bâton de maréchal de France, comme un chevalier, avant de se battre, conférait la chevalerie à l'homme inférieur avec lequel il daignait se mesurer.

Je craignais l'effet de l'apparition de Louis XVIII. Je me hâtai de le devancer dans cette résidence d'où Jeanne d'Arc tomba aux mains des Anglais<sup>1</sup> et où l'on me montra un volume atteint d'un des boulets lancés contre Bonaparte. Qu'allait-on penser à l'aspect de l'invalidé royal remplaçant le cavalier qui avait pu dire comme Attila : « L'herbe ne croit plus partout où « mon cheval a passé ! » Sans mission et sans goût j'entrepris (on m'avait jeté un sort) une tâche assez difficile, celle de peindre *l'arrivée à Compiègne*, de faire voir le fils de saint Louis tel que je l'idéalisai à l'aide des Muses. Je m'exprimai ainsi :

« Le carrosse du roi était précédé des généraux et  
« des maréchaux de France, qui étaient allés au-  
« devant de S. M. Ce n'a plus été des cris de *Vive le*  
« *roi !* mais des clameurs confuses dans lesquelles on  
« ne distinguait rien que les accents de l'attendrisse-  
« ment et de la joie. Le roi portait un habit bleu,  
« distingué seulement par une plaque et des épau-  
« lettes ; ses jambes étaient enveloppées de larges  
« guêtres de velours rouge, bordées d'un petit cordon  
« d'or. Quand il est assis dans son fauteuil, avec ses  
« guêtres à l'antique, tenant sa canne entre ses ge-  
« noux, on croirait voir Louis XIV à cinquante ans. .  
« . . . Les maréchaux Macdonald, Ney,  
1. Compiègne. Louis XVIII y arriva le 29 avril.

« Moncey, Sérurier, Brune, le prince de Neuchâtel,  
« tous les généraux, toutes les personnes présentes,  
« ont obtenu pareillement du roi les paroles les plus  
« affectueuses. Telle est en France la force du souve-  
« rain légitime, cette magie attachée au nom du roi.  
« Un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout,  
« sans suite, sans gardes, sans richesses ; il n'a rien  
« à donner, presque rien à promettre. Il descend de  
« sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme ;  
« il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu,  
« à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel  
« est cet homme ? c'est le roi ! Tout le monde tombe  
« à ses pieds <sup>1</sup>. »

Ce que je disais là des guerriers, dans le but que je me proposais d'atteindre, était vrai quant aux chefs ; mais je mentais à l'égard des soldats. J'ai présent à la mémoire, comme si je le voyais encore, le spectacle dont je fus témoin lorsque Louis XVIII, entrant dans Paris le 3 mai, alla descendre à Notre-Dame : on avait voulu épargner au roi l'aspect des troupes étrangères ; c'était un régiment de la vieille garde à pied qui formait la haie depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame, le long du quai des Orfèvres. Je ne crois pas que figures humaines aient jamais exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible. Ces grenadiers couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le feu et la poudre ; ces mêmes hommes, privés de leur capitaine, étaient

1. COMPIÈGNE, avril 1814 ; par M. de Chateaubriand. Paris, Le Normant, 1814, in-8. — *Œuvres complètes*. Tome XXIV, *Mélanges politiques*.

forcés de saluer un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre, surveillés qu'ils étaient par une armée de Russes, d'Autrichiens et de Prussiens, dans la capitale envahie de Napoléon. Les uns, agitant la peau de leur front, faisaient descendre leur large bonnet à poil sur leurs yeux comme pour ne pas voir ; les autres abaissaient les deux coins de leur bouche dans le mépris de la rage ; les autres, à travers leurs moustaches, laissaient voir leurs dents comme des tigres. Quand ils présentaient les armes, c'était avec un mouvement de fureur, et le bruit de ces armes faisait trembler. Jamais, il faut en convenir, hommes n'ont été mis à une pareille épreuve et n'ont souffert un tel supplice. Si dans ce moment ils eussent été appelés à la vengeance, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre.

Au bout de la ligne était un jeune hussard, à cheval ; il tenait un sabre nu, il le faisait sauter et comme danser par un mouvement convulsif de colère. Il était pâle ; ses yeux pivotaient dans leur orbite ; il ouvrait la bouche et la fermait tour à tour en faisant claquer ses dents et en étouffant des cris dont on n'entendait que le premier son. Il aperçut un officier russe : le regard qu'il lui lança ne peut se dire. Quand la voiture du roi passa devant lui, il fit bondir son cheval, et certainement il eut la tentation de se précipiter sur le roi.

La Restauration, à son début, commit une faute irréparable : elle devait licencier l'armée en conservant les maréchaux, les généraux, les gouverneurs militaires, les officiers dans leurs pensions, honneurs et grades ; les soldats seraient rentrés ensuite succes-

sivement dans l'armée reconstituée, comme ils l'ont fait depuis dans la garde royale : la légitimité n'eût pas eu d'abord contre elle ces soldats de l'Empire organisés, embrigadés, dénommés comme ils l'étaient aux jours de leurs victoires, sans cesse causant entre eux du temps passé, nourrissant des regrets et des sentiments hostiles à leur nouveau maître.

La misérable résurrection de la Maison-Rouge<sup>1</sup>, ce mélange de militaires de la vieille monarchie et de soldats du nouvel empire, augmenta le mal : croire que des vétérans illustrés sur mille champs de bataille ne seraient pas choqués de voir des jeunes gens<sup>2</sup>, très braves sans doute, mais pour la plupart neufs au métier des armes, de les voir porter, sans les avoir gagnées, les marques d'un haut grade militaire, c'était ignorer la nature humaine.

Pendant le séjour que Louis XVIII avait fait à Compiègne, Alexandre était venu le visiter. Louis XVIII le blessa par sa hauteur : il résulta de cette entrevue la déclaration du 2 mai, de Saint-Ouen. Le roi y disait : qu'il était résolu à donner pour base de la constitution qu'il destinait à son peuple les garanties suivantes :

1. Les mousquetaires de la Maison militaire du Roi, qui étaient ainsi nommés à cause de leur uniforme rouge.

2. Alfred de Vigny, alors âgé de dix-sept ans, fut placé dans les mousquetaires de la Maison du Roi. Aux Cent-Jours, les quatre compagnies rouges accompagnèrent Louis XVIII jusqu'à la frontière. « Mes camarades, dit Alfred de Vigny, étaient en avant, sur la route, à la suite du roi Louis XVIII ; je voyais leurs manteaux blancs et leurs habits rouges, tout à l'horizon, au nord ; les lanciers de Bonaparte, qui surveillaient et suivaient notre retraite pas à pas, montraient de temps en temps la flamme tricolore de leurs lances à l'autre horizon ». *Servitude et grandeur militaires*, page 44.



*le gouvernement représentatif divisé en deux corps, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes, les propriétés inviolables et sacrées, la vente des biens nationaux irrévocable, les ministres responsables, les juges inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant, tout Français admissible à tous les emplois, etc., etc.*

Cette déclaration, quoiqu'elle fût naturelle à l'esprit de Louis XVIII, n'appartenait néanmoins ni à lui, ni à ses conseillers; c'était tout simplement le temps qui partait de son repos : ses ailes avaient été ployées, sa fuite suspendue depuis 1792; il reprenait son vol ou son cours. Les excès de la Terreur, le despotisme de Bonaparte, avaient fait rebrousser les idées; mais, sitôt que les obstacles qu'on leur avait opposés furent détruits, elles affluèrent dans le lit qu'elles devaient à la fois suivre et creuser. On reprit les choses au point où elles s'étaient arrêtées; ce qui s'était passé fut comme non avenu : l'espèce humaine, reportée au commencement de la Révolution, avait seulement perdu quarante ans<sup>1</sup> de sa vie; or, qu'est-ce que quarante ans dans la vie générale de la société? Cette lacune a disparu lorsque les tronçons coupés du temps se sont rejoints.

Le 30 mai 1814 fut conclu le traité de Paris entre les alliés et la France. On convint que dans le délai de deux mois toutes les puissances qui avaient été engagées de part et d'autre dans la présente guerre enver-

1. Le manuscrit des *Mémoires* porte bien *quarante* ans. Est-ce simplement un *lapsus calami*, ou Chateaubriand, qui était, il est vrai, un assez pauvre calculateur, comptait-il vraiment *quarante* ans, de 1792 à 1814?

raient des plénipotentiaires à Vienne pour régler dans un congrès général les arrangements définitifs.

Le 4 juin, Louis XVIII parut en séance royale dans une assemblée collective du Corps législatif et d'une fraction du Sénat. Il prononça un noble discours ; vieux, passés, usés, ces fastidieux détails ne servent plus que de fil historique.

La charte, pour la plus grande partie de la nation, avait l'inconvénient d'être *octroyée* : c'était remuer, par ce mot très inutile, la question brûlante de la souveraineté royale ou populaire. Louis XVIII aussi datait son bienfait de l'au dix-neuvième de son règne, regardant Bonaparte comme non avenu, de même que Charles II avait sauté à pieds joints par-dessus Cromwel : c'était une espèce d'insulte aux souverains qui avaient tous reconnu Napoléon, et qui dans ce moment même se trouvaient dans Paris. Ce langage suranné et ces prétentions des anciennes monarchies n'ajoutaient rien à la légitimité du droit et n'étaient que de puérils anachronismes <sup>1</sup>. A cela près, la charte remplaçant le

1. Malgré ce que dit ici Chateaubriand, il n'est que juste de reconnaître que Louis XVIII avait fait preuve d'une dignité vraiment royale en ne consentant pas à tenir la couronne des mains des sénateurs, et en proclamant qu'il la tenait de son droit. Il y avait dans cette attitude, il le faut bien dire, autant de vérité que de noblesse. Le comte de Lille, l'exilé d'Hartwell, n'avait d'autre titre, en effet, pour occuper le trône, que d'être le descendant de Louis XIV, le frère de Louis XVI, le successeur de Louis XVII. — On reproche à Louis XVIII d'avoir daté le commencement de son règne, en 1814, comme s'il eût vraiment été roi depuis la mort de Louis XVII, et on ne reproche pas à Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, d'avoir voulu biffer de l'histoire tout ce qui s'était fait en son absence. Lui qui avait, le 11 avril 1814, renoncé solennellement au trône pour lui et ses héritiers, il déclare, dans sa proclamation du 1<sup>er</sup> mars 1815, que

despotisme, nous apportant la liberté légale, avait de quoi satisfaire les hommes de conscience. Néanmoins, les royalistes qui en recueillaient tant d'avantages, qui, sortant ou de leur village, ou de leur foyer chétif, ou des places obscures dont ils avaient vécu sous l'Empire, étaient appelés à une haute et publique existence, ne reçurent le bienfait qu'en grommelant ; les libéraux, qui s'étaient arrangés à cœur joie de la tyrannie de Bonaparte, trouvèrent la charte un véritable code d'esclaves. Nous sommes revenus au temps de Babel ; mais on ne travaille plus à un monument commun de confusion : chacun bâtit sa tour à sa propre hauteur, selon sa force et sa taille. Du reste, si la charte parut défectueuse, c'est que la révolution

*tout ce qui a été fait depuis la rentrée des Bourbons est illégitime.* Il décrète, le 13 mars, à Lyon, que « toutes les promotions faites dans la Légion d'honneur par tout autre grand-maître que lui, et tous brevets signés par d'autres personnes que le comte Lacépède, grand chancelier *inamovible* de la Légion d'honneur, étaient nuls et non avenus ». Il ne consent à donner un acte constitutionnel qu'autant qu'il sera une simple addition aux constitutions impériales. « Napoléon, dit M. Duvergier de Hauranne (*Histoire du gouvernement parlementaire*, t. II, p. 501), n'admettait pas qu'un autre eût été le souverain légitime de la France, et il prétendait avoir régné pendant ses onze mois de séjour à l'île d'Elbe. » C'est ce que reconnaît également le secrétaire de son cabinet et son confident pendant la tragédie des Cent-Jours, M. Fleury de Chaboulon, qui dit, au tome II de ses *Mémoires*, page 45 : « Napoléon fut encore déterminé (à l'Acte additionnel) par une autre considération : il regardait les Constitutions de l'Empire comme les titres de propriété de sa couronne, et il aurait craint, en les annulant, d'opérer une espèce de novation, qui lui aurait donné l'air de recommencer un nouveau règne. Car Napoléon, après avoir voué au ridicule les prétentions du « roi d'Hartwell », était enclin lui-même à se persuader que son règne n'avait point été interrompu par son séjour à l'île d'Elbe. »

n'était pas à son terme ; le principe de l'égalité et de la démocratie était au fond des esprits et travaillait en sens contraire de l'ordre monarchique.

Les princes alliés ne tardèrent pas à quitter Paris : Alexandre, en se retirant, fit célébrer un sacrifice religieux sur la place de la Concorde<sup>1</sup>. Un autel fut élevé où l'échafaud de Louis XVI avait été dressé. Sept prêtres moscovites célébrèrent l'office, et les troupes étrangères défilèrent devant l'autel. Le *Te Deum* fut chanté sur un des beaux airs de l'ancienne musique grecque. Les soldats et les souverains mirent genou en terre pour recevoir la bénédiction. La pensée des Français se reportait à 1793 et à 1794, alors que les bœufs refusaient de passer sur des pavés que leur rendait odieux l'odeur du sang. Quelle main avait conduit à la fête des expiations ces hommes de tous les pays, ces fils des anciennes invasions barbares, ces Tartares, dont quelques-uns habitaient des tentes de peaux de brebis au pied de la grande muraille de

1. Chateaubriand commet ici une légère erreur de date. L'empereur Alexandre quitta Paris le 2 juin 1814. Ce n'est pas à ce moment, et à la veille de son départ, qu'il fit célébrer un service religieux sur la place Louis XV. Cette cérémonie avait eu lieu presque au lendemain de l'entrée des Alliés, alors que ni le comte d'Artois ni Louis XVIII n'étaient encore arrivés à Paris, le dimanche 10 avril. Ce jour-là, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzenberg, représentant l'empereur d'Autriche, passèrent en revue leurs troupes respectives, rangées en ligne, au nombre de 80 000 hommes, depuis le boulevard de l'Arsenal jusqu'à celui de la Madeleine. A une heure, sur la place Louis XV, une messe fut dite par un évêque et six prêtres du rite grec. Un *Te Deum* fut chanté pour remercier Dieu d'avoir donné la paix à la France et au monde. Les troupes alliées défilèrent devant l'autel, qu'entourait la garde nationale de Paris, sous les ordres de son commandant, le général Des-solle. (*Journal des Débats*, n° du 11 avril 1814).

la Chine? Ce sont là des spectacles que ne verront plus les faibles générations qui suivront mon siècle.

Dans la première année de la Restauration, j'assistai à la troisième transformation sociale : j'avais vu la vieille monarchie passer à la monarchie constitutionnelle et celle-ci à la république; j'avais vu la République se convertir en despotisme militaire, je voyais le despotisme militaire revenir à une monarchie libre, les nouvelles idées et les nouvelles générations se reprendre aux anciens principes et aux vieux hommes. Les maréchaux d'empire devinrent des maréchaux de France; aux uniformes de la garde de Napoléon se mêlèrent les uniformes des gardes du corps et de la Maison-Rouge, exactement taillés sur les anciens patrons, le vieux duc d'Havré<sup>1</sup>, avec sa perruque poudrée et sa canne noire, cheminait en branlant la tête, comme capitaine des gardes du corps, auprès du maréchal Victor, boiteux de la façon de Bonaparte; le duc de Mouchy<sup>2</sup>, qui n'avait jamais vu brûler une amorce, défilait à la messe auprès du

1. Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de *Croy*, duc d'*Havré* (1744-1839). Il était déjà maréchal de camp, lorsqu'il avait été élu en 1789 député de la noblesse aux États-Généraux par le bailliage d'Amiens et de Ham. En 1814, Louis XVIII le nomma pair de France, lieutenant-général et capitaine des gardes du corps. Il avait alors 70 ans.

2. Philippe-Louis-Marie-Antoine de *Noailles*, prince de *Poir*, duc de *Mouchy* (1752-1819). Comme le duc d'Havré, il était maréchal de camp en 1789, et avait été, comme lui, envoyé aux États-Généraux par la noblesse du bailliage d'Amiens et de Ham. Comme le duc d'Havré encore, il fut nommé en 1814 pair de France, lieutenant-général et capitaine des gardes du corps.

maréchal Oudinot<sup>1</sup>, criblé de blessures; le château des Tuileries, si propre et si militaire sous Napoléon, au lieu de l'odeur de la poudre, se remplissait de la fumée des déjeuners qui montait de toutes parts : sous messieurs les gentilshommes de la chambre, avec messieurs les officiers de la bouche et de la garde-robe, tout reprenait un air de domesticité. Dans les rues, on voyait des émigrés caducs avec des airs et des habits d'autrefois, hommes les plus respectables sans doute, mais aussi étrangers parmi la foule moderne que l'étaient les capitaines républicains parmi les soldats de Napoléon. Les dames de la cour impériale introduisaient les douairières du faubourg Saint-Germain et leur enseignaient les *détours* du palais. Arrivaient des députations de Bordeaux, ornées de brassards; des capitaines de paroisse de la Vendée, surmontés de chapeaux à la Rochejaquelein. Ces personnages divers gardaient l'expression des sentiments, des pensées, des habitudes, des mœurs qui leur étaient familières. La liberté, qui était au fond de cette époque, faisait vivre ensemble ce qui semblait au premier coup d'œil ne pas devoir vivre;

1. Charles-Nicolas Oudinot, duc de Reggio (1767-1847). Il avait été nommé maréchal de France le 12 juillet 1809 et duc de Reggio le 14 avril 1810. Louis XVIII le nomma en 1814 ministre d'Etat, pair de France et commandant du corps royal des grenadiers et des chasseurs à pied de France. En 1815, il chercha à s'opposer à la marche de Napoléon sur Paris, mais ne put conduire ses troupes plus loin que Troyes. D'abord exilé dans ses terres par l'Empereur, puis autorisé à habiter Montmorency, il fut nommé, au retour de Louis XVIII, l'un des majors-généraux de la garde royale, membre du conseil privé et commandant de la garde nationale de Paris. Ses états de service constatent qu'il avait reçu vingt blessures; il avait eu notamment les deux jambes cassées, et la droite cassée deux fois.

mais on avait peine à reconnaître cette liberté parce qu'elle portait les couleurs de l'ancienne monarchie et du despotisme impérial. Chacun aussi savait mal le langage constitutionnel; les royalistes faisaient des fautes grossières en parlant charte; les impérialistes en étaient encore moins instruits; les conventionnels, devenus tour à tour comtes, barons, sénateurs de Napoléon et pairs de Louis XVIII, retombaient tantôt dans le dialecte républicain qu'ils avaient presque oublié, tantôt dans l'idiome de l'absolutisme qu'ils avaient appris à fond. Des lieutenants généraux étaient promus à la garde des lièvres. On entendait des aides de camp du dernier tyran militaire discuter de la liberté inviolable des peuples, et des régicides soutenir le dogme sacré de la légitimité.

Ces métamorphoses seraient odieuses, si elles ne tenaient en partie à la flexibilité du génie français. Le peuple d'Athènes gouvernait lui-même; des harangueurs s'adressaient à ses passions sur la place publique; la foule souveraine était composée de sculpteurs, de peintres, d'ouvriers, *regardeurs de discours et auditeurs d'actions*, dit Thucydide. Mais quand, bon ou mauvais, le décret était rendu, qui, pour l'exécuter, sortait de cette masse incohérente et inexperte? Socrate, Phocion, Périclès, Alcibiade.

Est-ce aux royalistes qu'il faut *s'en prendre de la Restauration*, comme on l'avance aujourd'hui? Pas le moins du monde: ne dirait-on pas que trente millions d'hommes étaient consternés tandis qu'une poignée de légitimistes accomplissaient, contre la volonté de tous, une restauration détestée, en agitant

quelques mouchoirs et en mettant à leur chapeau un ruban de leur femme? L'immense majorité des Français était, il est vrai, dans la joie; mais cette majorité n'était point *légitimiste* dans le sens borné du mot, et comme ne s'appliquant qu'aux rigides partisans de la vieille monarchie. Cette majorité était une foule prise dans toutes les nuances des opinions, heureuse d'être délivrée, et violemment animée contre l'homme qu'elle accusait de tous ses malheurs<sup>1</sup>; de là le succès de ma brochure. Combien comptait-on d'aristocrates avoués proclamant le nom du roi? MM. Mathieu et Adrien de Montmorency, MM. de Polignac, échappés de leur geôle, M. Alexis de Noailles, M. Sosthène de La Rochefoucauld. Ces sept ou huit hommes, que le peuple méconnaissait et ne suivait pas, faisaient-ils la loi à toute une nation?

1. Le témoignage de M<sup>me</sup> de Chastenay, dans ses intéressants *Mémoires*, concorde ici pleinement avec celui de Chateaubriand. « On vit dès lors, écrit-elle (tome II, page 304), revêtus du signe du royalisme, ceux qui, voués à sa cause par le seul instinct de leur naissance, avaient aspiré toute leur vie à son rétablissement et n'avaient cessé de l'espérer; ceux qui avaient cessé de le croire possible et qui s'empresaient de donner le change aux calculs passés de leur raison, qui leur semblaient maintenant une infidélité; enfin, les hommes de l'ancienne noblesse qui, ayant pris parti sous le gouvernement de Bonaparte, pensaient se targuer d'avoir pris de l'expérience dans une des deux carrières ouvertes, et de ne point offrir au roi des services incapables et inutiles... D'autres, et dans toutes les classes, ne comptant plus sur rien de ce qu'ils avaient pu obtenir ou mériter sous un régime écrasé de son propre poids, saluaient une aurore nouvelle; d'autres enfin, au seul titre de citoyens, d'hommes honnêtes et éclairés, réprouvaient le destructeur de la France qui, pour prix de tant de sang et de gloire, l'avait livrée aux étrangers; ils acclamaient un régime de paix qu'une heureuse nécessité forçait désormais d'accueillir, et ceux-ci étaient les plus nombreux ».



Madame de Montcalm m'avait envoyé un sac de douze cents francs pour les distribuer à la pure race légitimiste : je le lui renvoyai, n'ayant pas trouvé à placer un écu. On attachait une ignoble corde au cou de la statue qui surmontait la colonne de la place Vendôme ; il y avait si peu de royalistes pour faire du train à la gloire et pour tirer sur la corde, que ce furent les autorités, toutes bonapartistes, qui descendirent l'image de leur maître à l'aide d'une potence : le colosse courba de force la tête ; il tomba aux pieds de ces souverains de l'Europe, tant de fois prosternés devant lui. Ce sont les hommes de la République et de l'Empire qui saluèrent avec enthousiasme la Restauration. La conduite et l'ingratitude des personnages élevés par la Révolution furent abominables envers celui qu'ils affectent aujourd'hui de regretter et d'admirer.

Impérialistes et libéraux, c'est vous entre les mains desquels est échu le pouvoir, vous qui vous êtes agenouillés devant les fils de Henri IV ! Il était tout naturel que les royalistes fussent heureux de retrouver leurs princes et de voir finir le règne de celui qu'ils regardaient comme un usurpateur ; mais vous, créatures de cet usurpateur, vous dépassiez en exagération les sentiments des royalistes. Les ministres, les grands dignitaires, prêtèrent à l'envi serment à la légitimité ; toutes les autorités civiles et judiciaires faisaient queue pour jurer haine à la nouvelle dynastie proscrite, amour à la race antique qu'elles avaient cent et cent fois condamnée. Qui composait ces proclamations, ces adresses adulatrices et outrageantes pour Napoléon, dont la France était inondée ? des royalistes ? Non : les ministres, les généraux, les au-

torités choisis et maintenus par Bonaparte. Où se tripotait la Restauration? chez des royalistes? Non : chez M. de Talleyrand. Avec qui? avec M. de Pradt, aumônier du *dieu Mars* et saltimbanque mitré. Avec qui et chez qui dînait en arrivant le lieutenant général du royaume? chez des royalistes et avec des royalistes? Non : chez l'évêque d'Autun, avec M. de Caulaincourt. Où donnait-on des fêtes aux *infâmes princes étrangers*? aux châteaux des royalistes? Non : à la Malmaison, chez l'impératrice Joséphine. Les plus chers amis de Napoléon, Berthier, par exemple, à qui portaient-ils leur ardent dévouement? à la légitimité. Qui passait sa vie chez l'autocrate Alexandre, chez ce brutal Tartare? les classes de l'Institut, les savants, les gens de lettres, les philosophes philanthropes, théophilanthropes et autres; ils en revenaient charmés, comblés d'éloges et de tabatières. Quant à nous, pauvres diables de légitimistes, nous n'étions admis nulle part; on nous comptait pour rien. Tantôt on nous faisait dire dans la rue d'aller nous coucher; tantôt on nous recommandait de ne pas crier trop haut *Vive le roi!* d'autres s'étant chargés de ce soin. Loin de forcer aucun à être légitimiste, les puissants déclaraient que personne ne serait obligé de changer de rôle et de langage, que l'évêque d'Autun ne serait pas plus contraint de dire la messe sous la royauté qu'il n'avait été contraint d'y aller sous l'Empire. Je n'ai point vu de châtelaine, point de Jeanne d'Arc, proclamer le souverain de droit, un faucon sur le poing ou la lance à la main; mais madame de Talleyrand<sup>1</sup>, que Bonaparte avait

1. Elle était née à Pondichéry, où son père, nommé Worley,

attachée à son mari comme un écriteau, parcourait les rues en calèche, chantant des hymnes sur la pieuse famille des Bourbons. Quelques draps pendillants aux fenêtres des familiers de la cour impériale faisaient croire aux bons Cosaques qu'il y avait autant de lis dans les cœurs des bonapartistes convertis que de chiffons blancs à leurs croisées. C'est merveille en France que la contagion, et l'on crierait *A bas ma tête !* si on l'entendait crier à son voisin. Les impérialistes entraient jusque dans nos maisons et nous faisaient, nous autres bourbonnistes, exposer en drapeau sans tache les restes de blanc renfermés dans nos lingeries : c'est ce qui arriva chez moi ; mais madame de Chateaubriand n'y voulut entendre, et défendit vaillamment ses mousselines<sup>1</sup>.

était capitaine de port. A seize ans, elle épousa un Suisse, *M. Grant*, qui résida successivement avec elle à Chandernagor et à Calcutta ; elle se laissa enlever et emmener en Europe. Après de nombreuses aventures, elle devint, sous le Directoire, la maîtresse de Talleyrand et vécut publiquement avec lui. Le premier Consul intima à son ministre l'ordre de l'épouser, ce qui fut fait, après que Talleyrand eût reçu de la cour de Rome un bref qui le déliait de ses vœux, et après que *M. Grant*, alors à Paris eut consenti à divorcer, moyennant une grosse somme et une bonne place... au Cap de Bonne-Espérance. Le mariage de l'ancien évêque d'Autun fut du reste purement civil. Quand vint la Restauration, il fit à sa femme une pension de 60,000 livres, à la condition qu'elle irait se fixer en Angleterre. Un jour qu'elle était revenue à Paris (c'était sous le ministère Decazes), Louis XVIII demanda, non sans malice, au prince de Talleyrand, s'il était vrai que sa femme se fût permis de débarquer en France et d'arriver d'un trait de Calais à Paris : « Rien de plus vrai, sire, répondit-il ; il fallait bien que moi aussi j'eusse mon vingt mars. »

1. La plupart des traits de cette admirable page sont empruntés à M<sup>me</sup> de Chateaubriand qui, dans ses *Souvenirs*, décrit ainsi la journée du 31 mars 1814 et celles qui suivirent :

Le Corps législatif transformé en Chambre des députés, et la Chambre des pairs, composée de cent cinquante-quatre membres, nommés à vie, dans lesquels on comptait plus de soixante sénateurs, formèrent les deux premières Chambres législatives<sup>1</sup>.

« P<sup>\*\*\*</sup>, M<sup>\*\*\*</sup> et P<sup>\*\*\*</sup> étaient à l'avant-garde de toutes les parades de ce moment, et chacun savait par eux que le prince de Bénévent, en changeant de maître, ne serait obligé de changer ni de rôle ni de langage; que l'ex-évêque d'Autun ne serait pas plus obligé à la messe sous les Bourbons que sous Bonaparte, et qu'il serait aussi bon ministre sous la Restauration qu'il l'avait été sous l'Empire, M<sup>me</sup> de Talleyrand (femme divorcée de M. Grant) parcourait les rues dans une calèche découverte, en chantant des hymnes à la louange de la pieuse famille des Bourbons. Elle et les dames de sa suite avaient fait autant de drapeaux de leurs mouchoirs; qu'elles agitaient avec une grâce infinie. Cinquante calèches suivaient et imitaient le mouvement donné, de sorte que les Alliés, qui arrivaient en ce moment par la place Vendôme, crurent qu'il y avait réellement autant de lis dans le cœur des Français que de drapeaux blancs en l'air. Les bons Cosaques n'auraient jamais osé croire que ces belles bourbonnéennes du 31 mars étaient des enragées bonapartistes le 30. Il n'y a qu'en France qu'on sait si bien se retourner... Les royalistes accouraient aussi de leur côté, mais pas si vite que ceux qui croyaient ne pouvoir faire assez tôt l'hommage d'un dévouement dont on pouvait douter. Bientôt les cris de : Vive le Roi se firent entendre de toutes parts. L'élan était donné, et, en France surtout, on crierait à *bas ma tête!* si on l'entendait crier à ses voisins. On envahissait les maisons pour avoir des rubans et même des jupons blancs, que l'on coupait pour faire des cocardes, les boutiques ne pouvant y suffire. Le bleu et le rouge étaient foulés aux pieds, surtout par les bonapartistes; et tout ce qui restait des trois couleurs fut, dit-on, porté dans les cachettes du Luxembourg en attendant que leur tour revint. Un de nos amis vint me demander la permission de faire main-basse sur ma garde-robe; mais il me trouva peu disposée à chanter la victoire avant de connaître les résultats, et je gardai mes jupons... »

1. Le Corps législatif de l'Empire était conservé jusqu'aux élections prochaines; il changeait seulement de nom et prenait celui de Chambre des députés. Quant à la Chambre des pairs,

M. de Talleyrand, installé au ministère des affaires étrangères, partit pour le congrès de Vienne, dont l'ouverture était fixée au 3 de novembre, en exécution de l'article 32 du traité du 30 mai; M. de Jaucourt eut le portefeuille pendant un intérim qui dura jusqu'à la bataille de Waterloo. L'abbé de Montesquiou devint ministre de l'intérieur, ayant pour secrétaire général M. Guizot; M. Malouet entra à la marine; il décéda et fut remplacé par M. Beugnot<sup>1</sup>; le

nommée par le roi, si elle ne se composait pas exclusivement d'anciens sénateurs, ces derniers y étaient cependant de beaucoup les plus nombreux « Quatorze maréchaux de l'Empire, dit M. Alfred Nettement, représentaient les illustrations militaires de la nouvelle armée, et formaient, avec quatre-vingt-sept membres de l'ancien Sénat impérial, les deux tiers de la nouvelle Chambre des pairs, qui contenait ainsi en tout *quatre-vingt-onze anciens sénateurs*, car sur les quatorze maréchaux il y en avait quatre revêtus de ce titre. La part faite aux hommes de la Révolution et de l'Empire était donc de cent-un membres sur cent cinquante-quatre... La part faite aux représentants de l'ancienne société française était seulement de cinquante-trois membres, et parmi les pairs de cette catégorie il y en avait plusieurs qui appartenaient aux opinions qui dominaient depuis la Révolution ». (*Histoire de la Restauration*, par Alfred Nettement, tome I, p. 444.)

1. Jacques-Claude, comte *Beugnot* (1761-1835). Ancien membre de la Législative de 1791, où il s'était signalé par son courage et son talent, il avait été successivement sous l'Empire préfet de Rouen, conseiller d'Etat, ministre des Finances du roi Jérôme et préfet de Lille. Louis XVIII lui confia le portefeuille de la Marine, le 3 décembre 1814. Il suivit le roi à Gand et reçut au retour la direction générale des Postes. Député de 1816 à 1820, pair de France de 1830 à 1835, le comte Beugnot a laissé la réputation d'un des hommes les plus spirituels de son temps. Une de ses plus fines plaisanteries est celle qu'il laissa échapper dans une séance des comités secrets de la Chambre de 1815. Un membre ayant demandé que la figure du Christ sur la croix fut placée au-dessus de la tête du président : « Je demande en outre, ajouta le comte Beugnot, qu'on inscrive au-dessous ses dernières

général Dupont <sup>1</sup> obtint le département de la guerre ; on lui substitua le maréchal Soult <sup>2</sup>, qui s'y distingua par l'érection du monument funèbre de Quiberon ; le duc de Blacas fut ministre de la maison du roi, M. Anglès <sup>3</sup> préfet de police, le conseiller Dambray ministre de la justice, l'abbé Louis ministre des finances.

paroles : « *Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font!* » — Il avait écrit de très spirituels *Mémoires*, qui ont été publiés par son fils.

1. Pierre-Antoine, comte *Dupont de l'Etang* (1765-1840). Il avait été l'un des plus brillants généraux de l'Empire, et l'heure semblait proche où il serait élevé au maréchalat, lorsque la capitulation de Baylen (juillet 1808) vint effacer tous ses services et briser son épée. Napoléon l'avait fait traduire devant une commission militaire (février 1812) qui « le destitua de ses grades militaires, lui retira ses décorations, raya son nom du catalogue de la Légion d'honneur, lui défendit à l'avenir de porter l'habit militaire, de prendre le titre de comte, mit sous séquestre ses dotations et ordonna son transfert dans une prison d'Etat, pour y être détenu jusqu'à nouvel ordre ». — La nomination du général Dupont au ministère de la Guerre est du 9 avril 1814; elle n'est donc point imputable à Louis XVIII, qui n'était pas encore rentré, mais à Talleyrand et à ses collègues du gouvernement provisoire. Le général Dupont, député de la Charente de 1815 à 1830, siégea au centre-gauche, parmi les constitutionnels. Outre plusieurs écrits en prose, il a composé une traduction en vers des *Odes* d'Horace et un poème en dix chants, *l'Art de la guerre*.

2. Le maréchal Soult remplaça le général Dupont au Ministère de la Guerre le 3 décembre 1814.

3. Jules-Jean-Baptiste, comte *Anglès* (1778-1828). Auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, il était entré en 1809 au ministère de la Police, à la 3<sup>e</sup> division, chargée de la correspondance avec les départements annexés. Il fut un moment ministre de la Police en 1814. Le 22 août 1815, il fut élu à la Chambre des Députés par le département des Hautes-Alpes. En 1818, il redevint préfet de police et conserva ces fonctions jusqu'en 1821. Le comte Anglès était un homme de beaucoup d'esprit, et il n'était pas le dernier à rire des traits malicieux que Béranger lui décochait dans ses chansons.

Le 21 octobre, l'abbé de Montesquiou presenta la première loi au sujet de la presse; elle soumettait à la censure tout écrit de moins de vingt feuilles d'impression : M. Guizot élabora cette première loi de liberté <sup>1</sup>.

Carnot adressa une lettre au roi <sup>2</sup>; il avouait que les Bourbons *avaient été reçus avec joie*; mais, ne tenant aucun compte ni de la brièveté du temps ni de tout ce que la charte accordait, il donnait, avec des conseils hasardés, des leçons hautaines : tout cela ne vaut quand on doit accepter le rang de *ministre* et le titre de *comte* de l'Empire; point ne convient de se montrer fier envers un prince faible et libéral quand on a été soumis devant un prince violent et despotique; quand, machine usée de la Terreur, on s'est trouvé insuffisant au calcul des proportions de la guerre napoléonienne. Je fis imprimer en réponse les *Réflexions politiques* <sup>3</sup>; elles contiennent la substance de la *Monarchie selon la Charte*. M. Lainé, président de la Chambre des députés, parla au roi de cet ouvrage avec éloge. Le roi paraissait toujours charmé des services que j'avais le bonheur de lui rendre; le ciel semblait m'avoir jeté sur les épaules la casaque

1. Voir les *Mémoires* de M. Guizot, tome I, chapitre II.

2. *Mémoire au Roi*, par Carnot. Il se vendit, assure-t-on, six cent mille exemplaires de cet écrit, qui circulait clandestinement sous toutes les formes, manuscrit, imprimé et lithographié. (Henry Houssaye, 1815, tome I, p. 68.) Sur les incidents relatifs à ce célèbre *Mémoire*, d'abord destiné à la publicité, ensuite modifié pour être remis à Louis XVIII, puis publié à l'insu de l'auteur et désavoué par lui dans le *Journal des Débats* du 8 octobre 1814, voyez les *Mémoires de Carnot publiés par son fils* (tome II, p. 366-372).

3. *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français*. (Décembre 1814.) C'est un des meilleurs écrits de Chateaubriand.

de héraut de la légitimité : mais plus l'ouvrage avait de succès, moins l'auteur plaisait à Sa Majesté. Les *Réflexions politiques* divulguèrent mes doctrines constitutionnelles : la cour en reçut une impression que ma fidélité aux Bourbons n'a pu effacer. Louis XVIII disait à ses familiers : « Donnez-vous de garde d'admettre jamais un poète dans vos affaires : il perdra tout. Ces gens-là ne sont bons à rien. »

Une forte et vive amitié remplissait alors mon cœur : la duchesse de Duras<sup>1</sup> avait de l'imagination,

1. Claire de Coetnempren de Kersaint, duchesse de Duras (1777-1829). Fille du comte Guy de Kersaint, député à la Législative et à la Convention, guillotiné le 4 décembre 1793, elle quitta la France après l'exécution de son père, et passa avec sa mère à Philadelphie, puis à la Martinique, patrie de M<sup>me</sup> de Kersaint. Celle-ci étant morte à son tour, et un parent, établi aux colonies, ayant laissé à la jeune orpheline une succession assez considérable, elle vint en Angleterre, où, en 1797, elle épousa Amédée-Bretagne-Malo de Durfort qui, trois ans plus tard, à la mort de son père, allait être le duc de Duras. Elle rentra en France à l'époque du Consulat, mais se tint à l'écart de la cour impériale, retirée le plus souvent au château d'Ussé, en Touraine. Au retour des Bourbons, le duc de Duras fut nommé pair de France et premier gentilhomme de la Chambre. La duchesse eut alors un salon, qui fut bientôt l'un des plus recherchés de Paris, et dont M. Villemain, l'un des habitués, parle en ces termes : « Le salon de M<sup>me</sup> la duchesse de Duras était naturellement monarchique, mais avec des nuances très marquées de *constitutionnalisme* anglais, de *libéralisme* français, d'amour des lettres, de goût des arts, et en particulier d'admiration pour M. de Chateaubriand et d'impatient désir de le voir ministre ». Elle a écrit plusieurs petits romans : *Edouard*, *Ou-rika*, *Frère Ange*, *Olivier*, les *Mémoires de Sophie*. Les deux premiers, que ses amis publièrent presque de force, parurent en 1820 et 1824. avec le plus vif succès. Les trois autres sont encore inédits. La duchesse de Duras avait composé pendant ses dernières années des pages éminemment chrétiennes, qui ont paru en 1839 sous ce titre : *Réflexions et prières inédites*.



et un peu même dans le visage de l'expression de madame de Staël : on a pu juger de son talent d'auteur par *Ourika*. Rentrée de l'émigration, renfermée pendant plusieurs années dans son château d'Ussé, au bord de la Loire, ce fut dans les beaux jardins de Méréville que j'en entendis parler pour la première fois, après avoir passé auprès d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. Elle vint à Paris pour l'éducation de ses charmantes filles, Félicie et Clara<sup>1</sup>. Des rapports de famille, de province, d'opinions littéraires et politiques, m'ouvrirent la porte de sa société. La chaleur de l'âme, la noblesse du caractère, l'élévation de l'esprit, la générosité de sentiments, en faisaient une femme supérieure. Au commencement de la Restauration, elle me prit sous sa protection ; car, malgré ce que j'avais fait pour la monarchie légitime et les services que Louis XVIII confessait avoir reçus de moi, j'avais été mis si fort à l'écart que je songeais à me retirer en Suisse. Peut-être eussé-je bien fait :

1. L'aînée, Claire-Louise-Augustine-Félicité-Magloire, que l'on appelait *Félicie*, née en émigration le 19 août 1798, avait épousé, le 30 septembre 1813, Charles-Léopold-Henri de la Trémoille, prince de Talmont, fils du héros vendéen. Devenue veuve le 7 septembre 1815, elle se maria, en secondes noces, le 14 septembre 1819, avec Auguste du Vergier, comte de la Rochejaquelein, maréchal de camp, frère cadet des généraux vendéens, Henri et Louis. — La cadette, *Claire-Henriette-Philippine-Benjamin*, dite *Clara*, née à Londres le 25 septembre 1799, épousa, le 30 août 1819, Henri-Louis, comte de Chastellux, secrétaire de la légation française à Berlin. Le comte de Chastellux, à l'occasion de son mariage, fut créé duc de Rauzan et autorisé, par ordonnance royale du 15 août 1819, à ajouter à son nom celui de Duras. Il est dénommé, dans l'acte de naissance d'un de ses enfants (1824), marquis de Duras-Chastellux, duc de Rauzan. — La duchesse de Rauzan est morte à Paris le 11 novembre 1863.

dans ces solitudes que Napoléon m'avait destinées comme à son ambassadeur aux montagnes, n'aurais-je pas été plus heureux qu'au château des Tuileries? Quand j'entrai dans ces salons au retour de la légitimité, ils me firent une impression presque aussi pénible que le jour où j'y vis Bonaparte prêt à tuer le duc d'Enghien. Madame de Duras parla de moi à M. de Blacas. Il répondit que j'étais bien libre d'aller où je voudrais. Madame de Duras fut si orageuse, elle avait un tel courage pour ses amis, qu'on déterra une ambassade vacante, l'ambassade de Suède. Louis XVIII, déjà fatigué de mon bruit, était heureux de faire présent de moi à son bon frère le roi Bernadotte<sup>1</sup>. Celui-ci ne se figurait-il pas qu'on m'envoyait à Stockholm pour le détrôner? Eh! bon Dieu! princes de la terre, je ne détrône personne; gardez vos couronnes, si vous pouvez, et surtout ne me les donnez pas, car je *n'en veux mie*.

Madame de Duras, femme excellente qui me permettait de l'appeler ma sœur, que j'eus le bonheur de revoir à Paris pendant plusieurs années, est allée mourir à Nice<sup>2</sup>: encore une plaie rouverte. La duchesse de Duras connaissait beaucoup madame de Staël: je ne puis comprendre comment je ne fus pas attiré sur les traces de madame Récamier, revenue d'Italie en France; j'aurais salué le secours qui venait en aide à ma vie: déjà je n'appartenais plus à ces

1. Dans les derniers moments de la première Restauration, Chateaubriand fut nommé ambassadeur à Stockholm. Il allait se rendre — sans enthousiasme — auprès de Bernadotte, quand Napoléon débarqua de l'île d'Elbe.

2. Au mois de janvier 1829.

matins qui se consolent eux-mêmes, je touchais à ces heures du soir qui ont besoin d'être consolées.

Le 30 décembre de l'année 1814, les Chambres législatives furent ajournées au 1<sup>er</sup> mai 1815, comme si on les eût convoquées pour l'assemblée du champ de mai de Bonaparte. Le 18 janvier furent exhumés les restes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. J'assistai à cette exhumation dans le cimetière <sup>1</sup> où Fontaine et Percier ont élevé depuis, à la pieuse voix de madame la Dauphine et à l'imitation d'une église sépulcrale de Rimini, le monument peut-être le plus remarquable de Paris. Ce cloître formé d'un enchaînement de tombeaux, saisit l'imagination et la remplit de tristesse. Dans le livre IV de ces *Mémoires*, j'ai parlé des exhumations de 1815<sup>2</sup> : au milieu des ossements, je reconnus la tête de la reine par le sourire que cette tête m'avait adressé à Versailles.

Le 21 janvier on posa la première pierre des bases de la statue qui devait être élevée sur la place Louis XV, et qui ne l'a jamais été. J'écrivis la pompe funèbre du 21 janvier ; je disais : « Ces religieux qui vinrent avec  
« l'oriflamme au-devant de la châsse de Saint-Louis,  
« ne recevront point le descendant du saint roi. *Dans*  
« *ces demeures souterraines où dormaient ces rois et*  
« *ces princes anéantis, Louis XVI se trouvera seul!*...  
« Comment tant de morts se sont-ils levés ? Pourquoi  
« Saint-Denis est-il désert ? Demandons plutôt pour-  
« quoi son toit est rétabli, pourquoi son autel est de-

1. L'ancien cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 48.

2. Voir tome I, page 205.

« bout ? Quelle main a reconstruit la voûte de ces ca-  
« veaux, et préparé ces tombeaux vides ! La main de  
« ce même homme qui était assis sur le trône des  
« Bourbons. O Providence ! il croyait préparer des  
« sépulcres à sa race, et il ne faisait que bâtir le tom-  
« beau de Louis XVI <sup>1</sup>. »

J'ai désiré assez longtemps que l'image de Louis XVI fût placée dans le lieu même où le martyr répandit son sang : je ne serais plus de cet avis. Il faut louer les Bourbons d'avoir, dès le premier moment de leur retour, songé à Louis XVI ; ils devaient toucher leur front avec ses cendres, avant de mettre sa couronne sur leur tête. Maintenant je crois qu'ils n'auraient pas dû aller plus loin. Ce ne fut pas à Paris comme à Londres une commission qui jugea le monarque, ce fut la Convention entière ; de là le reproche annuel qu'une cérémonie funèbre répétée semblait faire à la nation, en apparence représentée par une assemblée complète. Tous les peuples ont fixé des anniversaires à la célébration de leurs triomphes, de leurs désordres ou de leurs malheurs, car tous ont également voulu garder la mémoire des uns et des autres : nous avons eu des solennités pour les barricades, des chants pour la Saint-Barthélemi, des fêtes pour la mort de Capet ; mais n'est-il pas remarquable que la loi est impuissante à créer des jours de souvenir, tandis que la religion a fait vivre d'âge en âge le saint le plus obscur ? Si les jeûnes et les prières institués pour le sacrifice de Charles I<sup>er</sup> durent encore, c'est qu'en Angleterre l'État unit la suprématie religieuse à la suprême

1. *Le Vingt-et-un janvier*, par M. de Chateaubriand. 1815, Le Normant, éditeur, in-8°, 24 p.

matie politique, et qu'en vertu de cette suprématie le 30 janvier 1649 est devenu jour *férié*. En France, il n'en est pas de la sorte : Rome seule a le droit de commander en religion ; dès lors, qu'est-ce qu'une ordonnance qu'un prince publie, un décret qu'une assemblée politique promulgue, si un autre prince, une autre assemblée, ont le droit de les effacer ? Je pense donc aujourd'hui que le symbole d'une fête qui peut être abolie, que le témoignage d'une catastrophe tragique non consacrée par le culte, n'est pas convenablement placé sur le chemin de la foule allant insouciant et distraite à ses plaisirs. Par le temps actuel, il serait à craindre qu'un monument élevé dans le but d'imprimer l'effroi des excès populaires donnât le désir de les imiter : le mal tente plus que le bien ; en voulant perpétuer la douleur, on ne fait souvent que perpétuer l'exemple. Les siècles n'adoptent point les legs de deuil, ils ont assez de sujet présent de pleurer sans se charger de verser encore des larmes héréditaires.

En voyant le catafalque qui partait du cimetière de Desclozeaux<sup>1</sup>, chargé des restes de la reine et du roi, je me sentis tout saisi ; je le suivais des yeux avec un pressentiment funeste. Enfin Louis XVI reprit sa couche à Saint-Denis ; Louis XVIII, de son côté, dormit au Louvre : les deux frères commençaient ensemble une autre ère de rois et de sceptres légitimes : vaine

1. M. Desclozeaux (et non *Ducluzeau*, comme le portent les précédentes éditions des *Mémoires*), était un fidèle royaliste, qui s'était rendu propriétaire de l'ancien cimetière de la Madeleine, pour que les restes du roi et de la reine ne fussent pas profanés.

restauration du trône et de la tombe dont le temps a déjà balayé la double poussière.

Puisque j'ai parlé de ces cérémonies funèbres qui si souvent se répétèrent, je vous dirai le cauchemar dont j'étais oppressé quand, la cérémonie finie, je me promenais le soir dans la basilique à demi détendue : que je songeasse à la vanité des grandeurs humaines parmi ces tombeaux dévastés, cela va de suite : morale vulgaire qui sortait du spectacle même ; mais mon esprit ne s'arrêtait pas là ; je perçais jusqu'à la nature de l'homme. Tout est-il vide et absence dans la région des sépulcres ? N'y a-t-il rien dans ce rien ? N'est-il point d'existences de néant, des pensées de poussière ? Ces ossements n'ont-ils point des modes de vie qu'on ignore ? Qui sait les passions, les plaisirs, les embrassements de ces morts ? Les choses qu'ils ont rêvées, crues, attendues, sont-elles comme eux des idéalités, engouffrées pêle-mêle avec eux ? Songes, avens, joies, douleurs, libertés et esclavages, puissances et faiblesses, crimes et vertus, honneurs et infamies, richesses et misères, talents, génies, intelligences, gloires, illusions, amours, êtes-vous des perceptions d'un moment, perceptions passées avec les crânes détruits dans lesquels elles s'engendrèrent, avec le sein anéanti où jadis battit un cœur ? Dans votre éternel silence, ô tombeaux, si vous êtes des tombeaux, n'entend-on qu'un rire moqueur et éternel ? Ce rire est-il le Dieu, la seule réalité dérisoire, qui survivra à l'imposture de cet univers ? Fermons les yeux ; remplissons l'abîme désespéré de la vie par ces grandes et mystérieuses paroles du martyr : « Je suis chrétien. »

## LIVRE IV

L'Île d'Elbe. — Commencement des Cent-Jours. — Retour de l'Île d'Elbe. — Torpeur de la légitimité. — Article de Benjamin Constant. — Ordre du jour du maréchal Soult. — Séance royale. — Pétition de l'école de droit à la Chambre des Députés. — Projet de défense de Paris. — Fuite du roi. — Je pars avec Madame de Chateaubriand. — Embarras de la route. — Le duc d'Orléans et le prince de Condé. — Tournai. — Bruxelles. — Souvenirs. — Le duc de Richelieu. — Le roi à Gand m'appelle auprès de lui. — Les Cent-Jours à Gand. — Suite des Cent-Jours à Gand. — Affaires à Vienne.

Bonaparte avait refusé de s'embarquer sur un vaisseau français, ne faisant cas alors que de la marine anglaise, parce qu'elle était victorieuse ; il avait oublié sa haine, les calomnies, les outrages dont il avait accablé la perfide Albion ; il ne voyait plus de digne de son admiration que le parti triomphant, et ce fut l'*Undaunted* qui le transporta au port de son premier exil ; il n'était pas sans inquiétude sur la manière dont il serait reçu : la garnison française lui remettrait-elle le territoire qu'elle gardait ? Des insulaires italiens, les uns voulaient appeler les Anglais, les autres demeurer libres de tout maître ; le drapeau tricolore et le drapeau blanc flottaient sur quelques caps rapprochés les uns des autres. Tout s'arrangea néanmoins. Quand on apprit que Bonaparte arrivait avec

des millions, les opinions se décidèrent généreusement à recevoir l'*auguste victime*. Les autorités civiles et religieuses furent ramenées à la même conviction. Joseph-Philippe Arrighi, vicaire général, publia un mandement : « La divine Providence, » disait la pieuse injonction, « a voulu que nous fussions à l'avenir les « sujets de Napoléon le Grand. L'île d'Elbe, élevée à « un honneur aussi sublime, reçoit dans son sein « l'oïnt du Seigneur. Nous ordonnons qu'un *Te Deum* « solennel soit chanté en actions de grâces, etc. »

L'empereur avait écrit au général Dalesme <sup>1</sup>, commandant de la garnison française, qu'il eût à faire connaître aux Elbois qu'il *avait fait choix* de leur île pour son séjour, en considération de la douceur de leurs mœurs et de leur climat. Il mit pied à terre à Porto-Ferrajo <sup>2</sup>, au milieu du double salut de la frégate anglaise qui le portait et des batteries de la côte. De là, il fut conduit sous le dais de la paroisse à l'église où l'on chanta le *Te Deum*. Le bedeau, maître des cérémonies, était un homme court et gros, qui ne pouvait pas joindre ses mains autour de sa personne. Napoléon fut ensuite conduit à la mairie ; son logement y était préparé. On déploya le nouveau pavillon impérial, fond blanc, traversé d'une bande rouge semée de trois abeilles d'or. Trois violons et deux basses le sui-

1. Jean-Baptiste, baron *Dalesme* (1763-1832). Général de brigade, député de la Haute-Vienne au Corps législatif, de 1802 à 1809, baron de l'Empire (1810), il se rallia à la Restauration, qui le fit lieutenant-général le 21 octobre 1814. Pendant les Cent-Jours, il fut gouverneur de l'île d'Elbe, et quitta le service à la seconde Restauration. Réintégré en 1830, il mourut gouverneur des Invalides.

2. Le 4 mai 1814.



vaient avec des raclements d'allégresse. Le trône, dressé à la hâte dans la salle des bals publics, était décoré de papier doré et de loques d'écarlate. Le côté comédien de la nature du prisonnier s'arrangeait de ces parades : Napoléon jouait à la chapelle, comme il amusait sa cour avec de vieux petits jeux dans l'intérieur de son palais aux Tuileries, allant après tuer des hommes par passe-temps. Il forma sa maison : elle se composait de quatre chambellans, de trois officiers d'ordonnance et de deux fourriers du palais. Il déclara qu'il recevrait les dames deux fois par semaine, à huit heures du soir. Il donna un bal. Il s'empara, pour y résider, du pavillon destiné au génie militaire. Bonaparte retrouvait sans cesse dans sa vie les deux sources dont elle était sortie, la démocratie et le pouvoir royal ; sa puissance lui venait des masses citoyennes, son rang de son génie ; aussi le voyez-vous passer sans effort de la place publique au trône, des rois et des reines qui se pressaient autour de lui à Erfurt, aux boulangers et aux marchands d'huile qui dansaient dans sa grange à Porto-Ferrajo. Il avait du peuple parmi les princes, du prince parmi les peuples. A cinq heures du matin, en bas de soie et en souliers à boucles, il présidait ses maçons à l'île d'Elbe.

Établi dans son empire, inépuisable en acier dès les jours de Virgile,

Insula inexhaustis Chalybum generosa metallis <sup>1</sup>,  
Bonaparte n'avait point oublié les outrages qu'il venait de traverser ; il n'avait point renoncé à déchirer son suaire ; mais il lui convenait de paraître enseveli, de

1. *Enéide*, livre X, vers 174.

faire seulement autour de son monument quelque apparition de fantôme. C'est pourquoi, comme s'il n'eût pensé à autre chose, il s'empressa de descendre dans ses carrières de fer cristallisé et d'aimant ; on l'eût pris pour l'ancien inspecteur des mines de ses ci-devant États. Il se repentit d'avoir affecté jadis le revenu des forges d'*Illua* à la Légion d'honneur ; 500,000 fr. lui semblaient alors mieux valoir qu'une croix baignée dans le sang sur la poitrine de ses grenadiers : « Où avais-je la tête ? dit-il ; mais j'ai rendu « plusieurs stupides décrets de cette nature. » Il fit un traité de commerce avec Livourne et se proposait d'en faire un autre avec Gênes. Vaille que vaille, il entreprit cinq ou six toises de grand chemin et traça l'emplacement de quatre grandes villes, de même que Didon dessina les limites de Carthage. Philosophe revenu des grandeurs humaines, il déclara qu'il voulait vivre désormais comme un juge de paix dans un comté d'Angleterre : et pourtant, en gravissant un morne qui domine Porto-Ferrajo, à la vue de la mer qui s'avancait de tous côtés au pied des falaises, ces mots lui échappèrent : « Diable ! il faut l'avouer, mon « île est très petite. » Dans quelques heures il eut visité son domaine ; il y voulut joindre un rocher appelé *Pianosa*. « L'Europe va m'accuser, dit-il en riant, « d'avoir déjà fait une conquête. » Les puissances alliées se réjouissaient de lui avoir laissé en dérision quatre cents soldats ; il ne lui en fallait pas davantage pour les rappeler tous sous le drapeau.

La présence de Napoléon sur les côtes de l'Italie, qui avait vu commencer sa gloire et qui garde son souvenir, agitait tout. Murat était voisin ; ses amis,

des étrangers, abordaient secrètement ou publiquement à sa retraite ; sa mère et sa sœur, la princesse Pauline, le visitèrent ; on s'attendait à voir bientôt arriver Marie-Louise et son fils. En effet parut une femme et un enfant : reçue en grand mystère, elle alla demeurer dans une villa retirée, au coin le plus écarté de l'île : sur le rivage d'Ogygie, Calypso parlait de son amour à Ulysse, qui, au lieu de l'écouter, songeait à se défendre des prétendants. Après deux jours de repos, le cygne du Nord reprit la mer pour aborder aux myrtes de Baïes, emportant son petit dans sa yole blanche. <sup>1</sup>

1. Le 1<sup>er</sup> septembre, Napoléon avait reçu la visite de la comtesse Walewska. Les *Souvenirs* de Pons (de l'Hérault) renferment à ce sujet de curieux détails. La chaleur excessive de l'été avait fatigué l'Empereur, qui avait quitté Porto-Ferrajo pour aller s'établir sous les châtaigniers touffus de Marciana. « De l'ombre et de l'eau, avait-il dit en riant, c'est le bonheur, et je vais chercher le bonheur. » Il fit dresser sous les arbres sa tente de campagne, pendant que Madame Mère venait habiter l'ermitage de Marciana. Un matin, une jeune femme accompagnée d'un enfant de quatre ou cinq ans débarquèrent mystérieusement dans l'île. Au cours de la traversée, la voyageuse, après avoir dit : « le fils de l'Empereur », avait ajouté : « mon fils ». Evidemment, c'était l'Impératrice et le Roi de Rome ! Les marins, la population, l'entourage de l'Empereur ne le mirent pas un instant en doute. Cependant la jeune dame s'était rendue immédiatement à Marciana et à la tente impériale. « M<sup>me</sup> la comtesse Walewska et son fils, dit Pons (de l'Hérault) (*Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe*, pages 213 et 578), restèrent environ cinquante heures avec l'Empereur ; pendant ce temps, l'Empereur ne reçut plus personne, pas même Madame Mère, et l'on peut dire qu'il se mit en grande quarantaine. Son isolement fut complet. Mais, après cinquante heures, la dame alla s'embarquer à Longone pour retourner sur le continent, et elle partit par un coup de vent tel que les marins craignaient avec raison qu'il n'y eût danger imminent pour elle. Elle ne voulut écouter aucune représentation : l'Empereur envoya un officier d'ordonnance pour faire retarder

Si nous eussions été moins confiants, il nous eût été facile de découvrir l'approche d'une catastrophe. Bonaparte était trop près de son berceau et de ses conquêtes ; son ile funèbre devait être plus lointaine et entourée de plus de flots. On ne s'explique pas comment les alliés avaient imaginé de reléguer Napoléon sur les rochers où il devait faire l'apprentissage de l'exil : pouvait-on croire qu'à la vue des Apennins, qu'en sentant la poudre des champs de Montenotte, d'Arcole et de Marengo, qu'en découvrant Venise, Rome et Naples, ses trois belles esclaves, les tentations les plus irrésistibles ne s'empareraient pas de son cœur ? Avait-on oublié qu'il avait remué la terre et qu'il avait partout des admirateurs et des obligés, les uns et les autres ses complices ? Son ambition était déçue, non éteinte ; l'infortune et la vengeance en ranimaient les flammes : quand le prince des ténèbres du bord de l'univers créé aperçut l'homme et le monde, il résolut de les perdre.

Avant d'éclater, le terrible captif se contentait pendant quelques semaines. Auprès de l'immense *Pharaon* public qu'il tenait, son génie négociait une fortune ou un royaume. Les Fouché, les Guzman d'Alfarache, pullulaient. Le grand acteur avait établi depuis longtemps le mélodrame à sa police et s'était réservé la haute scène ; il s'amusait des victimes vulgaires qui disparaissaient dans les trappes de son théâtre.

Le bonapartisme, dans la première année de la Res-

le départ de l'intrépide voyageuse ; elle était en pleine mer... L'Empereur eut des heures d'angoisse. Ses alarmes durèrent jusqu'au moment où M<sup>me</sup> la comtesse Walewska lui eut appris que le péril était passé. »

tauration, passa du simple désir à l'action, à mesure que ses espérances grandirent et qu'il eut mieux connu le caractère faible des Bourbons. Quand l'intrigue fut nouée au dehors, elle se noua au-dedans, et la conspiration devint flagrante. Sous l'habile administration de M. Ferrand <sup>1</sup>, M. de Lavallette <sup>2</sup> faisait la correspondance : les courriers de la monarchie portaient les dépêches de l'empire. On ne se cachait plus ; les caricatures annonçaient un retour souhaité : on voyait des aigles rentrer par les fenêtres du château des Tuileries, d'où sortaient par les portes un troupeau de dindons ; le *Nain jaune* <sup>3</sup> ou *vert* parlait de

1. Antoine-François-Claude, comte *Ferrand* (1751-1825). Il était directeur général des Postes. A la seconde Restauration, il fut nommé pair de France et entra à l'Académie française. Il avait composé plusieurs ouvrages, dont le principal est *L'Esprit de l'Histoire, ou Lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général et particulièrement celle de la France*. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1897 par le vicomte de Broc.

2. Antoine-Marie Chamant, comte de *Lavallette* (1769-1830), directeur général des Postes sous l'Empire. Ses *Mémoires* ont paru en 1831.

3. Le *Nain Jaune*, qui paraissait depuis 1810 avec ce sous-titre : *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, se transforma en journal semi-politique à la fin de 1814, sous l'inspiration, dit-on, des habitués du salon de l'ex-reine Hortense. Les rédacteurs du *Nain Jaune*, Cauchois-Lemaire, Bory-Saint-Vincent, Etienne, Jouy, Harel, étaient en effet bonapartistes, mais ils eurent soin de cacher leur drapeau, n'attaquèrent jamais le roi et prirent pour épigraphe : *Le Roi et la Charte*. Sous le couvert de ce pavillon, ils déversèrent le ridicule sur les hommes et les tendances du ministère et du parti royaliste. Louis XVIII, qui avait du goût pour l'esprit, s'amusait des épigrammes du mordant journal. A des courtisans qui réclamaient la suppression du *Nain Jaune*, il répondit un jour : « Non, c'est par cette feuille que j'ai appris des choses qu'un roi ne doit point ignorer. » — Voir Henry Houssaye, 1815, tome I, page 67.

plumes de *cane*.<sup>1</sup> Les avertissements venaient de toutes parts, et l'on n'y voulait pas croire. Le gouvernement suisse s'était inutilement empressé de prévenir le gouvernement du roi des menées de Joseph Bonaparte, retiré dans le pays de Vaud. Une femme arrivée de l'île d'Elbe donnait les détails les plus circonstanciés de ce qui se passait à Porto-Ferrajo, et la police la fit jeter en prison. On tenait pour certain que Napoléon n'oserait rien tenter avant la dissolution du congrès, et que, dans tous les cas, ses vues se tourneraient vers l'Italie. D'autres, plus avisés encore, faisaient des vœux pour que le *petit caporal*, *l'ogre*, le *prisonnier*, abordât les côtes de France ; cela serait trop heureux ; on en finirait d'un seul coup ! M. Pozzo di Borgo déclarait à Vienne que le délinquant serait accroché à une branche d'arbre. Si l'on pouvait avoir certains papiers, on y trouverait la preuve que dès 1814 une conspiration militaire était ourdie et marchait parallèlement avec la conspiration politique que le prince de Talleyrand conduisait à Vienne, à l'instigation de Fouché. Les amis de Napoléon lui écrivirent que s'il ne hâtait son retour, il trouverait sa place prise aux Tuileries par le duc d'Orléans : ils s'imaginent que cette révélation servit à précipiter le retour de l'empereur. Je suis convaincu de l'existence de ces menées, mais je crois aussi que la cause déterminante qui décida Bonaparte était tout simplement la nature de son génie.

1. Un correspondant du *Nain Jaune* lui écrivait, à la date du 28 février 1815 : « J'ai usé dix plumes d'oie à vous écrire, sans pouvoir obtenir de réponse ; peut-être serai-je plus heureux avec une plume de *cane* : j'en essayerai. » (*Le Nain Jaune* du 5 mars.) — La ville de *Cannes* est à peu de distance du golfe Juan.

La conspiration de Drouet d'Erlon et de Lefebvre-Desnoëttes venait d'éclater<sup>1</sup>. Quelques jours avant la levée de boucliers de ces généraux, je dinais chez M. le maréchal Soult, nommé ministre de la guerre le 3 décembre 1814 ; un niais racontait l'exil de Louis XVIII à Hartwell ; le maréchal écoutait ; à chaque circonstance il répondait par ces deux mots : « C'est historique. » — On apportait les pantoufles de Sa Majesté. — « C'est historique ! » Le roi avalait, les jours maigres, trois œufs frais avant de commencer son dîner. — « C'est historique ! » Cette réponse me frappa. Quand un gouvernement n'est pas solidement établi, tout homme dont la conscience ne compte pas devient, selon le plus ou moins d'énergie de son caractère, un quart, une moitié, un trois quarts de conspirateur ; il attend la décision de la fortune : les événements font plus de traitres que les opinions.

Tout à coup le télégraphe annonça aux braves et aux incrédules le débarquement de l'homme<sup>2</sup> : *Monsieur*

1. Un complot, mi-impérialiste, mi-révolutionnaire, avait éclaté, le 9 mars 1815, dans les départements du Nord. Les généraux Lefebvre-Desnoëttes et Lallemand, partis de Cambrai et de Laon, devaient, d'après le plan concerté par les conjurés, se rendre à La Fère, s'emparer du parc d'artillerie, entraîner le régiment en garnison dans cette ville, se réunir à Noyon au général Drouet d'Erlon et aux troupes qu'il aurait amenées de Lille, et de là marcher sur Paris. L'énergie du général d'Aboville, qui commandait à La Fère, fit échouer la conjuration.

2. Le maréchal Masséna, dans la soirée du 3 mars, adressa de Marseille au ministre de la Guerre la dépêche qui annonçait le débarquement de Bonaparte au golfe Jouan. En 1815, le télégraphe aérien s'arrêtait à Lyon. La dépêche fut donc portée par un courrier jusqu'à Lyon et n'arriva à Paris que le 5 mars vers midi. Ému de la gravité de la nouvelle, Chappe, le directeur-

court à Lyon avec le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald ; il en revient aussitôt. Le maréchal Soult, dénoncé à la Chambre des députés, cède sa place le 11 mars au duc de Feltre. Bonaparte rencontra devant lui, pour ministre de la guerre de Louis XVIII en 1815, le général qui avait été son dernier ministre de la guerre en 1814.

La hardiesse de l'entreprise était inouïe. Sous le point de vue politique, on pourrait regarder cette entreprise comme le crime irrémissible et la faute capitale de Napoléon. Il savait que les princes encore réunis au congrès, que l'Europe encore sous les armes, ne souffriraient pas son rétablissement ; son jugement devait l'avertir qu'un succès, s'il l'obtenait, ne pouvait être que d'un jour : il immolait à sa passion de reparaitre sur la scène le repos d'un peuple qui lui avait prodigué son sang et ses trésors ; il exposait au démembrement la patrie dont il tenait tout ce qu'il avait été dans le passé et tout ce qu'il sera dans l'avenir. Il y eut dans cette conception fantastique un égoïsme féroce, un manque effroyable de reconnaissance et de générosité envers la France.

Tout cela est vrai selon la raison pratique, pour un

général des télégraphes (frère de l'inventeur) prit sur lui d'apporter cette dépêche à M. de Vitrolles, au cabinet du roi, au lieu de la transmettre au maréchal Soult. Vitrolles présenta la dépêche toute cachetée à Louis XVIII qui la lut plusieurs fois de suite et la jeta sur la table en disant avec le plus grand calme : « — C'est Bonaparte qui est débarqué sur les côtes de Provence. Il faut porter cette lettre au ministre de la Guerre. Il verra ce qu'il y aura à faire. » — (*Mémoires de M. de Vitrolles*, tome II, p. 283-285). — Pendant deux jours, le Gouvernement tint la nouvelle secrète, et c'est seulement le 7 mars qu'elle fut annoncée officiellement dans le *Moniteur*.



homme à entrailles plutôt qu'à cervelle ; mais, pour les êtres de la nature de Napoléon, une raison d'une autre sorte existe ; ces créatures à haut renom ont une allure à part : les comètes décrivent des courbes qui échappent au calcul ; elles ne sont liées à rien, ne paraissent bonnes à rien ; s'il se trouve un globe sur leur passage, elles le brisent et rentrent dans les abîmes du ciel ; leurs lois ne sont connues que de Dieu. Les individus extraordinaires sont les monuments de l'intelligence humaine ; ils n'en sont pas la règle.

Bonaparte fut donc moins déterminé à son entreprise par les faux rapports de ses amis que par la nécessité de son génie : il se croisa en vertu de la foi qu'il avait en lui. Ce n'est pas tout de naître, pour un grand homme : il faut mourir. L'île d'Elbe était-elle une fin pour Napoléon ? Pouvait-il accepter la souveraineté d'un carré de légumes, comme Dioclétien à Salone ? S'il eût attendu plus tard, aurait-il eu plus de chances de succès, alors qu'on eût été moins ému de son souvenir, que ses vieux soldats eussent quitté l'armée, que les nouvelles positions sociales eussent été prises ?

Eh bien ! il fit un coup de tête contre le monde : à son début, il dut croire ne s'être pas trompé sur le prestige de sa puissance.

Une nuit, entre le 25 et le 26 février, au sortir d'un bal dont la princesse Borghèse faisait les honneurs, il s'évade avec la victoire, longtemps sa complice et sa camarade ; il franchit une mer couverte de nos flottes, rencontre deux frégates, un vaisseau de 74 et le brick de guerre *le Zéphyr* qui l'accoste et l'interroge ; il répond lui-même aux questions du capitaine ; la

mer et les flots le saluent, et il poursuit sa course. Le tillac de *l'Inconstant*, son petit navire, lui sert de promenoir et de cabinet ; il dicte au milieu des vents, et fait copier sur cette table agitée trois proclamations à l'armée et à la France ; quelques felouques, chargées de ses compagnons d'aventure, portent, autour de sa barque amirale, pavillon blanc semé d'étoiles. Le 1<sup>er</sup> mars, à trois heures du matin, il aborde la côte de France entre Cannes et Antibes, dans le golfe Jouan ; il descend, parcourt la rivière, cueille des violettes et bivouaque dans une plantation d'oliviers. La population stupéfaite se retire. Il manque Antibes et se jette dans les montagnes de Grasse, traverse Sernon, Barème, Digne et Gap. A Sisteron, vingt hommes le peuvent arrêter, et il ne trouve personne. Il s'avance sans obstacle parmi ces habitants qui, quelques mois auparavant, avaient voulu l'égorger. Dans le vide qui se forme autour de son ombre gigantesque, s'il entre quelques soldats, ils sont invinciblement entraînés par l'attraction de ses aigles. Ses ennemis fascinés le cherchent et ne le voient pas ; il se cache dans sa gloire, comme le lion du Sahara se cache dans les rayons du soleil pour se dérober aux regards des chasseurs éblouis. Enveloppés dans une trombe ardente, les fantômes sanglants d'Arcole, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, d'Eylau, de la Moskowa, de Lutzen, de Bautzen, lui font un cortège avec un million de morts. Du sein de cette colonne de feu et de nuée, sortent à l'entrée des villes quelques coups de trompette mêlés aux signaux du labarum tricolore : et les portes des villes tombent. Lorsque Napoléon passa le Niémen à la tête de quatre cent

mille fantassins et de cent mille chevaux pour faire sauter le palais des czars à Moscou, il fut moins étonnant que lorsque, rompant son ban, jetant ses fers au visage des rois, il vint seul, de Cannes à Paris, coucher paisiblement aux Tuileries.

Auprès du prodige de l'invasion d'un seul homme, il en faut placer un autre qui fut le contre-coup du premier : la légitimité tomba en défaillance ; la pâmouison du cœur de l'État gagna les membres et rendit la France immobile. Pendant vingt jours, Bonaparte marche par étapes ; ses aigles volent de clocher en clocher, et, sur une route de deux cents lieues, le gouvernement, maître de tout, disposant de l'argent et des bras, ne trouve ni le temps ni le moyen de couper un pont, d'abattre un arbre, pour retarder au moins d'une heure la marche d'un homme à qui les populations ne s'opposaient pas, mais qu'elles ne suivaient pas non plus.

Cette torpeur du gouvernement semblait d'autant plus déplorable que l'opinion publique à Paris était fort animée ; elle se fût prêtée à tout, malgré la défection du maréchal Ney. Benjamin Constant écrivait dans les gazettes :

« Après avoir versé tous les fléaux sur notre patrie, « il a quitté le sol de la France. Qui n'eût pensé qu'il « le quittait pour toujours ? Tout à coup il se présente « et promet encore aux Français la liberté, la victoire, « la paix. Auteur de la constitution la plus tyrannique « qui ait régi la France, il parle aujourd'hui de « liberté ? Mais c'est lui qui, durant quatorze ans, a « miné et détruit la liberté. Il n'avait pas l'excuse des « souvenirs, l'habitude du pouvoir ; il n'était pas né

« sous la pourpre. Ce sont ses concitoyens qu'il a  
 « asservis, ses égaux qu'il a enchainés. Il n'avait pas  
 « hérité de la puissance ; il a voulu et médité la  
 « tyrannie : quelle liberté peut-il promettre ? Ne  
 « sommes-nous pas mille fois plus libres que sous  
 « son empire ? Il promet la victoire, et trois fois il a  
 « laissé ses troupes, en Egypte, en Espagne et en  
 « Russie, livrant ses compagnons d'armes à la triple  
 « agonie du froid, de la misère et du désespoir. Il a  
 « attiré sur la France l'humiliation d'être envahie ; il  
 « a perdu les conquêtes que nous avons faites avant  
 « lui. Il promet la paix, et son nom seul est un signal  
 « de guerre. Le peuple assez malheureux pour le  
 « servir redeviendrait l'objet de la haine européenne ;  
 « son triomphe serait le commencement d'un combat  
 « à mort contre le monde civilisé... Il n'a donc rien  
 « à réclamer ni à offrir. Qui pourrait-il convaincre, ou  
 « qui pourrait-il séduire ? La guerre intestine, la  
 « guerre extérieure, voilà les présents qu'il nous  
 « apporte. »

L'ordre du jour du maréchal Soult, daté du 8 mars 1815, répète à peu près les idées de Benjamin Constant avec une effusion de loyauté :

« Soldats,

« Cet homme qui naguère abdiqua aux yeux de  
 « l'Europe un pouvoir usurpé, dont il avait fait un si  
 « fatal usage, est descendu sur le sol français qu'il  
 « ne devait plus revoir.

« Que veut-il ? la guerre civile : que cherche-t-il ?  
 « des traîtres : où les trouvera-t-il ? serait-ce parmi

« ces soldats qu'il a trompés et sacrifiés tant de fois,  
« en égarant leur bravoure? Serait-ce au sein de ces  
« familles que son nom seul remplit encore d'effroi?

« Bonaparte nous méprise assez pour croire que  
« nous pourrions abandonner un souverain légitime  
« et bien-aimé pour partager le sort d'un homme qui  
« n'est plus qu'un aventurier. Il le croit, l'insensé!  
« et son dernier acte de démence achève de le faire  
« connaître.

« Soldats, l'armée française est la plus brave armée  
« de l'Europe, elle sera aussi la plus fidèle.

« Rallions-nous autour de la bannière des lis, à la  
« voix de ce père du peuple, de ce digne héritier des  
« vertus du grand Henri. Il vous a tracé lui-même les  
« devoirs que vous avez à remplir. Il met à votre  
« tête ce prince, modèle des chevaliers français, dont  
« l'heureux retour dans notre patrie a déjà chassé  
« l'usurpateur, et qui aujourd'hui va, par sa présence,  
« détruire son seul et dernier espoir. »

Louis XVIII se présenta le 16 mars à la Chambre des députés; il s'agissait du destin de la France et du monde. Quand Sa Majesté entra, les députés et les spectateurs dans les tribunes se découvrirent et se levèrent; une acclamation ébranla les murs de la salle. Louis XVIII monte lentement à son trône; les princes, les maréchaux et les capitaines des gardes se rangent aux deux côtés du roi. Les cris cessent; tout se tait : dans cet intervalle de silence, on croyait entendre les pas lointains de Napoléon. Sa Majesté, assise, regarde un moment l'assemblée et prononce ce discours d'une voix ferme :

« Messieurs,

« Dans ce moment de crise où l'ennemi public a  
« pénétré dans une partie de mon royaume et qu'il  
« menace la liberté de tout le reste, je viens au mi-  
« lieu de vous resserrer encore les liens qui, vous  
« unissant avec moi, font la force de l'Etat; je viens,  
« en m'adressant à vous, exposer à toute la France  
« mes sentiments et mes vœux.

« J'ai revu ma patrie; je l'ai réconciliée avec les  
« puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas,  
« fidèles aux traités qui nous ont rendus à la paix;  
« j'ai travaillé au bonheur de mon peuple; j'ai re-  
« cueilli, je recueille tous les jours les marques les  
« plus touchantes de son amour; pourrais-je à  
« soixante ans mieux terminer ma carrière qu'en  
« mourant pour sa défense ?

« Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains  
« pour la France : celui qui vient allumer parmi nous  
« les torches de la guerre civile y apporte aussi le  
« fléau de la guerre étrangère; il vient remettre notre  
« patrie sous son joug de fer; il vient enfin détruire  
« cette charte constitutionnelle que je vous ai donnée,  
« cette charte, mon plus beau titre aux yeux de la  
« postérité, cette charte que tous les Français ché-  
« rissent et que je jure ici de maintenir : rallions-  
« nous donc autour d'elle. »

Le roi parlait encore quand un nuage répandit l'obscurité dans la salle; les yeux se tournèrent vers la voûte pour chercher la cause de cette soudaine nuit. Lorsque le monarque législateur cessa de par-

ler, les cris de *Vive le roi!* recommencèrent au milieu des larmes. « L'assemblée, dit avec vérité le « *Moniteur*, électrisée par les sublimes paroles du roi, « était debout, les mains étendues vers le trône. On « n'entendait que ces mots : *Vive le roi! mourir* « *pour le roi! le roi à la vie à la mort!* répétés avec « un transport que tous les cœurs français partage-  
« ront. »

En effet, le spectacle était pathétique : un vieux roi infirme, qui, pour prix du massacre de sa famille et vingt-trois années d'exil, avait apporté à la France la paix, la liberté, l'oubli de tous les outrages et de tous les malheurs; ce patriarche des souverains venant déclarer aux députés de la nation qu'à son âge, après avoir revu sa patrie, il ne pouvait mieux terminer sa carrière qu'en mourant pour la défense de son peuple! Les princes jurèrent fidélité à la charte; ces serments tardifs furent clos par celui du prince de Condé et par l'adhésion du père du duc d'Enghien. Cette héroïque race prête à s'éteindre, cette race d'épée patricienne, cherchant derrière la liberté un bouclier contre une épée plébéienne, plus jeune, plus longue et plus cruelle, offrait, en raison d'une multitude de souvenirs, quelque chose d'extrêmement triste.

Le discours de Louis XVIII, connu au dehors, excita des transports inexprimables. Paris était tout royaliste et demeura tel pendant les Cent-Jours. Les femmes particulièrement étaient bourbonistes.

La jeunesse adore aujourd'hui le souvenir de Bonaparte, parce qu'elle est humiliée du rôle que le gouvernement actuel fait jouer à la France en

Europe; la jeunesse, en 1814, saluait la Restauration, parce qu'elle abattait le despotisme et relevait la liberté. Dans les rangs des volontaires royaux on comptait M. Odilon Barrot, grand nombre d'élèves de l'École de médecine, et l'École de droit tout entière<sup>1</sup>; celle-ci adressa la pétition suivante, le 13 mars, à la Chambre des députés :

« Messieurs,

« Nous nous offrons au roi et à la patrie; l'École de  
« droit tout entière demande à marcher. Nous n'aban-  
« donnerons ni notre souverain, ni notre constitu-  
« tion. Fidèles à l'honneur français, nous vous de-  
« mandons des armes. Le sentiment d'amour que  
« nous portons à Louis XVIII vous répond de la

1. La formation du bataillon des élèves de l'École de droit eut lieu dès le 14 mars 1815; l'effectif s'élevait à 1,200 hommes; le drapeau avait été offert par les dames otages de Marie-Antoinette; il portait sur la cravate cette devise : *Pour le bon droit*. Après avoir été exercés à Vincennes, les volontaires, au nombre de sept cents environ, rejoignirent les gardes du corps à Beauvais, le 26 mars, jour de Pâques; ils passèrent la frontière, et furent cantonnés à Ypres. Louis XVIII les assimila aux officiers de sa maison et fit délivrer des brevets de sous-lieutenants à ceux qui voulurent rester dans l'armée. Le 30 juillet, le bataillon rentrait à Paris, aux applaudissements d'une foule immense venue à sa rencontre. — Retenus en France par leur âge, les professeurs de l'École refusèrent du moins de se rendre auprès de Napoléon, et ce ne fut que sur l'invitation expresse du ministre de l'Intérieur qu'ils envoyèrent une adresse dans laquelle ils se déclaraient reconnaissants de voir l'Empereur renoncer à tout esprit de conquête. — *L'École de droit de Paris en 1814, 1815, 1816, d'après des documents inédits*, par M. Colmet d'Aage, doyen honoraire. Voir aussi la très curieuse brochure de M. Alexandre Guillemin, avocat à la Cour royale de Paris, *le Patriotisme des volontaires royaux de l'École de droit de Paris*. 1822.



« constance de notre dévouement. Nous ne voulons  
« plus de fers, nous voulons la liberté. Nous l'avons,  
« on vient nous l'arracher : nous la défendrons jus-  
« qu'à la mort. Vive le roi ! vive la constitution ! »

Dans ce langage énergique, naturel et sincère, on sent la générosité de la jeunesse et l'amour de la liberté. Ceux qui viennent nous dire aujourd'hui que la Restauration fut reçue avec dégoût et douleur par la France sont ou des ambitieux qui jouent une partie, ou des hommes naissants qui n'ont point connu l'oppression de Bonaparte, ou de vieux menteurs révolutionnaires impérialisés qui, après avoir applaudi comme les autres au retour des Bourbons, insultent maintenant, selon leur coutume, ce qui est tombé, et retournent à leur instinct de meurtre, de police et de servitude.

Le discours du roi m'avait rempli d'espoir. Des conférences se tenaient chez le président de la Chambre des députés, M. Lainé. J'y rencontrai M. de La Fayette : je ne l'avais jamais vu que de loin à une autre époque, sous l'Assemblée constituante. Les propositions étaient diverses ; la plupart faibles, comme il advient dans le péril : les uns voulaient que le roi quittât Paris et se retirât au Havre ; les autres parlaient de le transporter dans la Vendée ; ceux-ci barbouillaient des phrases sans conclusion ; ceux-là disaient qu'il fallait attendre et voir venir : ce qui venait était pourtant fort visible. J'exprimai une opinion fort différente : chose singulière ! M. de La Fayette l'appuya, et avec chaleur<sup>1</sup>. M. Lainé et le

1. M. de La Fayette confirme, dans des Mémoires précieux

maréchal Marmont étaient aussi de mon avis. Je disais donc :

« Que le roi tienne parole ; qu'il reste dans sa capitale. La garde nationale est pour nous. Assurons-nous de Vincennes. Nous avons les armes et l'argent : avec l'argent nous aurons la faiblesse et la cupidité. Si le roi quitte Paris, Paris laissera entrer Bonaparte ; Bonaparte maître de Paris est maître de la France. L'armée n'est pas passée tout entière à l'ennemi ; plusieurs régiments, beaucoup de généraux et d'officiers, n'ont point encore trahi leur serment : demeurons ferme, ils resteront fidèles. Dispersons la famille royale, ne gardons que le roi. Que MONSIEUR aille au Havre, le duc de Berry à Lille, le duc de Bourbon dans la Vendée, le duc d'Orléans à Metz ; madame la duchesse et M. le duc d'Angoulême sont déjà dans le Midi. Nos divers points de résistance empêcheront Bonaparte de concentrer ses forces. Barricadons-nous dans Paris. Déjà les gardes nationales des départements voisins viennent à notre secours. Au milieu de ce mouvement, notre vieux monarque, sous la protection du testament de Louis XVI, la charte à la main, restera tranquille assis sur son trône aux Tuileries ; le corps diplomatique se rangera autour de lui ; les deux Chambres se rassembleront dans les deux pavillons du château ; la maison du roi campera sur le Carrousel et dans le jardin des

pour les faits que l'on a publiés depuis sa mort, la rencontre singulière de son opinion et de la mienne au retour de Bonaparte. M. de La Fayette aimait sincèrement l'honneur et la liberté. (Note de Paris, 1840.) CH.

« Tuileries. Nous borderons de canons les quais et la  
« terrasse de l'eau : que Bonaparte nous attaque dans  
« cette position ; qu'il emporte une à une nos barri-  
« cades ; qu'il bombarde Paris, s'il le veut et s'il a  
« des mortiers ; qu'il se rende odieux à la popula-  
« tion entière, et nous verrons le résultat de son en-  
« treprise ! Résistons seulement trois jours, et la vic-  
« toire est à nous. Le roi, se défendant dans son  
« château, causera un enthousiasme universel.  
« Enfin, s'il doit mourir, qu'il meure digne de son  
« rang ; que le dernier exploit de Napoléon soit  
« l'égorgeement d'un vieillard. Louis XVIII, en sacri-  
« fiant sa vie, gagnera la seule bataille qu'il aura li-  
« vrée ; il la gagnera au profit de la liberté du genre  
« humain. »

Ainsi je parlai : on n'est jamais reçu à dire que tout est perdu quand on n'a rien tenté. Qu'y aurait-il eu de plus beau qu'un vieux fils de saint Louis renversant avec des Français, en quelques moments, un homme que tous les rois conjurés de l'Europe avaient mis tant d'années à abattre ?

Cette résolution, en apparence désespérée, était au fond très raisonnable et n'offrait pas le moindre danger. Je resterai à toujours convaincu que Bonaparte, trouvant Paris ennemi et le roi présent, n'aurait pas essayé de les forcer. Sans artillerie, sans vivres, sans argent, il n'avait avec lui que des troupes réunies au hasard, encore flottantes, étonnées de leur brusque changement de cocarde, de leurs serments prononcés à la volée sur les chemins : elles se seraient promptement divisées. Quelques heures de retard perdaient Napoléon ; il suffisait d'avoir un peu de

cœur. On pouvait déjà même compter sur une partie de l'armée; les deux régiments suisses gardaient leur foi : le maréchal Gouvion Saint-Cyr ne fit-il pas reprendre la cocarde blanche à la garnison d'Orléans deux jours après l'entrée de Bonaparte dans Paris? De Marseille à Bordeaux, tout reconnut l'autorité du roi pendant le mois de mars entier : à Bordeaux, les troupes hésitaient; elles seraient restées à madame la duchesse d'Angoulême, si l'on avait appris que le roi était aux Tuileries et que Paris se défendait. Les villes de province eussent imité Paris. Le 10<sup>e</sup> de ligne se battit très bien sous le duc d'Angoulême; Masséna se montrait cauteleux et incertain; à Lille, la garnison répondit à la vive proclamation du maréchal Mortier. Si toutes ces preuves d'une fidélité possible eurent lieu en dépit d'une fuite, que n'auraient-elles point été dans le cas d'une résistance?

Mon plan adopté, les étrangers n'auraient point de nouveau ravagé la France; nos princes ne seraient point revenus avec les armées ennemies; la légitimité eût été sauvée par elle-même. Une seule chose eût été à craindre après le succès : la trop grande confiance de la royauté dans ses forces, et par conséquent des entreprises sur les droits de la nation.

Pourquoi suis-je venu à une époque où j'étais si mal placé? Pourquoi ai-je été royaliste contre mon instinct dans un temps où une misérable race de cour ne pouvait ni m'entendre ni me comprendre? Pourquoi ai-je été jeté dans cette troupe de médiocrités qui me prenaient pour un écervelé, quand je parlais courage; pour un révolutionnaire, quand je parlais liberté?

Il s'agissait bien de défense! Le roi n'avait aucune

frayeur, et mon plan lui plaisait assez par une certaine grandeur *louis-quatorzième*; mais d'autres figures étaient allongées. On emballait les diamants de la couronne (autrefois acquis des deniers particuliers des souverains), en laissant trente-trois millions écus au trésor et quarante-deux millions en effets. Ces soixant-quinze millions étaient le fruit de l'impôt : que ne le rendait-on au peuple plutôt que de le laisser à la tyrannie !

Une double procession montait et descendait les escaliers du pavillon du Flore; on s'enquêrait de ce qu'on avait à faire : point de réponse. On s'adressait au capitaine des gardes; on interrogeait les chapelains, les chantres, les aumôniers : rien. De vaines causeries, de vains débits de nouvelles. J'ai vu des jeunes gens pleurer de fureur en demandant inutilement des ordres et des armes; j'ai vu des femmes se trouver mal de colère et de mépris. Parvenir au roi, impossible; l'étiquette fermait la porte.

La grande mesure décrétée contre Bonaparte fut un ordre de *courir sus*<sup>1</sup> : Louis XVIII, sans jambes, *courir sus* le conquérant qui enjambait la terre ! Cette formule des anciennes lois, renouvelée à cette occasion, suffit pour montrer la portée d'esprit des hommes d'État de cette époque. *Courir sus* en 1815 ! *courir sus* ! et *sus* qui ? *sus* un loup ? *sus* un chef de brigand ? *sus* un seigneur félon ? Non : *sus* Napoléon qui avait *couru sus* les rois, les avait saisis et marqués pour jamais à l'épaule de son *N* ineffaçable !

1. Ordonnance royale du 6 mars, déclarant Bonaparte traître et rebelle et enjoignant à tout militaire, garde national ou simple citoyen « de lui *courir sus* ». — *Moniteur*, 7 mars.

De cette ordonnance, considérée de plus près, sortait une vérité politique que personne ne voyait : la race légitime, étrangère à la nation pendant vingt-trois années, était restée au jour et à la place où la Révolution l'avait prise, tandis que la nation avait marché dans le temps et l'espace. De là impossibilité de s'entendre et de se rejoindre ; religion, idées, intérêts, langage, terre et ciel, tout était différent pour le peuple et pour le roi, parce qu'ils étaient séparés par un quart de siècle équivalant à des siècles.

Mais si l'ordre de *courir sus* paraît étrange par la conservation du vieil idiome de la loi, Bonaparte eut-il d'abord l'intention d'agir mieux, tout en employant un nouveau langage ? Des papiers de M. d'Hauterive<sup>1</sup>, inventoriés par M. Artaud, prouvent qu'on eut beaucoup de peine à empêcher Napoléon de faire fusiller le duc d'Angoulême, malgré la pièce officielle du *Moniteur*, pièce de parade qui nous reste : il trouvait mauvais que ce prince se fût défendu<sup>2</sup>. Et pourtant

1. Alexandre-Maurice Blanc de la Nautte d'Hauterive (1754-1830). Il fut, sous le Directoire, l'Empire et la Restauration, le principal collaborateur de Talleyrand. Il rédigea, pendant qu'il était aux affaires, 62 traités politiques et commerciaux. On lui doit plusieurs écrits, dont le plus remarquable, publié en 1800, a pour titre : *De l'état de la France à la fin de l'an VIII*.

2. Postérieurement à l'époque où Chateaubriand écrivait ces lignes, le chevalier Artaud de Montor a publié l'*Histoire de la Vie et des travaux du comte d'Hauterive*. On y trouve de curieux détails sur cet épisode de 1815. Le général de Grouchy avait d'abord reçu de la bouche d'un des hommes de confiance de l'Empereur l'ordre de partir pour le Midi, où le duc d'Angoulême commandait quelques milliers d'hommes, de le prendre et de le faire fusiller sur-le-champ. Le général s'était récrié contre cette commission, déclarant qu'il ferait la guerre en homme d'honneur, et non en sauvage, et qu'avant de partir il



*Imp. 1790. Strass*

PLATE I. 1791





le fugitif de l'île d'Elbe, en quittant Fontainebleau, avait recommandé aux soldats d'être *fidèles au monarque* que la France s'était choisi. La famille de Bonaparte avait été respectée; la reine Hortense avait accepté de Louis XVIII le titre de duchesse de Saint-Leu; Murat, qui régnait encore à Naples, n'eut son royaume vendu que par M. de Talleyrand pendant le congrès de Vienne.

Cette époque, où la franchise manque à tous, serre le cœur : chacun jetait en avant une profession de foi, comme une passerelle pour traverser la difficulté du jour; quitte à changer de direction, la difficulté franchise : la jeunesse seule était sincère, parce qu'elle touchait à son berceau. Bonaparte déclare solennellement qu'il renonce à la couronne; il part et revient au bout de neuf mois. Benjamin Constant imprime son énergique protestation contre le tyran<sup>1</sup>, et il

verrait l'Empereur pour le lui dire. L'Empereur ne manifesta ni mécontentement ni surprise, il n'avoua ni ne désavoua l'ordre : « Vous irez, dit-il, dans le Midi, vous acculerez le prince à la mer jusqu'à ce qu'il s'embarque. Partez. » Puis il rappela M. de Grouchy et, d'un ton assuré et ferme, lui dit : « Souvenez-vous surtout de l'ordre que vous recevez de moi : si vous prenez le prince, gardez-vous bien qu'il tombe un cheveu de sa tête. » Après un moment et le signe d'une profonde réflexion : « Non, vous garderez le prince jusqu'à ce que je sois informé et que vous receviez mes ordres. » Le général partit. (*Vie du comte d'Hauterive*, page 398. — 1839.)

1. L'article de Benjamin Constant parut dans le *Journal des Débats* du 19 mars. Voici la fin de cette éloquente philippique, de cet inoubliable article, — que seul, son auteur devait, dès le lendemain, oublier : « Du côté du Roi, la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix; du côté de Bonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Qui pourrait hésiter? Quel peuple serait plus digne que nous de mépris si nous lui tendions les bras? Nous deviendrions la risée de l'Europe après en avoir été la ter-

change en vingt-quatre heures. On verra plus tard, dans un autre livre de ces *Mémoires*, qui lui inspira ce noble mouvement auquel la mobilité de sa nature ne lui permit pas de rester fidèle. Le maréchal Soult anime les troupes contre leur ancien capitaine; quelques jours après il rit aux éclats de sa proclamation dans le cabinet de Napoléon, aux Tuileries, et devient major général de l'armée à Waterloo; le maréchal Ney baise les mains du roi, jure de lui ramener Bonaparte enfermé dans une cage de fer<sup>1</sup>, et il livre à

leur...; et, du sein de cette abjection profonde, qu'aurions-nous à dire à ce Roi que nous aurions pu ne pas rappeler, car les puissances voulaient respecter l'indépendance du vœu national?... Lui dirions-nous : Vous avez cru aux Français, vous êtes venu au milieu de nous, seul et désarmé...; si vos ministres ont commis beaucoup de fautes, vous avez été noble, bon, sensible; une année de votre règne n'a pas fait répandre autant de larmes, qu'un seul jour du règne de Bonaparte. Mais, il reparait sur l'extrémité de notre territoire, il reparait, cet homme teint de notre sang et poursuivi naguère par nos malédictions unanimes. Il se montre, il menace, et ni les serments ne nous retiennent, ni votre confiance ne nous attendrit, ni votre vieillesse ne nous frappe de respect! Vous avez cru trouver une nation, vous n'avez trouvé qu'un troupeau d'esclaves. Parisiens, tel ne sera pas votre langage, tel ne sera pas du moins le mien. J'ai vu que la liberté était possible sous la Monarchie, j'ai vu le Roi se rallier à la nation. Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse! »

1. C'est le 7 mars que le maréchal Ney, après avoir baisé la main du roi, lui avait dit : « Sire, j'espère bien venir à bout de le ramener dans une cage de fer. » Louis XVIII, qui avait le sentiment des convenances, dit à mi-voix après le départ de Ney : « Je ne lui en demandais pas tant! » (*Souvenirs du baron de Barante*, II, 105). — Ney arriva le 10 mars à Besançon, siège de son commandement. Tout fier encore de ses paroles au roi, il les répéta au sous-préfet de Poligny, et celui-ci ayant objecté que mieux vaudrait le ramener mort dans un tombereau, le maréchal reprit : « — Non, vous ne connaissez pas Paris; il faut

celui-ci tous les corps qu'il commande. Hélas ! et le roi de France ?... Il déclare qu'à soixante ans il ne peut mieux terminer sa carrière qu'en mourant pour la défense de son peuple.... et il fuit à Gand ! A cette impossibilité de vérité dans les sentiments, à ce désaccord entre les paroles et les actions, on se sent saisi de dégoût pour l'espèce humaine.

Louis XVIII, au 20 mars, prétendait mourir au milieu de la France ; s'il eût tenu parole, la légitimité pouvait encore durer un siècle ; la nature même semblait avoir ôté au vieux roi la faculté de se retirer, en l'enchaînant d'infirmités salutaires ; mais les destinées futures de la race humaine eussent été entravées par l'accomplissement de la résolution de l'auteur de la charte. Bonaparte accourut au secours de l'avenir ; ce Christ de la mauvaise puissance prit par la main le nouveau paralytique et lui dit : « Levez-vous et emportez votre lit ; *surge, tolle lectum tuum.* »

Il était évident que l'on méditait une escampative : dans la crainte d'être retenu, on n'avertissait pas même ceux qui, comme moi, auraient été fusillés une heure après l'entrée de Napoléon à Paris. Je rencontrai le duc de Richelieu dans les Champs-Élysées : « On nous trompe, » me dit-il ; « je monte la

que les Parisiens voient. » Il disait encore : « — C'est bien heureux que l'homme de l'île d'Elbe ait tenté sa folle entreprise, car ce sera le dernier acte de sa tragédie, le dénouement de la *Napoléonade.* » Toutes ses paroles révélaient l'exaltation et même la haine : « — Je fais mon affaire de Bonaparte, répétait-il, nous allons attaquer la bête fauve. » Henry Houssaye, 1815, tome II, p. 301.

« garde ici, car je ne compte pas attendre tout seul  
« l'empereur aux Tuileries. »

Madame de Chateaubriand avait envoyé, le soir du 19, un domestique au Carrousel, avec ordre de ne revenir que lorsqu'il aurait la certitude de la fuite du roi. A minuit, le domestique n'étant pas rentré, je m'allai coucher. Je venais de me mettre au lit quand M. Clausel de Coussergues entra. Il nous apprit que Sa Majesté était partie et qu'elle se dirigeait sur Lille. Il m'apportait cette nouvelle de la part du chancelier, qui, me sachant en danger, violait pour moi le secret et m'envoyait douze mille francs à reprendre sur mes appointements de ministre de Suède. Je m'obstinaï à rester, ne voulant quitter Paris que quand je serais physiquement sûr du déménagement royal. Le domestique envoyé à la découverte revint : il avait vu défiler les voitures de la cour. Madame de Chateaubriand me poussa dans sa voiture, le 20 mars, à quatre heures du matin. J'étais dans un tel accès de rage que je ne savais où j'allais ni ce que je faisais.

Nous sortîmes par la barrière Saint-Martin. A l'aube, je vis des corbeaux descendre paisiblement des ormes du grand chemin où ils avaient passé la nuit pour prendre aux champs leur premier repas, sans s'embarrasser de Louis XVIII et de Napoléon : ils n'étaient pas, eux, obligés de quitter leur patrie, et, grâce à leurs ailes, ils se moquaient de la mauvaise route où j'étais cahoté. Vieux amis de Combourg ! nous nous ressemblions davantage quand jadis, au lever du jour, nous déjeunions des mûres de la ronce dans nos halliers de la Bretagne !

La chaussée était défoncée, le temps pluvieux, ma-

dame de Chateaubriand souffrante : elle regardait à tout moment par la lucarne du fond de la voiture si nous n'étions pas poursuivis. Nous couchâmes à Amiens, où naquit Du Cange ; ensuite à Arras, patrie de Robespierre : là, je fus reconnu. Ayant envoyé demander des chevaux, le 22 au matin, le maître de poste les dit retenus pour un général qui portait à Lille la nouvelle de *l'entrée triomphale de l'empereur et roi à Paris* ; madame de Chateaubriand mourait de peur, non pour elle, mais pour moi. Je courus à la poste et, avec de l'argent, je levai la difficulté.

Arrivés sous les remparts de Lille le 23, à deux heures du matin, nous trouvâmes les portes fermées ; ordre était de ne les ouvrir à qui que ce soit. On ne put ou on ne voulut nous dire si le roi était entré dans la ville. J'engageai le postillon pour quelques louis à gagner, en dehors des glacis, l'autre côté de la place et à nous conduire à Tournai ; j'avais, en 1792, fait à pied, pendant la nuit, ce même chemin avec mon frère. Arrivé à Tournai, j'appris que Louis XVIII était certainement entré dans Lille avec le maréchal Mortier, et qu'il comptait s'y défendre. Je dépêchai un courrier à M. de Blacas <sup>1</sup>, le priant de

1. Pierre-Louis-Jean-Casimir, duc de *Blacas d'Aulps* (1771-1839). Capitaine de cavalerie au moment de la Révolution, il émigra dès 1790, et servit à l'armée de Condé et en Vendée. Etant passé en Italie, il obtint la confiance du comte de Provence (depuis Louis XVIII), confiance qu'il justifia par le service le plus constant et le plus désintéressé. Il suivit Louis XVIII à Mittau et à Hartwell et ne reentra en France qu'avec lui. Les titres de ministre de la maison du roi, de grand-maitre de la garde-robe, d'intendant des bâtiments récompensèrent alors son dévouement. A la seconde Restauration, le roi, qu'il avait accompagné à Gand le fit pair de France, ambassadeur à Naples,

m'envoyer une permission pour être reçu dans la place. Mon courrier revint avec une permission du commandant, mais sans un mot de M. de Blacas. Laissant madame de Chateaubriand à Tournai, je remontais en voiture pour me rendre à Lille, lorsque le prince de Condé arriva. Nous sûmes par lui que le roi était parti et que le maréchal Mortier l'avait fait accompagner jusqu'à la frontière. D'après ces explications, il restait prouvé que Louis XVIII n'était plus à Lille lorsque ma lettre y parvint.

Le duc d'Orléans suivit de près le prince de Condé. Mécontent en apparence, il était aise au fond de se trouver hors de la bagarre; l'ambiguïté de sa déclaration et de sa conduite portait l'empreinte de son caractère. Quant au vieux prince de Condé, l'émigration était son dieu Lare. Lui n'avait pas peur de monsieur de Bonaparte; il se battait si l'on voulait, il s'en allait si l'on voulait : les choses étaient un peu brouillées dans sa cervelle; il ne savait pas trop s'il s'arrêterait à Rocroi pour y livrer bataille, ou s'il irait dîner au Grand-Cerf. Il leva ses tentes quelques heures avant nous, me chargeant de recommander le café de l'auberge à ceux de sa maison qu'il avait laissés derrière lui. Il ignorait que j'avais donné ma démission à la mort de son petit-fils; il n'était pas bien sûr d'avoir eu un petit-fils; il sentait seulement dans son nom un certain accroissement de gloire, qui pouvait bien tenir à quelque Condé qu'il ne se rappelait plus.

puis à Rome. Il fut créé duc le 30 avril 1821. M. de Blacas, qui après 1830 avait voulu une fois encore partager l'exil de ses princes, mourut à Prague le 17 novembre 1839.

Vous souvient-il de mon premier passage à Tournai avec mon frère, lors de ma première émigration? Vous souvient-il, à ce propos, de l'homme métamorphosé en âne, de la fille des oreilles de laquelle sortaient des épis de blé, de la pluie de corbeaux qui mettaient le feu partout? En 1815, nous étions bien nous-mêmes une pluie de corbeaux; mais nous ne mettions le feu nulle part. Hélas! je n'étais plus avec mon malheureux frère. Entre 1792 et 1815 la République et l'Empire avaient passé : que de révolutions s'étaient aussi accomplies dans ma vie! Le temps m'avait ravagé comme le reste. Et vous, jeunes générations du moment, laissez venir vingt-trois années, et vous direz à ma tombe où en sont vos amours et vos illusions d'aujourd'hui.

A Tournai étaient arrivés les deux frères Bertin : M. Bertin de Vaux<sup>1</sup> s'en retourna à Paris; l'autre Bertin, Bertin l'aîné, était mon ami. Vous savez par ces *Mémoires* ce qui m'attachait à lui.

De Tournai nous allâmes à Bruxelles : là je ne retrouvai ni le baron de Breteuil, ni Rivarol, ni tous

1. Louis-François Bertin de Vaux (1771-1842) fut l'un des fondateurs du *Journal des Débats*, ce qui ne l'empêcha pas d'être agent de change, de créer (1801) une maison de banque à Paris et de siéger comme juge et comme vice-président au Tribunal de Commerce de la Seine (1805). Député de Versailles sous la Restauration, il accepta la place de conseiller d'Etat lorsque Chateaubriand entra dans le premier ministère Villele, et il démissionna le jour où Chateaubriand se vit arracher son portefeuille. Rentré au Conseil d'Etat sous le ministère Martignac, il se retira de nouveau à l'avènement du cabinet Polignac et fit partie des 221. Il fut nommé pair de France le 11 octobre 1832. Ses fonctions publiques ne l'empêchèrent pas de continuer jusqu'à sa mort, au *Journal des Débats*, sa très active direction.

ces jeunes aides de camp devenus morts ou vieux, ce qui est la même chose. Aucune nouvelle du barbier qui m'avait donné asile. Je ne pris point le mousquet, mais la plume ; de soldat j'étais devenu barbouilleur de papier. Je cherchais Louis XVIII ; il était à Gand, où l'avaient conduit MM. de Blacas et de Duras<sup>1</sup> : leur intention avait été d'abord d'embarquer le roi pour l'Angleterre. Si le roi avait consenti à ce projet, jamais il ne serait remonté sur le trône.

Étant entré dans un hôtel garni pour examiner un appartement, j'aperçus le duc de Richelieu fumant à demi couché sur un sofa, au fond d'une chambre noire. Il me parla des princes de la manière la plus brutale, déclarant qu'il s'en allait en Russie et ne voulait plus entendre parler de ces gens-là. Madame la duchesse de Duras, arrivée à Bruxelles, eut la douleur d'y perdre sa nièce.

La capitale du Brabant m'est en horreur ; elle n'a jamais servi que de passage à mes exils ; elle a toujours porté malheur à moi ou à mes amis.

Un ordre du roi m'appela à Gand. Les volontaires royaux et la petite armée du duc de Berry avaient été licenciés à Béthune, au milieu de la boue et des accidents d'une débâcle militaire : on s'était fait des adieux touchants. Deux cents hommes de la maison du roi restèrent et furent cantonnés à Alost ; mes deux neveux, Louis et Christian de Chateaubriand, faisaient partie de ce corps.

1. Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, duc de *Duras* (1771-1838). Premier gentilhomme de la Chambre du roi, il accompagna Louis XVIII à Gand et revint avec lui. Il avait été nommé pair de France le 4 juin 1814 ; après la Révolution de 1830, il se retira de la vie politique.



On m'avait donné un billet de logement dont je ne profitai pas : une baronne dont j'ai oublié le nom vint trouver madame de Chateaubriand à l'auberge et nous offrit un appartement chez elle : elle nous pria de si bonne grâce ! « Vous ne ferez aucune attention, » nous dit-elle, « à ce que vous contera mon mari : il a la « tête... vous comprenez ? Ma fille aussi est tant soit « peu extraordinaire ; elle a des moments terribles, la « pauvre enfant ! mais elle est du reste douce comme « un mouton. Hélas ! ce n'est pas celle-là qui me cause « le plus de chagrin ; c'est mon fils Louis, le dernier « de mes enfants : si Dieu n'y met la main, il sera « pire que son père. » Madame de Chateaubriand refusa poliment d'aller demeurer chez des personnes aussi raisonnables.

Le roi, bien logé, ayant son service et ses gardes, forma son conseil. L'empire de ce grand monarque consistait en une maison du royaume des Pays-Bas, laquelle maison était située dans une ville qui, bien que la ville natale de Charles-Quint, avait été le chef-lieu d'une préfecture de Bonaparte : ces noms font entre eux un assez bon nombre d'événements et de siècles.

L'abbé de Montesquiou étant à Londres, Louis XVIII me nomma ministre de l'intérieur par *intérim*<sup>1</sup>. Ma correspondance avec les *départements* ne me donnait pas grand'besogne ; je mettais facilement à jour ma

1. Les autres ministres étaient : M. Louis, aux Finances ; le duc de Feltre, à la Guerre ; M. Beugnot, à la Marine ; M. Dambrey, chancelier de France ; M. de Jaucourt, aux Affaires étrangères, par *intérim*, le prince de Talleyrand étant à Vienne. M. de Blacas était ministre de la maison du Roi. M. de Lally-Tolendal avait par *intérim* le portefeuille de l'Instruction publique.

correspondance avec les préfets, sous-préfets, maires et adjoints de nos bonnes villes, du côté intérieur de nos frontières; je ne réparais pas beaucoup les chemins et je laissais tomber les clochers; mon budget ne m'enrichissait guère; je n'avais point de fonds secrets; seulement, par un abus criant, *je cumulais*; j'étais toujours ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du roi de Suède, qui, comme son compatriote Henri IV, régnait par droit de conquête, sinon par droit de naissance. Nous discourions autour d'une table couverte d'un tapis vert dans le cabinet du roi. M. de Lally-Tolendal, qui était, je crois, ministre de l'instruction publique, prononçait des discours plus amples, plus joufflus encore que sa personne: il citait ses illustres aïeux les rois d'Irlande et embarbouillait le procès de son père dans celui de Charles I<sup>er</sup> et de Louis XVI. Il se délassait le soir des larmes, des sueurs et des paroles qu'il avait versées au conseil, avec une dame accourue de Paris par enthousiasme de son génie; il cherchait vertueusement à la guérir, mais son éloquence trompait sa vertu et enfonçait le dard plus avant.

Madame la duchesse de Duras était venue rejoindre M. le duc de Duras parmi les bannis. Je ne veux plus dire de mal du malheur, puisque j'ai passé trois mois auprès de cette femme excellente, causant de tout ce que des esprits et des cœurs droits peuvent trouver dans une conformité de goûts, d'idées, de principes et de sentiments. Madame de Duras était ambitieuse pour moi: elle seule a connu d'abord ce que je pouvais valoir en politique; elle s'est toujours désolée de l'envie et de l'aveuglement qui m'écartaient des con-

seils du roi ; mais elle se désolait encore bien davantage des obstacles que mon caractère apportait à ma fortune : elle me grondait, elle me voulait corriger de mon insouciance, de ma franchise, de mes naïvetés, et me faire prendre des habitudes de courtoisie qu'elle-même ne pouvait souffrir. Rien peut-être ne porte plus à l'attachement et à la reconnaissance que de se sentir sous le patronage d'une amitié supérieure qui, en vertu de son ascendant sur la société, fait passer vos défauts pour des qualités, vos imperfections pour un charme. Un homme vous protège par ce qu'il vaut, une femme par ce que vous valez : voilà pourquoi de ces deux empires l'un est si odieux, l'autre si doux.

Depuis que j'ai perdu cette personne si généreuse, d'une âme si noble, d'un esprit qui réunissait quelque chose de la force de la pensée de madame de Staël à la grâce du talent de madame de La Fayette, je n'ai cessé, en la pleurant, de me reprocher les inégalités dont j'ai pu affliger quelquefois des cœurs qui m'étaient dévoués. Veillons bien sur notre caractère ! Songeons que nous pouvons, avec un attachement profond, n'en pas moins empoisonner des jours que nous rachèterions au prix de tout notre sang. Quand nos amis sont descendus dans la tombe, quel moyen avons-nous de réparer nos torts ? Nos inutiles regrets, nos vains repentirs, sont-ils un remède aux peines que nous leur avons faites ? Ils auraient mieux aimé de nous un sourire pendant leur vie que toutes nos larmes après leur mort.

La charmante Clara (madame la duchesse de Rauzan) était à Gand avec sa mère. Nous faisons, à nous deux,

de mauvais couplets sur l'air de *la Tyrolienne*. J'ai tenu sur mes genoux bien de belles petites filles qui sont aujourd'hui de jeunes grand'mères. Quand vous avez quitté une femme, mariée devant vous à seize ans, si vous revenez seize ans après, vous la retrouvez au même âge : « Ah ! madame, vous n'avez pas pris un jour ! » Sans doute : mais c'est à la fille que vous contez cela, à la fille que vous conduirez encore à l'autel. Mais vous, triste témoin des deux hymens, vous encoffrez les seize années que vous avez reçues à chaque union : présent de noces qui hâtera votre propre mariage avec une dame blanche, un peu maigre.

Le maréchal Victor<sup>1</sup> était venu se placer auprès de nous, à Gand, avec une simplicité admirable : il ne demandait rien, n'importunait jamais le roi de son empressement ; on le voyait à peine ; je ne sais si on lui fit jamais l'honneur et la grâce de l'inviter une seule fois au dîner de Sa Majesté. J'ai retrouvé dans la suite le maréchal Victor ; j'ai été son collègue au ministère et toujours la même excellente nature m'est apparue. A Paris, en 1823, M. le dauphin fut d'une grande dureté pour cet honnête militaire : il était bien bon, ce duc de Bellune, de payer par un dévouement si modeste une ingratitude si à l'aise ! La can-

1. Claude-Victor Perrin, duc de Bellune (1766-1841). Le nom de Victor, sous lequel il s'est illustré, n'était qu'un de ses prénoms. La bataille de Friedland lui valut le bâton de maréchal, et Napoléon le créa duc de Bellune, le 10 septembre 1808. Pair de France le 4 juin 1814, il devint, à la seconde rentrée de Louis XVIII, l'un des quatre majors-généraux de la Garde royale (septembre 1815) ; il fut ministre de la Guerre, du 14 décembre 1821 au 10 octobre 1823. Après la Révolution de 1830, il resta fidèle à la branche aînée des Bourbons.

deur m'entraîne et me touche, lors même qu'en certaines occasions elle arrive à la dernière expression de sa naïveté. Ainsi le maréchal m'a raconté la mort de sa femme dans le langage du soldat, et il m'a fait pleurer : il prononçait des mots scabreux si vite, et il les changeait avec tant de pudicité, qu'on aurait pu même les écrire.

M. de Vaublanc<sup>1</sup> et M. Capelle<sup>2</sup> nous rejoignirent. Le premier disait avoir de tout dans son portefeuille. Voulez-vous du Montesquieu? en voici; du Bossuet? en voilà. A mesure que la partie paraissait vouloir prendre une autre face, il nous arrivait des voyageurs.

L'abbé Louis et M. le comte Beugnot descendirent à l'auberge où j'étais logé. Madame de Chateaubriand avait des étouffements affreux, et je la veillais. Les deux nouveaux venus s'installèrent dans une chambre

1. Vincent-Marie Viénot, comte de *Vaublanc* (1756-1845), député à la Législative de 1791, au Conseil des Cinq-Cents, au Corps législatif sous l'Empire et aux Chambres de la Restauration; ministre de l'Intérieur du 24 septembre 1815 au 8 mai 1816. Il a laissé des *Mémoires* qui sont du plus vif intérêt, surtout pour la période révolutionnaire, pendant laquelle son rôle fut des plus honorables et des plus courageux.

2. Guillaume-Antoine-Benoît, baron *Capelle* (1775-1843). Après avoir été préfet de la Méditerranée (Livourne) en 1807 et du Léman (Genève) en 1810, il reçut de Louis XVIII en 1814 la préfecture de l'Ain, et en 1815 suivit le roi à Gand. Au retour, il devint préfet du Doubs (1815), conseiller d'Etat (1816), secrétaire général du ministère de l'Intérieur (1822), préfet de Seine-et-Oise (1828). Il entra, le 19 mai 1830, dans le cabinet reconstitué par M. de Polignac, après la démission de MM. de Chabrol et de Courvoisier. Un nouveau département ayant été créé, celui des Travaux publics, il en devint titulaire. Signataire des Ordonnances de juillet, il fut condamné par contumace à la prison perpétuelle, rentra en France en 1836, après l'amnistie, et mourut à Montpellier le 25 octobre 1843. Il était baron de l'Empire.

séparée seulement de celle de ma femme par une mince cloison ; il était impossible de ne pas entendre, à moins de se boucher les oreilles : entre onze heures et minuit les débarqués élevèrent la voix ; l'abbé Louis, qui parlait comme un loup et à saccades, disait à M. Beugnot : « Toi, ministre ? tu ne le seras plus tu n'as fait que des sottises ! » Je n'entendis pas clairement la réponse de M. le comte Beugnot, mais il parla de 33 millions laissés au trésor royal. L'abbé poussa, apparemment de colère, une chaise qui tomba. A travers le fracas, je saisis ces mots : « Le duc d'An-  
« goulême ? il faut qu'il achète du bien national à la  
« barrière de Paris. Je vendrai le reste des forêts de  
« l'État. Je couperai tout, les ormes du grand chemin,  
« le bois de Boulogne, les Champs-Élysées : à quoi ça  
« sert-il ? hein ! » La brutalité faisait le principal mérite de M. Louis ; son talent était un amour stupide des intérêts matériels. Si le ministre des finances entraînait les forêts à sa suite, il avait sans doute un autre secret qu'Orphée, qui *faisoit aller après soi les bois par son beau vieillir*. Dans l'argot du temps on appelait M. Louis un homme *spécial* ; sa spécialité financière l'avait conduit à entasser l'argent des contribuables dans le trésor, pour le faire prendre par Bonaparte. Bon tout au plus pour le Directoire, Napoléon n'avait pas voulu de cet homme spécial, qui n'était pas du tout un homme unique.

L'abbé Louis était venu jusqu'à Gand réclamer son ministère : il était fort bien auprès de M. de Talleyrand, avec lequel il avait officié solennellement à la première fédération du Champ de Mars : l'évêque faisait le prêtre, l'abbé Louis le diacre et l'abbé Desre-

naudes<sup>1</sup> le sous-diacre. M. de Talleyrand, se souvenant de cette admirable profanation, disait au baron Louis : « L'abbé, tu étais bien beau en diacre au Champ de « Mars ! » Nous avons supporté cette honte derrière la grande tyrannie de Bonaparte : devons-nous la supporter plus tard ?

Le roi *très chrétien* s'était mis à l'abri de tout reproche de cagoterie : il possédait dans son conseil un évêque marié. M. de Talleyrand ; un prêtre concubinaire, M. Louis ; un abbé peu pratiquant, M. de Montesquiou.

Ce dernier, homme ardent comme un poitrinaire, d'une certaine facilité de parole, avait l'esprit étroit et dénigrant, le cœur haineux, le caractère aigre. Un jour que j'avais péroré au Luxembourg pour la liberté de la presse, le descendant de Clovis passant devant

1. On a imprimé à tort, dans toutes les éditions des *Mémoires*, l'abbé *d'Ernaud*. Le sous-diacre de Talleyrand à la fameuse messe du 14 juillet 1790 était l'abbé *Desrenaudes*. — Martial Borye Desrenaudes était, à l'époque de la Révolution, grand vicaire de l'évêque d'Autun. Très instruit, doué d'un véritable talent d'écrivain, il fut pour Talleyrand un auxiliaire précieux. Au moment où la Constituante allait se séparer, l'évêque d'Autun soumit à ses collègues un rapport et presque un livre sur un vaste plan d'instruction publique, ayant à sa base l'école communale, et à son sommet l'Institut. La lecture, qui remplit deux séances (10 et 11 septembre 1791), fut entendue jusqu'au bout avec la plus grande faveur. Marie-Joseph Chénier n'a pas craint d'appeler cet ouvrage « un monument de gloire littéraire où tous les charmes du style embellissent les idées philosophiques ». Talleyrand, pour la rédaction de ce célèbre rapport, avait eu recours à la plume de Desrenaudes. Le sous-diacre de la messe de la Fédération cessa en 1792 d'exercer les fonctions ecclésiastiques, devint, après le 18 brumaire, membre du Tribunat, puis conseiller de l'Université et censeur impérial. Il continua d'être censeur sous la Restauration et mourut en 1825.

moi, qui ne venais que du Breton Mormoran, me donna un grand coup de genou dans la cuisse, ce qui n'était pas de bon goût ; je le lui rendis, ce qui n'était pas poli : nous jouions au coadjuteur et au duc de La Rochefoucauld. L'abbé de Montesquiou appelait plaisamment M. de Lally-Tolendal « un animal à l'anglaise. »

On pêche, dans les rivières de Gand, un poisson blanc fort délicat : nous allions, *tutti quanti*, manger ce bon poisson dans une guinguette, en attendant les batailles et la fin des empires. M. Laborie ne manquait point au rendez-vous : je l'avais rencontré pour la première fois à Savigny, lorsque, fuyant Bonaparte, il entra par une fenêtre chez madame de Beaumont, et se sauva par une autre. Infatigable au travail, multipliant ses courses autant que ses billets, aimant à rendre des services comme d'autres aiment à les recevoir, il a été calomnié : la calomnie n'est pas l'accusation du calomnié, c'est l'excuse du calomniateur. J'ai vu se lasser des promesses dont M. Laborie était riche ; mais pourquoi ? Les chimères sont comme la torture : ça fait toujours passer une heure ou deux. J'ai souvent mené en main, avec une bride d'or, de vieilles rosses de souvenirs qui ne pouvaient se tenir debout, et que je prenais pour de jeunes et fringantes espérances.

Je vis aussi aux dîners du poisson blanc M. Mounier<sup>1</sup>,

1. Claude-Philibert-Edouard, baron Mounier (1784-1843), fils du célèbre constituant Joseph Mounier. Il avait été, sous l'Empire, nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat et intendant des domaines de la couronne. Louis XVIII l'avait confirmé dans ces deux postes. Conseiller d'Etat en 1816, président de la commission mixte de liquidation en 1817, directeur général



homme de raison et de probité. M. Guizot <sup>1</sup> daignait nous honorer de sa présence <sup>2</sup>.

On avait établi à Gand un *Moniteur* <sup>3</sup> : mon rapport au roi du 12 mai <sup>4</sup>, inséré dans ce journal, prouve que mes sentiments sur la liberté de la presse et sur la domination étrangère ont en tout temps été les mêmes. Je puis aujourd'hui citer ces passages ; ils ne démentent point ma vie :

« Sire, vous vous apprétiez à couronner les institutions dont vous aviez posé la base... Vous aviez dé-  
« terminé une époque pour le commencement de la

de l'administration départementale et de la police en 1818, il se retira à la chute du ministère Richelieu, fut nommé pair de France le 5 mars 1819, reprit ses fonctions d'intendant des bâtiments de la couronne et rentra au Conseil d'Etat sous le ministère Martignac. Il abandonna ses fonctions salariées à la révolution de juillet et continua seulement de siéger à la Chambre des pairs. — Le comte d'Hérisson a publié en 1896 les *Souvenirs intimes et Notes du baron Mounier*.

1. Sur le voyage à Gand de M. Guizot, voir ses *Mémoires*, tome I, chapitre III.

2. Louis XVIII lui-même, très friand du poisson qu'on y servait, se faisait quelquefois conduire à cette guinguette appelée le *strop* (*Louis XVIII à Gand*, par M. Edouard Romberg).

3. Presqu'en arrivant à Gand, c'est-à-dire dans la première quinzaine d'avril, le roi et son conseil fondèrent un journal dont la direction fut confiée aux frères Bertin et qui s'appela le *Moniteur*. Sur la réclamation du gouvernement des Pays-Bas, qui voyait des difficultés à la coexistence dans le royaume de deux *Moniteurs*, on remplaça bientôt le premier titre par celui de *Journal universel*, mais ce n'en était pas moins l'organe officiel de Louis XVIII.

4. *Rapport sur l'état de la France, fait au roi dans son conseil*, par le vicomte de Chateaubriand, ministre plénipotentiaire de S. M. Très-Chrétienne près la cour de Suède. Gand, à l'imprimerie royale, mai 1815, in-8<sup>o</sup>, 63 pages.

« pairie héréditaire; le ministère eût acquis plus  
 « d'unité; les ministres seraient devenus membres  
 « des deux Chambres, selon l'esprit même de la  
 « charte; une loi eût été proposée afin qu'on pût être  
 « élu membre de la Chambre des députés avant qua-  
 « rante ans et que les citoyens eussent une véritable  
 « carrière politique. On allait s'occuper d'un code  
 « pénal pour les délits de la presse, après l'adoption  
 « de laquelle loi la presse eût été entièrement libre,  
 « car cette liberté est inséparable de tout gouverne-  
 « ment représentatif. . . . .

« Sire, et c'est ici l'occasion d'en faire la protesta-  
 « tion solennelle : tous vos ministres, tous les mem-  
 « bres de votre conseil, sont inviolablement attachés  
 « aux principes d'une sage liberté ; ils puisent auprès  
 « de vous cet amour des lois, de l'ordre et de la jus-  
 « tice, sans lesquels il n'est point de bonheur pour  
 « un peuple. Sire, qu'il nous soit permis de vous le  
 « dire, nous sommes prêts à verser pour vous la der-  
 « nière goutte de notre sang, à vous suivre au bout  
 « de la terre, à partager avec vous les tribulations  
 « qu'il plaira au Tout-Puissant de vous envoyer,  
 « parce que nous croyons devant Dieu que vous main-  
 « tiendrez la constitution que vous avez donnée à  
 « votre peuple, que le vœu le plus sincère de votre  
 « âme royale est la liberté des Français. S'il en avait  
 « été autrement, Sire, nous serions toujours morts à  
 « vos pieds pour la défense de votre personne sacrée;  
 « mais nous n'aurions plus été que vos soldats, nous  
 « aurions cessé d'être vos conseillers et vos ministres.

• . . . .  
 « Sire, nous partageons dans ce moment votre

« royale tristesse; il n'y a pas un de vos conseillers  
« et de vos ministres qui ne donnât sa vie pour pré-  
« venir l'invasion de la France. Sire, vous êtes Fran-  
« çais, nous sommes Français ! Sensibles à l'honneur  
« de notre patrie, fiers de la gloire de nos armes,  
« admirateurs du courage de nos soldats, nous vou-  
« drions, au milieu de leurs bataillons, verser jus-  
« qu'à la dernière goutte de notre sang pour les  
« ramener à leur devoir ou pour partager avec eux  
« des triomphes légitimes. Nous ne voyons qu'avec  
« la plus profonde douleur les maux prêts à fondre  
« sur notre pays. »

Ainsi, à Gand, je proposais de donner à la charte ce qui lui manquait encore, et je montrais ma douleur de la nouvelle invasion qui menaçait la France : je n'étais pourtant qu'un banni dont les vœux étaient en contradiction avec les faits qui me pouvaient rouvrir les portes de ma patrie. Ces pages étaient écrites dans les États des souverains alliés, parmi des rois et des émigrés qui détestaient la liberté de la presse, au milieu des armées marchant à la conquête, et dont nous étions, pour ainsi dire, les prisonniers : ces circonstances ajoutent peut-être quelque force aux sentiments que j'osais exprimer.

Mon rapport, parvenu à Paris, eut un grand retentissement; il fut réimprimé par M. Le Normant fils, qui joua sa vie dans cette occasion, et pour lequel j'ai eu toutes les peines du monde à obtenir un brevet stérile d'imprimeur du roi. Bonaparte agit ou laissa agir d'une manière peu digne de lui : à l'occasion de mon rapport on fit ce que le Directoire avait fait à l'apparition des *Mémoires* de Cléry, on en falsifia des

lambeaux : j'étais censé proposer à Louis XVIII des stupidités pour le rétablissement des droits féodaux, pour les dîmes du clergé, pour la reprise des biens nationaux, comme si l'impression de la pièce originale dans le *Moniteur de Gand*, à date fixe et connue, ne confondait pas l'imposture : mais on avait besoin d'un mensonge d'une heure. Le pseudonyme chargé d'un pamphlet sans sincérité était un militaire d'un grade assez élevé : il fut destitué après les Cent-Jours ; on motiva sa destitution sur la conduite qu'il avait tenue envers moi ; il m'envoya ses amis ; ils me prièrent de m'interposer afin qu'un homme de mérite ne perdît pas ses seuls moyens d'existence : j'écrivis au ministre de la guerre, et j'obtins une pension de retraite pour cet officier<sup>1</sup>. Il est mort : la femme de cet officier est restée attachée à madame de Chateaubriand avec une reconnaissance à laquelle j'étais loin d'avoir des droits. Certains procédés sont trop estimés ; les personnes les plus vulgaires sont susceptibles de ces générosités. On se donne un renom de

1. Tout ceci — est-il besoin de le dire ? — est rigoureusement exact. Cet officier, que Chateaubriand, par un très louable sentiment de discrétion, n'a pas cru devoir nommer dans ses *Mémoires*, était un inspecteur aux revues, M. Bail. Voici quelques lignes de la lettre que Chateaubriand écrivit en sa faveur au duc de Feltre, ministre de la guerre :

« Paris, 22 août 1816.

« Un monsieur Bail, inspecteur aux revues, a fait une brochure contre moi. Il a, pour ce fait, dit-il, perdu sa place. Oserais-je, monsieur le duc, espérer de votre indulgence que vous voudrez bien lui rendre vos bontés. La personne du roi est respectée dans la brochure. Veuillez, Monsieur le Maréchal, oublier ce qui ne regarde que moi. »

(Lettre autographe au duc de Feltre. — Catalogues Charavay.)

vertu à peu de frais : l'âme supérieure n'est pas celle qui pardonne; c'est celle qui n'a pas besoin de pardon.

Je ne sais où Bonaparte, à Sainte-Hélène, a trouvé que *j'avais rendu à Gand des services essentiels* : s'il jugeait trop favorablement mon rôle, du moins il y avait dans son sentiment une appréciation de ma valeur politique.

Je me dérobaïs à Gand, le plus que je pouvais, à des intrigues antipathiques à mon caractère et misérables à mes yeux; car, au fond, dans notre mesquine catastrophe j'apercevais la catastrophe de la société. Mon refuge contre les oisifs et les croquants était l'*enclos du Béguinage* : je parcourais ce petit univers de femmes voilées ou aguimpées, consacrées aux diverses œuvres chrétiennes; région calme, placée comme les syrtes africaines au bord des tempêtes. Là aucune disparate ne heurtait mes idées, car le sentiment religieux est si haut, qu'il n'est jamais étranger aux plus graves révolutions : les solitaires de la Thébaïde et les Barbares, destructeurs du monde romain, ne sont point des faits discordants et des existences qui s'excluent.

J'étais reçu gracieusement dans l'enclos comme l'auteur du *Génie du christianisme* : partout où je vais, parmi les chrétiens, les curés m'arrivent; ensuite les mères m'amènent leurs enfants; ceux-ci me récitent mon chapitre sur *la première communion*. Puis se présentent des personnes malheureuses qui me disent le bien que j'ai eu le bonheur de leur faire. Mon passage dans une ville catholique est annoncé comme

celui d'un missionnaire et d'un médecin. Je suis touché de cette double réputation : c'est le seul souvenir agréable de moi que je conserve; je me déplaïs dans tout le reste de ma personne et de ma renommée.

J'étais assez souvent invité à des festins dans la famille de M. et madame d'Ops, père et mère vénérables entourés d'une trentaine d'enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Chez M. Coppens, un gala, que je fus forcé d'accepter, se prolongea depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir. Je comptai neuf services : on commença par les confitures et l'on finit par les côtelettes. Les Français seuls savent dîner avec méthode, comme eux seuls savent composer un livre.

Mon *ministère* me retenait à Gand; madame de Chateaubriand, moins occupée, alla voir Ostende, où je m'embarquai pour Jersey en 1792. J'avais descendu exilé et mourant ces mêmes canaux au bord desquels je me promenais exilé encore, mais en parfaite santé : toujours des fables dans ma carrière ! Les misères et les joies de ma première émigration revivaient dans ma pensée; je revoyais l'Angleterre, mes compagnons d'infortune, et cette Charlotte que je devais apercevoir encore. Personne ne se crée comme moi une société réelle en invoquant des ombres; c'est au point que la vie de mes souvenirs absorbe le sentiment de ma vie réelle. Des personnes mêmes dont je ne me suis jamais occupé, si elles meurent, envahissent ma mémoire : on dirait que nul ne peut devenir mon compagnon s'il n'a passé à travers la tombe, ce qui me porte à croire que je suis un mort. Où les autres

trouveront une éternelle séparation, je trouve une réunion éternelle; qu'un de mes amis s'en aille de la terre, c'est comme s'il venait demeurer à mes foyers; il ne me quitte plus. A mesure que le monde présent se retire, le monde passé me revient. Si les générations actuelles dédaignent les générations vieilles, elles perdent les frais de leur mépris en ce qui me touche : je ne m'aperçois même pas de leur existence.

Ma toison d'or n'était pas encore à Bruges<sup>1</sup>, madame de Chateaubriand ne me l'apporta pas. A Bruges, en 1426, il y avait un homme appelé Jean, lequel inventa ou perfectionna la peinture à l'huile : remerctions Jean de Bruges<sup>2</sup>; sans la propagation de sa méthode, les chefs-d'œuvre de Raphaël seraient aujourd'hui effacés. Où les peintres flamands ont-ils dérobé la lumière dont ils éclairent leurs tableaux? Quel rayon de la Grèce s'est égaré au rivage de la Batavie?

Après son voyage d'Ostende, madame de Chateaubriand fit une course à Anvers. Elle y vit, dans un cimetière, des âmes du purgatoire en plâtre toutes barbouillées de noir et de feu. A Louvain elle me recruta un bègue, savant professeur, qui vint tout exprès à Gand pour contempler un homme aussi extraordinaire que le mari de ma femme. Il me dit : « Illus...ttt...rr...; » sa parole manqua à son admiration et je le priaï à dîner. Quand l'helléniste eut bu

1. C'est à Bruges que l'Ordre de la Toison d'Or fut institué en 1429 par le duc de Bourgogne Philippe le Bon.

2. Jean Van Eyck (1386-1440), né à Maas-Eyck. Il alla de bonne heure s'établir à Bruges avec son frère aîné Hubert Van Eyck, ce qui le fait souvent appeler *Jean de Bruges*.

du curaçao, sa langue se délia. Nous nous mimes sur les mérites de Thucydide, que le vin nous faisait trouver clair comme de l'eau. A force de tenir tête à mon hôte, je finis, je crois, par parler hollandais ; du moins je ne me comprenais plus.

Madame de Chateaubriand eut une triste nuit d'auberge à Anvers : une jeune Anglaise, nouvellement accouchée, se mourait ; pendant deux heures elle fit entendre des plaintes ; puis sa voix s'affaiblit, et son dernier gémissement, que saisit à peine une oreille étrangère, se perdit dans un éternel silence. Les cris de cette voyageuse, solitaire et abandonnée, semblaient préluder aux mille voix de la mort prêtes à s'élever à Waterloo.

La solitude accoutumée de Gand était rendue plus sensible par la foule étrangère qui l'animait alors, et qui bientôt s'allait écouler. Des recrues belges et anglaises apprenaient l'exercice sur les places et sous les arbres des promenades ; des canonniers, des fournisseurs, des dragons, mettaient à terre des trains d'artillerie, des troupeaux de bœufs, des chevaux qui se débattaient en l'air tandis qu'on les descendait suspendus dans des sangles ; des vivandières débarquaient avec les sacs, les enfants, les fusils de leurs maris : tout cela se rendait, sans savoir pourquoi et sans y avoir le moindre intérêt, au grand rendez-vous de destruction que leur avait donné Bonaparte. On voyait des politiques gesticuler le long d'un canal, auprès d'un pêcheur immobile ; des émigrés trotter de chez le roi chez *Monsieur*, de chez *Monsieur* chez le roi. Le chancelier de France, M. Dambray, habit vert, chapeau rond, un vieux roman sous le bras, se rendait



au conseil pour amender la charte ; le duc de Lévis allait faire sa cour avec des savates débordées qui lui sortaient des pieds, parce que, fort brave et nouvel Achille, il avait été blessé au talon. Il était plein d'esprit, on peut en juger par le recueil de ses pensées <sup>1</sup>.

Le duc de Wellington venait de temps en temps passer des revues. Louis XVIII sortait chaque après-dînée dans un carrosse à six chevaux avec son premier gentilhomme de la chambre et ses gardes, pour faire le tour de Gand, tout comme s'il eût été dans Paris. S'il rencontrait dans son chemin le duc de Wellington,

1. Gaston-Pierre-Marc, duc de Lévis (1764-1830). Après avoir fait partie de la Constituante comme député de la noblesse du bailliage de Senlis, il émigra pour aller servir à l'armée des princes (1792). Blessé à Quiberon (1795), il réussit à s'embarquer pour l'Angleterre, ne revint en France qu'après le 18 brumaire, et s'occupa alors, non sans succès, de travaux littéraires. Il publia successivement, de 1808 à 1814, *Maximes et réflexions sur différents sujets*, la *Suite des quatre Facardins*, imitation des Contes d'Hamilton, *Voyage de Khani ou Nouvelles Lettres chinoises, Souvenirs et Portraits, L'Angleterre au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*. Nommé pair de France par Louis XVIII le 4 juin 1814, il fut fait, en 1815, membre du conseil privé, et entra à l'Académie française par ordonnance royale en 1816. — M<sup>me</sup> de Chateaubriand, dans ses *Souvenirs*, trace ce piquant portrait du duc de Lévis : « En fait de femmes de la Société, il n'y avait de Françaises à Gand que M<sup>me</sup> la duchesse de Duras, la duchesse de Lévis, la duchesse de Bellune, la marquise de la Tour du Pin et moi ; encore la duchesse de Lévis y vint-elle fort tard avec son mari, qui arriva en si piteux équipage que M. de Chateaubriand fut obligé de lui prêter jusqu'à des bas pour aller chez le roi : les bas allaient encore, mais pour le reste, c'était une vraie toilette de carnaval ; le bon duc ne s'en mettait pas plus de peine à Gand qu'aux Tuileries, où sa garde-robe n'était pas mieux montée. Les souliers, par exemple, manquaient toujours ; il s'était abonné aux savates parce que, disait-il, il avait eu une blessure au talon qui l'empêchait de relever les quartiers de son soulier. »

il lui faisait en passant un petit signe de tête de protection.

Louis XVIII ne perdit jamais le souvenir de la prééminence de son berceau; il était roi partout, comme Dieu est Dieu partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession; sa hauteur croissait en raison de son abaissement; son diadème était son nom; il avait l'air de dire: « Tuez-moi, « vous ne tuerez pas les siècles écrits sur mon front. » Si l'on avait ratissé ses armes au Louvre, peu lui importait: n'étaient-elles pas gravées sur le globe? Avait-on envoyé des commissaires les gratter dans tous les coins de l'univers! Les avait-on effacées aux Indes, à Pondichéry, en Amérique, à Lima et à Mexico; dans l'Orient, à Antioche, à Jérusalem, à Saint-Jean-d'Acre, au Caire, à Constantinople, à Rhodes, en Morée; dans l'Occident, sur les murailles de Rome, aux plafonds de Caserte et de l'Escurial, aux voûtes des salles de Ratisbonne et de Westminster, dans l'écusson de tous les rois? Les avait-on arrachées à l'aiguille de la boussole, où elles semblent annoncer le règne des lis aux diverses régions de la terre?

L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la dignité, de la majesté de sa race, donnait à Louis XVIII un véritable empire. On en sentait la domination; les généraux mêmes de Bonaparte la confessaient; ils étaient plus intimidés devant ce vieillard impotent que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent batailles. A Paris, quand Louis XVIII accordait aux monarques triomphants l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier devant

ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre; il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain. En Europe il n'est qu'une monarchie, celle de France; le destin des autres monarchies est lié au sort de celle-là. Toutes les races royales sont d'hier auprès de la race de Hugues Capet, et presque toutes en sont filles. Notre ancien pouvoir royal était l'ancienne royauté du monde : du bannissement des Capets datera l'ère de l'expulsion des rois.

Plus cette superbe du descendant de saint Louis était impolitique (elle est devenue funeste à ses héritiers), plus elle plaisait à l'orgueil national : les Français jouissaient de voir des souverains qui, vaincus, avaient porté les chaînes d'un homme, porter, vainqueurs, le joug d'une race.

La foi inébranlable de Louis XVIII dans son sang est la puissance réelle qui lui rendit le spectre ; c'est cette foi qui, à deux reprises, fit tomber sur sa tête une couronne pour laquelle l'Europe ne croyait pas, ne prétendait pas épuiser ses populations et ses trésors. Le banni sans soldats se trouvait au bout de toutes les batailles qu'il n'avait pas livrées. Louis XVIII était la légitimité incarnée; elle a cessé d'être visible quand il a disparu.

Je faisais à Gand, comme je fais en tous lieux, des courses à part. Les barques glissant sur d'étroits canaux, obligées de traverser dix à douze lieues de prairies pour arriver à la mer, avaient l'air de voguer sur l'herbe; elles me rappelaient les canaux

s uvages dans les marais à folle avoine du Missouri. Arrêté au bord de l'eau, tandis qu'on immergeait des zones de toile écrue, mes yeux erraient sur les clochers de la ville; l'histoire m'apparaissait sur les nuages du ciel.

Les Gantois s'insurgent contre Henri de Châtillon, gouverneur pour la France; la femme d'Édouard III met au monde Jean de Gand, tige de la maison de Lancastre; règne populaire d'Artevelle: « Bonnes gens, « qui vous meut? Pourquoi êtes-vous si troublés sur « moi? En quoi puis-je vous avoir courroucés? » — Il vous faut mourir! criait le peuple: c'est ce que le temps nous crie à tous. Plus tard je voyais les ducs de Bourgogne; les Espagnols arrivaient. Puis la pacification, les sièges et les prises de Gand.

Quand j'avais rêvé parmi les siècles, le son d'un petit clairon ou d'une musette écossaise me réveillait. J'apercevais des soldats vivants qui accouraient pour rejoindre les bataillons ensevelis de la Batavie: toujours destructions, puissances abattues; et, en fin de compte, quelques ombres évanouies et des noms passés.

La Flandre maritime fut un des premiers cantonnements des compagnons de Clodion et de Clovis. Gand, Bruges et leurs campagnes fournissaient près d'un dixième des grenadiers de la vieille garde: cette terrible milice fut tirée en partie du berceau de nos pères, et elle s'est venue faire exterminer auprès de ce berceau. La *Lys*<sup>1</sup> a-t-elle donné sa fleur aux armes de nos rois?

1. La *Lys*, rivière de France et de Belgique, qui prend sa source un peu au-dessous de Béthune et se jette dans l'Escaut à Gand.

Les mœurs espagnoles impriment leur caractère : les édifices de Gand me retraçaient ceux de Grenade ; moins le ciel de la Vega. Une grande ville presque sans habitants, des rues désertes, des canaux aussi déserts que ces rues... vingt-six îles formées par ces canaux, qui n'étaient pas ceux de Venise, une énorme pièce d'artillerie du moyen-âge, voilà ce qui remplaçait à Gand la cité des Zegriss, le Duero et le Xenil, le Généralife et l'Alhambra : mes vieux songes, vous reverrai-je jamais ?

Madame la duchesse d'Angoulême, embarquée sur la Gironde, nous arriva par l'Angleterre avec le général Donnadiou et M. Desèze, qui avait traversé l'Océan, son cordon bleu par-dessus sa veste. Le duc et la duchesse de Lévis vinrent à la suite de la princesse : ils s'étaient jetés dans la diligence et sauvés de Paris par la route de Bordeaux. Les voyageurs, leurs compagnons, parlaient politique : « Ce scélérat de Chateaubriand, disait l'un d'eux, n'est pas si bête ! depuis trois jours, sa voiture était chargée dans sa cour : « l'oiseau a déniché. Ce n'est pas l'embarras, si Napoléon l'avait attrapé !... »

Madame la duchesse de Lévis<sup>1</sup> était une personne très belle, très bonne, aussi calme que madame la duchesse de Duras était agitée. Elle ne quittait point madame de Chateaubriand ; elle fut à Gand notre compagne assidue. Personne n'a répandu dans ma vie plus de quiétude, chose dont j'ai grand besoin. Les moments les moins troublés de mon existence

1. Pauline-Louise-Françoise de Paule *Charpentier d'Ennery*, mariée au duc de Lévis par contrat du 26 mai 1785. Elle mourut le 2 novembre 1819.

sont ceux que j'ai passés à Noisiel, chez cette femme dont les paroles et les sentiments n'entraient dans votre âme que pour y ramener la sérénité. Je les rappelle avec regret, ces moments écoulés sous les grands marronniers de Noisiel ! L'esprit apaisé, le cœur convalescent, je regardais les ruines de l'abbaye de Chelles, les petites lumières des barques arrêtées parmi les saules de la Marne.

Le souvenir de madame de Lévis est pour moi celui d'une silencieuse soirée d'automne. Elle a passé en peu d'heures ; elle s'est mêlée à la mort comme à la source de tout repos. Je l'ai vue descendre sans bruit dans son tombeau au cimetière du Père-Lachaise ; elle est placée au-dessus de M. de Fontanes, et celui-ci dort auprès de son fils Saint-Marcellin, tué en duel. C'est ainsi qu'en m'inclinant au monument de madame de Lévis, je suis venu me heurter à deux autres sépultures ; l'homme ne peut éveiller une douleur sans en réveiller une autre ; pendant la nuit, les diverses fleurs qui ne s'ouvrent qu'à l'ombre s'épanouissent.

A l'affectueuse bonté de Madame de Lévis pour moi était jointe l'amitié de M. le duc de Lévis le père : je ne dois plus compter que par générations. M. de Lévis écrivait bien ; il avait l'imagination variée et féconde qui sentait sa noble race comme on la retrouvait à Quiberon dans son sang répandu sur les grèves.

Tout ne devait pas finir là ; c'était le mouvement d'une amitié qui passait à la seconde génération. M. le duc de Lévis le fils, <sup>1</sup> aujourd'hui attaché à M. le

1. Gaston-François-Christophe-Victor, *duc de Ventadour et de Lévis* (1794-1863). Il reçut sous l'Empire un brevet de sous-

comte de Chambord, s'est approché de moi ; mon affection héréditaire ne lui manquera pas plus que ma fidélité à son auguste maître. La nouvelle et charmante duchesse de Lévis<sup>1</sup>, sa femme, réunit au grand nom de d'Aubusson les plus brillantes qualités du cœur et de l'esprit : il y a de quoi vivre quand les grâces empruntent à l'histoires des ailes infatigables !

A Gand, comme à Paris, le pavillon Marsan<sup>2</sup> existait. Chaque jour apportait de France à Monsieur des nouvelles qu'enfantait l'intérêt ou l'imagination.

M. Gaillard, ancien oratorien, conseiller à la cour royale, ami intime de Fouché<sup>3</sup>, descendit au milieu de nous ; il se fit reconnaître et fut mis en rapport avec M. Capelle.

Lieutenant, devint aide de camp du duc d'Angoulême en 1814, prit part, en 1823, à la guerre d'Espagne, comme chef de bataillon, et, en 1828, à l'expédition de Morée, comme colonel. Appelé à succéder comme pair de France à son père, mort le 15 février 1830, il refusa de siéger après la révolution de Juillet, et il accompagna dans l'exil la famille royale. Il fut longtemps un des principaux conseillers du comte de Chambord et mourut à Venise le 9 février 1863.

1. Marie-Catherine-Amanda d'Aubusson, fille de Pierre-Raymond-Hector d'Aubusson, comte de la Feuillade, et de sa première femme Agathe-Renée Barberie de Refuveille. Née en 1798, elle épousa le 10 mars 1821, Gaston-François-Christophe-Victor, duc de Ventadour, plus tard duc de Lévis. Elle mourut sans enfants le 10 mars 1854. — Sa sœur aînée, Henriette-Blanche, s'était mariée en 1812 à Auguste de Caulaincourt, frère du duc de Vicence et général de division, qui fut tué, cinq mois après son mariage, à la bataille de la Moskowa.

2. Au château des Tuileries, le pavillon Marsan, à l'angle du Jardin et de la rue de Rivoli, était, sous Louis XVIII, habité par le comte d'Artois.

3. M. Gaillard avait été secrétaire de Fouché. Voir les *Mémoires de Madame de Chastenay*, tome I, p. 49.

Quand je me rendais chez Monsieur<sup>1</sup>, ce qui était rare, son entourage m'entretenait, à paroles couvertes et avec maints soupirs, d'un *homme qui (il fallait en convenir) se conduisait à merveille : il entravait toutes les opérations de l'empereur ; il défendait le faubourg Saint-Germain, etc., etc.* Le fidèle maréchal Soult était aussi l'objet des prédilections de Monsieur, et, après Fouché, l'homme le plus loyal de France.

Un jour, une voiture s'arrête à la porte de mon auberge, j'en vois descendre madame la baronne de Vitrolles : elle arrivait chargée des pouvoirs du duc d'Otrante. Elle remporta un billet écrit de la main de Monsieur, par lequel le prince déclarait conserver une reconnaissance éternelle à celui qui sauvait M. de Vitrolles. Fouché n'en voulait pas davantage ; armé de ce billet, il était sûr de son avenir en cas de restauration. Dès ce moment il ne fut plus question à Gand que des immenses obligations que l'on avait à l'excellent M. Fouché de Nantes, que de l'impossibilité de rentrer en France autrement que par le bon plaisir de ce juste : l'embarras était de faire goûter au roi le nouveau rédempteur de la monarchie.

Après les Cent-Jours, madame de Custine me força de dîner chez elle avec Fouché. Je l'avais vu une fois, cinq ans auparavant, à propos de la condamnation de mon pauvre cousin Armand. L'ancien ministre savait que je m'étais opposé à sa nomination à Roye, à

1. Le comte d'Artois avait son pavillon Marsan à l'hôtel des *Pays-Bas*, place d'armes, où il était logé avec sa suite et ses équipages, et payait mille francs par jour. — Louis XVIII occupait l'hôtel que le comte J.-B. d'Hane de Steenhuyse, l'un des habitants notables de la ville, avait mis à sa disposition. Cet hôtel est aujourd'hui en partie transformé en magasin d'épicerie.



Gonesse, à Arnouville ; et comme il me supposait puissant, il voulait faire sa paix avec moi. Ce qu'il y avait de mieux en lui, c'était la mort de Louis XVI : le régicide était son innocence. Bavard, ainsi que tous les révolutionnaires, battant l'air de phrases vides, il débitait un ramas de lieux communs farcis de *destin*, de *nécessité*, de *droit des choses*, mêlant à ce non-sens philosophique des non-sens sur le progrès et la marche de la société, d'impudentes maximes au profit du fort contre le faible ; ne se faisant faute d'aveux effrontés sur la justice des succès, le peu de valeur d'une tête qui tombe, l'équité de ce qui prospère, l'iniquité de ce qui souffre, affectant de parler des plus affreux désastres avec légèreté et indifférence, comme un génie au-dessus de ces niaiseries. Il ne lui échappa, à propos de quoi que ce soit, une idée choisie, un aperçu remarquable. Je sortis en haussant les épaules au crime.

M. Fouché ne m'a jamais pardonné ma sécheresse et le peu d'effet qu'il produisit sur moi. Il avait pensé me fasciner en faisant monter et descendre à mes yeux, comme une gloire du Sinaï, le coutelas de l'instrument fatal ; il s'était imaginé que je tiendrais à colosse l'énergumène qui, parlant du sol de Lyon, avait dit : « Ce sol sera bouleversé ; sur les débris de  
« cette ville superbe et rebelle s'élèveront des chau-  
« mières éparses que les amis de l'égalité s'empresse-  
« ront de venir habiter. . . . .  
« Nous aurons le courage énergique de traverser les  
« vastes tombeaux des conspirateurs. . . . .  
« Il faut que leurs cadavres ensanglantés, précipités  
« dans le Rhône, offrent sur les deux rives et à son

« embouchure l'impression de l'épouvante et l'image  
 « de la toute-puissance du peuple. . . . .  
 « . . . . . Nous célébrerons la victoire de  
 « Toulon ; nous enverrons ce soir deux cent cinquante  
 « rebelles sous le fer de la foudre ; »

Ces horribles pretintailles ne m'imposèrent point : parce que M. de Nantes avait délayé des forfaits républicains dans de la boue impériale ; que le sans-culotte, métamorphosé en duc, avait enveloppé la corde de la lanterne dans le cordon de la Légion d'honneur, il ne m'en paraissait ni plus habile ni plus grand. Les Jacobins détestent les hommes qui ne font aucun cas de leurs atrocités et qui méprisent leurs meurtres ; leur orgueil est irrité, comme celui des auteurs dont on conteste le talent.

En même temps que Fouché envoyait à Gand M. Gaillard négocier avec le frère de Louis XVI, ses agents à Bâle pourparlaient avec ceux du prince de Metternich au sujet de Napoléon II, et M. de Saint-Léon, dépêché par ce même Fouché, arrivait à Vienne pour traiter de la couronne possible de M. le duc d'Orléans. Les amis du duc d'Otrante ne pouvaient pas plus compter sur lui que ses ennemis : au retour des princes légitimes, il maintint sur la liste des exilés son ancien collègue M. Thibaudeau<sup>1</sup>, tandis que de

1. Auguste-Clair *Thibaudeau* (1765-1854), membre de la Convention, où il vota la mort du roi, puis député au Conseil des Cinq-Cents, il fut l'un des serviteurs les plus empressés de Napoléon, qui le fit conseiller d'Etat, préfet de la Gironde et des Bouches-du-Rhône, comte de l'Empire (31 décembre 1809). Aux Cent-Jours, il fut nommé commissaire dans la 6<sup>e</sup> division militaire et promu pair. Frappé d'exil par l'Ordonnance du 24 juillet 1815, il

son côté M. de Talleyrand retranchait de la liste ou ajoutait au catalogue tel ou tel proscrit, selon son caprice. Le faubourg Saint-Germain n'avait-il pas bien raison de croire en M. Fouché ?

M. de Saint-Léon à Vienne apportait trois billets dont l'un était adressé à M. de Talleyrand : le duc d'Otrante proposait à l'ambassadeur de Louis XVIII de pousser au trône, s'il y voyait jour, le fils d'Égalité. Quelle probité dans ces négociations ! qu'on était heureux d'avoir affaire à de si honnêtes gens ! Nous avons pourtant admiré, encensé, béni ces Cartouche ; nous leur avons fait la cour ; nous les avons appelés monseigneur ! Cela explique le monde actuel. M. de Montrond vint de surcroît après M. de Saint-Léon <sup>1</sup>.

M. le duc d'Orléans ne conspirait pas de fait, mais de consentement ; il laissait intriguer les affinités révolutionnaires : douce société ! Au fond de ce bois, le plénipotentiaire du roi de France prêtait l'oreille aux ouvertures de Fouché.

A propos de l'arrestation de M. de Talleyrand à la

ne rentra en France qu'après la révolution de Juillet. Napoléon III en fit un sénateur et un grand officier de la Légion d'honneur. Thibaudeau a laissé de nombreux écrits : *Mémoires sur la Convention et le Directoire* (1824) ; *Mémoires sur le Consulat* (1826) ; *Histoire générale de Napoléon Bonaparte* (1827-1828) ; *le Consulat et l'Empire ou Histoire de France et de Napoléon Bonaparte, de 1799 à 1815* (1837-1838, 10 vol. in-8°) ; *Histoire des Etats généraux* (1843).

1. M. de Saint-Léon était une créature de Fouché ; M. de Montrond était un des familiers de Talleyrand, et le plus spirituel de tous. Avec lui, le prince n'avait jamais le dernier mot. — « Savez-vous, duchesse, pourquoi j'aime assez Montrond ? disait un jour M. de Talleyrand ; c'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés. » — « Savez-vous, duchesse, pourquoi j'aime tant M. de Talleyrand ? ripostait Montrond ; c'est qu'il n'en a pas du tout. »

barrière d'Enfer, j'ai dit quelle avait été jusqu'alors l'idée fixe de M. de Talleyrand sur la régence de Marie-Louise : il fut obligé de se ranger par l'événement à l'éventualité des Bourbons ; mais il était toujours mal à l'aise ; il lui semblait que, sous les hoirs de saint Louis, un évêque marié ne serait jamais sûr de sa place. L'idée de substituer la branche cadette à la branche aînée lui sourit donc, et d'autant plus qu'il avait eu d'anciennes liaisons avec le Palais-Royal.

Prenant parti, toutefois sans se découvrir en entier, il hasarda quelques mots du projet de Fouché à Alexandre. Le czar avait cessé de s'intéresser à Louis XVIII : celui-ci l'avait blessé à Paris par son affectation de supériorité de race ; il l'avait encore blessé en rejetant le mariage du duc de Berry avec une sœur de l'empereur ; on refusait la princesse pour trois raisons : elle était schismatique ; elle n'était pas d'une assez vieille souche ; elle était d'une famille de fous : raisons qu'on ne présentait pas debout, mais de biais, et qui, entrevues, offensaient triplement Alexandre. Pour dernier sujet de plainte contre le vieux souverain de l'exil, le czar accusait l'alliance projetée entre l'Angleterre, la France et l'Autriche. Du reste, il semblait que la succession fût ouverte ; tout le monde prétendait hériter des fils de Louis XIV : Benjamin Constant, au nom de madame Murat, plaidait les droits que la sœur de Napoléon croyait avoir au royaume de Naples ; Bernadotte jetait un regard lointain sur Versailles, apparemment parce que le roi de Suède venait de Pau.

La Besnardière <sup>1</sup>, chef de division aux relations ex-

1. Jean-Baptiste de Gouy, comte de la Besnardière, né à Pé-

térieures, passa à M. de Caulaincourt ; il brocha un rapport, *des griefs et contredits de la France* à l'en-droit de la légitimité. La ruade lâchée, M. de Talleyrand trouva le moyen de communiquer le rapport à Alexandre : mécontent et mobile, l'autocrate fut frappé du pamphlet de La Besnardière. Tout à coup, en plein congrès, à la stupéfaction de chacun, le czar demande si ce ne serait pas matière à délibération d'examiner en quoi M. le duc d'Orléans pourrait convenir comme roi à la France et à l'Europe. C'est peut-être une des choses les plus surprenantes de ces temps extraordinaires, et peut-être est-il plus extraordinaire encore qu'on en ait si peu parlé<sup>1</sup>. Lord Clancarthy fit échouer la proposition russe : sa seigneurie déclara n'avoir point de pouvoirs pour traiter une question aussi grave : « Quant à moi, dit-il, en opi-  
« nant comme simple particulier, je pense que mettre  
« M. le duc d'Orléans sur le trône de France serait  
« remplacer une usurpation militaire par une usur-  
« pation de famille, plus dangereuse aux monarques  
« que toutes les autres usurpations. » Les membres

riers (Manche). Employé depuis 1795 au département des affaires étrangères, il y était devenu le collaborateur intime de Talleyrand, auquel plaisaient sa personne et son travail. Il accompagna le prince au Congrès de Vienne ; à son retour, fut titré comte par le Roi, le 22 août 1815, nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, et directeur des travaux politiques. En 1819, il se retira complètement en Touraine, venant seulement chaque année passer quelques semaines à Paris, où il mourut le 30 avril 1843.

1. Une brochure qui vient de paraître, intitulée ; *Lettres de l'Etranger*, et qui semble écrite par un diplomate habile et bien instruit, indique cette étrange négociation russe à Vienne (Paris, note de 1840). — Сн.

du congrès allèrent dîner et marquèrent avec le sceptre de saint Louis, comme avec un fétu, le feuillet où ils en étaient restés dans leurs protocoles.

Sur les obstacles que rencontra le czar, M. de Talleyrand fit volte-face : prévoyant que le coup retentirait, il rendit compte à Louis XVIII (dans une dépêche que j'ai vue et qui portait le n° 25 ou 27) de l'étrange séance du congrès <sup>1</sup> : il se croyait obligé d'informer Sa Majesté d'une démarche aussi exorbitante, parce que cette nouvelle, disait-il, ne tarderait pas de parvenir aux oreilles du roi : singulière naïveté pour M. le prince de Talleyrand.

Il avait été question d'une déclaration de l'Alliance, afin de bien avertir le monde qu'on n'en voulait qu'à Napoléon ; qu'on ne prétendait imposer à la France ni une forme obligée de gouvernement, ni un souverain qui ne fût pas de son choix. Cette dernière partie de la déclaration fut supprimée, mais elle fut positivement annoncée dans le journal officiel de Francfort. L'Angleterre, dans ses négociations avec les cabinets, se sert toujours de ce langage libéral, qui n'est qu'une précaution contre la tribune parlementaire.

On voit qu'à la seconde restauration, pas plus qu'à la première, les alliés ne se souciaient point du rétablissement de la légitimité : l'événement seul a tout fait. Qu'importait à des souverains dont la vue était si courte que la mère des monarchies de l'Europe fût

1. On prétend qu'en 1830, M. de Talleyrand a fait enlever des Archives particulières de la Couronne sa correspondance avec Louis XVIII, de même qu'il avait fait enlever dans les Archives de l'Empire tout ce qu'il avait écrit, lui, M. de Talleyrand, relativement à la mort du duc d'Enghien et aux affaires d'Espagne (Paris, note de 1840). — CH.

égorgée? Cela les empêcherait-il de donner des fêtes et d'avoir des gardes? Aujourd'hui les monarques sont si solidement assis, le globe dans une main, l'épée dans l'autre!

M. de Talleyrand, dont les intérêts étaient alors à Vienne, craignait que les Anglais, dont l'opinion ne lui était plus aussi favorable, engageassent la partie militaire avant que toutes les armées fussent en ligne, et que le cabinet de Saint-James acquit ainsi la prépondérance : c'est pourquoi il voulait amener le roi à rentrer par les provinces du sud-est, afin qu'il se trouvât sous la tutelle des troupes de l'Empire et du cabinet autrichien. Le duc de Wellington avait donc l'ordre précis de ne point commencer les hostilités ; c'est donc Napoléon qui a voulu la bataille de Waterloo : on n'arrête point les destinées d'une telle nature.

Ces faits historiques, les plus curieux du monde, ont été généralement ignorés ; c'est encore de même qu'on s'est formé une opinion confuse des traités de Vienne, relativement à la France : on les a crus l'œuvre unique d'une troupe de souverains victorieux acharnés à notre perte ; malheureusement, s'ils sont durs, ils ont été envenimés par une main française : quand M. de Talleyrand ne conspire pas, il trafique.

La Prusse voulait avoir la Saxe, qui tôt ou tard sera sa proie ; la France devait favoriser ce désir, car la Saxe obtenant un dédommagement dans les cercles du Rhin, Landau nous restait avec nos enclaves ; Cobenz et d'autres forteresses passaient à un petit État ami qui, placé entre nous et la Prusse, empêchait les points de contact ; les clefs de la France n'étaient

point livrées à l'ombre de Frédéric. Pour trois millions qu'il en coûta à la Saxe, M. de Talleyrand s'opposa aux combinaisons du cabinet de Berlin ; mais, afin d'obtenir l'assentiment d'Alexandre à l'existence de la vieille Saxe, notre ambassadeur fut obligé d'abandonner la Pologne au czar, bien que les autres puissances désirassent qu'une Pologne quelconque rendît les mouvements du Moscovite moins libres dans le Nord. Les Bourbons de Naples se rachetèrent, comme le souverain de Dresde, à prix d'argent<sup>1</sup>. M. de Talleyrand prétendait qu'il avait droit à une subvention, en échange de son duché de Bénévent : il vendait sa livrée en quittant son maître. Lorsque la France perdait tant, M. de Talleyrand n'aurait-il pu perdre aussi quelque chose ? Bénévent, d'ailleurs, n'appartenait

1. « Ce qui est certain, dit Sainte-Beuve, c'est que M. de Talleyrand, au congrès de Vienne, ne perdit pas l'occasion de reprendre sous mains ses habitudes de trafic et de marchés : 6 millions lui furent promis par les Bourbons de Naples pour favoriser leur restauration, et l'on a su les circonstances assez particulières et assez piquantes qui en accompagnèrent le payement. » Un de ses hommes de confiance, M. de Perray, qui l'avait accompagné à Vienne, et qui avait été témoin des engagements contractés à prix d'argent, fut, au mois de juin 1815, dépêché à Naples par le prince, pour hâter le payement des 6 millions promis. On faisait des difficultés, parce que Talleyrand n'avait, paraît-il, traité avec Ferdinand que déjà assuré de la décision du congrès qui rétablissait les Bourbons de Naples. Bref, de Perray rapporta les 6 millions en traites sur la maison Baring, de Londres. Talleyrand l'embrassa de joie à son arrivée. Cependant de Perray, à qui il avait été alloué 1500 francs pour ses frais de voyage, en avait dépensé 2000; il en fut pour 500 francs de retour, mais il eut l'embrassade du prince. Il y avait, de plus, gagné une décoration de l'ordre de Saint-Ferdinand, qui se portait au cou. M. de Talleyrand, quand il la vit, s'en montra mécontent, parce que cela affichait le voyage. (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, tome XII, p. 80.)



pas au grand chambellan : en vertu du rétablissement des anciens traités, cette principauté dépendait des États de l'Église.

Telles étaient les transactions diplomatiques que l'on passait à Vienne, tandis que nous séjournions à Gand. Je reçus, dans cette dernière résidence, cette lettre de M. de Talleyrand :

« Vienne, le 4 avril.

« J'ai appris avec grand plaisir, monsieur, que  
« vous étiez à Gand, car les circonstances exigent  
« que le roi soit entouré d'hommes forts et indépen-  
« dants.

« Vous aurez sûrement pensé qu'il était utile de  
« réfuter par des publications fortement raisonnées  
« toute la nouvelle doctrine que l'on veut établir dans  
« les pièces officielles qui paraissent en France.

« Il y aurait de l'utilité à ce qu'il parût quelque  
« chose dont l'objet serait d'établir que la déclaration  
« du 31 mars, faite à Paris par les alliés, que la dé-  
« chéance, que l'abdication, que le traité du 11 avril  
« qui en a été la conséquence, sont autant de condi-  
« tions préliminaires, indispensables et absolues du  
« traité du 30 mai ; c'est-à-dire que sans ces condi-  
« tions préalables le traité n'eût pas été fait. Cela  
« posé, celui qui viole lesdites conditions, ou qui en  
« seconde la violation, rompt la paix que ce traité a  
« établie. Ce sont donc lui et ses complices qui dé-  
« clarent la guerre à l'Europe.

« Pour le dehors comme pour le dedans, une dis-  
« cussion prise dans ce sens ferait du bien ; il faut

« seulement qu'elle soit bien faite, ainsi chargez-vous-  
« en.

« Agréé, monsieur, l'hommage de mon sincère  
« attachement et de ma haute considération,

« TALLEYRAND.

« J'espère avoir l'honneur de vous voir à la fin du  
« mois. »

Notre ministre à Vienne était fidèle à sa haine contre la grande chimère échappée des ombres ; il redoutait un coup de fouet de son aile. Cette lettre montre du reste tout ce que M. de Talleyrand était capable de faire, quand il écrivait seul : il avait la bonté de m'enseigner le *motif*, s'en rapportant à mes fioritures. Il s'agissait bien de quelques phrases diplomatiques sur la déchéance, sur l'abdication, sur le traité du 11 avril et du 30 mai, pour arrêter Napoléon ! Je fus très reconnaissant des instructions en vertu de mon brevet d'*homme fort*, mais je ne les suivis pas : ambassadeur *in petto*, je ne me mêlais point en ce moment des *affaires étrangères* ; je ne m'occupais que de mon *ministère de l'intérieur par intérim*.

Mais que se passait-il à Paris ?

---

## APPENDICE

---

### I

#### L'ARTICLE DU MERCURE <sup>1</sup>

L'article du *Mercure* fut un événement. Il parut le 4 juillet 1807. L'empire était à son apogée. Napoléon venait d'avoir à Tilsit son entrevue avec Alexandre. Si sa gloire n'avait jamais été plus haute, jamais son despotisme n'avait été plus absolu. L'attaquer en face à ce moment, faire entendre, au milieu du silence universel, une voix libre, fière, indépendante, dénoncer les vices du pouvoir absolu, rappeler à la France et à l'Europe ces Bourbons, dont le nom est presque aboli, mais dont le droit et les titres ne se peuvent prescrire, une telle entreprise était, à une telle heure, d'une intrépidité rare, et, seule, elle suffirait à rendre immortel le nom de Chateaubriand.

On a lu, dans le précédent volume, la page superbe, qui ouvre l'article : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croit inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence

<sup>1</sup> Cf-dessus, p. 2.

a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde...» Puis, c'est la Turquie, dont l'écrivain évoque l'image, à propos du despotisme impérial : « Si nous avions jamais pensé que le gouvernement absolu est le meilleur des gouvernements possibles, *quelques mois de séjour en Turquie nous auraient bien guéri de cette opinion.* » Et comme si le sens des allusions, éparses dans l'article, n'eût pas été assez clair, l'auteur parlait, avec un respect attendri, des princes de la Maison de France : « En quel lieu du monde, disait-il, nos tempêtes n'ont-elles point jeté les enfants de saint Louis?... Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois<sup>1</sup>, dont nous avons entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme, à Versailles, n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des saintes. » D'autres passages montraient l'auteur se complaisant à l'idée du génie en lutte contre la force. Il parlait de Sertorius en guerre contre Sylla, et il disait : « Il y a des autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices. Le Dieu n'est pas anéanti, quoique le temple soit désert. » Et, s'animant, à cette idée, il écrivait : « Après tout, qu'importent les revers, si notre nom prononcé dans la postérité va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie ! » Et il ajoutait, pour plus de clarté dans l'allusion : « Nous ne doutons pas que, du temps de Sertorius, les âmes pusillanimes qui prennent leur bassesse

1. *Mesdames Victoire et Adélaïde de France, sœurs de Louis XVI.* Toutes deux avaient été enterrées à Trieste, où elles étaient mortes, M<sup>me</sup> Victoire, le 8 juin 1799, et M<sup>me</sup> Adélaïde, le 18 février 1800.

pour de la raison ne trouvassent ridicule qu'un citoyen obscur osât lutter seul contre toute la puissance de Sylla. »

D'après Chateaubriand, quand l'article fut mis sous les yeux de l'Empereur, celui-ci se serait écrié : « Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ! je le ferai sabrer sur les marches des Tuileries. » — Sainte-Beuve ne veut pas que Napoléon se soit laissé aller à cette violence de langage et qu'il ait proféré une telle menace. Il semble bien pourtant qu'ici encore Chateaubriand ne s'est pas départi de son habituelle exactitude. M. Villemain, qui avait été sous l'Empire, le disciple chéri et le confident de Fontanes, raconte, en effet, cet incident dans les mêmes termes que Chateaubriand, mais avec des détails plus précis, qu'il tenait évidemment de Fontanes lui-même : « Après le lourd et méticuleux silence, écrit-il, qu'imposait alors la police de l'Empire, Napoléon fut très irrité de cet article du *Mercur*. Il en parla lui-même dans sa cour avec impatience et menace. « Chateaubriand, dit-il à M. de Fontanes, devant le grand maréchal Duroc, croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ? je le ferai sabrer sur les marches de mon palais <sup>1</sup>. »

Je trouve encore un écho de la grande et très réelle colère de Napoléon, dans la lettre qu'il écrivait de Saint-Cloud à M. de Layette, le 14 août 1807 : « Il est temps enfin que ceux qui ont, directement ou indirectement, pris part aux affaires des Bourbons, se souviennent de l'Histoire sainte et de ce qu'a fait David<sup>2</sup> contre la race d'Achab. Cette observation est bonne aussi pour M. de Chateaubriand et pour sa clique <sup>3</sup>. »

1. Villemain, *M. de Chateaubriand*, p. 160.

2. Il veut dire Jéhu.

3. *Lettres inédites de Napoléon I<sup>er</sup>*, publiées par Léon Lecestre, t. I, p. 100. — 1897.

Et à quelques jours de là, le 1<sup>er</sup> septembre, Joubert, qui avait un instant tremblé pour son ami, écrivait à Chénedollé : « Le *pauvre garçon* (Chateaubriand) a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avait tant mis en colère est resté quelque temps suspendu sur sa tête, mais à la fin *le tonnerre a grondé, le nuage a crevé, et la Foudre en propre personne a dit à Fontanes que si son ami recommençait, il serait frappé*. Tout cela a été *vif et même violent*, mais court... »

Napoléon, d'ailleurs, ne s'en tint point à une simple menace. Chateaubriand, nous l'avons vu, avait acheté la propriété du *Mercury* pour une somme de 20,000 francs. C'était à peu près toute sa fortune. Il en fut dépossédé. Au mois d'octobre 1807, le privilège du *Mercury* lui fut retiré, et ce recueil fut réuni à la *Décade*, organe du parti opposé, et qui s'intitulait alors : *Revue philosophique, littéraire et politique*<sup>1</sup>.

Chateaubriand était ruiné; mais, outre que la chose pour lui n'était pas nouvelle, il se pouvait consoler en voyant le prodigieux succès de son article. On en multipliait les copies, on en apprenait par cœur les passages les plus significatifs. M. Guizot relate, à ce sujet, dans ses *Mémoires*, un curieux épisode de sa jeunesse :

En août 1807, dit-il, je m'arrêtai quelques jours en Suisse en allant voir ma mère à Nîmes, et dans le confiant empressément de ma jeunesse, aussi curieux des grandes renommées qu'encore inconnu moi-même, j'écrivis à M<sup>me</sup> de Staël pour lui demander l'honneur de la voir. Elle m'invita à dîner à Ouchy, près de Lausanne, où elle se trouvait alors. J'étais assis à côté d'elle; je venais de Paris; elle me questionna sur ce qui s'y passait, ce qu'on y disait, ce qui occupait le public et les salons. Je parlai d'un article de M. de Chateaubriand dans le *Mercury*, qui faisait du bruit au moment de mon départ. Une phrase surtout m'avait frappé, et je la citai textuellement, car elle s'était gravée dans

1. *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, par Eugène Hatin, t. VII, p. 569.

ma mémoire : « Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'ingrate Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. » Mon accent était sans doute ému et saisissant, comme j'étais ému et saisi moi-même ; M<sup>me</sup> de Staël me prit vivement par le bras en me disant : « Je suis sûre que vous joueriez très bien la tragédie ; restez avec nous et prenez place dans *Andromaque*. » C'était là, chez elle, le goût et l'amusement du moment. Je me défendis de sa bienveillante conjecture, et la conversation revint à M. de Chateaubriand et à son article, qu'on admira beaucoup en s'en inquiétant un peu. On avait raison d'admirer, car la phrase était vraiment éloquente, et aussi de s'inquiéter, car le *Mercur*e fut supprimé précisément à cause de cette phrase. Ainsi, l'empereur Napoléon, vainqueur de l'Europe et maître absolu de la France, ne croyait pas pouvoir souffrir qu'on dit que son historien futur naîtrait peut-être sous son règne, et se tenait pour obligé de prendre l'honneur de Néron sous sa garde. C'était bien la peine d'être un si grand homme pour avoir de telles craintes à témoigner et de tels clients à protéger !

## II

LES MARTYRS ET M. GUIZOT<sup>1</sup>

Les *Martyrs*, lors de leur apparition, furent l'objet de nombreuses et violentes critiques. Ces attaques ne restèrent pas d'ailleurs sans réponse. Le *Bulletin de Lyon*, dans une suite de sept articles, publiés à partir du 13 mai 1809, se livra à un examen approfondi de l'ouvrage et s'attacha

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, t. I, p. 11.

2. Ci-dessus, p. 14.

à le défendre, surtout au point de vue du Christianisme. Ces articles, bientôt réunis en brochure<sup>1</sup>, étaient anonymes; ils avaient pour auteur M. Guy-Marie Deplace, homme instruit et religieux, qui devait avoir l'honneur, quelques années plus tard, d'être chargé par Joseph de Maistre de préparer l'édition du *Pape*. Si remarquable qu'elle fût, la brochure de M. Deplace n'arriva point à Paris et n'y eut aucun écho. Heureusement, à cette même date, Chateaubriand allait trouver, à Paris même, un autre défenseur, dont les articles, pleins de vigueur et d'éclat, obtinrent un vif succès. Insérés dans *le Publiciste*, le journal de M. Suard, ils étaient signés *G*; leur auteur était M. Guizot, alors à ses débuts<sup>2</sup>. Chateaubriand en fut très touché et s'empressa de le témoigner au jeune écrivain. Un demi-siècle plus tard, M. Guizot relisait encore avec plaisir cette correspondance, et il a eu la bonne idée d'insérer dans ses *Mémoires* trois des lettres que l'auteur des *Martyrs* lui écrivit à cette époque<sup>3</sup>. Ces lettres sont trop intéressantes, elles seront ici trop bien à leur place, pour que nous hésitions à les reproduire.

## I

*Val-de-Loup, ce 12 mai 1809.*

Mille remerciements, Monsieur; j'ai lu vos articles avec un extrême plaisir. Vous me louez avec tant de grâce et vous me donnez tant d'éloges que vous pouvez affaiblir celles-ci; il en restera toujours assez pour satisfaire ma vanité d'auteur, et toujours plus que je n'en mérite.

Je trouve vos critiques fort justes. Une surtout m'a

1. Examen de la critique des *Martyrs*, insérée dans le *Journal de l'Empire*; extrait du *Bulletin de Lyon*. — Lyon, s. d. in-8°, 95 p.

2. Les articles de M. Guizot ont été reproduits dans *le Temps passé*, mélanges de critique littéraire et de morale, par M. et M<sup>me</sup> Guizot, tome II, pp. 216 à 286. — Paris 1887.

3. *Mémoires* de M. Guizot, tome I, pp. 377 et suivantes.



frappé par la finesse du goût. Vous dites que les catholiques ne peuvent pas, comme les protestants, admettre une mythologie chrétienne, parce que nous n'y avons pas été formés et habitués par de grands poètes : cela est très ingénieux. Et quand on trouverait mon ouvrage assez bon pour dire que je commencerais pour nous cette mythologie, on pourrait répondre que je viens trop tard, que notre goût est formé sur d'autres modèles, etc., etc... Cependant, il resterait toujours le Tasse et tous les poèmes latins *catholiques* du moyen âge. C'est la seule objection de fait que l'on trouve contre votre critique.

Véritablement, Monsieur, je le dis très sincèrement, les critiques qui ont jusqu'à présent paru sur mon ouvrage me font une certaine honte pour les Français. Avez-vous remarqué que personne ne semble avoir compris mon ouvrage, que les règles de l'épopée sont si généralement oubliées que l'on juge un ouvrage de sens et d'un immense travail comme on parlerait d'un ouvrage d'un jour et d'un roman ? Et tous ces cris contre le merveilleux ! ne dirait-on pas que c'est moi qui suis l'auteur de ce merveilleux ? que c'est une chose inouïe, singulière, inconnue ? Et pourtant nous avons le Tasse, Milton, Klopstock, Gessner, Voltaire même ! Et si l'on ne peut pas employer le *merveilleux* chrétien, il n'y aura donc plus d'épopée chez les modernes, car le merveilleux est essentiel au poème épique, et je pense qu'on ne veut pas faire intervenir Jupiter dans un sujet tiré de notre histoire. Tout cela est sans bonne foi, comme tout en France. La question était de savoir si mon ouvrage était bon ou mauvais comme épopée, et voilà tout, sans s'embarrasser de savoir s'il était ou non contraire à la religion, et mille choses de cette espèce.

Je ne puis, moi, Monsieur, avoir d'opinion sur mon propre ouvrage ; je ne puis que vous rapporter celle des autres. M. de Fontanes est tout à fait décidé en faveur

des *Martyrs*. Il trouve cet ouvrage fort supérieur à mes premiers ouvrages, sous le rapport du plan, du style et des caractères. Ce qui me paraît singulier, c'est que le III<sup>e</sup> livre, que vous n'aimez pas, lui semble un des meilleurs de l'ouvrage. Sous les rapports du style, il dit que je ne l'ai jamais porté plus haut que dans la peinture du bonheur des justes, dans la description de la lumière du ciel et dans le morceau sur la Vierge. Il excuse la longueur des deux discours du Père et du Fils sur la *nécessité* d'établir ma *machine* épique. Sans ces discours plus de *récit*, plus d'*action*; le récit et l'action sont motivés par les discours des essences créées.

Je vous rapporte ceci, Monsieur, non pour vous convaincre, mais pour vous montrer comment d'excellents esprits peuvent voir un objet sous dix faces différentes. Je n'aime point, comme vous, Monsieur, la description des tortures; mais elle m'a paru absolument nécessaire dans un ouvrage sur des *martyrs*. Cela est consacré par toute l'histoire et par tous les arts. La peinture et la sculpture chrétiennes ont choisi ces sujets; ce sont là les véritables *combats* du sujet. Vous qui savez tout, Monsieur, vous savez combien j'ai *adouci* le tableau et ce que j'ai retranché des *Acta Martyrum*, surtout en faisant disparaître les douleurs *physiques* et opposant des images gracieuses à d'horribles tourments. Vous êtes trop juste, Monsieur, pour ne pas distinguer ce qui est ou l'*inconvenient* du sujet ou la *faute* du poète.

Au reste, Monsieur, vous connaissez les tempêtes élevées contre mon ouvrage et d'où elles partent. Il y a une autre plaie cachée qu'on ne montre pas, et qui au fond est la source de la colère; c'est ce *Héroclès* qui égorge les chrétiens au nom de la *philosophie* et de la *liberté*. Le temps fera justice si mon livre en vaut la peine, et vous hâterez beaucoup cette justice en publiant vos articles, fussiez-vous les changer et les mutiler jusqu'à un certain

degré. Montrez-moi mes fautes, Monsieur, je les corrigeraï. Je ne méprise que les critiques aussi bas dans leur langage que dans les raisons secrètes qui les font parler. Je ne puis trouver la raison et l'honneur dans la bouche de ces saltimbanques littéraires aux gages de la police, qui dansent dans le ruisseau pour amuser les laquais.

Je suis à ma chaumière, Monsieur, où je serai enchanté de recevoir de vos nouvelles. Je serais trop heureux de vous y donner l'hospitalité si vous étiez assez aimable pour venir me la demander.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma profonde estime et de ma haute considération.

DE CHATEAUBRIAND.

Val-de-Loup, près d'Aunay, par Antony, département de la Seine.

## II

*Val-de-Loup, ce 30 mai 1809.*

Bien loin, Monsieur, de m'importuner, vous me faites un plaisir extrême de vouloir bien me communiquer vos idées. Cette fois-ci, je passerai condamnation sur le *merveilleux* chrétien, et je croirai avec vous que nous autres Français nous ne nous y ferons jamais. Mais je ne saurais, Monsieur, vous accorder que les *Martyrs* soient fondés sur une hérésie. Il ne s'agit point, si je ne me trompe, d'une *rédemption*, ce qui serait absurde, mais d'une *expiation*, ce qui est tout à fait conforme à la foi. Dans tous les temps, l'Église a cru que le sang d'un martyr pouvait effacer les péchés du peuple et le délivrer de ses maux. Vous savez mieux que moi, sans doute, qu'autrefois, dans les temps de guerre et de calamités, on enfermait un religieux dans une tour ou dans une cellule. où il jeûnait et priait pour le salut de tous. Je n'ai laissé sur mon intention aucun doute, car je fais dire positivement à

l'Éternel, dans le troisième livre, qu'Eudore attirera les bénédiction du ciel sur les chrétiens *par le mérite du sang de Jésus-Christ*; ce qui est, comme vous voyez, Monsieur, précisément la phrase orthodoxe, et la leçon même du catéchisme. La doctrine des expiations, si consolante d'ailleurs, et consacrée par toute l'antiquité, a été reçue dans notre religion : la mission du Christ ne l'a pas détruite ; et, pour le dire en passant, j'espère bien que le sacrifice de quelque victime innocente tombée dans notre révolution obtiendra dans le ciel la grâce de notre coupable patrie ; ceux que nous avons égorgés prient peut-être en ce moment même pour nous ; vous ne voudriez pas sans doute, Monsieur, renoncer à ce sublime espoir, fruit du sang et des larmes chrétiennes.

Au reste, Monsieur, la franchise et la noblesse de votre procédé me font oublier un moment la turpitude de ce siècle. Que penser d'un temps où l'on dit à un honnête homme : « Vous aurez sur tel ouvrage telle opinion ; vous louerez ou vous blâmerez cet ouvrage, non pas d'après votre conscience, mais d'après l'esprit du journal où vous écrivez ? » On est trop heureux, Monsieur, de retrouver encore des hommes comme vous qui sont là pour protester contre la bassesse des temps, et pour conserver au genre humain la tradition de l'honneur. En dernier résultat, Monsieur, si vous examinez bien *les Martyrs*, vous y trouverez beaucoup à reprendre, sans doute ; mais, tout bien considéré, vous verrez que pour le plan, les caractères et le style, c'est le moins mauvais et le moins défectueux de mes faibles écrits.

J'ai en effet en Russie, Monsieur, un neveu appelé Moreau : c'est le fils du fils d'une sœur de ma mère ; je le connais à peine, mais je le crois un bon sujet. Son père, qui était aussi en Russie, est revenu en France, il n'y a guère plus d'un an. J'ai été charmé de l'occasion qui m'a procuré l'honneur de faire connaissance avec mademoi-

selle de Meulan<sup>1</sup> : elle m'a paru, comme dans ce qu'elle écrit, pleine d'esprit, de goût et de raison. Je crains bien de l'avoir importunée par la longueur de ma visite : j'ai le défaut de rester partout où je trouve des gens aimables, et surtout des caractères élevés et des sentiments généreux.

Je vous renouvelle bien sincèrement, Monsieur, l'assurance de ma haute estime, de ma reconnaissance et de mon dévouement. J'attends avec une vive impatience le moment où je vous recevrai dans mon ermitage, ou celui qui me conduira à votre solitude. Agrérez, je vous en prie, Monsieur, mes très humbles salutations et toutes mes civilités.

DE CHATEAUBRIAND.

Val-de-Loup, près d'Aunay, par Antony, ce 30 mai 1809.

### III

*Val-de-Loup, ce 12 juin 1809.*

J'ai été absent de ma vallée, Monsieur, pendant quelques jours, et c'est ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre. Me voilà bien convaincu d'hérésie; j'avoue que le mot *racheté* m'est échappé, à la vérité, contre mon intention. Mais enfin il y est; je vais sur-le-champ l'effacer pour la première édition.

J'ai lu vos deux premiers articles, Monsieur. Je vous en renouvelle mes remerciements : ils sont excellents, et vous me louerez toujours au delà du peu que je vauz.

Ce qu'on a dit, Monsieur, sur l'église du Saint-Sépulcre est très exact. Cette description n'a pu être faite que par quelqu'un qui connaît les lieux. Mais le Saint-Sépulcre lui-même aurait bien pu échapper à l'incendie sans qu'il y ait eu pour cela aucun miracle. Il forme, au milieu de

1. M<sup>lle</sup> Pauline de Meulan, que M. Guizot devait épouser trois ans plus tard, le 7 avril 1812.

la nef circulaire de l'église, une espèce de catafalque de marbre blanc : la coupole de cèdre, en tombant, aurait pu l'écraser, mais non pas y mettre le feu. C'est cependant une circonstance très extraordinaire et qui mériterait de plus longs détails que ceux qu'on peut renfermer dans les bornes d'une lettre.

Je voudrais bien, Monsieur, pouvoir aller vous donner moi-même ces détails dans votre solitude. Malheureusement, madame de Chateaubriand est malade, je suis obligé de rester auprès d'elle. Je ne renonce pourtant point à l'espoir d'aller vous chercher ni à celui de vous recevoir dans mon ermitage : les honnêtes gens doivent, surtout à présent, se réunir pour se consoler. Les idées généreuses et les sentiments élevés deviennent tous les jours si rares qu'on est trop heureux quand on les retrouve. Je serais enchanté, Monsieur, que ma Société pût vous être agréable, ainsi qu'à M. Stapfer, que je vous prie de remercier beaucoup pour moi.

Agréé de nouveau, Monsieur, je vous en prie, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement sincère, et, si vous le permettez, d'une amitié que nous commençons sous les auspices de la franchise et de l'honneur.

DE CHATEAUBRIAND.

La meilleure description de Jérusalem est celle de Danville, mais le petit traité est fort rare ; en général, tous les voyageurs sont fort exacts sur la Palestine. Il y a une lettre dans les *Lettres édifiantes* (Missions du Levant) qui ne laisse rien à désirer. Quant à M. de Volney, il est bon sur le gouvernement des Turcs, mais il est évident qu'il n'a jamais vu Jérusalem. Il est probable qu'il n'a pas passé Ramlé ou Rama, l'ancienne Arimathie.

Vous pourriez consulter encore le *Theatrum Terræ Sanctæ* d'Adrichomius.

## III

ARMAND DE CHATEAUBRIAND<sup>1</sup>

M. le comte G. de Contades, dans son livre, *Emigrés et Chouans*<sup>2</sup>, a consacré une intéressante et très complète étude à Armand de Chateaubriand. Si l'on rapproche son travail des pages des *Mémoires d'outre-tombe*, il ressort de cette comparaison que Chateaubriand, même dans les plus petits détails, est resté scrupuleusement exact, et que son récit ne renferme pas une seule erreur.

Du même âge que son cousin, et comme lui né à Saint-Malo en 1768, Armand de Chateaubriand était capitaine au régiment de Poitou, lorsqu'il émigra en 1790. A l'armée des princes il servit, en qualité de simple soldat, dans la même compagnie que le futur auteur du *Génie du christianisme*. Tous deux portèrent l'uniforme des gentilshommes bretons, couleur bleu de roi avec retroussis à l'hermine. Tous deux, après s'être battus sous les murs de Thionville, durent aller chercher un refuge à Jersey; mais tandis que François s'en éloignait bientôt pour aller à Londres, Armand restait dans l'île et s'y mariait. A l'époque de son mariage (1795), Armand de Chateaubriand était chargé de la correspondance des princes avec les royalistes de Bretagne. Nul service n'était plus périlleux. Armand de Chateaubriand le continua, une fois marié, avec le même zèle et la même audace. De 1794 à 1797, il ne fit pas moins de vingt-cinq voyages, des îles anglaises en France<sup>3</sup>, bravant, avec une inconcevable témérité, et les périls de la mer et les dangers de la côte.

1. Ci-dessus, p. 24.

2. Un vol. in-18, Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 1895.

3. *Livre des rapports des différents voyages faits en France, et des différentes missions remplies par M. de Chateaubriand par ordre du prince de Bouillon, depuis le mois de décembre 1794 jusqu'au mois d'août 1797. British Museum, Puisaye papers, t. XXVI.*

A la suite du traité de paix d'Amiens (25 mars 1802), le gouvernement français exigea de l'Angleterre que certains agents particulièrement actifs fussent éloignés de Jersey. Armand de Chateaubriand était de ceux-là, et il lui fallut se rendre à Londres. C'était, pour le proscrit, comme un second exil dans l'exil même.

Dès que la paix fut rompue, il reprit le chemin de Jersey, et demanda bientôt qu'il lui fût permis de reprendre son dangereux service, de courir de nouveau les périls d'autrefois. Ce fut seulement en 1808 que l'autorisation lui en fut donnée. Le 25 septembre, il s'embarquait à Jersey pour la côte de France. Le même jour, à 11 heures du soir, il abordait près de Saint-Cast. C'est à ce moment que le prend le récit des *Mémoires*, pour le conduire jusqu'à la plaine de Grenelle, le matin du 31 mars 1809.

Sainte-Beuve a pris texte de ce douloureux épisode pour adresser à Chateaubriand le plus sanglant des reproches. Il l'accuse de n'avoir rien fait pour empêcher l'exécution de son cousin, de s'être refusé à le sauver alors qu'il lui était facile de le faire. « Napoléon, dit-il, lui aurait très probablement accordé la grâce de son cousin, arrêté pour conspiration, qui n'aurait pas été fusillé, si l'écrivain qui se posait en adversaire avait consenti à la demander directement au maître et à lui en savoir gré. Les *Mémoires* laissés par M<sup>me</sup> de Rémusat, s'ils sont publiés, nous diront un jour cela. » — Et plus loin, revenant sur ce sujet et insistant, Sainte-Beuve ajoute : « La vérité est que M. de Chateaubriand ayant fait parler à l'Empereur par M<sup>me</sup> de Rémusat en faveur de ce cousin, l'Empereur répondit très nettement : « M. de Chateaubriand veut la grâce de son « cousin ? pourquoi ne la demande-t-il pas lui-même ? » Mais M. de Chateaubriand, qui, apparemment, ne voulait pas en savoir gré ensuite ni contracter une obligation personnelle, ne fit point de demande en grâce toute franche et directe, et la condamnation eut son effet. Il



tenait plus à son grief et à sa vengeance future qu'à son cousin<sup>1</sup> ».

De telles et si odieuses accusations se doivent prouver. Où est la preuve de Sainte-Beuve ? Elle se trouve, selon lui, dans les Mémoires de M<sup>me</sup> de Rémusat : « *Ils nous diront un jour cela* », écrit-il avec assurance. De deux choses l'une : ou Sainte-Beuve n'avait pas lu les Mémoires de M<sup>me</sup> de Rémusat, et alors comment osait-il être aussi affirmatif ? ou il les avait lus, et alors il mentait. Ces Mémoires, en effet, ont été publiés en 1879, et nous savons maintenant qu'ils ne disent pas un mot du procès et de l'exécution d'Armand de Chateaubriand, — et cela pour une bonne raison : l'exécution est du mois de mars 1809, et les Mémoires de M<sup>me</sup> de Rémusat ne vont pas au delà du mois de mars 1808.

*La vérité est*, n'en déplaise à Sainte-Beuve, que Chateaubriand fit l'impossible pour sauver la vie de son compagnon d'enfance. Il eut tout d'abord recours à Fontanes, et celui-ci s'adressa à l'Empereur ; ce fut en vain. Il eut recours aussi à M<sup>me</sup> de Rémusat, qui n'eut pas de peine à décider l'impératrice Joséphine et la reine Hortense à intervenir : elles ne purent rien obtenir. Chateaubriand alors se résolut à une démarche, qui dut singulièrement lui coûter. Il sollicita une audience de Fouché et implora de lui la grâce de son parent. De tout cela, Sainte-Beuve ne veut rien savoir. D'après lui, une seule démarche pouvait être utile : il fallait que Chateaubriand écrivit directement à l'Empereur, et il ne l'a pas voulu faire, il s'est refusé à cette démarche nécessaire. Or il se trouve que, contrairement à l'affirmation de Sainte-Beuve, Chateaubriand a fait cette démarche. Il a écrit directement à Napoléon, et Napoléon a jeté sa lettre au feu.

M<sup>me</sup> de Chateaubriand, dans ses *Souvenirs*, partout si

1. *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. I, p. 103 et 365.

exacts et si sincères, a donné sur tous ces épisodes des détails, dont la précision ne saurait laisser place à aucun doute :

Nous apprîmes, dit-elle, que notre cousin Armand de Chateaubriand avait été arrêté sur les côtes de Bretagne et qu'il était déjà depuis treize jours en prison à Paris. Malgré sa répugnance, mon mari demanda une audience à Fouché et se rendit chez lui avec M<sup>me</sup> de Custine qui le connaissait beaucoup. Fouché nia que notre cousin fût arrêté, et plus tard, quand il se vit obligé d'en convenir, il dit qu'il nous l'avait caché, parce que lui-même n'était pas sûr que le détenu fût M. de Chateaubriand. Il n'était déjà plus temps de sauver ce malheureux jeune homme: il fut condamné. Mon mari écrivit à Bonaparte, mais comme quelques expressions de la lettre l'avaient, dit-on, choqué, il répondit : « Chateaubriand me demande justice, il l'aura » ; et Fouché ayant fait presser l'exécution, Armand fut fusillé le lendemain, jour du Vendredi-Saint, à 4 heures du matin, dans la plaine de Grenelle... Mon mari fut averti du moment de l'exécution, mais seulement à 5 heures; quand il arriva dans la plaine de Grenelle, son malheureux cousin avait déjà payé sa dette à la fidélité; il était encore palpitant et couvert du sang qu'il venait de répandre pour les Bourbons... Pendant le procès du malheureux Armand, l'impératrice Joséphine et la reine Hortense firent tout ce qu'elles purent pour le sauver; et en général, hors le cardinal Fesch, toute la famille fut admirable.

Chateaubriand porta le deuil de son cousin, et, le croirait-on? les entours de l'Empereur — sinon l'Empereur lui-même — lui en firent un crime. On lit dans les *Mémoires* du baron de Méneval, secrétaire de Napoléon :

M. de Chateaubriand saisit plus tard (l'auteur vient de parler de l'article du *Mercur*) une autre occasion de braver l'Empereur, en portant, avec une affectation insultante, le deuil d'un de ses cousins. Celui-ci, chargé d'une mission secrète des princes de la maison de Bourbon, avait été arrêté en état de flagrant délit et condamné à mort<sup>1</sup>.

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon I<sup>er</sup>*, par le baron DE MÉNEVAL, t. I, p. 313. — Cf. *Souvenirs du comte de Semallé*, p. 114 et suiv.

## IV

LE DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE <sup>1</sup>.

Marie-Joseph Chénier mourut le 10 janvier 1811. Sa mort laissait vacante une place à l'Institut, dans la *seconde classe*, affectée à la langue et à la *littérature française*. Il ne se pouvait guère que Chateaubriand songeât à le remplacer et qu'il posât sa candidature. Sans doute les plus grands écrivains avaient toujours tenu à honneur d'être membres de l'Académie française. Mais il convient ici de se rappeler qu'en 1811 l'Académie n'était pas ce qu'elle avait été avant 1789 et ce qu'elle est redevenue depuis 1816. La Convention avait supprimé l'Académie française le 8 août 1793. Lorsqu'elle avait créé l'Institut, le 25 octobre 1795, non seulement elle ne l'avait pas rétablie, mais elle s'était hâtée à en abolir jusqu'aux derniers vestiges ; elle était appliquée à en rendre le retour impossible. Dans le nouvel *Institut, la Littérature* — c'est-à-dire ce qui avait été autrefois l'Académie française — était reléguée au dernier rang, dans ce qu'on appelait la « troisième classe ». Sur les huit sections dont se composait cette classe, on avait réservé aux lettres deux sections seulement, celles de *Grammaire* et de *Poésie*. Chacune de ces deux sections devait être composée de douze membres, dont six résidant à Paris et six résidant dans les départements. Vingt-quatre membres, dont douze obligatoirement pris parmi les *grammairiens* et les *poètes* de chefs-lieux de district, voilà ce qui restait des *Quarante* ! Il est vrai que, pour rehausser leur prestige, la Convention leur donnait pour confrères des comédiens et des chanteurs, la *déclamation* étant mise sur la même ligne que la poésie. Comme les poètes de département, les *comédiens de province* avaient droit, eux aussi,

1. Ci-dessus, p. 33.

à un certain nombre de places dans la troisième classe de l'Institut ! Du reste, plus de secrétaire perpétuel, plus de discours de réception, plus de recrutement par les membres de la classe même ; les choix étaient faits par l'Institut tout entier. Une vacance se produisait-elle dans la section de *Poésie*, c'étaient les mathématiciens et les chimistes, les géomètres et les comédiens qui décidaient de l'élection. L'œuvre de destruction était donc complète.

Lorsqu'il rétablit l'ordre en France, Napoléon Bonaparte fit, pour les lettres, les sciences et les arts, ce qu'il avait fait pour la religion, pour la magistrature, l'administration et les finances. Il rendit, le 23 janvier 1803, un arrêté signé de son nom, à l'exclusion de ceux de ses deux collègues<sup>1</sup>. Cet arrêté, sous couleur de réorganiser l'Institut n'allait à rien moins qu'à détruire l'œuvre de la Convention : il mettait à néant le décret du 25 octobre 1795.

L'arrêté du 23 janvier, en effet, supprimait la classe des sciences morales et politiques.

Il rétablissait l'Académie des inscriptions et belles-lettres sous le nom de classe d'histoire et de littérature ancienne.

Il donnait à la classe des sciences mathématiques et physiques l'ancienne forme de l'Académie royale des sciences.

Il faisait, dans une certaine mesure, revivre l'Académie française sous le nom de classe de la langue et de la littérature française.

Il rétablissait les secrétaires perpétuels.

Il rétablissait au profit du chef du gouvernement le droit de confirmer ou non les élections.

Il supprimait les 144 associés pris dans les départements, et les remplaçait par des « correspondants », qui ne porteraient pas le titre de membres ni l'habit de l'Institut.

1. Arrêté du Gouvernement contenant une nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803).

Il supprimait la section de *Déclamation* et fermait les portes de l'Institut aux comédiens et aux chanteurs.

Il supprimait les élections faites en commun par l'Institut tout entier et y substituait les nominations faites par chacune des classes où des places viendraient à vaquer.

Il supprimait l'interdiction faite aux membres de l'Institut d'être de plusieurs classes à la fois.

Il supprimait les quatre séances publiques annuelles dans lesquelles toutes les classes étaient réunies.

Ce décret réparateur avait été préparé par Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, dont le rapport n'est rien moins qu'un très habile et très éloquent réquisitoire contre l'œuvre de la Convention. Sur deux points cependant, Bonaparte n'avait pas accepté les propositions de Chaptal. Il avait bien consenti à restaurer les anciennes académies, mais il n'avait pu se décider à leur rendre leur nom. Ce nom les faisait dater du règne des Bourbons, et c'est ce qu'il ne voulait pas. De plus, l'Académie française rétablie avec son nom, c'était la littérature replacée au premier rang et au-dessus des sciences, ce qui n'était pas conforme à ses idées. « C'était surtout, dit M. Paul Mesnard dans son excellente *Histoire de l'Académie française*, la littérature reconnue comme une puissance et cherchant peut-être à ressaisir cette direction de l'opinion publique qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'avait rendue si redoutable »<sup>1</sup>. Bonaparte ne l'entendait pas ainsi. L'arrêté consulaire du 23 janvier maintint la division de l'Institut en classes. *Les sciences physiques et mathématiques* restèrent dans la première. *La langue et la littérature française* furent placées dans la seconde. Par le nombre de ses membres, par son mode d'élection, par plusieurs de ses prérogatives, cette seconde classe était bien la reproduction de l'ancienne Académie française, mais elle n'en portait pas le nom, et cela suffisait pour qu'elle ne recouvrât ni son autorité ni son pres-

1. Paul Mesnard, p. 213.

tige. Membre de l'Académie française, il n'y avait presque rien au-dessus de ce titre. Membre de la II<sup>e</sup> Classe, cela ne disait rien au public. Chateaubriand était donc médiocrement soucieux d'un honneur qui n'ajouterait rien à son illustration. Et dans tous les cas il ne pouvait lui convenir de remplacer Chénier, puisqu'aussi bien il lui faudrait alors faire l'éloge d'un homme qui n'avait pas seulement poursuivi de ses railleries *Atala* et le *Génie du christianisme*, — ce qui, après tout, se pouvait pardonner, — mais qui avait voté la mort de Louis XVI, qui avait bafoué le pape et traîné le catholicisme dans la boue. Ses amis pensèrent autrement. Ils estimèrent que l'Institut serait pour lui un abri protecteur, et comme un lieu d'asile où il serait moins exposé aux tracasseries de la police. Et pendant que ses amis le pressaient ainsi de poser sa candidature, il se trouva que, dans les plus hautes régions du pouvoir, et au ministère même de la police, on travaillait à lui ouvrir les portes de l'Académie. Bourrienne<sup>1</sup>, dont le témoignage est appuyé par celui du duc de Rovigo<sup>2</sup>, raconte que tous deux s'intéressaient à sa nomination ; Rovigo se chargeait de vaincre les difficultés qui pourraient venir de l'empereur. Mais, loin de rencontrer de ce côté aucune opposition, la candidature de Chateaubriand était, au contraire, accueillie très favorablement par le souverain. D'après le baron de Méneval, secrétaire de Napoléon, ce serait l'Empereur lui-même qui aurait désigné l'auteur du *Génie du christianisme* aux suffrages de l'Académie. Le témoignage de Méneval est ici confirmé par celui de Las Cases, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*<sup>3</sup>, où il est raconté qu'un jour, aux Tuileries, Napoléon, après une lecture de quelques pages du grand écrivain, aurait dit tout d'un coup : « Comment se fait-il que Chateaubriand ne soit pas de l'Institut ? »

1. *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. IX, p. 51.

2. *Mémoires du duc de Rovigo*, t. V, p. 17.

3. Tome II, p. 632. — Edition Bourdin, 1842.

Amis et adversaires s'unissaient donc pour poser sa candidature, et il lui devenait impossible de s'y soustraire. Les adversaires étaient même plus pressants que les amis, s'il en faut croire une lettre de Chateaubriand lui-même, écrite à M. Abel le 29 septembre 1815, et où nous trouvons ces lignes : « J'avais reçu l'ordre du duc de Rovigo de me présenter pour candidat à l'Institut, sous peine d'être renfermé à Vincennes pour le reste de mes jours. »<sup>1</sup>

Il commença donc ses visites. Il y a plus d'une manière de faire les visites académiques. On peut les faire, par exemple, à la façon de Sainte-Beuve, façon si bien décrite par Théodore Pavie, dans une lettre à son frère Victor :

« ... A travers la fumée d'un long et noir cigare de *Tuti-Corin*, j'avisai dans la rue un petit monsieur en lévite brune, élégamment taillée ; sur la tête un étroit chapeau placé comme le tien, sur le sommet du crâne, mais reposant sur une espèce de *chiendent* roux et collé aux tempes. Il précédait à pied un cabriolet de remise auquel il signalait de la main la route à suivre, tandis que lui-même s'arrêtait à toutes les bornes,

Comme fait un toutou qu'on lâche le matin.

C'était ce cher *Delorme*, en visite d'académicien, joufflu et rouge comme une pomme d'api avant les gelées, pareil en tout à celui qui, d'après la chanson badine de Musset, serait *grand chantre à Saint-Thomas d'Aquin*. Quand il est en tenue, notre ami ressemble un peu trop à un instituteur primaire ou à un notaire de campagne... »<sup>2</sup>

Chateaubriand fit ses visites d'une façon plus cavalière, en gentilhomme. Un contemporain, le député Auguis, rédacteur en son temps du *Journal de Paris* et du *Courrier français*, aimait à raconter comment les choses se passèrent. Chateaubriand se rendit à cheval chez ses futurs

1. Charavay, Vente d'autographes. du 15 juillet 1878 (Collection Fillon, sections V à VIII, n 1173, p. 129).

2. Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.

confrères. Aux renommés et aux puissants, il faisait la visite entière. Au fretin, il remettait sa carte et ne descendait point du fougueux coursier. « Quand on en vint à la délibération, ajoutait M. Auguis, M.\*\*\* vota pour le cheval du nouveau confrère, disant que c'était de lui seul qu'en bonne conscience il avait reçu visite. »<sup>1</sup>

En ce temps-là du reste on ne laissait pas les candidats se morfondre pendant des semestres entiers. Quarante jours révolus après la mort de Chénier, le mercredi 20 février 1811, la seconde classe procéda à l'élection. Chateaubriand fut nommé à la presque unanimité des votants; ces derniers, il est vrai, n'étaient que vingt-cinq. Les absentions avaient été nombreuses, Combien, parmi les Quarante de 1811, à qui certains souvenirs de la Révolution ou leurs opinions philosophiques ne permettaient pas de voter pour l'auteur du *Génie du christianisme*!

De même que les élections, à cette époque, suivaient de près les vacances, de même aussi il s'écoulait peu de temps entre le jour de l'élection et celui de la réception. Dès le milieu d'avril, Chateaubriand prévint l'Académie que son discours était fait. Une commission de cinq membres, désignés par le sort, fut chargée d'en entendre la lecture. C'étaient MM. François de Neufchâteau, le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Lacretelle aîné, Laujon, Legouvé. Le mercredi 24 avril, la commission déclara que, divisée d'opinion sur la question de savoir si le discours pouvait être approuvé, elle en référerait au jugement de la Classe. Le discours fut aussitôt lu, devant l'Académie, non par l'auteur lui-même, comme quelques voix l'avaient demandé, mais en son absence, et par l'un des membres de la Commission. Puis, après un court débat, demeuré secret, il y eut un scrutin décisif, à la majorité, que le discours ne pouvait être admis. Chateaubriand, qui atten-

<sup>1</sup> Journal inédit de M. Ferdinand Denis, cité par l'abbé Pailhès, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 434.



daît dans une pièce voisine, fut aussitôt prévenu de cette décision. <sup>1</sup>

Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, l'un des familiers de l'Empereur, courut l'avertir de cet incident, plus politique à ses yeux que littéraire. Il était porteur du discours, dont Napoléon prit immédiatement connaissance. Grande fut son irritation. Tout le discours lui parut dirigé contre lui. Le comte de Ségur, grand maître des cérémonies et membre de la seconde classe, était de ceux qui avaient opiné pour que le discours fût admis. Ce fut lui qui reçut le premier les éclats de la colère du Maître. Son fils, le général Philippe de Ségur, nous a conservé, dans ses *Mémoires*, tous les détails de cet incident. C'était le 24 avril, le soir, à Saint-Cloud. Il y avait spectacle. L'Empereur, au sortir de sa loge, rencontrant le grand maître des cérémonies, lui dit assez brusquement : « Venez au coucher, monsieur ! » Le comte de Ségur l'y suivit. Napoléon, dès qu'il l'aperçut en avant de la foule nombreuse d'officiers de sa cour rangés en cercle autour de sa personne, vint droit à lui. « Monsieur, s'écria-t-il aussitôt, les gens de lettres veulent donc mettre le feu à la France ! J'ai mis tous mes soins à apaiser les partis, à rétablir le calme, et les idéologues voudraient rétablir l'anarchie ! Sachez, monsieur, que la résurrection de la monarchie est un mystère. C'est comme l'arche ! Ceux qui y touchent peuvent être frappés de la foudre ! Comment l'Académie ose-t-elle parler des régicides quand moi, qui suis couronné et qui dois les haïr plus qu'elle, je dîne avec eux et je m'assois à côté de Cambacérès ? — Votre Majesté, répondit M. de Ségur, veut sans doute parler de la commission de l'Institut, mais je ne vois pas en quoi elle a pu mériter de pareils reproches. — Elle en a mérité de plus graves, répartit l'Empereur, et vous et M. de Fon-

1. Villemain, *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps*, p. 134.

tanes, comme conseiller d'État, et comme grand-maître de l'Université, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes! » M. de Ségur répliqua : « Je ne vous crois point capable, sire, de cette injustice. On peut trouver naturel d'entendre blâmer la condamnation à mort de Louis XVI sans croire contrarier un gouvernement qui vient de dresser à Saint-Denis des autels expiatoires ! » A ces mots, l'Empereur en colère, frappant du pied, s'écria : « Je sais ce que je dois faire, et quand et comment je dois le faire ! Ce n'est point à vous de le juger, vous n'êtes point ici au Conseil d'État, et je ne vous demande point votre avis ! — Je ne le donne pas, répondit M. de Ségur, je me justifie ! — Et comment, reprit l'Empereur, justifiez-vous une pareille inconvenance ? — Sire, M. de Chateaubriand, dans son discours, compare Chénier à Milton, qui était un grand homme, et, quand il le condamne, c'est en ne traitant que d'erreur d'une âme élevée le républicanisme et le vote de Chénier. Je n'ai vu à cela rien d'inconvenant. — Enfin, ajouta Napoléon, au lieu de faire l'éloge de son prédécesseur, il a condamné tous les régicides, dont une partie est dans l'Institut. L'auriez-vous osé comme lui en face d'eux ? — Et c'est justement, sire, dit M. de Ségur, ce que j'ai fait dans le *Tableau politique de l'Europe*<sup>1</sup>, quand ils gouvernaient encore, sous la République, et là, ce que M. de Chateaubriand appelle seulement une erreur, je l'ai appelé un crime ! Ces messieurs ne m'en ont pas su mauvais gré, ils sont plus accoutumés que vous ne le pensez aux discussions politiques. — Monsieur, reprit l'Empereur, on lit froidement un ouvrage dans son cabinet, il n'en est pas de même d'un discours prononcé en public, cela aurait fait un scandale honteux. — En le permettant, répondit M. de Ségur, ç'aurait été tout au plus un scandale de vingt-quatre heures ; en le défendant, ce sera peut-être celui d'un mois ! — Je vous répète, Monsieur,

1. *Tableau historique et politique de l'Europe, de 1766 à 1796,*

reprit rudement l'Empereur, que je ne demande pas de conseils. Vous présidez la seconde classe de l'Institut, je vous ordonne de lui dire que je ne veux pas qu'on traite de politique dans ses séances. — En ce cas, sire, ajouta M. de Ségur, je dois renoncer à l'éloge de Malesherbes, qu'elle m'a chargé de faire. — Je n'y vois pas un très grand mal, répondit Napoléon. Puis, de sa voix brève et la plus impérieuse : — Exécutez mes ordres ! Allez, et songez bien que, si la classe désobéit, je la casserai comme un mauvais club<sup>1</sup> ! »

Lorsque, deux jours après, le comte Daru, ministre de la secrétairerie d'État et membre de la seconde classe, comme M. de Ségur, vint chercher l'arrêt définitif du Maître sur le discours, il dut traverser le salon, où attendaient quelques grands dignitaires, des généraux, des sénateurs. Entré dans le cabinet de l'Empereur, il le trouva tenant en main le discours, plus calme, mais cependant toujours irrité. Cette fois, ce ne fut plus un dialogue, comme l'avant-veille avec M. de Ségur, mais un monologue, au cours duquel il arriva, par moments, à Napoléon, de parler d'une voix retentissante : « Je ne puis rien souffrir de tout cela, disait-il, ni ces souvenirs imprudents, ni ces reproches au passé, ni ce blâme secret du présent, malgré quelques louanges ; je dirais à l'auteur, s'il était là, devant moi : Vous n'êtes pas de ce pays-ci, monsieur. Votre admiration, vos vœux sont ailleurs. Vous ne comprenez, ni mes intentions, ni mes actes. Eh bien ! si vous êtes mal à l'aise en France, sortez de France ; sortez, monsieur, car nous ne nous entendons pas ; et c'est moi qui suis le maître ici. Vous n'appréciez pas mon œuvre ; et vous la gâteriez, si je vous laissais faire ; sortez, monsieur, passez la frontière, et laissez la France en paix et en union sous un Pouvoir dont elle a besoin<sup>2</sup>. »

1. *Histoire et Mémoires*, par le général Philippe de Ségur.

2. Villemain, p. 187.

Quelques-unes de ces paroles, plus fortement accentuées, les mots : « *Sortez, monsieur!* » trois fois répétés sur un ton de colère, avaient traversé la double porte du cabinet et étaient arrivés au salon voisin. Lorsque M. Daru y repassa, chacun s'écarta de lui ; on semblait ne pas le regarder, ou craindre de l'aborder. A un de ses amis, qui le regardait avec tristesse, il demanda ce que signifiait cet accueil, et son ami de lui répondre : « Mon Dieu ! c'est l'effet de quelques paroles qu'on a trop entendues ici. L'Empereur paraît bien irrité : il semble qu'il vous a destitué, qu'il vous exile, comme M. de Marbois, ou le duc d'Œtrante ; cela consterne vos amis et tient tout le monde à distance et en observation. » M. Daru rassura son interlocuteur, lui dit qu'on avait mal entendu ou mal compris ; qu'il s'agissait seulement d'exiler un académicien ; que cela même n'aurait pas lieu, et que l'orage serait passé dans deux jours ; puis, saluant de bonne grâce quelques personnes qui, voyant sa sérénité, se rapprochèrent de lui, il sortit en riant<sup>1</sup>.

Sur un petit mot du comte Daru, Chateaubriand se rendit à Saint-Cloud le 28 avril, et reçut des mains du ministre son manuscrit, raturé en plusieurs passages de la main même de Napoléon.

Plusieurs de ses confrères auraient voulu qu'il fit un nouveau discours. Il s'y refusa, et, dans la séance du mercredi 2 mai, on lut de sa part, à l'Académie, la lettre que voici :

« Monsieur le Président,

Mes affaires et le mauvais état de ma santé ne me permettant pas de me livrer au travail, il m'est impossible, dans ce moment, de fixer l'époque à laquelle je désirerai avoir l'honneur d'être reçu à l'Académie.

Je suis, avec respect, etc...

DE CHATEAUBRIAND.

29 avril 1811.

1. Villemain, p. 138. — Voir aussi Charles de Lacretelle, *Histoire des Consuls et de l'Empire*, tome V, pp. 86-88.

Son élection ne fut pas annulée ; mais les effets en demeurèrent suspendus. Il ne fut point admis, sous l'Empire, à prendre place parmi ses confrères.

Non prononcé, le discours de Chateaubriand eut plus de retentissement que s'il avait été lu en séance publique. Au témoignage de l'auteur, dans ses *Mémoires*, j'ajouterai ici celui de deux de ses contemporains. « On en discuta beaucoup, dans quelques salons, dit M. Villemain ; on se communiqua des copies, et on fit des lectures à petit bruit de cette œuvre interdite<sup>1</sup>. » M. de Marcellus dit, de son côté : « Je conserve encore moi-même une copie du discours, tel qu'il circula furtivement dans nos provinces, tout de suite après l'époque où il devait être prononcé. Je l'avais transcrit en entier de ma main au collège, entre une leçon de rhétorique et l'autre. J'ai confronté les deux textes (après la publication du discours dans les *Mémoires*) ; il y a dans le mien, en plus : « Un Français fut toujours libre au pied du trône. »

Cet épisode de la nomination de Chateaubriand à l'Académie a donné lieu, dans des *Mémoires* récemment publiés, ceux du comte Ferrand, à une étrange accusation. Parlant de la publication de la *Monarchie selon la Charte* (septembre 1816) et du *Post-Scriptum*, où le roi Louis XVIII était personnellement mis en cause, le comte Ferrand écrit ce qui suit :

Le Roi, quoique personnellement offensé, ne voulut point user de l'avantage que lui donnait sur Chateaubriand un fait antérieur et dont la preuve était dans les cartons de la police. Plusieurs années avant, il avait été question de le nommer à l'Académie française. Cette question se traita comme si c'eût été une grâce qu'on eût attendue de lui, et ce fut ainsi qu'il la présenta lui-même. Pour consentir à être nommé, il demanda

1. Villemain, p. 189

que l'on payât ses dettes ; elles montaient à 70,000 francs. Le paiement fut convenu et effectué en deux termes par Maret, duc de Bassano. La nomination fut faite<sup>1</sup>.

A l'appui de sa singulière et monstrueuse accusation, il eut peut-être été séant que M. le comte Ferrand produisit ses preuves. Elles étaient, à l'en croire, « dans les cartons de la police », à l'époque où parut *la Monarchie selon la Charte*, c'est-à-dire en 1816. Elles y étaient donc également en 1815. Mais alors comment expliquera-t-on que le gouvernement des Cent-Jours ne les ait pas fait sortir des « cartons » où elles étaient déposées ? Chateaubriand avait publié, en 1814, contre *Bonaparte* le plus sanglant et le plus terrible des pamphlets. Une telle et si furieuse attaque légitimait, certes, toutes les représailles. On devait d'autant moins hésiter à y recourir, en 1815, qu'à ce moment l'auteur de *Bonaparte et les Bourbons* était à Gand, auprès de Louis XVIII, avec le titre de ministre de l'Intérieur, et qu'il venait, dans son *Rapport au Roi*, de renouveler ses attaques contre l'Empereur. Le gouvernement impérial ne laissa point son nouvel écrit sans réponse. Plusieurs brochures furent lancées contre lui. Elles étaient les plus injurieuses du monde et les plus perfides ; quelques-unes sortaient des bureaux de la police. Dans aucune, il n'est fait allusion aux 70,000 francs versés par M. Maret. M. Maret est redevenu ministre d'Etat ; il peut déshonorer le plus redoutable ennemi de son maître ; il n'a pour cela qu'un mot à dire ; et ce mot, il ne le dit pas ! La Police a entre les mains, contre le ministre de Louis XVIII, une arme terrible, et elle refuse de s'en servir ! A qui fera-t-on croire ces choses, et que de tels scrupules aient arrêté un seul instant la Police des Cent-Jours ?

Mais il y a mieux, et nous avons la preuve qu'en 1811, au moment de sa nomination à l'Académie, Chateaubriand

1. *Mémoires du comte Ferrand*, ministre d'Etat sous Louis XVIII, p. 178. — Paris, 1897.

n'avait pas reçu 70,000 francs des mains de M. Maret, et que le gouvernement n'avait pas payé ses dettes. Cette preuve, elle se trouve dans sa correspondance, dans ses lettres à ses amis les plus intimes, lettres qui apparemment n'étaient pas écrites en vue de la publicité.

Le 10 mai 1811, il écrit à son ami M. Frisell, alors en Italie :

J'ai reçu votre lettre, mon cher ami, datée de la ville où j'aimerais le mieux vivre et mourir. Je suis bien aise que vous ayez reçu la même impression que moi de cette belle Italie. Quel soleil ! quelle lumière ! quels souvenirs ! Combien nous sommes barbares en deçà des Alpes ! Si j'étais riche et que je pusse voyager à mon aise, l'Italie me verrait tous les deux ans, et peut-être finirais-je par me fixer au milieu des ruines de Rome. Mais je deviens vieux ; *je n'ai pas un sou*, et ne pouvant plus parcourir le monde, je ne cherche plus qu'à le quitter. Il faut faire une fin, et je vous attends pour savoir si c'est la Trappe ou la rivière qui doit finir la tragi-comédie.....

Et quelques jours plus tard, le 31 mai, il écrit à la duchesse de Duras, à celle qu'il appelle sa sœur :

Il faut qu'Ussé<sup>1</sup> soit bien loin, car la réponse de ma sœur a été bien longtemps en route. J'attendais avec impatience le premier mot écrit du *château de la belle cousine*. Je suis désolé de voir que ma cousine est très triste. Je ne suis pas gai non plus. *Mes affaires vont très mal. Rien ne s'arrange; et j'ai devant moi un avenir si trouble et si noir que je ne sais comment j'échapperai à la catastrophe qui me menace...*

Les dettes de Chateaubriand ont été si peu payées en 1811, que M<sup>me</sup> de Duras a dû prendre, au commencement de 1812, l'initiative de régler les créanciers du grand écrivain. M. Bardoux, dans son livre sur *la Duchesse de Duras*, nous a fourni sur cet incident de précieux détails. Chateaubriand, pressé par la gêne, avait engagé à un créancier son manuscrit du *Dernier Abencérage* ; M. de Tocque-

1. Le château d'Ussé en Lorraine, résidence de madame de Duras.

ville lui procura l'argent nécessaire pour le dégager. Quant à M<sup>me</sup> de Duras, elle travaillait à constituer une société de dix actionnaires qui paieraient les dettes et rendraient ainsi à l'auteur d'*Atala* la liberté d'esprit nécessaire pour composer de nouvelles œuvres. L'emprunt qu'il allait ainsi contracter serait gagé sur son travail. Les premiers souscripteurs furent, avec la duchesse de Duras, Adrien de Montmorency et son aimable femme que Chateaubriand, dans sa correspondance, appelle familièrement l'*Adrienne*. Ses deux neveux, Louis et Christian de Chateaubriand, offrirent de leur côté, de prendre deux actions<sup>1</sup>.

Tandis que sa vaillante amie, sa sœur dévouée poursuit la conclusion de cet emprunt, il lui écrit : « J'attends une offre sérieuse d'un pays étranger, et j'espère trouver une autre patrie moins ingrate et plus généreuse. »

Le 29 juin 1812, il écrit à M<sup>me</sup> de Duras qu'il est allé à Chartres chercher un nouvel actionnaire, et il ajoute : « Si je puis parvenir à garder mon champ et mes livres, je serai la plus heureuse personne de la terre. Je vais entreprendre quelque long ouvrage<sup>2</sup> qui puisse m'occuper plusieurs années. Rien ne fait mieux sentir le charme de la solitude et ne calme mieux la tête et le cœur que le travail. Cet été, j'irai peut-être voir mes amis, je dis peut-être, car je suis si pauvre que je ne sais si j'aurai les moyens de me déplacer... »

Le chiffre de ses dettes s'élevait à une quarantaine de mille francs. M<sup>me</sup> de Duras courut au plus pressé et put lui prêter quelques milliers de francs pour éteindre des dettes criardes. Elles n'avaient donc pas été payées par le gouvernement, malgré le dire de ce bon M. Ferrand, dont la caution ici, décidément, n'est pas bourgeoise.

A force de démarches, M<sup>me</sup> de Duras parvint à réunir le nombre d'actionnaires désiré. Le pauvre grand homme

1. A. Bardoux, *la Duchesse de Duras*. p. 124.

2. *Les Études Historiques*, dont il commençait dès lors à s'occuper.



n'en restait pas moins dans une situation très embarrassée. Il écrivait à la *chère sœur* : « Vous êtes la seule personne à qui je peux dire : *N'oubliez pas le trimestre* ; au lieu qu'avec tout autre, je me tairai. Dans ce temps-ci, on n'a pas le sou ; si ce n'était pas ce temps-ci, je n'aurais bescin de personne. Je suis si las de toutes ces misères, que je vous prie de n'en plus parler. » Et l'année suivante encore, en 1813, il est si peu sorti de ses misères et de ses embarras, qu'il écrit, toujours à M<sup>me</sup> de Duras : « *Faute d'argent*, j'ai renoncé aux eaux et à tous les projets de voyage. Je suis confiné dans mon désert. Je travaille à l'histoire... Il est singulier comme cette histoire de France est toute à faire, et comme on s'en est jamais douté. » Et puis sa tristesse le reprend, il veut quitter la France : « C'est bien dommage, chère sœur, qu'il faille abandonner cette belle entreprise pour aller mourrir en Russie. Je ne sais que vous dire de notre petite société. Je n'entends plus parler de personne, *si ce n'est de quelques créanciers qui me donnent de temps en temps signe de vie. On passe très bien une heure ou deux avec cela, comme avec la torture.* »

Il me semble bien qu'il ne reste rien de l'étrange allégation du comte Ferrand. Encore un mot cependant.

Chateaubriand, nous l'avons vu tout à l'heure, écrivait à M<sup>me</sup> de Duras : « Si je puis parvenir à *garder mon champ et mes livres*, je serai la plus heureuse personne de la terre. » A la fin de 1816, à la date où M. Ferrand écrit que l'auteur des *Martyrs* s'est vendu à l'Empire pour 70,000 francs, Chateaubriand fait sans hésiter, alors que rien ne l'y oblige, le sacrifice de son titre de ministre d'Etat, qui représentait pour lui un traitement annuel de 24,000 francs. Il se condamne volontairement à une telle gêne, qu'il est forcé de vendre son *champ* et ses *livres*. Le *Journal des Débats* du 12 avril 1817 annonce la mise aux enchères de la *Vallée-aux-Loups*, et le même journal annonce, le 29 avril,

que « la bibliothèque de M. de Chateaubriand sera vendue ce jour-là et les jours suivants, à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants, par le ministère de M. Merlin. »

## V

### LES PRIX DÉCENNAUX ET LE « GÉNIE DU CHRISTIANISME » <sup>1</sup>.

Par un décret daté d'Aix-la-Chapelle 24 fructidor an XII (10 septembre 1804), Napoléon avait établi : « qu'il y aurait de dix ans en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, une distribution de grands prix donnés de sa propre main. » La première de ces solennités était fixée au 18 brumaire an XVIII (9 novembre 1810). Ces prix, connus sous le nom de *prix décennaux*, et destinés à récompenser les meilleurs ouvrages et les plus utiles inventions qui auraient honoré les sciences, les lettres et les arts dans la période de dix années, écoulée au moment de la distribution, devaient être au nombre de vingt-deux, neuf de 10,000 francs, treize de 5,000 francs. Un décret du 28 novembre 1809, au lieu de vingt-deux prix, en institua trente-cinq, dix-neuf de première classe, seize de seconde. *La classe de langue et de littérature française* avait pour sa part à porter son jugement sur cinq des grands prix de première classe, sur quatre des grands prix de seconde classe. Ces neuf prix devaient être attribués *au poème épique, à la tragédie, à la comédie, à l'ouvrage de littérature qui réunirait au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style; au meilleur ouvrage de philosophie en général, soit de morale, soit d'éducation; au meilleur poème didactique ou descriptif; aux meilleurs petits poèmes dont les sujets seraient tirés de l'histoire de France; à la traduction*

1. Voir ci-dessus p. 51.

*en vers de poèmes grecs ou latins ; au meilleur poème lyrique mis en musique.*

A qui serait confiée la tâche délicate d'assigner à chacun sa place et son rang. Voici quelles étaient à cet égard les dispositions des décrets de l'an XII et de 1809. Un jury composé des présidents et des secrétaires perpétuels de chacune des classes de l'Institut était appelé à donner son avis sur les ouvrages présentés au concours. Ce jugement, en quelque sorte préliminaire, devait être soumis aux diverses classes, chargées chacune, en ce qui était de sa compétence, de l'examiner et de le réformer s'il y avait lieu. Mais cet arrêt des classes n'était pas lui-même en dernier ressort ; à l'empereur seul, juge suprême, était réservé le droit de rendre une sentence définitive ; en matière de science, de littérature et de beaux-arts, comme en toutes choses, il était l'arbitre souverain : c'était lui qui, par décret impérial, devait décerner les prix.

Le jour approchait cependant où la solennité, projetée en l'an XII, à Aix-la-Chapelle, dans le palais de Charlemagne, allait avoir lieu à Paris dans le Louvre de François I<sup>er</sup>, de Louis XIV et de Napoléon. Le 12 décembre 1809, dans l'*Exposé de la situation de l'Empire* lu au corps législatif, le ministre de l'Intérieur, M. de Montalivet, parla en termes pompeux de la fête brillante qui se préparait : « La première de ces époques mémorables faites pour exalter les plus nobles ambitions est arrivée », lisons-nous dans cet *Exposé* dont l'auteur ajoute aussitôt : « Les prix décennaux vont être distribués par la main même de celui qui est la source de toute vraie gloire. »

Au mois de juillet 1810, le *Moniteur*<sup>1</sup> publia les rapports du jury de l'Institut, jury composé, nous l'avons vu, des présidents et des secrétaires perpétuels de chacune des classes. Ils étaient signés de Bougainville, président, et de Suard, secrétaire. Vint le 9 novembre 1810, date fixée dès

1. Voir le *Moniteur* du 14 au 24 juillet 1810.

l'an XII pour la solennité : elle n'eut pas lieu. Le 28 novembre seulement le *Moniteur* commença, pour la continuer jusqu'au 13 décembre <sup>1</sup>, la publication du Rapport de la Commission nommée par la classe de la langue et de la littérature française pour examiner les propositions du jury de l'Institut.

Que s'était-il donc passé, et pourquoi l'Empereur renonçait-il, pour cette année du moins, à la distribution des prix décennaux ? Plusieurs motifs sans doute le déterminèrent. Peut-être trouva-t-il bien minces, bien pâles, non pas peut-être dans les sciences, mais dans la littérature, les productions dont pouvaient s'honorer les premières années de son règne. Parmi les livres désignés pour un grand prix, un seul était vraiment remarquable, le *Lycée* de la Harpe ; mais, par la date de sa composition, il appartenait réellement à un autre temps, au règne de Louis XVI beaucoup plus qu'au règne de Napoléon.

On a supposé encore d'autres motifs de mécontentement. Le haut jury de l'Institut avait présenté, pour le grand prix de philosophie morale l'ouvrage publié en 1798 par Saint Lambert sous ce titre : *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*, résumé froid et sénile des théories matérialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'auteur s'efforçait d'établir que les vices et les vertus ne sont que des choses de convention. Proposer de décerner à un tel livre le grand prix de philosophie morale était un véritable scandale. On protesta dans les journaux ; on s'indigna à la cour : le jury de l'Institut se tira d'affaire par une question préjudicielle, et reconnut que l'ouvrage de Saint-Lambert se trouvait par la date en deçà de l'époque décennale. Tout en écartant, puisqu'on l'y obligeait, le *Catéchisme universel*, le jury présenta, pour le même prix, l'ouvrage de Cabanis sur les *Rapports du physique et du*

1. Voir le *Moniteur* des 28, 29, 30 novembre et des 7, 11, 13 décembre 1810.

*moral de l'homme*, produit de la même école, où le système sensualiste était poussé à ses dernières conséquences et où la pensée était définie une *sécrétion* du cerveau.

A côté de ce scandale, il s'en était produit un autre. Un des grands prix était destiné à l'*ouvrage de littérature qui réunirait au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style*. Un ouvrage avait paru, en ces dix dernières années, qui réunissait, au plus haut degré, toutes ces qualités : c'était le *Génie du christianisme*. Le jury de l'Institut et la Classe de la langue et de la littérature française s'étaient trouvés d'accord pour n'en pas parler. Ils avaient passé à côté du chef-d'œuvre sans le voir. Cette exclusion, dans l'esprit des membres de l'Institut, était destinée peut-être à flatter le Pouvoir. En ce cas ils n'atteignirent pas leur but. Napoléon comprit que l'institution des Prix décennaux n'avait plus sa raison d'être, si elle devait servir à consacrer de si monstrueuses injustices. Par son ordre, le ministre de l'Intérieur adressa, le 9 décembre 1810, au directeur de la Classe de la langue et de la littérature française, une lettre où il était dit : « Sa Majesté désire connaître pourquoi l'Institut n'a pas fait mention dans son rapport sur les *Prix décennaux*, à l'occasion du dixième, ou onzième grand prix, du *Génie du christianisme*, par M. de Chateaubriand, ouvrage dont on a beaucoup parlé, et qui est à la septième ou huitième édition. Je vous prie de bien vouloir convoquer la Classe, pour qu'elle indique les motifs qui l'ont déterminée à garder le silence sur cet ouvrage. »

L'Académie consulta les deux commissions spéciales chargées de l'examen préparatoire pour les catégories du dixième et onzième grand prix; et après de nouveaux rapports et une discussion intérieure elle répondit que le silence de la Classe était motivé sur la nature même du *Génie du christianisme*, qui ne pouvait être considéré, ni comme un ouvrage de littérature proprement dite, ni

comme un ouvrage de philosophie générale, appartenant à la morale ou à l'éducation <sup>1</sup>.

Tenant avec raison cette réponse pour peu satisfaisante, le ministre fit observer que l'ouvrage de Chateaubriand rentrait incontestablement dans les termes du programme dressé par le décret qui avait institué les Prix décennaux. Puis, il insista pour qu'il fut répondu à la note de l'Empereur, objet de sa première lettre, par une opinion motivée sur le *Génie du christianisme*.

A la suite de cette seconde lettre de M. de Montalivet, l'Académie nomma une commission nouvelle de cinq membres, MM. Morellet, Arnault, Lacretelle aîné, Daru et Sicard.

Le rapport fut fait par l'abbé Morellet, classique endurci et philosophe impénitent, l'un de ceux qui avaient jadis critiqué le plus vivement *Atala*. L'abbé n'avait nul goût pour l'imagination et pour les idées de Chateaubriand. Son rapport fut modéré cependant et, sur quelques points, très favorable au *Génie du christianisme*.

Il n'en fut pas de même de quelques opinions lues dans la séance secrète de l'Académie. M. Villemain qui a eu sous les yeux le texte de ces opinions et le procès-verbal de la séance, les a très fidèlement analysés <sup>2</sup>.

Népomucène Lemer cier se montra nettement hostile. Après avoir établi « qu'un ouvrage littéraire est mauvais, s'il n'a pas la raison pour objet fondamental, un langage propre et juste pour expression, et des figures vraies pour ornement » il concluait que le *Génie du christianisme*, péchant contre ces trois conditions, ne pourrait, sans une *petite teinte de ridicule*, occuper plus longtemps l'Académie.

Le comte Regnaud de Saint Jean d'Angély se plaça surtout au point de vue politique. Il reprocha à l'auteur les choses les plus disparates, l'irrévérance envers la Révolu-

1. Villemain, *M. de Chateaubriand, sa vie ses écrits*, p. 175.

2. Villemain, pages 176 à 181.

tion, la froideur pour l'Empire, d'avoir appelé l'Encyclopédie une Babel des sciences et de la raison, d'avoir blâmé le divorce comme portant le désordre au sein des familles, d'avoir dit qu'une des fêtes du culte catholique, la bénédiction de la terre, choqua « cette Convention qui avait fait alliance avec la mort, parce qu'elle était digne d'une telle société. » Ailleurs, le comte Regnaud s'étonnait des éloges décernés par Chateaubriand au pape Pie VII, tandis « que cet auteur, ajoutait-il, n'a encore parlé nulle part, que je sache, de la bienveillance et de la bonté du Monarque qui lui a rendu sa patrie et lui a *permis la célébrité*, en attendant qu'il obtint la gloire ! » Ailleurs encore il se plaignait que, dans plusieurs chapitres, « l'amertume de cruels souvenirs ne fût adoucie par aucun retour reconnaissant vers le Pouvoir régénérateur qui, dès lors, avait relevé les autels et permis à l'étendard sacré de la Religion de marcher, entouré de respect, au milieu des aigles françaises triomphantes, et faisant hommage de la victoire au Dieu des armées. » M. Regnaud terminait en ces termes ces considérations, que l'esprit de parti avait seul dictées : « C'est un droit pour l'Académie d'examiner si *l'esprit de parti* n'a pas eu une part considérable dans le succès de l'auteur et un devoir pour elle de le déclarer, si elle le reconnaît. »

M. Lacretable aîné — ce qui ne surprit personne, — M. l'abbé Sicard — ce qui avait lieu d'étonner — se prononcèrent tous les deux contre le *Génie du christianisme* avec une extrême sévérité, et dans un style qui n'était même pas un style de seconde classe.

Le comte Daru fut mieux inspiré. Il ne ménagea pas les critiques à l'ouvrage, mais il reconnut le talent. Il s'honora en notant avec complaisance les supériorités si diverses dont le livre abonde : « dans telle partie, parce que toutes les pensées sont d'un ordre élevé, les sentiments nobles, les vues littéraires neuves et pleines de sagacité, l'élocu-

tion libre et fière ; dans une autre partie, parce que l'ouvrage mérite, pour l'ordre, la clarté, la justesse, des éloges presque sans restrictions, et qu'on y trouve, à la fois, plus de simplicité et plus d'éloquence, de belles formes de style, des tableaux de la nature riches de couleurs, les peintures énergiques de nos passions, des descriptions charmantes, des pensées aussi vraies que profondes, des sentiments élevés et des passages admirables. »

L'Académie termina le débat le 13 février 1811. Sa résolution portait « que le *Génie du christianisme* avait paru à la classe défectueux, quant au fond et au plan ; que, malgré les défauts remarqués dans le plan et aussi dans l'exécution de l'ouvrage, la classe avait reconnu un talent très distingué de style, de nombreux morceaux de détail remarquables par leur mérite, et, dans quelques parties, des beautés du premier ordre ; qu'elle avait trouvé toutefois que l'effet du style et la beauté des détails n'auraient pas suffi pour assurer à l'ouvrage le succès qu'il a obtenu, et que ce succès est dû aussi à *l'esprit de parti* et à des passions du moment qui s'en sont emparées, soit pour l'exalter à l'excès, soit pour le déprimer avec injustice. » L'Académie concluait que l'ouvrage tel qu'il est lui paraissait mériter une distinction de Sa Majesté.

Cette résolution maintenait, sous une autre forme, pour le *Génie du christianisme*, l'exclusion du concours. Chateaubriand du reste n'y perdit rien, puisque les fameux *Prix décennaux* n'ont jamais été distribués. La solennité fut ajournée en 1811, comme elle l'avait été en 1810, et en 1812 il était trop tard. Plus un seul jour maintenant jusqu'à la chute de l'Empire, il n'y aura place pour les fêtes de la paix.



## VI

PETITE GUERRE PENDANT LA CAMPAGNE DE RUSSIE<sup>1</sup>.

Le 4 septembre 1812, l'armée française, partagée en trois colonnes, partit de Gjatze et de ses environs. Napoléon marchait à la rencontre de Kutusof, qu'il devait trouver trois jours après dans les champs de la Moskowa. Ce même jour, 4 septembre, Chateaubriand recevait l'ordre de s'éloigner de Paris. La disgrâce du grand écrivain était complète, et les scribes aux gages du ministre de la police multiplièrent contre lui leurs attaques. Elles avaient du reste commencé dès 1811, à la suite de l'épisode du discours de réception. Chateaubriand était coupable d'indépendance. C'était là un « crime abominable ». On le lui fit bien voir.

Ce fut, pendant quelques mois, une pluie de brochures. Il y eut l'*Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire*<sup>2</sup> en passant par la rue Mouffetard, le faubourg Saint-Marceau, le faubourg Saint-Jacques, le faubourg Saint-Germain, les quais, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne, Neuilly, Suresnes, et revenant par Saint-Cloud, Boulogne, Auteuil et Chaillot, etc. ; ou *Lettres inédites de Chactas à Atala*, ouvrage écrit en style brillant et traduit pour la première fois du bas-breton sur la 9<sup>e</sup> édition, par M. de Châteauneuf (René Perrin) ; — *Monsieur de la Maison-Terne*. — *Les Persécuteurs*. — *Esprit, Maximes et Principes de M. de Chateaubriand*. — *Itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien en suivant le fleuve séquanien et en revenant par le Mont des Martyrs*, etc., etc. Dans cette dernière brochure, on voyait les aventures de M. de

1. Voy. ci-dessus p. 53.

2. Le Mont-Valérien.

Saint-Géran, le pèlerinage de M. de *Maisonterne* et l'entrevue de ce dernier avec *Madame Bélise*, comtesse de *Mascarrillis* (la comtesse de Genlis).

L'auteur des *Martyrs* n'avait fait que rire des pasquinades dirigées contre M. de *Châteauterne* et M. de *Maisonterne*. Il dut s'émouvoir le jour où l'on essaya de mettre en cause non plus son style et son talent, mais son caractère et son honneur. Au mois de novembre 1812, parut une brochure intitulée : *Lettre à M. le comte de B..., pendant son séjour aux eaux d'Aix-la-Chapelle*<sup>1</sup>. Elle était due à la plume d'un certain Charles His, qui avait rédigé pendant la Révolution un journal appelé le *Républicain français*, et qui allait devenir sous la Restauration un royaliste zélé, si bien que, sous Charles X, il fut un moment question de l'anoblir. Un peu plus, il se serait appelé Charles d'His, comme le Roi ! En attendant, le pauvre diable était aux gages du duc de Rovigo. Celui-ci lui avait remis un exemplaire de l'*Essai sur les Révolutions*, et Charles His, à l'aide de citations tronquées, avait présenté l'auteur du *Genie du christianisme* comme un hypocrite et un athée.

La meilleure réponse à faire à ces prétendus *extraits*, était de réimprimer l'*Essai* en entier. En conséquence, Chateaubriand écrivit la lettre suivante au baron de Pommeureul, directeur général de l'imprimerie et de la librairie :

Monsieur le baron,

On s'est permis de publier des morceaux d'un ouvrage dont je suis l'auteur. Je juge, d'après cela, que vous ne verrez aucun inconvénient à laisser paraître l'ouvrage tout entier.

Je vous demande donc, Monsieur le baron, l'autorisation nécessaire pour mettre sous presse, chez Le Normant, mon ouvrage intitulé : *Essai historique, politique et moral sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports*

1. A Paris, au dépôt de la librairie Dentu, galerie de bois, n<sup>o</sup> 265 et 266. — 1812.

*avec la Révolution française.* Je n'y changerai pas un seul mot ; j'y ajouterai pour toute préface celle du *Génie du christianisme*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, ce 17 novembre 1812.

Dès le lendemain, M. de Pommereul lui répondait :

Paris, ce 18 novembre 1812.

Je mettrai mardi prochain, Monsieur, votre demande sous les yeux du ministre de l'Intérieur ; mais votre ouvrage, fait en 1797, est bien peu convenable au temps présent, et s'il devait paraître aujourd'hui pour la première fois, je doute que ce pût être avec l'assentiment de l'autorité. On vous attaque sur cette production ; nous ne ressemblons point aux journalistes qui admettent l'attaque et repoussent la défense, et la vôtre ne trouvera pour paraître aucun obstacle à la direction de la librairie. J'aurai soin, Monsieur, de vous informer de la décision du ministre sur votre demande de réimpression.

Agréé, je vous prie, Monsieur, la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Le 24 novembre, Chateaubriand reçut de M. de Pommereul cette autre lettre :

Paris, le 24 novembre 1812.

J'ai mis aujourd'hui, Monsieur, sous les yeux du ministre de l'Intérieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 courant, et la réponse que je vous ai faite le 18. Son Excellence a décidé que l'ouvrage que vous me demandez à réimprimer, puisqu'il n'a point été publié en France, doit être soumis aux formalités prescrites par les décrets impériaux concernant la librairie. En conséquence, Monsieur, vous devez, vous ou votre imprimeur, faire à la direction générale de l'imprimerie la déclaration de vouloir l'imprimer, et y déposer en même temps l'édition dont vous demandez la réimpression, afin qu'elle puisse passer à la censure.

Agréé, Monsieur, etc.

BARON DE POMMEREUL.

Il était clair que la censure aurait enlevé tout ce que l'auteur disait à l'éloge de Louis XVI, des Bourbons, de la

vieille monarchie, et toutes ses réclamations en faveur de la liberté. Ainsi dépouillé de tout ce qui servait de contrepoids à ses erreurs, l'extrait se serait réduit à un extrait à peu près semblable à celui dont Chateaubriand se plaignait. Force lui était donc de renoncer à le réimprimer.

Si la censure ne lui permettait pas de rééditer son livre, du moins ne s'opposait-elle pas à ce que ses amis prissent sa défense dans les journaux. Ces querelles avaient le grand mérite, aux yeux du gouvernement, d'occuper les esprits, de les détourner des affaires publiques. Cette petite guerre faisait oublier la grande. C'était l'heure où nos soldats tombaient chaque jour par milliers dans les plaines de la Russie. Les bulletins de la Grande-Armée dissimulaient ces horribles désastres, à ce point, que la veille même du jour où il devint nécessaire aux projets de Napoléon de faire connaître enfin la vérité, la veille de cette sombre journée du 18 décembre 1812, où éclata comme un coup de foudre la publication du vingt-neuvième bulletin, il était permis de croire que notre armée, toujours victorieuse, n'avait encore éprouvé que des pertes insignifiantes et que seule l'armée russe était détruite. Les journaux, tous dans la main de la police, avaient mission d'entretenir le public dans sa quiétude et son ignorance. Paris trompé ne s'occupait que de querelles littéraires et théâtrales, des attaques de Geoffroy contre Talma ou de celles de Charles His et de ses compères contre Chateaubriand.

Ce dernier avait eu d'abord l'idée de répondre à la brochure de Charles His. Il voulait réfuter lui-même un libelle où la loyauté de son caractère et la sincérité de ses sentiments étaient mises en doute. Ses amis, convaincus que sa rentrée en scène aurait pour effet de lui attirer de nouvelles persécutions, obtinrent, non sans peine, qu'il garderait le silence. Seulement, il fut convenu qu'un jeune écrivain, qui venait de débiter, non sans éclat, dans le

*Journal de l'Empire*, M. Damaze de Raymond, se chargerait du soin de sa défense.

Damaze de Raymond s'acquitta en effet de ce soin avec un plein succès. Sa brochure était intitulée : *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Chateaubriand*. Un des meilleurs critiques du temps, M. Dussault, la qualifia, dans le *Journal de l'Empire*, de « réfutation victorieuse », « complète », d' « écrit désormais inséparable des autres livres sortis de la plume brillante » de M. de Chateaubriand. — « Les adversaires de cet écrivain, disait encore Dussault, ne seraient-ils que des amis déguisés ? Et l'auteur de la dernière brochure n'a-t-il cherché, par une attaque si maladroite, qu'à lui préparer un nouveau triomphe ? M. Damaze de Raymond entre en part de cette gloire nouvelle. La voilà donc vidée, cette grande querelle, suscitée à l'un des écrivains qui font le plus d'honneur aux temps actuels, comme pour le punir de sa gloire. — Depuis quelque temps, il n'est question que de M. de Chateaubriand : articles plus ou moins violents, pamphlets plus ou moins scientifiques, brochures amères, pasquinades burlesques, tout a été mis en usage pour l'attaquer. Jamais auteur ne fut en butte à plus de traits. Je ne sais pas à quel point il peut aimer à occuper la renommée, mais il me semble que ses adversaires, ou plutôt ses ennemis, se sont comportés comme s'ils eussent craint qu'elle ne l'oubliât trop. Sans cesse, ils ont replacé son nom sous les yeux du public, et rappelé, même en dépit d'eux, ses titres à la gloire ; on dirait qu'ils sont fâchés que M. de Chateaubriand laisse un moment se reposer sa plume éloquente, et qu'ils veulent suppléer par le fracas de leurs colères aux intervalles de silence que garde cet écrivain... »

Dussault avait raison de dire que la brochure de Damaze de Raymond était désormais inséparable des autres écrits de l'auteur des *Martyrs*. Si cette brochure, en effet, n'est pas dans toutes ses parties l'œuvre de Chateaubriand,

elle a été faite, à n'en pas douter, sur des notes de lui. M. Damaze n'est pas seulement en mesure de citer le livre de l'*Essai*, devenu pourtant comme introuvable; il cite aussi des morceaux du discours non prononcé à l'Académie et resté manuscrit. Il y a de plus, dans sa *Réponse*, des traits qui, par la vigueur et l'éclat, rappellent la touche du Maître. Exemple :

Comme il rapporte à la mort de sa mère son retour aux idées religieuses, *on a remué la tombe de M<sup>me</sup> de Chateaubriand*, et l'on a prétendu qu'elle était morte avant la publication du livre dont M. de Chateaubriand faisait le sacrifice à ses volontés dernières. Mais il est constant que l'*Essai* a été publié en 1797, et que M<sup>me</sup> de Chateaubriand est morte en 1793, *comme le prouve surabondamment son extrait mortuaire*. Je tiens ce fait, d'ailleurs facile à vérifier, de personnes dont la véracité ne peut être soupçonnée. *Quelle imputation que celle qui forcerait un honnête homme à descendre à de pareilles explications et qui obligerait un fils à produire l'acte de décès de sa mère !*

Or, ce trait se retrouvera plus tard dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*: « Quelle critique que celle qui force un honnête homme à entrer dans de pareils détails, qui oblige un fils à produire l'extrait mortuaire de sa mère ! »

Damaze de Raymond eut à ce moment son heure de gloire. Il venait d'inscrire son nom au bas de celui de Chateaubriand. Peut-être était-il appelé à conquérir plus tard une renommée durable. Un malheureux événement arrêta soudain les espérances que ses brillants débuts avaient fait concevoir. Le 27 février 1813, il périt en duel à la suite d'une querelle de jeu.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## DEUXIÈME PARTIE

### LIVRE V

Années 1807, 1808, 1809 et 1810. — Article du *Mercure* du mois de juillet 1807. — J'achète la *Vallée-aux-Loups* et je m'y retire. — *Les Martyrs*. — Armand de Chateaubriand. — Années 1811, 1812, 1813, 1814. — Publication de l'*Itinéraire*. — Lettre du cardinal de Bausset. — Mort de Chénier. — Je suis reçu membre de l'Institut. — Affaire de mon discours. — Prix décennaux. — *L'Essai sur les Révolutions*. — *Les Natches*..... 1

## TROISIÈME PARTIE

### LIVRE PREMIER

De Bonaparte. — Bonaparte. — Sa famille. — Branche particulière des Bonaparte de la Corse. — Naissance et enfance de Bonaparte. — La Corse de Bonaparte. — Paoli. — Deux pamphlets. — Brevet de capitaine. — Toulon. — Journées de Vendémiaire. — Suite. — Campagnes d'Italie. — Congrès de Rastadt. — Retour de Napoléon en France. — Napoléon est nommé chef de l'armée dite d'An

gleterre. — Il part pour l'expédition d'Egypte. — *Expédition d'Egypte*. — Malte. — Bataille des Pyramides. — Le Caire. — Napoléon dans la grande pyramide. — Suez. — Opinion de l'armée. — Campagne de Syrie. — Retour en Egypte. — Conquête de la Haute-Egypte. — Bataille d'Aboukir. — Billets et lettres de Napoléon. — Il repasse en France. — Dix-huit brumaire. — Deuxième coalition. — Position de la France au retour de Bonaparte de la campagne d'Egypte. — *Consulat*. — Deuxième campagne d'Italie. — Victoire de Marengo. — Victoire de Hohenlinden. — Paix de Lunéville. — Paix d'Amiens. — Rupture du traité. — Bonaparte élevé à l'empire. — *Empire*. — Sacre. — Royaume d'Italie. — Invasion de l'Allemagne. — Austerlitz. — Traité de paix de Presbourg. — Le Sanhédrin. — Quatrième coalition. — Campagne de Prusse. — Décret de Berlin. — Guerre en Pologne contre la Russie. Tilsit. — Projet de Partage du monde entre Napoléon et Alexandre. — Paix. — Guerre d'Espagne. — Erfurt. — Apparition de Wellington. — Pie VII. — Réunion des Etats romains à la France. — Protestation du Souverain Pontife. — Il est enlevé de Rome. — Cinquième coalition. — Prise de Vienne. — Bataille d'Essling. — Bataille de Wagram. — Paix signée dans le palais de l'Empereur d'Autriche. — Divorce. — Napoléon épouse Marie-Louise. — Naissance du roi de Rome.....

## LIVRE II

Projets et préparatifs de la guerre de Russie. — Embarras de Napoléon. — Réunion à Dresde. — Bonaparte passe en revue son armée et arrive au bord du Niémen. — Invasion de la Russie. — Wilna. — Le Sénateur polonais Wibicki. — Le parlementaire russe Balachof. — Smolensk. — Murat. — Le fils de Platof. — Retraite des Russes. — Le Borysthène. — Obsession de Bonaparte. — Kutuzof succède à Barclay dans le commandement de l'armée russe. — Bataille de la Moskowa ou de Borodino. — Bulletin. — Aspect du champ de bataille. — Extrait du dix-huitième bulletin de la Grande-Armée. — Marche en avant des Français. — Rostopschin. — Bonaparte au Mont-du-Salut. — Vue de Moscou. — Entrée de Napo-



léon au Kremlin. — Incendie de Moscou. — Bonaparte gagne avec peine Pétrowski. — Écriteau de Rostopschin. — Séjour sur les ruines de Moscou. — Occupations de Bonaparte. — Retraite. — Smolensk. — Suite de la retraite. — Passage de la Bérésina. — Jugement sur la campagne de Russie. — Dernier bulletin de la Grande-Armée. — Retour de Bonaparte à Paris. — Harangue du Sénat. — Malheurs de la France. — Joies forcées. — Séjour à ma vallée. — Réveil de la légitimité. — Le pape à Fontainebleau. — Défections. — Mort de Lagrange et de Delle. — Batailles de Lützen, de Bautzen et de Dresde. — Revers en Espagne. — Campagne de Saxe ou des poètes. — Bataille de Leipzick. — Retour de Bonaparte à Paris. — Traité de Valençay. — Le corps législatif convoqué, puis ajourné. — Les alliés passent le Rhin. — Colère de Bonaparte. — Premier jour de l'an 1814. — Notes qui devinrent la brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*. — Je prends un appartement rue de Rivoli. — Admirable campagne de France, 1814. — Je commence à imprimer ma brochure. — Une note de Madame de Chateaubriand. — La guerre établie aux barrières de Paris. — Vue de Paris. — Combat de Belleville. — Fuite de Marie-Louise et de la régence. — M. de Talleyrand reste à Paris. — Proclamation du prince généralissime Schwarzenberg. — Discours d'Alexandre. — Capitulation de Paris..... 255

## LIVRE III

Entrée des alliés dans Paris. — Bonaparte à Fontainebleau. — La régence à Blois. — Publication de ma brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*. — Le Sénat rend le décret de déchéance. — Hôtel de la rue Saint-Florentin. — M. de Talleyrand. — Adresses du gouvernement provisoire. — Constitution proposée par le Sénat.

Arrivée du comte d'Artois. — Abdication de Bonaparte à Fontainebleau. — Itinéraire de Napoléon à l'île d'Elbe. — Louis XVIII à Compiègne. — Son entrée à Paris. — La vieille garde. — Faute irréparable. — Déclaration de Saint-Ouen. — Traité de Paris. — La Charte. — Départ des alliés. — Première année de la Restauration. — Est-ce aux royalistes qu'il faut s'en prendre de la Restauration? — Premier ministère. — Je publie les

<i>Réflexions politiques.</i> — Madame la duchesse de Duras. — Je suis nommé ambassadeur en Suède. — Exhumation des restes de Louis XVI. — Premier 7 janvier à Saint-Denis.....	387
--	-----

## LIVRE IV

L'île d'Elbe. — Commencement des Cent-Jours. — Retour de l'île d'Elbe. — Torpeur de la légitimité. — Article de Benjamin Constant. — Ordre du jour du maréchal Soult. — Séance royale. — Pétition de l'école de droit à la Chambre des Députés. — Projet de défense de Paris. — Fuite du roi. — Je pars avec madame de Chateaubriand. — Embarras de la route. — Le duc d'Orléans et le prince de Condé. — Tournai. — Bruxelles. — Souve- nirs. — Le duc de Richelieu. — Le roi à Gand m'ap- pelle auprès de lui. — Les Cent-Jours à Gand. — Suite des Cent-Jours à Gand. — Affaires à Vienne.....	465
---	-----

## APPENDICE

I. L'article du <i>Mercur</i> e.....	531
II. <i>Les Martyrs</i> et M. Guizot.....	535
III. Armand de Chateaubriand.....	543
IV. Le discours de réception à l'Académie.....	547
V. Les prix décennaux et <i>le Génie du christianisme</i> .....	562
VI. Petite guerre pendant la campagne de Russie.....	569

## ERRATA ET ADDENDA

---

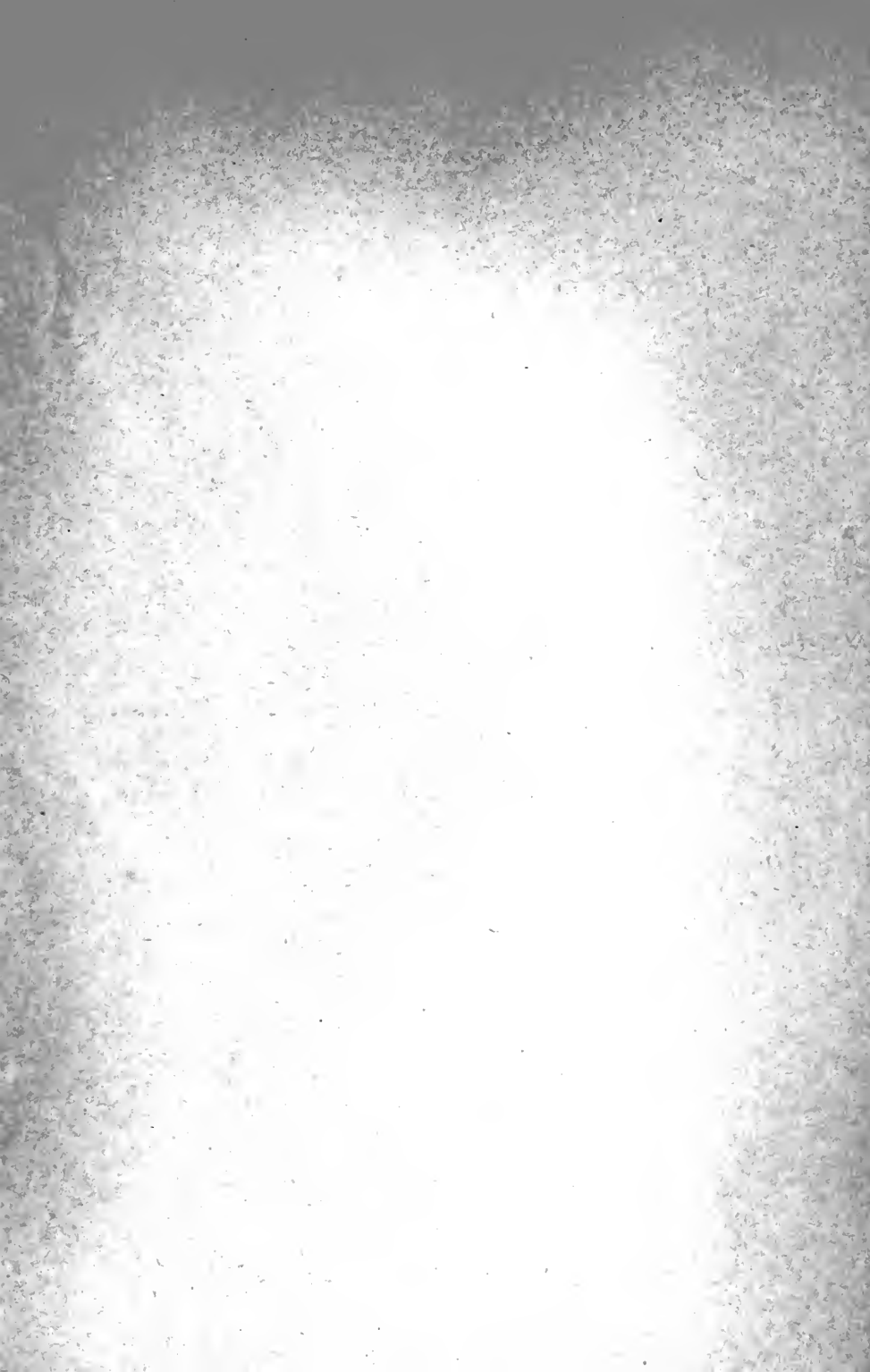
Page 99, ligne 8, au lieu de *Mottedo*, lire *Moltedo*, et ajouter la note suivante :

Jean-André-Antoine *Moltedo*, né à Vico (Corse) le 14 août 1751 grand-vicaire de l'évêque constitutionnel de la Corse, membre de l'administration de ce département, député de la Corse à la Convention nationale, puis au Conseil des Cinq-Cents, consul de France à Smyrne (1797-1798), directeur des Droits-réunis dans les Alpes-Maritimes (1804), conseiller à la Cour impériale d'Ajaccio (1811-1815), mort à Vico le 26 août 1829.

Page 389, note 1. Cette note doit être complétée ainsi :

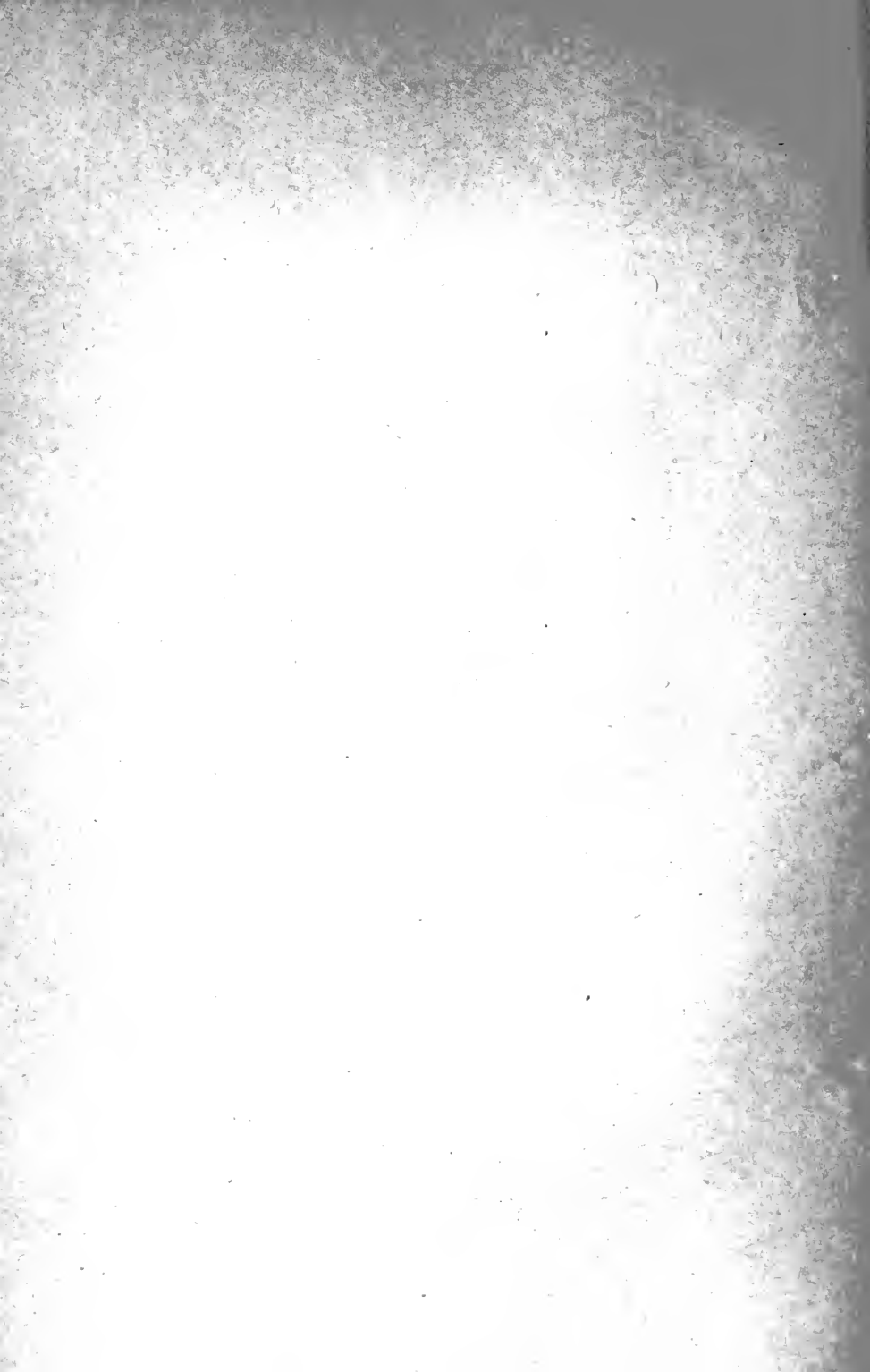
Le roi de Prusse occupa l'hôtel de Villeroi, rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille); les princes Henri et Guillaume de Prusse descendirent à l'hôtel de Salm, quai d'Orsay. Cet hôtel était, depuis 1802, le palais de la Légion d'honneur. Le prince de Schwarzenberg qui, au moment de l'entrée des Alliés à Paris, représentait l'empereur d'Autriche absent, était logé dans l'hôtel qui lui appartenait rue du Mont-Blanc (aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin). L'empereur d'Autriche n'arriva que le 16 avril; il habita l'ancien hôtel Charost, rue du faubourg Saint-Honoré. Cet hôtel était contigu à l'Élysée-Bourbon.



















A 000 414 799 7

